

Comment réduire l'incidence de listériose humaine?: Bilan de 30 ans de surveillance épidémiologique en France

Véronique de Lavison Goulet

▶ To cite this version:

Véronique de Lavison Goulet. Comment réduire l'incidence de listériose humaine?: Bilan de 30 ans de surveillance épidémiologique en France. Santé publique et épidémiologie. Université Paris Sud - Paris XI, 2013. Français. NNT: 2013PA11T036 . tel-01012008

HAL Id: tel-01012008 https://theses.hal.science/tel-01012008

Submitted on 25 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE PARIS SUD 11 FACULTE DE MEDECINE PARIS SUD

Ecole Doctorale de Santé Publique - ED420

Année 2012/2013											
N° attribué par la bibliothèque	l	l	l	l	l	l	 l	l	l	l	l

THESE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS SUD 11

Champ disciplinaire : Epidémiologie et intervention en santé publique

Présentée et soutenue publiquement par

Véronique DE RUFZ - GOULET

Le 28/06/2013

Comment réduire l'incidence de la listériose humaine ? Bilan de 30 ans de surveillance épidémiologique en France

Thèse dirigée par : Jean-Claude DESENCLOS

Composition du jury :

Pr Gilles BRUCKER
Pr François DABIS
Rapporteur
Dr Gilles SALVAT
Rapporteur
Pr Jean-Louis GAILLARD
Examinateur
Pr William DAB
Examinateur

Dr Jean-Claude DESENCLOS Directeur de thèse

Remerciements

- à Henriette de Valk qui m'a encouragée à réaliser cette thèse. Son soutien aussi bien sur le plan humain que scientifique a été essentiel tout au long de ce travail.
- A Edith Laurent qui m'a accompagnée du LNS au RNSP et à l'InVS. Je suis reconnaissante du travail efficace qu'elle a assuré pendant toutes ces années et admirative de sa culture géographique acquise au fil du temps (imbattable sur les numéros de département et la localisation des établissements hospitaliers!)
- A tous mes collègues du RNSP-InVS avec lesquels j'ai eu le plaisir d'investiguer différentes épidémies de listériose, en particulier Isabelle Rebière, Véronique Vaillant, Lisa King
- A l'ensemble du DMI, en particulier l'unité EAZ
- Aux différents responsables du CNR des Listeria avec lesquels j'ai pu avoir des échanges stimulants, notamment Jocelyne Rocourt qui a assuré la direction du laboratoire des Listeria de 1987 à 2000
- A mes collègues du Ministère de l'Agriculture avec lesquelles j'ai eu grand plaisir à collaborer pendant toutes ces années et grâce auxquelles nous avons surmonté les quelques moments de « crises », notamment Frédérique Lequerrec et Nathalie Pihier
- A mon directeur de thèse Jean-Claude Desenclos, pour ses conseils stimulants et sa disponibilité sans faille
- A François Dabis et Gilles Salvat d'avoir accepté d'être les rapporteurs de ce travail, ainsi qu'aux membres du jury, William Dab et Jean-Louis Gaillard, et plus particulièrement au président du jury, Gilles Brucker, qui a vécu des alertes Listeria lorsqu'il était directeur de l'InVS
- A mon mari, Olivier, pour son soutien indéfectible en particulier pendant les crises Listeria où il était toujours présent pour assurer au pied levé la gestion de notre famille. Son intérêt à l'égard de ce travail a été essentiel pour l'achèvement de cette thèse
- A mes enfants, Pierre-Arthur, Charles, Alix et Marine pour avoir subi mes retours tardifs le soir pendant les alertes Listeria, notamment lors de l'année 1992. L'aptitude de mes fils à faire la cuisine est peut-être une retombée positive de mes absences.
- A mon ancêtre, le Professeur Etienne Rufz de Lavison, premier professeur agrégé de médecine à la Martinique au 19^{ème} siècle. Ses écrits (Études historiques et statistiques sur la population de la Martinique, Enquête sur le serpent de la Martinique) témoignent d'un intérêt pour la santé publique. J'ai été heureuse de m'apercevoir que le seul ancêtre médecin de ma famille avait cette fibre et cela m'a incité à entreprendre ce travail de thèse dans un esprit de continuité familiale. Peut-être que ma fille Marine reprendra le flambeau ?

SOMMAIRE

Glossaire	7
Résumé de la thèse	8
Résumé de la thèse en anglais	9
Liste des articles publiés dans le cadre de la thèse	10
Contexte de ce travail	11
Introduction	13
CHAPITRE 1: PREVENTION ET CONTROLE DES EPIDEMIES SURVEILLANCE ADAPTEE AU COURS DU TEMPS	
1.1 Reconnaissance de la listériose comme maladie alimentaire à potentiel épidémique	
1.1.1 Apport des épidémies pour reconnaitre la listériose comme u	
1.1.1.a) Epidémie française de 1975	22
1.1.1.b) Epidémie canadienne de 1982	24
1.1.1.c) Epidémie californienne de 1985	25
1.1.2 Les premiers pas de la surveillance de la listériose en France	27
1.1.2.a) Etudes nationales sur la listériose en France avant 1980	
1.1.2.b) Création d'un CNR des listeria et mise au point de la lysotypie	29
1.1.2.c) Surveillance de la listériose en France à partir de 1984	29
1.1.3 L'épidémie historique de 1992 (279 cas)	33
1.2 Mise en place d'une surveillance nationale de la listér	iose 40
1.2.1 L'épidémie de 1993 valide en France la démarche de l'épidém d'intervention	_
1.2.2 L'épidémie de 1995 : une traçabilité complexe	47
1.2.3 Enquête cas-témoin sur les listérioses de l'année 1997	50
1.2.3.a) Enquête cas-témoins sur les listérioses sporadiques	50
1 2 3 h) Fnidémie de listériose de 1997	53

1.2.4 //	lise en place de la Déclaration Obligatoire de la listériose	5
1.2.5	as-groupés de listériose liés à la consommation d'Epoisses	5
1.2.6	Avis du HCSP sur l'antibioprophylaxie	6
1.3 Mi	se en place d'une surveillance renforcée de la listériose a	ve
nvesti	gations systématiques	. 62
	'épidémie de 2000: une épidémie maîtrisée où le producteur n'a pas	
	Enquête avec prélèvements d'aliments pour les cas de listérnéningées	
1.3.3 F	ormalisation en 2004 de la surveillance de la listériose humaine en France	7
1.4 Am	élioration de l'efficacité de la surveillance	. 7!
1.4.1 A	méliorer l'efficacité de la surveillance en adaptant le seuil de signalement	7
1.4.1.	a) Modification du seuil en 2005 consécutivement à l'analyse sur la période 2001-2004	7
1.4.1	o) Modification du seuil en 2012 consécutivement à l'analyse sur la période 2006-2011	7
	nseignements des enquêtes alimentaires réalisées de 2003 à 2011 pou	
listério	ses neuroméningées	8
1.4.3 A	dapter les questionnaires aux nouvelles connaissances	8
	a) Contenu du questionnaire alimentaire	8
1.4.3	a) Adapter l'interrogatoire à la durée d'incubation de la listériose	8

CHAPITRE 2 : UNE SURVEILLANCE QUI CONTRIBUE A EVALUER ET OR LA POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE	
2.1 Tendances au long cours	96
2.1.1 Diminution de l'incidence de la listériose entre 1987 et 1997	9 9
2.1.1.a) Comparaison à partir des données disponibles en 1987 (enquête annuelle LNS) e (enquête listériose sporadique)	
2.1.1.b) Prise en compte du risque Listeria par l'administration de 1986 à 1994	100
2.1.1.c) Evolution de la contamination des aliments par Listeria monocytogenes de 1993 à 199	96 104
2.1.1.d) Peut-on interpréter la diminution de l'incidence de listériose de 1987 à 1997 ?	105
2.1.2 Augmentation de la listériose en 2006	107
2.1.2.a) Comparaison des cas de listériose identifiés en 2001-2005 et en 2006-2007	107
2.1.2.b) Peut-on interpréter l'augmentation de l'incidence de listériose de 2005 à 2006-2007	' ? 110
2.1.2.c) Une hypothèse à considérer sérieusement : l'augmentation des traitements par les de la pompe à protons (IPP)	
2.2 Hiérarchisation des groupes à risque de listériose	117
2.2.1 Estimation de la prévalence des différents groupes à risque	117
2.2.1.a) Pathologies avec un système de surveillance (Invs, agence de biomédecine, registres)	117
2.2.1.b) Enquêtes ponctuelles	119
2.2.1.c) Pathologies sans source de données disponibles	120
2.2.1.d) Estimation de la taille de la population indemne de ces pathologies	120
2.2.2 Incidence de la listériose dans les différents groupes à risque	120
2.2.3 Facteurs associés à la létalité	125
2.2.4 Sur quels groupes faudrait-il renforcer la prévention ?	126
2.2.5 Prévention chez la femme enceinte	128
2.2.5.a) Particularités de la listériose chez la femme enceinte	128
2.2.5.b) Analyse de 606 cas de listériose materno-néonatales	129
2.2.5.c) Action de prévention auprès des femmes enceintes	131
2.2.5.d) Lien entre listériose materno-néonatale et immunité contre la toxoplasmose	133

Synthèse	136
Conclusion	146
Perspectives	151
Liste des figures	153
Liste des tableaux	157
Bibliographie	160
Articles réalisés dans le cadre de la thèse :	169

ANNEXES 1 ERREUR! SIGNET NON DEFINI.

Documents divers (notes administratives, circulaires, protocole, coupures de presse)...... Erreur! Signet non défini.

ANNEXES 2 ERREUR! SIGNET NON DEFINI.

DVD: extraits de journaux télévisés ou de reportage d'investigation ayant trait aux épidémies de listériose Erreur! Signet non défini.

GLOSSAIRE

AFSSA Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments

BEH Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire

cfu/g colony forming unit (unité de mesure pour dénombrer les Listeria dans les aliments)

CNR Centre National de Référence

DDASS Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales

DGAL Direction Générale de la Santé

DGCCRF Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

DGS Direction Générale de la Santé

DO Déclaration Obligatoire

InVS Institut de Veille sanitaire

LNS Laboratoire National de la Santé

MN Materno-neonatal

MONALISA Multicentric Observational National Analysis of LISteriosis and ListeriA PHRC NCT01520597

PFGE Pulsed Field Gel Electrophoresis : Electrophorèse en gel pulsé

RNSP Réseau National de Santé Publique

RNTMT Réseau National Téléinformatique sur les Maladies Transmissibles

TIAC Toxi Infection Alimentaire Collective

RESUME DE LA THESE:

La surveillance de la listériose en France s'est construite par étapes depuis les années 1980 sur deux piliers, la microbiologie et l'épidémiologie. Grâce à la création du Centre National de Référence des Listeria et à la mise au point de techniques de typage performantes, l'Institut Pasteur assure une surveillance microbiologique depuis 1987. Une surveillance épidémiologique initiée entre 1984 et 1992 par le Laboratoire National de la Santé, a été développée par le Réseau National de Santé Publique de 1993 à 1999, puis amplifiée par l'Institut de Veille Sanitaire à partir de 2000.

Le premier objectif de cette thèse est de décrire les différentes phases de la construction de cette surveillance afin d'analyser leurs contributions respectives au cours de ces 30 dernières années. Cette construction s'est faite en 4 phases :

- 1. L'étape fondatrice de 1982 à 1992 a été la reconnaissance et la prise en compte du rôle des aliments dans la transmission de la maladie et dans la survenue d'épidémies.
- 2. La deuxième phase de 1993 à 2000 a été l'édification d'un système de surveillance opérationnel pour détecter et investiguer les épidémies en France.
- 3. La troisième phase de 2000 à 2005 a permis de consolider le système de surveillance et de le perfectionner en ajoutant un volet complémentaire avec des prélèvements alimentaires.
- 4. Depuis 2005, nous sommes dans la quatrième phase avec comme objectif l'optimisation du système. Cette optimisation repose sur l'adaptation des outils de surveillance et d'alerte aux connaissances. Ainsi, après avoir montré que la durée d'incubation de la maladie varie selon la forme clinique de la maladie, nous avons proposé d'intégrer cette variation pour déterminer la période d'évaluation des expositions alimentaires à risque. L'analyse des performances du système a permis à deux reprises de proposer de nouveaux seuils de signalement plus spécifiques afin d'optimiser cette surveillance tout en réduisant son coût.

Le deuxième objectif de cette thèse est de montrer la contribution des données de surveillance à une politique de santé publique. Un premier travail a consisté à mettre en perspective les variations temporelles d'incidence observées avec les différentes sources de données disponibles afin d'en analyser les déterminants. La phase de décroissance de 1987 à 1997 a été concomitante des mesures de contrôles prises par l'industrie agro-alimentaire et de la réduction de la contamination des aliments. La phase d'augmentation en 2006-2007 semble multifactorielle. L'augmentation de la prescription de traitements de réduction de l'acidité gastrique par des inhibiteurs de la pompe à protons pourrait être l'un des déterminants majeurs de cette augmentation.

Dans une deuxième analyse, nous avons hiérarchisé les groupes à risque de listériose sur la base de l'estimation du taux d'incidence de listériose et de sa mortalité dans ces groupes. Cela a permis d'identifier les groupes les plus vulnérables : hémopathies, certains cancers (digestifs, cérébral et pulmonaire), maladie de Horton, cirrhose hépatique, les dialysés rénaux, les greffés, et les femmes enceintes. Une analyse épidémiologique des listérioses materno-néonatales (MN) a montré une association entre les régions avec une incidence plus faible de listérioses materno-néonatales et les régions où la séroprévalence toxoplasmique des femmes enceintes est la plus faible, ce qui suggère un effet positif des recommandations contre la toxoplasmose pour la prévention de la listériose MN.

Une synthèse met en perspective les principaux résultats de ce travail et s'attache à montrer comment la surveillance de la listériose en France remplit les objectifs d'un système de surveillance.

RESUME DE LA THESE EN ANGLAIS

Listeriosis surveillance was built up stage by stage in France since the 1980s on a twofold basis: microbiology and epidemiology. Thanks to the creation of the Listeria National Reference Centre (Centre National de Référence des Listeria), the Pasteur Institute has been doing microbiological surveillance since 1987. Epidemiological surveillance was initiated by the National Health Laboratory, then conducted by the National Health Network and further developed by the National Institute of Health Surveillance.

This thesis aims first of all to describe the different stages in the setting up of this surveillance system in order to analyze their respective inputs during these last thirty years. The four stages are:

- 1. From 1982 to 1992: awareness and recognition of the role of food in the transmission of listeriosis and as the source of outbreaks.
- 2. From 1993 to 2000: building a reliable surveillance system in order to detect and investigate outbreaks in France.
- 3. From 2000 to 2005: strengthening and perfecting the surveillance system by taking additional measures, such as food sampling.
- 4. Since 2005, we have reached the fourth stage, designed to optimize the surveillance system. This optimization involves adapting surveillance and early warning tools to new knowledge and information. For instance, having established that listeriosis incubation periods vary according to the clinical form of the illness, we suggested the integration of the variation of exposure period factor when interviewing patients with the food questionnaire. On two separate occasions, analysis of the surveillance system performance results made it possible to modify the criteria for early warning so as to optimize surveillance by increasing its specificity whilst reducing costs.

The second aim of this thesis is to illustrate how surveillance data can contribute to public health policies. A first study analyzed temporal trends, using all available data in order to give some explanation as to major trends. The first trend was a reduction of incidence from 1987 to 1997 that was concomitant with control measures by the food industry and a drop in food contamination. The increased trend observed in 2006-2007 appears to be due to several factors. The increased rate of sales of proton pump inhibitors medication could be the major factor in this increase.

In a second study, we ranked groups at risk of acquiring listeriosis based on the incidence of listeriosis and its lethality in each group. This enabled us to identify the most vulnerable groups: hematological malignancy, some cancers (digestive, lung, and brain cancer), dialysis, cirrhosis, organ transplantation and pregnancy. Epidemiological analysis of listeriosis cases associated with pregnancy indicated an association between regions with low rate listeriosis associated with pregnancy and regions where toxoplasmosis prevalence of pregnant women is low. This suggests that recommendations for avoiding toxoplasmosis have a positive effect on preventing listeriosis during pregnancy.

LISTE DES ARTICLES PUBLIES DANS LE CADRE DE LA THESE

- 1: **Goulet V**, King LA, Vaillant V, de Valk H. What is the incubation period for listeriosis? BMC Infect Dis. 2013 Jan 10;13:11.
- 2: **Goulet V**, Hebert M, Hedberg C, Laurent E, Vaillant V, De Valk H, Desenclos JC. Incidence of listeriosis and related mortality among groups at risk of acquiring listeriosis. Clin Infect Dis. 2012
- 3: **Goulet V**, Hedberg C, Le Monnier A, de Valk H. Increasing incidence of listeriosis in France and other European countries. <u>Emerg Infect Dis. 2008</u>

Accepté pour publication à Eurosurveillance :

4: Girard D, Leclercq A, Laurent E, Lecuit M, De Valk H, **Goulet V**. Pregnancy-related listeriosis in France, with an emphasis on 606 cases: 12-fold decrease of incidence from 1984 to 2011 but still a high proportion of fetal loss, and prematurity

PRINCIPAUX ARTICLES PUBLIES EN LIEN AVEC LA THESE

- 1: **Goulet V**, Jacquet C, Martin P, Vaillant V, Laurent E, de Valk H. Surveillance of human listeriosis in France, 2001-2003. <u>Euro Surveill. 2006</u>;11(6):79-81.
- 2: de Valk H, Jacquet C, **Goulet V**, Vaillant V, Perra A, Simon F, Desenclos JC, Martin P; Listeria Surveillance Feasibility Study Participants. Surveillance of listeria infections in Europe. <u>Euro Surveill. 2005</u> Oct;10(10):251-5.
- 3: de Valk H, Vaillant V, Jacquet C, Rocourt J, Le Querrec F, Stainer F, Quelquejeu N, Pierre O, Pierre V, Desenclos JC, **Goulet V.** Two consecutive nationwide outbreaks of Listeriosis in France, October 1999-February 2000. Am J Epidemiol. 2001 Nov 15;154(10):944-50..
- 4: **Goulet V,** de Valk H, Pierre O, Stainer F, Rocourt J, Vaillant V, Jacquet C,Desenclos JC. Effect of prevention measures on incidence of human listeriosis,France, 1987-1997. Emerg Infect Dis. 2001 Nov-Dec;7(6):983-9.
- 5: **Goulet V**, Rocourt J, Rebiere I, Jacquet C, Moyse C, Dehaumont P, Salvat G, Veit P. Listeriosis outbreak associated with the consumption of rillettes in France in 1993. <u>J Infect Dis. 1998</u> Jan;177(1):155-60.
- 6: **Goulet V**, Marchetti P. Listeriosis in 225 non-pregnant patients in 1992:clinical aspects and outcome in relation to predisposing conditions. <u>Scand JInfect Dis. 1996</u>;28(4):367-74.
- 7: **Goulet V**, Jacquet C, Vaillant V, Rebière I, Mouret E, Lorente C, Maillot E, Staïner F, Rocourt J. Listeriosis from consumption of raw-milk cheese. <u>Lancet.1995</u> Jun 17;345(8964):1581-2.
- 8: Linnan MJ, Mascola L, Lou XD, **Goulet V,** May S, Salminen C, Hird DW, Yonekura ML, Hayes P, Weaver R, et al. Epidemic listeriosis associated with Mexican-style cheese. N Engl J Med. 1988 Sep 29;319(13):823-8.
- 9: **Goulet V**, Leonard JL, Celers J. [Epidemiologic study of human listeriosis inFrance, 1984]. <u>Rev Epidemiol Sante Publique</u>. 1986;34(3):191-5.

CONTEXTE DE CE TRAVAIL

La surveillance de la listériose humaine en France s'est construite par étapes depuis les années 1980, sur deux piliers, la microbiologie et l'épidémiologie. Le premier acteur de cette surveillance est l'Institut Pasteur qui assure une surveillance microbiologique depuis 1987 grâce à des techniques performantes de typage. Cette thèse concerne le deuxième pilier de cette construction, la surveillance épidémiologique à laquelle j'ai consacré une partie de mon temps professionnel successivement au Laboratoire National de la Santé (1984 à 1992), au Réseau National de Santé Publique (1993 à 1998), et à l'Institut de Veille Sanitaire de 1999 à 2012.

Après un court passage à l'Inserm où j'ai complété mon cursus médical par un DEA de Biomathématiques, j'ai commencé ma vie professionnelle en 1982 au Laboratoire National de la Santé (LNS), avec comme mission de mettre en place une surveillance épidémiologique des maladies infectieuses par l'intermédiaire des laboratoires de biologie hospitaliers. Mon premier système de surveillance, EPIBAC, concernait un recueil de l'ensemble des bactéries pathogènes isolées dans le sang ou le LCR. C'est ainsi que j'ai constaté lors de ma première analyse des données de 1982 que le nombre de cas de listérioses recensés était bien supérieur au nombre de cas répertoriés par le CNR des Listeria. A l'époque, je ne connaissais pas le mode de transmission de cette maladie mais les gardes dans un service de néonatalogie m'avaient sensibilisée à cette maladie grave redoutée des néonatologistes. Pour estimer au mieux l'incidence de cette maladie, j'ai donc réalisé en 1984 une étude spécifique sur les listérioses en demandant aux biologistes de noter l'ensemble des cas diagnostiqués par leur laboratoire quel que soit le site de prélèvement. Cette étude publiée dans la revue d'épidémiologie et santé publique est ma première publication sur la listériose.

En 1985, au cours d'un séjour de 6 mois à Los Angeles, j'ai eu l'opportunité de participer à l'investigation du CDC d'une épidémie « historique » de listériose. Cela m'a donné une expérience d'investigation de terrain et m'a valu une deuxième publication sur la listériose, cette fois-ci dans le New England Journal of Medicine. De retour au LNS, persuadée qu'il existait en France, compte-tenu de l'incidence élevée rapportée par l'étude de 1984, des épidémies de listériose méconnues, et soutenue dans cette démarche par le Pr Audurier, expert reconnu au niveau international de la lysotypie des Listeria, j'ai constitué avec l'aide de l'Inserm et de la DGS le réseau télématique de surveillance des maladies transmissibles, adossé au réseau de médecins sentinelles du Pr Valleron. Mon expérience dans ce domaine m'a valu d'être chargée de coordonner l'enquête cas-témoin de l'épidémie historique française de 1992. En 1993, j'ai rejoint le Réseau National de Santé Publique dès sa création où j'ai assuré la gestion des alertes émanant de J Rocourt, responsable du laboratoire des Listeria de l'Institut Pasteur, puis la coordination de la surveillance de la listériose par la Déclaration Obligatoire. Cette activité a été à l'origine de plusieurs publications comme premier ou dernier auteur dans Emerging Infectious Diseases, Journal of Infectious Diseases, American Journal of Epidemiology et Clinical Infectious Diseases.

En 2009, j'ai souhaité faire un travail de synthèse des différentes phases de la construction de cette surveillance, afin de montrer les déterminants de l'évolution de ce système de surveillance au cours de ces 30 dernières années. Ce travail est le premier objectif de ma thèse.

Cette construction s'est faite en 4 phases :

- L'étape fondatrice a été la reconnaissance du rôle des aliments dans la transmission de la maladie et dans la survenue d'épidémies.
- La deuxième phase a été l'édification d'un système de surveillance opérationnel pour détecter et investiguer les épidémies en France.
- La troisième phase a permis de consolider le système de surveillance et de le perfectionner en ajoutant un volet complémentaire avec des prélèvements alimentaires.
- Depuis 2005, nous sommes dans la quatrième phase avec comme objectif l'amélioration du dispositif en intégrant les nouvelles connaissances et l'optimisation de l'efficience par simplification du système sans en réduire les performances.

L'expérience acquise lors de l'investigation des épidémies de listériose m'ayant convaincue que la durée d'incubation de la listériose était plus courte dans les formes neuroméningées de la maladie, j'ai souhaité réaliser, dans le cadre de la thèse, un travail de synthèse original des publications documentant avec précision des durées d'incubation de la listériose. Ce travail a donné lieu à une publication montrant que la durée d'incubation de la maladie varie selon la forme clinique de la maladie. Cette information est importante pour évaluer les périodes d'exposition alimentaire à risque lors de l'interrogatoire des malades et améliorer ainsi le système de surveillance.

Le deuxième objectif de ma thèse est de montrer la contribution des données de surveillance à une politique de santé publique.

Un premier travail a consisté à mettre en perspective les variations temporelles d'incidence observées avec les différentes sources de données disponibles afin d'en analyser les déterminants.

Dans une deuxième analyse, j'ai hiérarchisé les groupes à risque de listériose sur la base de l'estimation du taux d'incidence de listériose dans ces groupes à risque. Cela a permis d'identifier les groupes les plus vulnérables. Une analyse particulière a été faite sur les femmes enceintes qui est le seul groupe à bénéficier d'une politique de prévention.

Après une introduction permettant au lecteur de connaître ce qu'il faut savoir sur la bactérie, la physiopathologie de la maladie et ses caractéristiques épidémiologiques, j'ai structuré la présentation de mon travail en deux parties : la construction du système de surveillance en faisant ressortir les déterminants des différentes phases de cette construction, puis la présentation d'une analyse des données de surveillance accumulées depuis la Déclaration Obligatoire de cette maladie.

La thèse se termine par une synthèse mettant en perspective les principaux résultats de ce travail, et une conclusion qui s'attache à montrer comment la surveillance de la listériose en France remplit les objectifs d'un système de surveillance et donne des pistes sur l'avenir de ce système de surveillance.

INTRODUCTION

La listériose était une infection inconnue du public avant les années 1980. Elle a fait irruption dans notre vie par son implication dans la chaine alimentaire et la médiatisation des épidémies des années 1990. L'agent de la listériose, la bactérie *Listeria monocytogenes*, a la fâcheuse habitude de contaminer nos bons produits du terroir français comme les rillettes, la langue de porc en gelée, le foie gras et même nos réputés fromages. Elle est sournoise car contrairement aux autres bactéries, elle continue à se multiplier à des températures basses d'où son surnom « la bactérie des frigos ». C'est une tueuse car elle est létale dans 25 % des cas d'infection. Lorsqu'elle provoque des épidémies, elle déchaine les médias (« le fromage qui tue » titre France soir en 1987) (Annexe 1). En 2000, elle a donné lieu en France à un phénomène de panique qualifié par certains d' « hystériose » (Annexe 2). En Amérique du Nord elle a provoqué des désastres pour l'industrie agroalimentaire (rappel de plusieurs millions de tonnes de dinde traitée en salaison en 2000 et 2002) et a provoqué une crise gouvernementale au Canada en 2007 (1) (2) (3).

Quelle est donc cette bactérie?

Elle a été décrite pour la première fois en 1911 par Hulphers (Suède) qui l'avait isolée au cours d'une septicémie chez le lapin (4). Il l'appelle « Bacillus hepatitis » au vu de l'importance des foyers nécrotiques observés dans le foie. Murray (Cambridge) en 1924, isole cette bactérie au cours d'une épizootie de lapins et de cobayes caractérisée par une mononucléose sanguine remarquable. Il propose le terme « Bacterium monocytogenes ». La dénomination « Listeria monocytogenes » en hommage au Professeur Lister est adoptée au congrès international de microbiologie de New York en 1939 (5). Le Professeur Lister était un chirurgien anglais (1827-1912) de renom, contemporain de Louis Pasteur, dont les travaux sur l'antisepsie ont révolutionné la chirurgie, en réduisant le taux de mortalité des interventions.

Les observations humaines de listériose ont d'abord concerné des cas de méningites (Dumon, 1921; Atkinson, 1917) (6). En 1934, Burn démontre le rôle de cette bactérie dans l'infection périnatale (7), et en 1952, Potel décrit la forme septicémique du nouveau-né (8).

Le genre Listeria comprend 8 espèces dont deux espèces sont pathogènes pour l'homme : *L. monocytogenes* et exceptionnellement *L. ivanovii*.

Listeria monocytogenes est un petit bacille à Gram positif, non sporulé, se présentant en chaînettes ou petits amas. La présence de 2 à 3 flagelles péritriches leur confère une mobilité entre 20 et 25°C. Les bactéries se multiplient facilement sur milieux de culture ordinaires et donnent des colonies de 1-2mm, à bords réguliers, translucides en goutte de rosée(9).

La multiplication des *Listeria monocytogenes* sur gélose au sang induit une ß-hémolyse provoquée par la listériolysine qui est un facteur clé de leur virulence. *Listeria monocytogenes* est une bactérie aéro-anaérobie, fermentant le glucose et l'esculine sans gaz.

La croissance de Listeria monocytogenes est optimale entre 30 et 37 °C, mais est possible entre 1 et

45°C. *Listeria monocytogenes* est un des rares pathogènes bactériens d'origine alimentaire à pouvoir se multiplier à des PH bas et à des concentrations en chlorure de sodium élevé.

Listeria monocytogenes est sensible à la plupart des antibiotiques actifs sur les bactéries à Gram positif tels que les Beta lactamines (amoxicilline), les aminoglycosides (kanamycine, gentamycine) ainsi que le cotrimoxazole. Listeria monocytogenes est naturellement résistante à un certain nombre d'antibiotiques (céphalosporines, fosfomycine, acide nalidixique). Les souches de Listeria monocytogenes isolées chez l'homme ne présentent pas de résistance acquise. Le traitement des infections invasives s'appuie sur une combinaison d'amoxicilline et de gentamycine avec une durée du traitement de 3 semaines (10).

Typage

L'espèce Listeria monocytogenes est divisée en 13 sérovars basés sur les antigènes somatiques et flagellaires. Quatre sérovars (1/2a, 1/2b, 1/2c, 4b) sont responsables de plus de 99% des listérioses humaines. Depuis 2005, le Centre National de Référence des listeria (CNR) utilise une méthode PCR par réaction multiplex sur 5 gènes qui permet de classer les souches en 5 génosérogroupes : génosérogroupe Ila (sérovars1/2a et 3a), génosérogroupe Ilb (sérovars 1/2b et 3b), Ilc (sérovars 1/2c et 3c), IVb (sérovars 4b, 4d et 4e) et L (autre sérovars)(11;12). Le faible pouvoir discriminant de la sérotypie a favorisé le développement d'autres méthodes de typage plus performantes.

La lysotypie a été la première méthode permettant de discriminer de façon intéressante les souches de *Listeria monocytogenes*. Cette méthode phénotypique est basée sur l'interaction spécifique entre un bactériophage et une souche de listeria qui conduit à la lyse de la bactérie. Elle permet de subdiviser les souches d'un même sérovar. La lysotypie permet de répartir les souches de *Listeria monocytogenes* en près de 100 sous-types qualifiés de lysotype(13). Cette technique très innovante en 1980 a été utilisée pour le typage des souches impliquées dans les épidémies des années 80-90(14). Elle était appréciée pour sa simplicité, sa rapidité et son faible coût. Elle a été abandonnée par le CNR en 2000 pour des problèmes de reproductibilité et d'interprétation.

Les méthodes génotypiques se sont développées depuis les années 2000

La technique la plus utilisée pour la surveillance est l'analyse des profils de macrorestriction d'ADN génomique par <u>l'électrophorèse en gel pulsé</u> (PFGE: Pulsed Field Gel Electrophoresis). Cette technique repose sur la migration de gros fragments d'ADN préalablement sectionnés par des enzymes de restriction(15). Chaque migration détermine un profil appelé pulsotype. Pour la surveillance de la listériose, le CNR utilise en routine 2 enzymes (Apal et Ascl) pour typer les souches humaines. La bonne reproductibilité de cette méthode et la standardisation des profils de migration permettent d'échanger des profils entre laboratoires. La comparaison rapide des profils de souches de *Listeria monocytogenes* de différentes provenances est précieuse en situation épidémique. Cette méthode est utilisée par le réseau de surveillance nord-américain Pulsenet, et par la plupart des pays européens pour le typage des souches isolées d'aliments ou sur des prélèvements cliniques(16). Cependant cette technique est coûteuse, délicate à mettre en œuvre et ne donne pas de résultats avant 3 jours.

D'autres méthodes de typage génomique sont disponibles :

Analyse des profils de restriction de l'ADN chromosomique : Cette méthode présente un pouvoir

discriminant satisfaisant mais le grand nombre de fragments générés rend difficile l'analyse des profils d'ADN. La technique de « Restriction Fragment Lenght Polymorphism Pattern » (RFLP) résout en partie ce problème par couplage de l'éléctrophorèse d'ADN total au transfert et à l'hybridation de certains fragments d'ADN (17).

<u>Ribotypage</u>: Cette technique utilise les profils de restriction des gènes codant pour l'ARN ribosomique après hybridation sur des sondes spécifiques d'ADN. Son pouvoir discriminant varie en fonction des sérovars. L'automatisation a permis de réduire la lourdeur et la longueur de cette technique mais son coût élevé restreint son utilisation aux laboratoires de grande capacité (18).

<u>Typage par séquençage de sites multiples</u>: Le « Multi Locus Sequence Typing » (MLST) repose sur le séquençage de plusieurs gènes conservés au sein d'une espèce. L'avantage de cette technique est la possibilité de comparer les résultats entre différents laboratoires et de donner des relations phylogénétiques entre les souches (19). Dans le cas de *Listeria monocytogenes*, cette méthode est moins discriminante que l'analyse en champ pulsé. Par ailleurs le MLST est une méthode coûteuse qui ne peut être réalisée que par des laboratoires équipés pour le séquençage.

Les puces à ADN: Basée sur le principe de l'hybridation moléculaire des brins d'ADN par complémentarité, la puce d'hybridation est constituée de plusieurs milliers de sondes, fragments d'ADN ou oligonucléotides de séquence connue, déposés sur une membrane de nylon(20). La détection des phénomènes d'hybridation, après le lavage de l'ADN hybridé de manière non spécifique, s'effectue soit par détection de la fluorescence soit de la radioactivité. Ceci permet d'estimer avec plus ou moins de précision l'intensité d'expression d'un gène. Par une seule expérience d'hybridation, ces puces permettent d'établir les gènes exprimés ou non dans un clone et constitue ainsi une méthode globale de typage. A la différence des autres méthodes utilisées pour Listeria monoctogenes, les puces à ADN apportent une information fonctionnelle sur la nature des gènes qui différencient deux isolats. Ces résultats peuvent être comparés aux données phénotypiques sur les souches, notamment celles en relation avec leur virulence (21;22).

Analyse multilocus du polymorphisme des séquences répétées en tandem (Multiple-Locus Variable-number Tandem-Repeat Analysis, MLVA)(23). Cette méthode de sous-typage est basée sur une l'amplification d'une collection définie de locus répétés en tandem par PCR et la mesure de la taille de ces amplicons. Elle permet d'assigner à une souche une série de nombres correspondant à ceux des unités répétées à chaque locus. Elle est simple à mettre en œuvre, possède une grande capacité discriminante et permet en moins de 48 heures de caractériser des souches de *Listeria monocytogenes* (24).

Physiopathologie

Listeria monocytogenes est une bactérie intracellulaire facultative, qui engendre une immunité à médiation cellulaire alors que l'immunité à médiation humorale, compte-tenu de la capacité qu'a Listeria de passer de cellule en cellule, semble jouer un rôle mineur.

La porte d'entrée de l'infection est digestive par des aliments contaminés. La bactérie franchit la barrière intestinale par un processus d'internalisation actif grâce à l'internaline A , puis accède aux ganglions lymphatiques régionaux et à la circulation sanguine. Les *Listeria monocytogenes* se multiplient dans le cytoplasme des monocytes qui véhiculent et libèrent les bactéries dans la circulation. Les bactéries se multiplient ensuite dans le foie et la rate qui sont les organes-cibles.

Généralement, le système immunitaire contrôle l'infection chez les sujets immunocompétents qui font une infection inapparente. Cependant, si l'inoculum a été massif ou chez certains sujets fragilisés, l'infection n'est pas contrôlée, les bactéries libérées dans la circulation sanguine peuvent disséminer au placenta et au système nerveux central. Un déterminant majeur du pouvoir pathogène de *Listeria monocytogenes* est sa capacité à franchir les barrières placentaire et hématoencéphalique. Le mécanisme de traversée de la barrière placentaire a été récemment élucidé mettant en évidence le rôle des internalines A et B. Le mécanisme de traversée de la barrière hémato-encéphalique n'est pas précisément connu (25) (26).

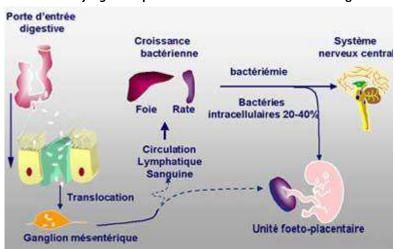


Figure 1: Trajet des Listeria monocytogenes après franchissement de la barrière digestive

Source: http://www.microbe-edu.org/etudiant/listeriam.html

Chez la femme enceinte les bactéries colonisent le placenta avec formation de nombreux granulomes inflammatoires, puis induisent une chorio-amniotite et l'infection de l'enfant in utero. Plus rarement, l'enfant peut être contaminé à la naissance (< 10% des cas néonataux).

Ecologie, transmission

Listeria monocytogenes est une bactérie ubiquiste très répandue dans l'environnement et résistante dans le milieu extérieur. Les ensilages (procédé de conservation des céréales utilisant la fermentation lactique) de mauvaise qualité (acidification insuffisante) peuvent contenir des Listeria en grandes quantités et sont à l'origine de la contamination du cheptel bovin. L'environnement est principalement contaminé par les excréments des animaux sains et malades qui hébergent naturellement cette bactérie dans leur tube digestif. Ces animaux sont la principale source de contamination des aliments de façon directe ou indirecte par l'environnement.

La contamination des aliments peut se produire à tous les stades de la chaine alimentaire, qu'il s'agisse de la production, de la transformation, de la distribution ou de la cuisine du consommateur. La contamination des matières premières a lieu à la ferme pour les produits laitiers et lors de l'abattage pour les produits carnés et les produits de la mer. Les vaches peuvent excréter dans leur lait de façon asymptomatique des *Listeria monocytogenes* en quantités importantes. Le lait peut être également contaminé lors de la traite si les règles d'hygiène ne sont pas respectées. Lors de la production, la contamination des aliments est possible lors des étapes suivant la pasteurisation : maturation des fromages, tranchage et conditionnement des produits de charcuterie ou de la mer. La contamination à la distribution dans les rayons « à la coupe » des produits de charcuterie et des

fromages est également possible. Les ruptures de chaine du froid sont un élément d'amplification du niveau de contamination. *Listeria monocytogenes* étant un germe tellurique, les végétaux peuvent être également contaminés. Certains fruits comme le melon peuvent être un milieu propice à la multiplication des *Listeria monocytogenes* si la contamination de surface se transmet au fruit lors du tranchage(27). Le suivi des règles d'hygiène de la fourche à l'assiette est nécessaire pour éviter de consommer des produits contaminés par *Listeria monocytogenes*.

La transmission par le lait maternel parait conceptuellement possible. Elle a été décrite à notre connaissance à une seule reprise dans une lettre à l'éditeur du Lancet en 1988 pour présenter un cas de listériose néonatale tardive chez un nouveau-né allaité par sa mère (28). *Listeria monocytogenes* avait été isolée du LCR du nouveau-né et du lait de la mère. De plus des chiots nourris par le lait en surplus de la mère étaient morts d'encéphalite! Chez la femme, on suppose que le traitement systématique actuel par amoxicilline, de la mère suspecte d'infection à *Listeria*, est efficace pour prévenir l'éventualité d'un passage de *Listeria* dans le lait maternel. Lors d'une épidémie de listériose survenue en Allemagne en 1983, *Listeria monocytogenes* avait été isolé dans du lait maternel(29).

Une transmission par les produits dérivés du sang a été documentée en 1991 par le CNR des Listeria. Une septicémie à *Listeria monocytogenes* a été diagnostiquée chez un malade qui venait d'être transfusé. L'enquête de traçabilité a permis de retrouver une poche résiduelle du prélèvement de sang à l'origine de ces dérivés et de l'analyser. Les *Listeria monocytogenes* isolées de cette poche résiduelle étaient du même lysotype que celles du receveur (Annexe 3).

D'autre type de transmission ont été évoquées dans des publications : la transmission aérienne par aérosols notamment dans des fermes où le foin était contaminé, la contribution des relations sexuelles dans la transmission *in utero* (30;31).

Une transmission par le contact a été décrite chez des vétérinaires qui avaient manipulé des fœtus de bovins atteint de listériose (32). De 48 à 72 heures près l'exposition, les vétérinaires présentaient des signes généraux (maux de tête, fièvre) et des lésions cutanées avec des papules contenant des *Listeria monocytogenes*. Une conjonctivite a également été décrite chez un laborantin traitant des prélèvements contaminés par *Listeria monocytogenes*, chez un nouveau-né et chez une femme atteinte de méningite(30).

La transmission nosocomiale par transmission de personne à personne a été documentée à plusieurs reprises dans des maternités. Cette transmission se transmet d'un nouveau-né infecté à un autre nouveau-né de la même maternité (33). Dans ces situations, le nouveau-né contaminé secondairement a toujours une forme neuroméningée de listériose. La sonde d'aspiration gastrique a été impliqué comme mode de transmission dans plusieurs publications anciennes.

La présence de *Listeria monocytogenes* dans les selles de personnes est peu fréquente. Quelques études réalisées sur un nombre important de sujets (>100) indiquent le taux de portage dans les selles est inférieur à 1%: 0,2% chez 505 volontaires en bonne santé(34); 0,2% de 7775 selles de patients hospitalisés auxquels était demandé un bilan de diarrhée(35);0,6% chez 1000 personnes avec de la diarrhée(36) ,et de 0,8% chez des personnes manipulant des aliments(36). Le taux de portage est plus important chez les personnes de l'entourage d'un cas de listériose (21%)(37) . La durée du portage est courte comme l'a montré une étude réalisée sur 3 volontaires qui ont eu des

prélèvements quotidiens de selles sur une période de un an (34). La proportion des 868 selles avec culture positive à *Listeria monocytogenes* était de 1,15% correspondant à une moyenne de 2 épisodes par an et par personne. La proportion de selles positives en PCR est de 3,57% correspondant à 16 épisodes de 1 jour (jour précédant et jour suivant avec selles négatives), 4 épisodes de 2 jours, un épisode 3 jours et un épisode de 4 jours.

Quelles sont les manifestations cliniques de la listériose ?

Les listérioses se manifestent sous forme invasive (avec passage de *Listeria monocytogenes* dans la circulation sanguine) et non invasive (essentiellement sous forme de gastroentérites fébriles). Le terme de «listériose» est communément utilisé pour qualifier la forme invasive. Les tableaux cliniques sont différents selon qu'il s'agit d'une listériose survenant chez une femme enceinte ou dans la période néonatale (listériose materno-néonatale) ou sans aucun lien avec la période périnatale (listériose non materno-néonatale). En France et sur la période 1999-2011, les listérioses non materno-néonatales sont beaucoup plus fréquentes (médiane : 202 cas/an ; entre 144 et 278 cas/an) que les listérioses materno-néonatales (médiane : 46 cas /an ; entre 37 et 67 cas/an) (38).

Chez la femme enceinte la listériose se manifeste par un syndrome grippal ou une fièvre isolée. Les troubles digestifs sont rares et les méningites exceptionnelles. Les fœtus s'infectent *in utero* par passage transplacentaire de la bactérie. Les conséquences sont graves : mort fœtale *in utero*, accouchement prématuré, infection néonatale. L'infection néonatale se manifeste généralement dans les 48 heures suivant l'accouchement par une septicémie néonatale ou une infection respiratoire. Les formes neuroméningées néonatales sont le plus souvent à début tardif, plus d'une semaine après la naissance. Ces formes tardives peuvent être d'origine nosocomiale (33). L'apport du typage dans ce type de situation est un élément déterminant pour conforter la suspicion de transmission nosocomiale.

Les listérioses non materno-néonatales invasives se manifestent principalement par une forme bactériémique et la forme avec infection du système nerveux central (forme neuro-méningée). La forme bactériémique se présente avec un tableau clinique de fièvre isolée, chez un malade immunodéprimé, ou avec une comorbidité à risque (ex: cirrhose hépatique). La forme neuro-méningée est la forme la plus fréquente chez les sujets immunocompétents. L'infection du système nerveux central se traduit par une méningite, une méningo-encéphalite ou plus rarement une atteinte encéphalitique sans atteinte méningée. Les signes cliniques des atteintes neurologiques de la listériose associent fièvre, troubles de la conscience, convulsions, déficits focaux y compris des paires crâniennes, syndrome cérébelleux et myoclonies. A l'examen, le liquide céphalo-rachidien est généralement perturbé. Il peut être stérile si le malade a été mis sous antibiotiques les jours précédant la ponction. Il peut être normal en cas de rhombencéphalite isolée.

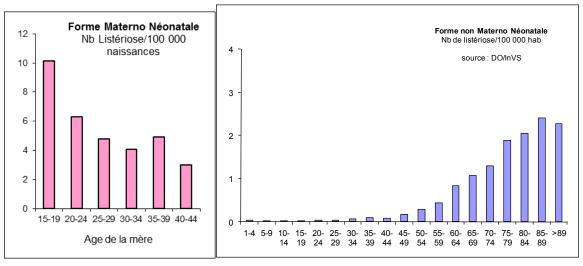
Il existe également des formes localisées de listériose où *Listeria monocytogenes* est isolée fortuitement dans un prélèvement. Ces prélèvements sont variés : ponction articulaire souvent chez une personne porteuse d'une prothèse articulaire (10), liquide d'ascite, prélèvement d'anévrysme ou de valve cardiaque. Il s'agit sans doute d'une localisation secondaire d'une bactériémie à *Listeria* passée inaperçue.

Les gastroentérites à Listeria sont rares. Les symptômes associent diarrhée, douleurs abdominales, fièvre, céphalées et myalgies chez des sujets immunocompétents ayant ingéré un inoculum élevé.

Epidémiologie

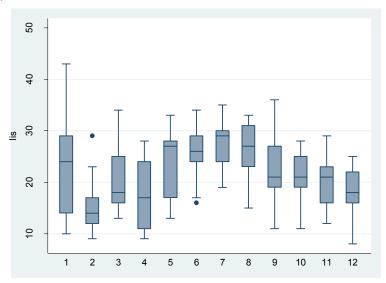
La listériose est une maladie rare dont l'incidence annuelle en France est de 0,45/100 000 hab. L'incidence augmente avec l'âge, en particulier après 60 ans. La listériose non materno-néonatale est plus fréquente chez les hommes que les femmes (sex-ratio H/F=1,5).

Figure 2: Incidence moyenne par classe d'âge des listérioses materno-néonatales et non materno-néonatales (France, 2008-2011) (38)



Il n'existe pas de variations d'incidence marquée selon les régions. On observe une saisonnalité avec une augmentation les mois d'été (mai-aout) et en janvier.

Figure 3: Distribution mensuelle du nombre de cas de listériose humaine sur une période de 12 ans (France, 1999-2011) (38)



Lecture du graphique :Le trait inférieur du rectangle correspond à la valeur du quartile Q1 (25% des effectifs), le trait horizontal intérieur : la médiane, le trait supérieur :3^{ème} quartile Q3. La moustache inférieure est la valeur minimum des données qui est supérieure à la valeur frontière basse Q1 -1,5*(Q3-Q1). Les valeurs situées en dehors des frontières sont des valeurs atypiques.

Comme d'autres infections d'origine alimentaire (salmonellose, infections à STEC (*Escherichia coli* productrice de shiga-toxine), les listérioses évoluent au plan épidémiologique sous un mode sporadique ou sous un mode épidémique. En revanche, contrairement aux salmonelloses, elles sont exceptionnellement à l'origine de toxi-infections alimentaires collectives (TIAC).

Le terme d'épidémie est employé devant une augmentation inhabituelle, d'une grande ampleur, du nombre de cas de listériose. Avant la mise en place d'une surveillance nationale, les épidémies étaient décelées lorsque cette augmentation était localisée à une zone et d'une ampleur telle qu'elles étaient repérées au niveau d'un hôpital. L'avènement d'une surveillance nationale permet de détecter des augmentations inhabituelles du nombre de cas sur le territoire national, augmentation qui n'aurait pas été identifiée localement, vu la rareté de cette infection. Généralement ces épidémies ont une source alimentaire unique (aliment produit sur un seul site de production) ou des sources multiples reliées entre elle (plusieurs établissements contaminés par la même source). Le plus souvent les méthodes de typage discriminantes montrent que les cas sont infectés par la même souche de *Listeria monocytogenes*.

On parle de listériose sporadique pour tous les cas de listériose qui ne peuvent pas être liés entre eux par la consommation d'un produit contaminé de la même provenance.

Les épidémies de listériose concernent peu de cas par rapport aux épidémies habituelles (grippe, gastroentérites). Les termes de « cas-groupés » ou de «cluster » sont parfois utilisés, en particulier lorsque le nombre de cas concernés est peu important. Le terme « bouffée épidémique » est également utilisé par analogie au terme anglais de « outbreak ». En France, une dizaine d'épidémies ou de bouffées épidémiques ont été investiguées entre 1992 et 2012. A ces épidémies s'ajoutent des « cas-groupés » avec un nombre de cas plus faible. Lorsque le nombre de cas reste faible, il y a souvent des présomptions mais pas d'éléments suffisants pour impliquer formellement un produit.

Au niveau mondial, une quarantaine d'épidémies avec plus de 5 cas ont été publiées. (cf tableau 1). Les charcuteries ont été à l'origine de 14 épidémies touchant près de 1000 personnes, dont certaines de grande ampleur (>350 cas au Royaume Uni, 279 cas en France, 108 cas aux USA). Les 12 épidémies liées à la consommation de fromages ont touché moins de personnes (500) et ont rarement dépassé 100 cas (142 aux Etats-Unis, 122 en Suisse). Les épidémies liées au poisson, crustacés, végétaux et fruits sont exceptionnelles (1 seule épidémie par produit) mais peuvent être importantes (146 cas liés à la consommation de melon aux Etats-Unis en 2011).

Tableau 1 : Epidémies de listériose avec formes invasives 1980-2011

Pays	Année		véhicule	référence	
Canada	1980	41	coleslaw (chou)	Schlech et al., 1983	(39)
USA	1983	49	lait pasteurisé	Fleming et al., 1985	(40)
USA	1985	142	fromage à pâte molle " mexican style	Linnan et al., 1988	(31)
Suisse	1983-1987	122	fromage à pâte molle	Bille, 1991	(41)
Royaume uni	1987-89	350	pâté	Mc Lauchlin et al., 1991	(41)
USA	1989	10	crevettes	Riedo et al, 1994	(42)
Australie	1990	9	pâté	Kittson et al., 1992	
France	1992	279	langue de porc en gelée	Goulet et al., 1993, Jacquet 1995	(43) (44)
France	1993	39	rillettes	Goulet et al., 1998	(45)
Suède	1994-1995	9	Truite " gravad "	Ericsson et al., 1997	(45)
France	1995	36	brie	Goulet et al 1995	(46)
France	1997	14	"Pont l'évèque", "Livarot"	Jacquet et al 1998	
USA	1998-9	108	hot dog, " deli meat "	Mead et al. 2006	(46)
Finlande	1999	25	beurre	Lyytikäinen et al,2000	(47)
France	1999	10	rillettes	De Valk et al ,2001	(48)
France	1999-2000	32	langue de porc en gelée, charcuterie	De Valk et al ,2001	(49)
USA	2000	8	turkey meat	Olsen et al, 2005	(50)
USA	2001	13	fromage pâte molle mexicain	Mac Donald et al, 2005	(51)
Canada	2002	17	fromage thermisé	Gaulin et al,2003	(52)
France	2002	11	spredable sausage	InVS	(4)
USA	2002	54	charcuterie de dinde	Gottlieb et al,2006	(1)
Royaume uni	2003	17	beurre	HPA	
Royaume uni	2003	5	sandwich (même usine)	Dawson, 2006	(53)
Suisse	2005	10	fromage pate molle pasteurisé (tomme)	Bille et al , 2006	(54)
Brésil	2006-7	6	cuisine hôpital	Martins et al,2010	(55)
Allemagne	2006-7	50	fromage	Koch et al, 2010	(56)
USA	2007	5	lait pasteurisé		
Royaume uni	2007		sandwichs	MMWR;57:1097-1100,2008 Little, Barret, 2008	(57)
Allemagne	2007	9	saucisses, hôpital	Winter et al, 2009	(58)
Norvège	2007	12	camembert, hôpital	Johnsen, 2010	(59)
Canada	2008	38	fromage pasteurisé	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	(3)
			<u> </u>	Gaulin et al,2012 site Web agence	` ,
Canada	2008	56	charcuterie	canada10/12/2008	(0.0)
Autriche, Allemagne	2009-10	34	fromage	Fretz, Avril 2010	(60)
USA	2009	8	fromage mexicain pasteurisé	Jackson et al, 2010	(61)
Danemark	2009	8	suspicion viande	Smith, 2011	(62)
USA Louisianne	2010	8	fromage de tête	MMWR April 8 2011	
USA	2011	146	melon	CDC dec 8,2011	

fromages

produits carnés

1.1 Reconnaissance de la listériose comme maladie d'origine alimentaire à potentiel épidémique

La listériose a d'abord été considérée comme une zoonose, les premières identifications de la bactérie Listeria ayant été faites chez le lapin et le cobaye. La description de la maladie chez l'homme quelques années plus tard, la fait reconnaitre ensuite comme anthropozoonose, avec une transmission directe de l'animal à l'homme. Ce n'est qu'en 1985, que la transmission à l'homme par l'alimentation a été clairement établie. Il s'est donc écoulé près de 60 ans entre la découverte de cette bactérie et la reconnaissance des aliments comme le mode principal de transmission de la maladie chez l'homme.

1.1.1 Apport des épidémies pour reconnaître la listériose comme une maladie d'origine alimentaire

La première épidémie de listériose au cours de laquelle la transmission alimentaire est évoquée chez l'homme est survenue en Allemagne (Halle) dans les années 60 (63). Elle a concerné 271 personnes dont plus de 90% de femmes enceintes et de nouveau-nés. Elle a provoqué plusieurs dizaines d'avortements et de naissances d'enfants mort-nés. L'origine de cette épidémie n'avait pas été identifiée mais la consommation de lait cru contaminé avait été suspectée.

Dans les années 70, les vétérinaires avaient fait un lien entre alimentation et listériose animale en constatant des épidémies de listériose chez des bovins alimentés avec du foin conservé dans des silos (ensilage) (64). Des analyses avaient montré que les conditions d'ensilage de mauvaise qualité (ph>5,5; oxygénation) créaient un milieu favorable à la multiplication des listeria.

1.1.1.a) Epidémie française de 1975

La seconde épidémie importante de listériose au cours de laquelle la transmission alimentaire est évoquée a été décrite en France en 1977 par Carbonelle (65). Cette épidémie limitée géographiquement à deux départements (Mayenne et Maine et Loire) a été identifiée en 1975 devant l'explosion soudaine du nombre de cas observés à Angers et à Laval qui est passé de 15 cas/an à 113 cas en 1975, puis est retombé à 54 cas en 1976. Le taux d'attaque était de 12,7 cas/100 000 hab. en 1975 et de 6,1 cas/100 000 hab en 1976. Parmi les 167 cas identifiés sur ces 2 années, 128 (76%) étaient des listérioses materno-fœtales qui ont donné lieu à 18 avortements et 92 accouchements prématurés. L'analyse systématique des placentas des femmes ayant eu un avortement spontané lors du premier semestre de grossesse avaient identifié 7 cas de listériose dans les 4 premiers mois de grossesse. Cette observation allait à l'encontre de la publication de Potel qui affirmait que la listériose n'affectait pas les embryons de moins de 5 mois. Les 39 autres cas de listériose identifiés sur cette période étaient majoritairement des formes neuroméningées (28 cas).

La quasi-totalité (93/96) des souches de *Listeria monocytogenes* typées par le Pr Seeliger, microbiologiste allemand expert de cette bactérie, étaient du sérogroupe 4b. Le typage réalisé secondairement par le Pr Audurier a montré que les souches étaient du même lysotype (13).

L'analyse géographique montrait que les cas étaient dispersés sur les 2 départements sans regroupement net à un seul endroit. Des recherches de Listeria avaient été réalisées dans l'entourage du malade, chez les animaux et dans l'alimentation du bétail. Ces analyses avaient été peu concluantes puisqu'une seule souche de *Listeria*, d'un sérogroupe différent de celui des malades, avait été isolée dans les 77 coprocultures d'animaux et deux souches de *Listeria monocytogenes* sur les 43 ensilages testés. Les hypothèses explorées à l'époque, transmission par l'animal et consommation d'eau contaminée, avaient été infirmées par l'enquête.

Le Ministère de l'Agriculture avait été sollicité alors pour voir si l'on observait une augmentation analogue chez l'animal (Annexe 4).

Dans la discussion de l'article rapportant cette épidémie, Carbonelle avait conclu en s'appuyant sur les résultats de l'investigation (aucun lien entre un animal et un cas humain n'avait été établi) que les *Listeria* n'étaient pas l'agent d'une anthopozoonose. Il fait le constat que « les listérioses humaines et animales évoluent sur des mode très semblables dans lesquels la contamination digestive doit avoir son importance ». Pour argumenter cette constatation ils s'appuient sur un certain nombre d'études réalisées :

-chez l'animal : l'animal consommateur de foin conservé dans un ensilage de mauvaise qualité pouvait être contaminé massivement, devenir porteur du germe et parfois faire une maladie

-sur les aliments : *Listeria monocytogenes* pouvait se multiplier dans les viandes, les œufs et le lait et survivre dans les abats et les végétaux,

-sur le portage digestif humain (autour de 1% de coprocultures positives dans la plupart des études) : le portage existe mais sa durée est brève et les listeria ne constituent pas un germe résidant de la flore intestinale.

Selon lui, la contamination digestive à partir d'aliments, observée chez l'animal, pouvait être transposée à l'homme et être à l'origine d'infection dans certaines conditions (diminution de l'immunité à médiation cellulaire, modifications de la flore intestinale, présence de lésions intestinales pouvant être provoquées par des virus). Cette hypothèse allait être confortée au début des années 1980 par l'investigation épidémiologique de nouvelles épidémies.

1.1.1.b) Epidémie canadienne de 1982

Dans les années 80, les méthodes d'épidémiologie analytique ont été introduites pour identifier les sources d'épidémies. Ainsi les Centers for Diseases Control d'Atlanta (USA) ont été sollicités en 1982 pour investiguer une épidémie de 41 cas de listériose (34 cas périnataux et 7 autres cas présentaient une forme méningée) survenue dans la région d'Halifax (Canada) (39).

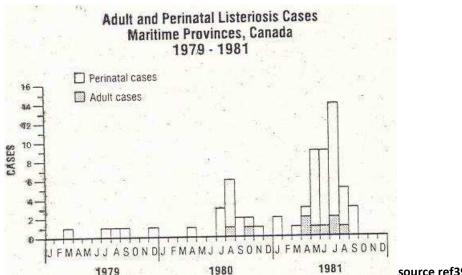


Figure 4: Courbe épidémique de l'épidémie de listériose d'Halifax (Canada, 1981)

L'enquête a impliqué un produit (une salade de choux « coleslaw ») au moyen d'une enquête castémoins. Pour chaque cas, quatre témoins ont été sélectionnés. Pour les formes périnatales, 2 témoins appariés sur la date d'accouchement de la mère (le nouveau-né précédant et le suivant) et 2 témoins appariés sur le poids de l'enfant. Pour les autres cas, les témoins étaient des sujets hospitalisés en traumatologie. Les interrogatoires alimentaires portaient sur la consommation d'aliments sur les 3 mois précédant la maladie.

Tableau 2 : Etude cas-témoins de la consommation alimentaire lors l'épidémie de listériose d'Halifax : aliments consommés plus fréquemment par les cas que les témoins en analyse univariée et multivariée

ANALYSIS	ODDS RATIO	P VALUE *
Univariate		AGNOSTI CONTRACTOR OF THE CONT
Radishes	2.28	0.03
Coleslaw	2.67	0.02
Both	3.28	0.01
Multivariate		
Radishes	1.93	0.07
Coleslaw	2.31	0.04

Cette hypothèse, paraissait vraisemblable vues les conditions de culture de ce choux dans une ferme qui hébergeait des ovins contaminés par listeria. De plus, une souche de listeria du même lysotype avait été isolée à partir d'un choux prélevé dans le réfrigérateur d'un patient. L'enquête n'avait cependant pas isolé de listeria chez le producteur. Les conclusions de cette enquête épidémiologique n'avaient pas convaincu l'ensemble de la communauté scientifique, notamment les microbiologistes et les professionnels de l'agroalimentaire, de la place des aliments dans la transmission de la listériose.

1.1.1.c) Epidémie californienne de 1985

Ce n'est qu'en 1985, lors d'une épidémie d'une centaine de cas survenue en Californie qu'ont été réunis tous les éléments permettant d'impliquer formellement un aliment comme vecteur de la transmission de la maladie (31).

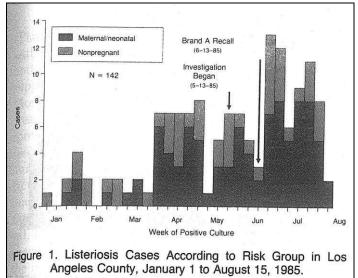


Figure 5: Courbe épidémique de l'épidémie de listériose de Los Angeles (USA, 1985)

source ref 31

Une première enquête cas-témoins avait été réalisé sur 39 cas materno-neonatals et 39 témoins appariés. Les critères d'appariement étaient l'âge, le terme de la grossesse, et le groupe ethnique. L'analyse montrait une association entre le fait d'avoir une listériose et la consommation de fromage de type mexicain (OR=5,5, IC95%:1,2-24,8). La seconde enquête était axée sur les marques de fromages consommées. Une seul marque (marque A) était associée à la listériose.

Tableau 3 : Etude cas-témoins de l'épidémie de listériose de Los Angeles : marque de fromage consommée plus fréquemment par les cas que les témoins appariés (analyse univariée)

Brand of Cheese	Odds Ratio	95% Confidence Interval	% of Cases Reporting Consumption
Α	8.5	2.4-26.2	77
В	1.6	0.2-12.9	38
С	1.5	0.1-26.6	21

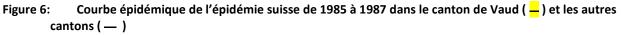
source ref31

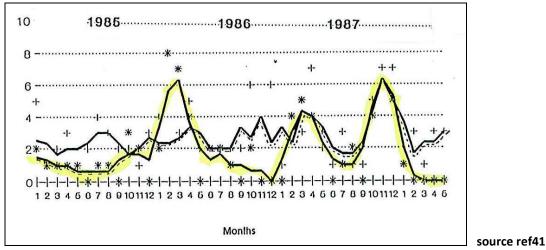
Au cours de cette épidémie, les souches épidémiques de *Listeria monocytogenes* (souche de Lm du même lysovar que celle des malades) ont été isolées, dans du fromage de la marque A, prélevé chez les malades, à la distribution, et dans l'environnement de l'usine, ce qui signifiait que la contamination avait eu lieu à la production.

A la suite de cette investigation, qui confirmait le rôle majeur des aliments dans la transmission de la listériose, les USA ont instauré la norme « zéro listeria » sur les fromages et ont imposé cette norme aux fromages importés. Dès 1986, les pays exportateurs de fromage comme la France ont dû contrôler les entreprises qui exportaient du fromage aux USA et ajouter la recherche de *Listeria monocytogenes* au protocole d'agrément à l'exportation.

1.1.1.d) Epidémie Suisse de 1984-1987

A la même époque, la Suisse connaissait également une crise sanitaire « Listeria ». De 1984 à 1987, on assistait chaque hiver à une recrudescence de cas de listériose dans le canton de Vaud, sans en comprendre l'origine (41).





Au bout de 2 ans la possibilité d'une contamination de l'homme par du vacherin avait été évoquée. Suite à une épidémie de salmonellose, les autorités suisses avaient imposé pour la fabrication du vacherin des mesures de prévention du risque sanitaire dont la pasteurisation du lait. Toutefois, l'épidémie de listériose perdurait pendant les 6 mois de production du vacherin.

Ce n'est qu'au bout de 4 ans, après avoir réalisé des centaines de prélèvements sur plus de 200 types d'aliments, que la source de l'épidémie a été identifiée en 1987. Le vacherin Mont d'or a été impliqué à la suite d'une enquête cas-témoin et de l'isolement de *Listeria monocytogenes* sur plusieurs prélèvements de vacherins Mont d'or, affinés dans des établissements différents. La souche de *Listeria monocytogenes* épidémique se serait propagée d'une cave d'affinage à l'autre par le cerclage en bois du fromage.

A la suite de la décision des autorités suisses de suspendre la production de vacherin, une crise médiatique de grande ampleur a mis « *Listeria* » sur le devant de la scène. En novembre 1987, France-Soir titrait : « Deux-cent français victimes du fromage qui tue ». Dès lors l'affaire prend des allures de crise sanitaire, politique et économique (Annexe 1). Cette crise qui a eu des conséquences économiques importantes pour l'industrie laitière française, a conduit les pouvoirs publics français à élargir le contrôle ciblant la *Listeria* à l'ensemble de la filière

En conclusion, les enquêtes cas-témoins utilisées dans plusieurs épidémies de listériose survenues dans les années 1980 ont permis d'identifier des aliments dont la contamination a été confirmée par l'isolement de la souche épidémique. Ces épidémies et leur investigation ont montré l'importance de la transmission alimentaire dans l'épidémiologie de la listériose humaine.

1.1.2 Les premiers pas de la surveillance de la listériose en France

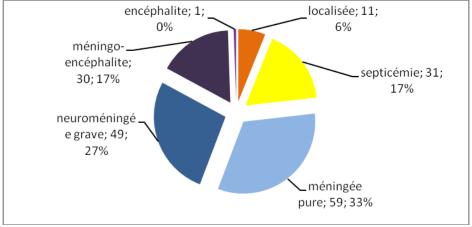
1.1.2.a) Etudes nationales sur la listériose en France avant 1980

Deux études avec recensement de cas de listériose au niveau national ont été réalisées en France avant 1980. La première étude a été réalisée sur la période 1958-69 par Burdin, infectiologue à Nancy qui a recensé 679 cas publiés en France sur une période de 12 ans (66).

La deuxième étude a été réalisée sous l'impulsion de la société française de pathologie infectieuse dans la continuité de celle de Burdin, de janvier 1970 à juin 1975 par Humbert, infectiologue à Rouen, avec la collaboration de services cliniques et des microbiologistes de la plupart des centres hospitaliers universitaires de France. Sur cette période de 5 ans et demi, 1021 cas ont été recensés (779 femmes enceintes ou nouveau-nés de moins de 1 mois, 19 enfants âgés de 1 mois à 15 ans, et 223 adultes) (67). Parmi ces cas tous confirmés sur le plan microbiologique, 824 (81%) ont été documentés sur le plan épidémiologique et clinique. En regroupant les listérioses maternonéonatales (MN), où dans 29 cas un dossier a été complété pour la mère et l'enfant, on obtient 601 cas MN et 194 cas non materno-néonatales documentés.

Parmi les 194 listérioses non MN, 181 ont été en classées selon leur forme clinique : septicémie, localisée et neuroméningée réparties en 4 sous- groupes : méningée pure, méningo-encéphalitique avec signes neurologiques, grave neuroméningée et encéphalitique pure, exceptionnelle.

Figure 7: Répartition des formes cliniques des 181 cas de listériose non materno-néonatale recensés par Humbert (France, 1990-95) (67)



Les auteurs espéraient que cette étude allait permettre d'élucider ce qu'ils qualifiaient « l'irritant mystère épidémiologique des listérioses humaines ». L'analyse épidémiologique a exploré la répartition temporo-spatiale et les modes de contamination possibles (par l'animal, alimentaire, interhumaine, intrahospitalière). Très peu de résultats ont pu être tirés de cette analyse épidémiologique, si ce n'est une répartition géographique plutôt dans le nord et le sud-ouest de la France, une majorité de cas observés en zone urbaine et pas d'éléments sur le mode de transmission. La contamination alimentaire n'a été évoquée qu'à une seule occasion lors de la survenue d'un cas

de listériose néonatale et d'un avortement infectieux dans la même famille. Les 2 mères avaient participé un mois avant au même repas et avaient consommé de la viande d'une brebis qui avait récemment avorté (la listériose provoque des avortements chez le mouton).

La contamination hospitalière a été évoquée à 2 reprises à la maternité : contamination d'un nouveau-né en salle de travail ou par l'incubateur qui avait servi au transport de 2 prématurés dont l'un était atteint de listériose. Pour 3 cas de listériose néonatale avec 2 listérioses à début retardé, le lien épidémiologique était la même sonde d'aspiration qui avait servi à la désobstruction pharyngée des 3 nouveau-nés.

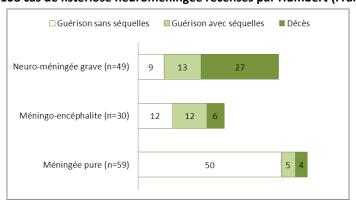
Si cette étude a été très décevante sur le plan épidémiologique, elle a été d'un intérêt majeur pour décrire les profils cliniques et le pronostic de cette infection selon les différentes formes cliniques.

Chez la femme enceinte, elle a montré :

- le caractère peu spécifique de l'infection qui rend son diagnostic difficile et justifie l'hémoculture systématique en présence de tout épisode fébrile maternel
- les conséquences graves de l'infection maternelle par l'interruption souvent prématurée de la grossesse (287 des 500 nouveau-nés sont nés avant 38 semaines de gestation) ou une infection du fœtus et du nouveau-né qui peut provoquer la mort *in utero* ou dans les premières heures de vie. Au total, 17 morts *in utero* et 167 décès sur 500 naissances vivantes ont été recensés.

Pour les formes cliniques neuroméningées, le pronostic est lié à la forme clinique : forme méningée pure (forme la plus fréquente avec le meilleur pronostic: 85% de guérison sans séquelles), forme méningo-encéphalitique (40 % de guérison sans séquelles), forme grave neuroméningée avec un taux élevé de létalité (55%). La létalité globale des formes neuroméningée est de 27%.

Figure 8: Evolution des 108 cas de listériose neuroméningée recensés par Humbert (France, 1990-95) (67)



Dans les formes septicémiques, le terrain du patient (existence de comorbidité) joue un rôle majeur. Les patients avec forme septicémique avaient tous une pathologie préexistante à la listériose. En raison de leur lourde létalité (68%), les auteurs se sont interrogés sur la responsabilité de la listériose comme cause directe de la mort des formes septicémiques.

1.1.2.b) Création d'un CNR des listeria et mise au point de la lysotypie

Les publications en 1977 de la première grande étude sur 824 cas de listériose documentés en France, et en 1978 de l'épidémie d'Angers, avaient alerté la communauté scientifique (65) (67). En 1982, l'Académie de Médecine avait publié un avis indiquant la nécessité de sensibiliser les pouvoirs publics en vue d'une meilleure connaissance des affections et des contaminations par *Listeria*. C'est dans ce contexte que le Centre National de Référence (CNR) des Listeria a été créé par le Ministère de la Santé en 1982, au CHU de Nantes sous la direction du Pr Courtieu. Un des objectifs de ce CNR était de centraliser les souches de *Listeria* responsables de cas de listériose afin de pouvoir les typer. Le sérotypage réalisé à cette époque permettait de répartir les souches de *Listeria monocytogenes* isolées chez l'homme en 4 groupes : 4b, 1/2a,1/2b et 1/2c.

Dans les années 80, une méthode de typage de la Listeria au moyen de phages (la lysotypie) venait d'être mise au point. La lysotypie permettait de répartir les souches en près de 100 sous-types qualifiés de lysotypes. Le professeur Audurier, à l'origine de l'application de cette méthode pour Listeria, avait été sollicité par le CDC d'Atlanta pour typer les souches de listeria isolées lors des épidémies canadienne et californienne (68). L'utilisation de la lysotypie avait été déterminante pour impliquer devant les tribunaux le fromage comme source de l'épidémie de Californie.

En 1987, un laboratoire de lysotypie des *Listeria* a été créé à l'Institut Pasteur sous la direction de J. Rocourt. Une collaboration s'installe alors entre ce laboratoire et le CNR, avec transmission régulière à l'Institut Pasteur des souches de Listeria reçues au CNR de Nantes. Une synthèse annuelle de l'activité de ces deux laboratoires est publiée conjointement chaque année dans le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire (BEH).

1.1.2.c) Surveillance de la listériose en France à partir de 1984

La première étude permettant d'estimer l'incidence de la listériose en France a été réalisée en 1984 par le laboratoire national de la santé (LNS) (69). Un recensement rétrospectif avait été réalisé auprès des 422 laboratoires de microbiologie hospitaliers répertoriés en France. Au total, 630 listérioses avaient été rapportées par des laboratoires représentant 78% du parc hospitalier français. L'incidence annuelle observée de 1,1 cas/100 000 habitants, était estimée en tenant compte du taux de participation, à 1,4 cas/100 000 hab avec 56% des cas identifiés chez une femme enceinte ou un nouveau-né. L'incidence ainsi estimée paraissait particulièrement élevée par rapport à celles rapportées par les autres pays européens.

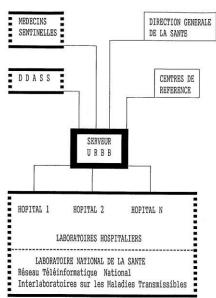
Le renouvellement de cette étude en 1986 (2,0 cas/100 000 hab.), 1987 (1,7 cas/100 000 hab.) (70), en 1988 (1,4/100 000 hab.) avait conforté ce niveau élevé d'incidence de la listériose en France, bien supérieur à celui des autres pays européens. Cependant, aucun pays n'avait de système permettant de recenser l'exhaustivité des cas ou au moins d'en estimer la représentativité. Les USA ont été le premier pays à réaliser une étude populationnelle permettant d'estimer l'incidence (71). Dans cette étude réalisée en 1986 dans 6 états, l'incidence de la listériose était de 0,7 cas/100 000 hab contre 2,0 cas 100 000 hab en France la même année. Après la crise épidémique du vacherin, la Suisse, où

l'incidence avait atteint 5 cas/100 000 hab. dans le canton de Vaud, avait mis en place une surveillance nationale. En 1988 et 1989, l'incidence rapportée en Suisse était de 0,4 cas/100 000 hab. Il semble donc qu'à cette époque l'incidence en France était nettement supérieure à celles des autres pays.

A la suite des évènements de Californie et de Suisse, il paraissait important de disposer d'un système de surveillance capable de détecter les épidémies et de les investiguer. C'est dans cette optique qu'en 1986, à l'initiative du Pr. Audurier et de V. Goulet du Laboratoire national de la santé (LNS), un groupe réunissant le Pr Courtieu responsable du CNR des Listeria, B. Hubert de la Direction Générale de la Santé (DGS), P. Dehaumont du Ministère de l'Agriculture, J. Rocourt de l'Institut Pasteur, avait mis au point un protocole d'intervention lors de cas groupés de listérioses. Ce groupe s'était constitué en une association sous le nom de GEDIL (Groupe d'études des infections à Listeria). Le protocole d'investigation définissait le rôle d'alerte des médecins cliniciens et des microbiologistes. Ce protocole a été diffusé aux Directions Départementales Actions Sanitaires et Sociales (DDASS) par une circulaire de la DGS du 28 mars 1989 (Annexe 5).

Le réseau téléinformatique national interlaboratoires sur les maladies transmissibles, crée en 1987 par le LNS, avec une mission de surveillance et d'alerte était l'un des partenaires les plus actifs de ce dispositif. Les microbiologistes hospitaliers de ce réseau déclaraient par minitel, au cas par cas, l'isolement d'une souche de *Listeria monocytogenes*. Ce réseau faisait partie intégrante du réseau national sur les maladies transmissibles (RNTMT) mis en place en 1986 par le Pr Valleron (unité Inserm URBB) (Annexe 6). La rétro-information était accessible à tous les participants du RNTMT. Le but du RNTMT, réseau très innovant, développé plus de 10 ans avant la généralisation d'internet, était de favoriser la circulation d'information entre les différents partenaires du réseau (72).

Figure 9: Les différents partenaires du réseau national sur les maladies transmissibles mis en place par l'Inserm (Unité URBB) en 1986



Le réseau interlaboratoires avait deux objectifs : la « bactériosurveillance « (surveillance en continu des infections à méningocoques et à Listeria) et de «bactériovigilance » (déclaration par les biologistes de toute situation inhabituelle susceptible d'avoir des répercussions sur la santé de la population).

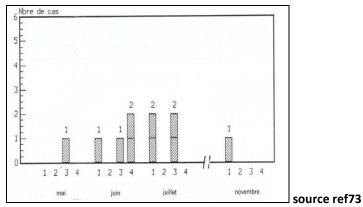
Le protocole d'investigation des cas groupés de listériose prévoyait un circuit rapide d'identification des souches et avait défini une méthode pour réaliser, si besoin, une enquête cas-témoins afin d'orienter les services vétérinaires pour les prélèvements alimentaires. Le LNS était chargé de coordonner l'enquête cas-témoin.

49 LYSOTYPIE Recensement des cas SEROTYPIE IMPRESSION RESEAU TELEMATIQUE CENTRE DE REFERENCE D'EPIDEMIE Pr COURTIEU Mme ROCOURT 2 cas groupés dans un même hopital ALERTE HASE 1 CAS + TEMOINS LYSOTYPIE DGS DDASS LNS SOUCHES AVEC LYSOTYPES IDENTIQUES HASE 2 QUESTIONNAIRE 2 RECHERCHE D'AUTRES CAS Approfondissement du Questionnaire 1 LYSOTYPLE HASE 3 RECHERCHE DANS ALIMENTS

Figure 10: Les différentes phases du protocole d'intervention des cas groupés de listériose (LNS-DGS 1987)

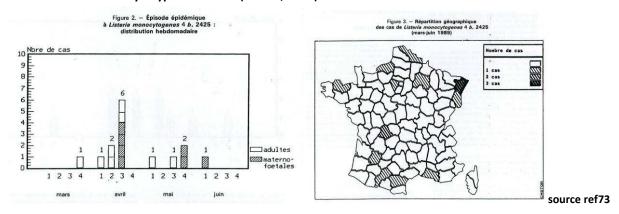
Deux groupements de cas ont ainsi été investigués mais sans identifier un aliment à l'origine de ces cas. Dans la première investigation concernant 10 cas materno-neonataux groupés géographiquement sur 3 départements, l'enquête cas-témoin a identifié 2 aliments suspects : une crème fraiche consommée crue et du Brie. Les prélèvements réalisés par les services vétérinaires n'ont pas permis d'isoler une souche du même lysotype que celle des cas (73) .

Figure 11: Courbe épidémique de 10 cas de listériose groupés en région parisienne (France, 1988)



Dans la deuxième investigation, les 15 cas étaient distribués sur 12 départements différents mais groupés dans le temps. Les souches étaient d'un lysotype rarement identifié. L'étude cas-témoin n'avait pas permis de conclure.

Figure 12: Courbe épidémique et répartition géographique de 15 cas de listériose contaminés par une souche de listériose d'un lysotype inhabituel (France, 1989)

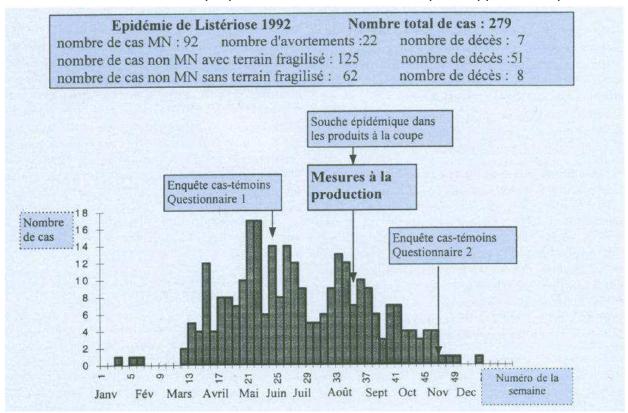


Dans l'article du BEH relatant ces investigations, B. Hubert chargé de ce dossier à la DGS, conclut que bien que ces 2 enquêtes n'aient pas abouti, « ce système d'alerte se révèlera de grande utilité si une épidémie de l'ampleur de celles décrites en Suisse ou en Californie devait survenir en France ». C'était prémonitoire!

1.1.3 L'épidémie historique de 1992 (279 cas)

Cette épidémie est historique autant par le nombre de cas (279 cas), que par sa durée (10 mois) et la prise en compte du « risque *Listeria* » par les pouvoirs publics. Cette épidémie a été le fondement d'une collaboration inter-administration efficace et a accéléré la création du RNSP en 1992.

Figure 13: Epidémie de listériose à lysovar 2839/2425/3274/2671/47/108/340, France : Mars-Décembre 1992 avec 92 cas materno-neonatals (MN) et 187 cas non materno-neonatals (non MN) (source ref74)



L'alerte a été donnée fin mai 1992 par l'Institut Pasteur (J Rocourt) à la DGS et au LNS, sur le constat de 30 cas de listériose infectés par une souche du même lysovar (lysovar 2839/2425/3274/2671/47/108/340), survenus depuis le 18 mars 1992. Les cas ont été investigués immédiatement avec le questionnaire de la circulaire DGS du 28 mars 1989 (Annexe 5).

Une cellule de crise est mise en place le 2 juin avec la DGS, le LNS, l'Institut Pasteur et la Direction Générale de l'Alimentation. Il est convenu que les directions des services vétérinaires (DSV) effectuent, sur demande des DDASS, des prélèvements dans les réfrigérateurs des malades. Un courrier est adressé à l'ensemble des biologistes hospitaliers leur demandant de transmettre au CNR de Nantes toutes les souches de Listeria isolées depuis le début de l'année, et de signaler tout nouveau cas (Annexe 7).

Le 12 juin, il est décidé de mener une enquête cas-témoin, avec un questionnaire établi en tenant compte des 20 premiers interrogatoires de cas, et des données récentes sur la contamination des aliments par *Listeria monocytogenes* (Annexe 8). Pour chaque cas, deux témoins sont choisis selon le protocole diffusé dans la circulaire DGS du 28 mars 1989 (Annexe 5).

Devant la progression de l'épidémie, la Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) est saisie. Il lui est demandé le 23 Juin d'effectuer des prélèvements dans les lieux d'achat des malades.

Le 25 juin, le Directeur Général de la Santé (Pr Jean François Girard) organise un point presse pour la presse médicale (Annexe 6) dans le but d'informer les médecins de cette épidémie et de promouvoir la diffusion de recommandations auprès des sujets à risque. A cette date, 99 cas avaient été identifiés dont 20 décès et 5 avortements (Annexe 9).

Pour identifier plus rapidement les cas épidémiques, un nouveau courrier est adressé aux microbiologistes leur demandant d'envoyer leurs souches de Listeria directement à l'Institut Pasteur (Annexe 10).

Le 25 Juillet, l'épidémie compte 147 cas dont 32 décès et 8 avortements. Une circulaire émanant des 3 ministres concernés par l'investigation (Santé, Agriculture, Economie et Finances) est envoyée aux préfets (Annexe 11). Cette circulaire précise le rôle de chaque service déconcentré émanant de ces 3 ministères, en demandant au préfet d'assurer la coordination de leurs actions. Il est précisé la nécessité d'assurer une permanence pendant cette période de vacances. Enfin il est demandé d'informer les producteurs de produits alimentaires afin qu'ils intensifient les contrôles et les vérifications auxquels ils sont tenus en application de l'article 11-4 de la loi modifié du 1er août 1985. Cet article de loi indique que les professionnels sont responsables de la sécurité sanitaire des produits qu'ils mettent en vente. Un courrier est également envoyé au groupement national des hypermarchés les invitant à envoyer à l'Institut Pasteur, les souches de Listeria isolées dans le cadre des contrôles réalisées sur les aliments en vente dans leurs établissements (Annexe 12).

Durant toute l'investigation, des réunions de la cellule de crise ont lieu régulièrement avec des représentants des 3 ministères qui remontent les informations du terrain, du LNS qui coordonne l'enquête cas-témoins, et de l'Institut Pasteur qui fait le bilan de souches de listeria reçues.

Les premiers aliments contaminés par la souche épidémique (souche *Listeria monocytogenes* lysovar 2839/2425/3274/2671/47/108/340) sont identifiés fin Août. Ce sont essentiellement des produits de charcuterie (pâté, jambon à la coupe) prélevés dans les stands à la coupe des supermarchés. Il est alors décidé de procéder à des prélèvements sur des produits identiques encore conditionnés dans leur emballage d'origine.

Le 11 septembre lors d'un nouveau communiqué de presse, le DGS recommande aux personnes à risque d'éviter de consommer en l'état les produits de charcuterie cuite tranchés sur les lieux de vente (Annexe 13).

Fin septembre, la souche épidémique est identifiée dans plusieurs produits de charcuterie conditionnés dans leur emballage d'origine, provenant d'une dizaine d'établissements différents (Annexe 14). Il est alors décidé de procéder à une inspection de tous les établissements concernés. L'épidémie a commencé à décliner en octobre et novembre et s'est terminée en décembre.

L'enquête épidémiologique influencée par les dernières épidémies de Californie et de Suisse, s'était d'abord orientée vers des fromages. Cette piste a été rapidement écartée lors de l'enquête castémoin, les témoins étant de plus grands consommateurs de fromages que les cas. Les malades, quant à eux, étaient quasiment tous des consommateurs de charcuterie. L'enquête cas-témoin avait donc permis d'orienter les prélèvements vers la charcuterie.

Tableau 4 : résultats de la première enquête cas-témoin de l'épidémie de 1992

	Analyse statistique (cas appariés)				
- 24	Malades n = 144	Témains n = 288	Mantal-Hænzel		
	9/a	9/6			
	97,9	94,8	0,26		
coupe	89,5	84,7	0,17		
	63,2	54,2	0,07		
	26,6	27,1	0,91		
	92,3	90,6	0,56		
	93,8	94,1	0,58		
croûte fleurie	70,1	80,9	0,02		
roûte lavée	21,5	26,4	0,26		
n cuite	42,4	38,5	0,44		
e	79,2	82,6	0,38		
	43,8	51,0	0,15		

source ref43

Lorsque les résultats des investigations se sont portés sur les produits de charcuterie « à la coupe », une nouvelle enquête épidémiologique a été réalisée. Cette enquête était focalisée sur les charcuteries vendues dans les stands « à la coupe ». Une liste détaillée de tous les produits pouvant être tranchés à l'étal a été soumise au malade (Annexe 15). A partir des premiers interrogatoires, un deuxième questionnaire a été établi avec quelques aliments considérés comme suspects d'être à l'origine de l'épidémie.

Au mois de décembre, les cas et leurs témoins ont été à nouveau sollicités pour un questionnaire ciblé sur les produits en gelée. Au 8 janvier 1993, 76 malades et 99 témoins ont été interrogés. La langue de porc apparait très significativement liée à la maladie (OR : 8,4 IC95% : 2,8-25,9). Fin janvier, l'interrogatoire de 140 malades et 164 témoins conforte ce résultat (43).

Tableau 5 : analyse de la deuxième enquête cas-témoin appariée (140 cas-164 témoins) impliquant la consommation de langotine avec stratification sur la forme clinique de listériose (France, 1992)

	Analyse stratifiée selon la forme de listériose							
	Langue de porc en gelée			rc	Mantel- Hænzel	Odds ratio avec appariement		
	Malades		Témoins		p	0.R.	I.C.	
	N	%	N	96	1			
Forme maternelle/néonatale	60	60.0	82	6.1	< 0.00001	16.8	(3,8-73,7)	
Autres formes :					11 11 11			
Total	80	37,5	82	11.0	< 0,0001	5	(1,6-15,9)	
Sans pathologie sous-jacente	44	50,0	52	9,6	< 0,0001	9,5	(2,1-45,0)	
Avec pathologie sous-jacente	36	22,2	30	13,3	0.35	1.4	(0,2-10,0)	

source ref43

Le 15 Février, le DGS réunit la presse pour annoncer la fin de l'épidémie (diminution de cas à partir de septembre et plus de cas depuis deux mois) et la création du Réseau National de Santé Publique (RNSP) localisé à Saint-Maurice (Annexe 16). Il était prévu que le Ministre de la Santé, Bernard Kouchner, tienne cette conférence de presse sur le site de l'hôpital de Saint-Maurice pour lancer le RNSP qui venait de s'y installer. Finalement B. Kouchner retenu à Sarajevo n'était pas présent et la conférence de presse s'est tenue à la DGS en présence du Pr J-F Girard, Directeur Général de la Santé et du Pr Jacques Drucker, nouveau directeur du RNSP, et des représentants des 2 autres ministères.

Listériose : la langue de porc en gelée coupable

La listériose, dont le premier cas avait été observé le 18 mars 1992, a été provoquée par la consommation de langue de porce neglée. Cette épidémie, qui a fait 63 morts et entraîné 22 avortements, semble terminée. Le ministère vient d'annoncer qu'aucur cas n'a été identifié depuis le 23 décembre. page 23

Jean-François Girard, directeur général de la Santé. L'alerte fut donnée le 22 mai 1992. Une cellule de crise fut mise en place dès le 2 juin.



Les « détectives » de la santé publique

La surveillance et l'alerte : deux mots définissent les missions du Réseau national de santé publique, mis en place, l'été dernier, par Bernard Kouchner. « Nous sommes des praticiens de la prévention », explique le Pr Jacques Drucker qui anime le réseau de Saint-Maurice. « L'épidémie de listériose n'a puêtre contrôlée que grâce à des mesures préventives, adaptées au fur et à mesure que progressait l'enquête épidémiologique. »

La Listeria a constitué la première « bataille » du réseau. Même s'il a été créé quelques mois après le début de l'épidémie, c'est à lui qu'est revenue la coordination des investigations, en lien avec l'Institut Pasteur et les trois ministères concernés (Consommation, Agriculture, Santé).

gestion des bases d'information épidémiologique. Dès à présent, il est investi dans la surveillance des maladies transmissibles à déclaration facultative. Priorités du moment : un système d'alerte sur la coqueluche. Il mène une réflexion qui pourrait déboucher sur une amélioration de la couverture vaccinale. L'équipe de Jacques Drucker travaille aussi sur les hépatites C. La question de son dépistage est notamment posée. Dans les mois qui viennent, le Réseau de Saint-Maurice devrait enfin proposer un nouveau système de surveillance de la tuberculose : « Celle que l'on rencontre aujourd'hui n'est plus la même qu'il y a vingt ans, il était nécessaire de réévaluer le système actuel de surveillance qui fonctionne à partir de déclarations l'environnement : les épidémiologistes du Réseau national se pencheront bientôt sur l'impact de certaines pollutions sur la santé. Jacques Drucker envisage d'ailleurs de déconcentrer à Rennes l'animation de ce pôle environnement et santé.

Toujours à l'ouest : un partenariat se met en place avec le centre d'hématovigilance de Bordeaux. Ponctuellement, c'est à la demande de la Direction générale de la santé ou des hôpitaux et des DDASS que le réseau enquête sur des phénomènes épidémiques. Ces six premiers mois d'existence ont d'ailleurs permisade resserrer les liens avec les acteurs de santé publique de terrain. Saint-Maurice fonctionne avec une demi-douzaine d'épidémiologistes (une dizaine en juin prochain).

Le produit (la langue de porc en gelée ou « langotine ») considéré comme responsable de l'épidémie est annoncé (Annexe 17). L'épidémie étant terminée, la souche épidémique ayant été trouvée dans plusieurs établissements, il n'est pas jugé utile de communiquer sur la source précise de l'épidémie. Un faisceau d'arguments oriente cependant vers un producteur (producteur A) de langotine: les prélèvements de langotine positifs à la distribution provenaient d'un seul producteur ; le niveau de

contamination à la distribution d'un prélèvement de langotine emballé était très élevé (>1 000 000 *Listeria monocytogenes*/g) alors qu'il ne dépassait généralement pas 100 *Listeria monocytogenes*/g pour les autres aliments. La souche épidémique avait été trouvée à plusieurs reprises dans l'usine et son environnement (gelée, chariot, grille d'évacuation).

Une enquête a été réalisée en Mars 1993 par les services de la DGCCRF dans les lieux d'achat des cas et des témoins afin d'identifier les marques de langotine vendues, relever les ustensiles (trancheurs, couteaux) utilisés pour couper les langotines, et la liste des produits coupés par ces ustensiles (pâtés, jambons...). Cette enquête a montré que les langotines de la marque du producteur A était plus souvent fréquente dans les magasins des cas que dans les magasins des témoins. Les autres marques de langotines étaient présentes de façon similaire dans les magasins des cas et des témoins.

Tableau 6 : Analyse cas-témoin non appariée de la consommation de langotine, selon la marque de langotine en vente dans les lieux d'achat de la personne interrogée

	Cas	Cas Témoins		R IC de l'OR à 95%			
	(n=80)	(n=104)					
Consommation de langotine marque A*	38	7	15	5	45		
Consommation de langotine d'autres marques**	6	5	1,6	0,4	7		

^{*} sujets ayant consommé de la langotine achetée dans un magasin vendant de la langotine de la marque A

A plusieurs reprises, lors des investigations dans les lieux de vente, la souche épidémique avait été isolée sur de nombreux produits prélevés sur le stand « traiteur », ainsi que sur les couteaux ou trancheurs. Cela témoignait d'une transmission de produit à produit lors de la coupe. Cette transmission est qualifiée de contamination « croisée » entre les différents produits.

Pour étudier le rôle de la contamination croisée dans la transmission de la listériose, les cas et témoins ont été classés en 3 classes : les consommateurs du produit impliqué comme étant la source de l'épidémie (langotine A), les consommateurs de produits coupés par le même ustensile que la langotine A, et les autres. Cette dernière catégorie regroupaient ceux qui n'avaient pas consommé de langotine A ni aucun produit ayant pu être contaminé par la langotine A.

Tableau 7: Analyse cas-témoins de la consommation de langotine A ou de produits ayant été en contact avec de la langotine A, par rapport aux sujets non consommateurs de langotine A et de produits ayant été en contact avec de la langotine A

	Cas	Témoins	OR	IC d	e l'OR	
	(n=83)	(n=115)		à 95%		
Consommation de langotine marque A	38	7	16,9	6,4	49	
Consommation de produits coupés par le trancheur de la langotine de marque A*	16	18	2,8	1,2	6,5	
Pas de consommation de langotine A, ni de produits en contact avec la langotine A	29	90	1			

Une association avec la listériose était trouvé avec une force très élevé chez les consommateurs de langotine de marque A (OR : 16,9). Une association était également trouvé chez les consommateurs de produits potentiellement contaminés par la langotine A avec une force plus faible (2,8) mais

^{**}sujets ayant consommé de la langotine achetée dans un magasin ne vendant pas de la langotine de la marque A

significative.

L'analyse stratifiée selon les 3 grands groupes à risque de listériose a montré que cette contamination croisée avait un impact différent selon les groupes à risque.

Tableau 8 : Analyse cas-témoin selon la forme clinique de listériose, de la consommation de langotine A, ou de produits en contact avec de la langotine A par rapport aux sujets non consommateurs de langotine A et de produits ayant été en contact avec de la langotine A

	OR IC de l'C		I'OR	
		à 95%		
Forme sans terrain (cas=20, témoins=26)				
Consommation de langotine marque A	20	2,9	212	
Consommation de produits coupés par le trancheur de la langotine A	0,8	0,01	11	
Pas de consommation de langotine A, ni de produits en contact avec langotine A				
Forme materno-néonatale (cas=43, témoins=59)				
Consommation de langotine marque A	52	9,6	486	
Consommation de produits coupés par le trancheur de la langotine A	3,8	1	14	
Pas de consommation de langotine A, ni de produits en contact avec la langotine A	1			
Forme avec terrain (cas=21, témoins=31)				
Consommation de langotine marque A	2,5	0,3	19	
Consommation de produits coupés par trancheur de langotine A	3,2	0,7	18	
Pas de consommation de langotine A, ni de produits en contact avec la langotine A	1			

Les patients sans terrain ont été infectés par la listériose uniquement en consommant de la langotine A, source de l'épidémie. Les femmes enceintes ont été contaminés principalement en consommant la langotine A, mais également par des produits contaminés lors de la coupe. Chez les personnes avec terrain, la force de l'association est du même niveau que le patient ait ingéré de la langotine A ou un produit contaminé par de la langotine A.

Lors de l'investigation, les produits contaminés par la langotine sur les lieux de vente avaient un niveau de contamination très faible alors que la langotine pouvait avoir un niveau de contamination très élevée. L'analyse cas-témoins conforte cette observation. Les sujets sans terrain sont ceux qui ont besoin d'une dose forte de Listeria pour être infectés, alors que les sujets avec terrain qui sont pour la plupart immunodéprimés peuvent se contaminer avec des doses faibles. Pour des produits contaminés sur le lieu de vente tels que le jambon, le délai entre la contamination et la consommation au domicile ne permet pas une multiplication importante des listeria. De plus, la composition du jambon est moins propice à la multiplication des listeria que des produits en gelée tels que la langotine.

Plusieurs enseignements ont été tirés de cette investigation :

- 1) tout d'abord, elle a convaincu le ministre de la santé de l'époque (B. Kouchner) de la nécessité d'une structure de coordination composée de personnels compétents et mobilisables à tout moment pour investiguer ce type d'épidémie. Elle a accéléré la création de cette structure, inspirée du CDC américain, dont le projet était en gestation depuis plusieurs années. Le Réseau National de Santé Publique (RNSP), est créé par décret en septembre 1992, et installé à l'hôpital National de Saint-Maurice à partir de janvier 1993. Lors de la conférence de presse du 15 février 1993, le Pr J-F Girard expliquait « Cette épidémie est pour nous comme un cas d'école confirmant la nécessité de l'existence d'un système performant de surveillance épidémiologique » (Annexe 17).
- 2) l'efficacité de la cellule de coordination interministérielle qui s'était formée spontanément au cours de l'investigation.
- 3) le rôle déterminant des enquêtes cas-témoin qui ont permis tout d'abord d'orienter les prélèvements sur la charcuterie et dans un second temps, d'identifier le produit (44).
- 4) l'efficacité des prélèvements chez les distributeurs qui a permis d'identifier des produits contaminés par la souche épidémique. La présence de Listeria sur les ustensiles de découpes (couteau, trancheur) a mis en évidence le rôle de certaines pratiques dans la diffusion de la contamination de la langue de porc à d'autres aliments.
- 5) l'intérêt de raccourcir les délais de transmission des souches au CNR et de centraliser l'ensemble des souches au même endroit.

Cette épidémie a eu également des conséquences pour la gestion du risque de contamination par *Listeria* avec la sensibilisation :

- des producteurs sur le risque de contamination par Listeria avec inspection de 3000 établissements
- des distributeurs sur les bonnes pratiques d'hygiène dans les rayons à la coupe
- des consommateurs sur les mesures de prévention, notamment sur le risque de contamination dans le réfrigérateur
- des femmes enceintes, des personnes immunodéprimés, et personnes âgés sur leur plus grande vulnérabilité à cette maladie

1.2 Mise en place d'une surveillance nationale de la listériose

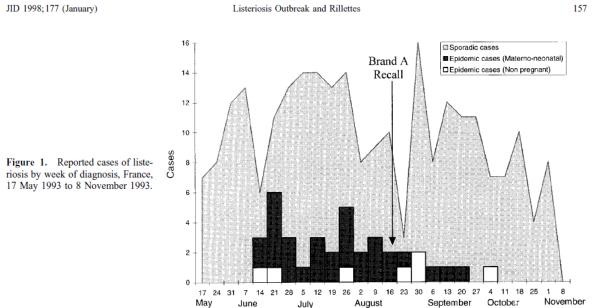
1.2.1 L'épidémie de 1993 valide en France la démarche de l'épidémiologie dite d'intervention

Cette nouvelle épidémie survenue dans l'année 1993 est importante car pour la première fois, les autorités de santé ont communiqué sur un risque en se fondant sur des arguments épidémiologiques, en l'absence de certitude microbiologique (45).

Cette épidémie localisée principalement dans la partie ouest de la France, a concerné 38 cas, principalement des femmes enceintes ou des nouveau-nés (31 cas). Elle a été à l'origine de 10 morts fœtales ou néonatales, et du décès d'un homme de 57 ans.

L'alerte a été donnée en Juillet 1993 par le CNR et le RNSP a été chargé de l'enquête le 12 aout 1993.

Figure 14: Courbe épidémique de l'épidémie de listériose survenue en France en 1993 (45)



L'investigation a bénéficié des retombées positives de l'épidémie de 1992 :

-existence du RNSP : les épidémiologistes du RNSP mobilisés pour investiguer cette alerte le 12 Aout ont réalisé immédiatement les interrogatoires pendant une période où les effectifs sont réduits au niveau central et départemental.

-enquête exploratoire : elle a pu être menée rapidement grâce à l'existence des questionnaires élaborés lors de l'investigation de 1992 ; les questionnaires des témoins de l'épidémie de 1992

résidant dans l'ouest ont été utilisés pour formuler des hypothèses

-la cellule inter-administrations formée en 1992 a pu être réunie avec des interlocuteurs expérimentés

-la nomination du laboratoire de J. Rocourt à l'Institut Pasteur comme unique CNR des Listeria depuis 1993, après le départ du Pr Courtieu du CNR de Nantes, avait simplifié le circuit des souches. L'envoi directe à l'I. Pasteur permettant une meilleure réactivité du CNR (alerte donnée sur 10 cas).

L'hypothèse sur la source (rillettes achetées dans un magasin de l'enseigne Leclerc) a été émise à partir de 6 interrogatoires de l'enquête exploratoire, grâce à l'utilisation des interrogatoires des témoins de l'épidémie de 1992.

Une enquête cas-témoins a été réalisée ensuite avec des témoins appariés sur les cas de l'épidémie en cours. Les témoins ont été choisis sur 2 types de critère : même susceptibilité à la listériose que le malade (grossesse, pathologie sous-jacente, âge) et possibilité d'être exposé au véhicule de l'épidémie (proximité géographique). Pour augmenter la puissance de l'étude, 4 témoins ont été sélectionnés pour chaque cas MN.

Le produit (rillettes et pâté de la marque Tradilège qui est une marque fabriquée exclusivement pour les magasins Leclerc) a été incriminé le 19 Aout sur les 4 éléments suivants:

1) enquête cas-témoins: force de l'association entre la listériose et le fait d'avoir acheté dans un magasin Leclerc de la charcuterie (OR : 11,7 IC (2,1-64)) et en particulier des rillettes (OR : 18; IC (2,7-118))

Tableau 9 : Etude cas-témoins de la consommation de charcuterie lors l'épidémie de listériose de 1993 : résultats au 19 Aout

	Malades	Témoins	Odds-ratio	Intervalle de
	n = 13	n = 18	non apparié	confiance à 95 %
Charcuterie	13	15	non calculable	0,3 - non calculable
Pâté	11	13	2,1	0,3 - 13,1
Pâté de foie	8	9	1,6	0,4 - 6,8
Rillettes de porc	11	7	8,6	1,5 - 51,3
Jambon	11	17	0,3	0,03 - 4,0
Saucisses	8	8	2,0	0,5 - 8,6
Charcuterie « Leclerc »	10	4	11,7	2,1 - 64,0
Rillettes de porc «Leclerc»	9	2	18,0	2,7 - 118,4

« Leclerc » : acheté dans un établissement Leclerc

2) les consommateurs de rillette achetées dans un magasin autre que Leclerc n'avaient pas un risque significativement plus élevé d'être atteint de listériose que les non –consommateurs de rillettes.

Tableau 10 : Etude cas-témoins de la consommation de rillettes lors l'épidémie de listériose de 1993 : résultats au 19 Aout

	Malades	Témoins	Odds ratio	Interv	valle de
			non apparié	confiance à 95%	
Effectifs	13	18	O.R.	Borne inf	Borne sup
Rillettes «Leclerc»	9	2	25	2	300
Rillettes achetées dans un autre supermarché	2	5	2	0,1	7
Non consommateurs de rillettes	2	11	1 (réf)		

- 3) notion d'un incident dans l'usine fin mai : du 17 au 30 Mai, il y a eu un doublement de la production de rillettes conditionnées en pot avec passage de la rotation des équipes de production travaillant sur la chaîne de fabrication des rillettes de 2 à 3 "huit". Ce passage à une production continue, aurait raccourci le temps de désinfection de certaines pièces. Début Juin, lors d'un contrôle de routine, il avait été noté une augmentation du nombre de coliformes isolés sur un prélèvement de surface effectué sur la chaîne de fabrication des rillettes.
- 4) existence d'une souche de *Listeria monocytogenes* isolée en mai lors d'un prélèvement de lardon réalisé dans cette usine. Cette souche était du même lysotpype que les souches de *Listeria monocytogenes* des cas épidémiques.

Le rappel des rillettes a été fait par le producteur le 19 août sur ces arguments épidémiologiques. Il a été suivi le 24 août par un communiqué de presse du DGS alertant les consommateurs(Annexe 18).

COMMUNIQUE DE PRESSE du 24 Août 1993

La Direction Générale de la Santé, la Direction Générale de la Consommation, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes et la Direction Générale de l'Alimentation communiquent :

Le Centre National de Référence des Listérioses de l'Institut Pasteur de Paris ayant constaté la survenue de plusieurs cas groupés de listériose dûs à une souche relativement rare (et différente de celle responsable de l'épidémie de 1992), une enquête épidémiologique a été confiée fin juillet par les autorités sanitaires au Réseau National de Santé Publique.

Le 18 août 1993 les premiers résultats de l'enquête épidémiologique ont permis d'envisager une origine alimentaire en relation avec la consommation de rillettes de porc de marque "TRADILEGE" fabriquées en mai 1993 par les établissements KERMENE et dont les Centres Leclerc sont les distributeurs exclusifs.

En liaison avec les services de l'Etat et dans l'attente des résultats des études microbiologiques approfondies actuellement en cours, les établissements Kermene ont préventivement suspendu la fabrication de ce produit. Les Centres Leclerc qui le commercialisent l'ont retiré de la vente ; ils ont également demandé à leurs clients de rapporter les rillettes en leur possession à des fins d'analyses complémentaires.

Au 23 août 1993, 25 cas en rapport avec cette souche sont connus.Les autorités sanitaires rappellent que cette affection dont on dénombre en moyenne 500 cas par an est surtout grave chez les femmes enceintes (risque vital pour le foetus et le nouveau-né), chez les sujets immunodéprimés ainsi que chez les personnes âgées. Il est conseillé aux femmes enceintes qui auraient consommé ce produit et qui ressentiraient un accès de fièvre de consulter leur médecin sans délai.

Le distributeur, Michel Edouard Leclerc, déclare alors lors d'une conférence de presse : « Nous prenons des précautions car « nous ne serons pas les Garretta de la distribution ». Nous allons utiliser la dramatisation du ministère de la santé pour récupérer les pots suspects mais nous sommes perplexes sur l'origine de la contamination. Les contrôles effectués à l'abattoir, dans les chaines de production, dans les magasins, par les services vétérinaires sont tous négatifs. De plus ce type de Listeria disparait à la cuisson à 70°C et les rillettes sont des produits cuits à 100°C. Enfin le ministère de la santé a fait une relation entre la contamination et l'ouest de la France, or nos rillettes sont vendues dans toute la France » (Annexe 19)

La confirmation par le CNR que les rillettes Tradilège étaient bien contaminées par une souche de *Listeria monocytogenes* identique à celle des malades a été faite le 10 septembre. Vingt jours se sont écoulés entre les mesures de rappel et l'implication microbiologique des rillettes.

Après le communiqué de presse du 24 août, l'information à la presse était assurée exclusivement par la cellule de communication de la DGS. Michel Edouard Leclerc a profité du mécontentement de journalistes qui ne trouvaient pas d'informations suffisantes auprès de cette cellule pour gérer au mieux sa communication par sa disponibilité et sa rapidité à diffuser les informations. Dès qu'il a connu les résultats de l'Institut Pasteur, il a ainsi devancé l'annonce officielle en organisant une conférence de presse pour annoncer la confirmation bactériologique de la contamination de ses produits, et mettre en avant la promptitude du retrait et son action constante pour la défense du consommateur (Annexe 19).

Des prélèvements avaient été réalisés dans les réfrigérateurs de 13 malades portant sur 29 aliments dont 4 pots de rillettes Tradilège. La souche épidémique a été isolée uniquement dans les rillettes Tradilège. Finalement, la souche épidémique a été isolée dans 3 des 4 pots de rillettes prélevés chez des malades, et dans 15 des 510 pots de rillettes Tradilège retirées du marché ou rapportés par les consommateurs (3% de pots contaminés). Dans les 349 produits de charcuterie de différentes marques prélevés sur les lieux de vente, la souche épidémique a été isolée uniquement sur des produits de la marque Tradilège (pâté de foie et de campagne, lardons).

La majorité des interrogatoires (59 %) ayant été effectués après cette annonce, l'influence de l'annonce dans les médias du retrait des rillettes Tradilège sur les résultats de l'enquête cas-témoins a été prise en compte dans l'analyse. Après l'annonce dans les médias, la force de l'association entre consommation de pâté de foie et listériose reste stable alors que la force de l'association consommation de rillettes de porc et listériose a doublé.

Figure 15: Etude cas-témoins de la consommation de produits de charcuterie achetés dans un magasin « Leclerc » lors de l'épidémie de listériose de 1993 : analyse globale et analyse chez les sujets interrogés avant la médiatisation de l'épidémie impliquant les rillettes Tradilège

	Analyse partie	elle interrogatoires des	Analyse globale sur tous les		
	malades effectu	és avant la médiatisation	interrogatoires		
cas/ témoins	c: 21 / t: 77		c: 35/ t:120		
	OR apparié	IC à 95 %	OR apparié	IC à 95 %	
Charcuterie « Leclerc »	16,1	2,7 - 95	29,2	5,5 - 155	
Pâté de foie « Leclerc »	6,6	1,6 - 26,2	6,9	2,0 - 23,6	
Pâté de campagne « Leclerc »	5,7	1,6 - 20,4	4,0	1,5 - 10,5	
Rillettes de porc « Leclerc »	14,1	2,6 - 76,6	29,6	6,0 - 145,5	

Compte-tenu des modifications observées après l'annonce auprès du grand public, l'analyse multivariée finale par régression logistique conditionnelle a été réalisée à la fin de l'étude sur les 21 cas et 77 témoins interrogés avant le communiqué de presse. Une analyse de a été faite en ne tenant compte, comme pour l'analyse univariée, que des réponses obtenues lors du premier interrogatoire.

Les 8 variables correspondant à la consommation d'aliments apparaissant à risque dans l'analyse univariée (OR supérieur à 1 et limite inférieure de l'IC proche de 1) ont été entrées dans le modèle. Le modèle complet donnait les résultats présentés dans le tableau suivant.

Tableau 11 : Etude cas-témoins de la consommation de produits de charcuterie achetés dans un magasin « Leclerc » lors de l'épidémie de listériose de 1993 : analyse multivariée

	OR ajusté	IC95%
Pâté de foie «Leclerc»	7,3	0,6-85,5
Pâté de campagne «Leclerc»	4,6	0,5-40,8
Rillettes de porc «Leclerc»	8,6	0,97-75,6
Jambon cuit «Leclerc»	0,6	0,08-4,0
Jambon cru «Leclerc»	0,8	0,1-5,6
Saucisson sec «Leclerc»	0,4	0,05-3,3
Saucisson à l'ail «Leclerc»	13,1	0,6-282,5
Saucisses de Strasbourg «Leclerc»	1,4	0,1-17,4

Après exclusion successive des variables ne contribuant pas significativement au modèle (p<0,05), le modèle final conserve 2 variables associées significativement à la maladie : les rillettes de porc «Leclerc» » et le « pâté de campagne «Leclerc» » :

	OR ajusté	IC95%
Pâté de campagne «Leclerc»	5,0	1,0-24,1
Rillettes de porc «Leclerc»	10,9	2,1-54,4

Plusieurs enseignements ont été tirés de cette épidémie:

- 1) le bien fondé de réaliser un rappel même si la source n'a pas été formellement identifiée : le nombre de cas évités par ce retrait, en se basant sur le tonnage des rillettes non mises sur le marché a été estimé à 6 cas
- 2) l'intérêt des prélèvements réalisés au domicile des malades: la probabilité de trouver la souche épidémique est plus élevée dans ces produits que dans les produits rappelés.
- 3) la gestion du « risque listeria » au niveau de la production : lorsqu'une souche est implantée dans une usine, elle peut contaminer plusieurs chaines de production (pâtés, lardons, rillettes).

 L'enquête a également montré la limite des contrôles réalisés dans l'usine : les analyses des pots présents dans l'usine étaient toutes négatives alors qu'elles ont été positives sur les pots de rillettes produits au moment de l'arrêt de la fabrication et saisis dans les magasins. Il se peut que la contamination des pots présents dans l'usine ait été trop faible pour être détecté par les méthodes utilisées à l'époque. Les ruptures de la chaine du froid lors du transport et du stockage chez le distributeur auraient pu élever également le niveau de contamination et permettre d'isoler plus facilement des Listeria. L'investigation a identifié la phase finale de production (mise des rillettes en pot) comme la phase sensible où la contamination avait dû se produire (une souche épidémique a été isolée dans cette salle ainsi que sur le plateau où étaient posés les pots de rillettes pendant la phase de remplissage). Lorsque la contamination est intermittente, la probabilité que l'échantillon prélevé en fin de production soit contaminé est extrêmement faible. Cette investigation a montré l'intérêt de promouvoir une démarche de maîtrise de risque s'appuyant sur une analyse des points critiques de fabrication.
- 4) les effets du communiqué de presse par les ministères : une rupture brutale de la courbe épidémique a été observée à partir du moment où l'information a été donnée au public. Vus la durée d'incubation et le nombre de cas observés les semaines précédant le retrait, le nombre de cas materno-neonataux attendus était de 9 cas. Seuls 4 cas ont été observés. Il se peut que des cas de listériose aient été évités par une antibiothérapie prescrite aux femmes enceintes fébriles ayant consommé des rillettes Tradilège. Les recommandations du communiqué de presse ont dû avoir un effet car aucun des 5 cas diagnostiqués après le 23 août n'avaient consommé de rillettes Tradilège après cette date. Le seul cas tardif, qui s'est probablement contaminé après le communiqué du 23 août avait consommé du pâté de campagne Tradilège acheté à la coupe. Ce cas aurait peut-être pu être évité si le communiqué n'avait pas été ciblé uniquement sur les rillettes

Lors de cette épidémie, une étude a été réalisée auprès des malades et de leurs témoins sur leur façon de consommer les rillettes. L'analyse de ce questionnaire complémentaire a montré un lien entre la maladie et des ruptures successives de la chaîne du froid chez le consommateur.

L'analyse cas-témoin chez les 58 consommateurs de rillettes (26 malades et 32 témoins) montre que les malades se distinguent des témoins par une consommation plus fractionnée d'un même pot que les témoins. Ils ont tendance à sortir plus fréquemment le pot de rillettes du réfrigérateur et donc à le maintenir à une température plus favorable à la multiplication des *Listeria*.

Tableau 12 : Tableau Etude cas-témoins de la fréquence de consommation du même pot de rillettes lors l'épidémie de listériose de 1993

Fréquence de consommation du même pot de rillettes						
Malades Témoins OR non app.						
<5 fois	12	24	1			
5-9 fois	8	6	2,9			
>9 fois	3	1	6,5			
Chi2 de tendance		p=0,04				

Les malades semblent avoir l'habitude de conserver le pâté à la coupe et les rillettes en pot plus longtemps que les témoins, bien que les chi2 de tendance ne soient pas significatifs.

Tableau 13 : Etude cas-témoins de la durée de conservation des rillettes en pot et du pâté à la coupe lors de l'épidémie de listériose de 1993

	Pâté à la coupe			Rillettes		
Durée de conservation	Malades	Témoins	OR non ap.	Malades	Témoins	OR non app.
<3 jours	9	31	1	7	14	1
4-6 jours	3	5	2,1	6	9	1,3
>6 jours	4	4	3,4	12	9	2,7

Chi2 de tendance p=0,10

Chi2 de tendance p=0,12

D'autres facteurs ont été étudiés : achat de rillettes à la coupe/versus rillettes en pot ; nombre de fois où les rillettes ont été consommées durant le mois précédant la maladie. Ces facteurs n'ont pas été trouvés associés à la maladie.

Lors de cette épidémie, les délais d'incubation calculés chez les personnes ayant consommé des rillettes une seule fois, étaient plus longs chez la femme enceinte (42 jours) que chez les autres cas (13 et 10 jours).

Cette épidémie a également permis de mieux définir le rôle respectif de la DGS et du RNSP pour l'investigation des épidémies. Lors de la première alerte du CNR fin juillet, l'investigation avait été commencée par la DGS, le RNSP n'ayant été chargé de l'enquête qu'à partir du 12 août lorsque l'épidémie s'est amplifiée. La rapidité de l'enquête et son succès ont donné une légitimité au nouveau dispositif mis en place en 1992. L'intervention du RNSP dès la phase d'alerte avec des conclusions rapides apportées quant au véhicule de l'épidémie, permettant aux autorités de prendre des décisions argumentées, a validé auprès de ces dernières l'intérêt et l'efficacité de ce dispositif.

1.2.2 L'épidémie de 1995 : une traçabilité complexe

L'investigation de l'épidémie de 1995 liée à la consommation de brie de Meaux a été marquée par une enquête de traçabilité difficile avec une contamination de différents établissements intervenant dans le processus de production (fromagerie, affineur).

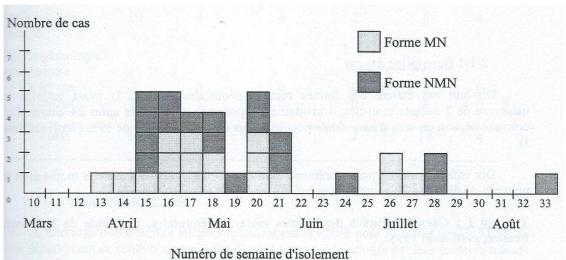


Figure 16: Répartition hebdomadaire des 36 cas (18 Materno-néonatals et 18 non Materno-néonatals) de l'épidémie de listériose liée à la consommation de brie de Meaux , Avril-Août 1995

L'alerte a été donnée le 28 avril 1995 par le CNR qui signalait la survenue de 6 cas de listérioses sur une période de 15 jours. Ces cas étaient tous infectés par une souche de *Listeria monocytogenes* 4b du lysovar 2389:3552:2425:1444:1317:3274:267:47:52:108:340:312). Ce lysovar, était à l'origine de 1 à 8 cas de listériose par an les années précédentes (46).

Le CNR avait reçu, depuis le début de l'année, 5 souches du même lysovar provenant de 4 produits laitiers et d'un produit de charcuterie. L'identification précise des produits concernés a été difficile du fait de la clause de confidentialité à laquelle sont astreints les laboratoires en charge des autocontrôles des entreprises. L'identité des producteurs n'a pu être obtenue pour des raisons de santé publique qu'avec un délai de 4 jours ouvrables après l'alerte du CNR. Les 4 souches isolées de produit laitier provenaient de brie de Meaux.

Au 5 mai, l'enquête exploratoire auprès des malades a montré que le seul aliment consommé par l'ensemble des 6 cas était le brie de Meaux. Une enquête cas-témoins a alors été initiée avec appariement sur le terrain. Les témoins des cas materno-néonatals étaient sélectionnés par les obstétriciens et ceux des cas avec pathologie sous-jacente par le médecin des cas. Les témoins des cas sans terrain étaient sélectionnés par le patient parmi ses relations.

Le 18 mai, les premiers résultats des enquêtes cas-témoins confirmaient ceux de l'enquête exploratoire. Les autorités publiques ont émis un communiqué de presse informant de l'existence d'une épidémie de listériose due à des lots de brie de Meaux (Annexe 20).

L'interrogatoire des témoins a été suspendu après la médiatisation de l'information sur l'aliment mis en cause. Deux type d'analyse ont été réalisées : une analyse appariée portant sur les cas interrogés avant la médiatisation pour lesquels au moins un témoin avait été interrogé avant cette date et une analyse non appariée sur l'ensemble des cas et des témoins interrogés avant la médiatisation après stratification sur le terrain (forme materno-néonatales, malades avec terrain, malades sans terrain).

Tableau 14: Consommation de fromages des cas et des témoins, épidémie de listériose, avril-aout 1995

	CAS		TEMOIN	ANALYSE NON APPARIEE		ANALYSE APPARIEE	
EXPOSITION	Analyse non appariée (n = 16)	Analyse appariée (n = 9)	(n =26)	OR	IC à 95%	OR	IC à 95%
Camembert	12	6	17	2,2	0,4-10,2	1,21	0,1-14,5
Brie	14	9	13	9,8	1,4-65,0	indéfini	p = 0.02
Marcellin	1	1	-6	0,2	0,0-2,3	0,4	0,0-5,5
Coulommier	3	2	7	0,9	0,1-5,3	0,7	0,0-6,8
Munster	1	1	4	0,6	0,0-8,6	0,6	0,0-8,7
Vacherin	2	1	2	2,1	0,2-17,4	2,0	0,0-38,4
Pont-Lévèque	2	2	2	1,9	0,2-13,6	2,2	0,1-33,8
Tome de Savoie	3	1	7	0,6	0,1-2,9	0,3	0,0-2,7
Pyrénées	3	0	5	1,0	0,2-4,9	indéfini	p = 0.39
Cantal	4	2	9	0,7	0,1-3,1	0,3	0,0-3,2
Maroilles	4	4	0	indéfini	p = 0.006	indéfini	p = 0.004
Livarot	a sizze 1 de 50	1	2	0,6	0,0-8,2	indéfini	p = 0.83
Saint-Nectaire	5	5	10	0,7	0,2-3,0	1,5	0,2-8,9
Reblochon	3	2	13	0,2	0,0-1,2	0,3	0,0-2,0
Mimolette	1	1	6	0,3	0,0-2,9	0,3	0,0-8,0
Bleus	4	2	12	0,4	0,1-1,7	0,3	0,0-2,1
Fourme	2	2	4	0,6	0,1-3,5	1,0	0,0-13,0
Roquefort	9	5	14	1,2	0,3-4,6	0,7	0,0-5,6
Fromages de brebis	5	3	8	1,2	0,3-5,0	0,9	0,0-10,1
Fromages de chèvre	11	8	18	1,3	0,3-5,5	3,7	0,3-187,1
Gruyère râpé	11	5	18	1,0	0,2-4,0	0,6	0,0-4,4
Parmesan	6	3	5	3,1	0,6-14,1	1,7	0,2-15,1

L'enquête sur l'origine des bries consommés par les cas a été faite simultanément à l'enquête castémoins, avec des prélèvements dans les lieux de vente ou restaurants indiqués par les malades. Les différentes investigations ont montré que l'épidémie était attribuable à la consommation de brie de Meaux provenant d'un circuit regroupant 4 établissements : 3 fromageries et un affineur. Des souches de *Listeria monocytogenes* d'un lysovar similaire à celui des cas ont été isolées dans des fromages prélevés des 2 de ces fromageries et chez leur affineur.

Trente des trente-six cas épidémiques ont été diagnostiqués en avril,mai et juin. Sur les six cas survenus en fin d'épidémie, seuls 2 avaient consommé du brie. L'enquête auprès des témoins ayant été arrêtée après la médiatisation, il n'a pas été possible de faire une analyse cas-témoins sur ces derniers cas.

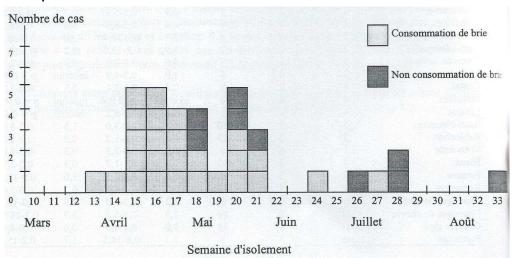


Figure 17: Distribution hebdomadaire des cas de listériose en fonction de leur consommation de brie lors de l'épidémie de 1997

Cette épidémie a mis en lumière les problèmes posés par :

- une mauvaise traçabilité dans certains magasins ne permettant pas d'identifier le producteur du brie de Meaux acheté par le malade
- les clauses de confidentialité des laboratoires chargées des autocontrôles qui ont retardé de quelques jours la mise de l'établissement sous procédure de contrôle renforcé ;
- la non communication du résultat d'un autocontrôle positif aux services vétérinaires (prélèvement de brie à la distribution contaminé à un niveau élevé : >10 000 cfu/g)
- les difficultés de trouver des témoins appariés sur le terrain en s'adressant au médecin traitant (un seul cas avec un terrain a pu être apparié avec un témoin ayant la même pathologie) et l'intérêt de continuer l'enquête cas-témoins tant que l'épidémie n'est pas terminée.

Cette épidémie a souligné l'intérêt que les souches isolées de prélèvements alimentaires et humaines soient analysées dans le même laboratoire (CNR). Elle a également contribuée à mieux connaître le délai d'incubation de la listériose. En effet, 7 cas avaient consommé une seul fois du brie de Meaux. L'incubation était nettement plus longue chez les femmes enceintes (12, 22, 31, 33, 37, 67 jours) que pour le cas avec forme neuroméningée (8 jours)

1.2.3 Enquête cas-témoin sur les listérioses de l'année 1997

Une enquête avec inclusion prospective des cas de listérioses a été entreprise en 1997(Annexe 21). Son but principal était d'identifier des facteurs de risque alimentaires (type d'aliments et pratiques à risque) et médicamenteux (prise d'antiacides-antiulcéreux, de laxatifs, d'antibiotiques) des listérioses sporadiques.

Les objectifs secondaires de cette étude étaient :

- évaluer la connaissance des mesures préventives dans les groupes à risque
- déterminer, en cas d'épidémie la pertinence de disposer des résultats de l'interrogatoire alimentaire au moment de l'alerte, l'objectif étant de donner des arguments pour décider ou non d'instaurer dans l'avenir un interrogatoire systématique de tous les patients atteints de listériose.

La méthode utilisée était une étude cas-témoin (1 cas/ 1 témoin) avec appariement sur le terrain (forme MN ou non MN, pathologie sous-jacente), avec un interrogatoire sur le mois précédant la date de diagnostic de la maladie (Annexe 22).

L'analyse de cette étude réalisée par Henriette de Valk a porté sur 242 listérioses identifiées en 1997, dont 228 cas sporadiques et 14 cas épidémiques

1.2.3.a) Enquête cas-témoins sur les listérioses sporadiques

120 cas et 120 témoins ont été inclus dans l'analyse (47 cas MN et 73 cas non MN). L'association entre le facteur étudié (exposition) et la maladie a été évaluée en calculant l'Odds Ratio (OR) apparié et son intervalle de confiance à 95% calculé par la méthode de Mantel Haenszel.

Tableau 15 : Consommation de charcuterie des 120 cas et 120 témoin appariéss, analyse univariée, étude listériose sporadique 1997

			Paires				
	Cas	Témoins	discordantes				
Charcuterie	N=120	N=120	Cas	Cas	OR	IC 95%	р
	%	%	exposés	Non exposés	apparié		
Strasbourg non cuite	9	5	11	6	1,8	0,7-5,0	0,3
Rillettes	33	30	28	24	1,2	0,7-2,0	0,6
Lardons cru	6	7	7	8	0,9	0,3-2,4	1
Pâté	53	59	23	30	0,8	0,5-1,3	0,4
Charcuterie à cuire (chipolata, farce)	54	60	24	31	0,8	0,5-1,3	0,4
Jambon blanc	78	84	14	21	0,7	0,3-1,3	0,3
Saucisson sec	41	53	21	36	0,6	0,3-1,0	0,05
Charcuterie en gelée	20	31	19	32	0,6	0,3-1,1	0,07

Tableau 16 : Consommation de fromage et de lait par 120 cas et 120 témoins appariés, analyse univariée, étude listériose sporadique 1997

	Cas	Témoins	Paires discordantes		OR		
Produit consommé	n	n	exposé	non exposé	apparié	IC 95%	
Emmental râpé préemballé, non cuit	39	32	27	18	1,5	0,8-2,7	0,2
Pont-l'Evèque	8	6	6	4	1,5	0,4-5,3	0,8
Munster	11	8	10	7	1,4	0,5-3,8	0,6
St Paulin	12	9	11	8	1,4	0,6-3,4	0,6
Emmental/Gruyère	65	60	28	22	1,3	0,7-2,2	0,6
Brie	43	36	35	27	1,3	0,8-2,1	0,4
Camembert	72	68	26	21	1,2	0,7-2,2	0,6
Fromages des Pyrenées	12	10	11	9	1,2	0,5-3,0	0,8
Parmesan râpé préemballé, non cuit	10	8	11	9	1,2	0,5-3,0	0,8
Comté	30	28	19	16	1,2	0,6-2,3	0,7
Chèvres	46	43	27	23	1,2	0,7-2,1	0,7
Fêta	6	5	7	6	1,2	0,4-3,5	1
St Félicien	6	5	7	6	1,2	0,4-3,5	1
Coulommiers	31	31	24	24	1	0,5-1,8	0,9
Morbier	7	7	7	7	1	0,4-2,9	0,8
Reblochon	20	21	19	20	1	0,5-1,8	1
Tomme	17	18	18	19	1	0,5-1,8	1
St Nectaire	16	17	15	16	0,9	0,5-1,9	1
Cantal	19	21	17	19	0,9	0,5-1,7	0,9
St Marcellin	8	9	8	9	0,9	0,3-2,3	1
Bleus	35	38	23	26	0,9	0,5-1,6	0,8
Mozzarella	7	9	6	9	0,7	0,2-1,9	0,6
Fromage de type hollandais	9	18	6	16	0,4	0,2-1,0	0,04

Tableau 17 : Consommation de produits de la pêche, de crudités et de desserts par 120 cas et 120 témoins appariés, analyse univariée, étude listériose sporadique 1997

	Cas	Témoins	Paires discordantes				
Aliment	n (%)	n (%)	exposé	non exposé	apparié	IC 95%	
Produits de la pêche :							
Crevettes	38	48	27	40	0,7	0,4 - 1,1	0,14
Poisson fumé	33	40	22	30	0,7	0,4 - 1,3	0,3
Coquillages crus	11	19	9	19	0,5	0,2 - 1,1	0,09
Tarama	7	9	6	9	0,7	0,2 - 1,9	0,61
Surimi	14	18	12	17	0,7	0,3 - 1,5	0,46
Crudités :							
Crudités ou salade prêt à consommer	29	36	18	26	0,7	0,4 - 1,3	0,29
Graines germées	5	6	6	7	0,9	0,3 - 2,6	1
Desserts :							
Crème glacée	38	38	23	24	1	0,5 - 1,2	1
Pâtisserie achetée	47	55	24	34	0,7	0,4 - 1,2	0,24

Les fromages ont été regroupés pour l'analyse multivariée en classes de fromage. Un fromage a été défini comme potentiellement au lait cru si ce fromage était produit, uniquement ou entre autres, au lait cru, et si la personne ne pouvait pas assurer que le fromage était pasteurisé ni citer une marque connue comme celle d'un fromage pasteurisé.

Une analyse de régression logistique conditionnelle a été effectuée en fonction des résultats de l'analyse univariée. Ont été retenues les variables statistiquement associées à la maladie, pour l'ensemble des cas, avec un seuil $p \le 0,1$. La procédure d'élimination descendante pas à pas a été suivie pour obtenir le meilleur modèle réduit. Les variables suivantes ont été retenues pour le modèle initial : consommation de : fromage à pâte molle possiblement au lait cru, fromage type Hollandais, fromage râpé préemballé et consommé cru, charcuterie en gelée, saucisson sec, saucisse de Strasbourg non réchauffée, crevettes, dinde. Le modèle final suggère que, après ajustement sur la consommation des autres aliments, la consommation de fromage à pâte molle possiblement au lait cru était associée à une augmentation de risque de listériose avec un OR de 2,1 (IC : 1,1 – 4,2)

Tableau 18 : Aliments à risque de listériose: analyse multivariée de l'étude cas-témoins, étude listériose sporadique de 1997

	Odds ratio)	
Aliment	ajusté	IC95%	Р
Fromage à pâte molle possiblement au lait cru	2,1	1,1 – 4,2	0,02
Fromage type hollandais	0,3	0,1 - 0,9	0,03
Dinde	0,5	0,3 – 0,9	0,02

Parmi les autres facteurs analysés, un autre facteur de risque était associé significativement aux cas en analyse univariée: la prise d'antiacides ou d'antiulcéreux (OR:2,4 IC 95% 1,1-5,3).

Tableau 19 : Consommation de médicaments: analyse univariée de l'étude cas-témoins apparié, étude listériose sporadique de 1997

	Paires						
	Cas Témoins		discordantes		OR	IC 95%	Р
			Cas	Cas non			
Médicament	%	%	exposé	exposé	apparié		
Anti-acides ou anti-ulcéreux (n)	(107)	(108)					
Oui	29	18	22	9	2,4	1,1 - 5,3	0,1
Non	71	82			1		
Laxatifs (n)	(104)	(108)					
Oui	16	9	11	6	1,8	0,7 - 5,0	0,3
Non	84	91			1		
Antibiotiques (n)	(103)	(107)					
Oui	18	14	12	8	1,5	0,6 - 3,7	0,5
Non	82	86			1		

Aucune pratique à risque de listériose n'a été identifiée parmi l'ensemble des pratiques explorées :

prise en compte de la DLC, temps entre l'achat et le stockage dans le réfrigérateur, hygiène du réfrigérateur : fréquence de nettoyage, mode de conservation des aliments, taux de remplissage), hygiène pour la préparation des repas (lavage des mains, nettoyage des ustensiles en contact avec des aliments crus, nettoyage des légumes)

D'autres enseignements ont été tirés de cette étude :

- 1) difficulté pour les consommateurs d'identifier les fromages au lait cru : 19% des personnes pensant ne pas consommer du fromage au lait cru ont cités dans leur consommation un fromage au lait cru.
- 2) connaissance de la listériose et des mesures préventives : aucune différence entre les malades et les témoins. En revanche, les femmes enceintes paraissaient mieux informées sur cette maladie que les autres groupes à risque : 45% d'entre elles connaissaient la listériose contre 25% des autres cas de listériose. Des informations sur la prévention avaient été délivrées à 28% des femmes enceintes. Aucune personne appartenant aux autres groupes à risque n'avait reçu de recommandations.

1.2.3.b) Epidémie de listériose de 1997

Cette épidémie est intéressante car l'enquête de traçabilité a permis de remonter à la source : une vache excrétrice de *Listeria*. Cette épidémie localisée principalement en Normandie a duré 5 mois. Elle a concerné un nombre de cas plus faible que les précédentes épidémies (14 cas : 5 cas MN; 9 cas non MN). Le nombre de personnes sans facteur de risque était élevé (6 cas). Il s'agissait d'une souche de *Listeria monocytogenes* rarement isolée par le CNR (0 cas en 1996, 1 cas en 1995) du sérogroupe 4 et du lysovar 2671/108/312.

L'alerte du CNR a débuté en septembre et a porté sur 6 cas en Juillet et Août dont 4 cas entre le 14 et 23 août.

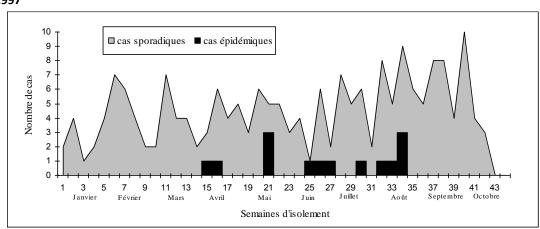
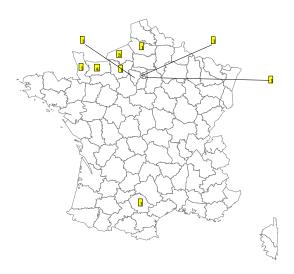


Figure 18: Répartition hebdomadaire des cas de listériose épidémiques et sporadiques de Janvier à Octobre 1997

Figure 19: Répartition des cas de listériose épidémique en fonction du département de résidence, Episode épidémique 1997



Une première analyse cas-témoins a été réalisée rapidement grâce à l'enquête cas-témoins en cours sur les listérioses de l'année 1997. Le nombre de cas étant faible, l'analyse manquait de puissance (OR ns) mais avait permis de cibler plusieurs produits (OR >= 3) : brie, pont l'évêque, livarot, et rillettes

Un deuxième questionnaire a été établi pour obtenir plus d'informations sur ces aliments. Finalement, 11 sur 14 cas avaient consommé du pont l'évêque ou du livarot.

L'enquête de traçabilité avait été facilitée par 2 cas qui avaient consommé du pont l'évêque et du livarot une seule fois lors d'un repas pris au restaurant. L'enquête de traçabilité auprès de l'un des 2 restaurateurs avait permis d'identifier le producteur.

L'enquête chez ce producteur a révélé qu'une souche de *Listeria monocytogenes* avait été isolée d'un prélèvement de pont l'évêque lors d'un contrôle officiel réalisé 2 mois auparavant. L'inspection réalisée à l'époque chez ce producteur avait isolé d'autres souches de Listeria *monocytogenes* sur des prélèvements de pont l'évêque et sur des prélèvements de surface (hâloir). Une enquête de traçabilité avait été alors réalisée chez les 6 producteurs de lait livrant la fromagerie : La souche épidémique avait été retrouvée dans le tank d'un producteur avec du lait de 23 vaches ; des prélèvements réalisés sur du lait de ces 23 vaches avaient permis l'identification d'une vache excrétrice de lait contaminé par Listeria. Des mesures avaient alors été prises : fermeture de l'usine pour désinfection et exclusion de cette vache pour la collecte de lait.

Le typage par le CNR de cette souche isolée 2 mois auparavant a indiqué que cette souche était du même lysovar que celles des cas, et a donc confirmé l'implication de ce producteur dans l'épidémie en cours. L'inspection de l'établissement réalisée en septembre a identifié un nouveau dysfonctionnement. Lors de la reprise de la production en Juillet, après la désinfection de l'établissement, il y avait eu à nouveau un isolement de *Listeria monocytogenes* indiquant une persistance de la contamination de l'environnement. Cet isolement n'avait pas été notifié à la Direction des Services Vétérinaires comme cela aurait dû l'être. Un deuxième dysfonctionnement avait été identifié : la vache excrétrice continuait à produire du lait contaminé et le lait envoyé à une usine fabriquant du fromage pasteurisé.

Finalement, l'établissement producteur de pont l'évêque a été à nouveau fermé et la vache excrétrice a été abattue. Cette enquête a montré que la contamination avait concerné plusieurs chaines de production (pont l'évêque et livarot).

Les enseignements de cette épidémie survenue au décours d'une enquête cas-témoins ont été nombreux :

- 1) l'intérêt de disposer des interrogatoires alimentaire des patients pour l'enquête exploratoire a été clairement démontré. Il a permis d'établir au plus vite un questionnaire ciblé sur les produits consommés par la majorité des cas.
- 2) l'intérêt que le CNR reçoive les souches de *Listeria monocytogenes* isolées lors de contrôles officiel permettant une mise en cause rapide du producteur. L'établissement a été identifié en une semaine grâce à la conjonction de rapidité de l'enquête alimentaire et du typage d'une souche isolée chez le producteur et qui avait été envoyée précédemment par le laboratoire vétérinaire au CNR. Une directive demandant aux laboratoires de transmettre les souches de *Listeria monocytogenes* isolées lors contrôles officiel figure dans la note de service DGAL/SDHA/N.98/N°8088 du 12 mai 1998 sur la gestion des non-conformités des denrées alimentaires.
- 3) l'interrogatoire ne portait pas sur une période assez longue puisque l'une des femmes enceintes de cette épidémie avait consommé du pont l'évêque une seule fois, 36 jours avant d'être malade.
- 4) le questionnaire utilisé dans l'enquête cas-témoins n'était pas assez détaillé pour l'investigation d'un épisode épidémique. Il manquait la marque des aliments et les lieux d'achat.
- 5) l'intérêt du typage par PFGE (électrophorèse en gel pulsé) des souches similaires en lysotypie : après analyse par PFGE de l'ensemble des souches de l'alerte (même lysovar), 5 souches étaient différentes. Les 5 cas infectés par ces souches habitaient dans des régions éloignées de la Normandie et ne consommaient pas de pont l'évêque, ni de livarot. Finalement ces 5 cas n'ont pas été considérés comme faisant partie de l'épidémie. Pour le bilan de l'enquête, l'appartenance au clone épidémique a été déterminée sur la base de la lysotypie et de la PFGE (profils similaires après digestion par 3 enzymes différentes). Les souches isolées du fromage, de l'environnement de la fromagerie et du lait de la vache étaient toutes similaires en PFGE à celles des cas épidémiques.

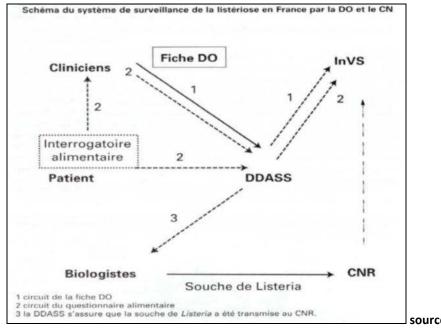
1.2.4 Mise en place de la Déclaration Obligatoire de la listériose

Instruit par les enseignements de l'investigation de l'épidémie de 1997, la proposition de soumettre la listériose à une DO a été faite en Octobre 1997. Après l'avis positif de l'académie de médecine du 4 novembre 1997 et du Conseil Supérieur d' Hygiène Publique (CSHP) de France du 26 novembre 1997, le secrétaire d'état à la santé a demandé l'addition de la listériose dans la liste des maladies à DO. Cette inclusion de la listériose dans la liste des maladies à DO a été fixée par décret le 13 mars 1998 et la circulaire DGS.VS n°98/240 du 15 avril 1998 en détaillait les modalités (Annexe 23).

Il était demandé également au Médecin Inspecteur de Santé Publique (MISP) de chaque DDASS de diffuser cette circulaire à tous les établissements de soins publiques et privés ainsi qu'aux établissements spécialisés, aux ordres des professionnels et dans le cadre des formations professionnelles initiales et continues. Il leur était recommandé de sensibiliser plus particulièrement les médecins prenant en charge des patients immunodéprimés, ainsi que les gynécologues-obstétriciens et les sages-femmes afin de les inciter à réaliser une information systématique sur les risques d'infection auprès de leurs patients et sur les mesures de précautions. Les mesures de prévention étaient détaillées dans cette circulaire.

La listériose devait dorénavant être déclarée par tout médecin dès le diagnostic posé, à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) du département où réside le patient. Une fiche de déclaration complétée par le médecin clinicien est envoyée au médecin inspecteur de santé publique (MISP) de la DDASS qui la transmet à l'InVS après avoir vérifié que toutes les informations ont bien été recueillies.

Figure 20: Circuit de la Déclaration Obligatoire d'un cas de listériose



source ref(75)

Le MISP est également chargé de faire compléter un questionnaire auprès du patient ou de son entourage proche, sur les aliments consommés par le patient au cours des 2 mois précédant sa maladie (Annexe 24). Il doit également s'assurer que la souche de *L. monocytogenes* isolée chez le patient a bien été envoyée au CNR des Listeria pour caractérisation.

Le but de l'interrogatoire alimentaire est de pouvoir identifier, par recoupement des différents questionnaires, les éléments communs (aliments, chaîne de magasin...) entre des patients infectés par des souches similaires, afin de pouvoir remonter à une éventuelle source commune de contamination. Afin que la DO puisse rapidement atteindre une bonne exhaustivité, un système de « rattrapage » des cas de listérioses non déclarés a été mis en place grâce à une collaboration entre le CNR et l'InVS.

A chaque réception de souche isolée chez un patient hospitalisé en France, le CNR signale le cas à l'InVS qui se charge de prévenir la DDASS du département où se trouve le laboratoire ayant isolé la souche. Cela permet au MISP, si le cas ne lui avait pas été signalé, d'activer le circuit de déclaration en contactant le médecin en charge du patient afin d'obtenir rapidement la fiche de DO et si cela est possible le questionnaire alimentaire.

La définition de cas est basée sur l'isolement de *L. monocytogenes* chez un patient. Les suspicions de listériose basées sur des techniques sérologiques ne sont pas prises en compte. Un cas est considéré comme materno-néonatal (MN) lorsqu'il concerne une femme enceinte, un produit d'avortement, un nouveau-né mort-né ou un nouveau-né de moins de un mois. S'il n'appartient pas à l'un de ces groupes le cas est considéré comme non materno-néonatal (nonMN). Lorsqu'une souche est isolée chez une femme enceinte et son nouveau-né, un seul cas est comptabilisé.

Les patients considérés comme ayant un terrain à risque sont les patients qui peuvent avoir une altération de leur état immunitaire : cancer, hémopathie, transplanté, dialysé, insuffisance hépatique, diabète, sujet séropositif vis-à-vis du VIH, traitement par immunosuppresseurs, cytolytiques, corticoïdes.

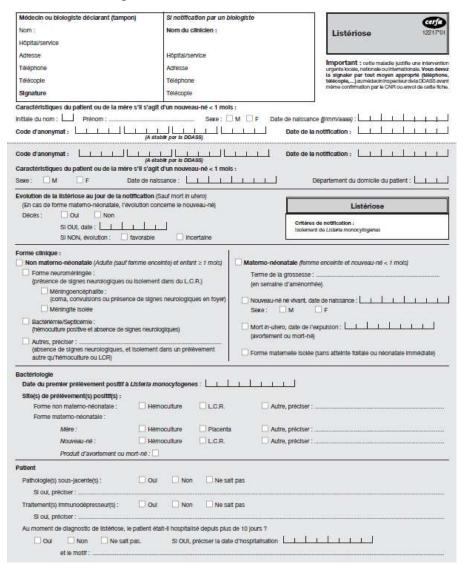
Les informations figurant sur la fiche de DO permettent de connaître le département de résidence du patient, son âge, la forme clinique de la maladie, l'existence éventuelle d'une pathologie sous-jacente au moment du diagnostic de la listériose et l'évolution de la maladie au moment de la déclaration (évolution favorable, incertaine, décès). Pour le nouveau-né jusqu'à l'âge de 1mois, les informations recueillies concernent la mère

Le questionnaire alimentaire comporte une liste d'aliments susceptibles d'être contaminés par Listeria. La liste a été établie à partir des produits ayant été à l'origine de cas de listériose et d'aliments qui, s'ils sont consommés en l'état peuvent être, d'après les connaissances scientifiques, contaminés par *Listeria monocytogenes*. Vue la grande diversité des produits existant en France, cette liste n'est pas exhaustive et ne tient pas compte de certains produits régionaux. Le questionnaire est composé d'une liste avec 76 items groupés en 4 catégories : produits de la pêche (7

items): produits à base de poisson, poisson fumé, crevettes et coquillages; produits végétaux (3 items): salades et crudités emballées, prêtes à l'emploi et germes de soja; produits laitiers (34 items): 33 fromages et lait cru; charcuterie et produits carnés (32 items): pâté, rillettes, jambon, saucisses, produits en gelée, produits à base de volaille...

Le système de DO a été mis en place progressivement au cours du 2ème trimestre de l'année 1998. En 1998, sur l'ensemble des cas notifiés à l'InVS par les DDASS et le CNR, 66% des fiches de DO et 37% des questionnaires alimentaires ont été transmis à l'InVS. En 1999, le taux de transmission s'est amélioré : 94% pour les fiches de DO et 66% pour les questionnaires alimentaires. En 2011, 80% des questionnaires alimentaires ont été transmis à l'InVS.

Figure 21: Fiche de Déclaration Obligatoire d'un cas de listériose



1.2.5 Cas-groupés de listériose liés à la consommation d'Epoisses

En 1999, une épidémie pourtant limitée a eu un fort retentissement médiatique (48). Cette épidémie se caractérise par le nombre faible de cas, leur dispersion géographique, la rareté de la souche, et la polémique qu'elle a engendrée (Annexe 26).

L'alerte a été donnée par le CNR le 18 février 1999 sur 3 cas regroupés dans le temps (12/01, 28/01, et 01/02) infectés par une souche de *Listeria monocytogenes* d'un lysotype très inhabituel (souche sérovar 4b, lysovar 3552/2425/3274/2671). L'enquête épidémiologique avait été rapide car les 3 cas résidant dans des régions très éloignées (Ile de France, Alsace et Bourgogne) avaient tous consommé de l'époisses. Un producteur a été mis en cause 5 jours après l'alerte grâce à l'enquête de traçabilité dans les lieux d'achat. Le producteur en question avait été contrôlé par la DSV de la Côte d'Or fin janvier-début février avec des prélèvements positifs à Listeria sur 3 lots de fromage.

Dès que ce producteur a été suspecté, les souches de *Listeria monocytogenes* isolées sur ces fromages ont été immédiatement transmises au CNR et comparées aux souches des 3 malades. Les souches transmises étaient du même lysotype que les souches des patients. Le 25 février, un communiqué de presse des 3 ministères alertait le public (Annexe 25).

Bien que l'enquête ait été rapide, une polémique avait été lancée dans les médias avec une mise en cause de l'action des services vétérinaires de la Côte d'or (Annexe 26). La journaliste Catherine Coroller écrit dans Libération du 6 mars 1999 : « La Direction générale de l'alimentation du ministère de l'Agriculture a-t-elle prévenu suffisamment rapidement ses homologues de la Santé quand elle a su que des fromages vendus par cette entreprise étaient contaminés? N'a-t-elle pas trop tardé à ordonner la fermeture de l'établissement? »

En réponse, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, a demandé un rapport d'inspection à l'IGA (Inspection Générale de l'Administration). L'inspection sur le fonctionnement des services chargés du contrôle alimentaire, de la veille, et de l'alerte sanitaire, a été réalisée conjointement par des membres de l'Inspection générale des affaires sociales et de l'Inspection générale de l'agriculture. Le rapport d'inspection a conclu qu'au niveau national le dispositif avait fonctionné correctement avec identification rapide des sources de contamination. Le rapport a pointé le manque de coordination au plan local entre les services vétérinaires et la DDASS. Il a noté également que la surveillance de la listériose n'était pas optimale au niveau local du fait de délais trop important entre le diagnostic de listériose et la transmission de la DO au RNSP (3 à 6 semaines), et pour la transmission d'une souche au CNR (24 jours pour un cas).

Cette épidémie est survenue dans une période mouvementée de grève de transmission des DO au RNSP, par les Médecins Inspecteurs de santé publique (MISP) inquiets sur l'évolution de leur statut. Cette grève consistait à gérer les DO de façon habituelle au niveau de la DDASS mais à ne pas les transmettre à l'InVS. Ce délai a été sans conséquence pour l'investigation car dès que l'alerte a été donnée par le CNR, les DO et les questionnaires alimentaires réalisés ont été transmises à l'InVS.

Cette épidémie a illustré le bien-fondé du dispositif de la DO grâce à l'efficacité de l'interrogatoire systématique mis en place courant 1998. Elle a montré qu'il était possible d'identifier une source pour 3 cas de listériose. Le seuil d'alerte du CNR qui était basé sur 6 cas a été abaissé à 3 cas.

L'inspection par l'IGA a sensibilisé les DDASS à l'intérêt de faire compléter la DO et les questionnaires alimentaires dans les plus brefs délais, avec transmission immédiate au RNSP. Elle a montré aux préfets la nécessité d'avoir une coordination locale entre les différents services.

Au total, les 3 patients de cet épisode ont tous eu une forme grave de listériose : 2 patients, sans terrain à risque connu, ont eu une forme neuro-méningée avec coma dont l'un est décédé. Le 3ème cas concernait une forme MN dont le nouveau-né, né au terme de 35 semaines de grossesse est décédé d'une septicémie.

En plus de ces 3 cas, 2 autres cas probables ont pu être reliés à cet épisode épidémique. Il s'agit pour le premier cas d'une femme enceinte chez laquelle la souche épidémique a été isolée le 08/03. Bien que cette femme n'ait pas mentionné la consommation du fromage impliqué, la rareté de la souche et le fait qu'elle résidait en Bourgogne, région de production de ce fromage, suggère qu'elle a été contaminée par la même source soit en en ayant consommé sans s'en souvenir, soit en ayant consommé un produit contaminé par ce dernier par contamination croisée. Pour le deuxième cas probable il s'agit d'une patiente, consommatrice d'époisses de la marque impliquée, hospitalisée en janvier dans un hôpital allemand pour une rhombencéphalite à Listeria, mais dont la souche n'avait pas été conservée.

Un dernier patient pourrait être relié à cet épisode. Il s'agit d'un patient jeune, sans terrain, résidant en Lorraine, ayant consommé de l'époisses pendant les fêtes de fin d'année, hospitalisé fin janvier pour listériose neuro-méningée avec un diagnostic de listériose posé sur des arguments cliniques et une évolution favorable sous antibiothérapie efficace sur Listeria.

Les perquisitions réalisées dans les deux sites de l'entreprise incriminée lors de cette épidémie ont identifiés des manquements graves, tels que la non-transmission de résultats d'autocontrôles aux services de l'Etat. Trois dirigeants ont été mis en examen pour « homicide involontaire par manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence imposée par la loi » et ont été écroués (Annexe 27).

1.2.6 Avis du HCSP sur l'antibioprophylaxie

En 1998, le ministère de l'agriculture rédige une note de service qui définit la conduite à tenir par les services de contrôle en cas de présence de *Listeria monocytogenes*. Cette note précise que lorsque les produits retirés sont non-conformes (seuil >100 cfu/g) il convient de faire une information au moyen d'affichettes dans le magasin et de communiqués dans les média au niveau local ou national selon le circuit de distribution du produit contaminé.

Ces rappels médiatiques engendrent des inquiétudes des consommateurs et posent le problème de la prise en charge des consommateurs qui ont consommé ces produits contaminés. Devant cette inquiétude, des médecins recommandent une chimioprophylaxie pour les personnes à risque qui auraient consommé un produit contaminé. L'expérience des épidémies précédentes avait montré que chaque alerte jetait l'opprobre sur tous les produits du même type. Ainsi pendant l'épidémie liée aux rillettes Tradilège, l'ensemble des rillettes avait connu une chute spectaculaire des ventes. Dans le doute sur l'origine du produit consommé, la chimioprophylaxie concernerait à chaque alerte un nombre élevé de consommateurs pour une probabilité très faible d'avoir consommé un produit réellement contaminé.

32 LE QUOTIDIEN DU MEDECIN



Nº 6465 LUNDI 29 MARS 1999

Listeria: une chimioprophylaxie en cas de facteur de risque

CUELLE doit être l'attitude devant une personne ayant consommé un aliment supposé contaminé par Listeria monocytogenes? Il n'y a pas de directives officielles écrites sur la conduit e à tenir dans ce cas, indique au « Quotidien » le Pr Christian Perronne (hôpital Raymond-Poincaré, Garches). Des recommandations peuvent cependant être données.

Chez la femme enceinte, deux cas de figu-

- la femme est asymptomatique (et, en particulier, n'a pas de fièvre): une chimioprophylaxie par amoxicilline à la dose de 3 g par jour pendant environ 7 jours peut être prescrite;

amoxicilline à la dose de 3 g par jour pendant environ 7 jours peut être prescrite;
— la femme a de la fièvre: c'est une extrême urgence. La patiente doit bénéficier d'une antibiothérapie par amoxicilline, après la réalisation d'un prélèvement pour hémoculture. L'antibiotique est donné à la dose initiale de 2 g, par voie veineuse ou, éventuellement, par voie intraniusculaire. Le relais peut être pris par la voie orale en fonction de l'évolution de l'infection, l'apparition de signes de gravité imposant une hospitalisation. La durée de ce traitement curatif est d'environ 14 jours. En ce qui concerne le suivi de la grossesse, un premier contrôle échographique pratiqué le plus vite possible permettra de disposer d'un document de référence.

Chez les autres sujets à risque, une chimioprophylaxie du même type est recommandée. Outre la grossesse, les facteurs de risque sont : l'immunodépression, les traitements immunosuppresseurs (corticothérapie, chimiothérapie anticancéreuse, etc.), l'achlorydrie gastrique (gastrectomisés, sujets sous antiacides), l'alcoolisme, le diabète mal équilibré, etc.

Les personnes non à risque doivent être informées du risque de listériose et de la nécessité de consulter en cas d'apparition d'une fièvre. Il faut noter à propos des alertes répétées concernant la listériose que nous mangeons tous des Listeria sans le savoir, rappelle le Pr Perronne.

Dr Catherine FABER

La DGS sollicite alors le Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF) pour statuer sur cette question. Le CSHPF rend un avis le 29 juin 1999 sur l'opportunité d'une antibioprophylaxie pour les personnes ayant consommé un produit contaminé par *Listeria monocytogenes*. Il préconise de ne pas faire d'antibioprophylaxie systématique mais recommande aux consommateurs de consulter sans délai devant l'apparition de signes cliniques (fièvre, maux de tête) dans les 2 mois suivant la consommation de l'aliment contaminé. Cet avis a été publié dans le BEH consacré à cette épidémie (48)(Annexe 28).

1.3 Mise en place d'une surveillance renforcée de la listériose avec investigations systématiques

1.3.1 L'épidémie de 2000: une épidémie maîtrisée où le producteur n'a pas été identifié

L'épidémie de 2000 est survenue dans un contexte particulier de chevauchement de deux épisodes épidémiques(49).

Pour le premier épisode, le CNR avait donnée l'alerte le 29/12/1999. Le produit, des rillettes de la marque Coudray, avait été identifié rapidement grâce à des prélèvements réalisés au domicile d'un patient. Le 6 janvier 2000, les autorités ont fait un communiqué de presse recommandant de ne pas consommer ce produit (Annexe 29). Cette information avait été fortement relayée par les médias notamment parce que l'établissement producteur de rillettes était celui impliqué lors de l'investigation de l'épidémie de 1992, liée à la consommation de langue de porc en gelée (Annexe 30).

Il se trouve que la souche isolée des rillettes incriminées était similaire (même pulsotype) à celle de l'épidémie de 1992. Cette souche était donc à nouveau retrouvée dans la même usine. On ne peut écarter l'hypothèse que cette souche ait résidé dans l'usine pendant ces 8 ans. Une colonisation de ce type a été décrite au même moment aux Etats-Unis lors d'une épidémie liée à la consommation de charcuterie de dinde. Le producteur avait été à l'origine en 1989 d'un épisode épidémique de listériose liée à la consommation de saucisse de volailles. La souche épidémique isolée en 1989 était similaire en PFGE à la souche épidémique isolée dans la même usine en 2000 (Olsen et al, CID 2005). Les auteurs de l'investigation avaient conclu que la souche avait pu résider dans cet établissement pendant 12 ans et contaminer des aliments de façon intermittente. Dans l'investigation française, le pulsotype des souches isolées dans le même établissement en 1992 et 1999 étant fréquent, il se peut que la souche, éradiquée en 1992 se soit à nouveau introduite dans l'usine par des matières premières contaminées.

L'enquête avait montré que le producteur avait identifié une contamination faible (<100 cfu/g) alors d'un contrôle de sa production de rillettes. Les rillettes présentes dans l'entreprise n'avaient pas été mises sur le marché mais les rillettes expédiées n'avaient pas été rappelées. Le producteur s'est retranché derrière la réglementation qui tolère un niveau de contamination faible (<100 cfu/g à la Date limite de consommation) et a rejeté la faute sur le distributeur qui aurait rompu la chaine de conservation par le froid. L'enquête de la répression des fraudes à la distribution a conclu qu' «une défaillance dans la logistique d'approvisionnement ne pouvait expliquer l'épidémie » dont la cause devait être recherchée dans l'usine (Annexe 31).

Pour le deuxième épisode épidémique, l'alerte du CNR a été donnée le 26 janvier 2000, alors que l'investigation de l'épidémie de fin 1999 n'était pas terminée, des cas étant survenus jusque fin

février.

Les problèmes de typage ont compliqué l'investigation initiale. Une première alerte a été faite le 26 janvier sur 5 cas avec souches de même pulsotype. Ces résultats infirmés par la lysotypie ont conduit à la clôture de cette alerte, puis à sa réouverture une semaine plus tard avec caractérisation de la souche épidémique basée uniquement sur la PFGE.

Une analyse des questionnaires alimentaires transmis par la DO a été réalisée dans un premier temps, sans identifier de source commune, mais montrant que les cas étaient tous des consommateurs de charcuterie. Les analyses successives des fréquence de consommation chez les cas, réalisées au fur et à mesure que les cas épidémiques étaient identifiés, indiquaient que les cas consommaient beaucoup de produits de charcuterie. Le 17 février, une lettre d'information sur l'épidémie a été envoyée aux professionnels par les directeurs de la DGAL et de la DGCCRF en faisant état d'une suspicion sur les produits de charcuterie. Devant la variété de produits consommés par les patients, et par analogie avec l'épidémie de 1992, la contamination croisée des produits dans les rayons à la coupe est suspectée. Dans ce courrier, les règles d'hygiène sont rappelées aux professionnels de la distribution. Le 18 février, le ministère de la santé décide d'informer le public de cette épidémie et des premiers résultats de l'enquête (Annexe 31).

A cette date, l'hypothèse retenue sur le véhicule possible était : un produit de charcuterie, en particulier de la langue de porc en gelée, du pâté, du foie gras ou, moins probablement, du saucisson sec ou du saumon fumé. L'épidémie s'amplifiant, une enquête cas-témoin a été mise en œuvre à partir du 20 février 2000 afin de tester l'hypothèse générée par l'enquête exploratoire. Afin de réaliser cette analyse cas-témoins dans des délais rapides, il a été décidé de choisir des groupes de témoins déjà disponibles :

- 1) des témoins appariés suivant les critères classiquement utilisés dans ce type d'épidémie : **personnes indemnes de listériose** mais présentant le même terrain (grossesse ou pathologie prédisposante), appartenant au même groupe d'âge (+/- 5 ans), et résidant dans le même département que le cas.
- 2) des **témoins atteints de listériose** sporadique (souche avec sérovar ou pulsovar différent de la souche de l'épidémie en cours et de la souche responsable de l'épisode de cas groupés lié à la consommation de rillettes d'octobre 1999 janvier 2000) survenus en France depuis le 26/11/1999, période de survenue des premiers cas épidémiques. Cette méthode qualifiée d'enquête cas-témoins « cas-cas » dont les principes venaient d'être présentés dans un article publié en 1999 a été testée pour la première fois sur le terrain lors de cette épidémie de listériose (76).

Pour le groupe de témoins composés de personnes indemnes de listériose, il a été utilisé 2 groupes de témoins :

- 1.a) ensemble des témoins de l'enquête cas-témoins listériose sporadique de 1997 (tableau 21);
- 1.b) ensemble des témoins interrogés lors de l'épidémie de 1992 (tableau 22).

Tableau 20 : population témoin composée des témoins indemnes de listériose interrogées lors de l'enquête cas-témoins listérioses sporadiques réalisée en <u>1997</u>.

-					
	Cas	Population	OR	Intervalle de	
Aliment	épidémiques	témoin		confiance à	p
	(n = 20)	(n=120)		95%	
Langue de porc	11	9	15,1	4,4 – 53,9	<0,0001
Cervelas	6	12	3,9	1,1 – 13,5	0,2
Jambon blanc	18	101	1,7	0,3 -11,0	0,73
Pâté de campagne	11	45	2,0	0,7 – 5,9	0,21
Fromage de chèvre	9	51	1,1	0,4 - 3,1	0,97
Pâté de foie	8	45	1,1	0,4 - 3,2	0,97
Saucisson sec	15	64	2,6	0.8 - 8.9	0,11
Pâté autre	11	20	6,1	2,0 - 19,0	<0,001
Jambon de pays	9	55	1,0	0,3-2,7	0,86
Crevette	12	58	1,6	0,6-4,7	0,47
Foie gras	11	21	5,8	1,9-18,0	<0,001
Foie gras*	11	10/19 *	1,1	0,3-4,7	0,86
Rillettes d'oie	4	11	2,5	0,6-9,9	0,23
Saumon fumé	11	47	1,9	0,7-5,5	0,28
Rillettes de porc	5	31	1,0	0,3-3,1	0,84
Emmental Gruyère	13	72	1,2	0,4-3,7	0,85

^{*} Consommation de foie gras parmi les témoins identifiés en <u>janvier-février 1997 (post-fêtes fin</u> <u>d'année comme les cas épidémiques)</u>

Tableau 21 : population témoin composée de témoins indemnes de listériose interrogés lors de l'enquête cas-témoins réalisée en 1992 à l'occasion de l'épidémie de 1992.

	cas	population témoin		Intervalle de	р
Aliment	épidémiques	(n= variable suivant	OR	confiance à	
	(n = 20)	les aliments)		95%	
Langue de porc	11	16/169	11,7	3,8-36,8	<0,0001
Jambon blanc	18	286/313	0,9	0,2 -5,6	0,7
Fromage de chèvre	9	145/326	1,0	0,4 - 2,7	0,9
Saucisse de Strasbourg	9	67/239	2,1	0,8-5,8	0,18
Saumon fumé	11	64/326	5,0	1,8-13,8	<0,001
Rillettes de porc	5	88/326	0,9	0,3-2,8	0,95
Emmental Gruyère	13	245/326	0,6	0,2-1,8	0,45
Camembert	10	222/326	0,5	0,2-1,3	0,15

Le 2^{ème} groupe de **témoins atteints de listériose sporadique (enquête cas-cas)**. Plusieurs groupes témoins ont été ainsi constitués :

2.a) témoins atteint de listériose sporadique (souche avec pulsotype différent de la souche de l'épidémie en cours et de la souche responsable de l'épisode épidémique précédant) survenus en France depuis le 26/11/1999, période de survenue des cas épidémiques.

Tableau 22 : Consommation d'aliments (% de consommateurs) par les cas et par les témoins (cas de listériose sporadique) au 20 février 2000. France, décembre - février 2000.

	cas	témoins	OR	Intervalle de	р
Aliment	n = 20	n=22		confiance à 95%	
Langue de porc	11 (55)	0 (0)	indéfini	4,6 – indéfini	0,0002
Cervelas	6 (30)	1 (4)	9,0	0,9 – 221,2	0,04
Jambon blanc	18 (90)	13 (59)	6,2	1,0 - 50,4	0,05
Pâté de campagne	11 (55)	5 (23)	4,2	0,9 – 19,8	0,06
Fromage de chèvre	9 (45)	4 (18)	3,7	0,8 –19,0	0,12
Pâté de foie	8 (40)	4 (18)	3,0	0,6 – 15,6	0,22
Saucisson sec	15 (75)	11 (50)	3,0	0,7 – 13,9	0,18
Jambon de pays	9 (45)	5 (23)	2,8	0,6 - 13,1	0,23
Saucisse de Strasbourg	9 (45)	5 (23)	2,8	0,6 – 13,1	0,23
Foie gras	11 (55)	9 (41)	1,8	0,4-7,2	0,54
Saumon fumé	11 (55)	11 (50)	1,2	0,3 – 4,9	0,99
Rillettes de porc	5 (25)	5 (23)	1,1	0,2 - 5,8	1
Emmental Gruyère	13 (65)	15 (68)	0,9	0,2 - 3,8	0,9
Camembert	10 (50)	11 (50)	1,0	0,3 – 4,0	0,76

2.b) témoins atteints de listériose sporadique survenus en janvier et février 1999 interrogés avec le questionnaire alimentaire de la déclaration obligatoire

Tableau 23 : population témoin composée de cas de listériose sporadique avec une date d'isolement en janvier février 1999, interrogés avec le questionnaire de la déclaration obligatoire.

	cas épidémiques	population	OR	Intervalle de	р
Aliment	(n = 20)	témoin (n=9)		confiance à 95%	
Langue de porc	11	1	9,8	0,9 – 250,8	0,04
Cervelas	6	2	1,5	0,2 - 14,3	1
Jambon blanc	18	7	2,6	0,2 -34,0	0,6
Pâté de campagne	11	4	1,5	0,2 – 9,9	0,69
Fromage de chèvre	9	4	1,0	0.2 - 6.6	1
Pâté de foie	8	4	0,8	0,1 – 5,4	1
Saucisson sec	15	7	0,9	0,1-7,3	1
Jambon de pays	9	5	0,7	0,1-4,1	0,7
Saucisse de Strasbourg	9	4	1,0	0,2-6,5	1
Foie gras	11	3	2,4	0,4-17,5	0,4

Saumon fumé	11	3	2,4	0,4-17,5	0,4
Rillettes de porc	5	1	2,7	0,2-71,4	1
Emmental Gruyère	13	6	0,8	0,1-6,4	1
Camembert	10	5	0,8	0,1-5,0	1

2.c)témoins composés de cas de listériose sporadiques survenus en janvier et février 1997 interrogés dans le cadre de l'enquête cas-témoins sporadiques

Tableau 24 : population témoin composée de cas de listériose sporadique avec une date d'isolement en janvier-février 1997, interrogées lors de l'enquête cas-témoins sporadiques réalisée en 1997.

	cas épidémiques	témoins	OR	Intervalle de	р
Aliment	(n = 20)	(n=19)		confiance à 95%	
Langue de porc	11	0	indéfini	indéfini	<0,001
Cervelas	6	4	1,6	0,3 - 8,8	0,7
Jambon blanc	18	14	3,2	0,4 -28,6	0,2
Pâté de campagne	11	6	2,7	0,6 - 12,2	0,2
Fromage de chèvre	9	4	1,1	0,4 - 3,1	0,2
Pâté de foie	8	8	0,9	0,2-4,0	0,8
Saucisson sec	15	10	2,7	0,6 - 13,2	0,3
Jambon de pays	9	9	0,9	0,2-3,9	0,86
Foie gras	11	4	4,6	0,9-24,4	0,06
Saumon fumé	11	10	1,1	0,3-4,7	0,86
Rillettes de porc	5	5	0,9	0,2-4,9	1
Emmental Gruyère	13	13	1,2	0,2-4,0	0,91
Camembert	10	14	0,4	0,1-1,7	0,2

La fréquence de consommation de langue de porc en gelée des cas (55%) était très supérieure à celle des 5 autres populations de témoins (témoins indemnes de listériose : 7%,9%; témoins listériose sporadique 1997 : 0%; 1999 :11%; 2000 : 0%). Quel que soit le groupe de témoins, l'analyse mettait en cause la consommation de langue porc.

L'analyse cas-témoin a donc pu être réalisée rapidement et a identifié la « langue de porc en gelée » comme la source principale de cette épidémie. L'analyse donnait des résultats comparables quel que soit le groupe témoin. Le 22 février dans un communiqué de presse, la secrétaire d'état à la santé indique que l'aliment responsable a été repéré (annexe 31).

Une investigation a été alors réalisée dans les 22 magasins cités par les malades consommateurs de langue de porc en gelée. Ces investigations ont été lancées quelques jours après que les producteurs de langue de porc en gelée aient été informés des premiers résultats de l'enquête orientant notamment sur ce produit. Lorsque les inspecteurs sont allés dans les lieux de vente, il restait peu de langue de porc à prélever. Au total 660 prélèvements ont été réalisés dans les lieux d'achat des cas, dont 19 sur des langues de porc en gelée. Les prélèvements de langue de porc en gelée étaient tous négatifs. La souche épidémique a été isolée sur 2 produits faiblement contaminés (rillettes d'oie entamées et saucisson de couenne), sans doute contaminés dans le magasin.

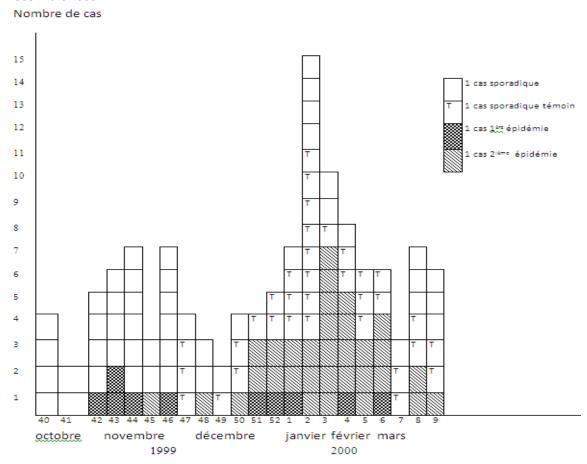
Les marques de langue de porc en gelée vendues dans les magasins des patients ont été relevées. Deux producteurs ont été retrouvés nettement plus fréquemment (producteur A : 13 fois, producteur B : 9 fois) que les autres. Les établissements producteurs de langue de porc en gelée vendus dans ces magasins ont tous été inspectés par les services vétérinaires. L'enquête chez les producteurs A et B a révélé que ces 2 producteurs avaient eu un autocontrôle positif à Listeria en décembre 1999. Les souches n'ayant pas été conservées, il n'a pas été possible de les typer.

Analyse à la fin de l'investigation

Au total, cette épidémie aura concerné 32 cas (9 formes MN, 12 personnes avec terrain, et 11 sans terrain) sur une période de 5 mois avec 20 cas sur 5 semaines.

L'analyse cas-témoin finale a été réalisée par la méthode « cas-cas » sur les cas épidémiques et de listériose sporadiques survenus entre décembre 1999 et février 2000.

Figure 22: Distribution hebdomadaire des cas de listériose en fonction de la date d'isolement. France , octobre 1999-mars 2000.



Source : rapport InVS « De Valk H, Vaillant V, Goulet V. <u>Cas groupés de listériose liés à la consommation de langue de porcente provents de la consommation de la consom</u>

Seuls les malades interrogés avant que leur statut (épidémique ou sporadique) ne soit connu, ont été inclus dans l'analyse et seules les informations recueillies lors d'un premier interrogatoire ont été retenues pour l'estimation de l'Odds Ratio (OR).

Tableau 25 : Consommation d'aliments par les cas et les témoins (cas de listériose sporadique sur la période décembre 1999-février 2000). Cas groupés de listériose, France, décembre - février 2000.

	Nombre (%) de	consommateurs	Intervalle de			
Aliment	cas	témoins	OR	confiance à	p	
	N = 29 *	N=32 *		95%		
Langue de porc	14 (48)	1 (3)	28,0	3,2 – 636,6	0,0002	
Cervelas	7 (24)	1 (3)	9,6	1,0 – 225,6	0,05	
Jambon blanc	26 (90)	19 (63)	5,0	1,1 – 26,9	0,04	
Pâté de campagne	16 (57)	7 (23)	4,6	1,3 – 16,9	0,01	
Pâté de foie	10 (36)	7 (22)	2,0	0,6 – 7,3	0,4	
Saucisson sec	21 (72)	14 (45)	3,2	1,0 - 11,0	0,06	
Saucisse de Strasbourg	12 (41)	7 (23)	2,3	0,7 - 8,4	0,2	
Foie gras	18 (62)	13 (42)	2,3	0,7 - 7,4	0,2	
Jambon de pays	12 (43)	8 (26)	2,2	0,6 – 7,6	0,3	
Rillettes de porc	7 (24)	7 (23)	1,1	0,3-4,3	0,9	
Fromage de chèvre	13 (45)	8 (25)	2,4	0,7 - 8,4	0,2	
Crevette	18 (62)	12 (39)	2,6	0,8 - 8,5	0,1	
Saumon fumé	15 (52)	13 (41)	1,6	0,5 - 5,0	0,5	
Emmental Gruyère	19 (65)	18 (58)	1,4	0,4 - 4,5	0,7	
Camembert	17 (59)	16 (50)	1,4	0,5 - 4,5	0,7	

Données obtenues lors d'un premier interrogatoire.

Les résultats de l'analyse finale allaient dans le même sens que ceux de l'analyse du 20 février. La force de l'association entre le fait d'avoir été atteint de la listériose avec la souche épidémique et la consommation de langue de porc en gelée était très élevée (OR: 28,0 p<0,001)

Une analyse multivariée (régression logistique non conditionnelle) a été réalisée en incorporant dans le modèle les variables significativement associées en analyse univariée à la survenue de la maladie avec un p<0,10 ou avec un OR > 3. La variable «rillettes» a également été incluse car l'épisode précédent de cas groupés était lié à la consommation de ce produit et la souche de l'épisode en cours avait été retrouvée dans ce produit. La procédure d'élimination pas à pas descendante a été suivie pour obtenir le meilleur modèle réduit. L'analyse multivariée réalisée à la fin de investigation, en ajustant sur le terrain du patient, montre que la force de l'association avec la consommation de 2 aliments est extrêmement élevée pour la langue de porc en gelée (OR : 75, IC95%: 5-1216) et reste importante pour le pâté de campagne (OR: 9, IC95% 2-46)

Cette épidémie a montré la pertinence de la méthode « cas-cas » pour ce type d'investigation, rendu possible grâce à l'interrogatoire systématique de patients atteints de listériose. Depuis la publication

^{*} nombre des cas et témoins pour lesquels l'aliment est renseigné

de cette épidémie dans l'American Journal of Epidemiology, cette méthode a été utilisée à plusieurs reprises par les américains pour l'investigation de leurs épidémies de listériose (49) (50) (1) (2).

Pour l'étude cas-témoins, le choix de cas sporadiques de listériose comme témoins, au lieu de personnes indemnes de la maladie habituellement pris comme témoins pour ces études, a permis d'éviter des biais d'information et de mémorisation. En effet, en janvier, les consommateurs avaient été informés que, du fait de la longue durée d'incubation de la listériose, il était possible que d'autres cas liés à la consommation de rillettes ou de langue de porc en gelée produite dans le même établissement, surviennent au cours du mois de janvier et février. Du fait de la médiatisation autour de ce rappel, les enquêteurs auraient pu rechercher la consommation de ces produits chez les patients atteints de listériose, avec plus d'insistance que chez les personnes indemnes de la maladie. De même, les patients atteints de listériose plus sensibilisés à cette infection et donc à la médiatisation des produits incriminés auraient pu citer plus fréquemment la consommation de ces produits. Au moment de l'interrogatoire, la personne interrogée ainsi que l'enquêteur ne savaient si le cas de listériose appartenait à l'épidémie. En prenant des cas de listériose sporadique comme témoin on limitait, voire neutralisait les biais d'interrogatoire.

Cette méthode est particulièrement intéressante pour les investigations d'épidémies de listériose qui concernent essentiellement des patients avec un terrain particulier. L'appariement sur la pathologie sous-jacente est indiquée car la consommation alimentaire des principaux groupes à risque (femmes enceintes, personnes atteintes de cancers) est différente de celle de la population générale. Identifier rapidement des témoins appartenant à ces groupes à risque n'est pas une tâche facile. Par cette méthode, on dispose donc de témoins appartenant aux mêmes groupes à risque. L'analyse multivariée peut donc être ajustée sur le terrain des patients. Le seul risque en surappariant sur des personnes pouvant avoir des habitudes similaires au cas, est de manquer de puissance. A contrario, un résultat positif a d'autant plus de force.

D'autres enseignements ont été tirés de cette épidémie :

- -les difficultés d'interprétation et de reproductibilité de la lysotypie ont conduit le CNR à abandonner cette méthode de typage. La PFGE devient la méthode de typage de routine alors qu'elle était auparavant réservée aux épisodes épidémiques.
- -l'importance de réaliser des prélèvements alimentaires le plus tôt possible par rapport à la contamination du patient, les produits pouvant ne plus être en circulation au moment des investigations.
- -l'importance pour les laboratoires de conserver pendant un an les souches d'autocontrôles positifs.

Cette épidémie a présenté beaucoup d'analogies avec celle de 1992 : véhicule (langue de porc en gelée) consommé par la moitié des cas, formes cliniques, distribution géographique nationale, taux d'attaque élevé, souche déjà connue.

Figure 23: Distribution géographique des cas en fonction de leur département de résidence. Cas groupés de listériose, France, novembre 1999 - février 2000.

Le nombre noté sur la carte indique le nombre de cas résidant dans le département

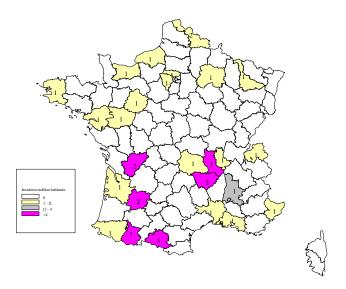
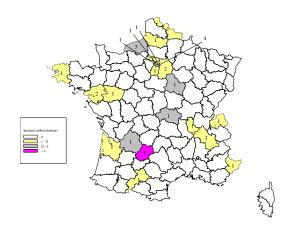


Figure 24: Distribution géographique des témoins (cas sporadiques) en fonction de leur département de résidence. Cas groupés de listériose, France, novembre 1999 - février 2000.

Le nombre noté sur la carte indique le nombre de témoins résidant dans le département



Du fait de sa complexité, l'épidémie a un grand retentissement médiatique avec une course à la communication entre le ministère de la santé et de l'agriculture (Annexe 32). Cette « guerre des chefs » a été arbitrée par le premier ministre et a conduit à l'élaboration d'un protocole de communication ou le rôle de chaque administration/institut était clairement défini. Ce protocole élaboré à l'initiative de la DGS a été signé par les directeurs généraux des 3 ministères concernés et envoyé aux préfets le 15/6/2000 (Annexe 33).

1.3.2 Enquête avec prélèvements d'aliments pour les cas de listérioses neuroméningées

Jusqu'en 2000 (à l'exception de l'enquête cas—témoin de 1997), les prélèvements réalisés au domicile des patients ou dans leurs lieux d'achat étaient réservés aux situations épidémiques. Les prélèvements réalisés dans les lieux d'achat avaient été très informatifs pour l'épidémie de 1992 et dans les réfrigérateurs des patients pour l'épidémie de 1993. Des prélèvements de rillettes réalisés à l'initiative d'une DSV dans le réfrigérateur d'un malade ont été décisifs pour stopper l'épidémie de fin 1999 liée à la consommation de rillettes.

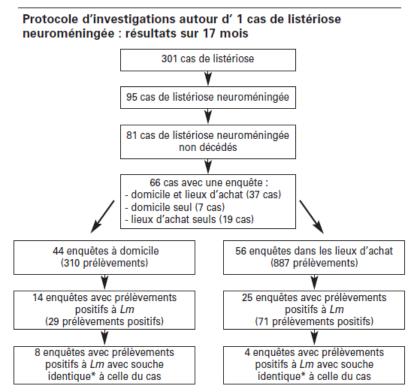
Dans ces situations épidémiques, les prélèvements étaient réalisés pour les nouveaux cas signalés par le CNR et non pas pour les cas à l'origine de l'alerte qui pouvaient dater de plusieurs semaines. Aucun prélèvement réalisé au début de l'épidémie n'était donc disponible. L'épidémie de 2000 avait montré que l'intervention en phase épidémique lorsque l'on avait déjà des soupçons sur un produit pouvait être trop tardive pour identifier le produit. Cette intervention tardive avec de multiples prélèvements avait été très couteuses financièrement et en temps d'intervention sur le terrain. De plus ces prélèvements n'avaient pas été rentables puisque le produit n'avait pas été identifié.

Une façon de pallier à ce problème était de faire des prélèvements pour des cas listériose au moment du diagnostic de la maladie avant le résultat du typage. Pour des raisons économiques, il n'était pas envisageable de proposer cela pour tous les cas de listériose. L'expérience des épidémies antérieures avait montré que 2 formes cliniques étaient observées plus fréquemment dans les épidémies que chez les cas sporadiques. Il s'agissait des formes MN et des formes neuroméningées. Les données dont on disposait montraient que l'incubation de la listériose chez la femme enceinte était nettement plus longue (25-30 jours) que dans les formes neuroméningées (autour de 10 jours). La probabilité de trouver des aliments contaminés au domicile d'une femme enceinte était donc très faible. Lors des interrogatoires réalisés lors de l'enquête cas-témoins de 1997, nous avions constaté que certaines femmes enceintes atteintes de listériose se sentaient culpabilisées d'avoir consommé des aliments qu'on leur avait recommandé d'éviter, en particulier lorsque l'issue de la grossesse avait été fatale pour le fœtus. Il apparaissait donc plus pertinent de limiter les investigations systématiques aux cas de listériose neuroméningée

Une étude de faisabilité a été proposée en 2001 par l'InVS à la DGAL et la DGCCRF. L'étude consistait à réaliser pour chaque cas de listériose neuroméningée des prélèvements à domicile dans le réfrigérateur du cas et sur les aliments cités dans le questionnaire alimentaire du malade sur les lieux d'achat spécifiés L'objectif était d'intervenir rapidement après le diagnostic de la maladie dans les 15 jours suivant le diagnostic de listériose. Le protocole de l'étude a été diffusé aux DSV et DDCCRF et aux DDASS (circulaire DGS /SD5B N°105-2001 du 30 juillet 2001) (Annexe 34).

A bout de 17 mois de fonctionnement, une évaluation de ce dispositif a été réalisée par S Richard, une vétérinaire en stage à l'InVS (77).

Figure 25: Bilan de fonctionnement du dispositif de prélèvements réalisés autour d'un cas de listériose neuroméningée du 01/08/2001 au 31/12/2002



^{*}Souches de Lm du même pulsotype

Cette étude a montré que les enquêtes à domicile étaient plus efficaces que celles réalisées dans les lieux d'achat : des souches de *Listeria monocytogenes* similaires à celles de cas ont été isolées dans 20% (8/44) des interventions à domicile, contre 8% (4/56) des enquêtes dans les lieux d'achat (p=0,05). De plus elles étaient plus économes en temps d'intervention et nombre de prélèvements réalisés (310 prélèvements à domicile contre 887 dans les lieux d'achat).

Deux prélèvements réalisés à domicile ont été déterminants pour l'investigation de suspicion de cas groupés. Il s'agissait, dans ces 2 épisodes épidémiques, d'aliments absents du questionnaire alimentaire (tartinette, mortadelle) et donc difficilement identifiables par l'interrogatoire. Dans ces 2 investigations, la souche de *Listeria monocytogenes* isolée dans des prélèvements réalisés à domicile était identique à celle du patient. L'identification du produit a été déterminante pour la suite de l'enquête. Ces enquêtes à domicile permettaient également aux DSV de compléter les questionnaires alimentaires par des informations permettant de réaliser des prélèvements pertinents dans les lieux d'achat.

Cette étude s'est conclue par la décision de renforcer la surveillance de la listériose réalisée par la DO et le CNR en incluant systématiquement les prélèvements au domicile des patients atteints de listériose neuroméningée.

1.3.3 Formalisation en 2004 de la surveillance de la listériose humaine en France

Le fonctionnement de la cellule « Listeria » a été formalisé par un document signé le 15/01/2004 par les directeurs généraux de chaque administration (Ministère de la Santé, de l'Agriculture et des Finances) de l'Institut Pasteur et de l'InVS (Annexe 35). Cette procédure relative au fonctionnement de la cellule « Listeria » chargée de la coordination des investigations et des actions autour des cas groupés de listériose, définit notamment le critère de signalement des cas groupés de listériose utilisé par le CNR depuis l'épidémie de 2000.

Ce critère de signalement est de 3 cas de listériose dus à des souches présentant des caractéristiques microbiologiques identiques, groupés sur une période de 14 semaines. Il a été basé sur l'épisode « Epoisses » où l'alarme sur 3 cas avait permis d'identifier une source commune. Il n'y a pas de critère géographique, les modes de distribution en France étant très souvent nationaux. Le critère de temps avait été fixé arbitrairement à 14 semaines, en se basant sur la durée maximale d'incubation décrite dans la littérature.

Depuis que la listériose est à déclaration obligatoire (DO), le CNR participe à la DO en faxant systématiquement à l'InVS la fiche envoyée par le biologiste de l'hôpital lors de la transmission de la souche pour typage. Sur cette fiche, le CNR mentionne le numéro de la souche qu'il attribue à l'arrivée du prélèvement au laboratoire (Numéro clip: collection listeria de l'institut Pasteur). Ce numéro clip est saisi sur la base de gestion de la DO de l'InVS.

Depuis Janvier 2000, le CNR type par PFGE toutes les souches de *Listeria monocytogenes* isolées d'un prélèvement humain. La lecture des profils en PFGE est faite chaque semaine par le biologiste. Celuici compare visuellement les profils nouvellement identifiés avec les profils des souches humaines typées depuis 14 semaines. Si 3 souches présentent des profils similaires, une liste de ces cas avec leur numéro de souches est envoyée à l'InVS. Le CNR joint également à cette liste de cas, la liste des souches de *Listeria monocytogenes* du même profil isolées sur des prélèvements non humains (aliments, environnement). Cela donne des indications sur le type d'aliments contaminés par cette souche.

Avec cette liste, l'InVS repère dans sa base les cas concernés par ce signalement et analyse leurs questionnaires alimentaires.

Une analyse des caractéristiques de ces cas (forme cliniques, gravité, lieu de résidence, consommation alimentaire) est alors réalisée par l'InVS. Si l'analyse permet d'évoquer une source commune, un point sur ce signalement, est transmis à la cellule Listeria.

Chaque semaine le CNR transmet les éventuels nouveaux cas identifiés lors du typage des souches. Cette transmission d'information se termine lorsqu'aucun nouveau cas n'est identifié sur une période de 14 semaines. Le signalement est alors considéré comme clos et le CNR s'il identifie à nouveau ce type de souche de ne signalera plus les cas à l'InVS, sauf si à nouveau 3 cas groupés

survenaient.

La procédure relative au fonctionnement de la cellule « Listeria » chargée de la coordination des investigations et des actions autour des cas groupés de listériose, décrit les différents niveaux d'alerte : surveillance de routine, surveillance renforcée, alerte et formalise le rôle des différentes administrations (Annexe 35). La surveillance renforcée, correspond à une suspicion de cas groupés contaminés par une source commune. La phase d'alerte est réservée aux situations où un produit hautement suspecté d'être contaminé peut être encore détenu par des consommateurs. Cette phase d'alerte de menace pour la santé publique, est généralement accompagnée d'une communication auprès de consommateurs par des medias grand public (TV, radio, presse nationale et régionale). Cette communication a pour but d'éviter la consommation de produits impliqués encore présent au domicile et de prévenir les consommateurs de ces produits du risque encouru. Cette information vise essentiellement les personnes vulnérables afin qu'elles soient vigilantes sur la survenue de signes cliniques évocateurs de listériose. S'il y a des signes cliniques, il leur est recommandé de consulter un médecin, afin de favoriser une prise en charge thérapeutique adaptée.

1.4 Amélioration de l'efficacité de la surveillance

Depuis 2000, la surveillance de la listériose a fonctionné selon le canevas présenté dans la procédure de fonctionnement de la cellule « Listeria » de mars 2004 (chap 1.3.3). Des améliorations ont été apportées à la surveillance microbiologique grâce à l'utilisation du logiciel Bionumerics qui analyse les profils obtenus par PFGE et recherche les profils similaires dans la base des profils du CNR constituée depuis 2005.

1.4.1 Améliorer l'efficacité de la surveillance en adaptant le seuil de signalement

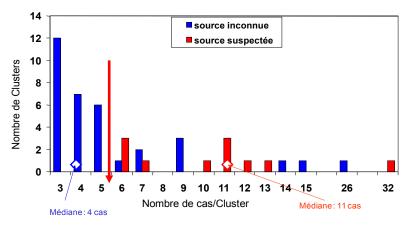
La surveillance renforcée en 2001, grâce notamment aux prélèvements réalisés chez des patients atteints de listériose neuroméningée a permis d'identifier les sources de plusieurs épisodes de casgroupés.

1.4.1.a) Modification du seuil en 2005 consécutivement à l'analyse sur la période 2001-2004

Un bilan de plusieurs années de surveillance basées sur le tryptique : « centralisation et typage des souches, interrogatoire alimentaire du patient et prélèvements au domicile du patient », a été établi pour essayer d'optimiser le dispositif. L'analyse des 45 dépassements de seuil avec signalements de cas transmis par le CNR sur la période de 2000 à 2004 a indiqué qu'une source commune avait été suspectée à 11 reprises, soit dans moins de 25% de ces signalements.

Le Pr Craig Hedberg (Minnesota, USA), spécialiste des maladies à transmission alimentaire, en année sabbatique à l'InVS, a analysé les caractéristiques des signalements avec source commune probable et les a comparé avec celles des signalements où les cas ne semblent pas liés. Il a montré que les clusters avec source commune probable avaient un nombre médian de cas plus élevé (11 cas) que les autres clusters (4 cas). Les clusters de moins de 6 cas correspondaient à 74% des clusters avec source inconnue et à aucun des clusters avec source commune probable.

Figure 26: Relation entre la taille du cluster et l'identification de la source, France 2000-2004



De même, il a constaté que l'intervalle de temps médian entre le 1^{er} et le 3^{ème} cas était plus court (5 semaines) pour les clusters avec suspicion de source commune que pour les autres clusters (7 semaines). En sélectionnant les 25 clusters où le délai entre le premier et le troisième cas était inférieur à 6 semaines, 40% des clusters étudiés avaient une source commune probable. Parmi les 20 clusters où le délai entre le premier et le troisième cas était supérieur à 6 semaines, seul un cluster avait une source commune probable (p=0,01).

source inconnue
Source suspectée
Source suspectée

source suspectée

app 5
app 4
app 5
app 5
app 6
app 5
app 6
app 5
app 6
app 6
app 7
app

Figure 27: Relation entre l'intervalle de temps entre le cas 1 et le cas 3 d'un cluster et la suspicion sur une source commune, France 2000-2004

4

2

Médiane: 5

3

Un groupement de cas avec un délai supérieur à 6 semaines entre le 1^{er} et 3^{ème} cas peut ne pas être signalé dans un premier temps, mais être détecté par la suite si de nouveaux cas continuent à survenir, et atteignent finalement le délai requis pour être signalés. Ainsi le seul cluster avec source suspectée, dont le délai entre le cas 1 et 3 était supérieur à 6 semaines (8 semaines) aurait été détecté par la suite.

5

Nombre de semaines

6

9

10

8

Médiane: 7

Au total, il a constaté qu'en utilisant comme critère de signalement d'un cluster, 3 cas avec souche de pulsotype identique sur une période de 6 semaines au lieu des 14 semaines précédentes, la totalité des clusters avec source commune probable auraient été identifié (sensibilité de 100%). Cela aurait économisé les ressources utilisées pour analyser les 12 signalements qui n'auraient pas été transmis par le CNR. Finalement, seuls 33 clusters auraient été analysés avec une valeur prédictive positive de 33% (11 clusters avec source probable sur 33 clusters investigués). Finalement ce critère aurait donc permis d'économiser des ressources tout en maintenant les mêmes résultats.

Au vu de ces résultats, la modification des critères de transmission d'information est devenue effective à partir d'août 2005: signalement de 3 cas de listériose avec une souche du même pulsotype sur une période de 6 semaines. Une fois le signalement effectué, le CNR continue de transmettre à l'InVS les semaines suivantes tout nouveau cas avec une souche du même pulsotype. La transmission des cas s'interrompt lorsque l'intervalle entre les 2 derniers cas est supérieur à 6 semaines.

1.4.1.b) Modification du seuil en 2012 consécutivement à l'analyse sur la période 2006-2011

Malgré la modification du seuil, le nombre de clusters signalés par le CNR n'a pas diminué les années suivantes. On n'avait pas anticipé qu'en raccourcissant le délai pour clôturer un signalement de 14 à 6 semaines, certains clusters avec souches fréquentes dont le signalement pouvait perdurer pendant plusieurs mois allaient être, morcelés en plusieurs petits signalements. Cependant la charge de travail a diminué car l'analyse de petits clusters est plus simple que celle de grands clusters

La gestion des signalements de cas réalisés par le CNR lors d'un dépassement de seuil est consommatrice de ressources pour les différents partenaires de la surveillance. Le CNR pour chaque dépassement de seuil, édite des tableaux avec la liste de cas concernés, ainsi que la liste des isolements provenant d'aliments ou de l'environnement. Chaque semaine, cette liste est mise à jour s'il y a de nouveaux cas jusqu'à fermeture du signalement. A la réception de ces listes, l'InVS constitue un dossier avec les fiches des cas concernés et si nécessaire contacte l'ARS pour récupérer les informations manquantes. Les informations saisies sur une application internet depuis 2010 (Voozanoo) sont exportés sur un fichier Excel à des fins d'analyse. Une liste des cas et un tableau avec la consommation alimentaire des cas sont générés pour chaque nouveau cluster signalé par le CNR afin de rechercher systématiquement une source commune. Les tableaux et l'analyse sont renouvelés à chaque nouveau cas .En fonction de ces éléments une analyse descriptive plus détaillée est réalisé (répartition géographique, courbe épidémique, lieux d'achat, conditionnement des aliments...). Ces éléments permettent de considérer l'opportunité de réaliser des investigations complémentaires.

Ces investigations consistent à : réinterroger les malades afin d'avoir plus de précision sur la marque, ou le conditionnement du produit acheté, relever dans les magasins les marques des produits en vente au moment de l'achat, et inspecter le cas échéant un producteur ciblé sur les éléments recueillis lors de ces enquêtes. Les enquêtes sur les marques vendues dans les lieux d'achat et les producteurs sont coordonnées par la DGAL. Ces enquêtes mobilisent généralement les services vétérinaires de plusieurs départements. La gestion de la DO listériose à l'InVS mobilise plus de 50% du temps de travail d'une technicienne d'information médicale. La gestion des dépassements de seuils signalés par le CNR est une part importante de son activité.

Une analyse des clusters signalés par le CNR de 2006 à 2011 a été réalisée pour voir s'il était possible d'alléger à nouveau ce dispositif sans en altérer la performance. Sur ces 6 années, 69 signalements de dépassement de seuil ont été signalés par le CNR. Deux de ces signalements correspondaient à des cas groupés avec une source commune identifiée.

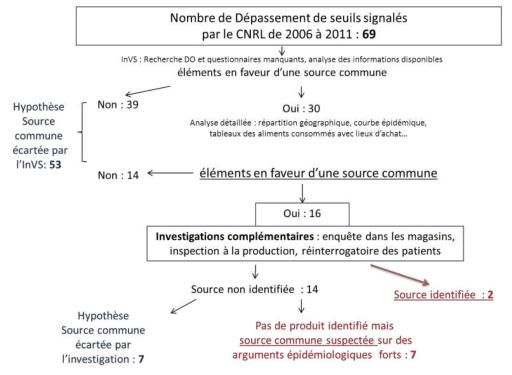
Pour l'un de ces signalements, il s'agissait de fromage de chèvres. La souche avait été isolée sur ce produit dans un prélèvement issu du réfrigérateur d'un malade. Le niveau de contamination était très élevé ce qui laissait supposer que ce produit était déjà contaminé à l'arrivée chez le patient et non pas secondairement dans le réfrigérateur. L'établissement producteur de ce fromage avait été

inspecté et une souche similaire à celle du patient avait été isolée dans l'environnement de l'usine. Après la mise en place de mesures de nettoyage-désinfection de l'établissement, il n'y a plus eu de cas de listériose avec cette souche.

Le second signalement concernait 5 cas hospitalisés dans le même établissement. La souche a été isolée dans les cuisines de l'hôpital, dans des prélèvements d'environnement et sur des aliments, dont certains étaient tranchés sur place. L'enquête a montré que l'environnement de la cuisine était contaminé par cette souche. Le trancheur a été suspecté d'avoir contribué à la propagation de cette contamination dont la source initiale pouvait être un jambon contaminé qui aurait introduit la souche dans la cuisine. Les enquêtes réalisées chez les producteurs des jambons livrés à l'hôpital n'ont pas permis de retrouver la souche de *Listeria* impliquée dans ce signalement.

Pour 53 signalements (77%), l'InVS après avoir analysé les informations disponibles (DO, questionnaire alimentaire, résultats des enquêtes autour des cas neuroméningées) a considéré qu'il n'y avait pas d'éléments permettant de lier les cas entre eux. Pour 16 signalements (23%), des investigations complémentaires ont été entreprises : 2 investigations ont identifié une source commune et 7 d'écarter l'hypothèse d'une source commune. Les éléments recueillis lors de l'investigation des 7 autres signalements n'ont pas permis d'identifier un produit mais les éléments de l'enquête (force de l'association de l'enquête cas-témoin...) étaient en faveur d'une source commune.

Figure 28: Gestion et investigations des 69 dépassements de seuils signalés par le Centre National de Référence des Listeria signalés de 2006 à 2011



Pendant ces 6 années, sur les 69 signalements effectués, une source commune a été fortement suspectée ou identifiée à 9 reprises. La valeur prédictive positive du seuil utilisé est donc de 9/69 soit 13%. Ce dispositif apparait donc peu performant car la proportion de signalements dont les conclusions de l'analyse a écarté une source commune est très forte (87%). De même seules 9 sur 16 (56%) des investigations complémentaires peuvent être qualifiées de pertinentes.

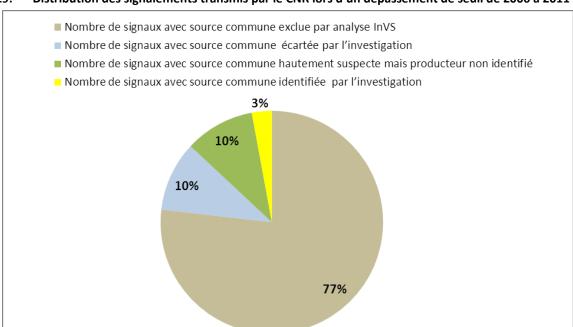


Figure 29: Distribution des signalements transmis par le CNR lors d'un dépassement de seuil de 2006 à 2011

Une étude a été réalisée afin d'améliorer la performance du système en diminuant la part des dépassements de seuils infructueux (c'est-à-dire aboutissant à écarter l'hypothèse d'une source commune par l'InVS (77%)) et la réduction des investigations complémentaires inutiles (44% des investigations). L'intérêt d'avoir des critères plus spécifiques en sus de l'économie importante de temps de gestion pour le CNR, l'InVS, et la DGAL est de mobiliser les différents acteurs à bon escient. Trop de signaux provoquent le risque de ne plus distinguer le signal important, entrainent une moins bonne réactivité des acteurs et un risque de démobilisation devant le peu de résultats probants de cette surveillance.

Une analyse des profils des souches à l'origine de ces signalements a été réalisée sur les 3 années récentes afin d'identifier les pulsotypes le plus fréquemment rencontrés. De 2009 à 2011, 3 pulsotypes ont été fréquemment identifiés (à l'origine de plus de 32 cas, soit plus d'un cas/mois). Ces pulsotypes avaient suscités 14 des 33 dépassements de seuil (42%) de cette période (tableau 1). Ces pulsotypes étaient présents également les années précédentes puisqu'ils avaient été à l'origine de 19 signalements de 2006 à 2008. Les 166 cas de listériose contaminés par une souche de ces

pulsotypes représentaient 18 % de l'ensemble des cas de listériose identifiés de 2009 à 2011. Vu leur fréquence et leur permanence parmi les souches humaines depuis plusieurs années, on peut les qualifier de **pulsotypes endémiques**. Ils peuvent toutefois également être la cause d'épisodes épidémiques puisqu'ils ont été à l'origine de l'épidémie de 1992 et de celle de 2000. Pour ces souches le recours à un typage plus discriminant en PFGE par l'utilisation d'un 3^{ème} enzyme de restriction a montré une diversité de profils indiquant le caractère non monoclonal de ces souches.

Cinq autres pulsotypes sont régulièrement identifiés mais à une fréquence moindre et générant chacun en moyenne à 1 signalement/an contre 2 signalements/an pour les 3 pulsotypes les plus fréquent. Dans le passé, 2 de ces pulsotypes ont été à l'origine de cas groupés dont la source (tartinette, mortadelle) a été identifiée.

Tableau 26 : Pulsotypes des souches de listeria (profils obtenus avec les enzymes de restriction ascl et apal), à l'origine des 33 clusters signalés de 2009 à 2011 au seuil de 3 souches sur une période de 6 semaines

Numéro	Pulsotype		Total	Nb de	
de Profils	Profil ascl	Profil apal	cas	signalements	
1	210792	210792	66	6	pulsotype endémique
2	151005	151005	52	6	>12 cas/an 48%
3	200792	200792	48	4	
4	270801	50506	34	2	pulsotype fréquent
5	151005	111206	33	3	6-12 cas/an 36%
6	11001	160602	30	4	
7	301006	301006	27	2	
8	10901	20701	20	1	
9	241006	241006	13	1	pulsotype peu fréquent/rare
10	310801	310801	12	1	<6 cas/an 15%
11	180110	190110	7	1	
12	230908	180110B	5	1	
13	20511	20511	3	1	

L'analyse des investigations réalisées pour les signalements de 2006 à 2011 indique que les pulsotypes endémiques sont à l'origine de la majorité des investigations complémentaires: 9 investigations/16 (tab 27). Sur ces 9 investigations, 4 ont été pertinentes puisqu'une source commune était hautement suspecte.

Pour les pulsotypes non endémiques, la proportion d'investigations complémentaires est plus faible (18%, 7/38) qu'avec les pulsotypes endémique (29%, 9/31). Les 7 investigations réalisées ont été efficaces, puisque 5 d'entre elles ont été pertinentes, avec 2 fois l'identification de la source. Les investigations ont donc été plus rentables avec les pulsotypes non endémiques (5/7) qu'avec celles réalisées sur des clusters avec pulsotypes endémiques (4/9).

Tableau 27 : Analyse des 69 signaux du CNR réalisés entre 2006 et 2011

Nombre de signaux analysés	Ensembles des signaux	Signaux avec souche de pulsotype endémique	Signaux souches non endémiques
Nombre total de signaux	69	31	38
Analyse InVS			
Source commune écartée	53	22	31
Investigation complémentaire	16	9	7
Source commune écartée	7	5	2
Source commune hautement suspecte	7	4	3
Source identifiée	2	0	2

Au vu de ces résultats, il apparait que le moyen d'améliorer l'efficacité de la surveillance est de déterminer un seuil de détection différent pour les souches de pulsotype endémique.

Pour établir de nouveaux critères de dépassement de seuil pour les pulsotypes endémiques sans modification majeure de la procédure mis en place au CNR, une simulation a été réalisée en gardant la même fenêtre d'analyse (6 semaines) mais en modifiant le critère « nombre de cas »

Tableau 28: Nombre de signalements du CNR selon différents critères (Années 2009-2011)

Années 200	9-2011		Nombre de signalements sur 6 semaines selon différents critères					
Pulsotypes	Profil Ascl	Profil Apal	3 cas / 6 sem	4 cas /6 sem	5 cas /6 sem	6 cas /6 sem		
puls1	210792	210792	6	6	4	2		
puls2	151005	151005	6	6	6	1		
puls3	200792	200792	4	2	2	2		
total pulsoty	pes endémic	lues	16	14	12	5		
			3 cas / 6 sem	3 cas /6 sem	3 cas /6 sem	3 cas /6 sem		
Pulsotypes a	autres		17	17	17	17		
Ensemble de	es signalemer	nts	33	31	29	22		

Le nombre de signalements est peu modifié au seuil de 4 cas (14 au lieu de 16). Il commence à diminuer au seuil de 5 cas (12 au lieu de 16) et de façon très significative à partir de 6 cas (5 signalements au lieu de 16). En prenant le critère de 6 cas sur 6 semaines pour ces pulsotypes pendant la période 2009-2011, le seuil serait dépassé 22 fois au lieu de 33, soit une diminution de 34% de signalements.

Au total si on adapte ce changement de critère sur la période 2006-2011 où 69 signalements ont été transmis par le CNR, on aurait analysé 47 signalements et évité de gérer 22 signalements, soit un gain de 32%. L'efficacité de ce nouveau seuil a été testée rétrospectivement pour la période 2006-2011. Avec ce nouveau critère pour les souches endémiques, le nombre de signalement aurait été de 47 au lieu de 69. La valeur prédictive du seuil aurait été de 17% au lieu 13%.

Tableau 29 : Nombre de dépassement de seuils en utilisant un seuil spécifique de 6 souches pour les 3 pulsotypes endémiques pour la période 2006-2011

A m m á n n 2	006 2011		Nombre de signalements				
Années 2	006-2011		69	47			
Pulsotype	es endémiques		31	9			
	profil Ascl	profil Apal	3 cas /6 sem	6 cas /6 sem			
puls1	210792	210792	10	5			
puls2	151005	151005	9	2			
puls3	200792	200792	12	2			
			3 cas /6 sem	3 cas /6 sem			
Pulsotype	es autres		38	38			

L'économie aurait porté sur le nombre de signalements n'ayant pas nécessité d'investigations (37 au lieu de 53, soit moins 30%) et surtout sur les 7 investigations complémentaires inutiles puisqu'elles ont conduit à écarter l'hypothèse d'une source commune (2 sur 7 auraient été réalisées).

Tableau 30 : Nombre de signaux pour la période 2006-2011 selon le seuil utilisé

Nombre total de signaux	Ancien seuil pour souches endémiques	Nouveau seuil pour souches endémiques
total	69	47
Source commune écartée par analyse InVS Investigation	53	37
Source commune écartée par investigation	7	2
Source commune hautement suspecte	7	6
Source identifiée par l'investigation	2	2

Avec ce nouveau seuil, 8 des 10 investigations auraient été pertinentes puisqu'elles auraient été déclenchées à bon escient (soit avec identification de la source, soit concernant des sources communes fortement suspectes).

Le seuil aurait perdu un peu de sensibilité (sensibilité de 89%) puisqu'il aurait négligé le signalement d'un pulsotype endémique avec source commune hautement suspecte. La source évoquée par ce signalement était une consommation de saumon fumé trouvée pour les 4 cas signalés. L'enquête avait montré que 3 des cas avaient pu consommer du saumon en provenance d'un même producteur mais on n'avait pas retrouvé la souche des patients sur les produits de ce producteur.

Pour ces souches endémiques, le recours à un typage plus discriminant par un 3^{ème} enzyme a été le plus souvent réalisé. Ce typage par Smal permettait de répartir les cas en sous-groupes de souches similaires. Parfois le nombre de sous-groupes était important ce qui permettait d'écarter une situation de cas groupés avec une source commune. D'autres fois, un sous-groupe majoritaire se dessinait et l'hypothèse d'une source commune était renforcée par une analyse centré sur ce sous-groupe. Avec ce nouveau seuil retenu pour les souches endémiques, une méthode de typage plus discriminante serait pertinente pour identifier le clone majoritaire afin de guider au mieux l'investigation.

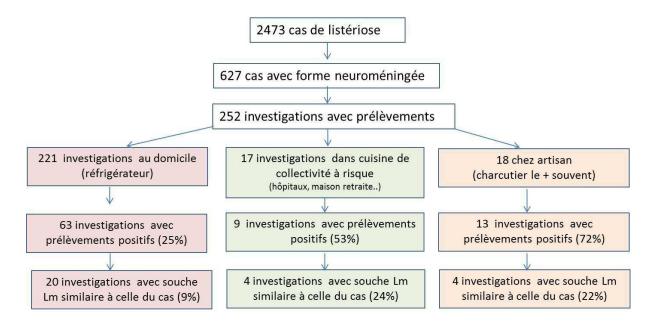
En conclusion, les signalements avec des pulsotypes que l'on peut qualifier d'endémiques sont fréquents et mobilisateurs de temps pour les différents partenaires de la surveillance avec une rentabilité faible. Ces signalements sont difficiles à investiguer car il faut pouvoir distinguer les cas potentiellement liés avec ceux du bruit de fond des cas rencontrés avec ce pulsotype. Le seuil de 3 cas/ 6 semaines parait trop sensible pour envisager une source commune. Le changement de critère devrait permettre d'avoir une surveillance d'une efficacité quasi-similaire avec une économie importante de ressources.

Au vu de cette analyse présentée à la cellule Listeria le 11 juin 2012, celle-ci a décidé de passer le seuil d'alerte de 3 souches en moins de six semaines, à 6 souches en moins de six semaines pour les 3 profils à pulsotype endémique. Pour les autres souches, la procédure antérieure (3 cas sur une période de 6 semaines) reste applicable. Quand le seuil est dépassé pour les souches endémiques, le CNR analysera les souches par un troisième enzyme de restriction (Smal) ou par une la méthode MLVA afin d'affiner le typage de la souche et ainsi trouver d'éventuelles différences au sein de ces souches endémiques.

1.4.2 Enseignements des enquêtes alimentaires réalisées de 2003 à 2011 pour les listérioses neuroméningées.

Des enquêtes avec des prélèvements alimentaires ont été réalisées pour 40% des cas de listérioses neuroméningées. Elles ont généralement lieu au domicile du patient (88% des cas). Si le patient vit dans une structure collective (maison de retraite, hôpital), ou reçoit des repas d'un prestataire extérieur (cuisine municipale, société de restauration) les investigations sont menées dans les cuisines des établissements concernés.

Figure 30: Bilan des investigations avec prélèvements réalisées autour d'un cas de listériose neuroméningée, 2003-2011



Les enquêtes à domicile ne sont pas effectuées lorsque le réfrigérateur est vide ce qui est souvent le cas lorsqu'un malade est hospitalisé. Les refus de la famille des patients sont extrêmement rares. Les autres motifs les plus fréquents sont le décès du patient où l'impossibilité d'accéder au domicile, le patient vivant seul. Dans 25% des enquêtes, les prélèvements sont positifs et 32% des souches de *Listeria monocytogenes* isolées sont identiques à celle du malade. A quatre reprises les investigations réalisées au domicile du patient ont contribué à identifier la source d'un épisode épidémique : rillettes (1999), tartinette (2002), mortadelle (2003), chèvre (2007). A deux reprises l'aliment ne figurait pas dans le questionnaire (tartinette et mortadelle) et le prélèvement a donc été décisif pour identifier le produit susceptible d'être la source

Les investigations sont réalisées dans les cuisines hospitalières lorsque le patient était hospitalisé

pour un motif non infectieux et que les signes cliniques évocateurs de listériose neuroméningée étaient apparus après l'hospitalisation. Ces investigations semblent efficaces puisque 22% d'entre elles ont abouti à isoler une souche de listeria identique à celle du patient et donc d'affirmer la nature nosocomiale de l'infection. Les inspections des cuisines hospitalières sont l'occasion pour les services vétérinaires de pénétrer dans l'univers hospitalier et de vérifier l'hygiène des cuisines. Sur les 6 épisodes de contamination de cuisine hospitalière documentés de 2001 à 2011, des souches de *Listeria* identiques à celles des malades hospitalisés ont été isolées à 4 reprises sur des trancheurs et une fois sur des couteaux. Le nettoyage de ces trancheurs, parfois non démontables, est délicat et ne permet pas toujours d'éradiquer les souches de listeria qui sont nichées dans des anfractuosités. La présence de listeria dans les cuisines hospitalières est préoccupante d'autant que l'un de ces épisodes concernait un centre anti-cancéreux.

Un autre épisode est survenu dans un centre médical où sont transférées, après la phase aigüe de leur maladie, des personnes atteintes des pathologies chroniques type cancer ou maladie auto-immune. Le CNR avait décelé à plusieurs mois d'intervalle des cas de listériose provenant de cet établissement avec des souches de pulsotype identique. Lors de l'investigation dans la cuisine de ce centre, des listeria identiques à celles de 2 malades avaient été isolées sur une planche à découper.

Dans les 4 épisodes notés dans le schéma ci-dessus, les cas neuroméningés étaient concomitants d'un autre cas de listériose où le malades bactériémique était infecté par une souche similaire de Listeria, et donc vraisemblablement contaminé également par des aliments provenant des cuisines hospitalières. Au vu de ces résultats montrant l'implication possible de l'alimentation proposé à l'hôpital dans la transmission de la listériose, il a été proposé d'élargir le champ des inspections des cuisines hospitalières aux cas bactériémiques hospitalisés depuis plus de 15 jours et n'ayant pas d'apport d'aliments extérieur à l'hôpital. Cette proposition a été acceptée par la DGAL lors de la réunion de la cellule Listeria du 11 juin 2012.

Des investigations chez les artisans-charcutier sont parfois réalisées à l'initiative des DSV s'ils considèrent que la charcuterie est la source probable de contamination du patient. Ces investigations sont rares mais sont souvent positives. La souche est identique à celle du malade dans environ 1/3 des investigations

1.4.3 Adapter les questionnaires aux nouvelles connaissances

Le questionnaire alimentaire est un élément important du dispositif de surveillance des listérioses. Afin de minimiser les biais de mémorisation, les informations sont recueillies le plus rapidement possible, dès que le cas est notifié à l'Agence Régionale de Santé.

Dans un contexte de surveillance, ces questionnaires doivent concilier plusieurs critères : être suffisamment informatifs tout en restant relativement court et facile à compléter. Listeria étant une bactérie très répandue, Il est impossible de dresser la liste de tous les aliments susceptibles d'être contaminés. Le but de ce questionnaire est d'identifier des produits avec une distribution géographique large. Pour les cas groupés de listériose dans un lieu géographique circonscrit

(situation extrêmement rare), l'approche est différente car l'enquêteur s'attachera plutôt à rechercher les points de vente en commun et à identifier tous les produits achetés dans ces points de vente. Tous les épisodes épidémiques avec une source commune reconnue, répertoriés à ce jour en France, avaient des cas résidant dans plusieurs départements et le plus souvent plusieurs régions.

1.4.3.a) Contenu du questionnaire alimentaire

Le but de ce questionnaire est d'identifier les aliments consommés par les cas infectés par une souche similaire de Listeria. L'expérience montre qu'il est difficile d'obtenir la marque des produits achetés, et que parfois cette information est erronée. C'est le fait en particulier des produits avec un marketing fort, ou leader dans leur gamme. Il est arrivé à plusieurs reprises de voir que la marque notée sur le questionnaire n'était pas en vente dans le magasin cité par le patient

Figure 31: Questionnaire alimentaire Listeria 1999-2006 : extrait de la section « produits carnés »

		Co	isomm	ation	Cond	Wan	Nements*	Margues	Lieux d	achar
		Oui	Non	NSP	E	c	NSP		(Note ci-dessus)	Philosophia el eutres
Paté	de foie	ou □	Ser 🛄	mr 🖸	ęΩ	σŪ	ASP 🔲			
	de campagne	Or U	non 🛄	me D	r 🗆	¢Ū	use D			
	de volaites	o. □	- D	10 cm	- 0	#0	Apr 🔲			
	en croûte	0×13	no D	mr D	40	σŪ	L'an			
Autres préciser :		or 🕽	No. 3	sur 🔾	: 3	e O	one 🗆			
Foie gras et dérivés		or D	no 🔾	No. C	70	εŪ	MP C			
Rillettes	de porc	or D	₩0	w D	70	ęΟ	we C			
	d'oie, de cenera	0×13	-0	AND D	10	٠.۵	or D			
Jambon blanc		o. 🗆	40	AND D	10	eQ.	ior 🗆			

Un des autres buts de ce questionnaire est de cibler les prélèvements à réaliser par les services vétérinaires, lorsque l'on suspecte d'une source commune. Pour les aliments courants et en vente sous de multiples conditionnements il est important d'avoir quelques éléments d'orientation.

En 2007, le questionnaire alimentaire à été modifié pour faciliter l'enquête de tracabilité dans les magasin lors de la suspicion sur un jambon. La qualité du jambon est précisée ainsi que la présence de couenne. Vu l'augmentation de la partie vente en libre service des supermarchés, le type de conditionnement a été détaillé en « Emballé par le magasin » et « Emballé par le fabricant » et le nombre de tranches a été demandé. (fig 32)

Figure 32: Questionnaire alimentaire Listeria 2007-2011 : extrait de la section « produits carnés »

Au cours des 2 mois précédant votre Listériose, avez vous consommé un ou des produits de charcuterie listés ci-dessous ? Si oui, préciser pour chaque produit le ou les conditionnements, les marques et les lieux d'achats

F: Emballé par le Fabricant, M: Emballé par le Magasin, NT: Nombre de Tranches, C: à la Coupe, NSP: ne sait pas.

		Cor	somma	ition		Conditionnement				Marques	Lieux d'achat	
						Emball	é				Indiquer	Préciser
		Oui	Non	NSP	F	M	NT	C	NSP		le N°	si autre
Produits à	base de porc											
Pâté	de foie						i					
	de campagne											
	en croûte											
Autres préciser : .							1					
Rillettes							[
Jambon blanc, si c	oui, préciser le type						ļ					
épaule ou ordinaire	e											
	avec couenne											
	sans couenne											
supërieur				0								
	avec couenne											
	sans couenne		۵	۵					0			
autres : fumé, torch	non, étouffé, braisé, à l'os											
	avec couenne											
	sans couenne		0									

Le questionnaire doit également être adapté en fonction des nouveaux conditionnements mis sur le marché et de nouveaux aliments considérés comme à risque.

En 2012, il a été décidé d'ajouter 3 questions.

La première question qui concerne la consommation de melon, a été inspirée par l'épidémie de listériose qui a eu lieu aux Etats-Unis fin 2011 chez des personnes âgées consommatrices de melon. Selon les résultats de l'investigation, la peau des melons (peau rugueuse de melons type « cantaloupe ») avait été contaminée lors de leur stockage à la ferme. Lors du tranchage du melon, la chair était contaminée par les *Listeria* dans un milieu très favorable à leur multiplication. La contamination était amplifiée si les morceaux de melon n'étaient pas consommés immédiatement ce qui était le cas dans cette épidémie qui avait touché principalement des personnes âgées qui consommaient leur melon en plusieurs fois (78).

La deuxième question ajoutée est « consommation de fruits prédécoupés en barquette », ce type de présentation s'étant très développé ces dernières années.

La troisième question porte sur la consommation de sandwiches préemballés. En effet, plusieurs épisodes de cas-groupés ont été liés, notamment dans des hôpitaux du Royaume-Uni, à la consommation ce type d'aliment (57).

1.4.3.b) Adapter l'interrogatoire à la durée d'incubation de la listériose

La période sur laquelle porte l'interrogatoire est déterminante pour évaluer l'exposition à l'aliment à risque. Cette période influe directement le remplissage du questionnaire. Pour être sûr d'inclure tous les aliments susceptibles d'être les vecteurs de l'infection, cette période doit correspondre à la durée maximum d'incubation de la maladie. Les premières données sur l'incubation de la listériose datent de 1985, lors de l'épidémie californienne où Linnan avait documenté des durées d'incubation chez des patients qui avaient consommé une seule fois le fromage incriminé par l'enquête (31). La durée médiane identifiée était de 31 jours avec des extrêmes de 11 à 70 jours.

Lors de la mise en place de la DO en France l'interrogatoire des patients atteints de listériose portant sur la consommation d'aliments sur 2 mois était basée sur l'expérience des épidémies de 1995 et 1997. En effet lors de l'épidémie de 1997 la période de 1 mois utilisée dans l'enquête s'était révélée trop courte pour l'interrogatoire de femmes enceintes qui avait consommé le produit incriminé plus de 30 jours avant le diagnostic de listériose.

Lors des différentes épidémies investiguées en France, lorsqu'un produit était considéré comme la source de l'épidémie, les patients étaient interrogés à nouveau afin d'identifier les cas ayant consommé une seule fois l'aliment incriminé. Les durées ainsi documentés suggéraient que ce délai paraissait bien plus court notamment pour les formes cliniques neuroméningées et qu'il était nettement plus longues chez les femmes enceintes.

Une revue de la littérature a été entreprise afin de confronter cette constatation aux données publiées sur la période 1980 à Janvier 2012. Une recherche sur Medline formulée ainsi : "((Disease outbreaks [MeSH Terms] OR cross-infection[MeSH Terms] OR Clusters) AND (listeriosis[MeSH Terms] OR listeria monocytogenes[MeSH Terms])) AND (Food OR investigation)" a selectionné 288 publications, dont 42 épisodes épidémiques de listérioses.

Une source commune avait été identifiée sur 16 de ces 42 épisodes épidémiques avec des durées d'incubation susceptibles d'être documentées. La bibliographe de articles ces (21;42;45;46;49;59;60;62;79-91) a permis de trouver trois autres publications. A ces 19 publications ont été ajoutées 4 épidémies investiguées par l'InVS et non publiées ainsi qu'un cas sporadique lié à la consommation d'un aliment. Au total, parmi ces 23 publications/rapports, 15 rapportaient des délais d'incubation avec exposition unique à l'aliment contaminé. Des délais d'incubation étaient documentés pour 37 cas de listériose : 10 formes neuroméningées, 15 formes associées à une bactériémie, et 12 chez une femme enceinte

Les résultats de ce travail ont été publiés dans le cadre de cette thèse en Janvier 2013 dans la revue BMC infectious diseases (92) .

La durée d'incubation de l'ensemble de listérioses est très variable et peut être très longue puisqu'elle s'étend de 1 à 67 jours.

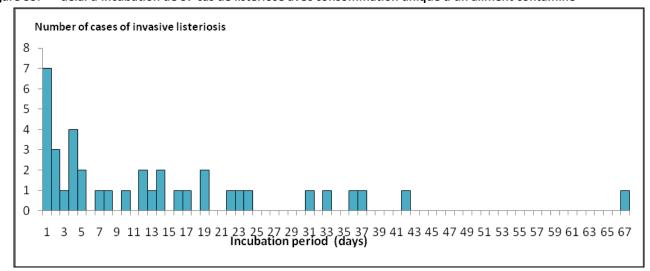


Figure 33: délai d'incubation de 37 cas de listériose avec consommation unique d'un aliment contaminé

Si l'on répartit ces durées selon la forme clinique, on s'aperçoit que les durées longues correspondent toutes à des formes materno-néonatales.

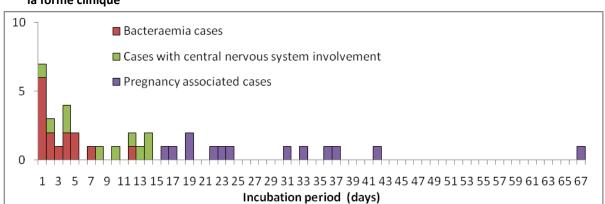


Figure 34: délai d'incubation de 37 cas de listériose avec consommation unique d'un aliment contaminé, selon la forme clinique

L'étendue des durées d'incubation sont similaires pour les formes neuroméningées et bactériémiques (1-12 jours) et neuroméningées (2-14 jours). A l'exception d'un cas, les formes bactériémiques ont toutes une durée d'incubation de moins de 8 jours, alors que celle des formes neuroméningées se distribue uniformément entre 2 et 13 jours.

La durée médiane d'incubation diffère significativement selon la forme clinique: 2 jours pour les formes associées à une bactériémie, 8 jours pour les formes avec atteinte neuroméningée, 23 jours pour la femme enceinte.

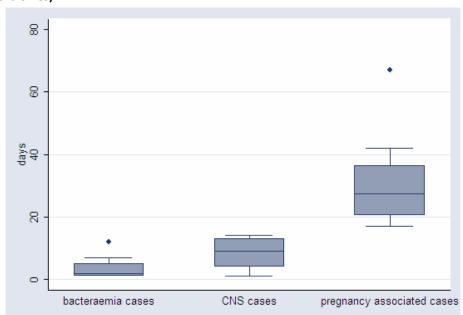


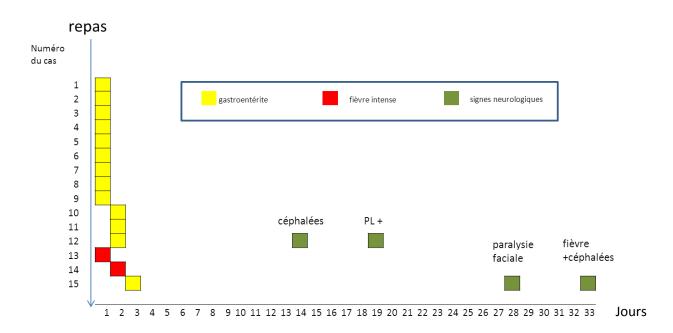
Figure 35: distribution des délais d'incubation selon la forme clinique de listériose (médian, quartiles et valeurs extrêmes)

De même, des cas de gastroentérites à Listeria ont été rapportés dans 9 publications. Dans ces articles qui concernaient un nombre important de cas, les auteurs mentionnaient la durée d'incubation médiane avec leurs extrêmes. La valeur médiane de ces durées médiane est de 24 heures (min: 6h-max : 240h)

On voit donc une variation très sensible des durées d'incubation médiane selon la forme clinique : 1 jour pour les gastroentérites, 2 jours pour les bactériémies, 8 jours pour les formes neuro-méningées et 23 jours pour les formes materno-néonatales.

Il n'est pas possible pour des raisons éthiques évidentes de réaliser des expérimentations chez l'homme pour valider ces délais d'incubation. Toutefois, certaines situations réalisent en quelque sorte une situation expérimentale. Dans une publication récente, Pichler décrit plusieurs cas de listérioses observés chez les convives d'un repas à l'origine d'une toxi-infection alimentaire collective à Listeria (80). Dans les 2 jours suivant ce repas pris dans un restaurant, 11 personnes ont eu une gastroentérite (cas numéro 1à 11); 2 une bactériémie isolée (cas 13 et 14) et 2 autres des signes neuroméningés (cas 12 et 15) dont un avec une rhombocéphalite (cas 15). La chronologie des cas est présentée sur la figure ci-dessous.

Figure 36: Chronologie des signes cliniques chez 15 cas de listériose survenus parmi un groupe de personnes présentant une gastroentérite à Listeria après un repas commun contaminé (Autriche, 2008)



Parmi les trois cas hospitalisés, un cas a eu une hémoculture positive (cas 14), et un autre un prélèvement de selles positif. Deux gastroentérites non hospitalisées ont eu un prélèvement positif de selles.

Le cas numéro 12 a eu des signes de gastroentérite 2 jours après le repas avec une amélioration rapide de son état. Douze jours plus tard, il a présenté des signes neuroméningés avec isolement de *Listeria monocytogenes* dans le LCR quelques jours plus tard.

Un autre participant à ce repas (cas 15) a eu une gastroentérite dans les 3 jours après le repas puis une rhomboencéphalites 25 jours plus tard. En l'absence d'isolement de *Listeria monocytogenes* chez le malade, le lien avec ce repas n'a pu être formellement établi.

Les restes du repas ont été analysés et le produit responsable (langue de porc en gelée) était contaminé par listeria à un niveau élevé : 3000-30 000 cfu/g. Toutes les souches de listeria isolées dans cette enquête chez les malades quel que soit le prélèvement, et dans la langue de porc en gelée étaient identiques en PFGE.

La chronologie gastroentérite, bactériémie, forme neuroméningé est en faveur d'une incubation plus courte des formes bactériémiques que celle des formes neuroméningées. Dans cette toxi-infection alimentaire collective, pour une patiente, la forme neuroméningée a été précédée de symptômes évocateurs d'une bactériémie.

Les formes materno-néonatales avec durée d'incubation documentées sont diagnostiquées lors de l'accouchement. Il se peut que ces femmes aient eu une bactériémie asymptomatique plusieurs jours auparavant. L'incubation de la listériose peut être due au temps de colonisation et d'infection du placenta. Une autre hypothèse suggérée par l'expérimentation animale peut être émise. Dans cette expérimentation réalisée chez des souris (93), le portage intestinal était plus long chez les souris gravides que chez les autres souris. Dans cette étude le passage des bactéries dans le sang se fait aussi bien au début qu'en fin de grossesse. Les auteurs concluent que ce n'est pas l'immunosuppression induite par la grossesse qui expliquerait les listérioses materno-néonatales, mais plutôt les conséquences d'un portage intestinal plus long et d'une colonisation répétée du foie et du placenta. Ces résultats ne sont pas transposables à l'homme mais ouvrent des pistes de réflexion sur la physiopathologie de la listériose materno-néonatale.

En pratique, pour des investigations de terrain, ces résultats nous incitent à modifier la période de consommation d'aliments sur laquelle porte l'interrogatoire des patients atteints de listériose. Il parait plus pertinent de prendre en compte les 14 jours précédant la maladie pour les patients atteints de forme neuroméningée ou avec une bactériémie et de prendre en compte 6 semaines pour les femmes qui ont été infectées lors de leur grossesse

Les résultats de cette étude amènent également à reconsidérer les messages diffusés lors des retraits de produits contaminés. Dans ces messages il est recommandé aux personnes qui auraient consommés-+ les produits concernés par le retrait et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, de consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Il était ajouté : « Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immuno-déprimées et les personnes âgées. Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut-être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines ».

Ces messages peuvent donc être adaptés notamment pour les personnes immunodéprimées et âgées, en restreignant à 2-3 semaines la période de vigilance.

1.5 Conclusion du chapitre 1

Si pendant des années la listériose a été considérée comme une maladie « mystérieuse», ce n'est que lorsque sa transmission alimentaire a été établie que des moyens ont été mis en œuvre pour construire un dispositif de surveillance. L'apport des épidémies et de la Déclaration Obligatoire ont été déterminants dans cette construction.

Les premiers fondements ont été posés à la fin des années 90 et c'est l'épidémie de 1992 qui a permis l'édification du système de surveillance (tab 31). L'épidémie de 1992 a montré le rôle majeur d'une surveillance microbiologique réactive et d'un typage discriminant. Les mesures qui en ont résulté : centralisation des souches à l'Institut Pasteur devenu CNR unique, encouragement des laboratoires à envoyer les souches de Listeria des malades de leur hôpital au CNR, et création d'une structure nationale chargée de l'investigation sur le terrain ont été décisives pour la suite de l'élaboration de ce système. Les mesures de gestion mises en place lors de l'épidémie de 1992 (cellule interministérielle, prélèvements dans les lieux de vente lors de suspicion d'épidémie) et réactivées pour l'investigation de chaque nouvelle épidémie ont montré leur efficacité, et l'utilité de la démarche d'épidémiologie d'intervention.

Tableau 31 : Chronologie de la construction du système de surveillance de la listériose

Année	Faits marquants	Retombées
<1987	Epidémie 1975	Création CNR listeria (Nantes)
1987-1991	Surveillance par RNTMT Lysotypage des souches	Protocole d'investigation Création CNR lysotypie (I Pasteur)
Epidémie 1992	Cellule interministérielle Prélèvements lieux de vente	Création du RNSP Un seul CNR (I Pasteur)
Epidémie 1993	Enquête cas-témoin Communication des pouvoirs publics	Reconnaissance de la démarche d'épidémiologie d'intervention
1997	Enquête cas-témoin listériose sporadique Consommation alimentaire des cas disponible pour l'épidémie de 1997	DO de la listériose avec interrogatoire alimentaire systématiquement proposé
1999	Transmission au CNR des souches isolées lors de contrôles officiels	Seuil d'alerte du CNR sur 3 cas avec souche identique
2000	Enquête cas-témoin avec cas de listériose sporadique comme témoins	Prélèvements d'aliments pour les listérioses neuroméningées

Le deuxième moment clé de l'élaboration de ce dispositif a été en 1997 la Déclaration Obligatoire de la listériose. L'interrogatoire des patients, au moment de leur hospitalisation, sur leur consommation

alimentaire les semaines précédentes, a amélioré notablement la qualité des informations recueillies. Auparavant les interrogatoires étaient réalisés en cas d'alerte lancée par le CNR, soit plusieurs semaines après le diagnostic de leur maladie. Des informations concernant certains produits suspectés comme étant la source de l'épidémie en cours, diffusées par les média lors de l'investigation, pouvaient également biaiser l'interrogatoire. Depuis 1999, le malade est interrogé avant le typage de la souche de Lm et ne sait donc pas s'il est concerné par une éventuelle épidémie en cours. Le grand apport de ces questionnaires, outre le fait de connaître l'alimentation de patients suspects d'être contaminés par un même produit, est de pouvoir considérer les cas de listériose sporadique comme des témoins des cas épidémiques. En outre cette méthode permet de disposer de témoins appartenant aux mêmes groupes à risque et ayant donc la même susceptibilité. Depuis 2000, cette méthode est utilisée régulièrement pour toute suspicion de cas groupés contaminés par une source commune.

L'épidémie de 2000, la seule épidémie d'importance, où le producteur n'a pas été identifié a montré l'intérêt de disposer, comme pour les interrogatoires alimentaires, de prélèvements réalisés en amont de l'épidémie. Le dispositif de prélèvements à domicile pour les patients atteints de forme neuroméningée, contaminés probablement par une dose importante de *Listeria monocytogenes*, et donc par un produit très contaminé, a été la dernière pierre de cet édifice. Depuis 2001, année depuis laquelle le dispositif complet existe, un seul épisode épidémique significatif (≥10 cas) a été identifié contre 6 épisodes épidémiques de 1992 à 2000. Cependant avec un seuil d'alerte très sensible, le nombre de suspicion de cas groupés déclarés par le CNR est resté autour de 10 par an. Un travail sur le seuil d'alerte afin de rendre plus efficiente la surveillance par une détection moins fréquents de cas-groupés «non signifiants » c'est-à-dire sans source commune a permis d'économiser du temps de gestion consacrée à cette surveillance.

L'épidémiologiste en charge d'un système de surveillance a un rôle un acteur clé pour proposer des adaptations pour améliorer l'efficacité du dispositif. L'évolution du dispositif de surveillance de la listériose au fil du temps est un exemple de cette adaptation (tab 32).

Toutefois, ces évolutions doivent être bien réfléchies et pas trop fréquentes pour ne pas fragiliser un dispositif assez complexe du fait de l'implication de plusieurs ministères, de 2 agences, de l'Institut Pasteur et de plusieurs centaines établissements de santé.

Cependant, la surveillance ne se limite pas à la détection et à la prévention d'épidémies. Les données accumulées peuvent être exploitées pour contribuer à améliorer la politique de santé publique concernant cette maladie. C'est ce que nous allons développer dans la seconde partie de cette thèse en analysant les tendances au long cours et en identifiant les populations les plus exposées à cette maladie sur lesquelles la prévention pourrait être ciblée.

Tableau 32 : Points clés de la construction du dispositif de surveillance de la listériose au cours du temps

	Souche de Lm isolée sur un prélèvement clinique envoyée directement au CNR de l'Institut Pasteur	1993
Malade	DO et Questionnaire alimentaire	1997
	Prélèvements à domicile si forme Neuroméningée avec envoi des souches de Lm au CNR	2003
	Note de la DGAL demandant aux laboratoires de transmettre au	1998
Lieux de	CNR les souches de Lm isolées lors de contrôles officiels	
production et de vente	Transmission au CNR des souches de Lm isolées lors de plans de surveillance réalisés par la DGAl ou la DGCCRF	2009
CNR	Typage systématique des souches par lysotypie	1993
Institut	Typage systématique des souches par PFGE	2000
Pasteur	seuil de signalement à 3 cas sur 14 semaines	2000
	seuil de signalement à 3 cas sur 6 semaines seuil de signalement différent selon pulsotype	2005 2012
	5	

CHAPITRE 2 : UNE SURVEILLANCE QUI CONTRIBUE A EVALUER ET ORIENTER LA POLITIQUE DE SANTE PUBLIQUE

2.1 Tendances au long cours

Si l'objectif principal de la surveillance de la listériose est de détecter des épidémies, l'analyse de l'évolution des tendances observées sur le long terme en est également un aspect important. Une analyse de l'augmentation de l'incidence est nécessaire pour en comprendre les déterminants et voir s'il est possible d'y remédier. Il est également intéressant d'explorer une réduction d'incidence afin voir si elle a un lien avec des mesures prises dans ce sens.

Plusieurs sources d'informations ont permis de suivre les tendances de la listériose au cours de ces 30 dernières années :

1) Les études du Laboratoire National de la Santé (LNS): Des études annuelles ont été menées par le LNS auprès des laboratoires hospitaliers en 1984, 1986 et 1987 afin de recenser les cas de listériose. Chaque étude s'est enrichie d'une nouvelle information (69;70). En 1984, ont été recueillies pour chaque cas: le département de l'hôpital, la date de prélèvement, l'âge et la forme clinique. En 1986, a été ajoutée l'évolution (décès, mort fœtale). En 1987, a été ajouté le terrain.

les données du réseau téléinformatique (mentionné au chapitre 1.1.1), qui a fonctionné de 1988 à 1991, ont servi de relais aux études précédentes (94). Des estimations nationales ont été réalisées par pondération du nombre de lits en court séjour des hôpitaux participants/ nombre de lits en court séjour de l'ensemble des hôpitaux.

<u>2) Le réseau EPIBAC</u>: réseau de surveillance des bactériémies et des méningites par les microbiologistes hospitaliers. L'animation de ce réseau, mis en place en 1983, au laboratoire national de la santé, a été poursuivie au RNSP puis à l'InVS. Les laboratoires hospitaliers participant transmettent des données mensuelles sur leurs isolements de souches bactériennes dans les hémocultures et le liquide céphalorachidien (LCR). Les données sont disponibles pour l'analyse temporelle depuis leur informatisation en 1987 (95).

Ce réseau a eu 2 phases de recueil. Dans une première phase l'ensemble des isolements bactériens du laboratoire était rapporté agrégé mensuellement sur une fiche hémoculture et une fiche LCR. Il était impossible d'identifier les cas ayant eu à la fois un isolement dans le sang et dans le LCR. Le cumul des 2 valeurs surestimait le nombre de listérioses invasives en comptabilisant à 2 reprises les cas ayant eu un isolement dans les 2 sites de prélèvement.

A partir de 1990, le système a évolué en se limitant à quelques bactéries d'acquisition majoritairement communautaire. Un enregistrement pour chaque patient est demandé pour les 6 bactéries sélectionnées. Un cas de méningite à listeria avec des isolements dans des hémocultures et

du LCR et est donc enregistré qu'une fois. Cette nouvelle formule de collecte a permis de recueillir des informations sur le cas comme l'âge, les types de prélèvement et la date de prélèvement. Depuis 1987, des estimations nationales du nombre de listériose invasives sont réalisées par pondération du nombre d'hospitalisations en court séjour des hôpitaux participant/nombre d'hospitalisations en court séjour de l'ensemble des hôpitaux.

3) Les données du CNR des listeria : l'envoi des souches de listeria au CNR est volontaire. En 1986, la couverture du réseau du CNR par comparaison avec le nombre de cas identifiés par une enquête menée auprès de l'ensemble des laboratoires hospitaliers était <33%. Jusqu'en 1992, le nombre de correspondants augmentait chaque année et rendait impossible l'analyse des tendances. Lors de l'épidémie historique de 1992, les microbiologistes hospitaliers ont été sollicités à deux reprises par un courrier du ministère de la santé pour transmettre leurs souches systématiquement au CNR. Ces courriers, plus l'impact médiatique des épidémies de 1992 et 1993 ont eu un effet positif sur leur participation. Une étude capture-recapture réalisée en 1997 entre le réseau EPIBAC et les cas notifiés par le CNR pour l'étude cas-témoins a permis d'évaluer à 76% (IC 95% : 72-81) le taux de souches envoyées au CNR (96).

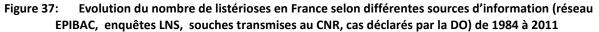
<u>4) L'étude cas-témoin listériose sporadique</u> menée en liaison avec le CNR listeria en 1997 (voir chapitre 1.2.3)

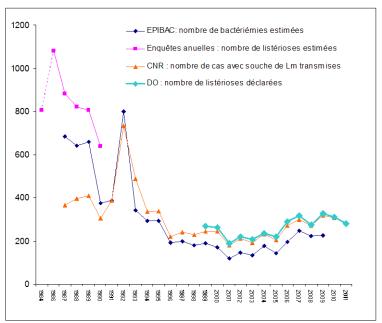
5) Les déclarations obligatoires (DO) de listériose disponibles depuis 1999 (voir chapitre1.2.4).

Tableau 33 : Sources d'information disponibles permettant de suivre les tendances des listérioses de 1984 à 2011

	Années	Type de données
Réseau EPIBAC	1987-2011	Agrégée pour hémoculture et LCR de 1987à 1990 Individuelle pour hémoculture et LCR depuis 1991
Centre National de Référence des Listeria Enquêtes annuelles du LNS (Laboratoire National de la Santé)	1986-2011 1984,86,87,	Prélèvement, Age, Forme clinique, Typage Prélèvement, Age, Forme clinique, terrain létalité:1986-87,terrain: 1987
Réseau téléinformatique interlaboratoires	1988,89,90	Prélèvement, Age, Forme clinique, terrain
Enquête cas-témoin listériose sporadique	1997	Type de prélèvement, Forme clinique, âge, évolution Terrain, Traitement, Alimentation
Déclaration Obligatoire	depuis 1999	Type de prélèvement, Forme clinique, Age, Evolution Terrain, Traitement, Alimentation Durée d'hospitalisation au moment du diagnostic

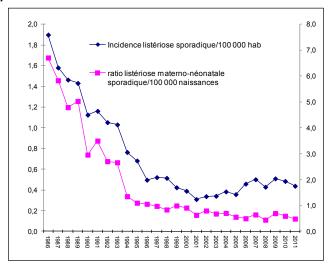
Les tendances observées sont présentées à l'aide de deux figures (fig 37 et 38). La figure 37 présente le nombre de cas estimé de listérioses selon toutes les sources d'informations disponibles entre 1984 et 2011 avec l'ensemble des cas épidémiques et sporadiques. Ces estimations ont été obtenues à partir des différentes enquêtes pondérées par leur taux d'exhaustivité.





La figure 38 présente les tendances de l'incidence des listérioses sporadiques estimée après exclusion des cas liés aux épidémies de listériose.

Figure 38: Evolution de l'incidence des listérioses sporadiques/ 100 000 hab et du ratio listérioses sporadiques materno-néonatales/ nombre de naissances en France de 1986 à 2011



De 1986 à 2001, on observe une diminution de l'incidence globale des listérioses sporadiques ainsi que celle des listérioses materno-néonatales. Après une période de relative stabilité jusqu'en 2005, on observe en 2006-2007 une remontée de l'incidence globale des listérioses sporadiques, tandis

que les listérioses materno-néonatales restent stables.

2.1.1 Diminution de l'incidence de la listériose entre 1987 et 1997

A l'exception de l'épisode épidémique de1992, l'incidence de la listériose a diminué constamment de 1987 à 2001. Cette diminution observée par tous les systèmes, est particulièrement marquée pour les périodes 1987-1990 et 1993-1996

2.1.1.a) Comparaison à partir des données disponibles en 1987 (enquête annuelle LNS) et en 1997 (enquête listériose sporadique)

Afin d'analyser cette diminution, une comparaison a été réalisée entre l'enquête ponctuelle de 1987 et l'enquête cas-témoin sporadique de 1997. Ces 2 études comportent des informations sur le terrain des patients atteints de listériose et permettent une analyse des tendances selon le terrain. Afin de vérifier s'il n'y avait pas de biais liés à la participation d'hôpitaux différents entre les 2 études, une comparaison a été réalisée pour le sous-groupe d'hôpitaux participant aux études de 1987 et 1997. La diminution observée dans ce sous-groupe est tout à fait similaire à celle observée sur l'ensemble des cas.

On observe une diminution majeure du nombre de cas, en particulier chez les femmes enceintes (nombre de cas divisé par 5,8) et chez les sujets jeunes sans terrain (nombre de cas divisé par 5,1). La diminution est encore marquée chez les sujets âgés sans terrain et elle est relativement faible chez les sujets avec terrain.

Tableau 34 : Réduction de la listériose de 1987 à 1997 selon la forme clinique

	1987	1997	Facteur de réduction
			(nb cas 1987 divisé par nb cas 1997)
Cas materno-néonatals	336	58	5,8
Sujets sans terrain; âge < 65 ans	66	13	5,1
Sujets sans terrain; âge > 65 ans	51	22	2,3
Sujets avec terrain	208	148	1,4
Total	661	241	2,7

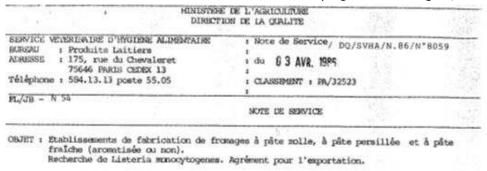
La diminution est encore plus nette si l'on analyse les évolutions d'incidences estimées en tenant compte de l'exhaustivité de chaque étude. L'incidence passe de 1,6 cas/100 000 hab. à 0,5 cas/100 000 hab.) soit une réduction d'un facteur 3 au lieu de 2,7.

Pour analyser les raisons de cette diminution importante, nous passons en revue les mesures prises par les autorités et discutons le lien, notamment en terme de temporalité, entre celles-ci et la réduction de l'incidence.

2.1.1.b) Prise en compte du risque Listeria par l'administration de 1986 à 1994

Dès 1986, le ministère de l'agriculture a pris des mesures pour réduite le «risque *Listeria*» dans les entreprises. Plusieurs notes de services allant dans ce sens ont été envoyées aux services vétérinaires entre 1986 et 1993. Ces notes décrivaient les contrôles à réaliser mais ne donnaient pas d'indications sur la conduite à tenir devant des lots contaminés

1) En 1986, les premiers contrôles ont concerné les établissements producteurs de fromages à pâte molle exportés aux Etats-Unis. La notification d' « agrément pour l'exportation » était délivrée si trois séries de contrôle réalisés à 15 jours d'intervalle sur 10 fromages fabriqués le même jour étaient conformes, c'est-à-dire « absence de *Listeria monocytogenes* dans 25g » (Annexe 36).



2) En 1988, alerté par l'épidémie suisse et les résultats des premiers plans de surveillance Listeria réalisés par les services vétérinaires sur les produits laitiers, ces contrôles sont élargis à tous les établissements producteurs de fromage avec une diffusion autre que locale (Annexe 37).

DIRECTION GENER		GRICULTURE L'ALIMENTATION
ERVICE VETERINAIRE D'HYGIENE ALIMENTAIRE UREAU : Lait, Produits Laitiers dresse : 175, rue du Chevaleret 75646 PARIS CEDEX 13 éléphone : 45.84.13.13 - Poste - 55.02	:	Note de Service DG.AL/SVHA/N 88/N° 80 26 du 10 FEV. 1988 CLASSEMENT : PA/32523
- 19		NOTE DE SERVICE
nnule et remplace : Note de service DG.AL/S Excepté les annexes II, ate de mise en application : Immédiate.	III,	V B, VI.

3) En 1992, les résultats d'un plan de surveillance Listeria réalisé en 1991 sur les produits carnés consistant à rechercher Listeria monocytogenes sur un échantillon d'aliments transformés et de plats cuisinés, amènent les pouvoirs publics à étendre ce contrôle sur les établissements producteurs de charcuterie (Annexe 38)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DIRECTION GENERALE DE L'ALIMENTATION SERVICE DE LA QUALITE ALIMENTAIRE ET DES ACTIONS VETERINAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Sous-Direction de l'Hygiène Alimentaire

: CONTAMINANTS Bureau

MAITRISE DE LA QUALITE : 175, rue du Chevaleret 75646 PARIS CEDEX 13

Téléphone: 49.55.84.06

NOTE DE SERVICE DGAL/SDHA/Nº8167

du 02 novembre 1992

CLASSEMENT :

AP-DP/JP Nº 446

Adresse

NOTE D'INFORMATION

OBJET : Bilan du plan de surveillance des Listéria dans les produits transformés et les plats cuisinés à base de viande pour 1'année 1991.

2 - S'agissant des produits cuits (type pâtés, jambons prétranchés, rillettes, plats cuisinés), la fréquence de contamination est très variable. Il convient de souligner que ces produits subissent des traitements thermiques assainissants. En conséquence, la présence de Listeria monocytogenes peut être due soit à une erreur de traitement thermique, soit à une recontamination postcuisson (ce dernier cas étant de loin le plus fréquent).

Les fréquences de contamination enregistrées sont donc excessives et il convient de rappeler fermement aux opérateurs concernés qu'ils doivent mettre en oeuvre les mesures correctives nécessaires. Ces mesures seront fondées sur des analyses de risque de type HACCP.

Toutefois, les niveaux de contamination sont limités dans la plupart des cas à moins de 100 germes par gramme et ne sont pas réellement préoccupant en terme de santé publique. Toutefois, les rillettes du fait de leur technologie de fabrication particulière devront faire l'objet d'une vigilance renforcée. En effet, dans quelques cas des valeurs très élevées ont pu être observées (cinq valeurs supérieurs à 10, respectivement 1500, 4700, 5000, 370 000, 7 600 000 Listeria monocytogenes par gramme).

Dans la conclusion cette note, le directeur de l'Hygiène alimentaire, J. Lessirard, tire les conclusions des mauvais résultats de ce plan de surveillance, en recommandant aux services vétérinaires de 101

prendre en compte le « risque Listeria » dans les entreprises de transformation des produits carnés.

En résumé, l'ensemble des constatations effectuées démontrent la nécessité d'une prise en compte raisonnée du risque "Listeria" dans les entreprises.

Deux axes de travail seront à privilégier :

- Sensibilisation des professionnels qui devront désormais tenir compte de ce risque lors de la validation de leurs procédés de fabrication et s'assurer que les performances sont bien atteintes en réalisant en particulier des autocontrôles microbiologiques (tels que contrôles de produits en cours de fabrication, produits finis à JO et à DIC, efficacité du nettoyage et de la désinfection);
- Mise en place de contrôles officiels périodiques dans les entreprises afin de vérifier l'efficacité des mesures précédentes.
- 4) Les contrôles réalisés sur les lieux de vente lors de l'épidémie de 1992 ont mis en évidence un nombre important de mauvaises pratiques. En pleine épidémie, une note du chef de service de la qualité alimentaire du 23 septembre alerte les services vétérinaires sur les conditions d'hygiène dans les lieux de vente. Il insiste notamment sur l'hygiène des manipulations (Annexe 39).

En outre, les personnes qui servent les consommateurs ne doivent pas manipuler d'objets susceptibles de transmettre des souillures aux denrées (pièces de monnaie par exemple). A ce titre, il est conseillé d'utiliser des gants à usage unique lors des manipulations.

Le petit matériel destiné au tranchage, doit être utilisé de telle sorte qu'il n'occasionne pas de contamination croisée des différents produits. Il conviendra à cette fin d'adapter le nombre de couteaux ou de tranchoirs et leur fréquence de désinfection à la nature et au nombre de produits travaillés.

5) En 1993, la note de service DGAL/SDHA/N.93/N°8108 du 5 juillet 1993 stipule que les contrôles sont destinés à tous les établissements producteurs d'aliments susceptibles d'être contaminés par listeria (y compris les produits de la pêche et les végétaux conditionnés dans des sachets prêts à l'emploi).(Annexe 40).

Ces mesures devront concerner l'ensemble des opérateurs depuis la culture ou l'élevage, jusqu'au consommateur final. S'agissant des produits dans lesquels listeria monocytogenes serait isolée, il est intéressant de souligner qu'à l'instar de l'Organisation Mondiale de la Santé, le CSHPF n'en préconise pas le retrait systématique. Il prône une attitude pragnatique qui, sans négliger l'impératif de santé publique, consiste à interpréter la présence de ce genne en fonction des données actuelles épidémiologiques, scientifiques et techniques disponibles dans la limite du seuil de 100 Listeria monocytogenes par gramme à la consommation considéré comme un maximum admissible.

Ces aliments peuvent être :

cl : des produits crus ou ayant subi un traitement considéré comme non assainissant (produits végétaux de 4ème gamme, produits fumés et/ou séchés, fromages autres qu'au lait pasteurisé ...).

Les produits considérés comme à risque Listeria sont tous les produits consommés sans cuisson dans lesquels Listeria peut se multiplier. Les produits pasteurisés étaient également considérés comme à risque s'ils avaient été manipulés après la phase de pasteurisation et avant d'être conditionnés (ex : fromages à croute lavée).

Cette note décrit pour la première fois la conduite à tenir devant la découverte de *Listeria monocytogenenes* dans un aliment. Les autorités s'appuient sur l'avis rendu par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France (CSHPF) le 8 septembre 1992 fixant à 100 *Listeria monocytogenes*/g le seuil maximum admissible au stade de la consommation. Lorsque la contamination dépasse ce seuil, les lots doivent être retirés de la vente. Ce seuil fixé de façon arbitraire permet aux autorités de ne pas appliquer la norme « zéro Listeria » pour le retrait de produits. Cet avis du CSHPF, très précieux pour les services vétérinaires, sert toujours de référence en 2012. Toutefois, cette note indique que la norme « zéro Listeria » doit être systématiquement appliquée pour certains produits (aliments infantile, certains aliments spéciaux à usage médical) (Annexe 41).

Durant cette période, de nombreuses initiatives ont été prises pour éduquer le personnel des entreprises agro-alimentaires sur le risque *Listeria*. Des guides professionnels de bonne pratique ont été établis par les associations professionnelles des différentes filières industrielles (syndicat des industries fromagères, AFIC (fédération des industriels de la charcuterie). Des vidéos permettant de former le personnel au risque Listeria ont été diffusées par les associations professionnelles. En 1992, des guides pour promouvoir la démarche HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) ont été établis par l'AFIC avec des logiciels d'aide à la maitrise des points critiques. Pendant cette période

les prélèvements à la recherche de Listeria sur les aliments se sont multipliés.

2.1.1.c) Evolution de la contamination des aliments par *Listeria monocytogenes* de 1993 à 1996

Des données indicatrices de la contamination des aliments par *Listeria monocytogenes* à la distribution sont disponibles depuis 1993, grâce aux plans de surveillance de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). De 1993 à 1996, environ 3000 prélèvements ont été réalisés chaque année. Pour chaque prélèvement positif, un dénombrement a été réalisé. Les résultats sont classés selon le niveau de contamination (faiblement contaminé <100cfu/g; contamination importante≥ 100cfu/g). Les prélèvements ont été regroupés sur 2 ans 1993-94 et 1995-1996 pour permettre l'analyse sur un nombre suffisant de prélèvements.

Tableau 35 : Evolution de la contamination des aliments entre 1993-94 et 1995-96, selon de niveau de contamination (Plans de surveillance de la DGCCRF)

	% d'aliments contaminés			
	1993-94	1995-96	% de diminution	Р
Total (n)	(5809)	(6147)		
>0 et < 100 cfu/g	6.6	5.9	-10	ns
≥ 100 cfu/g	1.3	8.0	-38	0.007
Produits de charcuterie (n)	(1533)	(1750)		
>0 et < 100 cfu/g	11.0	8.5	-23	0.02
≥ 100 cfu/g	1.6	0.7	-56	0.03
Produits laitiers (n)	(1695)	(1846)		
>0 et < 100 cfu/g	3.2	2.7	-16	ns
≥ 100 cfu/g	2.2	1.3	-41	0.03
Salades préemballées (n)	(1740)	(1426)		
>0 et < 100 cfu/g	4.9	3.3	-33	0.02
≥ 100 cfu/g	0.3	0.3	0	ns
Produits de la mer (n)	(841)	(1125)		
>0 et < 100 cfu/g	9.3	11.4	22	ns
≥ 100 cfu/g	0.7	0.5	-29	ns

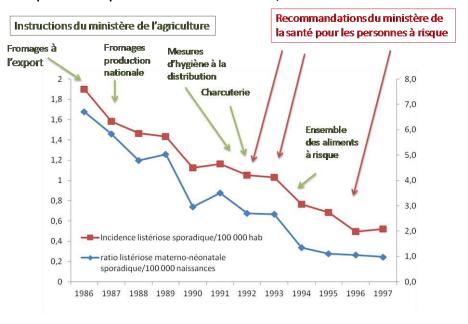
De 1993-94 à 1995-96, la diminution du taux de produits avec une contamination importante est significative (-38% p=0,007). Cette diminution est observée notamment sur les produits charcuterie (diminution de 1,6% à 0,7%) et les fromages (2,2% à 1,3%). Le niveau est resté stable pour les produits avec un taux de contamination >100cfu/g faible (salades préemballées : 0,3%, produits de la mer : 0,7%). Pendant cette même période, la proportion de produits faiblement contaminés (<100cfu/g) est restée relativement stable ; elle a toutefois diminué pour les charcuteries et les salades préemballées.

2.1.1.d) Peut-on interpréter la diminution de l'incidence de listériose de 1987 à 1997 ?

Cette diminution peut être mise en relation avec 2 types d'actions : les mesures de maitrises prises par l'industrie agro-alimentaire présentées ci-dessus et les recommandations auprès des populations à risque faites par le ministère de la santé. Pour les personnes à risque, la prévention consiste à éviter la consommation des aliments les plus fréquemment contaminés (fromage au lait cru, charcuterie, produits de la mer fumés ou crus, graines germées) et à respecter certaines règles lors de la manipulation et la préparation des aliments. C'est pendant l'épidémie de 1992 que le Ministère de la Santé commença à promouvoir des recommandations alimentaires destinées aux personnes à risque: les femmes enceintes, les personnes âgés et les sujets immunodéprimés. Ces recommandations ont été relayées par voie de presse pendant les épidémies suivantes, ainsi que dans des journaux spécialisés et grand public.

Des actions ont été faites auprès des professionnels de santé. Au printemps 1995, un courrier a été envoyé par le ministre de la santé à tous les médecins accompagné d'un dépliant d'information « vous attendez un enfant » à l'intention des femmes enceintes (800 000 exemplaires). Une évaluation de cette action a été réalisée en décembre 1995 par le réseau « Sentinelles » (Annexe 42). Un tiers des médecins se souvenaient avoir reçu ce dépliant et la moitié d'entre eux l'avait mis à la disposition de leur patientes. Seulement 13% des médecins ont répondu faire systématiquement des recommandations aux femmes enceintes sur le choix des aliments dans le but de prévenir la listériose. Aucun document de source officielle destiné spécifiquement aux autres groupes à risque n'a été retrouvé. Les recommandations diffusées par les média lors de chaque épidémie s'adressaient de façon large aux sujets âgés et aux sujets immunodéprimés.

Figure 39: Evolution de l'incidence de la listériose sporadique de 1986 à 1997 avec les différentes mesures prises par le ministère de l'agriculture et les recommandations du ministère de la santé auprès des personnes à risque lors des épidémies de listériose de 1992, 1993 et 1995



Les diminutions les plus marquées observées entre 1987 et 1997 ont concerné 2 groupes : les femmes enceintes (nombre de cas divisé par 5,8) et les sujets jeunes sans terrain (nombre de cas divisé 5,1). On observe donc une diminution importante chez les sujets jeunes sans terrain, le seul groupe non ciblé par les recommandations ce qui est en faveur d'une baisse indépendante de celles-ci. De plus, il n'y a pas eu de diminution des listérioses materno-néonatales en 1995, année marquée par la promotion des mesures préventives auprès des médecins généralistes, et des recommandations émises lors l'épidémie due au pont-l'évêque.

Les plans d'analyse de la DGCCRF montrent une réduction importante des produits contaminés audessus du seuil toléré à la consommation (≥ 100 cfu/g). Cela suggère que les groupes où la réduction du nombre de cas est la plus marquée (sujets sans terrain et femmes enceintes) contractent la listériose lorsqu'ils consomment des produits fortement contaminés. Cette hypothèse est confortée par les modèles d'analyse de risque dose-réponse montrant que les sujets sans terrain et les femmes enceintes s'infectent en consommant une dose de *Listeria* plus importante que les autres groupes(97). De même on s'aperçoit qu'au cours des épidémies liées à un produit très contaminé (rillettes en 1993 (45), fromage aux USA(31)) la proportion de femmes enceintes et de sujets sans terrain est beaucoup plus élevée que dans les listérioses sporadiques. Vu le niveau élevé et similaire de la réduction de l'incidence de la listériose chez les femmes enceintes et les sujets jeunes bienportant, il est difficile d'analyser l'effet spécifiques des recommandations de prévention pour le groupe des femmes enceintes. Seulement 28% des femmes de la population témoin de l'enquête cas-témoin de 1997 avait reçu des informations sur les aliments à éviter pour prévenir une listériose. L'effet de ces recommandations, s'il existe, semble donc marginal.

La faible diminution du nombre de listérioses chez les sujets immunodéprimés peut être mise en parallèle au maintien au même niveau, sur la période de 1992 à 1996, de la proportion des produits contaminés à de faibles doses de *Listeria*. Dans les épidémies où le produit source a contaminé secondairement sur les lieux de vente d'autres produits, la proportion de sujets immunodéprimés est plus élevée. Les produits contaminés secondairement ont généralement des doses faibles de *Listeria*. Cela a été constaté dans l'épidémie française de 1992 où la langotine prélevée dans les lieux de vente était très contaminée alors que le niveau de contamination des autres produits vendus à la coupe était faible.

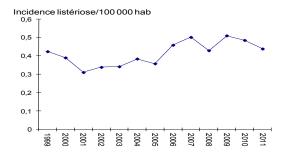
Bien que l'évaluation des raisons de la baisse de l'incidence soit basée seulement sur des données de surveillance, sans schéma d'évaluation comparative, l'observation d'une diminution de l'incidence de la listériose sur une longue période parallèlement à une diminution de la proportion de produits contaminés >100cfu/g suggère une relation de causalité. Une diminution temporelle similaire a été observée aux USA lorsque les mesures de contrôle de l'industrie agroalimentaire ont été mises en place. La réduction de l'incidence observée en France est bien plus importante qu'aux USA, puisque que l'incidence est passée de 1,47/100 000 hab. en 1986 à 0,54 cas/100 000 hab. en 1997 contre 0,73 à 0,48/100 000 hab. sur la même période aux USA (71). Le niveau d'incidence en 1997 en France est proche de celui des USA alors qu'il était 2 fois plus élevé en 1986.

2.1.2 Augmentation de la listériose en 2006

Au moment de la mise en place de la DO en 1999, l'incidence était de 0,45 cas/100 000 habitants. Après une poursuite de la décroissance de 1999 à 2001, l'incidence de la listériose s'est stabilisée de 2002 à 2005 autour de 0,35 cas/100 000 habitants. En 2006, on a observé un renversement de tendance avec une augmentation notable de l'incidence à 0,46 cas puis à 0,50 cas/100 000 habitants en 2007. Entre 2007 et 2011, l'incidence fluctue entre 0,45 et 0,50 cas/100 000 habitants.

La description de cette augmentation et des hypothèses sur les déterminants de cette augmentation ont été publié dans un article de Emerging Infectious Diseases (EID) et correspond au premier article publié dans le cadre de cette thèse (98).

Figure 40: Evolution de l'incidence de la listériose de 1999 à 2011 (source : Déclaration Obligatoire)

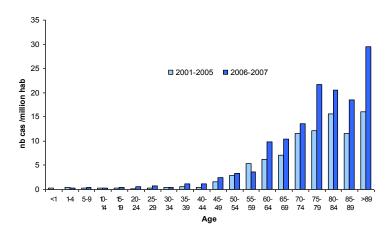


2.1.2.a) Comparaison des cas de listériose identifiés en 2001-2005 et en 2006-2007

Les informations disponibles par la DO sur les périodes 2006-2007 versus 2001-2005 ont été étudiées pour dégager les caractéristiques de cette augmentation.

L'incidence de la listériose non materno-néonatale a globalement augmenté de 37% entre les 2 périodes étudiées ce qui se traduit par un excès de 85 cas/an (dont 70 cas/an pour la forme bactériémique) sur la deuxième période. L'augmentation est marquée chez les sujets âgés de plus de 60 ans (+51%) (figure 2) et tout particulièrement chez les sujets dont l'âge est ≥ 75 ans (+59%).

Figure 41: Evolution de l'incidence par classe d'âge des listérioses non materno-néonatales entre 2001-2005 et 2006-2007

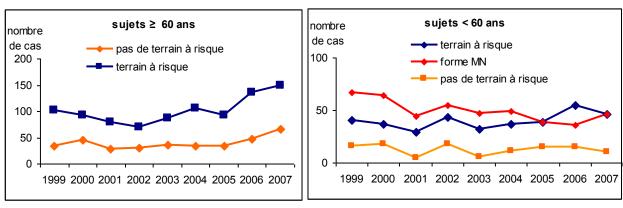


Si l'on analyse les caractéristiques des sujets âgés de 60 ans et plus, on voit que l'augmentation du nombre de cas concerne principalement les formes bactériémiques (+81%) et est similaire chez les sujets immunodéprimés (+65%) et chez les non immunodéprimés (+68%)(figure 3).

L'augmentation du nombre de cas âgés de moins de 60 ans est plus faible. Elle concerne essentiellement les personnes ayant un terrain à risque (+56%), peu les sujets sans terrain (+14%) et pas les formes materno-néonatales (-12%)

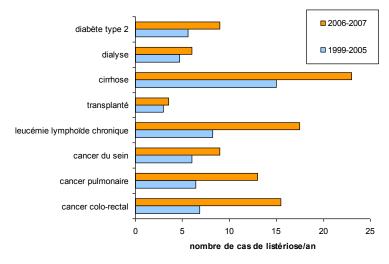
L'excès de cas entre la période 2001-2005 et la période 2006-2007 concerne principalement des sujets présentant un terrain à risque, à l'exception des femmes enceintes.

Figure 42: Evolution du nombre de listériose (forme bactériémique) selon la présence d'un terrain à risque chez les sujets âgés de plus de 60 et de moins de 60 ans. France, 1999-2007



Le nombre de cas de listériose associés à certaines pathologies préexistantes est en forte progression pour les pathologies suivantes : cancer du poumon (+117%), leucémie lymphoïde chronique (+113%), cancer colorectal (+109%) (figure 4).

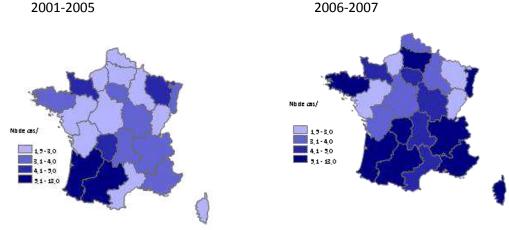
Figure 43: Evolution du nombre annuel de cas de listériose chez des sujets selon leur pathologie associée entre 1999-2005 et 2006-2007



La proportion de patients sous immunosuppresseurs (34% vs 32%) et la létalité (22% vs 21%) n'ont pas augmenté significativement pendant cette période

En 2006-2007, l'incidence régionale médiane est de 4,5 cas/million d'habitants et varie de 1,7 à 13 cas/million d'habitants. L'incidence régionale a augmenté dans 19 régions, est restée stable dans 3 régions et n'a diminué que dans une seule région .

Figure 44: Evolution de l'incidence régionale de la listériose de 2001-2005 à 2006-2007



La saisonnalité observée en 2006 et 2007 (augmentation des cas le trimestre d'été) est similaire aux années 2001-2005.

Les patients atteints de listériose et âgés de plus de 60 ans n'ont pas consommé plus fréquemment en 2006-2007 des produits considérés comme « sensibles » pour le risque *Listeria*. Par exemple la proportion de sujets ayant consommé au moins un fromage au lait cru (48% en 2006-2007 vs 54% en 2001-2005) a eu plutôt tendance à diminuer entre les 2 périodes. La consommation d'au moins un produit de charcuterie, tels que les pâtés, rillettes et produits en gelée (63% en 2006-2007 vs 67% en 2001-2005) et celle des sujets ayant consommé au moins une fois du poisson fumé (30% en 2006-2007 vs 33% en 2001-2005) n'a pas varié significativement sur les 2 périodes.

2.1.2.b) Peut-on interpréter l'augmentation de l'incidence de listériose de 2005 à 2006-2007?

Devant cette augmentation de l'incidence observée en 2007, l'InVS a alerté les différentes administrations concernées par le risque Listeria (Annexe 43). Une recherche de toutes les données publiées par les instituts des différents pays européens en charge de la surveillance des maladies infectieuses a été réalisée sur internet et par pubmed. Des données disponibles sur l'évolution de l'incidence de la listériose de 2000 à 2006 ont été trouvées pour 8 pays. L'article publié dans EID décrit l'augmentation en France ainsi les tendances observées dans les autres pays européens.

Evolution de l'incidence de la listériose de 2000 à 2006 dans 8 pays européens. Source : www.cdc.gov/eid vol 14 N°5

Country	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Belgium	Scientific Institute of Public Health*	4.7	5.6	4.3	7.3	8.6	5.9	6.4†
Denmark	Statens Serum Institut‡	7.5	7.1	5.2	5.4	7.6	8.5	10.3†
England-Wales	Health Protection Agency§	1.9	2.8	2.6	4.5	4.0	3.5	3.5
Finland	National Public Health Institute¶	3.5	5.4	3.8	7.9	6.7	6.8	8.5
Germany	Robert Koch Institute#		2.6	2.9	3.1†	3.6†	6.2	6.2†
Netherlands	National Institute of Public Health**			2	3	3	5.6††	3.9†
Sweden	Swedish Institute for Infectious Disease Control‡‡	5.9	7.5	4.4	5.3	4.7	4.4	4.6
Switzerland	Office Fédéral de la Santé Publique§§		5.1	3.8	6.1	7.8	9.8	9.1

^{*}www.iph.fgov.be/bacterio/iframes/rapports/2005/Listeria_2005_FR_web.pdf. †www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-178620753812_1178671312912.htm.

±www.ssi.dk/sw44830.asp.

§www.hpa.org.uk/infections/topics_az/listeria/data_ew.htm. ¶www3 ktl fi/stat

§§www.bag.admin.ch/k_m_meldesystem/00733/00804

Une augmentation de l'incidence a été notée de 2000 à 2006 dans 7 pays : Allemagne, Pays-Bas, Royaume Uni, Belgique, Danemark, Finlande, et Suisse. Gillespie qui a analysé cette augmentation en Angleterre et aux Pays de Galles, montre que les caractéristiques de cette augmentation (sujets âgés de plus de 60 ans, forme bactériémique, concernant la plupart des régions, souches de sous-type variés) sont similaires à celles de la France (99). De même, en Allemagne, le nombre de cas des personnes de plus de 60 ans a doublé entre 2001 et 2005 (100).

Différentes hypothèses ont été explorées pour analyser les déterminants de cette augmentation en France.

1) S'agit-il d'une augmentation réelle?

- Les cas de listériose sont-ils mieux déclarés qu'auparavant ?

En 2003, des modifications significatives ont été apportées au dispositif de DO, avec le renforcement de l'anonymat des personnes et l'implication des biologistes dans la déclaration des cas. Ces modifications ont été accompagnées d'une large campagne d'information associant : communiqué de presse, courrier personnalisé à l'ensemble des médecins et biologistes déclarants potentiels, ainsi 110

www.eurosurveillance.org/em/v11n06/1106-124.asp

^{*}www.rivm.nl/infectieziektenbulletin/bul1712/art_listeria.html.

^{††}Introduction of active surveillance. ‡‡www.smittskyddsinstitutet.se/in-english/statistics/listeriosis.

qu'une information ciblée vers les médecins inspecteurs de santé publique travaillant dans les DDASS. Cette campagne d'information avait pour but de promouvoir ce dispositif et d'améliorer la participation des acteurs de la déclaration.

Une évaluation de la proportion de cas de listériose déclarés par la DO a été réalisée par la méthode capture-recapture en croisant les données avec le réseau EPIBAC. Ce réseau est composé de plus de 300 laboratoires hospitaliers qui transmettent à l'InVS les cas mensuels d'isolements de plusieurs bactéries dont *Listeria monocytogenes* dans le sang et le liquide céphalorachidien. En 2001 l'exhaustivité a été évaluée à 87% [84%-89%] et en 2006 à 92% [91%-94%] ce qui témoigne d'une amélioration toutefois beaucoup trop limitée (6%) pour expliquer l'augmentation actuelle.

- les bactériémies à Listeria monocytogenes sont-elles mieux détectées ?

L'augmentation concerne principalement les bactériémies qui sont diagnostiquées par hémocultures. Elle pourrait donc être due à une amélioration de la technologie (milieux, matériel) et à un recours plus fréquent aux hémocultures chez les patients fébriles. Depuis 10 ans, il n'y a pas eu de changement dans les automates et les milieux de culture allant dans ce sens. L'hypothèse d'une augmentation du nombre de cas diagnostiqués due à une prescription accrue d'hémocultures par les cliniciens plutôt qu'à une réelle augmentation de l'incidence de la listériose mérite d'être envisagée. Les seules données disponibles sur le nombre d'hémocultures pratiquées proviennent des établissements privés et sont donc parcellaires (source : base de données de l'assurance maladie : SNIIRAM). Si elles montrent une augmentation des hémocultures de 14% de 2005 à 2007 chez les plus de 60 ans, ces données ne permettent pas à elles seules d'expliquer la nette augmentation d'incidence dans cette tranche d'âge. D'autre part, Il n'y a pas eu à cette époque, des recommandations cliniques quant aux indications et à la réalisation des hémocultures qui permettrait d'expliquer un isolement plus fréquent de *Listeria*.

2) Augmentation de la susceptibilité à la listériose ?

- <u>l'augmentation est-elle la conséquence du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de sujets avec des pathologies à risque ?</u>

Le vieillissement de la population pourrait expliquer une augmentation du nombre de cas de listériose par augmentation d'une population ayant une moindre résistance aux infections. Cependant le calcul de l'incidence dans les différences classes d'âge (soit le nombre de cas divisé par la population de sujets de cet âge) indique qu'il y a une réelle augmentation indépendante de l'âge. En effet, chez les sujets de plus de 60 ans l'incidence de la listériose a augmenté de 51%.

L'augmentation de certains cancers, l'amélioration de la survie grâce aux nouveaux traitements et au dépistage des cancers à un stade précoce pourrait entraîner un accroissement de la population à risque. Des estimations de prévalence de sujets avec pathologies à risque tels que les cancers et les leucémies ont été réalisées à partir des données des registres français. D'après les estimations de prévalence obtenues pour les années 1993, 2003 et 2012, l'augmentation de la population atteinte

de cancer du poumon, de cancer colorectal et de leucémies serait entre 40 et 50% sur une période de 20 ans. Cette augmentation qui est étalée dans le temps, ne semble pas de nature à expliquer une augmentation aussi rapide que celle observée pour la listériose.

- l'augmentation est-elle liée à de nouveaux traitements ?

Les informations collectées par la DO montrent que la proportion de personnes atteintes de listériose ayant des traitements diminuant l'immunité est passée de 32% sur la période 2001-2005 à 34% en 2006-2007. Bien que la proportion de cas de listériose avec des traitements provoquant une baisse de l'immunité n'ait pas récemment augmenté, l'introduction récente de traitements plus agressifs pourrait rendre cette population plus vulnérable.

Les traitements visant à réduire l'acidité gastrique peuvent favoriser le passage des *Listeria* dans l'intestin. La relation de ces traitements avec la listériose a été montrée chez l'animal et chez l'homme. L'étude cas-témoin sporadique menée en 1997 en France avait montré que la prise de traitements visant à réduire l'acidité gastrique était associé à la survenue de listériose (OR : 2,4 ; IC 95%:1,1-5,3).

La généralisation de l'usage de nouveaux traitements tels que les inhibiteurs de la pompe à proton (IPP) pourrait également contribuer à cette augmentation.

- L'immunité a t-elle diminué consécutivement à une baisse de l'exposition ?

Un modèle mathématique a été développé récemment par Lavi pour expliquer l'augmentation récente de l'incidence observée en Angleterre (101). Avec ce modèle, Lavi développe l'idée qu'il existe actuellement une diminution de l'immunité chez les personnes âgées, liée à la réduction massive de l'exposition à *Listeria* consécutive à la maîtrise du risque *Listeria* par l'industrie agroalimentaire depuis les années 1990. Les personnes âgées en 2008 seraient donc plus vulnérables que les personnes du même âge 10 ans auparavant. Ce modèle s'appuie sur l'hypothèse de l'existence d'une immunité durable après exposition à *Listeria monocytogenes* qui, cependant, n'a pas été démontrée chez l'homme.

3) Modification des souches : émergence de certains clones ou de la résistance aux antibiotiques ?

Selon le CNR des Listeria, l'évolution des profils des souches de 2005 à 2008 ne montre pas l'installation d'un nouveau clone de *L. monocytogenes* en France. Le nombre de souches de certains clones a augmenté depuis 2006, mais sans qu'aucun clone ne devienne dominant.

La surveillance de la sensibilité des souches, réalisée par le CNR des *Listeria*, ne montre pas une augmentation de la résistance des souches circulantes de *L. monocytogenes* aux antibiotiques utilisées pour traiter les cas de listériose.

4) Augmentation de l'exposition des consommateurs à Listeria monocytogenes?

La composition des aliments permettant une multiplication prolongée ou accrue des Listeria après

fabrication pourrait augmenter les taux de contamination des aliments. L'Anses a recommandé en 2002 de baisser la teneur en sel des aliments. L'hypothèse que la réduction du taux du sel induise une croissance accrue des *Listeria* n'est pas exclue. En effet, les réductions du taux de sel des aliments peuvent permettre soit la multiplication des micro-organismes dans des aliments qui ne la permettaient pas initialement, soit une multiplication microbienne plus rapide.

L'augmentation observée en France a donné lieu à une auto-saisine de l'Afssa (saisine n°2008-SA-0174) en date du 02 juillet 2008. L'objectif principal de cette saisine était d'étudier les hypothèses, notamment alimentaires, pouvant expliquer l'augmentation des cas de listériose constatée en France depuis 2006.

Différents points ont été explorés :

- Rôle du sel: Le suivi des teneurs en sel dans 357 aliments courants, menée par l'institut national de la consommation (INC 60 millions de consommateurs) montre une relative stagnation de la teneur moyenne en sel des charcuteries et fromages entre 2003 et 2008, contrairement à d'autres groupes de produits qui ont connu une baisse sensible suite aux recommandations de l'Afssa de 2002.
- Contamination des produits : L'hypothèse d'une augmentation de la contamination ne semble pas confortée par les résultats des plans de surveillance de la DGCCRF, qui ne montrent pas d'évolution notable de la contamination des denrées analysées sur la période considérée.
- Rôle des réfrigérateurs: L'hypothèse d'une multiplication accrue des *Listeria* chez le consommateur lié à une augmentation de la température des réfrigérateurs semble peu probable, compte-tenu de la réglementation récente qui impose depuis 2002 un indicateur de température permettant le respect d'une température inférieure ou égale à 4°C dans la zone la plus froide des nouveaux réfrigérateurs. Néanmoins, lors de l'enquête INCA 2 portant sur les habitudes de consommation des français, les températures de réfrigérateur (pour les foyers qui sont équipés de thermomètres) les plus élevées sont plutôt rencontrées dans les foyers les plus âgés.

Au total, parmi toutes les hypothèses évoquées pour interpréter l'augmentation de l'incidence en 2006 et 2007, aucune ne permet à elle seule d'expliquer une hausse aussi soudaine. Une partie de l'augmentation des cas est sans doute liée à certaines pistes évoquées ou à la combinaison de plusieurs d'entre elles. Il est toutefois étonnant que cette augmentation ait été observée au même moment dans plusieurs pays européens. Certains éléments évoqués comme la diminution de la teneur en sel ou l'augmentation des traitements par IPP sont observés à l'échelle européenne.

L'hypothèse du rôle du sel ne paraissant pas plausible, nous avons réalisé une étude complémentaire sur la consommation d'IPP en France et en Europe.

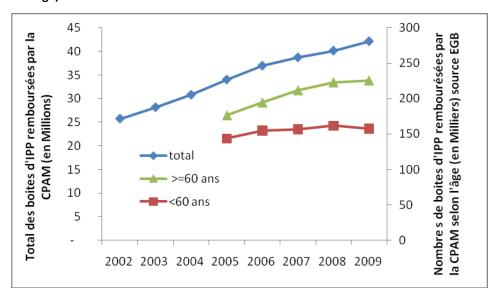
2.1.2.c) Une hypothèse à considérer sérieusement : l'augmentation des traitements par les inhibiteurs de la pompe à protons (IPP)

Les IPP sont utilisés dans le traitement et la prévention des atteintes gastro-duodénales provoquées par l'usage prolongé d'antiinflammatoires non stéroidiens (AINS). Les IPP sont associés systématiquement aux AINS chez les sujets de plus de 65 ans.

La progression de la vente d'IPP a augmenté de façon spectaculaire à partir de 2000 (doublement de la consommation entre 2000 et 2006 selon l'assurance maladie) et notamment en 2004 lorsque la forme générique a été mise sur le marché. Les IPP sont l'un des médicaments les plus prescrits par les médecins généralistes. Selon l'assurance maladie ils ont été prescrits à environ 10 millions de personnes en 2006.

Nous avons réalisé en 2010 une analyse de la consommation d'IPP à partir des données de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de l'échantillon généraliste des bénéficiaires (EGB) de l'assurance maladie. L'évolution d'un indicateur disponible (nombre de boites achetées) a été étudiée sur la période 2005 à 2009.

Figure 45: Evolution annuelle du nombre de boites d'IPP remboursées par le Régime Général de l'Assurance Maladie (Source : Ameli pour le nombre total, Echantillon Généraliste des Bénéficiaires pour l'évolution selon l'âge)



Entre 2005 et 2006, on observe une augmentation de 9% du nombre de boites d'IPP remboursées. Cette augmentation se poursuit en 2007 et 2008 chez les personnes de plus de 60 ans. Chez les plus jeunes, le nombre de boites vendues est stable depuis 2006.

En 2009 la progression semble s'atténuer chez les plus de 60 ans et diminuer chez les plus jeunes.

Cette modification est peut-être la conséquence de la diffusion en novembre 2007 des recommandations de bonne pratique de l'AFSSAPS, «Les anti-sécrétoires gastriques chez l'adulte» . Le Mémo "Prévention des lésions gastroduodénales induites par les AINS" diffusé en février 2009 par l'assurance maladie a peut être également eu un impact sur la prescription d'IPP par les médecins

La fiche de la Déclaration Obligatoire de la listériose a été modifiée en 2011 afin d'inclure de nouveaux indicateurs qui pouvaient avoir une influence sur l'augmentation de l'incidence. Les traitements réducteurs de l'acidité gastrique ont été introduits dans le nouveau formulaire diffusé courant 2011. Une première analyse des DO transmises avec ce nouveau formulaire montre que la proportion de patients atteints de listériose sous traitement antiacide (21/50; 36%) a peu changé depuis 1997 (29%). Par contre les molécules ont évolué, puisque 28 sur 29 des patients étaient traités par IPP, alors qu'en 1997 ils étaient traités par des pansements gastriques ou des antihistaminiques H2.

Figure 46:	Formulaire Déclaration	Obligatoire, version	n 2011 (section concernant	t le terrain et le traitement)

Pathologie(s) sou	s-jacente(s) : 🔲 oui	☐ non	ne sait pas		
Si oui,	oréciser :				
Si cano	er ou hémopathie :				
	stade :	rémission	diagnostic <	5 ans : 🗌 oui 🔲	non
Traitements rédu	cteurs de l'acidité gastrique	: 🗌 oui 🗀	non ne	sait pas	
Si oui,	oréciser : 🔲 inhibiteurs de la	a pompe à protons l	PP anti H2	antiacide, pa	ansement gastrique
Traitement(s) imn	nunodépresseur(s): 🗌 oui	☐ non	ne sait pas		
Si oui,	oréciser : chimiothérapie	☐ antiTNF	☐ antirejet	☐ corticoïdes	autre(s) immunodépresseur(s)
Si autre	e(s) immunodépresseur(s), pro	éciser :			

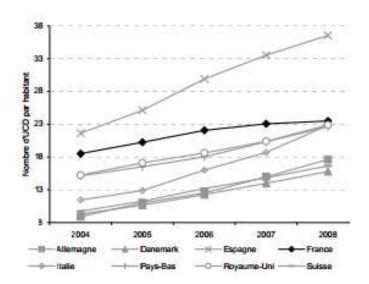
L'augmentation des prescriptions a été progressive sur plusieurs années et non brusque comme pour l'incidence de la listériose en 2005-2006. Cependant, on ne peut exclure devant la progression du nombre de patients ayant des prescriptions d'IPP, que ce traitement, très efficace pour réduire l'acidité gastrique, puisse avoir un impact.

Plusieurs éléments vont dans ce sens :

- D'un point de vue physiopathologique, c'est tout à fait plausible, l'acidité gastrique étant efficace pour détruire les listeria (102).
- Un effet des IPP a été publié sur le risque d'infections à salmonelle et à campylobacter (103).
- L'augmentation de vente des IPP concerne essentiellement les personnes âgées de plus de 60 ans
- La percée de ces médicaments dans les autres européens, permettrait d'expliquer la concomitance de l'augmentation de la listériose observée dans la plupart des pays européens (cf fig 47).

Figure 47: Augmentation de la consommation d'IPP dans 8 pays européens de 2004 et 2008.

Graphique 1a : IPP



Source : rapport à la commission des comptes de la sécurité sociale de Juin 2009 (données issues de la base internationale d'IMS-Health)

- Le nombre important de personnes concernées par ces traitements (environ 10 millions de personnes en 2007 selon l'assurance maladie) en France pourrait expliquer un impact sur le nombre de cas de listériose même si l'incidence de cette maladie est faible.

La meilleure façon de répondre à cette question serait d'analyser par une étude cas-témoin entre des malades atteints de listériose et les personnes indemnes de listériose. Cette comparaison pourra être réalisée prochainement par l'étude prospective MonaLisa (Multicentric Observational National Analysis of LISteriosis and ListeriA; PHRC NCT01520597) conduite sur les cas de listériose identifiés entre 2009 et 2013 avec une approche cas-témoin.

2.2 Hiérarchisation des groupes à risque de listériose

Selon l'étude réalisée sur les listérioses recensées en France en 1992, plus de 80% des listérioses surviennent chez des personnes ayant une comorbidité ou un état où les défenses immunitaires sont diminuées (personnes âgées, femmes enceintes (104)). Ces comorbidités sont très variées et peuvent concerner des groupes de personnes de taille importante comme les diabétiques. Un travail a été fait pour classer ces pathologies selon leur niveau de risque afin d'identifier les groupes les plus exposés à cette infection.

Les pathologies ou groupes à risque à risque de listériose retenus pour cette étude sont ceux classiquement décrits comme associée à la listériose (cancers, hémopathies, patients dialysés ou transplantés, cirrhose, diabètes) ainsi que les pathologies dont le traitement peut induire une immunosuppression comme les maladies auto-immunes et inflammatoires. En dehors du SIDA, classiquement considéré comme à risque, et des cancers, qui ont tous été inclus dans l'analyse pour pouvoir les comparer entre eux, les autres maladies ont été prises en compte uniquement si le nombre de cas de listériose était d'au moins un cas par an. Les malades atteints de valvulopathie cardiaque ou porteur de prothèse valvulaire, chez lesquels on observe plus de 3 cas de listériose par an, alors qu'ils ne sont pas classiquement considérés comme une population à risque, ont été ainsi inclus dans l'analyse. Les prévalences ont été estimées en collaboration avec Marjolaine Hébert dans le cadre d'une thèse pour l'obtention du diplôme d'état de docteur en pharmacie soutenue le 26 octobre 2009.

Cette hiérarchisation des groupes à risques en fonction de l'incidence de la listériose et de sa létalité a été publiée en 2011 dans Clinical Infectious Diseases qui est le deuxième article rédigé dans le cadre de la thèse (105).

2.2.1 Estimation de la prévalence des différents groupes à risque

Les sources d'informations disponibles pour estimer le nombre prévalant de personnes vivant à un instant donné avec une pathologie sont de qualité variable. Trois situations se présentent : il existe soit un système de surveillance de cette pathologie avec des données disponibles, soit des études ponctuelles, soit il n'y a pas de données publiées.

2.2.1.a) Pathologies avec un système de surveillance (Invs, agence de biomédecine, registres)

1) Cancers : la surveillance des cancers en France est assurée par des registres qui ont le plus souvent une base régionale. Les registres français sont regroupés dans le réseau FRANCIM (France-cancerincidence et mortalité) créé en 1991. Les incidences des cancers sont publiées régulièrement par le réseau FRANCIM (106). Des estimations nationales sont obtenues en estimant les incidences dans les régions non couvertes par les registres par l'intermédiaire du nombre de décès dus à ces cancers (issues du CepiDc) que l'on multiplie par l'inverse du ratio décès/nombre de cas incidents des

registres .Les estimations de prévalence sont plus difficiles à obtenir car elles tiennent compte de l'espérance de vie de chaque type de cancer. En France ces estimations de prévalence sont réalisées pour une prévalence à 5 ans (107). Les sujets porteurs de cancers qui ont dépassé la durée de 5 ans ne sont plus inclus dans la prévalence. Dans le cadre de la DO listériose, les informations recueillies sur le terrain du sujet infecté sont sans limite de temps. Pour estimer l'incidence de la listériose dans ce groupe à risque, il faut donc pouvoir estimer le nombre prévalant total de personnes vivantes avec un cancer, quel que soit la date de début de ce cancer.

Les pays scandinaves qui ont des registres exhaustifs de cancers (registre NORDCAN) avec une mise à jour de la base jusqu'au décès du sujet, publient des prévalences totales et des prévalences sur 5 ans. Le registre NORDCAN permet donc d'estimer le ratio prévalence totale/ prévalence à 5 ans. L'étude européenne EUROPREVAL a analysé les prévalences des cancers selon les différents pays européens. EUROPREVAL ayant montré que les prévalences à 5 ans de la France et des pays scandinaves étaient similaires, nous avons utilisé le ratio prévalence total/prévalence à 5 ans de NORDCAN pour estimer la prévalence totale des cancers en France. Les prévalences à 5 ans des cancers en France ont été obtenues à partir des estimations publiées dans l'étude de Colonna. Les données de NORDCAN disponibles sont sur le site web : http://www.ancr.nu

Tableau 37 : Estimation du nombre de cas prévalant de cancers en France en 2007

Localisation du cancer	Nombre de cas prévalant à 5 ans) Colonna et al (107)	Ratio : prévalence totale /prévalence 5 ans registre NORDCAN	Nombre de cas prévalant estimé*
Cerveau	9715	3	29 000
ORL	49 825	2,6	130 000
Œsophage	7 320	1,4	10 000
Pancréas	5 265	1,3	7 000
Foie	6 685	1,4	9 000
Estomac	13 700	2,3	32 000
Colo-rectal	118 680	2,2	261 000
Poumon	43 000	1,5	64 000
Rein	26 940	2,5	67 000
Vessie	30 310	2,4	73 000
Prostate	168 350	1,6	270 000
Sein	197 870	2,7	534 000
Gynécologique	50 030	3,0	150 000
Lymphome non Hodgkinien	25 315	2,2	56 000
Myélome multiple	11 845	1,5	18 000
Maladie de Hodgkin	5 990	4,3	26 000
Leucémie	20 805	2,2	46 000
Toute localisation	901 735	2,5	2 225 000

^{*}Nombre de cas arrondi à la valeur 1000 la plus proche

Pour les hémopathies, il y a peu de sources disponibles permettant d'estimer le nombre de cas prévalant. Colonna et NORDCAN donnent des estimations pour le myélome multiple, le lymphome

non hodgkinien et la maladie de Hodgkin et l'ensemble des leucémies (107). Les estimations de Leucémie Lymphoïde Chronique, leucémie aigüe et de syndrome myéoloprolifératif ont été réalisées à partir de la publication de Troussard sur la prévalence des hémopathies en Normandie (108). La proportion de ces différentes hémopathies par rapport à l'ensemble des leucémies a été appliquée aux 46 000 patients atteints de leucémie estimée à partir de Colonna et de NORDCAN.

- 2) SIDA : les estimations sur le SIDA proviennent de la base de la Déclaration Obligatoire des cas de SIDA gérée par l'InVS.
- 3) VIH: les estimations du nombre de séropositifs viennent d'un rapport sur la prise en charge des personnes infectées par le VIH (http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport experts 2006.pdf)
- 4) Transplantations : La prévalence des personnes vivantes avec un organe greffé est publiée annuellement sur le site de l'agence de biomédecine (http://www.agence-biomedecine.fr).
- 5) Dialyse : le nombre de personnes sous hémodialyse est estimé par le REIN : réseau épidémiologie information néphrologie géré par l'agence de biomédecine (http://www.agence-biomedecine.f)r

2.2.1.b) Enquêtes ponctuelles

- 1) Diabètes type 1 et 2 : la prévalence du diabète a été estimée à partir de l'étude INSTANT coordonnée par l'Inserm, qui donne la prévalence du diabète type 2 qu'il soit traité ou non traité ; et des études réalisées à partir des données de l'Assurance Maladie chez les malades diabétiques de type 1 et 2 traités (109) (110).
- 2) Cirrhose: la cirrhose est une pathologie dont la prévalence est très difficile à évaluer. De nombreuses cirrhoses évoluent à bas bruit et ne sont diagnostiquées qu'après la mort. La seule étude sur la prévalence de la cirrhose hépatique est une étude ancienne de 1995 réalisée par Calès.Il a estimé la prévalence à 0,4% de la population en s'appuyant sur les données de certificat de décès et la durée moyenne de survie après diagnostic (111).
- 3) Polyarthrite rhumatoïde : la prévalence dans la population française a été estimée en 2001 par une étude transversale d'un échantillon de la population française de 9395 personnes âgées de 18 ans et plus, par sélection randomisée du numéro de téléphone. Dans cette étude, Guillemin a estimé à 0,31% le taux de prévalence dans la population française (112).
- 4) Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn : le nombre de cas prévalant est issu du travail de Molinié et al à partir du registre des maladies inflammatoires chroniques du tube digestif EPIMAD. La prévalence estimée par ce registre à partir de l'incidence observée est autour de 100 cas/100 000 hab pour la maladie de Crohn et de 60cas/100 000 hab pour la rectocolite hémorragique (113).
- 5) Valvulopathies/prothèse valvulaire: le nombre de personnes porteurs de valvulopathie cardiaque ou de prothèse valvulaire, estimée dans une étude sur un échantillon de population française, a été rapporté dans l'article de Duval sur l'estimation du risque d'endocardite infectieuse (114).

2.2.1.c) Pathologies sans source de données disponibles

Maladie de Horton : aucune étude dans la population française n'a été retrouvée. La seule publication européenne identifiée donne une estimation de prévalence au Royaume uni. L'incidence de cette maladie pouvant varier notablement d'un pays à l'autre, nous avons utilisé la prévalence estimée par Orphanet (115) bien qu'elle soit assez différente de celle des anglais.

2.2.1.d) Estimation de la taille de la population indemne de ces pathologies

Pour calculer la taille de la population indemne de ces pathologies, l'effectif des différents groupes à risque a été soustrait aux chiffres de la population française de France entière fournies par l'INSEE. Afin de calculer la taille de la population indemne de ces pathologies selon les 3 groupes d'âge étudiés (<65ans, 65-74 ans et > 74 ans) il a fallu au préalable estimer le nombre prévalant de sujets avec cette pathologie dans les 3 groupes d'âge, puis les retrancher de la population de ce groupe d'âge.

2.2.2 Incidence de la listériose dans les différents groupes à risque

Les 1954 cas inclus dans cette analyse sont les cas de listériose diagnostiqués entre 2001 et 2008 en France et rapportés à l'InVS dans le cadre de la DO. Les réponses aux questions « pathologie sous-jacente, si oui préciser : » et «traitement immunosupresseur, si oui préciser : » ont été exploitées. Toutes les DO sont validées au niveau des DDASS et à l'InVS. Lorsque la question n'est pas complétée ou la pathologie peu précise, le médecin à l'origine de la DO est sollicité à nouveau. Au total, les imprécisions sur les pathologies sous-jacentes (diabète sans précision, cancer ou leucémie sans précision) concernent seulement 2% des cas.

La distribution de ces cas selon les groupes de pathologies retenues est présentée dans le tableau 36 avec une estimation de l'intervalle de confiance de l'estimation du nombre de cas observés (Loi de poisson).

Le nombre de décès, le taux de létalité et la proportion de patients avec un traitement immunosuppresseur au moment de l'infection listérienne (cytolytiques, cytostatiques, antiTnf, corticoïdes) sont également présentés.

Le tableau 37 présente pour chaque groupe à risque, le nombre de sujets appartenant au groupe, et l'incidence estimée de la listériose dans ce groupe. Les mêmes informations sont données pour les groupes de 3 classes d'âge sans comorbidité. Ce tableau présente également le risque relatif d'avoir une listériose pour chaque groupe par rapport au groupe de référence (sujets âgés de moins de 65 ans sans pathologie associée). Les intervalles de confiance de l'incidence et du risque relatif sont précisés. Les valeurs des bornes des intervalles de confiance ont été obtenus en calculant l'incidence et le risque relatif des bornes supérieurs et inférieures de l'intervalle de confiance du nombre de de listériose estimée par la loi de Poisson: N (nombre de listérioses) * 1,96±racine carrée de N.

Tableau 38 : Nombre de listérioses, létalité et proportion de cas traités par immunosuppresseurs selon la pathologie sous-jacente de 2001 à 2008

	Pathologie sous-jacente	listérioses	Borne inf	Borne	listérioses /an	Cas de listériose décédés	Létalité (%)	% traité Immuno-
Cancers	Patriologie sous-jacente	668	617	sup 719	83,5	185	(%)	supresseur 68
		000	017	713	65,5	103	20	08
Cancers non hér	= '	20	16	20	2.2	0	21	20
	Cancer du foie	26	16	36	3,3	8	31	29
	Cancer de l'œsophage	13	6	20	1,6	3	23	77
	Cancer du poumon	67	51	83	8,4	28	42	82
	Cancer du pancréas	7	2	12	0,9	3	43	71
	Cancer du cerveau	14	7	21	1,8	5	36	91
	Cancer colorectal	70	54	86	8,8	17	24	45
	Cancer ORL	18	10	26	2,3	7	39	18
	Cancer du sein	56	41	71	7,0	13	23	80
	Cancer de la prostate	19	10	28	2,4	6	32	56
	Cancer gynécologique	13	6	20	1,6	2	15	75
	Cancer de la vessie	4	0	8	0,5	0	0	25
	Cancer du rein	1	0	3	0,1	0	0	0
Hémopathies m	alignes							
	LLC	88	70	106	11,0	15	17	71
	Leucémie aigue	17	9	25	2,1	5	29	83
	Myélome multiple	32	21	43	4,0	8	25	84
	Syndrome myéloprolifératif	23	14	32	2,9	6	26	77
	Lymphome non Hodgkinien	69	53	85	8,6	16	23	86
	Maladie de Hodgkin	2	0	5	0,3	0	0	100
Dialyse rénale		46	33	59	5,8	8	17	19
Patients avec gr	effe d'organe	16	8	24	2,0	1	6	100
M hépatique	Cirrhose	118	97	139	14,8	28	24	7
emmes enceint	tes	347	310	384	43,4	109	31	1
Maladies inflam	matoires							
	Polyartrite rhumatoide	42	29	55	5,3	8	19	90
	Rectocolite hémoragique	8	2	14	1,0	1	13	100
	Maladie de Horton	8	2	14	1,0	1	13	100
	Maladie de Crohn	10	4	16	1,3	0	0	90
VIH	SIDA	6	1	11	0,8	2	33	17
	VIH (pas au stade SIDA)	16	8	24	2,0	2	13	0
Diabète	Total Diabète	79	62	96	3,7	11	14	
	Diabète type 1	20	11	29	2,5	1	5	18
	Diabète type 2	41	28	54	5,1	4	10	6
Cardiopathie	Atteinte valvulaire	29	18	40	3,6	4	14	0
Personnes sans	pathologie sous-jacente listé ci-c	lessus						
	âge > 74 ans	268	236	300	33,5	42	16	13
	âge 65-74 ans	109	89	129	13,6	11	10	24
	âge< 65 ans	189	162	216	23,6	10	5	18
Population géné	erale	1959	1872	2046	244,9	439	22	35

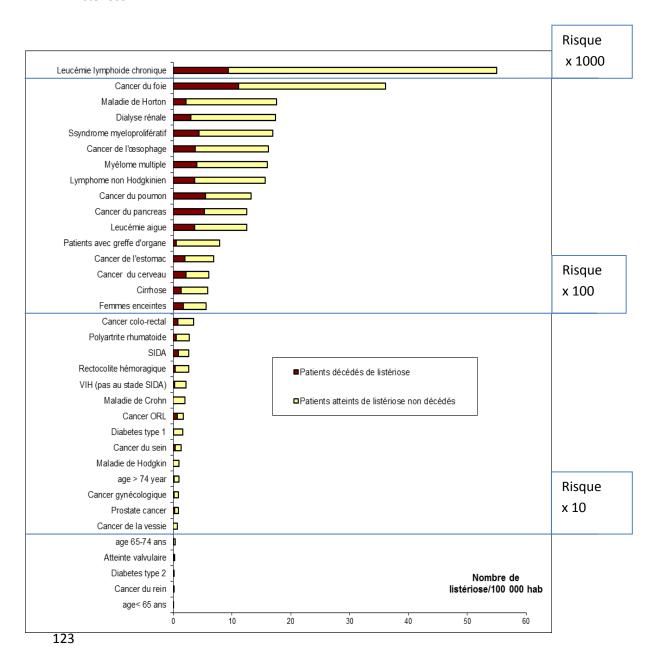
Tableau 39 : Incidence de la listériose selon la pathologie sous-jacente et ratio de risque/incidence listériose chez sujets sans terrain <65 ans

		Prévalence		Incidence	de la	listériose			
		des groupes à			de listériose		Ratio de ris	que	
		risque	11	personnes	avec terrain				
		Nombre de	listérioses selon le	Incidence	Borne inférieure	Borne	Ratio de	Borne inf	Borne
	Pathologie sous-jacente	cas	terrain /an	estimée	incidence	incidence	risque RR	RR	sup RR
Cancers		2 254 000	83,5	3,7	3,4	4,0	77	71	83
Cancers non h	ématologiques								
	Cancer du foie	9 000	3,3	36,1	22,2	50,0	748	460	1035
	Cancer de l'œsophage	10 000	1,6	16,3	7,4	25,1	336	154	519
	Cancer du poumon	63 000	8,4	13,3	10,1	16,5	275	209	341
	Cancer du pancreas	7 000	0,9	12,5	3,2	21,8	259	67	450
	Cancer de l'estomac	31 000	2,1	6,9	3,6	10,1	142	74	209
	Cancer du cerveau	29 000	1,8	6,0	2,9	9,2	125	59	190
	Cancer colo-rectal	254 000	8,8	3,4	2,6	4,3	71	55	88
	Cancer ORL	127 000	2,3	1,8	1,0	2,6	37	20	54
	Cancer du sein	523 000	7,0	1,3	1,0	1,7	28	20	35
	Cancer de la prostate	260 000	2,4	0,9	0,5	1,3	19	10	27
	Cancer gynécologique	176 000	1,6	0,9	0,4	1,4	19	9	30
	Cancer de la vessie	71 000	0,5	0,7	0,0	1,4	15	0	29
	Cancer du rein	66 000	0,1	0,2	0,0	0,6	4	0	12
Hémopathies i	malignes								
	LLC	20 000	11,0	55,0	43,5	66,5	1139	901	1377
	Leucémie aigue	17 000	2,1	12,5	6,6	18,4	259	136	382
	Myélome multiple	25 000	4,0	16,0	10,5	21,5	331	216	446
	Syndrome								
	myeloprolifératif	17 000	2,9	16,9	10,0	23,8	350	207	493
	Lymphome non								
	Hodgkinien	55 000	8,6	15,7	12,0	19,4	325	248	401
	Maladie de Hodgkin	26 000	0,3	1,0	0,0	2,3	20	0	47
Dialyse rénale		33 000	5,8	17,4	12,4	22,5	361	256	465
	greffe d'organe	25 300	2,0	7,9	4,0	11,8	164	83	244
M hépatique	Cirrhose	251 000	14,8	5,9	4,8	6,9	122	100	144
Femmes encei	ntes	774 000	43,4	5,6	5,0	6,2	116	104	128
Maladies infla	mmatoires								
	Polyartrite rhumatoide	194 000	5,3	2,7	1,9	3,5	56	39	73
	Rectocolite hémoragique	38 000	1,0	2,6	0,8	4,5	54	17	92
	Maladie de Horton	5 674	1,0	17,6	5,4	29,8	365	112	618
	Maladie de Crohn	63 000	1,3	2,0	0,8	3,2	41	16	67
VIH	SIDA	28 000	0,8	2,7	0,5	4,8	55	11	100
	VIH (pas au stade SIDA)	92 000	2,0	2,2	1,1	3,2	45	23	67
Diabète	Total diabète	2 681 000	3,7	0,1	0,3	0,4	3	6	9
	Diabète type 1	153 500	2,5	1,6	0,9	2,3	34	19	48
	Diabète type 2	2 527 500	5,1	0,2	0,1	0,3	4	3	5
Cardiopathie	Atteinte valvulaire	1 400 000	3,6	0,3	0,2	0,4	5	3	7

Personnes sans pathologi	e sous-jacente listé	e ci-dessus							
age > 74 a	ins	3 496 911	33,5	1,0	0,8	1,1	20	17	22
age 65-74	ans	3 541 157	13,6	0,4	0,3	0,5	8	6	9
age< 65 a	ns 4	18 909 403	23,6	0,0	0,0	0,1	1		
Population générale	6	53 786 446	244,9	0,4	0,4	0,4		8	8

Les pathologies classées par importance de risque avec la part des cas décédés sont présentées sous forme graphique dans la figure ci-dessous.

Figure 48: Distribution des terrains à risque de listériose classés par ordre décroissant d'incidence de la listériose



Les incidences de la listériose varient de 0,05 à 55 cas/100 000 selon le groupe de population considéré. Cette variation importante permet d'identifier clairement des groupes plus exposés que d'autres au risque de listériose. Bien qu'approximatives, les estimations de la taille des différentes populations de malades sont suffisantes pour calculer un ordre de grandeur de l'incidence de la listériose dans ce groupe de population. Le risque de listériose selon les différentes populations allant de 1 à 1000, son niveau est peu impacté par des variations de la prévalence de quelques %, voire de dizaines de %.

De même, lors de comorbidités multiples, le choix d'avoir pris en considération la pathologie considérée comme la plus à risque n'affecte pas notablement le niveau de risque. Les deux pathologies que l'on trouve le plus fréquemment présente de façon concomitante chez les malades atteints de listériose sont la cirrhose et le diabète. Le choix a été fait de prendre la cirrhose comme pathologie principale. Si l'on avait fait le choix contraire en considérant par exemple le diabète type 1 comme pathologie principale, l'incidence de la listériose chez le diabétiques de type 1 serait passée de 1,6 à 2,9/100 000 diabétiques. Malgré de doublement d'incidence de la listériose, le diabète serait resté dans la catégorie des populations à risque modéré.

Plusieurs constations peuvent être faites :

Les groupes les plus à risque sont les hémopathies malignes avec en particulier les LLC dont le risque de listériose est 1000 fois plus élevé que chez un sujet jeune sans comorbidité.

L'incidence est différente au sein d'un groupe comme les cancers lorsqu'ils sont classés par type d'organe. Le risque est plus élevé dans les cancers touchant la sphère digestive (foie, œsophage, pancréas, estomac, colorectal) que pour les cancers touchant la sphère uro-génitale.

Certaines personnes considérées classiquement comme à risque comme celles atteintes du SIDA ou les diabétiques ont un risque modéré. Les maladies inflammatoires, à part la maladie de Horton ,ont un risque modéré.

Les patients avec une valvulopathie ou une prothèse cardiaque n'apparaissent pas à risque.

Les personnes âgées sans comorbidités associées ont un risque très modéré par rapport aux autres pathologies à risque.

En résumé, les personnes les plus à risque sont celles atteintes d'hémopathies à l'exception de la maladie de hodgkin, de cancers digestifs, de cancers du cerveau et du poumon, de la maladie de Horton, de cirrhose hépatique ainsi que les personnes ayant un organe greffé ou sous dialyse rénale. Les personnes vivant avec un organe greffé apparaissent à risque mais leur pronostic vital est bon.

2.2.3 Facteurs associés à la létalité

Une analyse univariée et multivariée par régression logistique multiple des facteurs de risque de la létalité a été réalisée, en prenant comme variables l'âge, le traitement, la comorbidité, la présentation clinique, et le sexe du malade.

Tableau 40 : Analyse univariée et multivariée des facteurs associés à la létalité

	OR brut	IC 9	5%	р	OR ajusté	IC 9	5%	р
Age								
<65 ans	1			0,001	1			0,01
65-74 ans	1,34	0,98	1,86		1,35	0,89	2,05	
75-79 ans	1,21	0,85	1,73		1,1	0,67	1,83	
>=80 ans	2	1,43	2,78		2,21	1,34	3,64	
Traitement				0,17				0,84
Pas de traitement Immunosupresseur	1,00				1			
Chimiothérapie	1,31	0,96	1,78		1,05	0,65	1,72	
Corticoïdes	1,04	0,72	1,50		1,01	0,60	1,73	
Autres immunosupresseurs	0,54	0,21	1,41		0,62	0,19	1,99	
Terrain								
Pas de terrain	1			<0,001	1			<0,001
Diabète type 1	0,69	0,09	5,55		0,77	0,09	6,35	
Diabète type 2	1,42	0,44	4,55		1,43	0,44	4,68	
Valvulopathie	2,1	0,64	6,89		2,53	0,74	8,69	
LLC	2,7	1,24	5,87		3,31	1,42	7,72	
Polyarthrite rhumatoïde	3,09	1,2	7,93		3,46	1,23	9,68	
Dialyse rénale	2,84	1,11	7,25		3,96	1,48	10,5	
Lymphome non-Hodgkinien	3,96	1,81	8,65		5,22	2,17	12,5	
Cancer du sein	3,97	1,74	9,06		5,31	2,12	13,2	
Cancer colorectal	4,21	1,95	9,1		5,15	2,24	11,8	
Syndrome myéloprolifératif	4,38	1,66	11,5		5,77	2,00	16,6	
Myelome multiple	4,63	1,57	13,6		6,64	2,07	21,2	
Cirrhose	4,08	2,05	8,14		6,46	3,08	13,5	
Cancer de la prostate	6,06	2	18,3		6,99	2,18	22,3	
Cancer de l'estomac	5,47	1,68	17,7		7,47	2,15	25,9	
Cancer du foie	5,84	2,16	15,7		8,65	3,01	24,8	
Leucémie aigue	5,47	1,68	17,7		9,29	2,66	32,4	
Cancer ORL	8,36	2,8	24,9		10,7	3,45	33,5	
Cancer du poumon	9,43	4,55	19,5		14,6	6,34	34,0	
Présentation clinique								
Forme localisée	1			<0,001	1			<0,05
Forme bactériémique isolée	1,99	1,04	3,81		2,07	0,82	5,17	
Avec signes neuroméningées	1,52	0,78	2,97		3,07	1,18	7,95	
Sexe								
Femme	1			0,21	1			0,62
Homme	0,86	0,67	1,09		0,91	0,63	0,91	

La mortalité chez les patients atteints de listériose est plus élevée chez les patients ayant une comorbidité associée à l'exception des patients diabétiques ou de ceux qui ont une valvulopathie ou une prothèse cardiaque. La mortalité est liée au terrain mais pas au traitement immunosuppresseur.

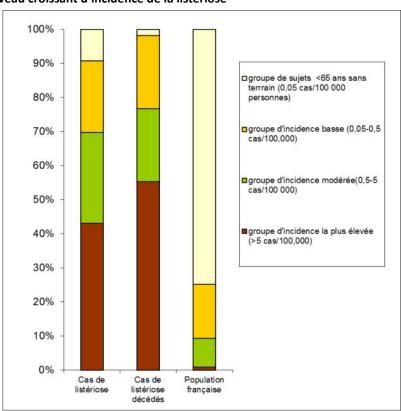
L'analyse multivariée montre que si l'on ajuste sur le terrain la mortalité est plus élevée chez les patients avec des signes cliniques neuroméningés. En univariée, on aboutit à une conclusion inverse car la létalité est plus élevée chez les personnes bactériémiques, qui ont quasiment toutes une comorbidité associée. Cette analyse montre bien l'importance majeure de la comorbidité dans le pronostic de la listériose. La létalité observée chez les personnes jeunes sans terrain est de 5%.

2.2.4 Sur quels groupes faudrait-il renforcer la prévention?

Au total, nous avons identifié 14 pathologies avec une **incidence > à 5/100 000** pour lesquelles le risque de listériose est multiplié par 100 par rapport à une population jeune bien portante. Comme illustré sur le graphique ci-dessous, les personnes atteintes de ces pathologies **représentent 1% de la population française**. Ils sont à l'origine **de 43% de l'ensemble des listérioses** et de 55% des décès associés à la listériose.

Les groupes avec une incidence modérée (0,5-5 cas/100 000) représentent 16% de la population, 21% des cas de listériose et 21% des décès.

Figure 49: distribution des cas de listériose, des décès de listériose et de la population générale française en 4 groupes de niveau croissant d'incidence de la listériose



Il semble plus efficace de cibler les recommandations sur les groupes les plus à risque qui sont moins nombreux numériquement (1% de la population) mais chez lesquels on trouve la moitié des décès et 43% des cas de listériose.

Il n'a pas été possible d'étudier l'incidence de la listériose chez les personnes traitées par immunosuppresseurs versus ceux non traités. Ce calcul nécessite d'avoir une estimation du nombre de personne traitées en France. L'utilisation des bases de données du SNIRAM devrait permettre, à l'avenir, de disposer de cette estimation. Le traitement immunosuppresseur était rapporté pour 32% des cas appartenant aux groupes à risque étudiés, dont 7% en déclarait plusieurs. Les chimiothérapies anticancéreuses étaient le traitement le plus fréquent (54% des cas traités) puis les corticoïdes (45% des cas traités). Les autres traitements immunosuppresseurs (antiTnf) étaient peu mentionnés. Une autre piste de travail intéressante serait d'estimer le nombre prévalant pour chaque groupe à risque de personnes sous traitement immunosuppresseur afin d'étudier l'incidence de la listériose chez les groupes à risque traités et non traités, et ainsi voir l'effet du traitement. Cela permettrait de voir si les groupes sans traitement ont également un excès de risque important.

Il est fréquemment rapporté que la listériose est plus fréquente chez l'homme que chez la femme. La nature des pathologies à risque (cirrhose, cancer du poumon) pourrait être une explication. Toutefois, dans notre étude, l'incidence des listérioses chez des personnes sans terrain à risque est plus élevée chez l'homme que chez la femme (sex-ratio H/F: 1,7) quel que soit l'âge. Selon, l'étude Individuelle Nationale des Consommations Alimentaires (INCA 2) sur les consommations alimentaires des français, les hommes sont plus fréquemment consommateurs de charcuterie que les femmes (93,3% vs 89,2, p<0,01). De plus les hommes consomment une quantité bien plus importante de charcuterie (H:41,9g/j vs F:27,5 g/j, p>0,001) et de fromage (H:41,0g/j vs F:26,6g/j; p>0,001) que les femmes. Cette différence d'habitudes alimentaires pourrait être l'origine de la « sur »incidence observée chez l'homme. Toutefois cet effet est minime par rapport à celui du terrain.

L'effet de l'âge a été étudié sur les pathologies pour lesquelles il existe un nombre suffisant de cas par classe d'âge. Pour la plupart des pathologies on n'observe pas d'augmentation de l'incidence selon l'âge. L'effet de l'âge est maximal (incidence x5) chez les cirrhotiques. L'effet de l'âge est donc sans commune mesure avec l'effet du terrain qui peut multiplier par 1000 l'incidence de la listériose.

Tableau 41 : Incidence de la listériose par pathologie sous-jacente selon 3 classes d'âge

	Incidence /100 000 personnes						
	<65 ans	65-74 ans	>74 ans				
cancer pulmonaire	13,6	13,5	12,5				
cancer du foie	6,3	6	5,1				
cancer de l'estomac	8,9	7,5	5				
cancer colorectal	4,7	3,5	2,9				
cancer ORL	1,3	2,1	2,5				
syndrome myéloprolifératif	21,7	58,3	61,3				

LLC	34,1	63,5	19,2
Myélome multiple	17,5	20	14,3
Lymphome non Hodgkinien	12	18,3	12,5
Cirrhose	3,9	19	13,1
Diabète type 2	0,1	0,2	0,5
Polyarthrite rhumatoïde	0,9	2,5	45,8
Dialyse rénale	14,3	16,7	22,5

Pour affiner la description des groupes atteints de listériose, le formulaire de la DO a été modifié en 2011 (cf2.1 2.b). Les données recueillies permettront de connaître le nombre de listériose en fonction de l'ancienneté du cancer (plus ou moins 5 ans) et de son stade (rémission, évolutif). Il sera plus facile à l'avenir de déterminer l'incidence des listérioses par type de cancer, en restreignant l'analyse sur les cancers avec 5 ans de survie.

2.2.5 Prévention chez la femme enceinte

L'épidémiologie de la listériose chez la femme enceinte présente des particularités intéressantes.

2.2.5.a) Particularités de la listériose chez la femme enceinte

1) La listériose MN est la forme majeure de listériose jusqu'à la fin des années 1990

Jusque dans les années 1990, c'est dans cette population que la majorité des cas étaient rapportés. Dans l'étude française de 1970-75, 779 cas de formes materno-néonatales ont été rapportées contre 242 cas des autres formes. Dans les enquêtes du LNS des années 1980, cette forme était majoritaire avec un nombre de cas autour de 320 cas par an. Depuis les années 2005, le nombre de cas de listériose materno-néonatale est inférieur à 50 par an et cette forme représente moins de 20% de l'ensemble des cas.

2) Certaines épidémies semblent toucher préférentiellement les femmes enceintes

Certaines épidémies de listériose ont concernés quasi-uniquement des femmes enceintes (Allemagne de l'Est dans les années 1960, Californie en 1985 (31), France en 1993 (45)) alors que l'aliment en cause était consommé également par beaucoup d'hommes et d'immunodéprimés (comme les rillettes en France en 1993).

3) Une réduction majeure du nombre de cas a été observée entre 1990 et 2000

La diminution de la listériose observée entre les années 1990 et 2000 a été particulièrement marquée chez les femmes enceintes que ce soit en Europe (UK, France) qu'aux USA

4) Une durée d'incubation nettement plus longue que pour les autres formes de listériose

La durée d'incubation a une médiane de 23 jours alors qu'elle est de 8 jours pour les formes neuroméningées et de 2 jours pour les formes bactériémiques.

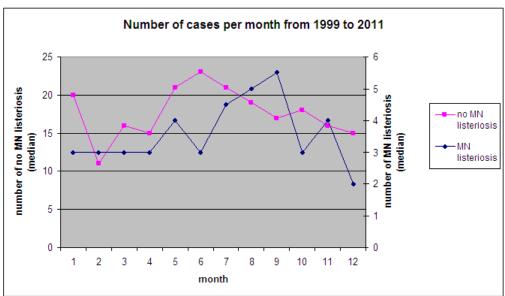
2.2.5.b) Analyse de 606 cas de listériose materno-néonatales

L'analyse des listérioses déclarées par la DO sur la période 1999-2011 a permis d'identifier d'autres caractéristiques épidémiologiques propres à la population des femmes enceintes. Cette analyse a donné lieu à la rédaction du 4ème article réalisé dans le cadre de cette thèse qui a été soumis au journal «Clinical Infectious Diseases » le 8 mars 2013.

1) Une saisonnalité décalée par rapport aux autres formes de listériose

L'incidence est plus élevée de Juillet à Septembre (moyenne : 5,0 cas/mois versus 3,5 cas/mois les autres mois) alors que pour les autres formes de listériose, l'incidence est plus élevée de Mai à Juillet (moyenne : 21,7 cas/mois, versus 16, cas/mois les autres mois). Ce décalage est en cohérence avec les données présentées sur l'incubation de la listériose dans le chapitre précédant (1.4.3.b). Ainsi le diagnostic de listériose chez une femme enceinte et une personne immunodéprimée qui ont consommé au même moment un produit contaminé peut être décalé de plus d'un mois.

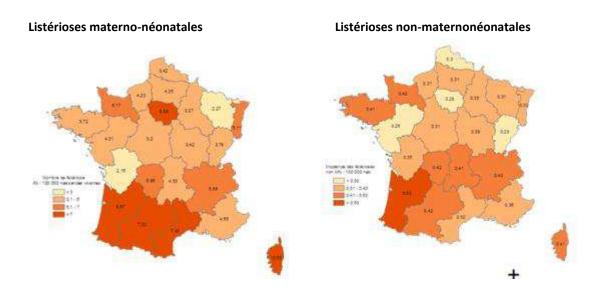
Figure 50: Distribution mensuelle du nombre moyen de cas de listérioses Maternonéonatales et des autres cas de listériose (1999-2001)



2) Une disparité régionale différente que pour les autres formes de listériose

Les incidences régionales des formes MN sont contrastées (2,3 à 14,7 cas/100 000 naissances) alors que les disparités sont moins beaucoup moins marquées pour les autres formes (0,2 à 0,5 / 100 000 hab.). L'incidence régionale de la listériose MN n'est pas corrélée significativement à l'incidence régionale des autres de formes de listériose (r2 = 0,16 p=0,07), (r2 de Spearman = 0,16 p=0,054)

Figure 51: Distribution régionale de l'incidence de la listériose non materno-néonatale et de l'incidence de la listériose materno-néonatale



Pour la listériose, les disparités régionales peuvent avoir 2 raisons, soit des habitudes alimentaires différentes favorisant la consommation de produits à risque dans les régions ayant une incidence plus élevée, soit un meilleur suivi des recommandations proposées aux femmes enceintes. Si les habitudes alimentaires seules intervenaient dans la transmission de la listériose, l'incidence régionale des 2 formes de listériose devraient être corrélée. Des pratiques particulières aux femmes enceintes pourraient être alors à l'origine de ces différences régionales.

3) La gravité de la forme MN se manifeste par une proportion importante de mort fœtales (avortements spontanés, enfants mort-nés : 27%). Chez les enfants nés vivants, la proportion de prématurité est extrêmement importante (64%). La proportion de grand prématurés (22-27 SA) est de 9% des naissances vivantes.

2.2.5.c) Action de prévention auprès des femmes enceintes

Les femmes enceintes sont les seules populations qui ont bénéficié d'actions de prévention initiées par le ministère de la santé

 Courrier envoyé en 800 000 exemplaires par le ministre de la santé à tous les médecins accompagné d'un dépliant d'information à l'intention des femmes enceintes (1995)



- Information des médecins par les DDASS au moment de la mise à DO de la listériose (1998)
- Informations dans le Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire et sur les sites web de la DGS et de l'InVS
- Affiche sur les risques listériose et toxoplasmose diffusée en 1999 aux gynécologues, obstétriciens, PMI, maternités hospitalières et privées, écoles de puéricultrices et de sagesfemmes
- Carnet de l'enfant du premier âge : le livre bleu édité par le Comité National de l'Enfance adressé par la CPAM aux femmes enceintes lors de la déclaration de grossesse : une page est consacrée à la listériose depuis 2000



• Campagne du Centre de Recherche de d'Information nutritionnelles (CERIN) financée par la communauté européenne



 Depuis 2007, le « Guide nutrition pendant et après la grossesse » édité par l'Institut National de Prévention et d'Education en Santé (INPES) et élaboré par le groupe de travail «Guides alimentaires du Programme national nutrition-santé (PNNS) », mis en place par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments (AFSSA) est à la disposition des femmes enceintes.



 Des conseils sur la prévention des maladies infectieuses transmises par l'alimentation ont été introduits dans le Carnet de santé Maternité depuis 2008



Tous ces documents, à l'exception d'un seul associent la prévention de la toxoplasmose et la listériose.

Figure 52: Recommandations présentes dans le carnet de maternité

Certaines maladies infectieuses peuvent être transmises par l'alimentation

Ce sont principalement la toxoplasmose, la listériose (voir glossaire) et les intoxications alimentaires.

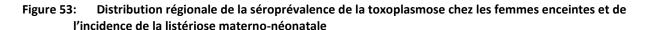
Des précautions peuvent permettre de les éviter:

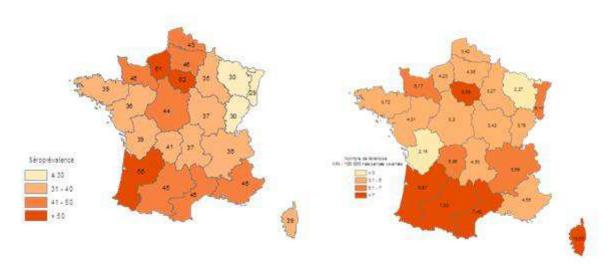
- ne consommer que des viandes et des poissons bien cuits;
- ne consommer que des végétaux (fruits, légumes ou herbes aromatiques) soigneusement lavés, épluchés ou cuits;
- respecter les dates limites de consommation et les températures de conservation des aliments (réfrigérateur réglé en dessous de 4 °C);
- se laver, soigneusement et systématiquement, les mains (savonner au moins 30 secondes), après avoir touché des légumes, des fruits ou de la viande et avant de passer à table;
- éviter les contacts directs avec les objets qui pourraient être contaminés par de la terre;
- laver soigneusement les ustensiles de cuisine et le plan de travail;
- nettoyer et désinfecter le réfrigérateur régulièrement avec de l'eau javellisée;
- · pour prévenir la toxoplasmose:
 - éviter les chats et tout ce qui peut être contaminé par leurs excréments. Cependant, si vous en avez un : désinfecter son bac à litière avec de l'eau de Javel, si possible, confier cette tâche à une autre personne, sinon, porter toujours des gants pour ce genre de manipulation;
 - porter tout le temps des gants pour jardiner.

2.2.5.d) Lien entre listériose materno-néonatale et immunité contre la toxoplasmose

Plusieurs études ont montré une distribution régionale particulière de la séroprévalence de la toxoplasmose avec une prévalence basse dans l'Est de la France et une prévalence élevée dans le Sud-Ouest, et en Ile de France. Cette particularité régionale a été retrouvée dans les différentes enquêtes réalisées chez les femmes enceintes ainsi que dans les enquêtes de séroprévalence menées en population générale. Cette particularité est aussi observée chez les jeunes que chez les sujets plus âgés. L'analyse réalisée par Franck Berger sur les données de séroprévalence de la toxoplasmose chez les femmes enceintes en France a montré un lien entre les zones de consommation forte de mouton et de séroprévalence élevée vis-à-vis du toxoplasme. Il a montré également une association entre les régions à prévalence élevée et les régions avec des températures plus froides.

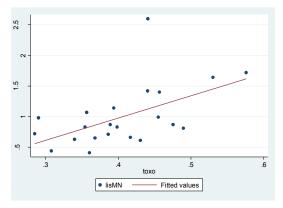
Comme il semblait avoir une certaine correspondance entre la carte géographique de l'incidence de la listériose chez la femme enceinte et celle de la séroprévalence de la toxoplasmose en France, une analyse plus poussée a été réalisée pour explorer cette analogie.





Il existe une corrélation significative entre l'incidence régionale de la listériose matrno-néonatale et le taux de séroprévalence régionale de la toxoplasmose chez les femmes enceintes (r2 de Spearman=0,28, p=0,01)

Figure 54: Droite de régression : Incidence régionale de la listériose MN en fonction de la séroprévalence de la toxoplasmose



Les femmes séronégatives pour la toxoplasmose sont prélevées chaque mois pour vérifier qu'elles n'ont pas contracté la toxoplasmose et sont donc sensibilisées régulièrement aux précautions alimentaires pour éviter une primo infection par le toxoplasme. L'intrication des messages toxoplasmose et listériose doit de ce fait contribuer à sensibiliser la femme aux mesures de prévention alimentaires dans leur ensemble. Il est donc plausible que les femmes séronégatives pour la toxoplasmose mettent en pratique ces recommandations de façon plus soutenue que les femmes

séropositives notamment dans les derniers mois de grossesse et soient donc, de ce fait, moins atteintes par la listériose.

Les femmes enceintes séropositives pour la toxoplasmose sont sensibilisées aux recommandations principalement au moment de la prescription du test de dépistage lors de la première visite, soit au début de la grossesse. Par la suite, l'annonce d'une sérologie positive vis-à-vis de la toxoplasmose les rassure et peut leur faire oublier les autres infections transmises par l'alimentation comme la listériose. Au contraire, la femme enceinte séronégative se sentant plus à risque doit être plus vigilante sur son alimentation durant toute sa grossesse.

Une enquête réalisée en 1999 auprès du personnel médical suivant la grossesse (23 médecins, 36 sage-femme et 17 élèves sage-femmes) a montré que 94% d'entre eux parlent avec la femme enceinte de la toxoplasmose et seulement 46 % de la listériose. Le risque toxoplasmose semble donc prépondérant sur le risque listériose dans l'esprit du personnel médical.

Dans l'enquête listériose sporadique de 1997 où était demandé le statut sérologique vis-à-vis de la toxoplasmose de la femme enceinte, la population témoin était composé de femmes enceintes sans listériose. Parmi cette population témoin, 55% de celles qui n'étaient pas immunisées contre la toxoplasmose avaient reçu des informations sur les aliments susceptibles de transmettre la listériose contre 24% chez celles qui étaient immunisées contre la toxoplasmose (p=0,04).

Cette hypothèse de lien entre l'incidence de la listériose maternonéonatale et la séropositivité vis-àvis de la toxoplasmose pourra être explorée prochainement par l'étude Monalisa qui fait une description détaillée des listérioses maternonéonatales observées de 2008 à 2011. La séroprévalence vis-à-vis de la toxoplasmose des femmes incluses devrait ainsi être plus forte que celle de la population témoin. Toutefois, cette comparaison pourra être faite que si la population témoin a été appariée sur l'âge de la mère et sur la région.

SYNTHESE

Reconnaissance de la listériose comme maladie d'origine alimentaire à potentiel épidémique

Dès les années 1970, les communautés médicale et vétérinaire françaises étaient sensibilisées à cette infection qui touchait l'homme et l'animal avec des tableaux cliniques similaires. L'épidémiologie de la listériose qualifiée de «mystérieuse» les interpellait. L'épidémie de 1975, qui a touché, dans une zone géographique limitée, plus de 100 cas sur une période de 18 mois, les avait déconcertés. L'investigation n'avait pas permis d'en identifier la source mais les interrogations sur son origine avaient suscité l'intérêt des scientifiques. Dès cette époque l'hypothèse de la transmission alimentaire, connue chez l'animal, paraissait plausible et même suspectée par certains comme un mode majeur de transmission chez l'homme.

Le mystère de la transmission de cette infection a été élucidé en 1982, lors d'une épidémie canadienne investiguée selon des techniques épidémiologiques modernes. L'enquête cas-témoin a identifié un aliment (chou) consommé plus fréquemment par les malades que par les témoins. Listeria monocytogenes a été isolé dans ce chou grâce aux méthodes développées pour rechercher Listeria monocytogenes dans les végétaux. Grâce à la lysotypie, une nouvelle méthode de typage discriminante de Listeria monocytogenes mise au point en France par le Pr Audurier, un lien a été établi entre les souches de Listeria monocytogenes isolées du chou et les cas de listériose.

Ce n'est cependant, qu'en 1985, lors d'une épidémie plus importante survenue en Californie, touchant un fromage commercialisé dans plusieurs Etats, que les autorités américaines ont pris réellement conscience du risque alimentaire Listeria, notamment dans les fromages au lait cru. Les mesures prises (instauration de la norme « zéro listeria») ont eu des conséquences sur l'industrie agro-alimentaire américaine et par ricochet en France, sur les producteurs de fromage exportant aux USA.

En France, parallèlement aux mesures prises par le Ministère de l'Agriculture, des initiatives ont été prises par des épidémiologistes sensibilisés à ce sujet. Des études réalisées dans les années 1985 laissaient supposer que l'incidence de la listériose en France était élevée par rapport aux autres pays. La France n'était donc pas à l'abri d'épidémies comme celles survenues sur le continent nord-américain. Un « embryon » de surveillance a été mis en place par le laboratoire national de la santé afin de détecter les cas groupés de listériose et de les investiguer de manière réactive. Cette surveillance s'appuyait sur un réseau de « bonne volonté » composé de microbiologistes déclarant les cas de listériose par minitel, des spécialistes du typage des *Listeria monocytogenes*, et des épidémiologistes motivés au ministère de la santé. Ils avaient établi un protocole détaillé d'investigation de cas groupés de listériose avec enquête cas-témoin. Ce protocole a été utilisé lors de l'épidémie historique de 1992, qui a duré 10 mois et a concerné 279 malades répartis sur tout le territoire français. Cette épidémie de grande ampleur a mobilisé les services du Ministère de l'Agriculture et de l'Economie et des Finances qui ont réalisé de nombreux prélèvements chez les

malades, dans les magasins et dans des établissements produisant de la charcuterie. Les mesures prises dans ces différents établissements ont permis d'éteindre l'épidémie et ce n'est qu'à la fin de celle-ci que la source, la langotine, a été identifiée par l'enquête cas-témoin.

Cette épidémie majeure, et la crise sanitaire qu'elle a provoquée ont convaincu le Ministre de la Santé de la nécessité d'une structure de coordination pour investiguer ce type d'épidémie avec des experts mobilisables à tout moment. Le décret de création du Réseau National de Santé Publique (RNSP), est sorti en pleine épidémie en septembre 1992.

Cette épidémie a montré l'efficacité de la cellule de coordination interministérielle, l'intérêt de l'enquête cas-témoin pour orienter les prélèvements et identifier la source, et l'importance de centraliser l'ensemble des souches de *Listeria monocytogenes* dans un seul laboratoire capable de réaliser rapidement un typage discriminant. Elle a révélé le rôle de la contamination « croisée » à la distribution par les ustensiles de découpe (couteau, trancheur) dans la propagation de l'infection.

Cette épidémie a eu également des conséquences sur la gestion du risque listeria avec la sensibilisation des producteurs sur leur maitrise, des distributeurs sur les bonnes pratiques d'hygiène dans les rayons à la coupe et des consommateurs sur les mesures de prévention, notamment sur le risque de contamination dans le réfrigérateur.

Mise en place d'une surveillance nationale de la listériose

La surveillance de la listériose s'est structurée pendant les années 1993-1999 grâce au Réseau National de Santé Publique (RNSP), acteur nouveau dans la surveillance et l'intervention en santé publique. Cette structuration s'est appuyée sur l'investigation réussie de plusieurs épidémies, l'enquête cas-témoin des listérioses sporadiques, et sur l'inscription de la listériose dans la liste des maladies à DO.

L'épidémie de 1993, importante pour le RNSP qui venait d'être créé, a contrasté avec l'épidémie précédente par la rapidité de sa résolution. En une semaine, l'enquête cas-témoins a permis d'identifier la source et des mesures de retrait par le producteur. Elle fut novatrice en raison de l'attitude des autorités de santé. Pour la première fois, ces autorités ont communiqué sur un risque établi sur l'enquête épidémiologique, malgré l'absence de certitude microbiologique. Plusieurs enseignements ont été tirés de cette épidémie dont le bien fondé de réaliser un rappel de produits sur des arguments épidémiologiques forts, et les effets positifs du communiqué de presse pour prévenir de nouveaux cas.

L'épidémie de 1997 a été résolue très rapidement grâce à l'enquête cas-témoins alors en cours sur l'ensemble des cas de listériose de l'année 1997. Cette épidémie a montré l'intérêt de disposer d'un interrogatoire alimentaire pour chaque cas de listériose et de recueillir sur ce questionnaire, la marque des aliments et leurs lieux d'achat.

Instruit par l'investigation de l'épidémie de 1997, la mise de la listériose à DO a été fixée par décret le 13 mars 1998. La listériose devait dorénavant être déclarée par tout médecin dès le diagnostic posé, à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) du département où réside le patient. La DDASS (maintenant l'ARS) est également chargée de faire compléter un questionnaire auprès du patient ou de son entourage proche, sur les aliments consommés par le patient au cours des 2 mois précédant sa maladie

En 1999, une épidémie, pourtant limitée, a eu un fort retentissement médiatique. Cette épidémie était caractérisée par le faible nombre de cas, leur dispersion géographique, la rareté de la souche, et la polémique qu'elle a engendrée. L'enquête épidémiologique a été rapide car les 3 cas résidant dans des régions très éloignées avaient tous consommé de l'Epoisses. Le producteur de ce fromage a été identifié 5 jours après l'alerte grâce à l'enquête de traçabilité dans les lieux d'achat. Malgré la rapidité de l'enquête, une polémique a été lancée dans les médias avec une mise en cause de l'action des services vétérinaires de la Côte d'Or. Un rapport de l'Inspection Générale de l'Administration, commandité par le Ministre de l'Agriculture, a conclu qu'au niveau national le dispositif avait fonctionné correctement et a pointé le manque de coordination au plan local entre les services vétérinaires et la DDASS.

En conclusion, les enseignements des épidémies de 1993 et 1997 ont contribué à construire le système de surveillance. La résolution rapide de l'épisode « Epoisses » a montré l'efficacité du nouveau dispositif complété par la DO.

Mise en place d'une surveillance renforcée de la listériose avec investigations systématiques

En 2000, une nouvelle épidémie avec également un fort retentissement médiatique a contribué à renforcer le système de surveillance. Cette épidémie a présenté beaucoup d'analogies avec celle de 1992 : une suspicion sur des produits de charcuterie, une communication des pouvoirs publics sur une épidémie dont l'origine était incertaine, une sensibilisation des producteurs de charcuterie avant d'avoir identifié le produit. Le produit finalement impliqué, le même qu'en 1992 (langotine), était consommé par la moitié des malades ce qui était en faveur, par analogie à 1992, d'une contamination « croisée » à la distribution. Les différences majeures avec l'épidémie de 1992 sont que le produit, considéré comme la source, a été identifié moins d'un mois après l'alerte du CNR et qu'elle a concerné près de 10 fois moins de cas (32 au lieu de 279). L'autre différence notable est que le producteur n'a pas été identifié.

L'identification rapide du produit a été obtenue grâce à l'utilisation d'une méthode innovante. Cette méthode qualifiée d'enquête cas-témoins « cas-cas » a été testée pour la première fois lors d'une épidémie de listériose. Les témoins utilisés étaient des cas de listériose sporadique (souche de *Listeria monocytogenes* avec pulsotype différent de la souche de l'épidémie en cours) survenus en

France depuis le 26/11/1999, période de survenue des cas épidémiques. L'intérêt de cette méthode est de s'affranchir du biais habituel de l'enquête cas-témoins où les malades, davantage concernés par le résultat de l'enquête, tendent à répondre avec plus d'attention que les témoins non malades. En outre, par cette méthode, on dispose de témoins appartenant aux mêmes groupes à risque (femmes enceintes, personnes atteintes de cancers....) et donc ayant la même susceptibilité. La force de l'association obtenue par analyse multivariée était extrêmement élevée (OR: 75, IC95%:5-1216). Cette épidémie a montré la pertinence de cette méthode pour ce type d'investigation. Cette méthode est, depuis, couramment utilisée pour les investigations d'épidémie de listériose. Elle nécessite cependant d'avoir un système de surveillance intégrant un typage moléculaire de chaque souche adressée au CNR et un interrogatoire alimentaire systématique des cas de listériose. Cette méthodologie a été intégrée dans la surveillance de la listériose depuis 2005 par le CDC d'Atlanta (« Listeria initiative »), puis par des pays confrontés à leur tour à des épisodes épidémiques (Angleterre, Canada).

En raison de sa complexité, l'épidémie a eu un grand retentissement médiatique avec une « course à la communication » entre les ministères de la Santé et de l'Agriculture. Cette « guerre des chefs », arbitrée par le Premier Ministre, a conduit à l'élaboration d'un protocole de communication où le rôle de chaque administration/institut était clairement défini. Cette épidémie a révélé les limites de la lysotypie (reproductibilité, interprétation) et a conduit le CNR à abandonner cette méthode de typage et à adopter la PFGE en typage de routine. Elle a montré également l'importance de réaliser des prélèvements alimentaires le plus tôt possible par rapport à la contamination du patient, pour améliorer la probabilité d'identifier le produit en cause. Pour pallier ce point, il a été proposé de faire des prélèvements d'aliments au moment du diagnostic de listériose. Une étude pilote a montré que les enquêtes au domicile du patient étaient plus efficaces que celles réalisées dans leurs lieux d'achat. Dans le cadre de cette étude, des prélèvements d'aliments absents du questionnaire alimentaire (tartinette, mortadelle), ont été déterminants pour l'investigation et pour l'alerte des consommateurs. Cette étude s'est conclue par la décision de renforcer la surveillance de la listériose en incluant systématiquement des prélèvements alimentaires au domicile des patients atteints de listériose neuroméningée.

Le fonctionnement de la cellule « Listeria » inter-administration, qui se réunissait à chaque investigation pour proposer des mesures à mettre en œuvre, a été formalisé en janvier 2004 par un document signé des directeurs généraux de chaque administration (Ministère de la Santé, de l'Agriculture et des Finances), de l'Institut Pasteur et de l'InVS.

Améliorer l'efficacité de la surveillance

Depuis 2000, la surveillance de la listériose fonctionnait selon le canevas présenté dans la procédure de fonctionnement de la cellule « Listeria » de 2004. Sur le plan épidémiologique, les adaptations proposées depuis 2005 ont consisté principalement à alléger le dispositif de surveillance pour le centrer sur l'objectif principal d'éviter l'installation d'une épidémie en identifiant au plus tôt la

source des cas groupés de listériose. L'expérience sur plusieurs années a montré que les investigations étaient le plus souvent peu productives. Sur la dizaine de signalements par an réalisés par le CNR, seuls un à deux par an pouvaient avoir une source commune identifiée par l'investigation. Le challenge était de voir comment modifier les critères de signalement tout en gardant une surveillance efficace pour repérer les cas de listériose contaminés par la même source alimentaire. Deux études rétrospectives ont été réalisées avec cet objectif. La première a porté sur la période 2000—2004 et la seconde sur la période 2006-2011.

La conclusion de la première étude réalisée en 2005 a conduit à modifier la période de référence prise en compte par le CNR pour signaler 3 cas de listériose avec une souche du même pulsotype. Cette période a été raccourcie de 14 à 6 semaines à partir d'Aout 2005. Ce critère, d'après l'étude rétrospective, devait permettre de réduire le nombre de signalements par deux, tout en gardant la même efficacité. Cette modification a réduit le nombre de cas concernés par les signalements, mais pas le nombre de signalements du CNR. Il n'avait pas été anticipé les conséquences sur les clusters de souches dont le pulsotype était fréquent. Ces signalements qui pouvaient auparavant durer pendant plusieurs mois, allaient être, avec le passage à 6 semaines, morcelés en plusieurs petits signalements. Parmi l'ensemble des pulsotypes, 3 pulsotypes sont à l'origine de près de 50% des signalements sur la période de 2006 à 2011. De nouveaux critères ont donc été recherchés en 2012 pour ces 3 pulsotypes qualifiés d'endémique. Le critère retenu depuis Juillet 2012 pour signaler les cas avec des souches de pulsotype endémique sur une période de 6 semaines, est passée de 3 à 6 cas.

Le bilan des enquêtes avec prélèvements alimentaires pour les malades atteints de listériose neuroméningée a montré l'importance des enquêtes dans les cuisines hospitalières. Dans ces enquêtes le taux de souches similaires à celle du malade était de 22% contre 8% dans les réfrigérateurs des patients. Le plus souvent la souche de listeria identique à celle des cas était isolée de l'appareil à trancher. Le nettoyage de ces trancheurs, pas toujours démontables, est délicat et ne suffit pas toujours à éradiquer les souches de listeria nichées dans des anfractuosités. Le bilan des enquêtes a montré qu'en plus du cas avec atteinte neuroméningée, il y avait eu un autre cas de listériose bactériémique infecté par une souche similaire de Listeria. En raison de ces résultats, il a été proposé d'élargir le champ des inspections des cuisines hospitalières aux cas bactériémiques hospitalisés depuis plus de 15 jours et n'ayant pas d'apport d'aliments venant de l'extérieur à l'hôpital.

Le questionnaire alimentaire est un élément important du dispositif de surveillance des listérioses. Ces questionnaires doivent concilier plusieurs critères : être suffisamment informatifs tout en restant relativement courts et facile à compléter. Un des buts de ce questionnaire, lors d'une suspicion d'une source commune, est de cibler les prélèvements à réaliser par les services vétérinaires. Pour les aliments courants et en vente sous de multiples conditionnements, il est important d'avoir quelques éléments d'orientation. Le questionnaire alimentaire a été modifié dans ce sens en 2007.

Un autre point important de l'interrogatoire est la période sur laquelle il porte. Pour être sûr 140

d'inclure tous les aliments susceptibles d'être les vecteurs de l'infection, cette période doit correspondre à la durée maximale d'incubation de la maladie. Les premières données sur l'incubation de la listériose datent de 1985, lors de l'épidémie californienne où la durée médiane identifiée était de 31 jours avec des extrêmes de 11 à 70 jours. L'expérience des différentes épidémies nous avait convaincu que la durée d'incubation était nettement moins importante chez les formes neuroméningées que chez les femmes enceintes. Pour étayer cette hypothèse, une revue de la littérature réalisée sur la période 1980 à Janvier 2012 et les rapports d'enquête d'épidémie française de listériose ont été analysés. Des délais d'incubation ont ainsi été documentés pour 37 cas de listériose. Cette synthèse confirme que la durée d'incubation diffère significativement selon la forme clinique. La durée médiane de l'incubation est de 2 jours pour les formes associées à une bactériémie et de 8 jours pour les formes avec atteinte neuroméningée. Elle est beaucoup plus longue pour les formes de la femme enceinte : 23 jours. L'intervalle des différentes durées d'incubation sont similaires pour les formes neuroméningées et bactériémiques (1-12 jours) et neuroméningées (2-14 jours). Chez les femmes enceintes, l'intervalle est beaucoup plus large (12-67 jours). En pratique, pour des investigations de terrain, ces résultats incitent à revoir le questionnaire des patients atteints de listériose en modifiant la période de consommation d'aliments sur laquelle porte l'interrogatoire : dans les 14 jours précédant la maladie pour les patients atteints de forme neuroméningée ou associés à une bactériémie, et 6 semaines pour les femmes qui ont été infectées au cours de leur grossesse.

En conclusion, l'efficacité du système de surveillance a été globalement améliorée depuis 2000 par des modifications des critères de signalement et du contenu du questionnaire alimentaire, par un élargissement des critères d'inspection des cuisines hospitalières et par une adaptation de l'interrogatoire consécutive à l'amélioration des connaissances sur l'incubation.

Tendances au long cours

Si l'objectif principal de la surveillance de la listériose est de détecter des épidémies, l'évolution des tendances observées sur le long terme présente également un grand intérêt. L'augmentation de l'incidence est une alarme à analyser afin d'en identifier les causes et voir s'il est possible d'agir. La réduction de l'incidence est également intéressante à explorer afin d'en évaluer les déterminants. Plusieurs sources d'information sont disponibles et ont permis de suivre les tendances de la listériose au cours de ces 30 dernières années En se basant sur ces différentes données, l'incidence de la listériose a été estimée pour la période 1986-2011. Deux évolutions temporelles sont notables : une diminution importante de l'incidence entre 1987 et 1996, et une remontée de l'incidence en 2006-2007.

<u>Diminution de l'incidence de la listériose entre 1987 et 1996</u>

Afin d'analyser cette diminution, une comparaison a été réalisée entre 1987 et 1997. La réduction du nombre de listériose est majeure, en particulier chez les femmes enceintes (cas divisés par 5,8) et

chez les sujets jeunes sans terrain (cas divisés par 5,1). La diminution est encore marquée chez les sujets âgés sans terrain (cas divisés par 2,3) mais est faible chez les sujets avec terrain (cas divisés par 1,4).

De 1986 à 1993, différentes actions ont été menées par le Ministère de l'Agriculture pour maitriser le risque Listeria dans les entreprises. En 1986, les premiers contrôles ont concerné les entreprises qui exportaient du fromage aux Etats-Unis, puis en 1988, ce contrôle s'est étendu à la production nationale. En 1992, un contrôle a été institué pour les établissements producteurs de charcuterie et en 1993 pour tous les aliments susceptibles d'être contaminés par Listeria. Durant cette période, de nombreuses initiatives ont été prises pour former le personnel des entreprises agro-alimentaires sur le risque Listeria. Des guides professionnels de bonne pratique ont été établis par les associations professionnelles des différentes filières industrielles (syndicat des industries fromagères, fédération des industriels de la charcuterie,...). Pour élaborer une réglementation, les autorités se sont appuyées sur l'avis rendu par le Conseil Supérieur Hygiène Publique de France (CSHPF) du 8 septembre 1992 fixant à 100 Lm/g (100cfu/g) le seuil maximum admissible au stade de la consommation. Des données indicatrices de la contamination des aliments par Lm à la distribution sont disponibles depuis 1993, grâce aux plans de surveillance de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF). De 1993-94 à 1995-96, la diminution du taux de produits dépassant le seuil toléré de 100cfu/g est importante (de 1,9% à 0,8%) en particulier pour la charcuterie (de 1,6% à 0,7%) et les fromages (2,2% à 1,3%). Pendant cette même période, la proportion de produits faiblement contaminés est restée relativement stable (6,6% à 5,3%). Les mesures de contrôle ont donc été efficaces pour réduire rapidement le pourcentage de produit non conformes (>100cfu/g).

La diminution de l'incidence de la listériose peut s'expliquer par les mesures de contrôles prises par l'industrie agro-alimentaire, mais également par les recommandations auprès des populations à risque faites par le Ministère de la Santé. Pour les personnes à risque, la prévention consiste à éviter la consommation des aliments les plus fréquemment contaminés (fromage au lait cru, charcuterie, produits de la mer fumés ou crus) et à respecter certaines règles lors de la manipulation et la préparation des aliments. C'est pendant l'épidémie de 1992 que le Ministère de la Santé commença à promouvoir des recommandations alimentaires destinées aux personnes à risque : les femmes enceintes, personnes âgés et sujets immunodéprimés

Entre 1987 et 1997, le nombre de listériose du seul groupe non ciblé par les recommandations : les sujets jeunes sans terrain, a fortement diminué. Il y a donc eu un effet indépendant des recommandations. Vue l'importance de la réduction de l'incidence de la listériose à un niveau équivalent chez les sujets jeunes bien-portants et les femmes enceintes, il est difficile d'analyser l'effet des recommandations de prévention chez ces dernières. La diminution nettement moins importante du nombre de listérioses chez les sujets immunodéprimés peut être mise en parallèle à la persistance de produits contaminés à de faibles doses de Listeria, dont le taux a peu varié de 1992 à 1996.

Bien que l'évaluation de la baisse de l'incidence soit réalisée sans schéma d'évaluation comparative, l'observation d'une diminution de l'incidence de la listériose, parallèlement à une diminution de la proportion de produits contaminés ≥100Lm/g, suggère une relation de causalité. De plus, une diminution temporelle similaire a été observée aux USA lorsque les mesures de contrôle de l'industrie agroalimentaire ont été mises en place.

Augmentation de la listériose en 2006-2007

Au moment de la mise en place de la DO en 1999, l'incidence était de 0,45 cas/100 000 habitants. Après une décroissance de 1999 à 2001, l'incidence de la listériose s'est stabilisée de 2002 à 2005 autour de 0,35 cas/100 000 habitants. En 2006, il y eut un renversement de tendance avec une augmentation notable de l'incidence à 0,46 cas/100 000 habitants, puis à 0,50 cas/100 000 habitants en 2007.

Une étude comparative des informations disponibles par la DO sur la période 2006-2007 *versus* 2001-2005 a été réalisée pour dégager les caractéristiques de cette augmentation. L'incidence de la listériose non materno-néonatale a globalement augmenté de 37% entre les 2 périodes étudiées. L'augmentation marquée chez les sujets âgés de plus de 60 ans (+51%), concerne principalement les formes bactériémiques (+81%). Elle est similaire chez les sujets immunodéprimés (+65%) et chez les non immunodéprimés (+68%). L'augmentation du nombre de malades âgés de moins de 60 ans est plus modeste et porte essentiellement les personnes immunodéprimées (+56%). L'excès de cas entre la période 2001-2005 et la période 2006-2007 concerne donc principalement des sujets présentant un terrain à risque en dehors de la grossesse.

Une augmentation de l'incidence de la listériose a été également observée de 2000 à 2006 dans 7 pays européens : Allemagne, Pays-Bas, Royaume Uni, Belgique, Danemark, Finlande, et Suisse. Les caractéristiques de cette augmentation observée en Angleterre et en Allemagne (sujets âgés de plus de 60 ans, forme bactériémique) sont similaires à celles de la France.

L'augmentation observée en France a donné lieu à une auto-saisine de l'Afssa pour explorer les hypothèses envisagées et les confronter aux données disponibles permettant d'en apprécier la plausibilité. Le rapport a conclu que l'augmentation était bien réelle et ne relevait pas d'un biais de la surveillance, qu'elle concernait les personnes les plus âgées indépendamment du vieillissement de la population et qu'elle n'était pas due à l'émergence d'un clone particulier de *Listeria monocytogenes*. Les informations disponibles sur la contamination des aliments par *Listeria monocytogenes* n'étaient pas en faveur d'une augmentation de la contamination.

La seule hypothèse explicative à considérer sérieusement parait être l'augmentation des traitements par inhibiteurs de la pompe à protons (IPP) qui réduisent l'acidité gastrique. Les IPP sont utilisés dans le traitement et la prévention des atteintes gastro-duodénales provoquées par l'usage prolongé d'anti-inflammatoires non stéroidiens (AINS) et dans la prévention des lésions oesophagiennes du reflux gasto-oesophagien. Les IPP sont associés systématiquement aux AINS chez les sujets de plus

de 65 ans. La progression de la vente d'IPP a augmenté de façon spectaculaire à partir de 2000. Selon l'assurance maladie ils ont été prescrits à environ 10 millions de personnes en 2006. Une analyse de la consommation d'IPP a été réalisée en 2010 à partir de l'échantillon généraliste des bénéficiaires (EGB) de l'assurance maladie. L'évolution d'un indicateur disponible (nombre de boites achetées) a été étudiée sur la période 2005 à 2009. Entre 2005 et 2006, on observe une augmentation de 9% du nombre de boites d'IPP remboursées. Cette augmentation se poursuit en 2007 et 2008 chez les personnes de plus de 60 ans. Chez les plus jeunes, le nombre de boites vendues est stable depuis 2006. Cette augmentation de la consommation d'IPP a été observée également dans la plupart des pays européens.

Hiérarchisation des groupes à risque de listériose

Plus de 80% des listérioses surviennent chez des personnes ayant une comorbidité ou un état où les défenses immunitaires sont diminuées (personnes âgées, femmes enceintes). Ces comorbidités sont très variées et peuvent concerner des groupes de personnes de taille importante (diabétique). Un travail a été réalisé pour classer pathologies selon leur niveau de risque afin d'identifier les groupes les plus exposés à cette infection.

Les sources d'informations disponibles pour estimer la prévalence des personnes vivant à un instant donné avec une pathologie, sont de qualité variable. La situation la plus favorable est celle des pathologies ayant un système de surveillance. C'est le cas des cancers (registres), du SIDA et du VIH (Déclaration Obligatoire), des transplantations (Agence de Biomédecine), des dialysés (réseau REIN). D'autres pathologies disposent d'études ponctuelles isolées ou répétées, de qualité variable et parfois anciennes. Pour quelques pathologies où aucune étude dans la population française n'était disponible, les estimations d'Orphanet ont été utilisées.

Les cas inclus dans cette analyse sont les 1959 cas de listériose diagnostiqués entre 2001 et 2008 en France et rapportés à l'InVS dans le cadre de la DO. Pour chaque pathologie retenue, le nombre de listériose, le nombre de décès, le taux de létalité et la proportion de patients avec un traitement immunosuppresseur au moment de l'infection listérienne a été présentée. L'incidence estimée de la listériose a été calculée pour chaque pathologie avec au dénominateur le nombre de cas prévalant estimé, ainsi que pour les 3 classes d'âge sans comorbidité. Les incidences de la listériose varient de 0,05 à 55 cas/100 000 personnes selon le groupe de population considéré. Cette variation importante permet d'identifier clairement des groupes plus exposés que d'autres au risque de listériose. Bien qu'approximatives, les estimations de la taille des différentes populations de malades sont suffisantes pour calculer un ordre de grandeur de l'incidence de la listériose dans ce groupe de population.

Les groupes les plus à risque sont les hémopathies malignes avec en particulier les leucémies lymphoïdes chroniques (LLC) dont le risque est 1000 fois plus élevé que chez un sujet jeune sans comorbidité. L'incidence est différente au sein d'un groupe comme les cancers lorsqu'ils sont classés

par type d'organe. Le risque est plus élevé dans les cancers touchant la sphère digestive que pour les cancers touchant la sphère uro-génitale. Certaines personnes considérées classiquement comme à risque comme celles atteintes du SIDA ou les diabétiques ont un risque modéré. Les maladies inflammatoires ont également un risque modéré. Les patients avec une valvulopathie ou une prothèse cardiaque n'apparaissent pas à risque. Les personnes âgées sans comorbidités associées ont un risque très modéré par rapport aux autres pathologies à risque. Finalement, les personnes les plus à risque sont celles atteintes d'hémopathies à l'exception de la maladie de Hodgkin, celles atteintes de cancers digestifs, de cancers du cerveau et du poumon, de la maladie de Horton, de cirrhose hépatique ainsi que les personnes ayant un organe greffé ou sous dialyse rénale et les femmes enceintes. Les personnes vivant avec un organe greffé apparaissent à risque mais contrairement aux autres terrains, leur pronostic vital est bon.

L'effet de l'âge a été étudié sur les pathologies pour lesquelles il existe un nombre suffisant de cas par classe d'âge. Pour la plupart des pathologies, il n'y a pas d'augmentation significative de l'incidence de la listériose sporadique selon l'âge.

Une analyse multivariée par régression logistique multiple des facteurs de risque de la létalité a été réalisée, en prenant comme variables l'âge, le traitement, la comorbidité, la présentation clinique, et le sexe du malade. Les facteurs associés à la mortalité en cas de listériose sont la présence d'une comorbidité, l'âge supérieur à 80 ans et la forme clinique neuroméningée.

Au total, nous avons identifié 14 pathologies avec une incidence élevée (>5 cas/100 000), pour lesquelles le risque de listériose est multiplié par 100 par rapport à une population jeune bien portante. Les personnes atteintes de ces pathologies constituent 1% de la population française et sont à l'origine de 43% des cas de listérioses et de 55% des décès associés à la listériose. Les groupes avec une incidence modérée (0,5-5 cas/100 000) représentent 16% de la population, 21% des cas de listériose et 21% des décès. Une prévention ciblée sur les pathologies les plus à risque pourrait donc avoir plus d'impact qu'une prévention prenant en compte tous les groupes à risque de listériose. La seule population qui bénéficie actuellement d'une politique de prévention sont les femmes enceintes. Cette prévention est basée sur des recommandations alimentaires généralement couplées à celle de la toxoplasmose. L'incidence plus basse de la listériose materno-néonatales dans les régions où les mères sont moins immunisées contre la toxoplasmose et donc plus à même d'être sensibilisées au risque infectieux véhiculé par l'alimentation est en faveur de l'efficacité de ces recommandations.

CONCLUSION

En se référant aux 6 objectifs d'un système de surveillance tel qu'ils sont définis dans l'ouvrage Epidémiologie de terrain (116) , on constate que la listériose est un exemple d'une surveillance appropriée puisqu'elle satisfait à tous les critères exposés.

Critère 1 : Estimer l'importance d'un phénomène de santé

C'est ce à quoi se sont attachées les premières études réalisées au sein du Laboratoire National de la Santé (LNS) dans les années 80. Chaque étude avait apporté un élément de plus permettant d'apprécier l'importance du phénomène de santé. En 1984, la première étude avait révélé une incidence plus importante qu'attendue. En 1986, une nouvelle étude confirmant le niveau d'incidence, avait donné une estimation de la létalité de 30% et en 1987 une distribution des terrains à risque. Depuis 1999, la DO permet de suivre annuellement l'incidence de la listériose, de suivre l'évolution des groupes à risque, des formes cliniques, de la létalité, des morts foetales et du taux de prématurité des nouveau-nés infectés.

Critère 2 : Détecter des épidémies

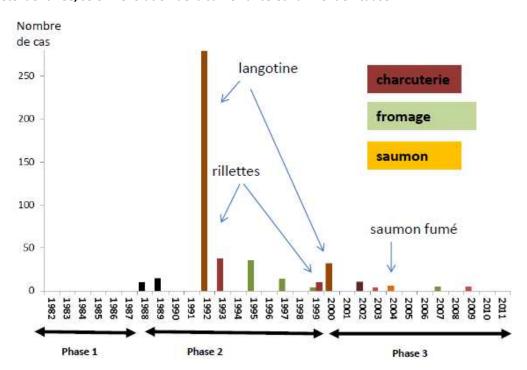
Sans surveillance, comme dans les années pré 1990, les seules épidémies décrites que ce soit en France où à l'étranger sont les épidémies locorégionales. Généralement ce sont les microbiologistes qui s'alarment par plusieurs cas d'infections d'un pathogène rarement isolé. C'est ce qui s'est passé en France en 1975 à Angers et Laval, ainsi que quelques années plus tard à Halifax en 1982, à Los Angeles en 1985. A cette époque, des épidémies avec des cas dispersés sur tout le territoire comme en France en 1992, pouvaient facilement passer inaperçues. L'Angleterre, qui est un des rares pays fonctionnant depuis des décennies avec une centralisation des souches bactériennes, a détecté en 1991 une épidémie nationale de plusieurs centaines de cas liés à la consommation d'un pâté.

En France, la centralisation des souches de *Listeria monocytogenes* au CNR des Listeria de Nantes, ne permettait pas de réaliser une surveillance efficace. Tout d'abord, le nombre de microbiologistes correspondants était faible (<30% des microbiologistes) et les techniques de typage utilisées n'étaient pas assez discriminante pour pouvoir repérer l'émergence d'un clone particulier de *Listeria monocytogenes*. On peut donc considérer que jusqu'en 1987, il n'existait pas en France un moyen de détecter des épidémies autre que locale (fig 55, phase 1). L'analyse rétrospective de la distribution mensuelle du nombre de cas répertoriés par le LNS montre un pic de cas en octobre 1984 permettant de supposer un phénomène épidémique. L'absence de typage discriminant n'a pas permis de savoir s'il s'agissait d'un clone unique. La surveillance de la listériose a commencé à être opérationnelle en 1987 avec le signalement de cas par le réseau téléinformatique interlaboratoires et

la lysotypie des souches du CNR des Listeria par le laboratoire de l'Institut Pasteur. L'épidémie de 1992 a été détectée par le laboratoire de Pasteur qui en lysotypant les souches a remarqué l'émergence d'un seul lysotype. Les cas étaient dispersés géographiquement et aucune alerte n'avait été déclanchée par le réseau téléinformatique interlaboratoires, ni par le CNR de Nantes qui était pourtant le premier lieu de centralisation des souches. On peut se demander, sans cette centralisation de souches et cette technique de typage, combien de temps l'épidémie de 1992 aurait pu évoluer avant d'être reconnue (fig55, phase 2).

De 1993 à 1999, une surveillance efficace a été réalisée par le CNR des Listeria de l'Institut Pasteur qui a donné l'alerte à plusieurs reprises. Parmi les 7 alertes investiguées par le RNSP, 5 ont une source identifiée. L'alerte était donnée par le CNR sur les résultats de la lysotypie, sans critères formalisés, en raison de l'expérience de J. Rocourt. Généralement l'alerte était faite sur un nombre de cas supérieur à 5. Si le lysotype était inhabituel, l'alerte pouvait être donnée sur un nombre de cas plus faible comme en 1999 sur 3 cas. Grâce à l'efficacité de cette surveillance et au dispositif d'investigation, ces bouffées épidémiques ont été rapidement élucidées et le nombre de cas concernés de plus en plus réduits (1993: 38 cas, 1995: 36 cas, 1997: 14 cas; 1999: 3 cas).

Figure 55: Nombre de cas de listériose impliqués dans des bouffées épidémiques où une source commune a été identifiée, selon l'évolution de la surveillance et l'aliment en cause



Phase 1 : surveillance par une méthode non discriminante (pas d'alerte)

Phase 2 : surveillance par méthode discriminante (lysotypie)

Phase 3 : surveillance microbiologique + surveillance épidémiologique par DO et interrogatoire

A partir de 2000, la surveillance et l'alerte déclenchée par le CNR étaient basée sur la PFGE. Des critères d'alerte ont été alors formalisés. L'échec de l'identification de la provenance du produit source à l'origine de l'épidémie de 2000 a entrainé un renforcement du système de surveillance par des prélèvements d'aliments chez les patients atteints de listériose neuroméningée (fig55, phase3)..

De 2001 à 2011, la surveillance semble moins efficace pour identifier la source des bouffées épidémiques détectées par le CNR. Les critères utilisés, basés sur l'expérience de 1999 où l'Époisses avait été identifiée par l'interrogatoire de 3 cas de listériose, paraissent trop sensibles. La question des ressources mises à disposition de cette surveillance s'est posée. Il a fallu se recentrer sur son objectif principal : éviter le développement de bouffées épidémiques d'ampleur importante par une identification rapide de la source. Le but n'est pas d'identifier l'origine des épisodes de quelques cas de listériose limités dans le temps pouvant être due à la contamination ponctuelle d'un produit. La difficulté est donc de trouver le bon curseur entre ressources attribuées et efficacité de la surveillance, entre sensibilité et spécificité de cette surveillance.

Critère 3 : Evaluer dans le temps les tendances d'un phénomène de santé

Grâce aux données accumulées depuis 1999 par la déclaration obligatoire de listériose, il est possible de suivre l'évolution de cette maladie en fonction de : l'âge, la forme clinique, le terrain, la létalité. Lorsque l'incidence après une longue période de décroissance, a augmenté 2 années consécutives en 2006 et 2007, il a été possible de caractériser cette augmentation qui concernait essentiellement les formes bactériémiques des sujets âgés de plus de 60 ans. L'analyse a montré que cette augmentation n'était pas localisée géographiquement et qu'elle concernait des patients avec des comorbidités variées. Finalement, il est apparu que l'introduction de quelques variables dans le formulaire de DO améliorerait cette analyse. Dans une optique de surveillance, l'addition de nouveaux items dans un formulaire est toujours à considérer avec précaution. Pertinence et faisabilité doivent attentivement appréciées.

Critère 4 : Contribuer à l'évaluation des politiques de lutte et de prévention

La succession d'épidémies de listériose en France de 1992 à 2000, publiées ou présentées à des colloques, donnait l'apparence à nos collègues étrangers que la listériose était un problème majeur de santé publique en France. Il est alors apparu important dans les années 2000 d'analyser les données disponibles pour mettre en avant la réduction de l'incidence observée depuis les années 1990. Cette analyse a été possible grâce aux études réalisées par le LNS, notamment celle de 1987 qui donnait les caractéristiques des personnes atteintes de listériose. L'étude du LNS réalisée au moment de l'introduction des premières mesures a été décisive pour analyser l'évolution. Grâce aux plans de surveillance de la contamination des aliments, il a été possible de suggérer une relation de causalité entre les mesures de contrôle, la diminution de la contamination des aliments et la réduction de l'incidence. Ce travail a contribué à montrer l'efficacité de cette politique.

Critère 5 : Caractériser un phénomène de santé

Les groupes à risque de listériose sont connus depuis les années 1975 où l'étude de Humbert (67) de a décrit 194 cas. L'anglais Mac Lauchlin, par sa description en 1990 de 474 cas de listériose a également contribué à cette connaissance (117) ainsi que l'étude française des 225 cas de listériose de l'année 1992. Les groupes étaient connus mais l'incidence de la listériose dans chacun de ces groupes n'était pas décrite. Pour caractériser l'importance de la listériose dans chacun de ces groupes, il ne suffit pas de connaître le nombre de cas de listériose dans chaque groupe mais il est nécessaire d'en estimer l'incidence dans chacun de ceux-ci. Cette classification des groupes selon leur niveau d'incidence a permis de déterminer les groupes sur lesquels il fallait porter la prévention.

Une question importante, concernant la prévention, est de se pencher sur l'acceptabilité des recommandations. Une réflexion multidisciplinaire (médecins, sociologues, nutritionniste, épidémiologistes) serait opportune pour envisager le bénéfice et les effets « collatéraux» de ces recommandations. Faut-il recommander d'éviter certains aliments à des personnes en fin de de vie ? Faut-il favoriser la qualité de vie ou la réduction d'un risque très faible de contracter une infection grave?

Critère 6 : Interface avec la recherche

Même si ce n'est pas l'objectif principal d'un système de surveillance, contribuer par l'amélioration des connaissances à une meilleure compréhension de la maladie étudiée, est un objectif essentiel. La recherche peut se décliner sur plusieurs axes : recherche épidémiologique, recherche clinique, recherche génétique ... Pour la listériose, plusieurs interrogations persistent. Notamment pourquoi le délai d'incubation est aussi variable ? Pourquoi, il n'y a quasiment jamais, au sein d'une même famille, plusieurs cas de listériose invasive après ingestion de produits contaminés ? Pourquoi lors de certaines épidémies, les cas sont quasiment tous des femmes enceintes? Y-a-t-il une prédisposition génétique à la listériose ? Y-a-t-il une immunité acquise ?

Certaines questions ont été explorées par notre système de surveillance, d'autres sont en cours d'exploration par des équipes *ad hoc* en collaboration avec l'InVS.

Durant ces 20 années, nous nous sommes attachés à mieux caractériser le délai d'incubation de la listériose, notamment en documentant, lors d'épisodes épidémiques, tous les cas où une durée d'incubation pouvait être calculée. Cette piste de recherche date de l'investigation de l'épidémie de 1993 où les durées d'incubation observées paraissaient très différentes entre les femmes enceintes et les formes neuroméningées. Pour confirmer ou infirmer cette impression, il a été convenu, dans le cadre de la surveillance réalisée au RNSP puis à l'InVS, de documenter au mieux les délais d'incubation. Ces informations ont été collectées dans une optique de recherche afin de faire progresser la connaissance sur la transmission de cette maladie. Les résultats de ce travail ont donné lieu à une publication apportant des données novatrices sur le délai d'incubation.

La confrontation des données régionales d'incidence de la listériose et de la prévalence de la toxoplasmose a permis de proposer des hypothèses sur le lien entre le prélèvement biologique effectué dans le cadre du suivi des femmes séronégatives et un comportement « préventif ». En effet, ces « piqures de rappel » semblent être efficaces pour sensibiliser les femmes aux précautions alimentaires jusqu'à la fin de leur grossesse.

Des pistes d'amélioration de la surveillance de la listériose existent déjà.

Le développement du séquençage du génome de la Listeria ouvre la voie à des méthodes de typage plus discriminantes que la PFGE. Toutefois, ces méthodes peuvent être tellement discriminantes que les souches étudiées pourront être toutes différentes les unes des autres. Le challenge est donc de trouver la méthode qui permettra de mieux discriminer les souches qualifiées actuellement d'endémiques, tout en gardant le potentiel de relier les cas susceptibles d'être contaminés par la même source. Mais la généralisation de techniques rapides comme la PCR, utilisées massivement dans l'agroalimentaire et de plus en plus fréquemment comme diagnostic biologique des infections, peut compromettre l'efficacité de la surveillance, si ces méthodes remplacent la culture. En effet, en l'absence de souche et de leur typage, il ne serait plus possible de faire un lien entre les produits contaminés et les souches isolées dans le cadre de la clinique ce qui constituerait une véritable régression.

Les investigations vont être facilitées par les nouvelles technologies. D'ores et déjà, les achats réalisés avec des cartes de fidélité, permettent, si elles ont été utilisées par les patients, de remonter à la marque des produits achetés. La diffusion aux patients ou à leur entourage de documents par internet est également prometteuse. Les patients peuvent ainsi identifier ce qu'ils ont acheté sur des photos présentant les différentes marques des produits présents à la vente. Les conférences téléphoniques avec plusieurs patients leur permettent parfois d'identifier au cours de leurs échanges des produits consommés en commun. Cette méthode, utilisée en 2012 lors de l'investigation de cas groupés suspects d'avoir été contaminés par du foie gras, s'est montrée utile pour raviver la mémoire des participants. Au cours de la conversation, une personne a rapporté une consommation, jusque- là oubliée.

Une meilleure connaissance des formes cliniques de la listériose et des complications de ces infections sera bientôt disponible grâce à l'étude MONALISA, financée par un PHRC national en 2009 et 2011. Il s'agit d'une étude observationnelle prospective nationale multicentrique avec étude cas/témoin emboitée, réalisée sous la direction scientifique du Pr Marc Lecuit, responsable actuel du CNR des Listeria. Cette étude, conduite de 2009 à 2013, a comme objectif principal d'étudier les facteurs de risque de survenue d'une listériose (cliniques, biologiques), et les facteurs pronostiques de mortalité. Cette étude, qui portera certes sur un nombre nettement plus restreint de cas (environ 300 cas prévus dans le protocole) que pour l'étude sur 1959 cas menée dans le cadre de cette thèse, devrait permettre, grâce aux nombreuses données recueillies, d'affiner le profil des populations à risque. Les résultats de l'étude MONALISA permettront, le cas échéant, d'améliorer le formulaire de DO et d'évaluer la qualité des informations transcrites sur le formulaire de DO par leur confrontation avec celles documentées par MONALISA.

L'avenir de la surveillance de la listériose se décline également au niveau européen. L'InVS et le CNR avaient réalisé en 2000 une étude, financée par la DG SANCO de l'Union Européenne, sur la faisabilité d'une surveillance au niveau européen (projet Listernet). Cette étude avait montré qu'une surveillance basée sur une centralisation des profils d'électrophorèse en gel pulsé des souches de *Listeria monocytogenes* isolées chez des malades, était réalisable. Les Etats Unis ont déjà développé ce type de surveillance depuis une dizaine d'année par le réseau Pulsenet développé par les CDC d'Atlanta. La volonté actuelle de l' «European Centre for Disease prevention and Control» (ECDC) est, dans la droite ligne du projet Listernet, de mettre en place une surveillance européenne avec constitution d'une base commune des profils en PFGE des souches isolées chez des patients atteints de listériose dans les états membres de l'Union Européenne.

Il est important de noter qu'aux Etats-Unis, il s'est écoulé plus de 10 ans entre les épidémies des années 1980 et celles de la fin des années 1990, ces dernières ayant eu des conséquences économiques retentissantes. Il serait dangereux de penser que nous sommes à l'abri d'un tel évènement. Il parait important de continuer à disposer du dispositif avec des prélèvements réalisés en amont d'une épidémie. L'expérience de l'épidémie française de listériose en 2000 et de trois investigations réalisées au cours des années suivantes a montré l'importance de disposer de ces prélèvements précoces. Dans la perspective d'une réduction de moyens attribués à la surveillance, il serait imprudent que l'Etat se désengage de cette surveillance qui pourrait paraître superflue compte-tenu du nombre d'épisodes épidémiques identifiés. En effet, l'efficacité de la surveillance de la listériose en France, reconnue par les industriels, a également le mérite de les dissuader de prendre à la légère le contrôle de qualité de leur production. Ils sont conscients du risque d'être identifiés par l'investigation, en cas de bouffée épidémique de listériose provoquée par un de leurs produits, et des retombées nuisibles pour leur entreprise (médiatisation, procès..). L'Etat s'étant désengagé financièrement du contrôle, laissant au producteur la charge de contrôler sa production, il importe qu'il garde un système opérationnel pour identifier des problèmes de santé publique liés à d'éventuelles dérives de la maitrise de la qualité.

FIGURES

Figure 1: digestive	Trajet des <i>Listeria monocytogenes</i> après franchissement de la barrière 16
Figure 2: materno-né	Incidence moyenne par classe d'âge des listérioses materno-néonatales et non onatales (France, 2008-2011) (38)
Figure 3: période de 2	Distribution mensuelle du nombre de cas de listériose humaine sur une 12 ans (France, 1999-2011) (38)19
Figure 4:	Courbe épidémique de l'épidémie de listériose d'Halifax (Canada, 1981) 24
Figure 5:	Courbe épidémique de l'épidémie de listériose de Los Angeles (USA, 1985) 25
Figure 6: Vaud (<mark>—</mark>) e	Courbe épidémique de l'épidémie suisse de 1985 à 1987 dans le canton de t les autres cantons (—)26
Figure 7: néonatale re	Répartition des formes cliniques des 181 cas de listériose non materno- ecensés par Humbert (France, 1990-95) (67)27
Figure 8: (France, 199	Evolution des 108 cas de listériose neuroméningée recensés par Humbert 90-95) (67)28
Figure 9: mis en place	Les différents partenaires du réseau national sur les maladies transmissibles par l'Inserm (Unité URBB) en 198630
	Les différentes phases du protocole d'intervention des cas groupés de NS-DGS 1987)31
_	Courbe épidémique de 10 cas de listériose groupés en région parisienne 32
_	Courbe épidémique et répartition géographique de 15 cas de listériose par une souche de listériose d'un lysotype inhabituel (France, 1989)
	Epidémie de listériose à lysovar 2839/2425/3274/2671/47/108/340, France : nbre 1992 avec 92 cas materno-neonatals (MN) et 187 cas non materno- non MN) (source ref74)33
Figure 14: (45)	Courbe épidémique de l'épidémie de listériose survenue en France en 1993 40
analyse che	Etude cas-témoins de la consommation de produits de charcuterie achetés gasin « Leclerc » lors de l'épidémie de listériose de 1993 : analyse globale et ez les sujets interrogés avant la médiatisation de l'épidémie impliquant les dilège
Figure 16:	Répartition hebdomadaire des 36 cas (18 Materno-néonatals et 18 non

Avril-Août 1995	47
Figure 17: Distribution hebdomadaire des cas de listériose consommation de brie lors de l'épidémie de 1997	
Figure 18: Répartition hebdomadaire des cas de listériose épidér de Janvier à Octobre 1997	
Figure 19: Répartition des cas de listériose épidémique en fonction résidence, Episode épidémique 1997	•
Figure 20: Circuit de la Déclaration Obligatoire d'un cas de listérios	e 56
Figure 21: Fiche de Déclaration Obligatoire d'un cas de listériose	58
Figure 22: Distribution hebdomadaire des cas de listériose en d'isolement. France , octobre 1999-mars 2000	
Figure 23: Distribution géographique des cas en fonction de résidence. Cas groupés de listériose, France, novembre 1999 - février	·
Figure 24: Distribution géographique des témoins (cas sporadique département de résidence. Cas groupés de listériose, France, nov 2000. 70	•
Figure 25: Bilan de fonctionnement du dispositif de prélèvements cas de listériose neuroméningée du 01/08/2001 au 31/12/2002	
Figure 26: Relation entre la taille du cluster et l'identification de la 2004 75	source, France 2000-
Figure 27: Relation entre l'intervalle de temps entre le cas 1 et le suspicion sur une source commune, France 2000-2004	
Figure 28: Gestion et investigations des 69 dépassements de seuils National de Référence des Listeria signalés de 2006 à 2011	•
Figure 29: Distribution des signalements transmis par le CNR lors seuil de 2006 à 2011	·
Figure 30: Bilan des investigations avec prélèvements réalisées listériose neuroméningée, 2003-2011	
Figure 31: Questionnaire alimentaire Listeria 1999-2006 : extrait di carnés » 86	e la section « produits
Figure 32: Questionnaire alimentaire Listeria 2007-2011 : extrait di carnés » 87	e la section « produits
Figure 33: délai d'incubation de 37 cas de listériose avec conso aliment contaminé	•
Figure 34: délai d'incubation de 37 cas de listériose avec conso	mmation unique d'un

aliment cont	aminé, selon la forme clinique89
Figure 35: (médian, qu	distribution des délais d'incubation selon la forme clinique de listériose artiles et valeurs extrêmes)90
groupe de p	Chronologie des signes cliniques chez 15 cas de listériose survenus parmi un personnes présentant une gastroentérite à Listeria après un repas commun Autriche,2008)91
d'informatio	Evolution du nombre de listérioses en France selon différentes sources on (réseau EPIBAC, enquêtes LNS, souches transmises au CNR, cas déclarés par 84 à 2011
_	Evolution de l'incidence des listérioses sporadiques/ 100 000 hab et du ratio poradiques materno-néonatales/ nombre de naissances en France de 1986 à 98
différentes ministère de	Evolution de l'incidence de la listériose sporadique de 1986 à 1997 avec les mesures prises par le ministère de l'agriculture et les recommandations du le la santé auprès des personnes à risque lors des épidémies de listériose de let 1995
Figure 40: Obligatoire)	Evolution de l'incidence de la listériose de 1999 à 2011 (source : Déclaration 107
_	Evolution de l'incidence par classe d'âge des listérioses non materno- entre 2001-2005 et 2006-2007107
_	Evolution du nombre de listériose (forme bactériémique) selon la présence à risque chez les sujets âgés de plus de 60 et de moins de 60 ans. France, 1999-108
_	Evolution du nombre annuel de cas de listériose chez des sujets selon leur ssociée entre 1999-2005 et 2006-2007
Figure 44:	Evolution de l'incidence régionale de la listériose de 2001-2005 à 2006-2007 109
Général de	Evolution annuelle du nombre de boites d'IPP remboursées par le Régime l'Assurance Maladie (Source: Ameli pour le nombre total, Echantillon des Bénéficiaires pour l'évolution selon l'âge)
Figure 46: terrain et le	Formulaire Déclaration Obligatoire, version 2011 (section concernant le traitement)
Figure 47: 2008.	Augmentation de la consommation d'IPP dans 8 pays européens de 2004 et 116
_	Distribution des terrains à risque de listériose classés par ordre décroissant de la listériose

_	distribution des cas de listériose, des décès de listériose et de la population nçaise en 4 groupes de niveau croissant d'incidence de la listériose
_	Distribution mensuelle du nombre moyen de cas de listérioses onatales et des autres cas de listériose (1999-2001)
_	Distribution régionale de l'incidence de la listériose non materno-néonatale et ce de la listériose materno-néonatale
Listérioses n	naterno-néonatales Listérioses non-maternonéonatales130
Figure 52:	Recommandations présentes dans le carnet de maternité
_	Distribution régionale de la séroprévalence de la toxoplasmose chez les eintes et de l'incidence de la listériose materno-néonatale
•	Droite de régression : Incidence régionale de la listériose MN en fonction de llence de la toxoplasmose
•	Nombre de cas de listériose impliqués dans des bouffées épidémiques où une mune a été identifiée, selon l'évolution de la surveillance et l'aliment en cause . 147

TABLEAUX

_	ELITOIT
	Tableau 1 : Epidémies de listériose avec formes invasives 1980-2011
	Tableau 2 : Etude cas-témoins de la consommation alimentaire lors l'épidémie de listériose d'Halifax : aliments consommés plus fréquemment par les cas que les témoins en analyse univariée et multivariée
	Tableau 3 : Etude cas-témoins de l'épidémie de listériose de Los Angeles : marque de fromage consommée plus fréquemment par les cas que les témoins appariés (analyse univariée) 25
	Tableau 4 : résultats de la première enquête cas-témoin de l'épidémie de 1992 35
	Tableau 5 : analyse de la deuxième enquête cas-témoin appariée (140 cas-164 témoins) impliquant la consommation de langotine avec stratification sur la forme clinique de listériose (France, 1992)
	Tableau 6 : Analyse cas-témoin non appariée de la consommation de langotine, selon la marque de langotine en vente dans les lieux d'achat de la personne interrogée
	Tableau 7 : Analyse cas-témoins de la consommation de langotine A ou de produits ayant été en contact avec de la langotine A, par rapport aux sujets non consommateurs de langotine A et de produits ayant été en contact avec de la langotine A
	Tableau 8 : Analyse cas-témoin selon la forme clinique de listériose, de la consommation de langotine A, ou de produits en contact avec de la langotine A par rapport aux sujets non consommateurs de langotine A et de produits ayant été en contact avec de la langotine A 38
	Tableau 9 : Etude cas-témoins de la consommation de charcuterie lors l'épidémie de listériose de 1993 : résultats au 19 Aout
	Tableau 10 : Etude cas-témoins de la consommation de rillettes lors l'épidémie de listériose de 1993 : résultats au 19 Aout
	Tableau 11 : Etude cas-témoins de la consommation de produits de charcuterie achetés dans un magasin « Leclerc » lors de l'épidémie de listériose de 1993 : analyse multivariée 44
	Tableau 12 : Tableau Etude cas-témoins de la fréquence de consommation du même pot de rillettes lors l'épidémie de listériose de 1993
	Tableau 13 : Etude cas-témoins de la durée de conservation des rillettes en pot et du pâté à la coupe lors de l'épidémie de listériose de 1993
	Tableau 14 : Consommation de fromages des cas et des témoins, épidémie de listériose, avril-aout 1995
	Tableau 15 : Consommation de charcuterie des 120 cas et 120 témoin appariéss, analyse

univariée, étude listériose sporadique 1997 50
Tableau 16 : Consommation de fromage et de lait par 120 cas et 120 témoins appariés, analyse univariée, étude listériose sporadique 1997
Tableau 17 : Consommation de produits de la pêche, de crudités et de desserts par 120 cas et 120 témoins appariés, analyse univariée, étude listériose sporadique 1997 51
Tableau 18 : Aliments à risque de listériose: analyse multivariée de l'étude cas-témoins, étude listériose sporadique de 1997
Tableau 19 : Consommation de médicaments: analyse univariée de l'étude cas-témoins apparié, étude listériose sporadique de 1997
Tableau 20 : population témoin composée des témoins indemnes de listériose interrogées lors de l'enquête cas-témoins listérioses sporadiques réalisée en 1997
Tableau 21 : population témoin composée de témoins indemnes de listériose interrogés lors de l'enquête cas-témoins réalisée en 1992 à l'occasion de l'épidémie de 1992 64
Tableau 22 : Consommation d'aliments (% de consommateurs) par les cas et par les témoins (cas de listériose sporadique) au 20 février 2000. France, décembre - février 2000. 65
Tableau 23 : population témoin composée de cas de listériose sporadique avec une date d'isolement en janvier février 1999, interrogés avec le questionnaire de la déclaration obligatoire. 65
Tableau 24 : population témoin composée de cas de listériose sporadique avec une date d'isolement en janvier-février 1997, interrogées lors de l'enquête cas-témoins sporadiques réalisée en 1997
Tableau 25 : Consommation d'aliments par les cas et les témoins (cas de listériose sporadique sur la période décembre 1999-février 2000). Cas groupés de listériose, France, décembre - février 2000
Tableau 26 : Pulsotypes des souches de listeria (profils obtenus avec les enzymes de restriction ascl et apal), à l'origine des 33 clusters signalés de 2009 à 2011 au seuil de 3 souches sur une période de 6 semaines
Tableau 27 : Analyse des 69 signaux du CNR réalisés entre 2006 et 2011 81
Tableau 28 : Nombre de signalements du CNR selon différents critères (Années 2009-2011) 81
Tableau 29 : Nombre de dépassement de seuils en utilisant un seuil spécifique de 6 souches pour les 3 pulsotypes endémiques pour la période 2006-2011
Tableau 30 : Nombre de signaux pour la période 2006-2011 selon le seuil utilisé 82
Tableau 31 : Chronologie de la construction du système de surveillance de la listériose 93

Tableau 32 : Points clés de l'adaptation du dispositif de surveillance de la listériose au cours du temps 95
Tableau 33 : Sources d'information disponibles permettant de suivre les tendances des listérioses de 1984 à 2011
Tableau 34 : Réduction de la listériose de 1987 à 1997 selon la forme clinique99
Tableau 35 : Evolution de la contamination des aliments entre 1993-94 et 1995-96, selon de niveau de contamination (Plans de surveillance de la DGCCRF)
Tableau 36 : Evolution de l'incidence de la listériose de 2000 à 2006 dans 8 pays européens. Source : www.cdc.gov/eid vol 14 N°5
Tableau 37 : Estimation du nombre de cas prévalant de cancers en France en 2007 118
Tableau 38 : Nombre de listérioses, létalité et proportion de cas traités par immunosuppresseurs selon la pathologie sous-jacente de 2001 à 2008
Tableau 39 : Incidence de la listériose selon la pathologie sous-jacente et ratio de risque/incidence listériose chez sujets sans terrain <65 ans
Tableau 40 : Analyse univariée et multivariée des facteurs associés à la létalité 125
Tableau 41 : Incidence de la listériose par pathologie sous-jacente selon 3 classes d'âge 127

BIBLIOGRAPHIE

- (1) Gottlieb SL, Newbern EC, Griffin PM, Graves LM, Hoekstra RM, Baker NL, et al. Multistate outbreak of Listeriosis linked to turkey deli meat and subsequent changes in US regulatory policy. Clin Infect Dis 2006 Jan 1;42(1):29-36.
- (2) Mead PS, Dunne EF, Graves L, Wiedmann M, Patrick M, Hunter S, et al. Nationwide outbreak of listeriosis due to contaminated meat. Epidemiol Infect 2006 Aug;134(4):744-51.
- (3) Gaulin C, Ramsay D, Bekal S. Widespread listeriosis outbreak attributable to pasteurized cheese, which led to extensive cross-contamination affecting cheese retailers, Quebec, Canada, 2008. J Food Prot 2012 Jan;75(1):71-8.
- (4) Hulphers G. Lefvernekros hos kanin orsakad af en ej forut beskrifven bakterie. Sven vet Tidskr 1911;16:265-73.
- (5) Harvey Pirie JH. Listeria: change of name for a genus bacteria. Nature 1940;145:264.
- (6) Atkinson E. Meningitis associated with gram-positive bacilli of diphteroid type. Med J Australia 1917;1:115-8.
- (7) Burn CG. Clinical and Pathological Features of an Infection Caused by a New Pathogen of the Genus Listerella. Am J Pathol 1936 May;12(3):341-8.
- (8) Potel J. [Granulomatosis infantiseptica]. Zentralbl Bakteriol Parasitenkd Infektionskr Hyg 1952 Jun;158(3-5):329-32.
- (9) Anses. Fiche de description de danger biologique transmissible par les aliments:Listeria monocytogenes. 2011 Dec.
- (10) Charlier C, Leclercq A, Lortholary O, Lecuit M. Listériose, une infection d'origine alimentaire rare mais grave. Rev du Prat 2009;59:905-11.
- (11) Doumith M, Buchrieser C, Glaser P, Jacquet C, Martin P. Differentiation of the major Listeria monocytogenes serovars by multiplex PCR. J Clin Microbiol 2004 Aug;42(8):3819-22.
- (12) Doumith M, Jacquet C, Gerner-Smidt P, Graves LM, Loncarevic S, Mathisen T, et al. Multicenter validation of a multiplex PCR assay for differentiating the major Listeria monocytogenes serovars 1/2a, 1/2b, 1/2c, and 4b: toward an international standard. J Food Prot 2005 Dec;68(12):2648-50.
- (13) Audurier A, Taylor AG, Carbonnelle B, McLauchlin J. A phage typing system for Listeria monocytogenes and its use in epidemiological studies. Clin Invest Med 1984;7(4):229-32.
- (14) Audurier A, Martin C. Phage typing of Listeria monocytogenes. Int J Food Microbiol 1989 160

- Jun;8(3):251-7.
- (15) Brosch R, Buchrieser C, Rocourt J. Subtyping of Listeria monocytogenes serovar 4b by use of low-frequency-cleavage restriction endonucleases and pulsed-field gel electrophoresis. Res Microbiol 1991 Jul;142(6):667-75.
- (16) Gerner-Smidt P, Hise K, Kincaid J, Hunter S, Rolando S, Hyytia-Trees E, et al. PulseNet USA: a five-year update. Foodborne Pathog Dis 2006;3(1):9-19.
- (17) Orsi RH, Maron SB, Nightingale KK, Jerome M, Tabor H, Wiedmann M. Lineage specific recombination and positive selection in coding and intragenic regions contributed to evolution of the main Listeria monocytogenes virulence gene cluster. Infect Genet Evol 2008 Sep;8(5):566-76.
- (18) Aarnisalo K, Autio T, Sjoberg AM, Lunden J, Korkeala H, Suihko ML. Typing of Listeria monocytogenes isolates originating from the food processing industry with automated ribotyping and pulsed-field gel electrophoresis. J Food Prot 2003 Feb;66(2):249-55.
- (19) Zhang W, Jayarao BM, Knabel SJ. Multi-virulence-locus sequence typing of Listeria monocytogenes. Appl Environ Microbiol 2004 Feb;70(2):913-20.
- (20) Glaser P. [DNA-arrays, a breakthrough in bacterial identification?]. Med Sci (Paris) 2005 May;21(5):539-44.
- (21) Doumith M, Jacquet C, Goulet V, Oggioni C, Van LF, Buchrieser C, et al. Use of DNA arrays for the analysis of outbreak-related strains of Listeria monocytogenes. Int J Med Microbiol 2006 Dec;296(8):559-62.
- (22) Doumith M, Cazalet C, Simoes N, Frangeul L, Jacquet C, Kunst F, et al. New aspects regarding evolution and virulence of Listeria monocytogenes revealed by comparative genomics and DNA arrays. Infect Immun 2004 Feb;72(2):1072-83.
- (23) Hyytia-Trees EK, Cooper K, Ribot EM, Gerner-Smidt P. Recent developments and future prospects in subtyping of foodborne bacterial pathogens. Future Microbiol 2007 Apr;2(2):175-85.
- (24) Sperry KE, Kathariou S, Edwards JS, Wolf LA. Multiple-locus variable-number tandem-repeat analysis as a tool for subtyping Listeria monocytogenes strains. J Clin Microbiol 2008 Apr;46(4):1435-50.
- (25) Lecuit M, Nelson DM, Smith SD, Khun H, Huerre M, Vacher-Lavenu MC, et al. Targeting and crossing of the human maternofetal barrier by Listeria monocytogenes: role of internalin interaction with trophoblast E-cadherin. Proc Natl Acad Sci U S A 2004 Apr 20;101(16):6152-7.
- (26) Disson O, Lecuit M. Targeting of the central nervous system by Listeria monocytogenes. Virulence 2012 Mar;3(2):213-21.

- (27) Laksanalamai P, Joseph LA, Silk BJ, Burall LS, Tarr L, Gerner-Smidt P, et al. Genomic characterization of Listeria monocytogenes strains involved in a multistate listeriosis outbreak associated with cantaloupe in US. PLoS One 2012;7(7):e42448.
- (28) Svabic-Vlahovic M, Pantic D, Pavicic M, Bryner JH. Transmission of Listeria monocytogenes from mother's milk to her baby and to puppies. Lancet 1988 Nov 19;2(8621):1201.
- (29) Nicolai-Scholten ME, Potel J, Natzschka J, Pekker S. [Increased incidence of listeriosis diseases in Lower Saxony, 1983]. Immun Infekt 1985 Apr;13(2):76-7.
- (30) Gray ML, Killinger AH. Listeria monocytogenes and listeric infections. Bacteriol Rev 1966 Jun;30(2):309-82.
- (31) Linnan MJ, Mascola L, Lou XD, Goulet V, May S, Salminen C, et al. Epidemic listeriosis associated with Mexican-style cheese. N Engl J Med 1988;319(13):823-8.
- (32) OWEN CR, MEIS A, JACKSON JW, STOENNER HG. A case of primary cutaneous listeriosis. N Engl J Med 1960 May 19;262:1026-8.
- (33) Taylor AG, McLauchlin J, Green HT, Macauley MB, Audurier A. Hospital cross-infection with Listeria monocytogenes confirmed by phage-typing. Lancet 1981 Nov 14;2(8255):1106.
- (34) Grif K, Patscheider G, Dierich MP, Allerberger F. Incidence of fecal carriage of Listeria monocytogenes in three healthy volunteers: a one-year prospective stool survey. Eur J Clin Microbiol Infect Dis 2003 Jan;22(1):16-20.
- (35) Schlech WF, III, Schlech WF, Haldane H, Mailman TL, Warhuus M, Crouse N, et al. Does sporadic Listeria gastroenteritis exist? A 2-year population-based survey in Nova Scotia, Canada. Clin Infect Dis 2005 Sep 15;41(6):778-84.
- (36) Muller HE. Listeria isolations from feces of patients with diarrhea and from healthy food handlers. Infection 1990 Mar;18(2):97-9.
- (37) Schuchat A, Deaver K, Hayes PS, Graves L, Mascola L, Wenger JD. Gastrointestinal carriage of Listeria monocytogenes in household contacts of patients with listeriosis. J Infect Dis 1993 May;167(5):1261-2.
- (38) Goulet V, Leclercq A, Laurent E, King LA, Chenal-Francisque, Letort J, et al. Surveillance de la listériose humaine en France, 1999-2011. Bull Epidémiol Hebdom 2012; Numero spécial.
- (39) Schlech WFI, Lavigne PM, Bortolussi RA, Allen AC, Haldane EV, Wort AJ, et al. Epidemic listeriosis--evidence for transmission by food. N Engl J Med 1983;308(4):203-6.
- (40) Fleming DW, Cochi SL, MacDonald KL, Brondum J, Hayes PS, Plikaytis BD, et al. Pasteurized milk as a vehicle of infection in an outbreak of listeriosis. N Engl J Med 1985;312(7):404-7.
- (41) Bille J. Epidemiology of human listeriosis in Europe, with special reference to the Swiss outbreak. In: Miller AJ, Smith JL, Somkuti GA, editors. Foodborne listeriosis.Amsterdam:

- Elsevier Science Publisher; 1990. p. 71-4.
- (42) Riedo FX, Pinner RW, Tosca ML, Cartter ML, Graves LM, Reeves MW, et al. A point-source foodborne listeriosis outbreak: documented incubation period and possible mild illness. J Infect Dis 1994;170(3):693-6.
- (43) Goulet V, Lepoutre A, Rocourt J, Courtieu AL, Dehaumont P, Veit P. Epidémie de listériose en France Bilan final et résultats de l'enquête épidémiologique. Bull Epidémiol Hebdom 1993;(4):13-4.
- (44) Jacquet Ch, Catimel B, Brosch R, Buchrieser C, Dehaumont P, Goulet V, et al. Investigations related to the epidemic strain involved in the French listeriosis outbreak in 1992. Appl Environ Microbiol 1995;61(6):2242-6.
- (45) Goulet V, Rocourt J, Rebiere I, Jacquet C, Moyse C, Dehaumont P, et al. Listeriosis outbreak associated with the consumption of rillettes in France in 1993. J Infect Dis 1998;177(1):155-60.
- (46) Goulet V, Jacquet Ch, Vaillant V, Rebiere I, Mouret M, Lorente Ch, et al. Listeriosis from consumption of raw-milk cheese. Lancet 1995;345(8964):1581-2.
- (47) Lyytikainen O, Nakari UM, Lukinmaa S, Kela E, Nguyen Tran MN, Siitonen A. Surveillance of listeriosis in Finland during 1995-2004. Euro Surveill 2006 Jun;11(6):82-5.
- (48) de Valk H, Rocourt J, Lequerrec F, Jacquet C, Vaillant V, Portal H, et al. Bouffée épidémique de listériose liée à la consommation de rillettes. France, octobre-décembre 1999. Synthèse des données disponibles au 12/01/2000. Bull Epidémiol Hebdom 2000 Jan 25;2000(4):15-6.
- (49) de Valk H, Vaillant V, Jacquet C, Rocourt J, Le Querrec F, Stainer F, et al. Two consecutive nationwide outbreaks of Listeriosis in France, October 1999-February 2000. Am J Epidemiol 2001 Nov 15;154(10):944-50.
- (50) Olsen SJ, Patrick M, Hunter SB, Reddy V, Kornstein L, MacKenzie WR, et al. Multistate outbreak of Listeria monocytogenes infection linked to delicatessen turkey meat. Clin Infect Dis 2005 Apr 1;40(7):962-7.
- (51) MacDonald PD, Whitwam RE, Boggs JD, MacCormack JN, Anderson KL, Reardon JW, et al. Outbreak of listeriosis among Mexican immigrants as a result of consumption of illicitly produced Mexican-style cheese. Clin Infect Dis 2005 Mar 1;40(5):677-82.
- (52) Gaulin C, Ramsay D, Ringuette L, Ismail J. First documented outbreak of Listeria monocytogenes in Quebec, 2002. Can Commun Dis Rep 2003 Nov 1;29(21):181-6.
- (53) Dawson SJ, Evans MR, Willby D, Bardwell J, Chamberlain N, Lewis DA. Listeria outbreak associated with sandwich consumption from a hospital retail shop, United Kingdom. Euro Surveill 2006 Jun;11(6):89-91.
- (54) Bille J, Blanc DS, Schmid H, Boubaker K, Baumgartner A, Siegrist HH, et al. Outbreak of human 163

- listeriosis associated with tomme cheese in northwest Switzerland, 2005. Euro Surveill 2006 Jun;11(6):91-3.
- (55) Martins IS, Faria FC, Miguel MA, Dias MP, Cardoso FL, Magalhaes AC, et al. A cluster of Listeria monocytogenes infections in hospitalized adults. Am J Infect Control 2010 Nov;38(9):e31-e36.
- (56) Koch J, Dworak R, Prager R, Becker B, Brockmann S, Wicke A, et al. Large listeriosis outbreak linked to cheese made from pasteurized milk, Germany, 2006-2007. Foodborne Pathog Dis 2010 Dec;7(12):1581-4.
- (57) Little CL, Barrett NJ, Grant K, McLauchlin J. Microbiological safety of sandwiches from hospitals and other health care establishments in the United Kingdom with a focus on Listeria monocytogenes and other Listeria species. J Food Prot 2008 Feb;71(2):309-18.
- (58) Winter CH, Brockmann SO, Sonnentag SR, Schaupp T, Prager R, Hof H, et al. Prolonged hospital and community-based listeriosis outbreak caused by ready-to-eat scalded sausages. J Hosp Infect 2009 Oct;73(2):121-8.
- (59) Johnsen BO, Lingaas E, Torfoss D, Strom EH, Nordoy I. A large outbreak of Listeria monocytogenes infection with short incubation period in a tertiary care hospital. J Infect 2010 Dec;61(6):465-70.
- (60) Fretz R, Sagel U, Ruppitsch W, Pietzka A, Stoger A, Huhulescu S, et al. Listeriosis outbreak caused by acid curd cheese Quargel , Austria and Germany 2009. Euro Surveill 2010 Feb 4;15(5).
- (61) Jackson KA, Biggerstaff M, Tobin-D'Angelo M, Sweat D, Klos R, Nosari J, et al. Multistate outbreak of Listeria monocytogenes associated with Mexican-style cheese made from pasteurized milk among pregnant, Hispanic women. J Food Prot 2011 Jun;74(6):949-53.
- (62) Smith B, Larsson JT, Lisby M, Muller L, Madsen SB, Engberg J, et al. Outbreak of listeriosis caused by infected beef meat from a meals-on-wheels delivery in Denmark 2009. Clin Microbiol Infect 2011 Jan;17(1):50-2.
- (63) Ortel S. Bakteriologische, serologische und epidmiologische Untersuchungen wahrend einer Listeriose-Epidemie. Dtsch Gesund 1968;23:753-9.
- (64) Nicolas JA, Pestre-Alexandre, Taillander F. Contribution à l'étude de la listériose; Lalistériose, maladie alimentaire. Relation entre l'alimentation par l'ensilage et la listériose ovine. Rev Med Vet 1972;125:61-8.
- (65) Carbonnelle B, Cottin J, Parvery F, Chambreuil G, Kouyoumdjian S, Le Lirzin M, et al. Epidemic of listeriosis in Western France (1975--1976). [French]. Revue D'Epidemiologie et de Sante Publique 1979;26(6):451-67.
- (66) Burdin JC, Weber M, Martin F. Etude épidémiologique de la listériose humaine en France : à propos de 62 cas observés en Lorraine. Rev Epid Méd Soc Sant Pub 1974;22:279-302.

- (67) Humbert G, Duval Cl, Fessard Cl, Meunier M, Ledoux A. Les listérioses en France. Résultats d'une enquête nationale. Méd Mal Infect 1976;(6-9bis):60-9.
- (68) Audurier A, Ortel S, Benoist F, Labia R, Gordon G, Dore JC. [Study of phages used in lysotyping of Listeria monocytogenes and proposal of classification by multidimensional treatment]. J Biol Stand 1986 Apr;14(2):81-93.
- (69) Goulet V, Leonard JL, Celers J. Etude épidémiologique de la listériose humaine en France en 1984. Revue D'Epidemiologie et de Sante Publique 1986;(34):191-5.
- (70) Goulet V, Espaze E, Bastide I, Rebiere I. Human listeriosis in France in 1987. Acta Microbiologica Hungarica 1989;36(2-3):173-6.
- (71) Gellin BG, Broome CV, Bibb WF, Weaver RE, Gaventa S, Mascola L. The epidemiology of listeriosis in the United States--1986. Listeriosis Study Group. American Journal of Epidemiology 1991;133(4):392-401.
- (72) Valleron AJ, Bouvet E, Garnerin P, Menares J, Heard I, Letrait S, et al. A computer network for the surveillance of communicable diseases: the French experiment. Am J Public Health 1986 Nov;76(11):1289-92.
- (73) Lemagny F, Rebiere I, Rocourt J, Hubert B. Listériose humaine : enquête épidémiologique de deux épisodes épidémiques en France, en 1988 et 1989. Bull Epidemiol Hebd 1989;39:162-3.
- (74) Goulet V. Investigation en cas d'épidémie de listériose. Méd Mal Infect 1995;Spécial(25):184-90.
- (75) Goulet V, Jacquet C, Laurent E, Rocourt J, Vaillant V, de VH. La surveillance de la listériose humaine en France en 1999. Bull Epidemiol Hebd 2001;(34):161-5.
- (76) McCarthy N, Giesecke J. Case-case comparisons to study causation of common infectious diseases. Int J Epidemiol 1999 Aug;28(4):764-8.
- (77) Richard S, Oggioni Ch, Jacquet C, Laurent E, Lequerrec F, Quelquejeu N, et al. Investigation autour des cas de listériose neuroméningée :bilan de 17 mois de fonctionnement (08/01 12/02). Bull Epidémiol Hebdom 2004 Feb 24;2004(9):35-6.
- (78) Multistate outbreak of listeriosis associated with Jensen Farms cantaloupe--United States, August-September 2011. MMWR Morb Mortal Wkly Rep 2011 Oct 7;60(39):1357-8.
- (79) McLauchlin J, Greenwood MH, Pini PN. The occurrence of Listeria monocytogenes in cheese from a manufacturer associated with a case of listeriosis. Int J Food Microbiol 1990 May;10(3-4):255-62.
- (80) Pichler J, Much P, Kasper S, Fretz R, Auer B, Kathan J, et al. An outbreak of febrile gastroenteritis associated with jellied pork contaminated with Listeria monocytogenes. Wien Klin Wochenschr 2009;121(3-4):149-56.

- (81) Junttila J, Brander M. Listeria monocytogenes septicemia associated with consumption of salted mushrooms. Scandinavian Journal of Infectious Diseases 1989;21(3):339-42.
- (82) Salamina G, Dalle DE, Niccolini A, Poda G, Cesaroni D, Bucci M, et al. A foodborne outbreak of gastroenteritis involving Listeria monocytogenes. Epidemiol Infect 1996 Dec;117(3):429-36.
- (83) Gilot P, Hermans C, Yde M, Gigi J, Janssens M, Genicot A, et al. Sporadic case of listeriosis associated with the consumption of a Listeria monocytogenes-contaminated 'Camembert' cheese. Journal of Infection 1997;35(2):195-7.
- (84) Coetzee N, Laza-Stanca V, Orendi JM, Harvey S, Elviss NC, Grant KA. A cluster of Listeria monocytogenes infections in hospitalised adults, Midlands, England, February 2011. Euro Surveill 2011;16(20):19869.
- (85) Dalton CB, Austin CC, Sobel J, Hayes PS, Bibb WF, Graves LM, et al. An outbreak of gastroenteritis and fever due to Listeria monocytogenes in milk [see comments]. N Engl J Med 1997;336(2):100-5.
- (86) Aureli P, Fiorucci GC, Caroli D, Marchiaro G, Novara O, Leone L, et al. An outbreak of febrile gastroenteritis associated with corn contaminated by Listeria monocytogenes [see comments]. New England Journal of Medicine 2000 Apr 27;342(17):1236-41 2000;342(17):1236-41.
- (87) Sim J, Hood D, Finnie L, Wilson M, Graham C, Brett M, et al. Series of incidents of Listeria monocytogenes non-invasive febrile gastroenteritis involving ready-to-eat meats. Lett Appl Microbiol 2002;35(5):409-13.
- (88) Miettinen MK, Siitonen A, Heiskanen P, Haajanen H, Bjorkroth KJ, Korkeala HJ. Molecular epidemiology of an outbreak of febrile gastroenteritis caused by Listeria monocytogenes in cold-smoked rainbow trout. Journal of Clinical Microbiology 1999;37(7):2358-60.
- (89) Frye DM, Zweig R, Sturgeon J, Tormey M, LeCavalier M, Lee I, et al. An outbreak of febrile gastroenteritis associated with delicatessen meat contaminated with Listeria monocytogenes. Clin Infect Dis 2002 Oct 15;35(8):943-9.
- (90) Carrique-Mas JJ, Hokeberg I, Andersson Y, Arneborn M, Tham W, Danielsson-Tham ML, et al. Febrile gastroenteritis after eating on-farm manufactured fresh cheese--an outbreak of listeriosis? Epidemiol Infect 2003 Feb;130(1):79-86.
- (91) Makino SI, Kawamoto K, Takeshi K, Okada Y, Yamasaki M, Yamamoto S, et al. An outbreak of food-borne listeriosis due to cheese in Japan, during 2001. Int J Food Microbiol 2005 Oct 15;104(2):189-96.
- (92) Goulet V, King LA, Vaillant V, de VH. What is the incubation period for listeriosis? BMC Infect Dis 2013;13(1):11.
- (93) Suyemoto MM, Spears PA, Hamrick TS, Barnes JA, Havell EA, Orndorff PE. Factors associated with the acquisition and severity of gestational listeriosis. PLoS One 2010;5(9):e13000.

- (94) Goulet V, Rebiere I, Mamet JP, Miegeville AF, Courtieu AL. Surveillance de la listériose humaine en France de 1987 à 1989 à partir d'un réseau de laboratoires. In: ASEPT, editor. Proccedings of the international conference Listeria and Food safety- Laval France. 1991. p. 31-7.
- (95) Plouin-Gaudon IF, Vanhems PF, Allard RF, Sahajian FF, Fabry J. [Surveillance of laboratory based infections by biological and medical analyses: review of the literature].(0995-3914 (Print)).
- (96) Goulet V, de Valk H, Pierre O, Stainer F, Rocourt J, Vaillant V, et al. Effect of prevention measures on incidence of human listeriosis, France, 1987-1997. Emerg Infect Dis 2001 Nov;7(6):983-9.
- (97) Risk Assessment of Im in Ready to Eat Foods . WHO (Genova), FAO (Roma); 2004.
- (98) Goulet V, Hedberg C, Le MA, de VH. Increasing incidence of listeriosis in France and other European countries. Emerg Infect Dis 2008 May;14(5):734-40.
- (99) Gillespie IA, McLauchlin J, Grant KA, Little CL, Mithani V, Penman C, et al. Changing pattern of human listeriosis, England and Wales, 2001-2004. Emerg Infect Dis 2006 Sep;12(9):1361-6.
- (100) Koch J, Stark K. Significant increase of listeriosis in Germany--epidemiological patterns 2001-2005. Euro Surveill 2006 Jun;11(6):85-8.
- (101) Lavi O, Louzoun Y, Klement E. Listeriosis: a model for the fine balance between immunity and morbidity. Epidemiology 2008 Jul;19(4):581-7.
- (102) Cotter PD, Hill C. Surviving the acid test: responses of gram-positive bacteria to low pH. Microbiol Mol Biol Rev 2003 Sep;67(3):429-53.
- (103) Bavishi CF, Dupont HL. Systematic review: the use of proton pump inhibitors and increased susceptibility to enteric infection.(1365-2036 (Electronic)).
- (104) Goulet V, Marchetti P. Listeriosis in 225 non-pregnant patients in 1992: clinical aspects and outcome in relation to predisposing conditions. Scand J Infect Dis 1996;28(4):367-74.
- (105) Goulet V, Hebert M, Hedberg C, Laurent E, Vaillant V, de VH, et al. Incidence of listeriosis and related mortality among groups at risk of acquiring listeriosis. Clin Infect Dis 2012 Mar 1;54(5):652-60.
- (106) Bossard N, Velten M, Remontet L, Belot A, Maarouf N, Bouvier AM, et al. Survival of cancer patients in France: a population-based study from The Association of the French Cancer Registries (FRANCIM). Eur J Cancer 2007 Jan;43(1):149-60.
- (107) Colonna M, Danzon A, Delafosse P, Mitton N, Bara S, Bouvier AM, et al. Cancer prevalence in France: time trend, situation in 2002 and extrapolation to 2012. Eur J Cancer 2008 Jan;44(1):115-22.

- (108) Troussard X, Duchenet V, Cornet E, Mouchel D, Malet M, Collignon A. [Haematological malignancies: incidence in Basse-Normandie, France, for 1997-2004]. Rev Epidemiol Sante Publique 2009 Jun;57(3):151-8.
- (109) Kusnik-Joinville O, Weill A, Salanave B, Ricordeau P, Allemand H. Prevalence and treatment of diabetes in France: trends between 2000 and 2005. Diabetes Metab 2008 Jun;34(3):266-72.
- (110) Bringer J, Fontaine P, Detournay B, Nachit-Ouinekh F, Brami G, Eschwege E. Prevalence of diagnosed type 2 diabetes mellitus in the French general population: the INSTANT study. Diabetes Metab 2009 Feb;35(1):25-31.
- (111) Schuppan D, Afdhal NH. Liver cirrhosis. Lancet 2008 Mar 8;371(9615):838-51.
- (112) Guillemin F, Saraux A, Guggenbuhl P, Roux CH, Fardellone P, Le BE, et al. Prevalence of rheumatoid arthritis in France: 2001. Ann Rheum Dis 2005 Oct;64(10):1427-30.
- (113) Molinie F, Gower-Rousseau C, Yzet T, Merle V, Grandbastien B, Marti R, et al. Opposite evolution in incidence of Crohn's disease and ulcerative colitis in Northern France (1988-1999). Gut 2004 Jun;53(6):843-8.
- (114) Duval X, Alla F, Hoen B, Danielou F, Larrieu S, Delahaye F, et al. Estimated risk of endocarditis in adults with predisposing cardiac conditions undergoing dental procedures with or without antibiotic prophylaxis. Clin Infect Dis 2006 Jun 15;42(12):e102-e107.
- (115) Orphanet report series. Prevalence of rare diseases: bibliographic data. 2011 May.
- (116) Dabis F, Desenclos JC. Epidémiologie de terrain. Méthodes et applications. Montrouge: John Libbey Eurotext; 2012.
- (117) McLauchlin J. Human listeriosis in Britain, 1967-85, a summary of 722 cases. 2. Listeriosis in non-pregnant individuals, a changing pattern of infection and seasonal incidence. Epidemiology & Infection 1990;104(2):191-201.

RESEARCH

Increasing Incidence of Listeriosis in France and Other European Countries

Véronique Goulet,* Craig Hedberg,*† Alban Le Monnier,‡ and Henriette de Valk*

From 1909 through 2005, be incidence of Internois in France declined from 45 to 3.15 assistable parents. France scheme from 45 to 3.15 assistable parents, sive epidemiologic investigations of Internois of Internoi

Curvuillance authods for listension way across. Europe (J). Reported incidence of listension staged from 0 to 75 cases-tuillon persons in 2002, the highest rates were specied from 0 to 1000 persons in 2002, the highest rates were specied from contrastive with stantonsy reporting of cases and survuillance through a national reference laboratory (J). In scene years, interest in developing a Stategous natural stage of the profits and importance of the public health importance

4.5 cases/million persons during 1999–2000 to ≈3.5 cases million during 2001–2003 (3)

In 2006 however, France reported an increase in the incidence of listeriosis. This increase appears to share many of the epidemiologic features of recent increases in other European countries. We describe the emerging epidemiology of listeriosis in France and discuss it in the context of recent increases in other European countries.

Methods

Data Collection from France

Surveillance of human listerioris in Funces has bee conducted with consistent methods incise 1999 (4). Then methods include mandatory reporting of cases (manifest methods include mandatory reporting of cases (manifest methods include mandatory in the constitution of the most propagate trains to the Nistional Rolein ence Context for Listeria, Institute Pariette, Paris (1982), 3 with the confidence of the property large days (and food communication as collected for each parison. It and food communication can be collected for each parison. It and food communication conduction of the property large days and the collected for each parison. It am food communication consistent and the collected for each parison. It also the collected for each parison. It also the collected for each parison in the food of the collected for each parison in the collected for each parison in the collected for e

A case of

monocytegener from a putient with a clinically compatible lines. A case is considered maternalizeonatal when it involves a pregnant woman, a miscarriage, a stillbrith, or a newborn "I month of age. L' monocytegener isolated from both a pregnant woman and her newborn child is commed as a single case. If a case fits none of these groups, it is considered not maternal/henonatal. Patients are considered to be at risk if they have an underlying pathologic condition

Emerging Infectious Diseases • www.cdc.gov/eld • Vol. 14, No. 5, May 2008

MAJOR ARTICLE

Incidence of Listeriosis and Related Mortality Among Groups at Risk of Acquiring Listeriosis

/éronique Goulet,† Marjolaine Hebert,† Craig Hedberg,² Edith Laurent,† Véronique Vaillant,† Henriette De Valk,† Jann-Claude Desserius

met at with allowing inches, increditations trans, and "should article them, blumon) of themson, thousand, the principle of the person and the principle of the person and the principle of the person with monipal of much by condition on ofteness that trappir of medium than principle of the post of the person o

Results. From 2001 to 2008, 1999 cases of lateriosis were reported in France (mean annual incidence 4.9 per 100 000-residents). Impurited with pressors objects with no underlying condisions, those with drear's (jumployed) telestens that a > 1000-fold increased risk of acquiring interiosis, and those with here cancer, myodaposificative disorder, mulpide produces, access leaknessign and real netticed indusive, emphagia, monthes, pacteres, lungs and brain cancer circlesios cognit transplatation; and pregnancy had a 100-1006 feld increased risk of literiorists. Or of the companies of the companies

Literionis is a foodbrone disease of significant public bath documen. Exposure to Listain in fined may be relatively common. Disease typical by coccess as a could of the failure of of mellinal immunity to control proliferation of Listainia in the liver, which leads to bacteria time and immunity of melling the though its incidence is box, ranging from 0.1 to 1 cases per 100 000 population, listerious in proposable for 17% of Insons cause of foodbrone disease-related dearth in the United States and 70 in its march [2.5]. More than 70 wolf cases of listerious cocci in person with recognizate underlying different scans and 70 in its march forms, control and different follows:

Recoloid 4 August 2011; acts plad 3 November 2011; discriminally published 5 Conceptual 2011. Conceptual on the Market, MCI, Institut die Velle Santaine, 12 nur du Val 6 Dan, 34 HS Sain Market, Promot le governingen voll

6 The Author 2011. Patieshed by calond University rises on bands of the Integral Diseases Society of America. All Inglito reserved. for Permissions, please 6-mg journals.permissions@oup.com. published, albough the relative degree of risk posed by a different underlying conditions provides crucial information to establish and priorities prevention programs that target the highes risk populations. In addition, incidence estimates in different subgroups of the populations are sessential for building and refining risk analysis models to guide food regulatory activities. The study that we report here estimated the risk of the study that we report here estimated the risk of Trance to identify groups for which pro-tention morsues doubt the superation priority.

METHODS

Surveillance of Listeriosis in Fran

Since 1999, surveillance of human listeriosis in France has been hased on mandatory notification of cases. Confirmed cases must be reported by physicians to the megicnal health agencies using a standardized form that documents demographic and clinical information, activating disease presentation, underlying conditions (diseases, immunosuppressive treatment, pregnancy).



RESEARCH ARTICLE

Open Acces

What is the incubation period for listeriosis?

Véronique Goulet^{*}, Lisa A King, Véronique Vallant and Henriette de Valla

Abstract

Background: Literiosis is a footborne infection with a low incidence but a high case fastily rate. Unlike common footborne disease, the inculation predict can be long. The filts inclusation predicts were documented during a large literiosis cattered published in 1987 by Linnan and al. in the New England Journal of Medicine (range; 3 day to 70 days), Data on the inclusation period of literiosis are scarce. Our study aim was to estimate precisely the incubation period of literiosis are scarce.

Methods: We estimated the incubation period of listeriosis using available published data and data from outbrea investigations carried out by the French National Institute for Public Health Surveillance. We selected cases with a incubation period calculated when a patient had a single exposure to a confirmed food source contaminated by Listeria monopropense.

Relation (We described 37 case of missale listencials (10 case with central nervious system involvement (15% case) but between case and 10 preparery—secretic case) and 50 cases with central nervious system involvement. This creates mediate the property of missale listencia was 8 days (sarger 1-1-15 days) and differed systilicantly by distinct form of days reported to the property of the days reported to the property of the

Condusions: This information has implications for the investigation of bod bone listensis outhwals as the incustation priorit suited to determine the time perior of overhica has oblimbary in collected. We believe that, for illustries is cuttimate, adapting the apposure window for documenting patients food histories in accordance with the clinical form of infection will facilities the delirations of food quotiest as the source of contamination. We therefore propose to take an exposure window of 14 digs before the diagnosts for Designost documenting causes and of a veek facilities or diagnost, for pagenosty-included cause.

Listeriosis is

tentially fixal in the Setus, in newborns and immunocompromised adults. Litteria somoscippease s (Im) cause promised adults. Litteria somoscippease s (Im) cause invasive listeriosis with certar hervous system involvement (meningtis, meningenconplaticis) and becaterenia with a high case fitality rate (20% to 30%) [12]. Lm also cause non-invasive disease such as gastrometetis [3]. Im is widely distributed in the seriotement and can contaminate a wide variety of Ends [45]. Im has the ability to grow at low temperatures (44°C) and is destroyed by best. The

Correspondence: v.goulet@invasante.fr fectious Disease: Openment, institut de Velle Sanitaire, 12 rue du val epidemiology of listeriosis has been partly elucidated since the 1980's, when foodbome transmission was established [6.7]. Vehicles of transmission of Lm are mostly ready-toeat foods [5].

In infected boats, I.m crouses the intential epithelium harder via transpictura and invades the memetric X transpich and invades the memetric X transpich nodes and the blood [8]. The majority of bacteria become the circulatory option the live and therefore are regularly cleaned form the circulatory option. Surviving bacteria replaces in the circulatory option. Surviving bacteria replaces in each to be patiency be just and thereby bacterial release. If the infection is not corrolled at this stage, for instance because of severe immunodepression, a secondary bacterial develope, floritor circulating in the blood, either media develope, floritor circulating in the blood, of the circulating stage floritor in circulating in the blood, of the circulating the stage floritor in the circulating the floritor.

Central

© 2015 Golder or zi, Lenseo Belded Carroll Int This is on Open Access and o draibsted under the torns of the Osatio Commisses Ambiblioth License Elimphit values commence segficiances/pd.Q. which permits unrestricted use, distribution, as reproduction in any medium, povided the original work is properly cloud.

Eurosurveillance

Pregnancy-related listeriosis in France, 1984-2011, with an emphasis on 606 cases from 1999 to 2011

--Manuscript Draft--

eurosurveillance-D-13-00640R1					
Pregnancy-related listeriosis in France, 1984-2011, with an emphasis on 606 cases from 1999 to 2011					
Research					
Listeria monocytogenes; listeriosis; pregnant women; neonatal infection; Toxoplasmosis					
Delphine Girard, Pharm. D. Assistance Publique des Höpitaux de Paris- Paris, France FRANCE					
Assistance Publique des Hôpitaux de Paris					
Delphine Girard, Pharm. D.					
Delphine Girard, Pharm. D.					
Alexandre Leclercq					
Edith Laurent					
Marc Lecuit					
Henriette De Vallk					
Véronique Goulet					
This study describes brends in the incidence of pregnancy-related listeriosis, in France between 1998 and 2011; and prevents the major characteristics of 606 cases reporte between 1998 and 2011 to the Frenh Institute for Public Health Surveillance through the manistary notification, spirits in incidence of pregnancy-related listeriosis was observed from 1994 to 2011. It results from the progressive implementation of specific Listeria monocytogeness control measures at the food production level. A lower incidence of pregnancy-related listeriosis was observed in regions of lower prevalence of toxoplasmosis. Giving that dietary recommendations in pregnancy larget both toxoplasmosis and listeriosis prevention, we suppose that recommendations are mor frequently delivered and followed in these regions. Cases reported between 1999 and 2011 were classified as maternal infection with originary preparancy (m-98, 15%), betall loss (m-166, 27%), or live born neonatal listeriosis (m-515, 58%). The majority of live born neonatal listeriosis (m-515, 58%). The analysis of global control and the preparancy (m-98, 15%), betall loss (m-166, 27%), or live born neonatal listeriosis (m-162, 278 weeks of gestation), of whom 14% (m-30) were extremely preterm births (2-236 weeks of gestation), or whom 14% (m-30) were extremely perterm births (2-227 weeks of gestation). Eight precent of mether are project having eating high risk food during pregnancy. A better awareness of dietary recommendations in pregnant women is therefore necessary.					

Increasing Incidence of Listeriosis in France and Other European Countries

Véronique Goulet,* Craig Hedberg,*† Alban Le Monnier,‡ and Henriette de Valk*

From 1999 through 2005, the incidence of listeriosis in France declined from 4.5 to 3.5 cases/million persons. In 2006, it increased to 4.7 cases/million persons. Extensive epidemiologic investigations of clusters in France have ruled out the occurrence of large foodborne disease outbreaks. In addition, no increase has occurred in pregnancyassociated cases or among persons <60 years of age who have no underlying disease. Increases have occurred mainly among persons ≥60 years of age and appear to be most pronounced for persons ≥70 years of age. In 8 other European countries, the incidence of listeriosis has increased, or remained relatively high, since 2000. As in France, these increases cannot be attributed to foodborne outbreaks, and no increase has been observed in pregnancy-associated cases. European countries appear to be experiencing an increased incidence of listeriosis among persons ≥60 years of age. The cause of this selective increased incidence is unknown.

urveillance methods for listeriosis vary across Europe (1). Reported incidence of listeriosis ranged from 0 to 7.5 cases/million persons in 2002; the highest rates were reported from countries with statutory reporting of cases and surveillance through a national reference laboratory (1). In recent years, interest in developing a European surveillance network for listeriosis has led to enhanced surveillance activities in several countries and has generally heightened awareness of the public health importance of *Listeria monocytogenes*. The epidemiologic picture that has emerged from recent national surveillance reports suggests that rates of listeriosis across Europe have been increasing or have remained stable at relatively high levels (2). In contrast, the incidence of listeriosis in France declined from *Institut de Veille Sanitaire, Saint Maurice, France; †University of Minnesota School of Public Health, Minneapolis, Minnesota, USA; and ‡Institut Pasteur, Paris, France

4.5 cases/million persons during 1999–2000 to \approx 3.5 cases/million during 2001–2003 (3).

In 2006, however, France reported an increase in the incidence of listeriosis. This increase appears to share many of the epidemiologic features of recent increases in other European countries. We describe the emerging epidemiology of listeriosis in France and discuss it in the context of recent increases in other European countries.

Methods

Data Collection from France

Surveillance of human listeriosis in France has been conducted with consistent methods since 1999 (4). These methods include mandatory reporting of cases (monitored by Institut de Veille Sanitaire [InVS]) and voluntary submission of *L. monocytogenes* strains to the National Reference Center for Listeria, Institut Pasteur, Paris (NRC). By using these complementary approaches, information about clinical data, demographic data, and food consumption can be collected for each patient. In addition, temporal trends in disease occurrence can be tracked, and possible common sources of exposure can be identified among cases in clusters detected by NRC.

Definitions

A case of listeriosis was defined by isolation of *L. monocytogenes* from a patient with a clinically compatible illness. A case is considered maternal/neonatal when it involves a pregnant woman, a miscarriage, a stillbirth, or a newborn <1 month of age. *L. monocytogenes* isolated from both a pregnant woman and her newborn child is counted as a single case. If a case fits none of these groups, it is considered not maternal/neonatal. Patients are considered to be at risk if they have an underlying pathologic condition

that weakens their immune system, such as cancer, blood malignancy, organ transplant, chronic hemodialysis, liver failure, diabetes, HIV, or treatment with cytolytic or corticosteroid immunosuppressants. A cluster was defined as the occurrence of at least 3 listeriosis cases that involved strains of the same pulsovar over a period of 1) 14 weeks during January 2000–July 2006 or 2) 6 weeks after July 2006. Cases not belonging to a cluster were defined as sporadic cases.

Mandatory reporting includes submission of case-related information on a standard report form. This form includes information such as the patient's district of residence, patient's age, the clinical form of disease, the possible existence of an underlying illness, and whether the patient died before follow-up. A standard questionnaire is administered in person or by telephone to ascertain food items consumed in the 2 months before onset of illness, including food items previously identified as vehicles in outbreaks and foods that have been previously found to be contaminated by *L. monocytogenes* and typically consumed uncooked. Answers are entered into a food-exposure database.

Analysis of Strains by NRC

Listeria isolates from patients and foods referred to NRC were confirmed with API Listeria (bioMérieux, Marcy l'Etoile, France) and serotyped by the classic technique until January 2005 (5) and by multiplex PCR (6) since February 2005. According to our experience, PCR group fully corresponds to the 4 major serovars that cause human disease. Ongoing subtyping was conducted by DNA macrorestriction profiles analysis (pulsed-field gel electrophoresis) according to standard protocols (7). Isolates with indistinguishable Apa1 and Asc1 DNA macrorestriction profiles, first based on visual comparison of banding patterns (since 2006 by using BioNumerics 4.5 software [Applied Maths Saint-Martens-Latem, Belgium]), were considered to be the same pulsovar. Detected clusters were reported to InVS for investigation (3).

Data Analysis

Data analysis was performed with Epi-Info version 6.04 (Centers for Diseases Control and Prevention, Atlanta, GA, USA). Incidence rate ratios (RRs) were calculated with

Stata version 8.2 (StatCorp, College Station, TX, USA). For the data from France, we compared incidence rates in 2006 and 2007 with the mean incidence over the precedent 5-year period (2001–2005). To estimate the incidence data for 2007 by extrapolation of the incidence observed from January to June 2007, we multiplied the incidence from January to June by a factor of 1.2, which represents the mean annual multiplier (annual cases/cases January–June) observed from 2001 through 2006.

Data from Europe

We conducted an Internet search for surveillance data from the institutes in charge of infectious disease surveillance in Western European countries. We also reviewed articles published on listeriosis trends in European countries with data for 2000–2006.

Results

Data from France

Epidemiologic Characteristics

The annual incidence of listeriosis in France decreased in 2001 (Table 1) and stabilized until 2005 at \approx 3.5 cases/million persons. In 2006, the incidence increased to 4.7 cases/million persons. In 2007, 159 cases were reported from January through June, which corresponds to an estimated incidence of 5.6 cases/million persons. For the 6-month period from January through June, the incidence of listeriosis increased by 46% in 2006 and 2007 compared with incidence during 2001–2005 (RR 1.4; 95% confidence interval [CI] 1.2–1.6; p<0.001).

The increased incidence of listeriosis in 2006–2007 over that of 2001–2005 was mainly due to a rise in cases in persons ≥60 years of age (+51%; RR 1.6; 95% CI 1.4–1.8; p<0.001) and was most pronounced in those ≥75 years of age (+58%; RR 1.7; 95% CI 1.4–2.1; p<0.001) (Figure 1). This increase was observed in persons ≥60 years of age, regardless of whether they had a recognized underlying condition. The mortality rates among these cases did not increase. From 2001–2005 to 2006 and 2007, there was a larger overall increase in bacteremia cases (+67%) than in central nervous system cases (+35%).

Table 1. Incidence and characteristics of cases of listeriosis by year, France									
Characteristic	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	
No. cases reported	269	263	188	220	209	236	221	290	
Incidence/1 million inhabitants	4.5	4.4	3.1	3.6	3.4	3.8	3.5	4.6	
Clinical form									
Maternal/neonatal	67	64	44	55	47	49	39	36	
Not maternal/neonatal	202	199	144	165	162	187	182	254	
Bacteriema	122	110	85	89	100	124	115	171	
Central nervous system infection	65	73	51	67	54	53	60	65	
Focal infection	15	16	8	9	8	10	7	18	

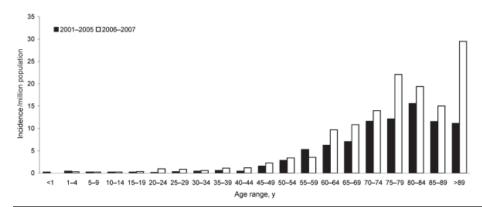


Figure 1. Trends of non-maternal/neonatal listeriosis by age, France, January 1, 2006–June 30, 2007, versus January 1, 2001–December 31, 2005.

The regional distribution of cases did not differ significantly from 1 region to another during 2006 and 2007 versus during 2001–2005. The increase was similar for sporadic cases and cluster-associated cases (Table 2). A seasonal effect, with an increase of cases during summer, was observed in 2006, as in preceding years. However, information about food consumption of patients \geq 60 years of age showed that a decrease in consumption of foods considered to pose a risk for listeriosis occurred in 2006–2007 compared with 2001–2005.

For persons <60 years of age, a 32% increase was observed only in patients with an underlying condition that increased their risk for listeriosis (Figure 2), particularly patients with leukemia (Figure 3). The incidence of maternal/neonatal cases of listeriosis has decreased continuously from 1999 to 2006, with the same trend in the first half of 2007. In 2006, maternal/neonatal cases represented 12% of cases.

Strains Analysis

In 2006, NRC received 280 *L. monocytogenes* strains, which accounted for 96.5% of cases reported to InVS. The distribution of strains by serovar/PCR group did not change from 2001 through 2006 (Table 3). The most common serovar was 4b, which accounted for half of all strains. Analysis of PCR group for strains received during the first 6 months in 2007 shows the same results in terms of distribution. As in previous years (3), serovar 4b was predominant among maternal/neonatal cases and central nervous system infection cases and more frequent than among bacteremia cases (Table 4).

Cluster Detection and Investigations

In 2006, 102 pulsovars were identified among the 280 isolates, with 1–30 isolates/pulsovar (Table 5). Pulsed-field

gel electrophoresis analysis identified 11 clusters: 9 involving strains of PCR group IVb and 2 of PCR group IIa (Table 5). Results of intensive epidemiologic investigation did not show any cluster suggestive of common-source outbreaks. In 1 cluster involving 14 cases, an *L. monocytogenes* strain of the case-associated pulsovar was identified in a sheep raw milk cheese that had been consumed by 3 patients but not by the other patients in the cluster. The proportion of strains related to a cluster in 2006 (34%) was similar to that in 2003–2005 (35%) (Table 2).

Data from Europe

Complete annual incidence data from 2000 through 2006 were available for 5 European countries (Table 6). In 2000, the median incidence was 4.7 cases/million persons (range 1.9–7.5 cases/million persons); in 2006, it was 6.3 cases/million persons (range 3.5–10.3 cases/million persons) in these countries. Increases were observed for Belgium, Denmark, England, Wales, and Finland. In Sweden, the incidence decreased during 2000–2006. However, the incidence in Sweden was already high in 2000–2001 (5.9–7.5 cases/million persons). Incidence data for at least 5 years during this period were also available for Germany, the Netherlands, and Switzerland. They all observed increases over this period.

In England and Wales, Gillespie et al. compared 2 periods: 1990–2000 and 2001–2004 (8). They showed that the increase resulted from a rise in sporadic cases, predominantly in patients \geq 60 years of age. The increase was independent of sex, ethnicity, or economic status and occurred in most regions of England and Wales. The proportion of serovar 4b and 1/2 isolates and the proportion of persons with underlying illness did not change during this period. The proportion of bacteremic patients \geq 60 years of age increased significantly during 2001–2004 versus 1990–2000

Table 2. Clusters of listeriosis, cluster-associated cases, and sporadic cases, France, 2000–2006									
Characteristic	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006		
No. clusters detected	9	4	10	11	13	11	11		
No. cases belonging to a cluster	53	21	70	78	88	65	98		
No. sporadic cases	210	167	150	131	148	156	192		

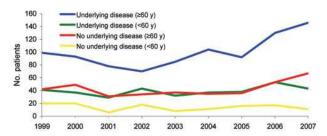


Figure 2. Trends of non-maternal/neonatal listeriosis by presence of underlying disease and age of patients, France, January 1, 1999–June 30, 2007. (Data for 2007 are estimated.)

(85% vs. 76%); after 2000, the risk among persons \geq 70 years of age was higher than that for persons 60–69 years of age. During the periods compared by Gillespie et al., the incidence of maternal/neonatal cases did not change.

In Germany, surveillance data showed a continuous increase of cases since 2001, when the national reporting system was introduced. A particularly steep increase was observed in 2005, when the number of cases increased by 72%. Analyzing this increase, Koch and Stark reported that temporal and spatial distribution of cases did not show any clusters suggestive of local outbreaks (9). From 2001 through 2005, the number of cases in those \geq 60 years of age increased by a factor of 2.6. Among persons \geq 80 years of age, almost 4 times as many cases were reported in 2005 as in 2001. In the same period, the annual number of maternal/neonatal cases did not change.

In the Netherlands, until 2005, information was based on data from 15 regional public health laboratories that cover an estimated 44% of the population and from the Netherlands Reference Laboratory for Bacterial Meningitis, which receives isolates from patients with meningitis or septicemia. According to these data, the annual incidence of listeriosis had been stable until 2002 at \approx 2 cases/million persons and has increased since 2003 to \approx 3 cases/million persons (10). Since 2005, an active surveillance that involved all laboratories has been implemented. Cases reported by Doorduyn et al. in 2005 (10) corresponded to an incidence of 5.6/million persons (Table 6). Although this increase may have resulted from the strengthening of list-

eriosis surveillance, the authors do not rule out a genuine recent increase in the number of cases.

In Switzerland, an increase has been observed since 2004. In 2005, an outbreak involving 12 cases (16% of cases reported in 2005) was linked to consumption of a cheese, accounting only for a small part of the upsurge (11). In 2006, the incidence remained high (9.1/million persons), although no common-source outbreak was identified.

In Denmark, an increase since 2004 was caused by various subtypes of *L. monocytogenes*; this increase was likely not the consequence of a single outbreak (12). This increase involved septicemia cases but not meningitis cases. A further increase was observed in 2006, leading to an incidence of 10.3 cases/million persons.

In Finland, an increase has been observed since 2003. Clusters are detected by routine serogenotyping of strains. In 2003–2004, 2 clusters with 7 cases each were investigated. In 1 cluster, food histories implicated cold fish products (13). Clinical and demographic characteristics of cases occurring in 2003–2004 and those occurring in 1999–2000 did not differ.

In Belgium, the incidence has increased since 2003 and reached a peak of 8.6 cases/million persons in 2004 (14). The large increase in 2004 was mainly caused by increasing cases in the Flemish community, and the proportion of isolates of serovar 1/2 was unusually high (68%). Therefore, the occurrence of a common-source outbreak in 2004 cannot be ruled out.

Discussion

Surveillance data in France show an upsurge in human listeriosis cases in 2006; this increase was confirmed in January–June 2007 such that the annual incidence is now at its highest level since 1998, when mandatory reporting was introduced. This upsurge is due to an increase among persons ≥60 years of age who were not pregnant and among persons <60 years of age who had a predisposing medical condition.

The methods and conditions of listeriosis surveillance in France have remained unchanged since 1998, and the sensitivity of the mandatory reporting system is high (15). In the 1990s, large outbreaks of listeriosis increased awareness among physicians and microbiologists. Because no

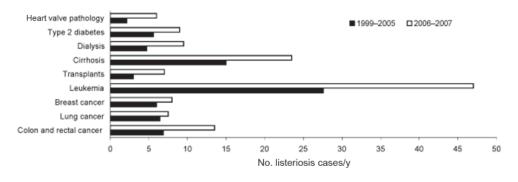


Figure 3. Trends (no. cases of listeriosis/y) by underlying medical condition, France, January 1, 1999–June 30, 2007.

Table 3. Distribution of strains of *Listeria monocytogenes* isolated from human case-patients by serovar, by year

Characteristic	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007*
No. of strains	240	222	186	202	197	233	212	280	151
Serovar 1/2a, %	27	33	33	22	26	30	24	29	27
Serovar 1/2b, %	20	16	22	18	22	11	17	17	15
Serovar 1/2c, %	5	3	3	4	5	4	3	4	4
Serovar 4b, %	48	48	42	55	47	55	56	50	54
Other serovar, %	<1	0	0	<1	0	0	0	<1	<1
*Through Jun 30.									

large outbreaks occurred since 2000, this upsurge is most likely not the result of better reporting or raised diagnostic awareness. The increase of bacteremic cases could be an artifact caused by higher hospitalization rates among the elderly, increased frequency of performing blood cultures, or increased sensitivity of the blood-culturing systems. However, from 2005 through 2006, for persons \geq 60 years of age, the incidence of listeriosis jumped 39%, the hospitalization rates increased <1%, and data from the national insurance scheme showed a 20% reduction in blood cultures. Because instrumented blood culture systems have been used in hospitals for several years with no demonstrated improvement in the sensitivity of detecting *L. monocytogenes*, the increase of bacteremic infections does not appear to be due to diagnostic practices.

In 2006, the proportion of cases related to clusters remained stable; the clusters did not account for the upsurge in incidence. Also, multiple *L. monocytogenes* strains were responsible for the increase in cases. Because of the above reasons, the increase in incidence in France is unlikely to be due to a common-source outbreak.

In several European countries, similar trends of increasing listeriosis case numbers have been observed. For countries with a long history of listeriosis surveillance, such as England, Wales, Switzerland, and Denmark, the observed upsurge is likely genuine. But even for countries with recently introduced or strengthened listeriosis surveillance systems, such as the Netherlands and Germany, the observed upsurge is not attributed to a surveillance artifact. The upsurge is due to an increase in cases in the same patient groups.

In France, Germany, England, and Wales, the increased incidence occurred predominantly in patients ≥60 years of age. The number of maternal/neonatal cases is declining in all countries. Clusters suspected or confirmed to represent common-source outbreaks contributed to the increased in-

cidence in some countries, such as in Switzerland in 2005, in northeast England in 2003, in Finland in 2003–2004, and possibly the Netherlands and Belgium in 2004. However, in none of these countries did these clusters account for the upsurge in incidence.

Many of these same epidemiologic features may also be occurring in the United States, where a decline in the incidence of listeriosis from 1996 to 2003 was reported on FoodNet websites (16). The incidence of listeriosis declined from 4.1 to 2.3/million persons from 1996 to 2003; the percentage of maternal/neonatal cases dropped from 15% to 11% during this period. After dropping to a record low incidence of 2.7 cases/million persons in 2004, the incidence of listeriosis cases reported on FoodNet websites increased to 3.0 cases/million persons in 2005 and 3.1 cases/million in 2006 (17).

The reasons for the increased incidence remain unclear. The incidence of listeriosis in France decreased substantially from 1987 through 1997 because of control measures implemented by the food industry in response to several large outbreaks (15). After mandatory reporting was implemented, incidence further declined from 4.5 cases/million persons during 1999–2000 to ≈3.5 cases/million persons during 2001–2003. As this reduction concerned all population groups (regardless of whether they were target groups for food recommendations), this further decline was essentially attributed to a reduction in exposure to contaminated food products (15). We are not aware of any changes in the control measures used by the food industry that could have increased exposure to contaminated foods in 2006 and 2007. However, in spite of these control measures, we cannot rule out that common food stuffs have been more frequently or more heavily contaminated with L. monocytogenes in the past 2 years (2006–2007).

Concerned by the large amount of disease attributable to hypertension-related conditions, in 2002, the French Food

Table 4. Distribution of <i>Listeria monocytogenes</i> strains isolated in 2006 from human case-patients, by serovar and clinical forms										
Characteristic	No. (%) 1/2a	No. (%) 1/2b	No. (%) 1/2c	No. (%) 4b	No. (%) other	Total no.				
Not maternal/neonatal	76 (31)	43 (18)	11 (4)	115 (47)	1 (<1)	246				
Central nervous system infection	13 (24)	9 (16)	2 (4)	30 (54)	1 (2)	55				
Bacteremia	54 (31)	31 (18)	9 (5)	81 (46)	0 (0)	175				
Focal infections	9 (56)	3 (19)	0 (0)	4 (25)	0 (0)	16				
Maternal/neonatal	4 (12)	6 (18)	0 (0)	24 (70)	0 (0)	34				
Total	80 (29)	49 (17)	11 (4)	139 (50)	1 (<1)	280				

Table 5. Description of the diversity, according to serovar, of *Listeria monocytogenes* strains isolated in 2006 for strains belonging to serovars 1/2a, 1/2b, 1/2c, and 4b

Characteristic	1/2a	1/2b	1/2c	4b	Total
No. L. monocytogenes strains	80	49	11	139	279
No. pulsovar	42	26	6	28	102
No. pulsovar found once	32	18	4	13	67
Range of frequency for each pulsovar, min-max	1–17	1–10	1–5	1–30	1–30
No. clusters	2	0	0	9	11
Index of diversity	0.931	0.923	0.727	0.893	0.968

Safety Agency recommended a 20% reduction in average salt intake spread over 5 years (18). Consequently, the food industry reduced the salt content of selected products, such as ready-to-eat meat products. Evidence from routine food safety investigations indicates that a substantial proportion of ready-to-eat products, such as meat and fish products, may be contaminated by *L. monocytogenes* (15). The recently reduced salt content in some of these products, if contaminated, may have contributed to the growth of the organism and increased the likelihood of infection when the products were consumed by susceptible persons. To verify this hypothesis, surveys to determine not only the frequency but also the level of contamination by *L. monocytogenes* of these ready-to-eat food stuffs were initiated in 2008.

In France, we also observed an absolute and relative increase in patients with hematologic malignancies. Improved treatment has likely resulted in an increased number of patients surviving longer with these malignancies. Nevertheless, we are not aware of a sudden and recent increase in the number of these patients that could explain the upsurge. Further investigations are needed to assess whether changes in treatments for these patients may have contributed to an increased susceptibility for illness.

Conclusion

The epidemiology of listeriosis in Europe is changing; the incidence is increasing, and the distribution of cases is shifting, primarily affecting elderly persons and those with predisposing medical conditions. The absence of large outbreaks suggests that there may be increasing exposure to foods that have sporadic or low-level *Listeria* contamination and that have some ability to support growth of *Listeria* organisms. The relative contributions of host and environmental factors need further study.

Acknowledgments

We are indebted to clinicians, biologists, and persons from local health departments, Institut Pasteur, Institut de Veille Sanitaire, Ministry of Health, Ministry of Agriculture, and Ministry of Finance, who contribute to human listeriosis surveillance in France. We thank Edith Laurent, Véronique Vaillant, and Alexandre Leclercq for their help. We thank Bob Adak for fruitful discussions.

Dr Goulet is an epidemiologist in the Department of Infectious Diseases at the Institut de Veille Sanitaire. She coordinates surveillance and investigation of outbreaks of human listeriosis in France.

References

 de Valk H, Jacquet C, Goulet V, Vaillant V, Perra A, Simon F, et al. Surveillance of *Listeria* infections in Europe. Euro Surveill. 2005;10:251-5.

Table 6. Annual in	cidence of listeriosis in 8 European countries							
Country	Source	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Belgium	Scientific Institute of Public Health*	4.7	5.6	4.3	7.3	8.6	5.9	6.4†
Denmark	Statens Serum Institut‡	7.5	7.1	5.2	5.4	7.6	8.5	10.3†
England-Wales	Health Protection Agency§	1.9	2.8	2.6	4.5	4.0	3.5	3.5
Finland	National Public Health Institute¶	3.5	5.4	3.8	7.9	6.7	6.8	8.5
Germany	Robert Koch Institute#		2.6	2.9	3.1†	3.6†	6.2	6.2†
Netherlands	National Institute of Public Health**			2	3	3	5.6††	3.9†
Sweden	Swedish Institute for Infectious Disease Control‡‡	5.9	7.5	4.4	5.3	4.7	4.4	4.6
Switzerland	Office Fédéral de la Santé Publique§§		5.1	3.8	6.1	7.8	9.8	9.1

^{*}www.iph.fgov.be/bacterio/iframes/rapports/2005/Listeria_2005_FR_web.pdf.

[†]www.efsa.europa.eu/EFSA/efsa_locale-178620753812_1178671312912.htm.

[‡]www.ssi.dk/sw44830.asp.

[§]www.hpa.org.uk/infections/topics_az/listeria/data_ew.htm.

[¶]www3.ktl.fi/stat.

[#]www.eurosurveillance.org/em/v11n06/1106-124.asp.

^{**}www.rivm.nl/infectieziektenbulletin/bul1712/art_listeria.html.

^{††}Introduction of active surveillance.

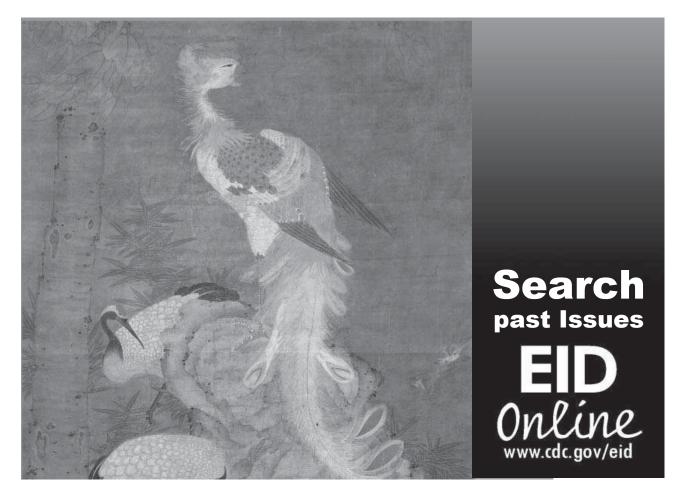
^{##}www.smittskyddsinstitutet.se/in-english/statistics/listeriosis.

^{§§}www.bag.admin.ch/k_m_meldesystem/00733/00804.

- Hedberg C. Listeria in Europe: the need for a European surveillance network is growing. Euro Surveill. 2006;11:75–6.
- Goulet V, Jacquet C, Martin P, Vaillant V, Laurent E, de Valk H. Surveillance of human listeriosis in France, 2001–2003. Euro Surveill. 2006;11:79–81.
- Goulet V, Jacquet C, Laurent E, Rocourt J, Vaillant V, de Valk H. Surveillance of human listeriosis in France in 1999 [in French]. Bul Epid Heb. 2001;34:161–5.
- Seeliger HPR, Höhne K. Serotyping of *Listeria monocytogenes* and related species. In: Bergan T, Norris J, editors. Methods in microbiology. New York: Academic Press; 1979. p. 31–48.
- Doumith M, Buchrieser C, Glaser P, Jacquet C, Martin P. Differentiation of the major *Listeria monocytogenes* serovars by multiplex PCR. J Clin Microbiol. 2004;42:3819–22.
- Graves LM, Swaminathan B. PulseNet standardized protocol for subtyping *Listeria monocytogenes* by macrorestriction and pulsedfield gel electrophoresis. Int J Food Microbiol. 2001;65:55–62.
- Gillespie IA, McLauchlin J, Grant KA, Little CL, Mithani V, Penman C, et al. Changing pattern of human listeriosis, England and Wales, 2001–2004. Emerg Infect Dis. 2006;12:1361–6.
- Koch J, Stark K. Significant increase of listeriosis in Germany–epidemiological patterns 2001–2005. Euro Surveill. 2006;11:85–8.
- 10 Doorduyn Y, de Jager CM, van der Zwaluw WK, Wannet WJ, van der Ende A, Spanjaard L, et al. First results of the active surveillance of *Listeria monocytogenes* infections in the Netherlands reveal higher than expected incidence. Euro Surveill. 2006;11:E060420.4.
- Bille J, Blanc DS, Schmid H, Boubaker K, Baumgartner A, Siegrist HH, et al. Outbreak of human listeriosis associated with tomme cheese in northwest Switzerland, 2005. Euro Surveill. 2006;11:91–3.

- 12 Listeriosis 1998–2005. EPI-NEWS. Copenhagen, Denmark: Statens Serum Institut; 2006. p. 42–3.
- Lyytikainen O, Nakari UM, Lukinmaa S, Kela E, Nguyen Tran Minh N, Siitonon A. Surveillance of listeriosis in Finland during 1995– 2004. Euro Surveill. 2006;11:82–5.
- Yde M. National Reference Center for Listeria. Activity report for 2005 [in French]. Bruxelles: Institut Scientifique de Santé Publique; 2006. p. 16.
- Goulet V, de Valk H, Pierre O, Stainer F, Rocourt J, Vaillant V, et al. Effect of prevention measures on incidence of human listeriosis, France, 1987–1997. Emerg Infect Dis. 2001;7:983–9.
- Voetsch AC, Angulo FJ, Jones TF, Moore MR, Nadon C, McCarthy P, et al. Reduction of incidence of invasive listeriosis in foodborne diseases active surveillance Network sites. 1996–2003. Clin Infect Dis. 2007;44:513–20.
- Centers for Disease Control and Prevention. Preliminary FoodNet data in the incidence of infection with pathogens transmitted commonly through food–10 states, 2006. MMWR Morb Mortal Wkly Rep. 2007;56:336–9.
- Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFFSA). Report on salt: evaluation and recommendation. Maison-Alfort (France): AFFSA; 2002 [cited 2008 Mar 3]. Available from http://www.afssa. fr/Documents/NUT-Ra-Sel.pdf

Address for correspondence: Véronique Goulet, Infectious Diseases Department, Institut de Veille Sanitaire, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint Maurice, France; email: v.goulet@invs.sante.fr



Incidence of Listeriosis and Related Mortality Among Groups at Risk of Acquiring Listeriosis

Véronique Goulet,¹ Marjolaine Hebert,¹ Craig Hedberg,² Edith Laurent,¹ Véronique Vaillant,¹ Henriette De Valk,¹ and Jean-Claude Desenclos¹

¹Institut de Veille Sanitaire, Saint-Maurice, France; and ²School of Public Health, University of Minnesota, Minneapolis

Background. Listeriosis is a foodborne disease of significant public health concern that primarily affects persons with recognized underlying conditions or diseases that impair cell-mediated immunity. The degree of risk posed by the different underlying conditions is crucial to prioritize prevention programs that target the highest risk populations.

Methods. We reviewed cases of listeriosis reported in France from 2001 to 2008. Numbers of cases and deaths were tabulated by age and underlying condition. Measures of the impact of specific underlying conditions on the occurrence of listeriosis were calculated. For estimating the total number of persons living with specific diseases, we applied prevalence estimates of these diseases to the French population. Underlying conditions were ranked by the degree to which they increased the risk of listeriosis.

Results. From 2001 to 2008, 1959 cases of listeriosis were reported in France (mean annual incidence 0.39 per 100 000 residents). Compared with persons <65 years with no underlying conditions, those with chronic lymphocytic leukemia had a >1000-fold increased risk of acquiring listeriosis, and those with liver cancer; myeoloproliferative disorder; multiple myeloma; acute leukemia; giant cell arteritis; dialysis; esophageal, stomach, pancreas, lung, and brain cancer; cirrhosis; organ transplantation; and pregnancy had a 100–1000-fold increased risk of listeriosis.

Conclusions. To be effective and acceptable to physicians and patients, listeriosis prevention strategies should be targeted based on evidence of increased risk. Stringent dietary guidance, to avoid specific foods with a high risk for *Listeria* contamination, should be targeted to pregnant women and to others at highest risk of listeriosis.

Listeriosis is a foodborne disease of significant public health concern. Exposure to *Listeria* in food may be relatively common. Disease typically occurs as a result of the failure of cell-mediated immunity to control proliferation of *Listeria* in the liver, which leads to bacteremia and invasion of other organs [1]. Even though its incidence is low, ranging from 0.1 to 1 cases per 100 000 population, listeriosis is responsible for 19% of known causes of foodborne disease—related death in the United States and 17% in France [2, 3]. More than 70% of cases of listeriosis occur in persons with recognized underlying diseases such as liver disease, cancer, and diabetes. Estimates of incidence in these groups have not been

published, although the relative degree of risk posed by different underlying conditions provides crucial information to establish and prioritize prevention programs that target the highest-risk populations. In addition, incidence estimates in different subgroups of the population are essential for building and refining risk analysis models to guide food regulatory activities. The study that we report here estimated the risk of listeriosis by underlying condition among residents of France to identify groups for which prevention messages should be targeted in priority.

METHODS

Surveillance of Listeriosis in France

Since 1999, surveillance of human listeriosis in France has been based on mandatory notification of cases. Confirmed cases must be reported by physicians to the regional health agencies using a standardized form that documents demographic and clinical information, including disease presentation, underlying conditions (diseases, immunosuppressive treatment, pregnancy),

Received 4 August 2011; accepted 3 November 2011; electronically published 9 December 2011.

Correspondence: Véronique Goulet, MD, Institut de Veille Sanitaire, 12 rue du Val d'Osne, 94410 Saint-Maurice, France (v.goulet@invs.sante.fr).

Clinical Infectious Diseases 2012;54(5):652-60

© The Author 2011. Published by Oxford University Press on behalf of the Infectious Diseases Society of America. All rights reserved. For Permissions, please e-mail: journals.permissions@oup.com.

DOI: 10.1093/cid/cir902

Table 1. Sources of Data to Estimate Population Living With an Underlying Disease

Diseases	Indicator	Database				
Cancer	5-year prevalence	French cancer registry [5]				
	Ratio of 5-year prevalence to total prevalence for 17 sites of cancer	Scandinavian registry (NORDCAN) [6]				
	Ratio of CLL to total leukemia	Cancer registry of a French region [8]				
Diabetes	Prevalence of type 2 diabetes mellitus	French cross-sectional survey (INSTANT) [10]				
	Prevalence of diabetes with treatment	French National Health Insurance System [9]				
	Ratio of type 1 diabetes to type 2 diabetes	French random sample of diabetes patients (ENTRED) [11]				
HIV	Number of persons living with AIDS	Mandatory reports in France of AIDS (http://www.invs.sante.fr)				
	HIV prevalence	Prevalence surveys and modelization on French data [12]				
Transplantation	Number of individuals living with a transplanted organ	French Biomedecine Agency (http://www.agence-biomedecine.fr)				
Dialysis	Number of persons undergoing regular dialysis	French renal registry (REIN; http://www. soc-nephrologie.org/REIN/ documents.htm)				
Cirrhosis	Prevalence of cirrhosis	Study on cirrhosis in France [13]				
Valvulopathy	Prevalence of persons living with abnormal heart valves or a prosthetic valve	Regional population-based survey [14]				
Inflammatory diseases						
	Prevalence of ulcerative colitis and Crohn's	French registry of inflammatory diseases (EPIMAD) [15]				
	Prevalence of rheumatoid arthritis	Study on a random sample of French population [16]				
	Prevalence of giant cell arteritis	Rare diseases network (ORPHANET) [17]				
Population	Number of residents in France Number of pregnant women	French National Institute of Statistics (INSEE; http://www.insee.fr)				

Abbreviations: CLL, chronic lymphocytic leukemia; HIV, human immunodeficiency virus.

and disease outcome. Notification forms are then sent to the Institut de Veille Sanitaire (InVS), the national public health surveillance institute for France, to analyze case characteristics and temporal trends [4]. For this study, we reviewed cases of listeriosis reported to InVS from 2001 to 2008. Numbers of cases and deaths were tabulated by age and underlying condition.

Case Definitions

A case was defined by isolation of *Listeria monocytogenes* (LM) from a normally sterile site in a patient with a clinically compatible illness. A case was considered pregnancy-associated if it involved a pregnant woman, a miscarriage, a stillbirth, or a newborn <1 month old. When LM was isolated from both the pregnant women and her newborn, the event was counted as a single case. Cases were assigned to only 1 underlying condition. If a patient had >1 underlying disease, the case was grouped according to the condition considered to be the most immunosuppressive. Cases not associated with pregnancy were defined as a central nervous system (CNS) case (LM isolated from cerebrospinal fluid [CSF] or blood culture with clinical symptoms of CNS involvement), a bacteremic case (LM isolated

from blood culture with no clinical signs of CNS involvement), or a focal case (LM isolated in a specimen other than CSF or blood culture; eg, ascites fluid).

Underlying Conditions

Prevalence estimates for underlying conditions were derived from different data sources (Table 1).

For cancer, total prevalence refers to all persons diagnosed in the past with cancer including those considered as cured. In France, only 5-year prevalence data are available. This includes persons diagnosed in the 5 years before the reference date. We estimated 5-year prevalence of cancers for 2005 from 5-year prevalence trend data published by Colonna et al [5]. Scandinavian countries that have a long tradition of cancer registration with national coverage (NORDCAN database) are able to provide 5-year and total prevalence estimates annually [6]. For our study, the total prevalence of cancer was estimated by combining published data on 5-year prevalence in France and the ratio of total prevalence to 5-year prevalence issued from NORDCAN. Data from the European study EUROPREVAL have shown that the ratios of total prevalence to 5-year prevalence observed in

France and in Scandinavian countries are similar [7]. Prevalence could be estimated by this method for all cancers including leukemia (all types combined) but not for chronic lymphocytic leukemia (CLL), which is not present in NORDCAN. We estimated the prevalence of CLL by applying the proportion of CLL/leukemia (44.6%) given by the Normandy French register of hematologic cancers to total leukemia prevalence estimated through NORDCAN [8].

Diabetes prevalence was estimated through a cross-sectional survey and from 2 studies made of the French National Health Insurance database giving the ratio of type 1 diabetes to type 2 diabetes and age distribution [9–11].

Data on AIDS, transplantation, dialysis, giant cell arteritis, ulcerative colitis, and Crohn's disease were obtained from databases managed by agencies or registries in charge of these diseases or published reports [12–17].

For estimating the total number of persons with underlying conditions, we applied age group-specific prevalence estimates to population data obtained from the French National Institute of Statistics [8] for 3 age groups: <65 years, 65–74 years, and >74 years. Numbers of persons with no underlying conditions were obtained for each age group by subtracting the combined prevalence estimates from the total French population of this age.

Data Analysis Risk Ranking

Several measures of the impact of specific underlying conditions on the occurrence of listeriosis were calculated. These included the following: mean incidence rates per 100 000 persons with the underlying condition, risk ratios that compared these incidence rates to the incidence rate of a reference population of persons <65 years of age with no underlying conditions, number of deaths by underlying condition reported among cases of listeriosis, and case-fatality ratios of listeriosis by group of persons with underlying condition (Table 2). For pregnancy-associated cases, only fetal/neonatal deaths were reported; no deaths occurred among pregnant women. Underlying conditions were ranked according to the degree to which they increased the risk of listeriosis (Figure 1).

Mortality

Univariate and multivariate analyses by multiple logistic regression were performed using STATA software, version 8.2 to identify factors (age, sex, clinical presentation, immunosuppressive treatment, most frequent underlying diseases [>16 cases]) independently associated with death in the population of nonpregnancy-associated listeriosis cases.

RESULTS

From 2001 to 2008, 1959 cases of listeriosis were reported among residents of France (annual mean incidence, 0.39 per 100 000

residents). Seventeen percent (n = 347) were pregnancy-associated cases, an annual rate of 5.6 cases per 100 000 pregnancies. Among the 1612 residents with nonpregnancy-associated listeriosis, 57% were male, 38% were aged ≥75 years, 25% were aged 65–74 years, 37% were aged <65 years, 65% had an underlying disease, and 41% had an immunosuppressive treatment. A majority of nonpregnancy-associated cases (63%) were bacteremic, 32% were CNS cases, and 5% were focal cases.

Among persons with no underlying disease, incidence rates increased with age from 0.05 cases per 100 000 persons \leq 65 years to 0.98 cases per 100 000 persons \geq 75 years (Table 2).

Incidence rates of listeriosis varied widely by underlying disease ranging from 0.19 cases per 100 000 cases of kidney cancer to 55 cases per 100 000 cases of CLL. Persons with hematological malignancies had the highest incidence (10–50 per 100 000) with the exception of Hodgkin's disease, for which the incidence rate was 1 case per 100 000 persons.

Incidence was the highest (>5 per 100 000) for persons with CLL; liver cancer; myeoloproliferative disorder; giant cell arteritis; dialysis; multiple myeloma; esophageal, stomach, pancreas, lung, and brain cancer; cirrhosis; acute leukemia; organ transplantation; and pregnancy (Figure 1). Compared with persons aged <65 years with no underlying conditions, these groups had a >100-fold increased risk of listeriosis

Incidence was low (<0.5 per 100 000) for persons with type 2 diabetes, kidney cancer, valvular disease, and aged 65–74 years with no underlying disease. Incidence in the elderly group (aged \geq 75 years) with no underlying disease was moderate (1 case per 100 000 persons).

For the majority of underlying conditions, the case fatality rate of listeriosis ranged from 20% to 40%, with the highest for listeriosis cases with lung and pancreatic cancer. The case fatality rate was lowest for organ recipients (6%) and for persons aged <75 years with no underlying disease (7%).

Listeriosis, age \geq 80 years, and all underlying conditions except diabetes and valvulopathy were associated with an increased risk of death, both in univariate and multivariate analysis. Bacteremia was associated with death in univariate analysis, but when adjusting on other factors, this association was no longer significant, whereas CNS involvement was identified as a risk factor independently associated with death. Immunosuppressive treatments and sex were not associated with death (Table 3).

The groups of persons whose underlying conditions were associated with the highest incidence of listeriosis (>5 cases per 100 000 persons) accounted for 43% of cases and 55% of deaths, but only 1% of the total population, whereas groups with low incidence accounted for 21% of cases, 21% deaths, and 16% of the whole population (Figure 2). The population considered not at risk (no underlying condition and age <65 years) accounted for 10% of cases, 2% of deaths, and 75% of the whole population.

Table 2. Incidence of Listeriosis, Proportion of Death, and Proportion of Persons With Immunosuppressive Treatment Associated With Listeriosis by Underlying Condition

Underlying Condition	Persons With Underlying Condition, No.	Patients With	Mean No. of Listeriosis Patients With Underlying Conditions per Year		Incidence of Listeriosis Among	No. of Deaths Reported Among Patients With Listeriosis (2001–2008)	Fatality	Listeriosis With Immunosuppressive Treatment (%)
Cancer	2 225 000	668	83.5	3.75	78	185	28	68
Nonhematological malignancy								
Liver cancer	9000	26	3.3	36.11	748	8	31	29
Esophageal cancer	10 000	13	1.6	16.25	336	3	23	77
Lung cancer	63 000	67	8.4	13.29	275	28	42	82
Pancreatic cancer	7000	7	0.9	12.50	259	3	43	71
Stomach cancer	31 000	17	2.1	6.85	142	5	29	69
Brain cancer	29 000	14	1.8	6.03	125	5	36	91
Colorectal cancer	254 000	70	8.8	3.44	71	17	24	45
Cancer ENT	127 000	18	2.3	1.77	37	7	39	18
Breast cancer	523 000	56	7.0	1.34	28	13	23	80
Prostate cancer	260 000	19	2.4	0.91	19	6	32	56
Gynecological cancer	176 000	13	1.6	0.92	19	2	15	75
Bladder cancer	71 000	4	0.5	0.70	15	0	0	25
Kidney cancer	66 000	1	0.1	0.19	4	0	0	0
Hematological malignancy								
CLL	20 000	88	11.0	55.00	1139	15	17	71
Myeoloproliferative disorder	25 000	32	4.0	16.00	331	8	25	84
Multiple myeloma	17 000	23	2.9	16.91	350	6	26	77
Non-Hodgkin's lymphoma	55 000	69	8.6	15.68	325	16	23	86
Hodgkin's disease	26 000	2	0.3	0.96	20	0	0	100
Acute leukemia	17 000	17	2.1	12.50	259	5	29	29
Dialysis	33 000	46	5.8	17.42	361	8	17	19
Solid organ transplant	25 300	16	2.0	7.91	164	1	6	100
Liver disease (Cirrhosis)	251 000	118	14.8	5.88	122	28	24	7
Pregnancy	774 000	347	43.4	5.60	116	109	31	1
Inflammatory diseases								
Rheumatoid arthritis	194 000	42	5.3	2.71	56	8	19	90
Ulcerative colitis	38 000	8	1.0	2.63	54	1	13	100
Giant cell arteritis	5674	8	1.0	17.62	365	1	13	100
Crohn's disease	63 000	10	1.3	1.98	41	0	0	90
HIV/AIDS	28 000	6	0.8	2.68	55	2	33	17
HIV positive (no AIDS)	92 000	16	2.0	2.17	45	2	13	0
Diabetes Total diabetes	2 681 000	79	3.7	0.14	3	11	14	12
Type 1	153 500	20	2.5	1.63	34	1	5	18
Type 2	2 527 500	41	5.1	0.20	4	4	10	6
Heart Disease (Valvular disease including prosthetetic valves)	1 400 000	29	3.6	0.26	5	4	14	0
Cases without conditions liste	d above							
Age >74 years	3 496 911	268	33.5	0.96	20	42	16	13
Age 65–74 years	3 541 157	109	13.6	0.38	8	11	10	24
Age <65 years	48 909 403	189	23.6	0.05	1	10	5	18
General population	63 757 446	1959	244.9	0.38		439	22	35

Abbreviations: CLL, chronic lymphocytic leukemia; ENT, ear, nose, throat; HIV, human immunodeficiency virus.

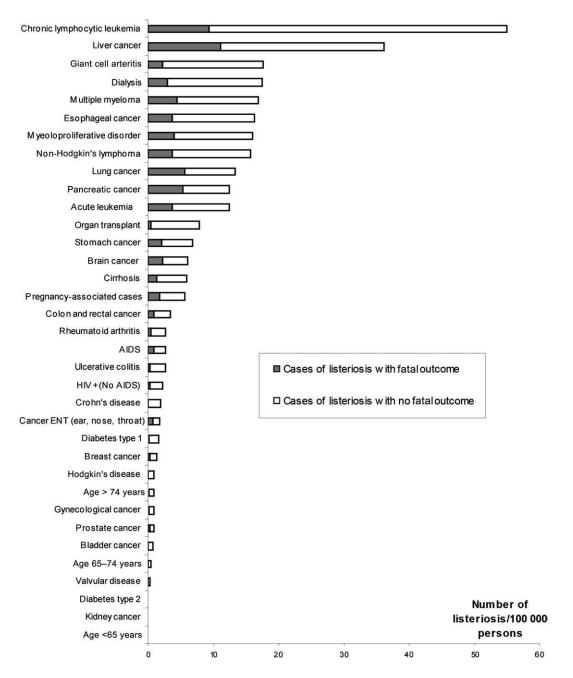


Figure 1. Ranking of population at risk for listeriosis by incidence of listeriosis. Abbreviation: HIV, human immunodeficiency virus.

DISCUSSION

There are 2 primary strategies for reducing exposure to LM and its impact on health: reducing contamination of food products and providing dietary recommendations to avoid high-risk food. Contamination of the food supply can be reduced by improving food hygiene from farm to fork. However, because LM is ubiquitous and can persist in food preparation environments, this approach has inherent limits. Surveys monitored in the

United States and in France have indicated that >1% of ready-to-eat foods are contaminated by LM, with the highest rate in smoked seafood and meat products [18, 19]. The second approach is to target high-risk groups with health education to reduce LM proliferation in foods stored at home before consumption and to avoid eating high-risk foods. To increase their efficiency, health education efforts should be targeted at persons who are at greatest risk of acquiring this infection and account for a substantial proportion of cases and deaths. Our data

Table 3. Risk Factors of Mortality for Nonpregnancy-Associated Listeriosis: Univariate and Multivariate Analysis

	Crude OR	95% CI	P Value ^a	Adjusted OR	95% CI	P Value ^b
Age						
<65	1		.001	1		.01
65-74 years	1.34	.977, 1.86		1.35	.891, 2.05	
75–79 years	1.21	.854, 1.73		1.10	.670, 1.83	
≥80 years	2.00	1.43, 2.78		2.21	1.34, 3.64	
Treatment			.17			.84
No immunosuppressive treatment	1.00			1		
Cytotoxic agents	1.31	.965, 1.78		1.05	.651, 1.72	
Steroids	1.04	.729, 1.50		1.01	.598, 1.73	
Other immunosuppressors	.549	.213, 1.41		.623	.194, 1.99	
Underlying disease						
No underlying disease	1		<.001	1		<.001
Diabetes type 1	.691	.086, 5.55		.779	.095, 6.35	
Diabetes type 2	1.42	.442, 4.55		1.43	.441, 4.68	
Valvulopathy	2.10	.641, 6.89		2.53	.740, 8.69	
CLL	2.70	1.24, 5.87		3.31	1.42, 7.72	
Rheumatoid arthritis	3.09	1.20, 7.93		3.46	1.23, 9.68	
Dialysis	2.84	1.11, 7.25		3.96	1.48, 10.5	
Non-Hodgkin's lymphoma	3.96	1.81, 8.65		5.22	2.17, 12.5	
Breast cancer	3.97	1.74, 9.06		5.31	2.12, 13.2	
Colorectal cancer	4.21	1.95, 9.10		5.15	2.24, 11.8	
Myeloproliferative disorder	4.38	1.66, 11.5		5.77	2.00, 16.6	
Multiple myeloma	4.63	1.57, 13.6		6.64	2.07, 21.2	
Cirrhosis	4.08	2.05, 8.14		6.46	3.08, 13.5	
Prostate cancer	6.06	2.00, 18.3		6.99	2.18, 22.3	
Stomach cancer	5.47	1.68, 17.7		7.47	2.15, 25.9	
Liver cancer	5.84	2.16, 15.7		8.65	3.01, 24.8	
Acute leukemia	5.47	1.68, 17.7		9.29	2.66, 32.4	
Cancer ENT	8.36	2.80, 24.9		10.7	3.45, 33.5	
Lung cancer	9.43	4.55, 19.5		14.6	6.34, 34.0	
Clinical presentation						
Focal localization	1		<.001	1		<.05
Bacteriemia	1.99	1.04, 3.81		2.07	.829, 5.17	
CSF involvement	1.52	.778, 2.97		3.07	1.18, 7.95	
Sex						
Female	1		.21	1		.62
Male	.856	.671, 1.09		.910	.631, .910	

Abbreviations: CI, confidence interval; CLL, chronic lymphocytic leukemia; CSF, cerebrospinal fluid; ENT, ear, nose, throat; OR, odds ratio.

gathered on 1959 cases of listeriosis between 2001 and 2008 in France offered a unique opportunity to determine those at highest risk of listeriosis and the number of deaths by "at-risk group" to identify relevant population subgroups to target.

Previous studies have assessed the proportion of cases of listeriosis by underlying condition but without reference to the size of the population affected by that underlying condition. Such studies do not provide absolute estimates of risk and do not allow comparisons of risk levels by underlying condition. To identify those with underlying conditions in whom incidence was the highest, we had to obtain appropriate population denominators for each underlying condition to calculate specific incidence rates. Because prevalence data for chronic diseases are generally less available than incidence data, we had to estimate prevalence rates by combining different data sources. Therefore, population estimates that we obtained for each underlying condition have to be considered as proxies of their true size.

^a P value for listeriosis patients who died versus those who survived by Pearson's χ^2 test.

^b P values by logistic regression model with all variables selected if P < .25 in the univariate analysis.

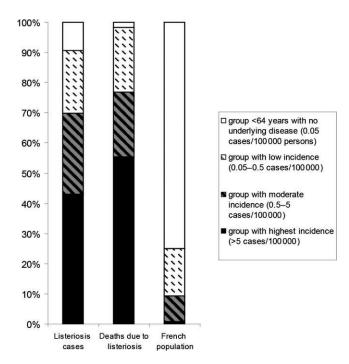


Figure 2. Proportion of cases and deaths due to listeriosis according to the level of risk of their underlying condition, and proportion of French resident population belonging to groups at risk of listeriosis.

The total population of persons with underlying diseases was obtained by adding all groups with underlying diseases, not taking into account that some persons may have multiple conditions. For instance, persons with cancer and diabetes would be counted twice. Thus, the size of the population with any underlying conditions is overestimated, whereas the number of those without underlying disease (obtained by subtracting those with any underlying disease from the total population) is underestimated. Therefore, our incidence estimates for the population with no underlying condition are likely to be overestimated, which would tend to bias risk ratios for underlying diseases to lower values. However, because the estimated population size with no underlying risk accounts for at least 75% of the whole population, the biasing effect is likely to be marginal.

Also, some persons with listeriosis have multiple conditions. Among the conditions that we assessed, the 2 that are the most concurrent with others are diabetes and cirrhosis. The choice of 1 condition (cirrhosis for a patient with diabetes and cirrhosis) has an impact on the estimate of incidence. If we had considered all cases of listeriosis with diabetes mellitus without taking out those who also had cirrhosis, the incidence among diabetes would have changed from 1.6 to 2.9 cases per 100 000, an increase of almost 100%. However, it would not have changed the risk ranking for diabetes mellitus based on risk ratios. With an incidence of 5.6 cases per 100 000 pregnancies, pregnant women are among the highest-risk groups. This incidence may be

underestimated due to cases occurring in the first term of pregnancy that are undiagnosed.

Our incidence estimates are influenced by the level of reporting of listeriosis. However, the sensitivity of surveillance of listeriosis, estimated at >90% through a capture-recapture analysis between the mandatory notification surveillance system and an independent laboratory surveillance system for LM, is quite high in France [4].

Only 2 studies have attempted to quantify risk of listeriosis by predisposing condition. In the study made in Denmark in 1989-1990 with a similar methodology on 59 patients with listeriosis, hematological malignancies were the diseases with the highest risk levels [20]. Because this study was conducted years before the availability of antiviral therapy for human immunodeficiency virus infection, patients with AIDS also had a high risk level. In our study, listeriosis incidence was low in persons with AIDS. A more recent study was conducted in the United Kingdom in a similar period (1999-2009) on 1239 cases [21]. The methodology was quite different. The denominator was not the population with the disease but the number of hospital episodes aggregated by International Classification of Diseases, Tenth Revision code. As in our study, they identified hematological malignancies and liver diseases as having the highest risks. Concurrently, they identified people with diabetes mellitus as part of the population with high risk. Persons that are hospitalized for diabetes mellitus often have concomitant pathologies that may act as a confounding factor. In our study, patients with diabetes mellitus have an incidence of listeriosis much lower than in patients with hematological malignancies and liver diseases and are not part of the high-risk group. We think that using a population denominator provides a more accurate identification of population groups at which prevention measures should be targeted. Mortality is also a criterion to take into account to select target groups for prevention. Mortality from listeriosis was similar in patients with diabetes as for patients with no underlying diseases. In contrast, mortality risk from listeriosis in patients with hematological malignancies and liver disease was increased by >5-fold compared with patients with no underlying disease. Due to the large number of cases included in our study, we identified more risk factors for lethal outcome than in previous studies conducted in Denmark (n = 299) and in California (n = 285) [22, 23]. Among the 18 underlying diseases included in our analysis, all except diabetes and valvular diseases were significantly associated with an increased mortality independent of age, treatment, clinical presentation, and sex. Age ≥80 years and CNS involvement were also independently associated with an increase in mortality. As noted in a previous study, treatment-induced immunosuppression was not associated with increased mortality [24].

Targeting high-risk groups to reduce the risk of listeriosis needs to take into account risk estimates and number of listeriosis cases associated with the identified risk groups. Proposed measures have to be acceptable for those risk groups. Because targeted measures include avoiding specific foods, one has to balance the number of cases that can be prevented with the number of persons who will have to modify their food habits and potentially their nutritional status and the quality of life associated with their food preferences. In addition, targeting high-risk groups needs to be feasible, for instance, through opportunities for health education (eg, antenatal visits).

We have shown that patients with CLL were the most vulnerable to listeriosis, with an incidence >1000 times greater than the population with no risk factors. Mortality due to listeriosis among patients with CLL was also much higher than for other underlying conditions. Special attention is therefore warranted for these patients, in particular, the admonition to not eat foods that are at risk of contamination with LM. Because this condition is very specific, and these patients are cared for by specialized physicians, targeting information to these patients should be feasible. We also showed that 14 underlying conditions were associated with a high (>100-fold) increased risk of listeriosis and accounted for 43% of cases and 55% of deaths. Targeting food recommendations to the patients with these 14 underlying conditions will probably be more effective, feasible, and acceptable than trying to broadly change behavior for large population groups, or for all elderly patients.

In France, pregnant women are the only group for whom official recommendations (food hygiene and avoidance of at-risk food) are actively promoted [25]. Because pregnancy is a condition of limited duration, recommendations to avoid high-risk foods are usually acceptable, and opportunities exist to channel the messages during prenatal visits.

We showed that the incidence of listeriosis is extremely low in the population with no underlying disease, even in the elderly population. Food avoidance recommendations for groups at risk (such as the elderly) would be of less benefit in terms of cases avoided, would need to be lifelong, and may have nutritional side effects (such as weight loss) in this population.

CONCLUSIONS

To be effective and acceptable to physicians and patients, LM prevention strategies should be based on evidence of increased risk of illness and death. Our study including 1959 cases substantially builds the evidence base for public health recommendations. During the 1990s, the incidence of listeriosis was reduced after the implementation of *Listeria* control measures during food production. Although control of food production is the major intervention to reduce contamination and avoid infection throughout the population, we know that it is impossible to eradicate LM from all foods and that there will

remain food contaminated with low levels of LM at the retail level. To avoid LM growth in an accidently contaminated product, proper food storage and food handling practices should be promoted primarily to those most at risk of listeriosis as identified in our study. For pregnant women and for those persons at greatest risk of listeriosis (such as patients with CLL), even more stringent dietary guidance to avoid specific at-risk foods of LM contamination should be considered.

Notes

Financial support. This work was supported by the Institut de Veille Sanitaire, which is funded by the French Ministry of Health.

Potential conflicts of interest. All authors: No reported conflicts.

All authors have submitted the ICMJE Form for Disclosure of Potential Conflicts of Interest. Conflicts that the editors consider relevant to the content of the manuscript have been disclosed.

References

- Vazquez-Boland JA, Kuhn M, Berche P, et al. Listeria pathogenesis and molecular virulence determinants. Clin Microbiol Rev 2001; 14:584–640.
- Scallan E, Hoekstra RM, Angulo FJ, et al. Foodborne illness acquired in the United States—major pathogens. Emerg Infect Dis 2011; 17:7–15.
- 3. Vaillant V, de Valk H, Baron E, et al. Foodborne infections in France. Foodborne Pathog Dis **2005**; 2:1–32.
- Goulet V, Jacquet C, Martin P, Vaillant V, Laurent E, de Valk H. Surveillance of human listeriosis in France, 2001–2003. Euro Surveill 2006; 11:79–81.
- Colonna M, Danzon A, Delafosse P, et al. Cancer prevalence in France: time trend, situation in 2002 and extrapolation to 2012. Eur J Cancer 2008; 44:115–22.
- Engholm G, Ferlay J, Christensen N, et al. NORDCAN: cancer incidence, mortality, prevalence and survival in the Nordic countries, version 4.0. Association of the Nordic Cancer Registries, Danish Cancer Society, 2011. Available at: http://www.ancr.nu. Accessed 15 May 2011.
- Capocaccia R, Colonna M, Corazziari I, et al. EUROPREVAL Working Group. Measuring cancer prevalence in Europe: the EUROPREVAL project. Ann Oncol 2002; 13:831–9.
- Troussard X, Duchenet V, Cornet E, Mouchel D, Malet M, Collignon A. [Haematological malignancies: incidence in Basse-Normandie, France, for 1997-2004]. Rev Epidemiol Sante Publique 2009; 57:151–8.
- Kusnik-Joinville O, Weill A, Salanave B, Ricordeau P, Allemand H. Prevalence and treatment of diabetes in France: trends between 2000 and 2005. Diabetes Metab 2008; 34:266–72.
- Bringer J, Fontaine P, Detournay B, Nachit-Ouinekh F, Brami G, Eschwege E. Prevalence of diagnosed type 2 diabetes mellitus in the French general population: the INSTANT study. Diabetes Metab 2009; 35:25–31.
- Lecomte P, Romon I, Fosse S, Simon D, Fagot-Campagna A. Selfmonitoring of blood glucose in people with type 1 and type 2 diabetes living in France: the Entred study 2001. Diabetes Metab 2008; 34:219–26.
- Ministry of Health, France. Prise en charge médicale des personnes infectées par le VIH–Rapport 2006. Avalaible at: http://www.sante.gouv.fr/ IMG/pdf/rapport_experts_2006.pdf. Accessed 27 November 2011.
- Calès P. Epidemiologie et pronostic de la cirrhose. Concours Med 1995; 117:2707–11.
- Duval X, Alla F, Hoen B, et al. Estimated risk of endocarditis in adults with predisposing cardiac conditions undergoing dental procedures with or without antibiotic prophylaxis. Clin Infect Dis 2006; 42:e102–7.
- Molinié F, Gower-Rousseau C, Yzet T, et al. Opposite evolution in incidence of Crohn's disease and ulcerative colitis in northern France (1988-1999). Gut 2004; 53:843–8.

- 16. Guillemin F, Saraux A, Guggenbuhl P, et al. Prevalence of rheumatoid arthritis in France: 2001. Ann Rheum Dis **2005**; 64:1427–30.
- Orphanet report series. Prevalence of rare diseases: bibliographic data, May 2011–Number 1. Available at: http://www.orpha.net/orphacom/ cahiers/docs/GB/Prevalence_of_rare_diseases_by_alphabetical_list.pdf. Accessed 28 July 2011.
- Jensen A, Frederiksen W, Gerner-Smidt P. Risk factors for listeriosis in Denmark, 1989–1990. Scand J Infect Dis 1994; 26:171–8.
- 19. Gombas DE, Chen Y, Clavero RS, Scott VN. Survey of *Listeria monocytogenes* in ready-to-eat foods. J Food Prot **2003**; 66:559–69.
- 20. AFSSA. Avis sur l'augmentation des cas de listériose et le lien éventuel avec l'évolution des modes de production, de préparation et de consommation des aliments 2009: 25–26. Available at: http:// www.anses.fr/Documents/MIC-Ra-ListerioseAliments.pdf. Accessed 27 October 2011.

- 21. Mook P, O'Brien SJ, Gillespie IA. Concurrent conditions and human listeriosis, England, 1999-2009. Emerg Infect Dis **2011**; 17:38–43.
- Gerner-Smidt P, Ethelberg S, Schiellerup P, et al. Invasive listeriosis in Denmark 1994–2003: a review of 299 cases with special emphasis on risk factors for mortality. Clin Microbiol Infect 2005; 11:618–24.
- Guevara RE, Mascola L, Sorvillo F. Risk factors for mortality among patients with nonperinatal listeriosis in Los Angeles County, 1992– 2004. Clin Infect Dis 2009; 48:1507–15.
- 24. Skogberg K, Syrjänen J, Jahkola M, et al. Clinical presentation and outcome of listeriosis in patients with and without immunosuppressive therapy. Clin Infect Dis 1992; 14:815–21.
- Minsitry of Health, France. Carnet de maternité. Avalaible at: http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/Carnet_maternite.pdf. Accessed 27 November 2011.



RESEARCH ARTICLE

Open Access

What is the incubation period for listeriosis?

Véronique Goulet^{*}, Lisa A King, Véronique Vaillant and Henriette de Valk

Abstract

Background: Listeriosis is a foodborne infection with a low incidence but a high case fatality rate. Unlike common foodborne diseases, the incubation period can be long. The first incubation periods were documented during a large listeriosis outbreak published in 1987 by Linnan and al. in the New England Journal of Medicine (range: 3 days to 70 days). Data on the incubation period of listeriosis are scarce. Our study aim was to estimate precisely the incubation period of listeriosis using available data since 1987.

Methods: We estimated the incubation period of listeriosis using available published data and data from outbreak investigations carried out by the French National Institute for Public Health Surveillance. We selected cases with an incubation period calculated when a patient had a single exposure to a confirmed food source contaminated by *Listeria monocytogenes*.

Results: We identified 37 cases of invasive listeriosis (10 cases with central nervous system involvement (CNS cases), 15 bacteraemia cases and 12 pregnancy-associated cases) and 9 outbreaks with gastroenteritis. The overall median incubation period of invasive listeriosis was 8 days (range: 1–67 days) and differed significantly by clinical form of the disease (p<0.0001). A longer incubation period was observed for pregnancy-associated cases (median: 27.5 days; range: 17–67 days) than for CNS cases (median: 9 days; range: 1–14 days) and for bacteraemia cases (median: 2 days; range: 1–12 days). For gastroenteritis cases, the median incubation period was 24 hours with variation from 6 to 240 hours.

Conclusions: This information has implications for the investigation of food borne listeriosis outbreaks as the incubation period is used to determine the time period for which a food history is collected. We believe that, for listeriosis outbreaks, adapting the exposure window for documenting patients' food histories in accordance with the clinical form of infection will facilitate the identification of food products as the source of contamination. We therefore propose to take an exposure window of 14 days before the diagnosis for CNS and bacteraemia cases, and of 6 weeks before the diagnosis, for pregnancy-associated cases.

Keywords: Listeriosis, Incubation, *Listeria monocytogenes*, Outbreak

Background

Listeriosis is an uncommon bacterial infection that is potentially fatal in the foetus, in newborns and immunocompromised adults. *Listeria monocytogenes* (Lm) cause invasive listeriosis with central nervous system involvement (meningitis, meningoencephalitis) and bactaeremia with a high case fatality rate (20% to 30%) [1,2]. Lm also cause non-invasive disease such as gastroenteritis [3]. Lm is widely distributed in the environment and can contaminate a wide variety of foods [4,5]. Lm has the ability to grow at low temperatures (+4°C) and is destroyed by heat. The

epidemiology of listeriosis has been partly elucidated since the 1980's, when foodborne transmission was established [6,7]. Vehicles of transmission of Lm are mostly ready-toeat foods [5].

In infected hosts, Lm crosses the intestinal epithelium barrier via transcytosis and invades the mesenteric lymph nodes and the blood [8]. The majority of bacteria become trapped in the liver and therefore are rapidly cleared form the circulatory system. Surviving bacteria replicate in hepatocytes. Early recruitment of polymorphonuclear cells leads to hepatocyte lysis, and thereby bacterial release. If the infection is not controlled at this stage, for instance because of severe immunodepression, a secondary bacteraemia develops. Bacteria circulating in the blood, either free or associated with leucocytes are disseminated to

^{*} Correspondence: v.goulet@invs.sante.fr Infectious Diseases Department, Institut de Veille Sanitaire, 12 rue du val d'osne, 94415, Saint Maurice, France



sanctuary sites by transgressing the blood-brain barrier or the placental barrier [9]. In pregnant hosts the bacteria can probably cross the endothelium of the maternal blood-vessels, followed by the entry into the fetal circulatory system of the placental villi [10].

In foodborne diseases the incubation period is the delay between the consumption of a contaminated product and the onset of first symptoms of the disease. Unlike common food borne diseases such as salmonellosis, the incubation period of listeriosis can be long. Multiple aspects of listeriosis make the determination of a precise incubation period difficult. Firstly, Lm can contaminate a large variety of foods, which hinders the identification of an infected food source. Secondly, as the incubation period is thought to be variable and long, products consumed during a long period (usually 30 days) are suspected. Thirdly, many products contaminated by Lm are products that can be kept during several days or weeks and can therefore be eaten by the patient on multiple occasions. Therefore data on incubation period referring to single exposures are scarce. The first data on the incubation period for listeriosis were published in 1987 about a Californian outbreak associated with cheese that involved more than 100 cases [6]. Linnan reported already the difficulty in identifying sufficient cases with a single exposure from which an incubation period could be calculated. He subsequently identified a median incubation period of 31 days (range, 11 to 70) in four patients with single exposure.

Since this outbreak, authors of scientific publications and text books for epidemiologists and clinicians refer to this incubation period [11,12]. In 2006, in a paper on a nationwide outbreak associated with frankfurters involving 108 cases in the United States of America, Mead mentioned that in this outbreak "the average incubation period for invasive listeriosis is shorter than generally assumed" but could not document it more accurately as many patients had recurrent exposures to the implicated product [13].

Our study aimed to estimate precisely the incubation period of listeriosis using available published data and data obtained during outbreak investigations carried out by the Institut de Veille Sanitaire (French Institute for Public Health Surveillance, InVS). Our goal is to enhance the efficiency of investigations targeted towards identifying foods at the origin of listeriosis outbreaks by documenting as precisely as possible the incubation period, for the different forms of invasive listeriosis.

Methods

We searched in PubMed, papers published between January, 1980, and January, 2012 (inclusive), using the terms ((Disease outbreaks OR cross-infection OR Clusters)

AND (listeriosis OR listeria *monocytogenes*)) AND (Food OR investigation).

By reviewing the 288 retrieved records, we identified 42 reports on outbreaks or clusters of listeriosis, and among them 16 reports documenting food borne point-source listeriosis outbreaks. Additional documented food-borne listeriosis cases or clusters were identified by reviewing the reference lists of the retrieved reports (n=3). Furthermore, we reviewed french listeriosis investigation reports of the Institut de Veille Sanitaire and identified data on incubation period in three reports of unpublished outbreaks and one report of a sporadic foodborne case.

A precise incubation period was defined as the delay between the date of consumption of a contaminated food and the date of onset of clinical symptoms or, if not available, of the date of the first Lm positive biological sample taken from the patient.

We reviewed the selected 23 reports to identify cases with a documented incubation period, calculated when a patient had a single exposure to a confirmed food source of contamination. The estimated incubation period of cases with multiple consumptions or with no precise date of consumption (i.e. date of purchase of the contaminated product) were classified as "approximate incubation period".

Cases of invasive listeriosis were classified as:

- cases with central nervous system involvement (CNS cases): Lm isolated from cerebrospinal fluid (CSF), or from blood in a patient with clinical symptoms of CNS involvement
- bacteraemia cases: Lm isolated from blood cultures with no clinical symptoms of CNS involvement
- pregnancy-associated cases: Lm isolated in blood from a pregnant woman, or in samples from placenta, a foetus, a stillbirth, or a newborn less than one month of age.

Cases of listeria gastroenteritis were defined as:

- cases with gastrointestinal symptoms and Lm isolates recovered from stool.
- or cases with gastrointestinal symptoms epidemiologically linked to cases of listeriosis confirmed by Lm isolation.

Results are expressed as a median [range] for continuous variables. Associations between quantitative and qualitative variables were assessed using the Kruskal-Wallis test. Statistical analysis and box plots were performed using Stata8[®]. For each clinical form of invasive listeriosis, we calculated the median incubation period and the first and the third quartile (in days). For gastroenteritis cases, we report for

Table 1 Estimates of incubation period of 37 cases with documented single exposure, by clinical form of invasive listeriosis

Clinical form	Country	Year	Ref	Implicated food	Number of cases	Incubation period (days)
CNS involvement						
	UK	1988	[14]	cheese	1	1
	France	1993	[15]	rillettes (pork pâté)	2	10*,12*
	France	1995	[16]	brie (cheese)	1	8*
	France	1999	[17]	rillettes (pork pâté)	1	14*
	Belgium	2001	[18]	frozen cake	1	4
	France	2003	+	spreadable sausage	1	2
	Austria	2008	[19]	jellied pork tongue	1	14
	Germany	2009	[20]	cheese	1	13
	Norway	2010	[21]	camembert (cheese)	1	4
Bacteraemia						
	Finland	1989	[22]	salted mushrooms	1	1
	Italy	1993	[23]	rice salad	2	1,1
	USA	1998	[13]	frankfurter	1	2
	Austria	2008	[19]	jellied pork tongue	1	2*
	Norway	2010	[21]	camembert (cheese)	9	3,7,1,1,5,1,12,4,5
	France	2011	†	horse minced meat	1	4
Pregnancy associated						
	USA	1989	[24]	shrimp	2	19,23
	France	1993	[15]	rillettes (pork pâté)	1	42*
	France	1995	[16]	brie (cheese)	6	17*,22*,31*,33*,37*,67*
	France	1997	+	pont l'evêque (cheese)	2	36*,24*
	France	2000	†	mozzarella	1	19*

^{*} Duration between the consumption of contaminated food and the date of the biological sampling of the patient.

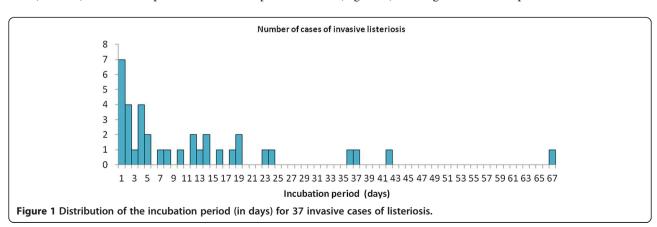
each outbreak, the number of cases, the median and the range of the incubation period (in hours).

Results and discussion

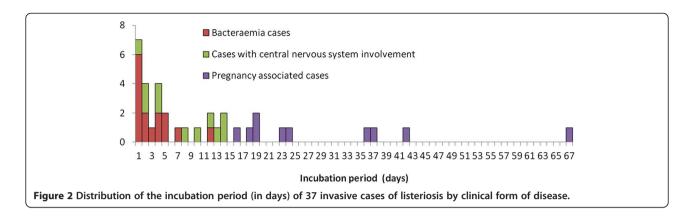
Among the 23 reports, we identified 15 reports with precise documented incubation periods for invasive listeriosis (Table 1). In total, a precise incubation period was

documented for 37 invasive cases (10 CNS cases, 15 bacteraemia cases and 12 pregnancy-associated cases). For invasive listeriosis, the overall median incubation period was 8 days (range: 1–67 days) (Figure 1).

The incubation period differed significantly by clinical form of invasive listeriosis (Kruskall-wallis, p<0.0001) (Figure 2). A longer incubation period was observed for



 $[\]mbox{\dag}$ French Institute of Public Health Surveillance, InVS (unpublished data).



pregnancy-associated cases (median: 27.5 days; range: 17–67 days; 1st and 3rd quartiles: 20, 36 days) than for CNS cases (median: 9 days; range: 1–14 days; 1st and 3rd quartiles: 4,13 days) and for bacteraemia cases (median: 2 days; range: 1–12 days; 1st and 3rd quartiles: 1,5 days) (Figure 3).

Estimates of an approximate incubation period were available for 14 cases (2 CNS cases, 6 bacteraemia cases, 6 pregnancy-associated cases) (Table 2).

For gastroenteritis, 9 outbreaks were reviewed. For each outbreak, the median and range of incubation periods are shown in Table 3. For gastroenteritis cases, the median incubation period was 24 hours. Incubation periods varied from 6 to 240 hours.

The results of this study clearly demonstrate that the listeriosis incubation period is shorter than generally

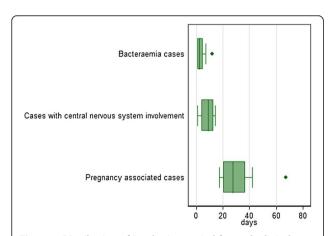


Figure 3 Distribution of incubation period for each clinical form of 37 invasive cases of listeriosis (box-plot). Line in the middle of boxes represents median of data. Boxes extend from the 25th percentile ($X_{[25]}$) to 75th percentile ($X_{[75]}$), representing interquartile range (IQR). Lines emerging from boxes extend to upper and lower adjacent values. The upper adjacent value is defined as the largest data point $\leq X_{[75]} + 1.5 \times IQR$. The lower adjacent value is defined as the smallest data point $\geq X_{[25]} - 1.5 \times IQR$. Dots are outliers (every point more than 1.5 x IQR from the end of a box).

assumed and varies according to the clinical form of the disease. Not surprisingly the shortest incubation period is observed for listeria associated gastroenteritis (one day) with an incubation period quite similar in duration to other enteric bacteria such as Salmonella. The incubation period is also short for bacteraemia cases, with a median of 2 days and is longer for CNS cases, with a median of 9 days (p<0.05). The range of incubation periods for CNS cases was, however, wide (1 to 14 days) compared with bacteraemia cases (1-7 days) if we exclude one outlier bacteraemia case with a much longer incubation of 12 days (Figure 2). With a median of 27.5 days and a range of 17-67 days, pregnancy-associated forms have a much longer incubation period than other clinical forms. A likely explanation is that there is a delay between bacteraemia and infection of the foetus due to the time necessary for Lm to colonize the placenta and to induce a placentitis that is at the origin of the fetal infection. An experimental study on pregnant guinea pig supports the hypothesis that the placenta is relatively protected from infection [35]. Once colonized, the placenta acts as a nidus of infection for the mother resulting in massive reseeding of maternal organs, where Lm cannot be cleared until trafficking is interrupted by expulsion of the infected placental tissue. This hypothesis is consistent with the delay observed between ingestion of a contaminated food and foetal infection.

Situations in which an incubation period can be precisely documented are exceptional for listeriosis. Evidence of the link between a contaminated food and illness can be obtained in outbreak situations, but such evidence is rarely available for sporadic cases. The situation best adapted to documentation of a precise incubation period is an outbreak linked to a single meal, since the moment of consumption of the incriminated product coincides with the moment of contamination. When the outbreak is due to a product consumed over a longer period of time or on a regular basis, it is extremely difficult to identify the exact date of contamination. To be accurate, only single exposures should be used for the

Table 2 Source of information for estimates of incubation period of 16 cases with imprecise exposure by clinical form of invasive listeriosis

Clinical form	Country	Ref	Implicated food	Year	Number of cases	Available Information	Maximum Incubation period
CNS involvement							
	France	[16]	brie (cheese)	1993	1	date of purchase	19
	Denmark	[25]	meat dish	2010	1	date of production	21
Bacteraemia							
	Belgium	[26]	camembert	1994	1	consumed a few days ago	5
	Norway	[21]	camembert	2007	3	2 possible dates of exposure	3-15, 2-6, 19-21
	Denmark	[25]	meat dish	2009	2	date of production	21,27
	UK	[27]	sandwich	2011	3	2 possible dates of exposure	1-4 to 8-13
Pregnancy associated							
	France	[15]	rillettes (pork pâté)	1993	5	date of purchase	16,18,28,38,88

calculation of the incubation period. Our study of all documented incubation periods with a point source exposure during a 32 year period was able to identify 37 precise incubation periods. It is the most complete and comprehensive series of such cases analyzed to address this question.

Approximate incubation periods that we calculated without precise point-source contamination are consistent with the precise estimates (Table 2). One outbreak reported in this table suggests that the incubation period of invasive listeriosis may be longer than our estimates [25]. All the eight patients of this outbreak had a comorbidity impairing their immunity and received ready-made food delivered at home by the same catering company. As the only meal in common was prepared on April 14, 2009, the authors suggested that this meal was at the origin of the outbreak. If this was the case, the range of incubation periods for the 7 bacteraemia cases would be 21-27 days and 21 days for the only CNS case. We were reluctant to take this outbreak into account for the calculation of precise incubation periods since most of these patients had daily delivery of meals from this catering company. As Lm can easily colonize kitchen surfaces, different meals prepared on subsequent days may also have been contaminated by cross contamination or by a contaminated ingredient used in the preparation of several meals.

The wide range of incubation periods observed for each form may be related to varying levels of contamination of food, the quantity of contaminated food consumed, the virulence of the Lm strain or the immunological status of the patient. In our study, the majority of bacteraemia cases with documented incubation periods were observed during hospital outbreaks among persons with comorbidities that impair immunity. When Lm was identified by blood culture, they all received an antibiotic treatment that effectively reduced colonisation of the CNS system. Interestingly in an outbreak that occurred after a single meal in Austria, one 72 year old attendee of the meal fell ill with fever and diarrhoea, recovering within two days, but then developed CNS symptoms on day 14 [19]. Diagnosis of listeriosis with CNS involvement was confirmed by Lm isolation in CSF. In this outbreak, another attendee hospitalized two days after the meal for fever and diarrhea, had blood cultures positive for Lm. He was subsequently treated and did not develop CNS symptoms. These observations suggest that CNS involvement occurs after

Table 3 Source of information for incubation period for cases with listeria gastroenteritis

Country	Year	Ref	Implicated food	Number	Incubati	on period
				of cases	Median	Range
Italy	1993	[23]	rice salad	14	18h	6-36h
USA	1994	[28]	chocolate milk	45	20h	9-32h
Italy	1997	[29]	corn salad	1566	24h	6-51h
New-Zealand	2000	[30]	corn beef	31	24h	12-168h
Finland	1999	[31]	smoked trout	5		<27h
USA, LA	2001	[32]	turkey	16	25h	6-49h
Sweden	2001	[33]	cheese	17	31h	10-240
Japan	2001	[34]	cheese	28	36h	<24->144
Austria	2008	[19]	jellied pork tongue	13	24h	24-48h

transient bacteraemia and thus has a longer incubation period. In France, 75% of the bacteraemia forms of listeriosis are diagnosed in patients with comorbidity. Febrile patients with comorbidity are more likely to have blood drawn for culture and to be diagnosed in the case of bacteraemia. In contrast, blood cultures are uncommon for febrile persons without comorbidity. If these unrecognized bacteraemia are not treated, Lm can subsequently infect the CNS. The French surveillance data show that 69% of listeriosis cases in patients without comorbidity have CNS involvement.

The exposure windows considered when interviewing patients about their food consumption is a delicate issue. By taking a wide exposure window, one gains in terms of sensitivity by including a variety of foods consumed that are more or less food habits of the consumer. By taking a smaller exposure window, one reduces recall biases and gains in specificity by limiting the number of foods consumed. In a case-control study of sporadic Salmonella Enteritidis infections, Molbak compared food exposure data obtained for an exposure window corresponding with the maximum incubation period (7 days) to food exposure data for an exposure window corresponding to the most relevant incubation period (1 day) [36]. The conclusion was that for common food exposures, exposure classification that corresponds to the most common period of incubation rather than the maximum period is more accurate. Our study suggests that, to be efficient, food interviews for listeriosis outbreak investigations should use different exposure windows according to the clinical form of the disease. We suggest that Listeria gastroenteritis cases should be interviewed about their exposures during the two days before their first symptoms and pregnancy-associated cases, 6 weeks prior to their first symptoms. For other forms, the most appropriate option would be to interview bacteraemia cases about the 7 days prior to symptom onset and CNS cases during 14 days prior to their first symptoms. However, in the context of routine surveillance, it is sometimes difficult to discriminate bacteraemia patients with mental confusion from cases with CNS involvement. Therefore it could be more pragmatic to use a unique exposure window of 14 days when interviewing these patients for surveillance purpose.

Another important outcome of a more precisely documented listeriosis incubation period relates to prevention messages issued by health authorities when a contaminated product is withdrawn from the market. In France, persons who consumed Lm contaminated products are advised to watch carefully for any symptoms of listeriosis during a period of 2 months after exposure. Based on our results, we recommend that these messages should be adapted to recommend 6 weeks of

vigilance for pregnant women and 2 weeks for other exposed individuals.

Conclusions

Our results indicate that the incubation period for listeriosis varies according to the clinical presentation of the disease. A much longer incubation period was observed for pregnancy-associated cases than for cases with other clinical forms. This information has implications for the investigation of food borne listeriosis outbreaks as the incubation period is used to determine the time period for which a food history is collected. We propose for CNS and bactaeriemia cases to take an exposure window of 14 days before the diagnosis and for pregnancy-associated cases, 6 weeks before the diagnosis. We believe that, for listeriosis outbreaks, adapting the exposure windows used to document patients' food histories according to the clinical form of infection will facilitate the identification of food products as the source of contamination.

Competing interests

No competing interests. This work was supported by the Institut de Veille Sanitaire which is funded by the French Ministry of health.

Authors' contributions

VG is at the origin of this work, conducted the search in Pubmed and analysed all the papers selected, and drafted the manuscript. W, LK and HV contributed by documenting incubation periods during listeriosis outbreak investigations and critically revised the manuscript. They have approved the final manuscript.

Acknowledgements

We are indebted to the clinicians, biologists and people from local health departments, Institut Pasteur, Institut de Veille Sanitaire, Ministry of Health, Ministry of Agriculture and Ministry of Finance who contribute to human listeriosis surveillance in France. We thank Edith Laurent, for her efficient work and support.

Received: 31 July 2012 Accepted: 18 December 2012 Published: 10 January 2013

References

- Goulet V, Marchetti P: Listeriosis in 225 non-pregnant patients in 1992: clinical aspects and outcome in relation to predisposing conditions. Scand J Infect Dis 1996, 28:367–374.
- Gerner-Smidt P, Ethelberg S, Schiellerup P, Christensen JJ, Engberg J, Fussing V, et al: Invasive listeriosis in Denmark 1994-2003: a review of 299 cases with special emphasis on risk factors for mortality. Clin Microbiol Infect 2005, 11:618–624.
- Schlech WF III: Listeria gastroenteritis-old syndrome, new pathogen. N Engl J Med 1997, 336:130-132.
- ILSI Research Foundation, Risk Science Institute: Achieving continuous improvement in reductions in foodborne listeriosis--a risk-based approach. J Food Prot 2005, 68:1932–1994.
- Little CL, Sagoo SK, Gillespie IA, Grant K, McLauchlin J: Prevalence and level of Listeria monocytogenes and other Listeria species in selected retail ready-to-eat foods in the United Kingdom. J Food Prot 2009, 72:1869–1877.
- Linnan MJ, Mascola L, Lou XD, Goulet V, May S, Salminen C, et al: Epidemic listeriosis associated with Mexican-style cheese. N Engl J Med 1988, 319:823–828.
- Schlech WF III, Lavigne PM, Bortolussi RA, Allen AC, Haldane EV, Wort AJ, et al: Epidemic listeriosis–evidence for transmission by food. N Engl J Med 1983, 308:203–206.

- Nikitas G, Deschamps C, Disson O, Niault T, Cossart P, Lecuit M: Transcytosis of Listeria monocytogenes across the intestinal barrier upon specific targeting of goblet cell accessible E-cadherin. J Exp Med 2011. 208:2263–2277.
- Disson O, Lecuit M: Targeting of the central nervous system by Listeria monocytogenes. Virulence 2012, 3:213–221.
- Hoelzer K, Pouillot R, Dennis S: Animal models of listeriosis: a comparative review of the current state of the art and lessons learned. Vet Res 2012, 43:18
- Iwamoto M, Olson C, Schlundt J: Listeriosis. In Control of Communicable Diseases Manual. Edited by Heymann D. Washington: APHA Press; 2008:1–746.
- Swaminathan B, Gerner-Smidt P: The epidemiology of human listeriosis. Microbes Infect 2007, 9:1236–1243.
- Mead PS, Dunne EF, Graves L, Wiedmann M, Patrick M, Hunter S, et al: Nationwide outbreak of listeriosis due to contaminated meat. Epidemiol Infect 2006, 134:744–751.
- McLauchlin J, Greenwood MH, Pini PN: The occurrence of Listeria monocytogenes in cheese from a manufacturer associated with a case of listeriosis. Int J Food Microbiol 1990, 10:255–262.
- Goulet V, Rocourt J, Rebiere I, Jacquet C, Moyse C, Dehaumont P, et al: Listeriosis outbreak associated with the consumption of rillettes in France in 1993. J Infect Dis 1998, 177:155–160.
- Goulet V, Jacquet C, Vaillant V, Rebiere I, Mouret E, Lorente C, et al: Listeriosis from consumption of raw-milk cheese. Lancet 1995, 345:1581–1582.
- de Valk H, Vaillant V, Jacquet C, Rocourt J, Le QF, Stainer F, et al: Two consecutive nationwide outbreaks of Listeriosis in France, October 1999-February 2000. Am J Epidemiol 2001, 154:944–950.
- Doumith M, Jacquet C, Goulet V, Oggioni C, Van LF, Buchrieser C, et al: Use of DNA arrays for the analysis of outbreak-related strains of Listeria monocytogenes. Int J Med Microbiol 2006, 296:559–562.
- Pichler J, Much P, Kasper S, Fretz R, Auer B, Kathan J, et al: An outbreak of febrile gastroenteritis associated with jellied pork contaminated with Listeria monocytogenes. Wien Klin Wochenschr 2009, 121:149–156.
- Fretz R, Pichler J, Sagel U, Much P, Ruppitsch W, Pietzka AT, et al: Update: multinational listeriosis outbreak due to 'Quargel', a sour milk curd cheese, caused by two different L. monocytogenes serotype 1/2a strains, 2009-2010. Euro Surveill 2010, 15:19543.
- Johnsen BO, Lingaas E, Torfoss D, Strom EH, Nordoy I: A large outbreak of Listeria monocytogenes infection with short incubation period in a tertiary care hospital. J Infect 2010, 61:465–470.
- Junttila J, Brander M: Listeria monocytogenes septicemia associated with consumption of salted mushrooms. Scand J Infect Dis 1989, 21:339–342.
- Salamina G, Dalle DE, Niccolini A, Poda G, Cesaroni D, Bucci M, et al: A foodborne outbreak of gastroenteritis involving Listeria monocytogenes. Epidemiol Infect 1996, 117:429–436.
- Riedo FX, Pinner RW, Tosca ML, Cartter ML, Graves LM, Reeves MW, et al: A point-source foodborne listeriosis outbreak: documented incubation period and possible mild illness. J Infect Dis 1994, 170:693–696.
- Smith B, Larsson JT, Lisby M, Muller L, Madsen SB, Engberg J, et al: Outbreak of listeriosis caused by infected beef meat from a meals-onwheels delivery in Denmark 2009. Clin Microbiol Infect 2011, 17:50–52.
- Gilot P, Hermans C, Yde M, Gigi J, Janssens M, Genicot A, et al: Sporadic case of listeriosis associated with the consumption of a Listeria monocytogenes-contaminated 'Camembert' cheese. J Infect 1997, 25:105-107.
- Coetzee N, Laza-Stanca V, Orendi JM, Harvey S, Elviss NC, Grant KA: A cluster of Listeria monocytogenes infections in hospitalised adults, Midlands, England, February 2011. Euro Surveill 2011, 16:19869.
- Dalton CB, Austin CC, Sobel J, Hayes PS, Bibb WF, Graves LM, et al: An outbreak of gastroenteritis and fever due to Listeria monocytogenes in milk. N Engl J Med 1997, 336:100–105.
- Aureli P, Fiorucci GC, Caroli D, Marchiaro G, Novara O, Leone L, et al: An outbreak of febrile gastroenteritis associated with corn contaminated by Listeria monocytogenes. N Engl J Med 2000, 342:1236–1241.
- Sim J, Hood D, Finnie L, Wilson M, Graham C, Brett M, et al: Series of incidents of Listeria monocytogenes non-invasive febrile gastroenteritis involving ready-to-eat meats. Lett Appl Microbiol 2002, 35:409–413.
- 31. Miettinen MK, Siitonen A, Heiskanen P, Haajanen H, Bjorkroth KJ, Korkeala HJ: Molecular epidemiology of an outbreak of febrile gastroenteritis

- caused by Listeria monocytogenes in cold-smoked rainbow trout. *J Clin Microbiol* 1999, **37**:2358–2360.
- Frye DM, Zweig R, Sturgeon J, Tormey M, LeCavalier M, Lee I, et al: An outbreak of febrile gastroenteritis associated with delicatessen meat contaminated with Listeria monocytogenes. Clin Infect Dis 2002, 35:943–949.
- Carrique-Mas JJ, Hokeberg I, Andersson Y, Arneborn M, Tham W, Nielsson-Tham ML, et al: Febrile gastroenteritis after eating on-farm manufactured fresh cheese–an outbreak of listeriosis? Epidemiol Infect 2003, 130:79–86.
- Makino SI, Kawamoto K, Takeshi K, Okada Y, Yamasaki M, Yamamoto S, et al: An outbreak of food-borne listeriosis due to cheese in Japan, during 2001. Int J Food Microbiol 2005, 104:189–196.
- Bakardjiev Al, Theriot JA, Portnoy DA: Listeria monocytogenes traffics from maternal organs to the placenta and back. PLoS Pathog 2006, 2:e66.
- Molbak K, Neimann J: Risk factors for sporadic infection with Salmonella enteritidis, Denmark, 1997-1999. Am J Epidemiol 2002, 156:654–661.

doi:10.1186/1471-2334-13-11

Cite this article as: Goulet et al.: What is the incubation period for listeriosis? BMC Infectious Diseases 2013 13:11.

Submit your next manuscript to BioMed Central and take full advantage of:

- Convenient online submission
- Thorough peer review
- No space constraints or color figure charges
- Immediate publication on acceptance
- Inclusion in PubMed, CAS, Scopus and Google Scholar
- Research which is freely available for redistribution

Submit your manuscript at www.biomedcentral.com/submit



ANNEXES 1

Documents divers (notes administratives, circulaires, protocole, coupures de presse)

Table des matières des annexes

Annexe 1	Epidémie Suisse	3
Annexe 2	Listeria et l'hystériose	5
Annexe 3	Contamination transfusionnelle	6
Annexe 4	Epidémie France 1975	7
Annexe 5	Protocole d'intervention 1989	11
Annexe 6	LNS : réseau télématique	18
Annexe 6a	LNS : Guide du réseau télématique	22
Annexe 7	Epidémie 1992	26
Annexe 8	Epidémie 1992 : questionnaire	27
Annexe 9	Epidémie 1992 : point presse 24 juin	29
Annexe 10	Epidémie 1992	35
Annexe 11	Epidémie 1992 : Circulaire aux Préfets du 28 Juillet	37
Annexe 12	Epidémie 1992 : lettre Hypermarchés	40
Annexe 13	Epidémie 1992 : communiqué de presse du 9 septembre	41
Annexe 14	Epidémie 1992 : Presse (Octobre)	43
Annexe 15	Epidémie 1992 :2ème interrogatoire	45
Annexe 16	Epidémie 1992 : Point presse du 15/02/1993	47
Annexe 17	Epidémie 1992:Presse (Février 1993)	52
Annexe 18	Epidémie 1993 Presse (Aout 1993)	54
Annexe 19	Epidémie 1993 : Presse (Septembre)	57
Annexe 20	Epidémie 1995	60
Annexe 21	Etude cas-témoin Listériose sporadique : protocole	62
Annexe 22	Etude cas-témoin Listériose sporadique : questionnaire	72
Annexe 23	Circulaire Déclaration Obligatoire	82
Annexe 24	Questionnaire Alimentaire (DO 1999)	88
Annexe 25	Epidémie 1999 : communiqué	91
Annexe 26	Epidémie 1999 (époisses) : Presse	92
Annexe 26	Epidémie 1999 (époisses) : polémique	93
Annexe 27	Epidémie 1999 : inculpation	94
Annexe 28	Epidémie 1999 (rillettes) BEH	95
Annexe 28a	Avis du HSCP sur prophylaxie	96
Annexe 29	Epidémie 1999 (rillettes) : Presse	97

Annexe 30	Epidémie 1999 (rillettes) : Presse	98
Annexe 30	Epidémie 1999(rillettes) : Presse	101
Annexe 31	Epidémie 1999 (rillettes) : Presse	102
Annexe 32	Epidémie 2000	105
Annexe 33	Protocole Communication Listeria	111
Annexe 34	Protocole Prélèvements alimentaires	116
Annexe 35	Procédure Fonctionnement cellule Listeria	122
Annexe 36	Note de service DGAL agrément export	126
Annexe 37	Note de service DGAL production fromages	128
Annexe 38	Bilan Plan de surveillance produits carnés	129
Annexe 39	Note de Service DGAL Hygiène à la distribution	136
Annexe 40	Note de Service DGAL Produits contaminés	140
Annexe 41	Avis du CSPHF du 8septembre 1992 relatif à Lm et alimentation	145
Annexe 41	Avis du CSPHF relatif à Lm et alimentation	147
Annexe 42	Enquête auprès des médecins	149
Annexe 43	Note InVS 2007 sur l'augmentation de la listériose	151

A1





100, rue Réaumur, 75002 Paris · Tél. 42.21.20.00 (Pelites annonces - Tél. 42.32.44.31) **4.50 F**



Vendredi 27 novembre 18

200 Français victimes du fromage-qui-tue?

« La maladie transmise par une bactérie contamine l'homme par les produits laitiere » « Les cas enregistrés depuis plusieurs années n'ont jamais été directement rapportés à une origine alimentaire »

- Vendredi 27 navembre 1987

Société

Les producteurs de fromages crient à la « machination »

Authorized a section of the comment of the comment

were dith leading a commence of the process of the commence of

ses français de type plus. susjes proché de mont-doya la fourme de Bresse, ja touri de l'Aubler, le blan de Bresse le tys hier. La Norvége, le Feya dan anvivagent d'alloi ger le liste pour ce qui le concerne. L'industrie from rète de chouse Par français.

pre producion.
C'est que la panace se preda. Michel Ploumes, dipa teur de recherche à l'incheste agrandit national de la récherche agrandit national de la récherche agrandique d.M.R.A.] à Tours, révête qu'il y a ct., l'anni durnière, deux cauts mortres its 637 cas de lattificae réputariés dons las nôpitaux prateries dons las nôpitaux practics.

«La rantadia, ajunte t est transmiss par una ban do, la listeria, que y spuyo un par partent de ions. Bite outramine l'honme par l'untamine des preduits lattiers. Boil après que la natiment et de produits lattiers. Boil après que la natiment et pot developpés dans les lockupe des latteries dans certifiches saumunes qui soveut à lavor les fromages outrains les fromages d'archement. La fromage de fairle partir du plet spateuries practic du plet spateuries preduits preduits la promage de preduits de preduits

après la déclaration d'un directeur de l'I.N.R.A.

- Protectionnisme :

André Audurier, professer de microbiologie à la facult de médissine de Tours conficme que la maladie es transmisso par des produits el mentaires. Il che des étables

menées aux Etats-Unis et au Conada, «A Lus Angeles, souligne-(-i), un fromage américain « dié mis en

cappone de minasey, de Agriculture de ministre de la Santé: «Las cas de listétices a margistrés en Franco depuis pidelaura ammes n'ont jamais se directements rapportés é une outjan el filment-sire. Les jan el filment-sire. Les jan el filment-sire. Les jan el filment-sire. Les provinces vétérinaires assutest en tretmenance la treat en tremanence la treat en les promotes de vant calles en le germes de type Masquel et motemment dans la producta landieux. Les dans las products landieux. Les dans la product la landieux. Les dans la landieux les dans la landieux de la dans la landieux les dans la landie

germe dens K sol. «Un plan dé surveillance inicouroux est àtabil es Yrance an nivens de chaque in the usine. Il sat fande sur un in the sarriere d'automatolier et in transference de l'automatolier et in transference de l'automatolier et in transference de l'automatolier et in transference

nation evertueire per le garme.

Une déclaration contradi aut toujagnent les sillems tions de Mérche Hosquet du pourisait le authorité de la pourisait le authorité du lord processe de la pourisait le authorité d'itération, affold, placé soite le stalle du montère de l'Agri Culture. Ce que dit Miche Ploment ne Light pas divoir le remiser le la price de la principal de la principal

tere de l'Agriculture.

uli ést veal qu'environ
deux cent morté per tieté
vioce sont dénombrées cha
que année dans les hôgistes.
Auguste Er cris denuis long

gas, aujourd'hul, l'arigine d la metadia, ni la façon don elle sa propage.

and toppoment, polici as per a imagina, it em partie de mourie, que les darrées enimeles pouvaient, dez cerde la baccèrie en asue. Mais la listeria es trouve partous. De ferr colé, jus fromingor programant de la baccèrie en asue. Mais la listeria es trouve partous. De ferr colé, jus fromingor generales la listeria es trouve partous. De ferr colé, jus fromingor ferrancipas trouve (ORLAC) de Vianne (tétre), dust la prepartie de la consecutive (ORLAC) de vianne (tétre), dust la prepartie Sadel, proteinten avec délagateure el la rapit, distribution de la consecutive de mature à en-dans la totalisté des pays consormationer, est aurésance de tout o propuen. Les distributions de la ligit de la pays de la consecutive de la consecu



4 L'ACTUAL A4

VENUREDI 27 NOVEMBRE 1987

Après l'Interdiction de vente du vacherin suisse responsable de la mort de plusieurs personnes



La guerre du fromage



Jûyê responsable de cent onze eus de listériose, dont plusieurs mortels, le vacherin Mont d'Or du canton de Vaiud a été interdit à la vente. Malgré l'extrême localisation du phénomène, une psychose se développe qui touche les fromages français.

> DES ARHES, DE LA DYNAMITE ET UN VACHERIN SUISSE!

La guerca du tromage aurae-lo lieu ? En Swisse, page natel do vacheur mortel, un n'est pas loin de le penser et c'est d'un ell. Inte soupponneux giun controlle déacemals galautiousemont tous les fromages funçais a à croulle Reurie qui passant le froillère... Jüsqu'à présent, seu le vecherin du Jura valodis, res-

PAR VALĒRIE

pontable prissing d'une épidne mortain de listérique et à ce litre initerdit à la vient depuis vendrad, semblet sur la sélicite (nos éditions du 24 novembre). Aujourd'hui, les mesures qui viennent de traper le fleures fornager de canhon de vaud monacera nos giffres nationales devenues intigleus ment eu pades. La Sudde en precent les quarres de tire préventir ...

Panique others las condensamileurs autiesal, debauthor forer len gestronomies dipatits que la vacharia Mont d'Ox à de readición del laborat responsabilis de archeria laborat responsabilis de marciela de fisicione autiente de laborat de la canton de Vaud depuis dens la canton de Vaud depuis dens la canton de vaud depuis 1988. Gines producteur et gran congenimateur de la securitaria de la canton de la canton figure en jouge dans les annuels sanitair sons intéritaires avec un record de cesti onze des en qualre ans, dont du caso che deux deminer motes, qui au sont este des par la vivillataria, et d'un nouvelende. On anquete : huit malledes sur duit avaient mangé du ventreira Moint d'Or, On, enalyse; ventre du laboratione cantonal at 62 de des cess sond limpolables aer difformage.

ffornage.

Vendredi dernier, l'alerte et donnée. Le conseil d'Etal vau dois décide de suspendré la production et la vente du vacterir Mont d'Or, devenu l'ennemi se

Eurobi et de Nouchêtel macolont la pas, puis bodo fa opticidariam, cert cinquents oriedariam, cert cinquents manse de cete pile molis at aprimere selon ettiles du grithere selon ettiles du grithere selon ettiles du

avec pius einmöne de obléytie. En France, les tromages inorimines goat révilres de la cosammation des tundi par les services véterinaires, caracteristes publiée par le ministre britanque de la Sarate hard met describe publiée par le ministre britanque de la Sarate met describe transporte de la contre la describe met describe de contre la describe de la contre la contrelación de la contre la contre la contre la contrelación de la contrelación de la contrelación de la contrelación de la contrelación del contrelación de la contrelación del contrelación de la contrelación de la contrelación de la contrelación del contrelación de la contrelación de la contrelación del contrelación del contrelación del contrelación del contrelación de la contrelación del contrelación del contrelación de la contrelación del cont

Plannière en la maîère, la stude en proite pour faire ausstude en proite pour faire aussitér coup double — Ar-thré préuntil — elle double merce du Cohinter ausse frontières au Cohinpourages français — la fourné de Brusset, le Tourné de l'Aubler, jugés aux capibles, sulon l'Office utédoix pour l'hygiène au f'aille enettellon, de codienti dans leus critis l'eurle la badévie morproits l'eurle la badévie mor-

natis des trates de Liste mupocytogène autolent été reivées ces demines jours sur un sonantition de nos fromages exportés jusque la avec supoès en Soandhavie. Cofincidence ?

tent pour la sarànità et s' containte, de rappieri le ri, le de utrivellanne riquirus della propositione la containa della della della della della propositione della della propositione della della propositione della della della utrivella della della della della utrivella della della della della utrivella della della della della della della utrivella della della della della della della della utrivella della della della della della della della utrivella della della della della della della della della utrivella della utrivella della della

problem grabbus de confision autor, artonació dans un autor, artonació dans un actual manto, actual de seguina plante establistica manificació da el qui no una discussió da el qui no una discussió dan la viere de control de la confisió de la conf

Nos i », en constrant les produc-

« Manceuvre projectionniste »

Cabastrapilique, sel set biet is sumitiment des fromégiers de la réglem de Benéraliter (Doube), pourtent àparçèes por la prohibilion de Benéraliter (Doube), pourtent àparçèes por la prohibilion de leurs vedales, mais qui devront poul-lière arrêter, deux de de maniques au même de de maniques au même de travelle de maniques au même de travelle de maniques au même de travelle de maniques de l'anche par la compas, vedales de l'anche par le compas, vedales de l'anche par le compas, vedales de l'anche par le compas, vedales de l'anche la compas de l'anche le compas de l'anche de l'anche le compas de l'anche l'anche

on produtteur de Chafiols. Flon teuloment la laufoellon au lais rur apporte des garanties antibactériannes, mels nous autres Jurantiens, en courtes outres productions et la Salaises, Et à l'éractilage data en cema ? « Il s'agit de nourriture par fourrage humida conservé en sita).

Datas la suffee de Jeux, quind'uni perire condemade d'undratur perire condemade de seglemin euglidie, on charche mend de la confamination. Tou ce que i on a ser, o les le qui vita est extrémar a la récompe lui-même et au donc auxogrible d'erroir des apportes par un agen est in aux de la comme de la consensation de la porte par un agen est in aima. Confamigence prévint in aima. Confamigence prévint private, post de la prévint de la porte de la confamination de la confaminatio

outleti conte ros pitte moltes a certita fleare Laffer i fische pitte para certita fleare Laffer i fische pitte para certita fleare pet a certita fleare pet a certita fleare pet a certita fleare pet a certita certi

Les Sulseen sont, à ce card, exemplaires lous de leux acharin, nombre d'entre eux su tut précipités jour acheter des tocks de Mont d'Or avant leur miruction, quitte à alter ex vance... Et à retirer la crodis ogneusement.

> et, à Genève, de Laireat Miter



Une bactérie très résistante

Meledide Affectiouse, la listeriole à caté à lideben en Bulsac dans le carrin de Valed épuils 1986. Dapuis 1985, 111 ces ont été récénées pass-ce entroit. Maté oette maladie act foin Yorge exaptionnelle. En France, Tyris de congenomes exaptionnelles. En France, Tyris de la company en 1986 des autres de caté intetor, et 657 ces auraiot de la réportarité cettefon, et 657 ces auraiot de la réportarité cetteproduite alimelines — explique André Aududer, prolessus microbiologie à la lacuite de madeches de les et grand spécialiste des listarioses, quil-bioles — Mais contrairement aux corres deficia, etc se cultive et a profrighe, à bail sempadature, at es, elle continue dons le gréveroper dens un réirigé. Le Monde

2 0 JAN. 2000

HORIZONS-DÉBATS

Listeria et l'hystériose

par Jean-Louis Gaillard

NE bactérie tueuse. Une industrie alimentaire obsédée par le profit. Des informations que l'on cache au grand public. Tous les ingrédients sont l'a pour une « bonne bouffe » médiatique. A l'heure des OGM, de la « vache folle » ct autres viandes à la dioxine ou aux hormones. Ah le bon vieux temps où la viande était viande et le petit commerçant si chaleureux (quodru'm peu cher), et où les bactéries savaient rester à leur place l'ele pourrait être vrai, mais ce n'est pas la vérité. Plutôt une sorte d'écume médiatique un peu racoleuse. Une présentation des faits qui caresse le consommateur dans le sens du poil. Et le consommateur a le poil sensible, en ce moment.

en ce moment.

Les informations qui sont diffusées sont toutes parfaitement correctes, il faut le reconnaître. Mais elles sont assaisonnées d'une forte dose de catastrophisme et d'une pointe de lynchage médiatique qui cachent l'essentiel. Reprenons-les sous un éclairage un pen différent. En ajoutant quelques données passées sous silence, probablement parce que trop « positives ».

Première notion, rarement mise en avant: les cas de listériose sont

Première notion, rarement mise en avant: les cas de listériose sont en régression constante depuis l'essor de l'alimentation industrielle. On déplorait à à 4 fois plus de listérioses il y a vingt ans. Des cas sporadiques mettant en cause une multitude de sources de contamination. Des sources Jamais Identifiées, car non identifiables. D'où un sentiment, totalement factice, de sécurité. Les cas sporadiques représentent encote la majorité des listérioses recensées à l'heure actuelle. Mais les aliments industriels sont les seuls accusés, car, de par leur large diffusion, ils sont responsables de cas épidémiques. Et là, il devient possible de retrouver l'aliment en cause. Un effet de loupe qui déforme la réalité! I doupe qui déforme la réalité!

loupe qui déforme la réalité !

Les Listerla contaminent à bas bruit de nombreux aliments, et beaucoup d'entre elles sont peu ou pas pathogènes jour l'homme. La présence de Listerla ne signifie donc pas forcément qu'un produit est impropre à la consomnation. Les industriels sont tenus de contrôler très régulièrement leur production. Et trouvent donc très régulièrement des Listeria.

L'objectif général fixé par la réglementation en vigueur est le «zéro Listeria» pour 25 grammes d'aliment (toutes les normes citées ici concernent exclusivement l'espèce Listeria monocytogenes, la scule Listeria téellement pathogène pour l'homne). Mais, pour certains produits, dont les charcuteries, cette même réglementation tolère la présence de quelques Listeria, du moment que le producteur, fait réaliser des études dittes de vicilissement prouvant qu'à la date de péremption il y aura moins de 100 Listeria par gramme. On peut donc très bien voir la mise sur le marché d'un aliment contenant des Listeria, Bien sûr, en cas d'épidémie, la message se brouille devant la gravité des cas: « Ils savaient, ils n'ont rien dit, des morts auraient pu être évitées, » Phrases tembles, définitives. Alors que le débat doit être porté en amont, sur le terrain de l'établissement des nomes.

que le débat doit être porté en amont, sur le terrain de l'établissement des normes.

Le problème des normes est en effet au cœur du débat. Continuer de tolèrer la présence de Listeria dans certains aliments, bien sûr à des taux très faibles, est-il acceptable? Il faut comprendre qu'un produit peut faire un sacré bout de chemin avant d'être consommé. Et le taux de Listeria peut être multiplié par 10, 100, 1 000, voire plus, attelgnant alors des chiffres dangereux. Cela va vite si la fameuse chaîne du froid n'est pas réspectée. Mais même si elle l'êtr, la contumination croît doucement, les Listeria étant parmi les vares bactéries à pouvoir se multiplier au froid. Sans altérer, à la différence de la plupart des autres bactéries, les qualités oreanaleptiques des aliments.

organoleptiques des aliments.
Les délais entre vente et consommation, les températures de stockage, les éventuelles cuissons et reculssons, autant de variables pouvant faire passer un aliment de la catégorie consommable à celle de produit dangereux, et inversement. Des variables que le producteur ne contrôle pas. Pour compliquer le tout, nous ne sommes pas égaux devant le tisque représenté par les Listeria. Les femmes enceintes, les sujets âgés,

les personnes aux défenses inimunitaires amoindries sont beaucoup

plus sensibles à la maiadie.

« Dans certaines usines confrontées à un problème de contamination par des Listeria, on pourrait
manger par terre », rapportent
ceux qui sont chargés des
contrôles. C'est une dernière notion souvent mal comprise : les Listeria goûtent fort la propreté, Pour
une raison très simple. Sur des surfaces traitées par des agents nettoyants auxquels elles résistent
partiellement, les Listeria se retrouvent sans compétiteurs. Car il
faut bien comprendre qu'il existe
une formidable lutte pour la vie
entre micro-organismes. Dans un

environnement nature), les Listeria voient leur développement fortement limité par leurs congénères qui détournent les ressources nutritives du milieu à leur profit et vont jusqu'à produire des toxines pour les éliminer. Ce fragile équi-

Paradoxe: un luxe de précautions fait le lit des « Listeria ». Et explique en partie pourquoi la listériose est l'apanage des pays à haut niveau d'hygiène

libre est rompu en cas de nettoyage. D'où ce paradoxe d'un iuxe de précautions qui fâti le « lit » des Listeria. Et oul explique en paute pourquoi la listériose est l'apanage des pays à haut niveau d'hygiène.

Sans sombrer dans l'autosatisfaction béate – car il y a toujours à faire dans ce domaine –, la France dispose de moyens efficaces de prévention et d'action en matière de listériose. Une fois n'est pas coutume dans notre pays, les leçons du passé ont été retenues. Dont celle, terrible, de l'épidémia de listériose de 1992, à l'origine de 85 décès et avortements. C'est à cetté époque que s'est his en place un système de veille et d'intervention dont l'efficacité a été largement démontrée par la suite. Y compris dans l'épidémie actuelle, dont l'ampleur aurait pu être beaucoup plus importante.

Autre fait à signaler: l'absence de « guerre des polites ». Les uns et les autres collaborent efficacement. Les individus : médecins traitants, biologistes. Les institutionsles Ddass, l'Institut Pasteur, l'Institut de veille sanifaire, la direction générale de l'alimentation, la direction générale de la santé, l'Agence française de sécurité sanifaire des aliments.

Une prouesse st l'on considère que sont amenés ainsi à coopérer les ministères de la santé, de l'agriculture et de l'économie.

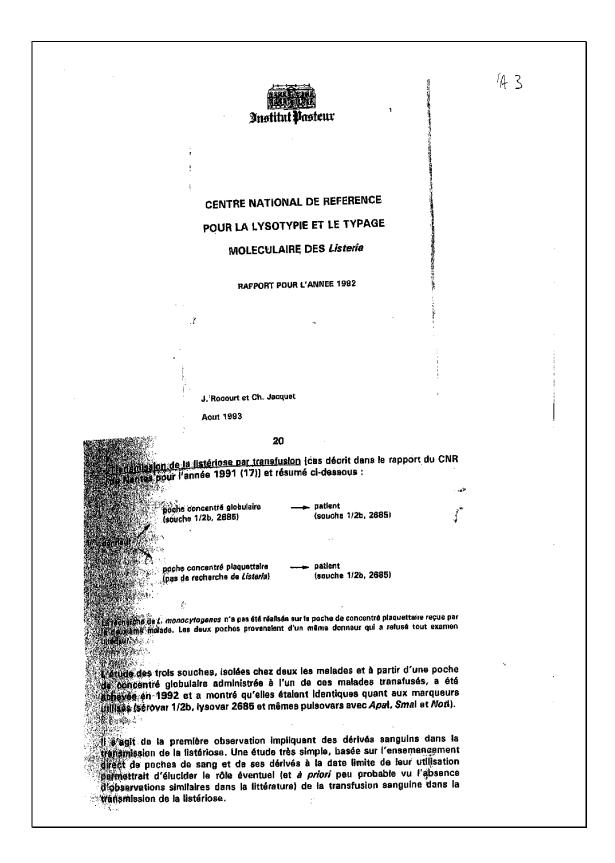
les ministères de la santé, de l'agriculture et de l'économie I Le terme « épidémie » appliqué aux cas récents de listériose évoque la peste ou le choléra. On en est, heureusement, fort loin, puisque l'on déplore à ce jour moins de 10 cas, dont 2 mortels. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens de cette remarque. Il ne s'agit pas de dédouaner qui que ce soit et encore moins d'ucculter les peines de ceux qui ont êté touchés par la $\triangle \gamma$

Il s'aglt de souligner le caractère vraiment exceptionnel de la lluctiose (moins de 250 cas par an ces dernières aunées) eu égard aux tonnes d'aliments que nous ingurgitons. Et comparativement aux autres causes de mortalité chez l'homme. Ce qui pose la question de l'impact que ce type d'événement mérite d'avoir sur nos comportements.

Une question qui nous ramène tout droit au débat qui agite nos sociétés, du «zero risque, zero défaut». Le fameux principe de précaution. Celui des pays riches, gavés, sans autre ressort que le consumérisme à outrance. Bref, sans appêtit!

Jean-Louis Gaillard est chef de service (microbiologie) à l'hôpital Raymond-Poincard de Carches et professeur de microbiologie à la faculté de médecine Brais Quest

Annexe 3 Contamination transfusionnelle



Annexe 4 Epidémie France 1975

and the second				Å 4
	REPUBLIQUE FRAN	CAISE		
	MINISTERE de L'AGRI	CULTURE		
DI	RECTION des SERVICES	VETERINAIRES		ŀ
3ureau : 5à. 3oste: 341 5, rue Ernest Ro 92130 Isxy-les-Noul Tôl. 645-21-18	du . nan ineaux Clac	culaira:	8 septembrs 197	5
GB/MM - DSV n° 125 C		JR des SERVICES	VETERINAIRES	
		les DIRECTEURS SERVICES VETERI	DEPARTEMENTAUX NAIRES	
	EOUS-COUV	ert de Messieur	s les PREFETS	
OBJET.,: Listériose	Ministère de la Santion devant une app	nté vient de me arante recrudes	: faire connaîtr cence des cas é	re e
Listeriose l		ana lan Carri	oo Vätärinsires) - -
Listeriose i puissent ai, i tevolution des cas de i	l exprime le souhait ler à préciser s'il de cette maladie ch listérione chez l'ho our répondre à cette nier temps, de regro enus au niveau des l	exievo une corr ez les animaux mme. demande, il ap upor les rensei	élation entre et l'augmentati pareît souhaits gnements qui ca	on ible,
listeriose i puissent ai i'évolution des cas de i dans un pres	l exprime le souhait ler à préciser s'il de cette maladie ch istérione chez l'hom our répondre à cette	exievo une corr ez les animaux mme. demande, il ap upor les rensei	élation entre et l'augmentati pareît souhaits gnements qui ca	on ible,
Listeriose i puissent ai, i tevolution des cas de i	l exprime le souhait ler à préciser s'il de cette maladie chistérione chez 1'hour répondre à cette mier temps, de regroenus au niveau des 1	exists une correct les animaux mme. demande, il as uper les rense aboratoires de la portinion	et l'augmentati paraît souhaita gnements qui or artementaux sui	on able, at

Annexe 4 Epidémie France 1975

A 4

-2-

ce sujet et qui représentent un apport important à la connaissance de cette infection.

Vous voudrez bien porter sur les tableaux annexés à la présente circulaire, les renseignements dont vous disposez, en remontant le plus possible dans le temps, mais en indiquent au minimum ceux qui intéressent 1973, 1974 et les trois premiers trimestres de 1975.

Il scrait bien entendu du plus grande intérêt que des remarques d'ordre scientifique ou technique ayant une incidence épidémiologique, puissent être formulées (il n'est cependant pas nécessaire de rappeler les publications effectuées).

Les documents remplis seront adressés au ;

LABORATOIRE CENTRAL de RECHERCHES VETERINAIRES

22, rue Pierre Curie

94700 MAISONS-ALFORT

(à l'attention de Monsieur QUINCHON)

Une note sur la Listérione, rédigée par Nonsieur GLEDEL, Directeur de Recherches, est également jointe à la présente circulaire.

Le DIRECTEUR des SERVICES VETERINAIRES

E. MATRIEU

F.J.-NOTE et YABLEAUX

Epidémie France 1975

N O T E

concernant la LISTERIOSE

Les études relatives à la histériose bénéficient actuellement de l'amélioration sensible des techniques bactériologiques permettant l'isolement du germe responsable, ainsi que de l'intérêt aucru que les chercheurs paraissent manifester à celui-ci, ce qui est peut-être de nature à interférer éventuellement dans une relative augmentation des cas cliniques observés.

Des données concernant la biologic des Listéria, ainsi que des renseignements d'ordre épidémiologique, ont été accumulés au cours des dernières décennies, mais leur caractère fragmentaire n's pas permis de résoudre un certain nombre de problèmes que pose le développement de l'infeccion à Listéria.

Les Laboratoires Vétérinaires ont effectué des recherches sur ce sujet, en particulier ceux des Directions Départementales des Services Vétérinaires (Sarthe, Ille-et-Vilaine, Haute-Vienne, entre autres). Ces traveux ont souvent été conduits en collaboration avec des Services médicaux. Cette collaboration entre médecins et vétérinaires s'impose d'ailleurs à l'évidence, des que des cas cliniques humains ou animaux sont observés. Elle s'est concrétisée au sein des Comités d'Etudes des Zoonoses, dont les Professeurs MAUPAS (CHU de TOURS) et COURTIER (CHU de NANTES) sont les principaux animateurs pour ce qui concerne la Listériose.

Listeria monocytogenes apparaît maintenant comme un germe ubiquitaire, retrouvé dans de très nombreuses espèces animales domestiques ou sauvages : mammifères (um trentaine), oineaux, animaux à sang fvoid, insectes.

Le réservoir naturel semble être hydrotellurique et il est intéressant de reprendre les termes utilisés par WEIS et SEELIGER (Applied Microbiology, juillet 1975); "Il semble que Listeria monocytogènes soit un germs saprophyte qui vit dans l'environnement, sol, plante, et qui par conséquent peut contaminer l'homme et les animaux selon diverses modalités à partir de diverses sources ".

La notion épidémiologique classique selon laquelle la maladie humaine est toujours d'origine animale, ne peut plus être acceptée à l'heure actuelle et JOUBERT considère la Listériose comme " une sapio-orthozoonose mineure mais grave, isosymptomatique, extensive, non réversive, accidentelle et quelquefois professionnelle ".

.....

4.4

Annexe 4 Epidémie France 1975

A4

-2-

Listeria monocytogenes a d'ailleurs été mis en évidence chez des humains et des animaux apparemment sains (fécès et rhinopharynx). Il apparaît comme un germe "exploiteur de situation ", profitant de toute défaillance du système immunitaire.

C'est d'ailleurs l'absence de relation apparente entre un contage animal et l'apparition de cas de Listériose humaine, qui conduit certains médecins à mettre en cause les denrées alimentaires d'origine animale. Or il n'existe, à l'heure actuelle, que fort peu d'informations disponibles sur ce sujet. La recherche du germe dans le cas d'espèce, se révèle souvent décevante et toujours délicate. Il apparaît cependant souhaitable que cat aspect de la contamination humaine fasse l'objet d'études sérieuses qui seront nécessairement d'assez longue durée. Il est à signaler qu'actueliement le LABORATOIRE GENTRAL d'HYGIENE ALIMENTAIRE a entrepris la recherche de Listéria dans les viandes.

En ce qui concerne les espèces animales domestiques payant, dans notre pays, le plus lourd tribut à la Listériose, on doit retenir les ovins, les caprins et les bovins. Le rôle joué dans le développement de pseudo-enzooties de Listériose, par l'ensilage de mais figurant dans l'alimentation des animaux, a été démontré par divers auteurs vétérinaires.

Les enquêtes épidémiologiques concernant la Listérioce risquent malheureusement de conserver un caractère fragmentaire, car il est peu concevable de mettre en oeuvra un dépistage systématique en raison de l'importance mineure, au plan de la pathologie animale de cette maladie.

L'isolement du germe constitue actuellement l'élément déterminant de toute enquête étant donné que, dans l'état actuel de nos connaissances, les épreuves sérologiques utilisables se révèlent ne posséder qu'une spécificité limitée.

Par contre, les enquêtes épidémiologiques orientées, mises en ocuvre lors de la constatation de cas cliniques devraient se développer et créer ou renforcer les contacts entre médecins et vétérinaires dans ce domaine.

J. GLEDEL

Directeur de Recherches

Annexe 5 Protocole d'intervention 1989

A5

CIRCULAIRE RELATIVE À LA LISTÉRIOSE ET À LA LÉGIONELLOSE

D.G.S./P.G.E./1 C nº 238 du 28 mars 1989

Dens le domaine des maladies transmissibles, les médiacins inspacteurs de la Santh et la ingénieure amblaines aont régulémente confrontés à de nouveaux problèmes nécesitant una mise à jour des connaissances et des protocoles d'information, c'out le lus activollement pour la les réces et pour le les réces et pour le les réces et pour la les réces et pour le les réces et les provinces et les provin

L'hypothèse du rôte de l'ellmentation dans la transmission de le libédrices a été maintenent confirmés; lors de la survenue de con groupe, une investigation est donc nécessaire pour rechercher un éventuel aliment à l'origine de la contamination.

contemparion. Les particularités cliniques et épidémiclogiques de cette molodie ont justifé la mise en place d'une surveillance particulière et la rédaction d'un protocolo apédifique d'intervention que vous trouverez dans un document et-joint.

Compte tanii de la gravité de la listériose, son diagnatic est le plus souvent porté en milleu hospitalier; la vous sarei donn obligé de blen vouloir diffuser, pour information, ce protocole etu directuers d'fibbiteu

Depuis in décrat nº 67-1012 du 11 dicembre 1987, la tégionalisse act une maladia à delaration obligatolre. Cette nouvelle modatité de surveillance conduit légitimement à des demandes d'intervention tors de la survenue de ses groupés.

Dans cette perspectivo, il m'est ajpaia i impratori quo les médicairs inspectiours de la Sainté et les ingénieurs sentiales missent benéficier du misse a par de leurs convasionnes au cotte médicair pour apparden au misse noir demendes missent per le leurs convasionnes sur catte médicair que le leurs convasionnes sur demendes missent les modernes de la legionne de le leurs de le modernes de le leurs de le modernes de le leurs de le modernes de le le Sainté vous poursa conveder la lieres de les Saintés modernés dans l'utiliquition de ces profocoles d'intervention.

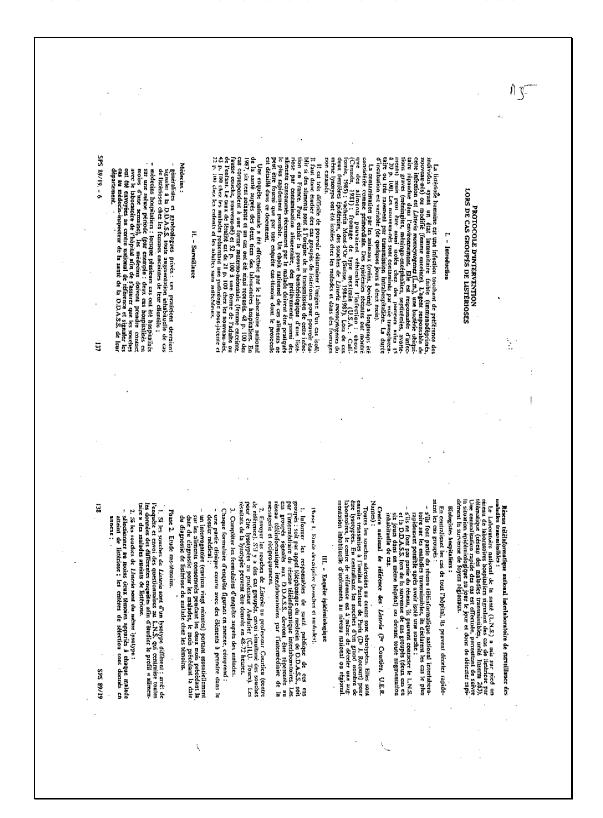
Le directeur péndiret de la Sainté. Professione Jean-François GRIARD

Note de la réduction :

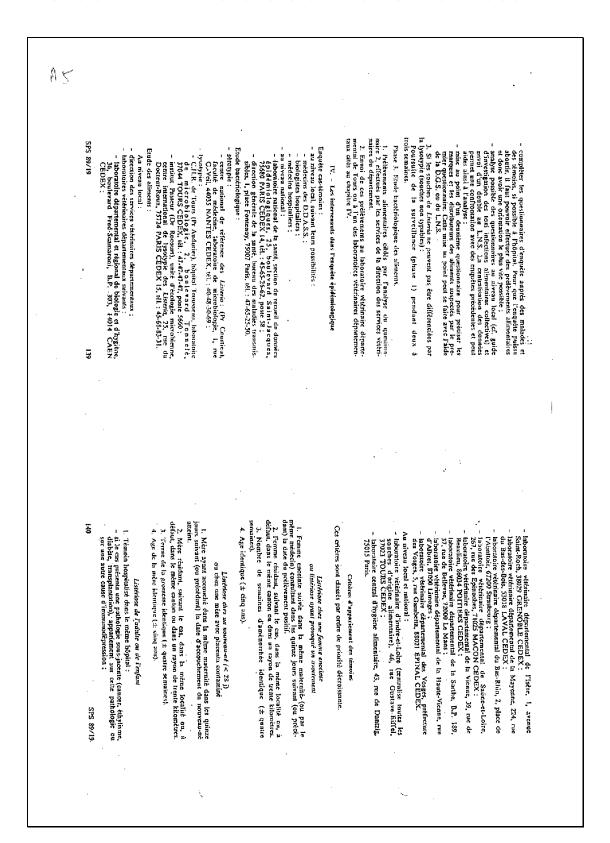
Las annexes, trop longues pour être publiées dans la B.E.H., peuvent âtre consultées dans le Bulletin official, S.P.S. 89/19, pages 131 à 151.

B.E.H. n° 31/89

Protocole d'intervention 1989



Protocole d'intervention 1989



Annexe 5 Protocole d'intervention 1989

		. A
SIS 897.19		si le cas ne présante pas de pathologie suspect apparente avec use présante hospitalisée en fraumatologie. 2. Témois réddant, suivant le cas, dans la même localité ou, défaut, dans le même canton ou durs un rayon de trente kilométres. 3. De même cexe. 4. Age identique (± 5 ans).
<u>~</u>		parene avec ocalité ou, à e kilométres.
Laboratoire national de la san 25, boulevard Saint-Jacques, 7:91-	otė 4 Paris QUESTIONNAIRE	Direction générale de la santé bureau l.c.l., place Foniency, 75007 Paris
14.2	Rappel: pour chaque malade, au moins (cf. protocole d'int	2 sémoins doivens Este appariés strention)
Data du questionnaire : L. L	Identificati	Date diagnostia de la maladie:
Témoin : L	Ne du témoin : Ne du cas index :	Date diagnostic du cas index:
Nom : Date de naissance : L L L L Adresse : Téléphone :	Prênom : Sexe : Profession de la personne interrog du (de le) conjoint(e) :	Nationalité :
	du (de la) conjoint(e) : tòpital :	

Annexe 5

Protocole d'intervention 1989

AS		
l"5		,
Si qui. B	Interrognoire l'ectué un séjour hors de votre département ? eu : Date approximative : L	OUI L. NON L. Durte:
Avez-vous tu S Si oui, le	un épisode (ébrile ou un malaise ? esquels ? et indiquer la date ; Litt	CUI L.J NON L.L Durče :
	Frissons Brühres mictionneiles Maux de tête Courbatures Diarnhée Douleurs pelviennes Douleurs abdominales Autres	
Avez-vous pri Si oui, le	is des antibiotiques ? esqueis ?	OUT L. NON L. Durée:
Si oui, p	bituellemeta des troubles digestifs ou des maux d'estomac ? renez-vous des médicaments ? esquels ?	OUI L NON L NON L Durte:
	contact avec des animaus ?	OUI LJ NON LJ
ě	Chien Chat Ciseau Ci Porc Vache Mouton Cheval Chevre Chevr	
Grand	Consense: Consense: Con	QUESTIONNAIRE ALIME Adineris consummis depuis rochez la cuse qui convicut en précisant siblissements effectuez vous régulièrement s [] Epiceries [] Marchi [] T is habituellement vos repus ? Restaurant collectif [] Autre [] Restaurant collectif [] Autre []

Annexe 5

Protocole d'intervention 1989

SES 89/19	C 112 00 / 10												Sien Gachat :	Durs D. Omelette D. Autre C.		1	Consomnies:	s d'une fois par semaine 🗍	Consonmation:	Ocufs			Marque:	elle 📙 Préparation anisar			Consommarion .	Cremes places			Consommée crue Avec des plats cuisines	Emballage industriel Servi par votes Abraillage	Jamais D. Moine Girane Grant Communication C	Crême frakhe	The state of the s	Lieu d'achat	Marcour C Add Hours C Creme L. A boire L. Petits suitses C.	ais à la maison 🗆	fois par semaine	Consommation:	Yoghourts		٠		· !
146		Cantal	Tours de l'éubin	Fontal	1	Edon	Gouda	Raciotte	Reblochon	Pyronees	Saint-Nectaire	☐ Tome de Sayoie	Spint-Paulin	[] [water	U Vacherin	Poil de Carate	Bournal to	Captiolenan	- Susser	C Font-Tevêque	C. Maroilles	-	Desir des diales	Caprice des creta	Neurolia de la companya de la compan	Saint-Marcenin	Carra de l'Est	Chaotice	Cottommers	 ☐ Camembert		(consummation).	FROMASE	Paur le conditionnement, unitage : 1	Précisez, le cas échéant, la marque ha	mois ?	Pouvez-vous cocher les fromages que	Si oui, lesquels:	Mangez-vous la croûte de certains fromages?	[6] []	us)e fromage :	Jamais 🏻 Moins d'une fois par semai			
SPS 89/19	*	- Created to the parameter of the case of			The state of the s	distribution of the contract o				**************************************		1	TAXABLE STATES AND ASSESSED TO	!					i		The state of the s						-				4	₩	CONDITIONNEMENT LIEU D'ACHAT ET MARQUE (S)	Commence (a) and a commence (a) and a commence (a)	Précisez, le cas échéant, la marque habituellement consomnée.		Pouvez-vous cocher les fromages que vous vous souvenez avoir consommés depuis deux		nages? OUI 🖸 NON 🗀			Moins d'une fois par semaine 🗀 Plus d'une fois par semaine 🗀	Fromages		

Annexe 5

CONOMIDAMENDUTY URD DACANT ET ANAIONE (S) CONOMIDAMENDUTY E Quarter of Conomination on Indiquent uniquement le cliffre correspondants: 1 - more of fire for par centales: 2 - conomination: 1 - more of fire for par centales: 2 - conomination: 2 - conomination: 2 - conomination: 2 - conomination: 3 - conomination: 4 - conomination: 4 - conomination: 5 - conomination: 6 - conomination: 7 - conomination: 6 - conomination: 7 - conomination: 8 - conomination: 8 - conomination: 8 - conomination: 1 - more of conomination: 2 - conomination: 2 - conomination: 2 - conomination: 3 - conomination: 4 - conomination: 5 - conomination: 6 - conomination: 8 - conomination: 1 - conomination: 1 - conomination: 2 - conomination: 3 - conomination: 4 - conomination: 5 - conomination: 6 - conomination: 7 - conomination: 8 - conomination: 9 - conomination: 1 - more of conomination: 2 -	Fraises	Poivrons Oignons Artichaut Endives Champilgnons de Paris Champilgnons (préciser):	Duric moyenne de conservation avant consommation : Salade vente	Produits sous plastique, prêts a l'emploi (4º gamme)	Supermarché 🔲 Jardín 🗎 Marché 💭		Autres non cités	Fromages fondus (Vache qui rit)	☐ Rigottes de Condrieu	Pouligny Saint-Pierre	U Valencey	Chèvre cendre	Blau de Bresse	Gorgonzola		Blev des Causses		Comté		<u> </u>	
UEU D'ACHAT ET MARQUE (\$) Chou-blanc Chou-b			consommation : Chou-fle	(4- gamme)	D Autre []	fgumes consommés er	***************************************							***************************************					***************************************	CONDITIONNEMENT	
	Classis Ponumes Prunes 147	☐ Epinards	Chou-blane Comates			ns.				***	***************************************				***************************************				***************************************		
	Boruf Port Agnesu Dindonnesu Cinard Dindonnesu Cinard Diseack hacht congelt Cinard Steack hacht	Lieu d'achat : Grande surface Chaine de surgelés Viande habituellement consomanée :	Viandes Consommation: Lanais: Moins d'une fois par semaine			Nanthelard Strasbourg Toulouse		Sanciasos :	Till ettes	The same of the sa	on sec			S = sous vide :	E - emballe	C - coupe :	Pour le conditionnement, en indiquera uniquement l'in	2 = plus d'une fois par sertaine.	0 = jamais x 1 = moins d'une fois par semaine;	٥	

Annexe 6 LNS: réseau télématique

16 LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE Section de Recueil de Données Epidémiologiques RESEAU TELEINFORMATIQUE INTERLABORATOIRES NATIONAL SUR LES MALADIES TRANSMISSIBLES I - MISSIONS DU RESEAU 1) BACTERIOSURVEILLANCE (enregistrement permanent) A - MENINGUYES A MENINGOCOQUES ET MENINGOCOCCEMIES B - LISTERIOSES 2) BACTERIOVICILANCE (surveillance occasionelle) A - INFECTIONS DUES A DES PRODUITS THERAPEUTIQUES CONTAMINES B - ALERTE DONNEE PAR UN CENTRE DE REFERENCE C - TOXIINFECTION ALIMENTAIRE COLLECTIVE A FOYERS MULTIPLES D - ISOLEMENTS SUSPECTS II - FONCTIONNEMENT DU RESEAU 1) PARTENAIRES DU RESEAU A - BIOLOGISTES B - UNITE INSERM 263 C - DDASS ET MEDECINS SENTINELLES D - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI E - AUTRES 2) MODALITES PRATIQUES A - EQUIPEMENT B - COUT 3) INFORMATIONS DIFFUSEES A - BULLETIN LNS B - AUTRES BULLETINS (DDASS, MEDECINS SENTINELLES)
C - INFORMATIONS EPIDEMIOLOGIQUES 4) MESSAGERIE

Annexe 6 LNS surveillance (réseau télématique)

A 6

3

La déclaration d'un cas par le biologiste au RESEAU TELEINFORMATIQUE INTERLABORATOIRE aura l'intérêt suivant :

- Mettre au courant le Médecin des Actions Sanitaires (DDASS) de façon rapide par un message télématique envoyé à tout moment, quelles que soient l'heure et le jour. Calui-ci pourra alors, s'il le juge nécessaire, contacter les cliniciens pour enquéter sur le cas et prendre les mesures appropriées. Le délai entre la notification et la réception du message par la DDASS dépend de la fréquence de connexion de ces derniers. Les DDASS se connectent au moins une fois par semaine afin de transmettre à la Direction Générale de la Santé le relevé des maladies à Déclaration Obligatoire (DO). La fréquence de connection des DDASS dépend de leur degré de sensibilisation au réseau de surveillance des maladies transmissibles. Des systèmes actuellement à l'étude et dont la commercialisation est prévue pour 1990 permettront aux interlocuteurs d'être alertés lorqu'un message leur est transmis (impression du message sur l'imprimante ou signal lumineux). Lorsque ces systèmes secont au point il n'y aura plus de délai entre la transmission et la réception. En debors d'un contexte épidémique, le signalement d'un cas par le laboratoire permettra aux Médecin des Actions Sanitaires de valider les informations obtenues par le canal des DO et de repérer d'éventuels cas non déclarés.

- Centraliser immédiatement les cas déclarés afin de déceler toute épidémie concernant plusieurs départements. En effet certains malades peuvent être hospitalisés dans des hopitaux éloignés de leur domicile à la suite d'un déplacement (vacances, classe de naige...). Le médecin de la DDASS d'origine doit être au courant rapidement afin de prendre d'éventuelles mesures nécessaires. Il se peut également que des malades contaminés par la même source soient hospitalisés dans des départements différents. La connaissance par les DDASS de la situation dans les départements voisins peut permettre de faire le lien éventuel entre différents cas.

- Faire circuler l'information: les données centralisées par le Laboratoire National de la Santé sont rediffusées sous forme de tableaux permettant de connaître la répartition temporo-spatiale des cas. Ces tableaux sont mis à jour chaque semaine et sont accessibles aux différents partenaires du réseau (Biologistes, DDASS) sur le bulletin LNS diffusé sur le minitel.

B - LISTERIOSES

La listériose humaine est une infection touchant de préférence des individus ayant un état immunitaire faible (immunodéprimés, nouveauxnés) ou modifiés (femme enceinte). L'agent responsable de cette infection est Listeria monocytogenes (L.m.), une bactérie ubiquitaire répandue dans le milieu extérieur. Elle est responsable d'infections graves (méningites, méningo-encéphalites, septicémies, avortements) mais peut être aussi isolée chez des porteurs sains. Les nouveaux-nés sont contaminés par voie transplacentaire ou plus rarement par transmission intrahospitalière. La contamination par les animaux (ovins, bovins) a longtemps été considérée comme primordiale. La contamination par les aliments a été incriminée depuis peu : association avec la consommation de choux dans un contexte épidémique (Canada : 1981) ; association avec consommation d'une marque de lait complet pasteurisé (USA : Massachussets, 1983) ; association avec une

Annexe 6 LNS surveillance (réseau télématique)

716

7

II - FONCTIONNEMENT DU RESEAU

1) PARTENAIRES DU RESEAU

A - BIOLOGISTES

LE RESEAU TELEINFORMATIQUE INTERLABORATOIRES s'adresse à tout laboratoire de biologie hospitalier faisant de la bactériologie, soit 478 laboratoires.

B - UNITE INSERM 263

La connexion télématique entre les Biologistes est faite par un serveur situé à l'Université Paris 7 chez le Professeur VALLERON, directeur de l'unité INSERM 263 : Unité de Recherches Biomathématiques et Biostatistiques (U.R.B.B) . Ce serveur ,qui est un outil de surveillance et d'information sur les maladies transmissibles est financé en partie par la Direction Générale de la Santé . Les programmes concernant le réseau de laboratoires ont été développés par le Laboratoire National de la Santé qui assure seul la gestion des informations transmises par les laboratoires.

C - DDASS ET MEDECINS SENTINELLES

2 autres réseaux transmettent des informations à ce serveur: le réseau des médecins sentinelles qui déclarent les syndromes grippaux, les cas de rougeoles, d'oreillons, d'hépatite présumée virale et d'uréthrites masculines; le réseau des DDASS qui transmettent les cas de maladies à D.O. déclarés dans la semaine.

D - MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

Plusieurs services do ce ministère sont connectés au réseau (Direction Générale de la Santé, Laboratoire National de la Santé, S.E.S.I: Service des Statistiques, des Etudes et des Systemes d'Informations). Ils ont acces aux bulletins des différents réseaux . Le bureau de surveillance des maladies transmissibles (1C) diffuse des informations épidémiologiques.

E - AUTRES

Différents interlocuteurs concernés par la suveillance des maladies transmissibles sont connectés au système: certains Centres de Référence, Obbservatoires Régionaux de Santé, Bureaux Municipaux d'Hygiène...).

Annexe 6 LNS surveillance (réseau télématique)

NB

5

2) BACTERIOVIGILANCE

A - INFECTIONS DUS A DES PRODUITS THERAPEUTIQUES CONTAMINES

Il arrive que des produits thérapeutiques aient été contaminés au cours de leur fabrication. L'utilisation de ces produits dans des hopitaux entrainent des cas d'infections nosocomiales parfois graves pour le malade et couteuses pour l'hopital.

Au niveau de chaque hopital, soit l'augmentation des cas d'infections est trop faible pour être remarquée, soit le médecin ou le microbiologiste est alerté mais l'enquête épidémiologique est difficile car il n'y a au début que peu de cas. La source de la contamination n'est retrouvée que si plusieurs nouveaux cas se produisent, c'est à dire souvent avec un délai important.

Lorsque ces produits sont diffusés au niveau national, plusieurs hopitaux peuvent être concernés. Lorsque le biologiste d'un hopital apprend l'existence de cas analogues ailleurs, il peut en mettant en commun ses informations avec celles de ses confrères arriver, le cas échéant, à faire le lien entre les cas et suspecter un produit. Si ce produit s'avère être conteminé il doit être retiré du marché le plus vite possible.

Par l'intermédiaire du réseau télématique interlaboratoires, le biologiste hospitalier pourra passer à tout moment un message.

A titre d'exemple :

Aux Etats-Unis, une épidémie de "bactériémies" à Enterobacter agglomerans due à la contemination de solutés administrés par voie intraveineuse a touché plusieurs hopitaux situés sur tout le territoire.

Des produits diététiques utilisés chez des malades peuvent etre aussi responsable d'"épidémies" hospitalières. En France des solutés d'alimentation entérale ent été incriminés : entre mars et octobre 1986 sont survenus 17 cas à Tours, 12 à Créteil d'infections à Salmonella kedougou et bredeney. Tous ces malades étaient sous alimentation par voie entérale. En novembre, S. Bredeney a été isolé sur un liquide d'alimentation entérale. Le fabricant a procédé au retrait des boites provenant des lots incriminés. Lorsque l'information a été diffusée plusieurs autres hopitaux ont signalé des cas analogues avec des produits du même fabricant.

Le réseau télématique interlaboratoires fonctionnait à titre expérimental à cette époque. Le message suivant avait été diffusé :
"Le Pr Audurier a observé 5 cas d'infections à Salmonella kedougou à l'hopital de Tours sur une période de 3 mois (Mars-Avril-Mai 86). Les malades étaient tous alimentés par voie entérale. S. kedougou n'a pas été isolé dans les divers prélèvements qui ont été effectués à la recherche d'une origine commune de ces infections. Si vous isolez actuellement des S. kedougou dans votre hopital ou si vous en avez déjà isolé chez des malades alimentés par voie entérale, pouvez-vous entrer en contact avec le Pr Audurier (Messagerie code TOUO1) ".

Annexe 6a LNS: Guide du réseau télématique

P16

RESEAU TELEINFORMATIQUE NATIONAL INTERLABORATOIRES

SUR LES MALADIES TRANSMISSIBLES

Laboratoire National de la Santé 25 Hld St Jacques 75680 PARIS CEDEX 14 Tél : (1) 45 65 26 62

GUIDE POUR LES PARTICIPANTS

I &- MODALITES PRATIQUES DE CONNEXION ET ACCES AUX BULLETINS

II - COMMUNICATIONS DES RESULTATS

- A Instructions concernants des pages de saisie
- B Si vous n'avez rien à déclarer
- C Liste des items à recenser pour déclarer un cas de listeriose
- ${\tt D}$ Liste des items à recenser pour décLarer un cas d'infection à Ménincoque
- ${\rm R}$ Si vous vous êtes trompés dans la déclaration d'un cas antérieur ou si vous avez de nouvelles informations.

III - <u>LA MESSAGERIE</u>

- A Consultation de messages
- B Envoi d'un message.

IV - LES PARTENAIRES DU RESEAU

- A Présentation
- B L'annuaire

Annexe 6 LNS: Guide du réseau télématique

· A6

RESEAU TELEINFORMATIQUE NATIONAL INTERLABORATOIRES

SUR LES MALADIES TRANSMISSIBLES

Laboratoire National de la Santé, 25 Bld St Jacques 75680 PARIS CEDEX 14 Tél : (1) 45 65 26 62

GUIDE POUR LES PARTICIPANTS

- I MODALITES PRATIQUES DE CONNEXION ET ACCES AUX BULLETINS
- allumez le MINITEL.
- composez sur le cadran du téléphone le numéro : 36 14.
- vous entendez successivement : une sonnerie d'appel normal
 un sifflement <u>aigu</u>
 un sifflement <u>grave</u>.
- appuyez sur la touche CONNEXION/FIN.
- tapez URBB, appuyez sur touche ENVOI.
- raccrochez le téléphone.
- tapez sur le clavier votre code, appuyez sur la touche SUITE.
- tapez sur le clavier votre mot de passe, appuyez sur la touche ${\tt ENVOI}$: vous avez alors accès au système.
- la première page Minitel est une page de présentation. Un résumé de certaines informations (importantes ou urgentes) est noté sur cette page. Si un message personnel vous a été adressé par la messagerie, vous en êtes informé par un bandeau : "vous avez un nouveau message" situé en bas de l'écran.
- lorsque vous appuyez sur la touche ENVOI, vous avez accès au menu initial.

Si vous voulez consulter le <u>Bulletin du L.N.S.</u>, vous tapez sur $\overline{1e}:\overline{3}$ puis ENVOI, et sur la page suivante sur le 2 puis ENVOI. Vous êtes alors sur la page : Bulletin par source d'information ; tapez : μ puis ENVOI.

Si vous voulez <u>transmettre des cas</u> de listerioses ou <u>d'infection à Méningocoques</u> (Méningites à méningocoque ou méningococémies), vous tapez : 2. Des explications concernants la déclaration d'un cas sont fournies au Chapitre II.

- en fin de session, appuyez sur la touche CONNEXION/FIN.
- éteignez le MINITEL.

.../...

Annexe 6 LNS: Guide du réseau télématique

A6-2-

11 - COMMUNICATIONS DES RESULTATS

Lorsque vous êtes au monu : Communication des résultats, vous avez alors accès à des pages de saisie. C'est au niveau de ces pages que les informations que vous nous communiquez sont enregistrées.

COMMUNICATION DE RESULTATS

- **१६८६४ ३५० छ। उ**न
- namentalisas antalisas ant
- 2 SUCCESSION SERVICES
- 4 INCOMESSATION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT

COTRE CHOIX: puis STEETE

Abandon taeez: अक्सामकार

A - Instructions concernants des pages de saisie

- Vous tapez l'information puis touche SUITE pour que le curseur se déplace sur le prochain champ de saisie et ainsi de suite si la page comporte plus d'un champ de saisie. La dernière information de la page doit être toujours suivie par ENVOI pour que toutes les informations de la page soient validées.
- Si vous vous êtes trompés au cours de la frappe, avant de taper ENVOI, vous pouvez toujours vous déplacer avec les touches RETOUR et SUITE à l'intérieur de la page, corriger avec ANNULATION ou CORRECTION puis taper la bonne information. Lorsque toutes les informations d'une page ont été saisies, vous tapez ENVOI.
- Si vos données sont non conformes à la question posée, <u>un message d'erreur</u> s'affiche au bas de l'écran. Guidez-vous alors avec le curseur (Touche SUTTE) pour rentrer à nouveau la donnée considérée. Dans certains cas, si vous ne connaissez pas l'information, vous pouvez taper I (Incornu).
- Lors de la communication d'un cas si vous pensez vous être tronjés dans une page précédente, vous pouvez toujours revenir au menu communication de résultats en tapant la touche SOMMAIRE : le cas n'est pas alors pris en compte.
- ATTENTION : Lors de la communication des dates, respectez bien le format (jj-am-aa) ; par exemple pour le ler mars 1986, vous taperez 01-03-86. Si vous ne connaissez que l'âge, procédez de la façon suivante : pour 5 ans tapez : 05A (il faut toujours 2 caractères numériques devant la lettre A).
- θ Si vous n'avez rien à déclarer : n'oubliez pas de confirmer (dans le menu de communication de résultats, tapez : 3 puis touche ENVOL).

Annexe 6 LNS: Guide du réseau télématique

AG - 3 -C - Liste des items à recencer pour déclarer un cas de Listeriose : - Date de maissance de la mère et/ou du nouveau-né. - Sexe. - Code postal ou N° du département du domicile maternel (à défaut N° du département de l'hopital). - Nature des différents prélèvements positifs. - Date du premier prélèvement positif. - Sérotype. - Indiquer si la souche est envoyée au Centre de Référence (Professeur COURTIEU C.H.U. Nantes). -S'il s'agit d'un Nouveau Né transféré d'un autre établissement : nom et localité de cet établissement. - Cas particuliers : . Listeriose non périnatale : Pathologie sous-jacente à préciser. . Listeriose maternelle : indiquer le nombre de semaines d'amonorrhée. D - Liste des items à recenser pour déclarer un cas d'infection à Méningocoque : - Date de naissance. - Sexe. - Code postal ou N° du département du domicile du malade (à défaut N° du département de l'hopital). - Date du premier prélèvement positif. - S'il s'agit d'un malade ou d'une souche transférée d'un autre établissement : Nom et localité de cet établissement. - Indiquer si la souche est envoyée au Centre de Référence (Docteur RIOU : Institut Pasteur Paris). - Diagnostic biologique . lieu d'isolement de la souche . (en l'absence d'isolement) prélèvements où ont été détectés des Antigénes - Sérogroupe. E - Si vous vous êtes trompés dans la déclaration d'un cas antérieur ou si vous avez de nouvelles informations (ex : sérogroupe de N. meningitidis) vous tapez : 4 dans le menu communication de résultats puis touche ENVOI. Pour que l'on puisse faire le lien avec votre déclaration antérieure, vous devez préciser la date de naissance du malade, la date de prélèvement, la bactérie isolée (Listeria monocytogenes ou N. meningitidis).

Annexe 7 Epidémie 1992

47

MINISTÈRE
DES
AFFAIRES SOCIALES
ET DE
L'INTÉGRATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Paris, le 3 Juin 1992

LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE

UF EPIDEMIOLOGIE Tel 48 28 28 69 Fax 48 28 98 55 Ref: 179

Cher confrère,

Depuis le 18 mars, plus de 40 souches de *Listeria monocytogenes 4 b* d'un même lysovar ont été identifiées par le Centre National de Référence de lysotypie et typage moléculaire des Listeria (Dr J. Rocourt, I. Pasteur). Les cas proviennent de toute la France avec une concentration dans la région Rhône-Alpes.

Une enquête épidémiologique a été entreprise afin de répérer les aliments pouvant être à l'origine de cette flambée épidémique. Pour mener à bien cette enquête, il faut pouvoir faire des prélèvements parmi les aliments consommés par les malades. Ces prélèvements ne peuvent être faits que chez les cas récents.

Nous vous demandons donc de nous signaler les nouveaux cas, le plus rapidement possible, par téléphone ou par minitel (réseau téléinformatique interlaboratoire) et d'envoyer les souches au: CNR des Listeria (Pr COURTIEU)

Laboratoire de bactériologie Faculté de médecine Hôtel Dieu Place Alexis-Ricordeau 44035 NANTES

Il serait souhaitable d'envoyer au CNR des Listeria, si vous ne l'avez pas déjà fait, les souches de L. monocytogenes isolées depuis le début de l'année.

En vous remerciant pour votre coopération je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments confraternels.

Docteur Véronique GOULET

25, Boulevard Saint-Jacques - 75680 Paris Cédex 14 Tél. (1) 45 65 26 62 Télécopie (1) 45 88 09 41

Annexe 8 Epidémie 1992 : questionnaire

AB

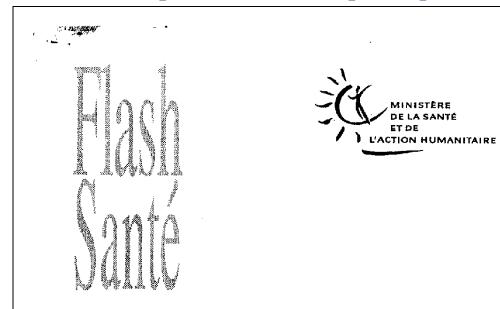
Ministère de la Santé et de l'Action Humanitaire Laboratoire National de la Santé, Epidémiologie, 1 rue Lacretelle,75015 PARIS Tél:(1) 48 28 28 69 Direction Générale de la Santé, Bureau 1C, 1 place Fontenoy,75007 PARIS Tél:(1) 46 62 45 50

MALADE ()	TEMOIN ()	Date du questio	nnaire : /_	
Pour les témoins NOM:	s, références du malade su Date d'isolement :	ar lequel il est apparié : _// Age :	Sexe:	N°CNR:
NOM :	Prénom :	Age:		
Département du Téléphone :	domicile :	Terrain favorisant l'imp Profession:	munodépressio	n:
Hôpital : Nom de l'enquê	omplété: Téléphone () Serv teur : Coc ns Réfrigérateur du Mala	rice :	'éléphone:	omicile ()
Avez-vous eu re	écemment de la fièvre (_), une diarrhée () ?		e over 11
ALIMENTATI Avez-vous pris	ON PENDANT LE MO	Date:/ I SIS PRECEDANT LA D chez vous? OUI ()	Ourée :oATE D'ISOL NON ()	EMENT
ALIMENTATI Avez-vous pris Si OUI, où et fi	ON PENDANT LE MO	Date:/ I SIS PRECEDANT LA D chez vous? OUI () us régulièrement vos acet localité)?:	Ourée : ATE D'ISOL NON () hats?	EMENT
ALIMENTATI Avez-vous pris Si OUI, où et fi	des repas en dehors de réquenceblissements effectuez-vo es () Lesquelles (nom Marché () Traiteur (Date:/ I SIS PRECEDANT LA D chez vous? OUI () us régulièrement vos ac et localité)? :	NON () hats?	EMENT
ALIMENTATI Avez-vous pris Si OUI, où et fi	des repas en dehors de réquenceblissements effectuez-voes () Lesquelles (nom Marché () Traiteur (Date:/ I SIS PRECEDANT LA D chez vous? OU1 () us régulièrement vos ac et localité)? :	NON () hats? Marque	EMENT Licu d'achat
ALIMENTATI Avez-vous pris Si OUI, où et fi Dans quels éta Grandes surface Epiceries () CHARCUTER PATÉ (PRÉCISEZ RILLETTES CHIPOLATAS CHAIR A SAU SAUCISSES ty consommées	des repas en dehors de réquence	Date:/ I SIS PRECEDANT LA D chez vous? OU1 () us régulièrement vos ac et localité)? :	ATE D'ISOL NON () hats? Marque	Licu d'achat
ALIMENTATI Avez-vous pris Si OUI, où et fi Dans quels éta Grandes surface Epiceries () CHARCUTER PATÉ (PRÉCISEZ RILLETTES CHIPOLATAS CHAIR A SAU SAUCISSES ty	des repas en dehors de réquence	Date:/ I SIS PRECEDANT LA D chez vous? OUI () us régulièrement vos ac et localité)? :	ATE D'ISOL NON () hats? Marque	Licu d'achat

Annexe 8

de Boeuf (_	ACHB fréquence: lieu d'achat:) de Cheval () Acheté Congelé () En barquettes () Hâché devant vous () Saignant () A point () Très cuit ()
POULET Poulet entier Vous est-il a	fréquence: () Poulet en morceaux (cuisses ou ailes) () urivé de consommer le poulet un peu rosé? OUI () NON ()
OEUFS Lieu d'achat	fréquence: consommés crus () à la coque () sur le plat () pochés () omelette () autre () précisez:
EAU EMB(OUTEILLEE OUI () NON () Marque :
	4EME GAMME (Salade épluchée prête à l'emploi; Carottes, Choux, Céleri et Autres Crudités chet, prêtes à l'emploi) OUI() NON() Si oui, Marque:
	EPARES (rayon charcuterie des supermarchés ou traiteur) OUI() NON() d'achat:
PATISSER	IES INDUSTRIELLES Lesquelles?
PRODUITS	LAITIERS Consommation* Conditionnement Marque(s) et Lieu d'achat si diff. habituel
LAIT LAIT CRU CREME FR consommée FROMAGE: YOGHOUR DESSERTS	S BLANCS
*fréquence :	0 jamais, 1:<1 fois/sem, 2:> I fois/sem
Mangez-vou	rarement () 1 fois/sem () 3-4 fois/sem () tous les jours () s les fromages: peu fait () moyennement fait () très fait () s la croûte de certains fromages? OUI() NON()
Pouvez-vous	cocher les fromages que vous vous souvenez avoir consommés dans le mois précédant la maladie?
CAMEMBE	RT () au lait pasteurisé (7-11 Frs) () au lait cru (12-20 Frs) ()
Entourer le Lanquetot Chatelain	s MARQUES consommées: Lepetit Vallée Isigny sainte mère Le Rustique Charles VII Lescure Président Coeur de Lion Coeur de Normandic Paquerettes Bertrand Le Médiéval Bonhomme-Normand Bridel Le Racé Gault et Millau Le Saint Normand Le Gillot Vormand Grand Terroir Marque spécifique au magasin (ex: FORZA à Prisunic), précisez:
Ligueil L'Etendard l	tornate Orace Toron Hardes specifies as inagasia (on 2 orac) at Italian, processianism

Annexe 9 Epidémie 1992 : point presse 24 juin

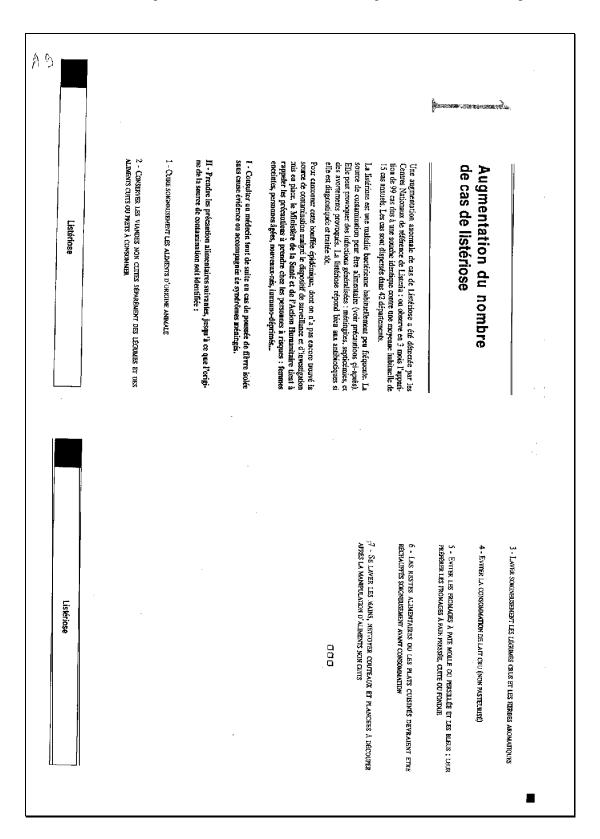


Surveillance de la Listériose

- 1 Augmentation du nombre de cas de listériose
- 2 Situation au 24 juin 1992
- 3 Le dispositif de surveillance et d'investigation mis en place
- 4 La Listériose



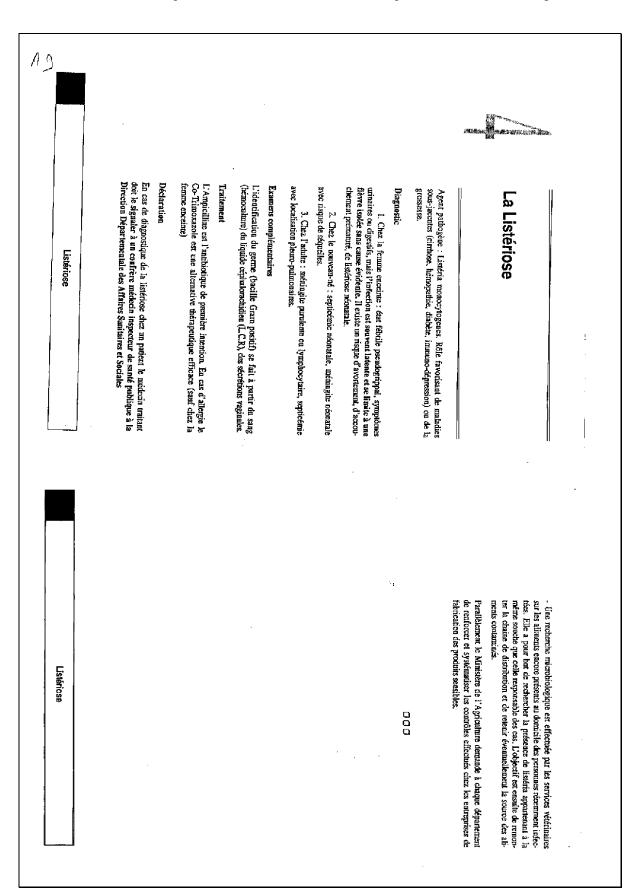
Annexe 9 Epidémie 1992 Point presse du 24 juin



Annexe 9 Epidémie 1992 Point presse du 24 juin

Listériose	Listériose	
une enquête épidémiologique, qui porte sur les luistindes alimentaires des malades et les compare à celles de personnes non malades qui servent de témoins. Dans chaque département cotte enquête est réalisé par les métécins inspecteurs de santé publique des Directions Départementales des Affaires santé arabés, en coordination avec la cellule de crise. Sanitaires et Sociales, en coordination avec la cellule de crise.		
L'Investigation La recherche de l'origine de cette bouffée épidémique repose sur une double démarche ;	A ce jour, l'investigation épidémiologique n'a pas permis de retrouver une source commune unique.	
L'identification des souches L'identification bactériologique précise des souches de listéria épidémiques est assurée par les 2 centres nationaux de références pour les listérioses (Nantes, Institut Passeur) en relation avec les laboratoires de bactériologie publics ou privés.	LA RÉPARTITION DES CAS EST LA SUIVANTE: - 29 % sont des femmes enceintes ou des nouveaux-ués, 2 % des enfants de 1 à 14 ars, 30 % des adultes de 16 à 64 ars, 36% des personnes de plus de 64 ars. - 20 décès et cinq avortements out pu être rapportés à cette bouffée épidémique.	
Il est centré sur une cellule d'alerte La cellule est composée de 5 médecins (épidémiologistes, médecins inspecteurs de sané publique, biologistes) d'un membre des services vétérinaires du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt et de la cellule épidémiologie du laboratoire national de la santé. Cette cellule econdoune le dispositif de survaillance et d'investigation, elle centralise et analyse les données.	par an (toutes sonicines controuvues) Ja surveillance épidémiologie assurée par les deux laboratoires de référence pour les listains a permis d'identifier une élévation anormale des cas pour les mois d'Avril, Mai et alun 1992. L'alerte épidémiologique déclenchée et la constitution de la cellule de crise ont permis le raccourcissement du délai d'identification des cas et le suivi de l'épidémie en temps réal. Au 24 juin 1992, 99 cas humains ont été identifiés avec le même sérrype de Listeria monocytogène (serrovar 4 B). Il n'y a pas de toyer géographique com- mun à tous les cas, en effet 42 départements out signalé au moins un cas.	
Un dispositif spécial de surveillance et d'investigation est mis en place dés le début juin	La listériose est une maiadie rare qui autoint environ 300 à 400 personnes	
Le dispositif de surveillance et d'investigation mis en place	Situation au 24 juin 1992	7-4 2-2-4

Annexe 9 Epidémie 1992 Point presse du 24 juin



Epidémie de listériose: les généralistes appelés en renfort

Depuis trois mois une qua Depuis trois mois une aug-mentation anormate des cas de listériosé a été constatée sur l'ensemble de l'Hexa-gone. La particularité de cette bouffés épidémique réside dans l'émergence d'un nombre croissant de cas pour une même souche, Le ministère de la Santé, qui a déjà agi en métant en place une « cellute d'alerte», demande moislenant aux demande mainlenant aux médecins généralistes de l'aider pour permettre l'iden-tification de la souche de contamination.

confamination.

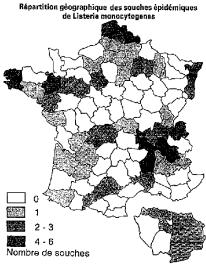
CE JOUR, 99 cas humains ont été identifiés avec le même sérotype de Listeria monocytogetas (Scrovar 4 B) réperti sur au moins 42 départements, ce qui est un particularité de cette « bouffée épidémique » Les cas avec un ememe souche sont habituellement circonscriss. On démombre parmi les cas 29 % de femmes enceintes ou de nouveau-nés, 9% d'enfants de 1 à 14 ans, 30 % de personnes de plus de 64 ans. Parmi ces cus on a pu dénombrer à ce jour 20 décès et 5 avertements.

Le déclenchement de cette petite alerte du ministère n's qu'un but : empêcher l'épidémie

La celluled'alerte

La cellule d'alerte est composée de 5 médecins, épidémiologistes, médecins-inspecteurs de la santé publique, biologistes et d'un membre des services référinsites du ministère de l'Agriculture et de la Förfé, sinsi que d'un mem-bre de la cellule épidémiologique du Laboratoire national de la santé.

SEEKELES STORY OF A THE P



de se propager en retrouvant la source commune unique.

Une double démarche

Maladie rare (de 200 à 400 cas par an) que peu de médecins voient dans leur clientèle et à laquelle peu pensent. L'action menée par le ministère répond à une double démarche : celle de sensibiliser le médecin généraliste à la maladie, dont les symptômes, pariois, se résument à un syndrome pseudogippal, et celle d'inciter les généralistes à alerter le médecin-inspecteur de la santé publique à la DDASS en cas de découverte d'une listériose,

and the second second

pour entamer des investigations plus poussées aur les habitaides alimentaires du patient (comme une recherche microbiologique effectuse par les services vétérinaires sur les aliments encore présents au domicile des personnes récemment infectées). Par ailleure, le ministère de la Santé a tenu à rappeter les présautions à prendre chez les personnes à risque : femmes enceintes, personnes âgés, nouveau-nés, immunodéprimés (voir encadré). Parailleiement, le ministère de l'Agriculture demande à chaque département de renforcer et de systématiser les contrôles effectives dans les entreprises fabriquent des produits sensibles.

Aurities DURON-AIROL.

Les précautions

Les précautions —

— Consulter un médecin tout de suite en cas de poussée de flèvre isolée sans cause évidente ou accompagnée du syndrome mé-nicat.

accompagnée du syndrame mê-ningê;
— prendre des précautions al-ingê;
— prendre des précautions d'el-mentairas jusqu'à ce que l'el-mentairas jusqu'à ce que l'en-soine de la source de condamina-tion soit l'écutifiée : cuire solgneusement les aliments d'ori-gine animale, conserver les vian-tes non cuites séparément de l'égumes et des atiments euris ou-prêts à consommer, laver soi-gneusement les légumes crus, évi-ter les fromages à pâte maile un persièté et les bleus. Les restes alimentaires et les plats soigneusement avant consomma-tion ; se laver les mains, nettoyer courteau et planche à découper aprês la mainputation d'aliments non cuits, nettoyer à fond les réfrigérateurs.

le chiffre du jour 13%

C'est la proportion des patients anxio-dépressifs qui se plaignent de froubles de la libido.

Au terme de l'étude ESAD, moins de 3% des patients

présentent encore ces mêmes troubles. Pour des plaintes aussi fréquemment reliées au registre de la personnalité, ce résultat mérite bien d'être souligné.

L'étude ESAD a été réalisée grâce à la participation de 3600 médecins ginéralistes et près de 34000 patients. L'objectif de cette étude était d'améliorer la commissance des états anxio-dépressis sur le plan épidémiologique commé sur le plan diagnostic.

Inomalors communique especie (diodoloire: ARDIX

Traitement du cancer du sein: un plus faible risque de leucémie

A radiothérapie et la chimiothérapie utilisées au cours des années soixante-dix pour traiter le cancer du sein ont significativement accru le risque de leucémie. Les traite-

ont significativement accru le risque de leucómie. Les traitements actuels, pour une efficiencité égale, voire meilleure, ne comportent pas autant de inques. Telles sont les conclusions d'une étude publiée dans le New England Journal of Medicine.

Les médecins utilisant en général des doses de rayons et de chimiothérapie et des produits moins torques qu'autrefois. Avec les médicaments actuellement utilisés, environ 5/10 000 cancers du sein développent une leucémie au œurs des dix années. Ce qui est une fréquence relativement faible si l'on considère le nombre de vies sauvées du décès par cancer du sein. Il a en effet été montré que, chez des femmes en préménopaus, le traitement permet d'épargnar 1875 décès par cancer du sein sur ces 10 000 femmes au cours des dix années.

Cette étude est fondée sur l'exa-men des dossiers de 90 femmes qui ont eu une leucémie après traitement du cancer du sein entre 1973 et 1985.

entre 1973 et 1980.

Leur traitement a été comparé à celui donné à 264 femmes qui, après traitement de leur cancer du sein, n'ont pas développé de leucémie. Les auteurs ont pu montrer que le risque de leucémie double après radiothérapie régionale et que le traitement par les alkylants multiplie ce risque par un facteur 10 quand ils sont administrés à dose forte, comme c'était le cas il y a une dizaine d'années. Les traitements accusels comportent moins de risques sur ce plan.

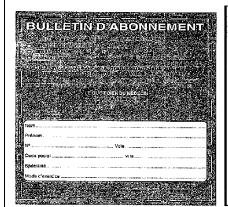
Dans un éditorial qui accompagne l'étude, Craig Henderson, de l'université de Galfornie, à San Francisco, conclut que les médecins doivent soigneusement peser bénéfices et risques lorqu'ils contreprenaent un traitement pour cancer.

Un extrait du lait de vache contre la diarrhée du SIDA

du SIDA
Un laboratoire de bietechnologie,
Immueel, qui produit en médicament vétérnoire destiné à la prévention de la diarritée du prévention de la diarritée du prévention de la diarritée du prévention de la diarritée de la viria,
expérimente actuellement as
gent thérapautique destiné du
traitement de la diarritée liée à ce
môme agent, mais cette fois chez
le aidéen.

Pour ces études, Immucel a colla-boré avec des chercheurs de Bos-ton et de San Francisco. Le médi-

cament, en cours d'élabaration, est fondé sur des anticorps produits par les vaches immunisées contre les cryptospodiéeses, anticorps qui sont extraits du lait. Des anticorps doivent agir en compensant l'immunité digestive déficiente chez les sidéens, qui rend ces sujets particulièrement vulnérables aux cryptospordioses. Douze patients ont jusqu'ici été traités par ce médicament à l'assai, avec des résultats qui paraissent intéresants. Ces essais ont été entrepris avec la collaboration de Univaz Biologies Inc. (Rockville, Etats-Unis), qui doit commercialiser le produit.



Le Monde

A la suite d'une recrudescence de l'épidémie

La listériose responsable d'au moins vingt décès en France

Selon le ministère de la santé, une mystérieuse épidémie de listé-riose à fait au moins vingt morts et entraîné cinq avortements depuis quelques mois sur le territoire fran-çais.

cais.

La listériose est une maladie bactérienne habituellement peu fréquente dont la source de contamination peut être alimentaire.

Parfois éssponsable choz l'adulte de manifestations neuro-méningées, sa forme la Pius fréquente est la listériose du nouveau-né, tontaminé par la mère lors de la grossesse, ou lors de l'accouchement, par des secrétions infectées. En moyenné,

une quinzaine de cas de listériose provenant d'une même souche sont recensés chaque année en France. Mais, en trois mois, depuis le début dumnois d'avril 1992, les services de la santé ont rolevé une « élévation anormale», exactement 99 cas, dont 20 mortels.

99 cas, dont 20 mortels.

Outre l'alerte diffusée aux médecins, les services de M. Bernard
Kouchner ont mis en place un système de surveillance et d'investigation comprenant une roellule
d'alerte composée de cinq médecins et d'un membre des services
vétérinaires du ministère de l'agriculture et de la forêt.



LUNDI 29 JUIN 1992

Tramos Se

Les médecins alertés

Listériose : des personnes à risque

La « bouffée épidémique » a atteint 42 départements. Blan : 20 morts en trois mois.

Le ministère de la Sante.

Le ministère de la Santé, en lançant l'alprte auprès des médednes auf l'alpret auprès des liste trobs aver 20 décès ces de liste trobs aver 20 décès des des de liste trobs aver 20 décès des de liste trobs aver 20 décès de l'alpret médes més de l'alpret l'

La listériose répond cepan-dant bien aux antibiotiques si elle ast diagnostiquee et trai-

tès assez tot. Pour les pérsonnes à risque, il est recommande de viter la consommande de la lique de l'orisque à pate molle et de coule, seigneusement les allments d'origine animale, y comprès ables sélour au réiri-dérateur.

ments d'origine enimate, y comprie siries édjour au réfrigératur.

La surveillance épidémiologique assurée par deux latorialores de réfrincé pour ces bacléries (Names et Pásteur-Paris). Les llateris, à perints d'identifier une éjévation anormale des cas pour les moje d'avril, mai juin 1992, à une de la lateria des deins 42 répertangues de vingte ding fois plus que d'habitude, et surrout attribués à le même souche de listeria (r serovar 4 B », selon son nom savant).

"Pour l'instant, sucur er gumen ne permet d'identifier une saurce à commune de contamination atmentales. La bactérie "est frés dépende dans la mature et pas esquement dans l'alimentation », souligne le professéur Girard. Sur les 88 cas en cause 29 % concernent des fentimes én ceintes ou des nauvau-nes, 2% des anafante de 1 à 1 a ans, 30 % des aduttes de 16 à 64 ans, 30 % des aduttes de 16 à 64 ans, 40 ceinte e put de 64 ans. Vingt dècès et put de 64 ans. Vingt dècès et miquè ».

Annexe 10 Epidémie 1992

CR/

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Télécopie : 46.62.45.59

PARIS, Le 27.07.92.

1, place Fontenoy - 75350 PARIS 07 SP
Tél. : 46.62.40.00

110

LABORATOIRE NATIONAL DE LA SANTE

DGS/PGE/IC - Nº 324

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

Personnes chargées du dossier : Dr. C. ROURE $\operatorname{Dr} (\mathbf{V}, \operatorname{GOULET})$

Cher Confrère,

Par courrier du 3 Juin 1992, nous vous avions rappeter la nécessité de signaler tout nouveau cas de Listeria monocytogenes 4 b au LNS, mais étant donné le nombre de cas épidémiques, 147 en date du 21 Juillet 1992, il conviendrait de respecter désormais la procédure accélérée suivante:

1 - signaler immédiatement par téléphone tout isolement à la DDASS de votre département en indiquant :

- * la date de l'isolement,
- * le nom et les coordonnées du patient.

La DDASS, en fonction de vos indications, fera procéder par les services vétérinaires du département au prélèvement et à l'analyse des aliments contenus dans les réfrigérateurs.

- 2 Pour affirmer la nature épidémique de la souche il est nécessaire d'en effectuer la lysotypie dans les délais les plus brefs. A titre exceptionnel en raison de cette épidémie, nous vous demandons de bien vouloir adresser de toute urgence à l'Institut Pasteur les souches que vous isolez selon la démarche suivante:
 - ensemencer très richement un tube de gélose profonde (type tube de collection),
 - ajouter une fiche d'accompagnement avec:
 - * le nom et l'âge du patient,
 - * la date de l'isolement de la souche,
 - * la forme clinique (foeto-maternelle, méningite ou septicémie de l'adulte...),

.../...

ATO

2

- poster dans la même journée l'ensemble (souche et fiche) dans un même paquet (en principe la souche poussera durant le transport),

- affranchir en "collissimo" le paquet,
- adresser le paquet à:

Dr. J Rocourt Centre National de Référence pour la lysotypie et le typage moléculaire des *Listeria* Institut Pasteur 28 Rue du Dr. ROUX 75724 Paris Cedex 15.

Une subculture de la souche sera adressée par ce laboratoire au Centre National de Référence des *Listeria* (Pr. Courtieu, Nantes) pour la sérotypie.

Vous s'erez informé dans un premier temps du caractère épidémique des cas par la DDASS de votre département et ultérieurement le laboratoire de l'Institut Pasteur vous adressera la caractérisation précise des souches.

Après l'épidémie et lorsque nous vous l'indiquerons, il est bien évident que les souches suivront le circuit habituel de la surveillance épidémiologique de la listériose, c'est à dire envoi au Centre de Nantes qui se charge d'adresser une subculture à celui de l'Institut Pasteur.

En vous remerciant vivement de votre collaboration qui est fondamentale pour l'efficacité de l'enquête épidémiologique et étiologique, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments confraternels.

Le Directeur Général de la Santé

Delinard

Jean-François GIRARD

Annexe 11 Epidémie 1992 : Circulaire aux Préfets du 28 Juillet

A W

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, ET DES FINANCES MINISTERE DE 1. AGRICULTURE ET DE LA FORET MINISTERE
DE LA SANTE ET DE
L'ACTION HUMANITAIRE

Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes Direction générale de l'alimentation Direction générale de la santé

Le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de l'Agriculture et de la Forêt et le Ministre de la Santé et de l'Action humanitaire,

à

Mesdames et Messieurs les Préfets

28 JUIL, 1992

IC nº 721

Objet : épidémie de listériose.

Depuis le 18 mars dernier, nous assistons à une flambée épidémique de listériose occasionnée par la même souche de *Listeria monocytogenes*: souche sérovar 4b, lysovar 2389/2425/3274/2671/47/108/340. Le nombre de cas signalés à ce jour est de 147, dont 32 décès et 8 avortements ; la distribution géographique est très large : 57 départements. L'agent causal n'a pu être mis en évidence pour l'instant.

Une cellule de crise réunissant les trois directeurs généraux de la santé, de l'alimentation, de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes assure le suivi de l'épidémie et coordonne les investigations pour en déterminer l'origine.

Dans le cadre de octte épidémie, un dispositif particulier, faisant intervenir les services extérieurs de la santé (DDASS), de la direction générale de l'alimentation (directions des services vétérinaires) et de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, a été mis en place.

Cette note rappelle ce dispositif, que nous vous demandons de coordonner, et précise certains points.

1- La DDASS est chargée de l'enquête sur chaque nouveau cas de listériose signalé.

Pour cela, il conviendra:

- d'alerter de nouveau par un courrier tous les laboratoires d'analyse biologique privés de votre département (les laboratoires publics et hospitaliers ent été informés par ailleurs) en leur demandant de signaler les nouveaux cas de listériose à la DDASS, dès l'isclement d'une souche de Listeria monocytogenes. Ces cas pourraient être communiqués par téléphone à un numéro réservé à cet effet. Par ailleurs, toute souche de Listeria monocytogenes isolée devra être envoyée à l'Institut Pasteur de Paris, service de lysotypic des Listeria, pour identification complète de la souche;

A of 1

- d'assurer une relance bi-hebdomadaire des laboratoires hospitaliers pour vérifier que tous les cas ont bien été signalés aux services de la DDASS.
 - de réaliser l'enquête, qui consistera :
- * d'une part en un interrogatoire du patient sur ses habitudes alimentaires, à l'aide du questionnaire envoyé aux DDASS au mois de juin, l'attention des médecins étant appulée sur la précision des réponses apportées en ce qui concerne la dénomination des aliments consommés, leur marque commerciale, leur présentation (préemballé ou "à la coupe"), les coordonnées précises du lieu d'achat, afin d'orienter les investigations des deux autres services concernés;
 - * d'autre part, en une information immédiate des services vétérinaires afin que ceux-ci réalisent des prélèvements au domicile des malades, et de la direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes pour ce qui concerne les lieux d'approvisionnement des malades.
 - Il importe que les services de la DDASS demandent au patient ou à ses proches de conserver les aliments présents dans le réfrigérateur du domicile et attirent l'attention des médecins traitants sur la nécessité de cette conservation.
- -2- La direction des services vétérinaires, dès que les services de la DDASS lui auront communiqué les éléments nécessaires (nom et adresse du malado), effectuera des prélèvements de tous les aliments présents dans le réfrigérateur du malado et fera procéder à leur analyse. Dans la mesure du possible, elle veillera à ce que soit réalisée une estimation du nombre de Listeria monocytogenes présent dans l'aliment (< cu > 100/g). Les souches isolées seront aussitôt adressées à l'Institut Pasteur de Paris pour lysotypage; il est conseillé d'adresser un minimum de 5 colonies par aliment positif.
- 3- La direction départementale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, lorsque les services de la DDASS lui auront transmis, suite à l'exploitation du questionnaire des malades, la liste des produits alimentaires et les lieux d'achat habituels du malade, accompagnés d'une identification du malade concerné, réalisera sans délai des prélèvements alimentaires (PBI) dans ces lieux d'approvisionnement et fera procéder à des dénombrements de Listeria monocytogenes dans cest aliments par les laboratoires interrégionaux de Massy, Rennes, Bordeaux, Montpellier, Marseille et Strasbourg, conformément aux instructions des 24 et 26 juin dernier. Les souches isolées seront immédiatement adressées à l'Inatitut Pasteur de Paris pour lysotypage, à raison de 5 colonies par aliment positif. En plus des informations sur l'identité des produits prélevés (nature, marque, fabricant, numéro de lot, date limite), les enquêteurs devront recueillir des éléments sur les circuits d'approvisionnement, sur les conditions de conservation et les délais de rotation de ces produits dans les divers magasins signalés.

Annexe 11

Epidémie 1992

יציי אלו 10:51 Pg: 4

441

3

Par silleurs, il importe que, dans cette situation épidémique, les professionnels intensifient les contrôles et vérifications auxquels ils sont tenus en application de l'article 11-4 de la loi modifiée du 1er apût 1905 et de l'article ler de la loi n'65-543 du 8 juillet 1965 modifiée. A cette fin, nous demandons ques les directeurs départementaux des services vétérinaires et de la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes adressent une lettre commune aux producteurs et aux importateurs de produits alimentaires (produits laitiers, produits de charcuterle, viandes et viandes hâchées, produits de saurisserie, pâtisseries à la crème industrielles, produits végétaux dits de 1Ve et de Ve gammes), afin que ces opérateurs fassent parvenir à l'Institut Pasteur de Paris (Centre national de référence pour le lysotypage des Listeria) 28 rue du Dr. Roux, 75724 Paris Cédex 15 - téléphone: 45 68 83 31 - téléfax: 45 68 89 63, pour une identification précise, toute souche de Listeria monocytogenes qui aura été isolée dans le cadre de leurs contrôles. Vous trouverez en annexe la lettre-type qu'il convient de leur adresser.

En outre, les services compétents procéderont au retrait de la consommation des aliments ou des lots d'aliments dans les circuits de production, d'importation et de distribution, lorsque les denrées présenteront une contamination avérée par Listeria monocytogenes.

Enfin, compte-tenu de cette situation épidémique, il vous est demandé de faire en sorte que, dans chacun des 3 services départementaux concernés, soit assurée durant cette période de vacances une permanence par une personne compétente en hygiène alimentaire. En outre, vous vous assurerez que se tienne régulièrement une réunion de ces 3 services, soit sous votre autorité, soit directement entre aux, afin de faire le point sur l'investigation des nouveaux ces ; chacun d'eux adressera à son ministère de tutelle un bilan descriptif.

Nous vous remercions de veiller à une stricte application de ces instructions, dont la mise en place est immédiate.

pour le ministre

cingsiventame consperient :

Le Directeur Général

de la Connuragica da la Comnommation, et de Emplement des Fraudes La Dir

C. BASHANAN

pour le ministre de l'agriculture et de la forêt

h 5/

GUTTIMANN

de l'Allmentation

1/1/4

Jean-Francola

pour le ministre de la santé et de l'action humanitaire

Le Directeur Général de la Sai

Othinand

Jean-Francois GIRARD

Annexe 12 Epidémie 1992 : lettre Hypermarchés

Alz

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

920758

Pails, lo 2 8 JUIL, 1992

Objet : listériose humaine mise en garde (loi du 21.07.1983)

Monsieur le Président,

Depuis le mois de mars dernier, une recrudescence de listériose humaine cocasionnée par la même souche de *Listeria monocytogenes* : souche sérovar 4b, lysovar 2389/2425/3274/2671/47/108/340 s'est développée en France.

Cette situation peut représenter un danger grave pour les consommateurs de certains aliments sensibles tant que l'origine du problème n'a pas été identifiée : des mesures en ce sens ont été prises en accord avec les directeurs généraux de la santé et de l'alimentation.

Les producteurs et les importateurs doivent procéder à des contrôles et vérifications en application de l'article 11-4 de la loi modifiée du 1er août 1905 et, bien entendu, dans ce contexte il leur a été notamment rappelé qu'ils devaient les intensifier.

De leur côté, vos adhérents font pratiquer des vérifications pour s'assurer que les denrées qu'ils vendent ne posent pas de problèmes sanitaires.

Dans la situation actuelle, j'ai engagé les enseignes dont la liste est jointe à vérifier que les denrées qu'ils mettent en vente ne renferment pas de Listeria monocytogenes du lysovar en cause.

Je lour ai recommandé, pour cele, de faire procéder au lysotypage des souches de Listeria monogrogenes qui sont isolées par les laboratoires auxquels ils recourent en les adressant à l'Institut Pasteur de Paris (Contre national de référence pour le lysotypage des Listeria) 28 rue du Dr. Roux, 75724 Paris Cédex 15 - téléphone : 45 68 83 31 - téléfax : 45 68 89 53) qui est le seul laboratoire de référence pour identifier précisément la souche.

Vous comprendrez l'importance qui s'attache à cette demande, qui s'inscrit dans le cadre de l'article 3 de la loi du 21 juillet 1983 sur la sécurité des consommateurs prévoyant que des mises on garde solent adressées en de pareilles circonstances. Il conviendrait que vous la répercutiez auprès de l'ensemble de vos adhérents concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Ministre et per délégation : Le Directeur Général de le Concurrance, de la Concommation,

et de la Hécuscion des trautes

Monsieur le Président du Groupement national des hypermarchés 4, avenue Victor Hugo 76116 PARIS

C. BABUSIAUX

Annexe 13 Epidémie 1992 : communiqué de presse du 9 septembre

ÁINISTERE DE LA SANTE EV DE L'ACTION HUMANITAIRE 13

Commencia deflusi lett. 0982

Le point au 11 septembre 1992.

sur l'épidémie de listériose actuelle

Depuis le 18 mars, une augmentation inhabituelle de cas de listérioses a été signalée par l'Institut Pasteur de Paris. Entre le 18 mars et le 8 septembre 1992, 214) cas de listérioses "épidémiques" ont été recensés. L'épidémié identifiée fin mai 1992 se poursuit. La répartition des cas sur le territoire français est très large, 70 départements étant touchés par l'épidémie. 31 % des cas sont des femmes enceintes ou des nouveaux-nés, 59 % sont des adultes dont la moitié est âgé de plus de 64 ans. 48 décès et 13 avortements sont survenus à la suite de catte épidémie.

Cette souche de Listéria présente dans certaines denrées alimentaires est identique à celle qui a été à l'origine des bouffées épidémiques en Suisse (1983-87), en Californie (1985) et au Danemark (1987).

Four résorber l'épidémie en cours, une action concertée est menée entre les services du Ministère de la santé (Direction générale de la Santé, et Laboratoire National de la santé) du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt (Direction générale de l'Alimentation), du Sécrétariat d'Etat chargé de la Consommation (pirection Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des fraudes), et de l'Institut pasteur de Paris.

La coordination des différents services est effectué au niveau départemental sous l'autorité des préfets.

Le Ministère de la Santé effectue l'enquête auprès des malades ainsi que l'enquête cas/témoin permettant de mettre en évidence les éventuelles particularités alimentaires des malades. Le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt réalise les prélèvements sur les aliments détenus chem les malades et le Ministère chargé de la Consommation ceux à la distribution, dans leur magasin habituel d'approvisionnement.

Les secteurs professionnels, tout au long de la chaîne alimentaire, production et distribution confondus, ont été alertés et engagés à intensifier encore plus leurs procédures de maîtrise de la qualité hygiénique des produits dont ils ont la responsabilité sinsi que leurs auto-contrôles microbiologiques.

Plus de 5.000 analyses ont d'ores et déjà étà réalisées. La souche infectante a été mise en évidence dans une trentaine d'analyses sur plusieurs catégories d'aliments. Les résultats des analyses montrent que les produits les plus à risque sont des produits d'origine animale et que des contaminations entre différents aliments peuvent survenir sur les lieux de distribution dans les rayons à la coupe.

Des produits contaminés peuvent se trouver encore sur le marché. C'est pourquoi il est nécessaire de rappeler les conseils

T :6d 90:01 Z6/60/ST

; ap nšaa xeg

MU - -

de prudence ci-dessous à destination des personnes à risque et notamment qu'il convient d'éviter la consommation en l'état de produits de charcuterie cuite (jambon et épaule cuits tranchés sur les lieux de vente, pâté, rillettes, produits en gelée...) et des fromages affinés.

Recommandations pour la prévention

de Listérioses ches les personnes à risque

Les mesures de précaution alimentaire suivantes doivent être prises par les personnes particulièrement à risque d'est-àdire : les femmes enceintes, les patients immunodéprimés et les personnes âgées :

- I Consulter un médecin tout de suite en cas de poussée de fièvre isolée sans cause évidente ou accompagnée de symdromes méningés.
- II Prendre les précautions alimentaires suivantes, jusqu'à ce que l'origine de la source de contamination soit identifiée.
- 1 CUIRE SOIGNEUSEMENT LES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE.
- 2 EVITER LA CONSOMMATION DE LAIT CRU (NON PASTEURISE).
- 3 EVITER LES FROMAGES A PATE MOLLE OU PERSILLEE ET LES BLEUS ; LEUR PREFERER LES FROMAGES A PATE CUITE OU FONDUS
- 4 EVITER LA CONSOMMATION EN L'ETAT DE PRODUITS DE CHARCUTERIE CUITE (JAMBON ET EPAULES CUITS TRANCHES SUR LES LIEUX DE VENTE, RILLETTES, PATE, PRODUITS EN GELEE).
- 5 LES RESTES ALIMENTAIRES OU LES PLATS CUISINES DEVRAIENT ETRE RECHAUFFES SOIGNEUSEMENT AVANT CONSOMMATION.
- 6 SE LAVER LES MAINS, NETTOYER COUTEAUX ET PLANCHES A DECOUPER APRES LA MANIPULATION D'ALIMENTS NON CUITS.
- 7 LAVER SOIGNEUSEMENT LES LEGUMES CRUS ET LES HERBES
- 8 CONSERVER LES VIANDES NON CUITES SEPAREMENT DES LEGUMES ET DES ALIMENTS CUITS OU PRETS À CONSOMMER.

Annexe 14 Epidémie 1992 : Presse (Octobre)

A 14



Nº 5047 MERCREUL 14 OCTOBRE 1992

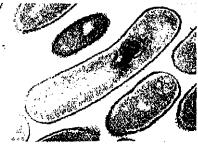
Listériose: pourquoi on n'a pas encore trouvé l'origine de l'épidémie

Depuis mats 1992, une épidémie de listériose trappe la france. A ce jour, 230 cas recensés et 50 décès. Depuis te mois de juin, une cellule d'urgence sur la disterio s'est constituée, réunissant des spécialistes de trois ministères (Santé, Agriculture, Consommollon). Des dizalnes de militers de prélèvements ant ôté effectués dans les térrigérateurs, au domicile des malades, dans les magasins et dans les entreprises agroalmentaires. Sans résultat probant.

domicile des molades, dans les magasins el dans les entreprises agrodimentales. Sans résullat probant.

Di ES bouffées épidémiques de se souvenir de l'affaire des vacturins Mant-d'Or, en Suisse, en 1987, ou du fromac mesicain qui avoit affolé la Californice en 1985.
Cest d'alleurs la même souche de Listoria monocytogenes de sérotype 4B qui se trauve en enuse aufourd'hui. Mais, par son extension (230 cas et 50 morts). Pépidémie actualle prend la troisime place parmi les épisodes décrita dens la littérature.
En présence dans 73 départements a conduit, dès le mois épisodes décrita dens la littérature.
En présence dans 73 départements a conduit, dès le mois épisodes décrita dens la littérature.
En présence dans 73 départements a conduit, dès le mois épisodes décrita dens la littérature.
En présence dans 73 départements a conduit, dès le mois épisodes décrita dens la littérature.
En présence dans 73 départements a conduit, dès le mois épisodes décrita dens la littérature.
En présence dans 73 départements a conduit, dès le mois épisodes décrita dens la littérature.
En présence dans 73 départements a conduit des produits contamines produits chres con er n'és. Les hactériologique et bactériologique commun sux trois ministères con er n'és. Les hactériologique et bactériologique et bactériologique et bactériologique et bactériologique et bactériologique et pasteriologique et pasteriologi

Mois, à l'heure actuelle, les preduits coupsiles n'ent pas dié identifiés. Les réfrigéra-



Listeria monocytogenes, la seula denyerausa pour l'ha

services vétérinaires, à Nice, les 8 et 9 ectobre, François Gerster, président du SN-YIMA (Syndicat national des vétérinaires inspecteurs du ministère de l'Agriculture), a carrément souligné le « bilen désestreux » de l'action du service de la Concurrence et de la Répression des fraudes. A la Répression des fraudes. A la Répression des fraudes. A la resident pour suit-il, « la mission qui leur a dié conflèe passe largement un dessus de leurs compileries globale des problèmes de senté publique dans les différentes filières de l'agrosilmentaire ».

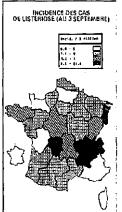
taire».

« Devant l'étendue de l'épidémie, nous avons essayé d'attribuer à chacun le rôle pour
topuel il était le plus préparé,
car personne ne pouvait tout
faire», explique au « Quotidicu» M. Babuziaux, directeur général de la Consoumation, de la Concurrance et de
la Répression des fraudes.

« Nous commençons à avair des présomptions sur l'origine, mais il y a beaucoup de posu-bilités de contamination crot-ée à envisager. »

Ce résultat paraît assez maigre alors que les cas continuent à En attendant, la cellula de augmenter. Du coup, certains mettent en cause l'organisation des aquétes.

Lors du Congrès national des



chée sur leurs produits. Car plus la temps passe et plus la bactérie prolifère.

Los vétérinaires-inapecteurs demandent, quant à eux, au ministère de l'Agriculture d'être saisis de nouveau du dessier de la listériose.



La mort qui vient du froid

Cette maladie des temps modernes se développe là où on devrait l'attendre le moins: au fond de votre réfrigérateur. Et elle tue



n 1918, retour du front, un jeune soldat français décédait à Paris d'une mystéricuse méningite. A tout hasard, on fit un prélèvement de son liquide céphalo-rachidien, et donc des microvaganismes inclus, qu'on déposa à l'Institut Pasteur. L'échantillon s', trouve toujours, avec es microbes bien vivants qu'on réactive à volonté-parmi des dizaines de milliers d'autres échantilons, qui ne cessent depuis d'enrichir la fabuleuse sollection.

En 1926, des biologistes britanniques identiaient à Cambridge le germe pathogène d'une nouvelle « maladie, la listériose. Une comparaion avec le premite réchantillon conservé à l'asseur ricks vite permis de constater que cet autre soldat noonnu avait, des années auparavant, succombé la listériose — maladie inconnue en 1918, déterninée par une saleté de bactèric qui a la propriété sosolite de se multiplier même quand il fait froid 9/LE NOUVEL ORSERVATEUR

Ø /LE NOUVEL OBSERVATEUR

gite.
Depuis le 18 mars 1992, on a officiellement
constaté en France une épidémie de listériose qui,
à la veille des fêtes, avait causé 56 décès - sans
compter de très nombreux es de diarrhées,
malaises, indigestions... Sans compter surtout les

malaises, indigestions. . Sans compter surtout les autres cas mortels qui seront enregistrés à la suite des demiers excès alimentaires de Noël et du Jour de l'An, et des biches pâtissières plus ou moins avariées qui vont avec, au terme d'une incubation qui atteint en moyenne quatre-vingt-dix jours.

• La Listeria est une baeréire ubiquitaire, dit Josseline Rocourt, de l'Institut Pasteur. C'esta-dric qu'on la trouve absolument partout, autre disconsubstantielle à la vie. Venue de Dieu sait où, elle s'accroche notamment à toutes les denrées alimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en crecè salimentaires fraiches, ou'll ne sert à rien (en ces consubstantiene à la vis-elle s'accroche notamment à toutes les denrées alimentaires fraiches, qu'il ne sert à rien (en ce qui

la concerne) de mettre au frigo : la Listeria est « psychrophile » (du grec psukhros : froid). Tel un vulgaire bonbon à la menthe fraiche de la Pie Qui Chante, elle aime le froid. Mieux: au mèpris de toutes les lois de la biochimie, qui privilégient l'hibernation, elle se multiplie frénétiquement dès que le mercure fiirte avec le zéro. De plus, constate Josseline Rocourt, » toutes ses souches sont pathogènes ».

constate Josseline Rocourt, » toutes ses souches sont pathogénes ».

La listérosoe est à coupsûr la maladie des frigos, donc du monde moderne. Elle existe probablement de toute éternité. Mais elle ne provoquait naguére, de-ci de-là, que des décès isolés et probablement attribués à d'autres causes. » Aujourd'hui, notre alimentation est industrielle, et des millions de gens mangent la même chose », dit le professeur Patrick Grimont, qui à l'Institu le professeur Patrick Grimont, qui à l'Institut le professeur Patrick Grimont, qui le l'autre et phédèmie mitter patriche de l'autre de l'au

scrait contenté naguère de tuer deux ou tre vicillards à la campagne dans l'indifférence gén rale – est amplifé, multiplié, «tiré » à des millian d'exemplaires par l'industire agroalimentaire, se hisse à la une des journaux. Les symptomes de l'intoxication : d'abordect d'une banale grippe, avec fièrre et maux de tét Surviennent essuite une raideur de la nuqu puis, dans les (rares) cas vraiment graves, d «roubles de conscience » autant dire le dèlie Ensuite, c'est le coma fatal. Rassurons-nous : la plupart des victimes de

puis, dans les (fares) cas vraiment graves, id troubles de conscience - autant dire le délit Ensuite, c'est le coma fatal.

Rassurons-nous: la plupart des victimes de Listeria s'en tirent avec une bonne diarrhée c avec l'impression d'avoir eu un vulgaire rhunt Les morts se recrutent quasi exclusivement parr les » personnes innunrodéprimées » - femms enceintes, viciliards, malades, Mais, dit le profeseur Grimont, « dans nos pays, il y a de plus el modified su de l'entre de l'entre de l'entre de l'entre de se plus d'individus aux défenses immunitairamoindries qui ont échappé à la sélection natrelle et qui autrefois seraient morts bien avant contact avec la bacteire pathogéne ». N'empéche, à l'Institut Pasteur on parle belbien avec l'aval de l'Organisation mondiale de Santé - d'e épidémie ». Un terme qui, rue d Docteur-Roux, n'est jamais galvaudé : depu environ un an, la France connait réellement urépidémie de listériose. La preuve : tous les ci serieux sont imputables à une même souche. S'agit de Listeria moncytogenes serovar 4 l Depuis un an, tout l'infrastructure sanitaire d pays est à la recherche de cette souche, ou plut de son origine. D'où sort-elle ? On ne sait. Mai elle est trop bien caractérisée pour ne pas proveni d'une source unique.

Un fromage, un jambon, un poisson, un viande, un plat cuisiné, une salade en sachet de quatrième gamme «... Yon cherche. Un dispositif d'enquête incroyablement sophistiqué, impliquant au moins tois ministères (Santé, Agricul ture, Finances), a été mis en place autour d'Institut Pasteur et de Jossetine Rocourt. Chaqu fois qu'une indigestion suspecce est signalée par l'Institut Pasteur et de Jossetine Rocourt. Chaqu fois qu'une indigestion suspecce est signalée par l'Institut Pasteur et de Jossetine Rocourt. Chaqu fois qu'une indigestion suspecce est signalée par l'Institut Pasteur et de Jossetine Rocourt. Chaqu fois qu'une indigestion suspecce est signalée par l'Institut Pasteur et de Jossetine Rocourt. Chaqu fois qu'une indigestion suspecce est signalée par l'Institut Pas

Listeria, salmonelle. même combat

Voici les conseils de l'Institut Pasteur

- Ne jamais recongeler un aliment décongclé ; Cuire soigneusement les aliments d'origine
- Clare soigneessanten animale; Bien laver les légumes crus et les herbes
- Bien laver les légumes crus et les herbes aromatiques; Les restes alimentaires et les plats cuisinés doivent être réchauftés avant consommation; Conserver les viandes non cuites séparément des légumes et des aliments cuits, qui prêts à être consommés; Se laver les mains, nettoyer couteaux et planches à découper après manipulation d'aliments non cuits.

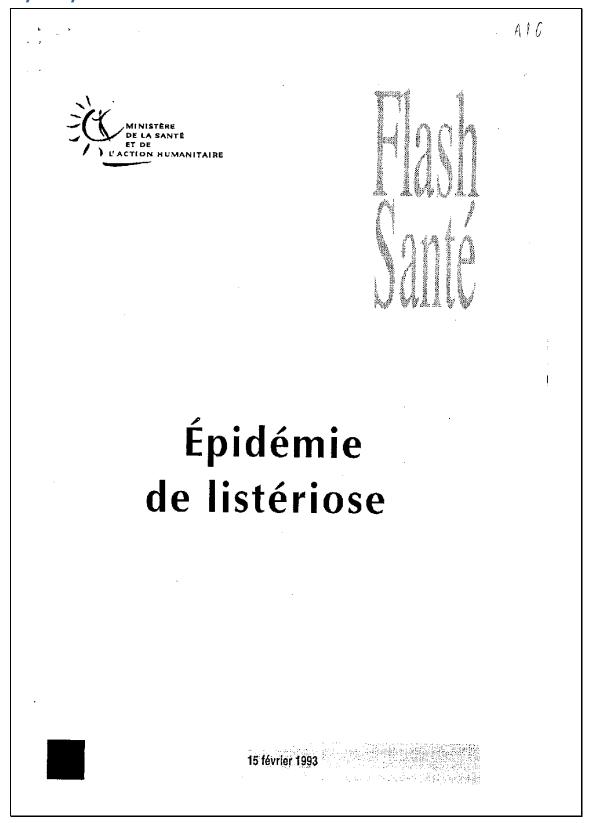
Annexe 15 Epidémie 1992 : 2ème interrogatoire

7							
			FCOUP	E.XLS			
NOM du SUF	ERMARCHE	RALLYE			MALADE	A	
RAYONS A L	A COLIDE	Charcuterie e	fromano eó	naráe	pichnic	 	
INTONS A L		fromage au m		Pareo	тоте уст	ndeur Nan	
CHARCUT	EDIE	(P)rétranché		MARQUE PR	ODUIT	QUANTITE	
Jambons	cuit	(1) ranché sur épaule?	supérieur	1. 8 6		in the same	with you
DEMINIONIS	CLI ON SEC	Bayonne?	Parme ?	6 miller		Altro de	10 Bast inntohil le limade avat (1/200)
Paté	Foie	ordinaire ?	volailles ?	autre ?			1. 0. I mean
	Campagne						the service aunit
	Forestier	4 . L . V	,	N	7	 	(140)
	Volailles Gibler	for divid	0/h	Novien	Trench	va de aurba	•
	En croute	' -		 		 	
	Autres pâtés						
Rillettes		du mans?	ole?				
Saucisses	type strasbou	g					
<u> </u>	chipolatas cervelas					 	
	autres	Monbéliard?	Toulouse?	 		1	
Merguez	datas	Monte officer	70010000				
Andouillettes							
Quenelles							
Boudin	noir ?	blanc ?					
Saucisson <	sec à l'ail						
Salami	alali						
Mortadelle				 			
Chorizo							
Magret canar							ث
Jambon persi	liée Kan Augi A		-w. 1.	ļ		1 honibe/n	4.2
Langue en ge Pied de porc	lee iden A	ma thin	Trunch	 		1 TOURSELY	rig.
Aulre produit	en gelée						
Tarama							
Salades come	osés			L			
Saumon					ļ		
Chair à saucis Plats cuisinés			- -		<u> </u>		
Nem				 	t		3
FROMAGE	S						
Brie	X					1 Autonia	
Bleus							
Roquefort			 		 		/t
Chèvres Munster	Frais	11.0144		-			Brube
Saint nectaire					 	·	
Vacherin							
Touré l'aubier							
Autres à la co	upe						
DAVON DE-	Punit -		<u> </u>	ļ <u>-</u>	 -	 	
PAYON PRE	FWRALLE			ļ <u></u>	 -	 -	
Pálé		<u> </u>	 	 	 	 	
Saucisses	l ———			 	 	\ -	

Annexe 15

MALADE			Date interroga	toire	10/12/51		I
WALADE			Heure	192	.(U.().		
MAGASINS NOM	Tunn		F d'approvisio	poemant	Localilé		
NOM	Type Hyper,Super,	Superette, commerc	cant	Hinetilieur	Pocenie		
1 RALLYE	Suprib		11(5				
2 IFCLEAC	Har	<u> </u>	1/h/~>				
<u> </u>	 _		, , ,		<u> </u>		
-							-
LEGUMES	Jardin	Grande Surface	Commercant	Marché	Conditionne	ment	
Salades	 	X	×	桑	 		
Autres crudités Si Jardin, type de fertilisa	leur utilisé :		L	L	L	l	
ar adding 13 be do to thise						l	
REFRIGERATEUR	Age	Rangement			Nettoiement		
	6 00	Mode	Densité	L	Mode	Fréquence	
		:	Nogen .	Age	1/ Sense	on prote vivile	
CONGELATEUR	à l'intérieur du	réfrigérateur	Indépendant		ongélation	Recongélation ?	
			\times	air like	e.	Ron	
CONSOMMATION	Conservation	r — — — — — — — — — — — — — — — — — — —	- ´		Consommat	on	
	Durée	Mode	Manipulation			Quantité)
Patés,rillettes	3 10-3	bolyte	10. J. F 07	edu de Polo	1/~-3		
Jambon	3 10.03	Ч	ξ l		2/2		
Saucisses							1
Saucisson	ļ				1/~3	nie .	-
Viandes		Consiltion_		-	<u> </u>	ļ- ş 	{
Légumes	 	bandyne	 		<u> </u>	 `	
Salades Eromanos		MACE	 		 	l	ĺ
Fromages	 		 	~~	 		ŀ
	<u> </u>	Conservation	,	Consommati			1
	Marque	Mode	Durée	Frequence	Seuls ?		1
EAU EMBOUTEILLEE	MADOIT	150mme	110	+3/4/2-3			
SIROPS	aliégée?			 	 	<u> </u>	ľ
					Ι		I
	Marque	Conditionnement	Durée	Nore de sort		Consommation	H
CREMES GLACEES	Jaurin			elai	de la glace	Fréquence	Mit.
OUTHIER OFWOED	A ALC. 11 V.					70~17 71	14
Avez-vous eu, pendant	volra grossass	e des recommands	ations concern	ent votre alim	entation ?	a.h tose	11.6.4
Si oul pour quelles raiso	197	Toxo (-)	Listeria	Diététique		10.10	Miller
Si Listeria, lesquelles ?	Non						Miles Mynns
par qui ?	Médecin	Gynéco	Sage-femme	Radio	Journaux	Autres	
<u>, </u>		1 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	35 1571111	· ·	1	 	1

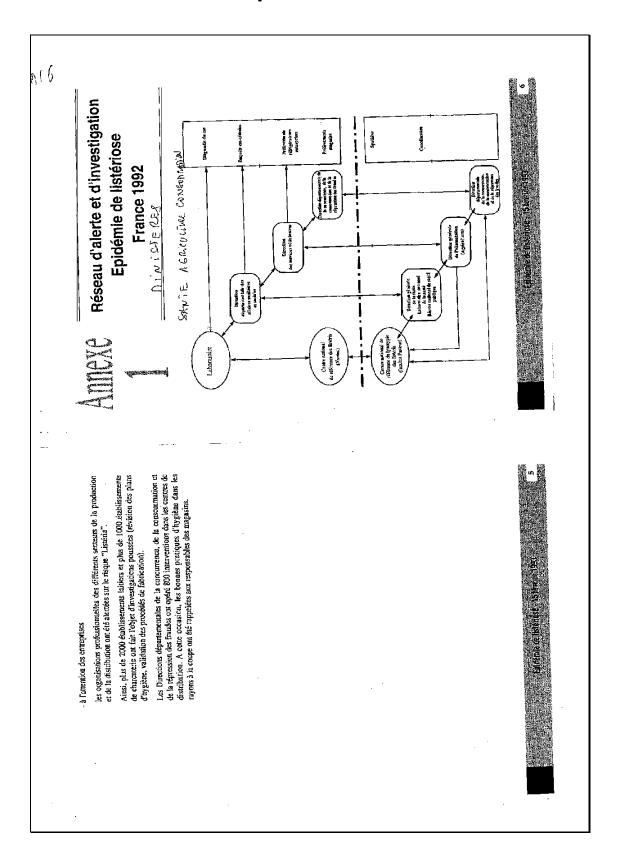
Annexe 16 Epidémie 1992 : Point presse du 15/02/1993

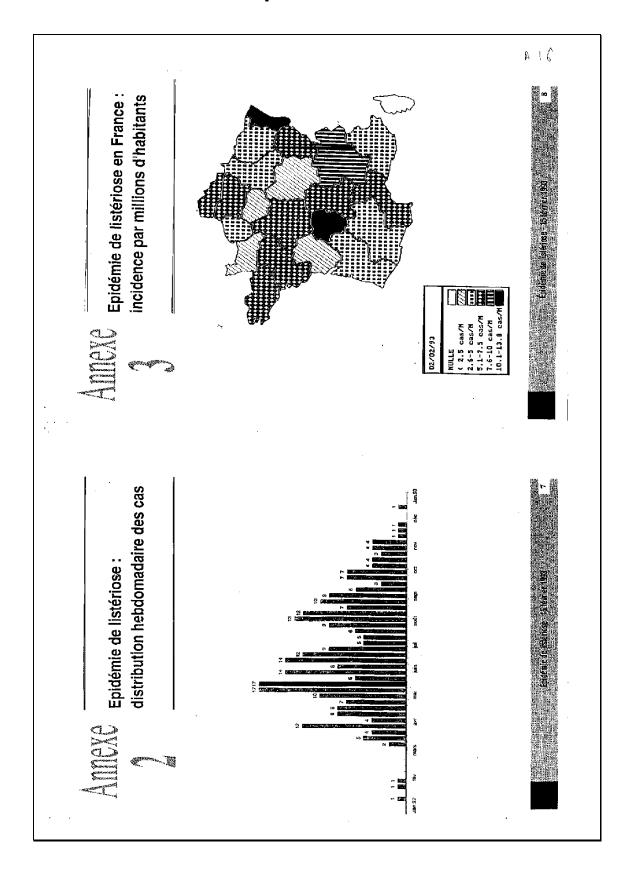


Epidémie de listériose	L'épioémie de listériose, dont le premier cas a été observé le 18 mars 1992, esemble aujourd'hoi terminée, aucun cas épidémique n'ayant été identifié depirs le 23 décembre 1992. La listériose est une maladie bacièrteure indintellement peut fréquenie. La souce de contamination est le plus souvent alimentaire. Elle peut povorques des infections généralisées : méningites, septicientes, et des avortements des infections généralisées : méningites, septicientes, et des avortements que et traitée tot.	1 - Historique de l'épidémie Le laboratoire de l'Institut Passaur de Paris signale une augmentation anorde de l'épidémie Le laboratoire de l'Institut Passaur de Paris signale une augmentation anorde de cas homains liée à une souche particulière de lisséria turment isolée male de cus donnés et 15 cas dans 19 départaments, alors que l'incidence habituelle est de moists et 15 cas par an). L'alerte est donnée. 2 juin 1992 Mise en place du dispositif d'investigation : réalisation de la première enquêre cas-démoirs par les médecius inspecteurs de santé publique des DDASS. Information des consommarteurs sur les mesures de prévention.	4. 1. 20 是19.
Sommaire	EPIDÉMIE DE LISTERIOSE • Historique de l'épidémie • Méthodes • Les mesures mises en place	ANNEXES 1 - Réseau d'alerte et d'investigation des cas (organigramme) 2 - Distribution hebronnadaire des cas (graphique) 3 - Incidence par millon d'habitants (graphique)	Égidémie de listériose - 15 Kövrler 1993

Annexe 16

	9 juillet 1992		Cette cellule a coordonné le dispositif de surveillance et d'investigation, elle a centralisé et analysé les données.
	Visis en place du disposatir d'investigation augres des enaines de distintution et de production alimentaire par les Directions départementales des services véétralistes et de la consommation de la condournerce et de la répression des		L'investigation
	frauds.		Le disposibl est basé sur la collaboration des services extérieures des minis- tères de la santé, des finances et de l'agriculture.
	24 octobre 1792. Le réseau national de santé publique rejoint la celtule de orise.		La recherche de l'ocigine de cette bouffée épidemique repose sur une double démarche :
	14 décembre 1992		ks equiries cas tenoin
	Mise en place de la deuxiène enquête cas témoins.	fr _i	 De juin à novembre, une première emquêre cas témoins a été réalisée auprès des 228 malades, 167 oct été appariées à 1 ou 2 témoins. Son champ
	23 décembre 1992		d'investigation était large balayant l'ensemble des aliments traditionnelle- ment vectours de la listefrice. Cere enouèle a nermis de s'orienter vers les
	Identification du demier cas de listériose épidémique.		produits de charuterie.
	Au tota, en 9 mois, 279 cas on été déclarés.		 En décembre, une deuxième enquête cas témoins a été réalisée, ciblée sur ces produits. Elle a permis de déterminer la langue de porc en gelée comme
	83 deces ou avortements out ets denombres. 81 départements français ont été couchés.		étani hautement suspecte.
	Contract of the contract of th		Les enquêtes sur les produits almentaires :
li - Les méthodes	Le dispositif de surveillance		 Préèvenents et analyses des ulineurs dans les réfingétateurs au donneile des malades par les services vétérinaires.
	Les souches de listériose sont transmises par les laboratoires au Centre national de référence des listéria (UER P. Courtén - Names) où elles sont sérolypées puis transmises à l'Institut Pasteur de Paris pour lysotypage. Dès que le Comre national le référence a signalé, fin mai, au bureau des maladies transmissibles une eroissance aroumale du nombre de cas de listeriones niche du maître sérolype et d'un mâtre lysotype, des dispositions ou été internations du maine maine des des des des de listeriones du maître sérolype et d'un mâtre lysotype, des dispositions ou été		- Contrôle des circuits, prelièvements et analyses des produits dans les chaines de clistribution et de production alimentaire par les Directions départementales des services véléficiaires et de la concorrence, de la consonnation et de irépression des fraudes. Les enquêtes out été réalisées dans les 81 départements touchés par l'épidénie.
	ptiess. Miss en nlavo A'une polityle de reige	III - Les mesures mises en place	En terant compre des résultats des investigations, des recommandations ont été prises :
	ימוסה כון לומרכים חזוני הרווחי אתו הרופה		- à l'attention des consommateurs
·	Une collule de crise a sté crete ; elle était composée de 5 raédectins (épidé- miologisres, médecins inspecteurs de santé publique, biologistes), d'un rembre des services véériniaires du ministère de l'Agriculture et de la Forêt et d'un membre de l'unité d'épidéralologie du laboratoire national de la santé.		à plusiens reprises, des règles d'hygiène allmentaire ont été diffusées à l'atration des personaes à rispre (femmes enceintes, nouveaux rés, per- sonaes âgées, personaes immuno-déprimées).
			Eliferit Children Select 1990
·			





Annexe 17 Epidémie 1992:Presse (Février 1993)

Alt

Listériose: la bactérie nichait dans la langue de porc en gelée

Après sept mois d'enquête, les chercheurs ont pu isoler l'aliment à l'origine de l'épidémie. Depuis son apparition en mai 1992, elle a fait 63 morts.

du délit identifié. Félicitations à tous. » Tel aurait pu être le télégramme adressé par le général Kouchner à ses troupes. Ce dernier, retenu sur le front de Saravejo, n' a pu en effet annoncer lui-même la victoire hier matin, comme prévu. C'est Jean-François Girard, directeur général de la Santé, qui a communiqué à la presse la bonne nouvelle: la bactérie à l'origine de la plupart des cas de listériose en France loge dans de «la langue de porc en gelée» (1). « Cette épidémie est pour nous comme un cas d'école confirmant la nécessité

«Cette épidémie est pour nous comme un cas d'école confirmant la nécessité de l'existence d'un système performant de surveillance épidémiologique», a expliqué J.F. Girard. Avec 63 décès et 22 avortements depuis son apparition en mai 1992, le bilan de l'épidémie s'avère effectivement lourd.

Les premiers signes avant-coureurs remontent à mai 1992. Quelques cas, un léger pic de listériose, maladie d'origine bactérienne dont la contamination est la plupart du temps de source alimentaire. Mais quel aliment? Charcuterie? Fromage? Cette bactérie, qui peut provoquer des manifestations neuroméningées gravissimes chez les nouveaux-nés, les personnes âgées et les personnes immunodéprimées, est en tout cas très résistante. Et peut s'installer dans la plupart des féments conservés au réfrigérateur.

Juin 1992, c'est la mise en place



d'un premier dispositif d'investigation, avec une enquête témoin menée par les médecins inspecteurs de santé publique. Le but? Tenter de pointer une association entre la consommation d'un aliment et la maladie. « C'était un champ d'investigation terriblement vaste. » 228 malades sont interrogés, que l'on compare à 324 té-

Les premiers résultats se révèlent décevants. « Cette première enquêre n' a pu identifier de façon significative d'aliments consommés plus fréquemment par les malades que les témoins. Toutefols, la proportion de personnes ayant consommé de la charcuterie était plus élevée chez les malades.» D'où le passage à une seconde phase, en deux volets, avec pour objectif la création d'une cellule de crise.

D'abord, un travail de laboratoire ciblé, lui, sur les produits. Une enquête est effectuée dans les 81 départements où sont recencés des cas de listériose. Plus de 12 000 souches de listéria monocytogènes sont isolées dans les aliments, toutes ces souches étant dressées à l'Institut Pasteur. Résultat, 203 aliments contaminés sont identifiés, la plupart provenant de pâtés, jambons, produits en gelée et quelques fromages. Malheureusement, l'analyse ne permet pas de pointer l'aliment responsable de la flambée épidémique. D'où le second volet: «Un interroga-

D'où le second volet: «Un interrogatoire, basé sur une liste détaillée de tous les produits de charcuterie pouvant être tranchés à l'étal, est alors mené chez 140 malades et 164 témoins.» Elle se révèle décisive, et permet de noter le pourcentage beaucoup plus élevé de consommation de langue en gelée chez les malades, en particulier chez les femmes enceintes. La mise en index de l'aliment concerné permet l'arrêt de l'épidemie. Depuis le le janvier 1993, aucun nouveau cas n'a été

L'exemple de cette épidémie montre la nécessité urgente d'un réseau de santé publique en Francé. Il commence à se mettre en place, centralisé à l'hôpital Saint-Maurice. Bernard Kouchner devrait annoncer la semaine prochaine les moyens engagés. «Ce genre d'épidémie peut redémarrer à tout moment sur un autre aliment, dit-on à la Direction générale de la santé, qui a dressé une liste de conseils à suivre pour les personnes sensibles à la bactérie. Il faut «préfèrer les produits emballés aux produits vendus à la ocoipe, éviter la consommation de lait cru, cuiresoigneusement les aliments crus d'origine animale, laver soigneusement les lénumes crus et les herbes aromatiques, conserver les aliments crus séparément des aliments cuits, se laver les mains, nettoyer les ustensiles de cuisine après la manipulation d'aliments non cuits, mettoyer, enfin, deux fois par mois et désinfecter ensuite avec de l'eau javelisée votre réfrigérateur».

(1) L'enquête a été públiée dans le BEH de février 1993 sous les signatures de V. Goulet, A. Lepoutre, J. Rocurt, A.L. Courtieu, P. Dehaumont, P. Veit.

ATT

MARDI 16 FEVRIER 1993

LA VIE SCIENTIFIQUE



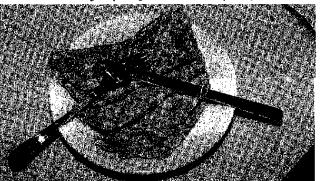
Les recherches hors du commun de trois ministères

Le projet du La déonto

dans les m

Le coupable gastronomique de la listériose

L'infection a fait 63 morts depuis mars 1992 en France. La bactérie responsable a été retrouvée principalement dans la langue de porc en gelée. Des mesures drastiques ont permis de juguler l'épidémie.



Enire mars 1992 ette début de 1993, Yépidente de listériose qui s'est déclariée en Frence a té électiée quant à sec causes, si juguiée, La obrasculein vendro à la coupe, et de particulier la langue ce porce en gelée, sont les aliments par lesquois les humains es oant infecties par la bactérie responsable. Usteris manocytegements. Et par atteurs, les insurues de considie nu des nichtes entre de la catérie particul évolution à la coupe de la catérie particule d'odiciente a la manue que catérie particule foldiente a la manue que serie vériente.

con et jativar 1993.
Ces dennées sont publices de Ces d

A la coupe

Cotra enquête représent un feit traveil de rechente sa te terrain august a largemen contribué une sinucture réceir ment raise un piece, to féssion de Santé publique, porté l'ét dérnier sur les fonts bapté maux par la ministère de Santé, Un « réseau » n'éte pas de trop pour inventorier le pas de trop pour inventorier. 879 cas de lietériose ou constituent l'épidémia et re monter à jeur cause : lie étaient réparle sur 81 départements, 79 métropolitaire et

an France des listerioses. L'epidemic correspond à des cas qui étalent tous due au minus juyo jendrojupi du Léne 1/2 : eux asulte sont dénéts 1/2 : eux asulte sont dénéts 1/2 : eux asulte sont dénéts représentant et l's du l'encortrès par des autres aux obrespondant à ce qu'il est - habituel : d'observer, n'égant pas au cette caracté résigne ; le étéent, que, fins indique ; le étéent, que, fins indique ; le étéent, que, fins chique ; le étéent, que, fins chique ; l'este l'entre l'entre l'observer, l'égant l'entre de l'entre ceux dus à cette souche unique par le Centre national de l'érence (Institut Pasteur de l'érence (Institut Pasteur de Paris que sombiul à donné

France est impotents, is plus grands qu'en il Bessid siber vide. Elle a touché 279 per sonnes à partir du 18 mars 1982, et entrainé au tora 63 moits at 22 avortements Constitues des femmes sensities constituées par la comme de la comme del la comme de la com

tallona möningdas se sont assocides à la tièvre et ent doucurs gefichaisées qui sont les mentifectations habituelles de la moladia. La mortalità a side fonction de 1 étal antichaur des melades : 38 % bers ceux qui stalent fragilides (per l'àge une tompur, un traffement les montifectations de la contraction de la montifectation de la contraction de la contraction de la montifectation de la contraction de la contraction

18 % chez les autres.

L'empade le quif devair
conduire it in auspialors, quals à
conduire it in auspialors, quals à
conduire le conduire le conduire le
coupe – et ainquilièrement de
tainquis de parc et angéle «
fils innels en tabant intervenir
de nombreux partenniers au partenant à 3 ministères : le
Sarré (diréction génerale de la sunté), mals aussi le Connemmation (« l'autre partenant » de la concurrence, de la consummation (» de la consummation ai de la répression de fraudrés) et l'Appresière (date de la consumer de la consummation ai de la répression de fraudrés) et l'Appresière (date

Laitages innocentés

Lo promier tempo des ànvessigetiones a constaltà faller ce que les épidémiclogistes applient une - enquéte cetémbre - il s'aggà d'harareger des misides at des personnes en bonte santé qui leur sont compazables aur de nombreus compazables aur de nombreus constantes au de la constante de la compazable sur de nombreus des constantes de la constante constantes, un de circulté appconstantes, une circulté appparate la constante de la constante porte de la constante de la constante constantes, une circulté appparate la constante de la constante de la constante porte de la constante de la constante de la constante porte de la constante de la co lungue – de la période d'inqu-

to de la manera de la colorada.

La companya de la colorada del colorada de la colorada de la colorada del colorada de la colorada del la colorada del la colorada de la colorada de la colorada del la colorada de la colorada de la colorada del la colorada dela

Au terme, de la premier paul de d'inquête, plan di de l'inquête, plan di bies érident ne résociali : te françage et sufres dérivés de dist, premiars suspecte pulsqui habiturelle. Authent on cause n'avaint pue sité concammé plus acucret por les maisdes que par les démètres près per la démètre de l'est de l'es

Auoun produit de charuer le particulair m'est d'abor supporté. Male le poursoire di l'enquête, où la bentériolig prand le relei, conduit à retrou ver le souche d'éthérique des détéraires et l'est et l'entre le souche éthérique de la charoularie vendure à la charoularie vendure à la charoularie vendure à la coupe. En régrenant l'hierer gatoire can-témoin, il devier évident que le pourceatra des misides consomment di la bacueux en neils adult viole la pource dans la pource de la pour



Les recherches se sont focalisées sur reriefnes préparation charcutières en cable (Daries CRI) et le France

cathermant plus siteré que chaz les támolas : 46,5 % contre 8,4 %. L'association es encure plus forte chaz les fermes secuintes. Elé est es tout cas tolle qu'il sel plus qu'improbable que le différience soit le fait de hasard que chance sur 10 000, et même une sur 100 000 pour se fermes arceintes).

L'association entire consommation de langua en grés el infection par la Litte ria óptidemique set raturativa partient sous entires de l'abordinant toute la curée de l'abordinant sous produits etimantaires un mis la gestidemente lait un ries produits etimantaires un mis la gestidement par la curit mis la gestidement par la curit mis la gestidement par de l'abordinant de la curit la curit de la curit

As 1652, pus de 2 000 etcblissemante lotter et plus de 1 000 établissements de charoutaris ont fait fobjet d'arquisse poussées, menant à des révieten des pinns d'hygians. S'y ajoutent 800 interventions d'ans des pinns d'hyvanitons d'ans des pinns d'hyvanitons d'ans des pinns d'hyvanitons d'ans des pinns d'hyvanitons de la commanda de marieur dell, fai aussi, vell or à respecter des réples d'hy-glen al dress pinns d'arsis marieur de de la commanda de semple, la consideration des silmants entre seux d'ans les réfragérateurs managers.

eura ménagars. Boelaur Monique I/II

Annexe 18 Epidémie 1993 Presse (Aout 1993)

A118

France Soir

ELLE PEUT ÊTRE MORTELLE POUR LES FEMMES ENCEINTES LES NOUVEAUX-NÉS ET LES PERSONNES AGÉES

LISTERIOSE: alerte aux rillettes qui tuent



SANTE

Des rillettes seraient à l'origine de cas de listériose

La bacterie a provoqué un déces. l'accouchement de deux bébes morts-nés et quatre fausses couches. Le produit incrimine vendu dans les centres Leclerc a été retiré de la vente.

LE FIGARO

25 AOUT 1993

PAGE :

Le produit serait responsable du décès d'un aduite

Soupçon sur des rillettes bretonnes

Cette charcuterie est sans doute porteuse du germe de la listeriose, une maiadie pariois mortelle chez les personnes tragiles et les temmes enceintes.

Le Monde

2 \$1**A**00T 1993

73.02

Trais deces et quatre avortements

Des rillettes distribuées par les Centres Leclerc ont été à l'origine d'une épidémie de listériose



Aucune trace de listériose n'a pour l'intant été détectée

Ces rillettes qu'on accuse

Le 24 aout, la marque Tadilège était retirée de la consommation. Le soupçon n'est toujours pas levé.

Coupables ou non-cou-pables? Depuis que la déol-sion de rappel des rillettes aion de rappel ses rillattes « Tradilige » a áté prae le 24 açol dernier, is anályses bac-tériclogiques réalisées (usqu'à présent ne permettent pas de rétrouver la preuve matériela que ces rillattes sont blen la octuse de l'ápridente de fisié-riose qui à touché. 25 per-sonnes des la mothé. 26 perrigae gui à touché 25 perennes dans la molté Quest
de la France. Il y e eu un moit,
quatre avortements at deux entante morte : in-usero : (Younos additions du 25 août). Le 64
août, la direction générale de
la Santé annehoait officieltement le retreit des rilliettes, at
demandait aux conecquinateurs
de rapporter les pots en leur
possession.
Le directeur das établisse-

possession.
Le directeur des établissements Karment, Hervé-Aubé, s'impatiente : « Il né fautrait pas que cela dura trop long-tempa « a-la déclara Cr cela (isque de durer encore une esmaine) quelques 10 000 ébhantillone étant analysés dans toute la France.
Fallat-il prados la déclaion de ratirar les d'Illattes, et dans la d'Illattes, et dans la retirar les d'Illattes, et dans la contra la d'Illattes, et dans la contra la d'Illattes, et dans la contra la

de retirer les illettes, et dans de donner leur nod au public? « Il ne leur pas le register », estima Michel-Ediciard Le-clers, P. D. G. des Etablices, ments Leclero, distributeur ex-

manha Lectero, distributeur ex-ciùelf de ces illettes.

A Nous en avione pris l'in-itativa avant menie que l'admi-nistration nous en donna l'ordis. A partir du moment où il y avait une présomption, il n'était pas admissible de ne pas reppeler le produit. Rou-linatant il set trop tôt pour dire s'il set réellement en cause ou nen.

La listériose est una mala-La listériose est une maia-die connue depuis longtempe, Les bactériée en cause, les Listerita ont été identifiées en 1928. Mais il y a encore div ans, on na pouvait güère les autre à ja trace. C'est un microbiologiste francie. Le nofesseur André

français, le professeur André Audurier (C. H. U. de Tours)

qui a mia au point avec son équipe de Nantes, la première méthode d'identification des méthodes. Il a publié ses tra-vaux en 1977, et la méthode s'est généralisés au début des années 80.

ennées 80.

André Audurier provoque l'indi-gnation des producteurs de fromages en leur asserrant du'on peut rétrouver des lett-ries dans réur production:

Or cette bactérie se re-

or cette nacteria se ra-trouve partout. « C'est une contemination de la fourche à la fourchette » constate le pro-tesseur André Audurier.

teasaur Angre Adourier.

De la fouche du paysan,
dans le sol, sur les animaux
d'éloyage (30 %), les produits
do la mer (23 %), les lailages
d' %), jusqu'aux criatnes de
frangort, aux magasins, dais
réfoldation, aux mayans de le reingérateur du consomina-teur.

Questionnaires standardisés

standardisés

Sur les quelques 500 cas
de listériose disgnostiquées
haque amée, la plupait sont
sporadiques, o'est-à-dire l'aclés. Maintenant, les épidémicpojetée et les microbioligières
nat les moyens de délectier les
foyers épidémiques.
Dans le courant du mols de
julifet, le Gentré-de Réléfrènces
des listère de l'institut Patteur
de, Paris, dirigé par docelyne
Rocourt, donne l'alerte : Il at
solé, une supone de bactérie
dans 25 cas, alors qu'habitueljement on n'en retrouve, que
uuatre ou cinq dans l'année.
Foyer épidémique donc.
Les microbiologiates passent la main aux épidémiclogiates du tout induseur Réseau
national de Santé Publique,
mis en place l'an derniér par

mis, en place l'an dernier par Bernard Kouchner et dirigé par le professeur Jacques Druoker. Là, on fait appel eux ques-tionnaires atandardisés et sux

statistiques. On interroge les

malades, mais sussi des té-moins en bonne santé pour comparer les habitudes allmentaires, et mettre en évi-dence un aliment plus particu-lièrement apresonné par les malades.

Une enquête pas taclie : loraque des staphylocoques loraque des stepnylocociues aont à l'origine d'une intoxica-tion alimentaire, les symp-tòmes se manifesient au plus tard dans les 48 heures. Le l'inteclipn par les listéria ceut meltre jusqu'à un mois avant de se déclarar. Diffolis de se

respire jusqu's un mois avant de se déclarer. Dificille de se souvenir de ce que l'on a mangé il y a un mois.

D'ob le résoure à des outils épidamiclogiques et statistiques les épidamiclogiques des la cout, les résultats épidamiclogiques désignent les ooupables présumées : les rificiles « Tradiège ».

Hétour aux microbiologistes qui avalent continue l'analyse des échantillons. A eux d'apporter la preuve matérielle, en retrouvent le souche de listèria eur les l'illettes. Et jusqu'à présent lie ne l'ont pas retrouve.

Les listéria, bactèrias barreles, sont fréquentment toen tifiées au cours des proob-

tillées au cours des procè-durés de contrôle de fabrication dans touts l'industrie agro-alimentaire, et les mesures de décontamination sont immédiatement prises. En varifiedt four les résultats sur vernant tous les requirats sur six mois des analysés difi-cialies et internes des établis-sements Kermené, les ser-vices vétérinaires ne retrouvent pas frace de la souche incriminés.

Pas de trace non plus dans les contrôles de roptine effectués systématiquement dens les Etablissements Lecleiro.

On peut tout envisager : une contamination très ponctuelles de la particular de la ponctuelle de la particular de

luelles chez le producteur au la distributeur, un stockage trop prolongé chez les consomma-teurs, la listéria almant le froid el pouvant se multiplier à 4°,

d'où son aumom de « basterie des frigidalres », 8'il est diffi-cité de savoir de que l'on a mangé il y a un moie, il est tout aussi diffiblie de retrouver des produite labriquée trois mole plus tol.

C'est la finance même du rédeau d'alorte qui est à l'ori-gine de catte perplexité : 25 cas ont suill à donner l'alorte en déux mois.

L'an dernier, il avalt failu un an d'enquête et plue de 250 cas pour trouver l'origine de l'épidémie, La épurce de contemination paut donc être très limitée, d'où la difficulté à la retrouver trois mois plus tard.

En termes de progrés

Une seule gourge ? Plusleura ? Faute ? Contemi forbite ? Sana doute he faut-i pas reisonner en termes de coupable ou non coupable, mais raisonner en termes de progrès : le boluisme ési devanu raré, et à pratiquement disparu des conserves induscisparu des conserves nous-trielles. Dès dy'll a été mique, connu, les industriels ont ap-pris à le prévenir. On salf, maintenant guivre à la trace les ilsiérie.

On devra bientót encare mieux les contrôler. Pour l'instant elles font encors peut parce qu'il y a un peu plus de ping ans qu'qu sait où les re-

trouver. Les Etabliesements Kermene ne méritant pas de pardre leur honneur, alore qu'ile participent à la récherché de le cause d'une maladis auparavant encore pius fré-quante, qui menegait la via des personnés fragiles cu des en fants à naître dans le silence de l'ignorance.

Michèle Billian

MÉDECINE

L'épidémie de listériose

A 9

SOCIETE

Michel-Edouard Leclerc s'étonne des décisions de la direction de la santé

La Direction générale de la santé (DGS) a, dans un communique publié marci 24 août, confirme que le centre national ce référence des listena de l'Institut Pasteur de Paris avait constaté plusieurs cas groupés de listenas du via aoucne relativement rare (le Monae du 25 août).

Selon la DGS. les premiers résultats de l'enquête épidémiologique consiée au Réseau national
de sante publique ont permis, dès
le 18 août. « a l'envisager une origine alimentaire en relation avec
la consommation de rillettes de
porc de marque Tradilège jabriquees en mai 1993 par les établissements Kermene et dont les cenires Leciere sont les distributeurs
exciussis ». La DGS ajoute que
dans l'attente des resultats des
etudes micropiologiques en
cours. les établissements Kermene ont suspenau la fabrication

de ce produit. Les Centres Leciere, qui le commercialisent. l'ont retiré de la vente.

Michel-Edouard Leciero nous a déclaré qu'aucun contrôle n'avait jusqu'ici révelé de traces de listeria pathogènes dans les rillettes Tradilège, « Nous sommes un peu perplexes, a ajouté M. Leclerc, devant les décisions lapidaires du ministère de la santé car, pour le moment, les contrôles n'ont pas trouvé de traces de listéria pathogènes dans ces pois de rillettes. La presomption justifiait totalement les mesures préventives que nous avons prises. Mais il serait aujourd'hut prématuré d'affirmer l'existence d'un lien de causalité entre ces rillettes et ces cas de listériore». Les résultats des cuitures effectuées sur les lots suspects devraient être connus en début de semaine prochaine.

A Collinée (Côtes-d'Armor)

La salaisonnerie Ker Mené joue la transparence

SAINT-BRIEUC

de notre correspondent

«Pas question de faire courir le moisdra filsue aux consommateurs. Riem ne prouve que le bactérie à l'origine des ces de listériose se rouve dans nos milettes. Mais nous evans choisi d'arrêter le production et de reurs le production et de reurs le production se pas de les résultats de nombreuses analyses que nous avens entre-prises». déclarait sens teunquents, mardi 24, Hervé Aubé, directeur général de Ker Mené à Collinés (Côtes-d'Armor), la sitiaponnerie d'au est suspecties provenir la rillette Tradiège touchée par la bactérie.

L'usine Ker Mené, dom le principal actionneire depuis 1888 est le groupe Leclerc, produit chaque semaine 700 tonnes de chercuterie Traditiège, dont 15 de rillettes. Dapuis l'installation de l'établissement, aucun incident n'e été relevé, note le directeur générei, ajoutent : « Un inspaceur vétén-

neire et srente préposés veillent quotidiennement à la quelle et à l'hygiène de la production à tous les stades de fabrication, »

Il axiste quesi un laboratoira interne au sein de l'entreprise. ell n's jamais détecté les présence de bectéries dans les rilettes, avance le directur général. L'en passé, des laboratoires extérieurs ont procédé à 2 189 ansiyase chimiques des produits et à 1 250 ansiyase pactériologiques; tourse ont été négatives, s

Mercredi demier, 80 prálèvements ont árti offectués dans la chaine des rillettes suspectées, « A l'heure scruelle, nous sevors su connaissance de vingt résultets, tous négatifs », dit M. Aubé, La direction a égatment (ait sevoir que l'arrêt de production des rillettes n'aurait pas de conséquences pour l'amploi, Actuallement, Ker Mené emploie un peu plus d'un millar de selariés,

PATRICK LE NEN

Annexe 19 Epidémie 1993 : Presse (Septembre)

LE FIGARO

Les conclusions de l'enquête sur l'épidémie

La listéria était bien dans les rillettes

Des traces de cette bactérie ont été retrouvées dans dix huit pots de la marque « Tradilège ».

MARDI 14 SEPTEMBRE 1993 29

OCIE

Les rillettes Tradilège coupables de listériose

Les enquêtes ont confirmé les soupçons portés sur la marque commercialisée par Leclerc.

était donc bien les rillettes Tradi-L'était donc bien les rillettes Tradi-lège. Michel-Edouard Lecterc, dont les magasins commercialisaient la marque, a fait savoit hier que la bacté-tic responsable de la listériose. L'isre-ria monocytogenes, a été isolée dans plusieurs pots de rillettes. L'informa-tion a été confirmée par un communi-qué du ministère de la Santé. Les dernières analyses bactériologiques effectuées à l'Institut Pasteur ont ré-vélé la orésence de souches dans une effectuées à l'Institut Pasteur ont ré-vélé la présence de souches dans une vingtaine de pots produits an cours de l'été dernier. La preuve est ainsi faite que la Direction générale de la sande avait vu juste en demandant, le 24 août, le retrait de la marque de rillettes distribuée par Leclerc. Depuis cette date, huit nouveaux cas de listériose ont été signalés au réseau national de Saint-Maurice, ce qui porte à 33 le nombre total des per-sonnes touchées, essentiellement dans l'ouest de la France. Il va eu ouare

sonnes touchées, essentiellement dans l'ouest de la France. Il y a eu quarre décès et cinq avortements. Un adulte est mort, deux enfants sont mort-nés et un enfant est décédé à la naissance. Compte tenu du temps d'incubation de la listériose, qui peut atteindre deux mois et demi, il n'est pas exclu de voir apparaître de nouveaux cas de listériose aprail les concemplateur de listériose parmi les consommateurs de ces rillettes.
Il aura donc fallu un peu plus de

deux mois pour détecter l'origine de l'épidémie. Le délai peut sembler long, mais étant donné les complexi-tés de la chaîne de la listériose et les difficultés d'identification de la bactérie. on peut estimer que l'enquête a été très rapidement menée.

L'affaire avait commencé en juillet dernier lorsque l'Institut Pasteur avait isolé une souche de bactérie dans demier lorsque l'Institut Pasteur avait isolé une souche de bactérie dans vingt-cinq cas de listériose, alors qu'on en retrouve rarement plus de cinq par an. Sollicités, les épidémiologistes du nouveau réseau de santé publique de Saint-Maurice, mis en place par Bernard Kouchner, commencent l'enquête qui consiste à interroger les personnes infectées pour essayer de dépister l'aliment en cause. Un exercice difficile lorsque le temps d'incubation de la maladic est d'environ un mois et qu'on demande à des consommateurs de se souvenir de leurs repas du mois demier. C'est ainsi que les soupcons se portent sur les rillettes Tradiège, produites par les établissements Kerméné de Collinée et vendues dans les centres Lecierc. Le 24 août, le retrait du produit est décide et il est demandé aux consommateurs de renvoyer tous les pots de cette marque. La stratégie s'est avérée efficace.

A 15

A10)

IÉTÉ

a Mande 15 repl 33

MÉDECINE

Selon les examens bactériologiques de l'Institut Pasteur

Les rillettes Tradilège sont bien à l'origine de cas de listériose

Les directions générales de la santé et de l'alimentation et la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes ont-confirmé, lundi 13 septembre, l'existence d'un lien entre une souche épidémique de listeria, présente dans les pots de rijitetés de la marque Tradilège, et une épidémie récente de listériose (le Monde du 25 août).

Les soupçons portant sur les rillettes Tradilège avaient conduit les autorités sanitaires à décider, le 19 août, en accord avec les Centres Leclere - distributeur exclusif de cette marque de rillettes fabriquées par la salaisonnerie Ker Mené de Collinée, dans les Côtes-d'Armor de suspendre la fabrication de ce produit et de le retirer de la vente. Et ce sans attendre les résultats des études bactériologiques en cours.

Les sésultats rendus publics lundi démontrent le bien-fondé d'une telle stratégis préventive. Selon les analyses effectuées par le Centre national de référence des listeria de l'Institut Pasteur, des souches épidémiques ont bien été retrouvées dans des pots de rillettes Tradilège conservés dans le réfrigérateur de deux malades différents. Les mêmes souches ont été retrouvées aussi dans les pots achetés par trois consommateurs différents qui les avaient rapportés dans des centres Leclerc – et dans deux autres pots retirés de la vente, une fois l'alerte donnée. Enfin, une souche épidémique a été retrouvée dans l'établissement Ker Mené.

Mesures de prévention dans les Centres Leclerc

Outre les mesures déjà prises, un audit détaillé de cette salaisonnerie a été entrepris dès le 24 août par le Centre national des études véterinaires et alimentaires (CNEVA), ainsi qu'une désinfection généralisée de l'établissement. Les produits autres que les rilettes toujours fabriqués à Ker Mené sont actuellement soumis, lot par lot, à des examens bactériologiques. Seuls ceux dont les examens sont négatifs sont distribués.

Une fois ces contrôles achevés, li restera aux enquêteurs à tenter de comprendre ce qui a pu se passer dans celte usine ultra-moderne, qui a été à l'origine des trente-deux cas de lisiériose en relation avec la consommation de rillettes recensés à ce jour.

Le PDG des Centres Leclere, Michel-Edouard Leclere, qui, dans un premier temps, s'était étonné des a décisions lapidaires du ministère de la santés nous a déclaré qu'il ne regrettait pat d'avoir lui-même suscité les mesares d'arrêt de la consomation des rillettes Tradilège. a En dépit du risque d'apparaître en première ligne, nous avons bien fait de jouer le jeu de la transparences, dit-il. Il entend crèer sa propre banque de données de manière à d'mieux suivre les souches de bactériess, et denander à es fournisseurs, ainsi qu'à l'interprofession, de réduire les dates de consommation figurant sur les embaliages.

« Jusqu'à présent, affirme t-il, nous autres professionnels considérions comme incontournable une certaine dose de listeria dans nos produits. On ne se mobilisait que lorgu'il y avait passage d'une situation endémique. Aujourd'hui, nous derons réfléchir au moyen d'abaisser cet seuis de tolérance.»

Resto à savoir s'il ne serait pas temps de s'interroger également sur l'opportunité de mettre en œuvre des contrôles vétérinaires stricts et réguliers au niveau même des élevages. La question est aujourd'hui taboue. Il faudra pourtant bien un jour la poser sérieusement.

FRANCK NOUCHI

 $\int D_{z} dy$

Epidémie 1993

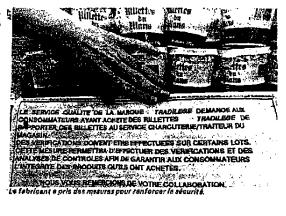
INFORMATIONS GENERALES IF 3251 JEDDI 10 SETUMBRE 1993 45

Listériose : la culpabilité des rillettes prouvée par les analyses

ES dernières analyses bactériologiques effectuées par l'Institut Pasteur confirment l'enquête épidémiologique du Réseau national de santé public (voir « le Quotidien » du 27 soût) ; les rillettes de marque Tradilège sont bien responsables de l'épidémie de listériose qui a touché trente-deux personnes entre le 18 juin et le 30 acût, entraînant deux morts, deux cas de morts-nés et quatre avortements.

Le Centre national de référence de listeria a en effet identifié la souche épidémique dans sept pots de rillettes, soit prélevés au domicile des malades, soit rapportés par des consommateurs, soit provenant de produits retirés de la vente. La souche épidémique a également été détectée dans l'établissement de produc-

tion.
Pour le ministère de la Santé, ces résultats justifient donc « le bien-fandé des mesures prises dès le 19 soût »: arrêt de la fabrication et de la vente des rillettes qui étaient distribuées par les centres Leclerc. Les cent quatre-vingts premières analyses n'avaient pas révélé, rappelons-le, de contamination.
Par ailleurs un « audit » des procédés de fabrication a été réalisé chez le fabricant, les établissements Kermené, de Collinée (Côtes-d'Armor), et la société a adopté deux mesures renforçant la sécurité; réduction d'une semaine de la date de consommation du produit et renforcement des contrôles selon de nouvelles normes.



Annexe 20 Epidémie 1995

Le Monde

N 20

Une bouffée épidémique de listériose due au brie de Meaux

DIX-SEPT CAS de listériose provenant d'une même souche ont été enregistrés dans quatorze départements depuis le mois d'avril, a indiqué, jeudl 18 mai, le ministère des affaires sociales et de la santé. L'ori-

qué, jeudl 18 mai, le ministère des affaires sociales et de la santé. L'origine de cette bourfée épidémique a été identifiée : il s'agit de lots de brie de Meaux, un fromage à pâte molle.

La listérique peut être grave pour les femmes enceintes (risque vital pour le fœtus et le nouveau-né), chèz les sujets immuno-déprimés et les personnés/agéés; Parmi les dix-sept personnes contaminées par la bactérie Listeria monocytogenes, neuf sont des femmes enceintes. On déplore deux motts-nés et deux fausses couchés précoces. Aucun décès n'est à déplorer parmi les autres cas qui ont touché des patients fragilisés. Quatre malades ne présentaient pas de «terrain connu » favorisant l'infection. Un sujet âgé de soixante-dix-sept ans, encore dans le coma, est dans un état préoccupant, indique le Réseau national de santé publique (RNSE).

re coma, est cara un etat preoccupant, muique le Reseau national de santé publique (RNSS).

L'enquête dans l'ensemble des magasins désighés par les malades a permis de recenser les fournisseurs en produits suspects et d'effectuer les prélèvements. Des mesures de retrait du marché des lots incriminés ont été prises.



2 2 MAI 1995

Listériose: le gouvernement belge déconseille la consommation de brie

Santé. Les Belges réagis- Santkin, a invité la popula- gorie de la population, ainsi sent promptement. Quelques tion du plat pays à ne plus que pour les personnes im-jours à peine après la déci-sion de l'administration de l'administration française de retirer du mar-nouvel ordre. que pour les personnes im-munodépressives: cancé-reux, sidéens... Le service d'inspection des française de retirer du marché tous les lots de brie de Mieux vast prévenir que l'épidémie de listériose qui a contaminé dix-sept personnes en France ((Libéra-loro du 20-21 mai 1995), le gouvernement belge est passé à l'offensive. Au lendemaine de la parution du communiqué du ministre français de la Santé, sou pomelogue belge, Jacques

Epidémie 1995

120

PANORAMA

24 MAI 1995

PAGI

Œuvre utile

DR GUY BENZADON

S end dans son cubinet le généra-liste ignore son rôle d'acteur de vanté publique. Il est certes conscient de veiller à la sunté de chacun de ses patients – c'est su mission – mais ne prend que peu ou pas conscience de va participation à une action collec-

Et pourtant, c'est dans le cadre de l'épidémiologie qu'il apparaît comme un maillon essentiel. L'exemple des épidémics de listé-riose que la France a connues a trois reprises depuis 1992 est révé-

Chacun possède enfoul au fond Chacun possède enfoul au fond di utioni un corret poussièreux de indiadies à déclaration obligatoire. Qu'il n'a quère rempli, au cours dessa carrière, n'en comprenant pas l'utilité Pourtant il auvait peut-être accompli ainsi une œuvre d'intérêt collectif, déclenchant l'alerte précovement en cas d'éplaémie. D'ailleurs certains médecins conscients de ce rôle de sentinelle participent à des réseaux de surveillance, comme celui de la grippe, dont la situation est ainsi connue au dont la situation est ainsi connue au jour le jour.

En impliquant le généraliste dans la surveillance épidémiolo-gique, par une prise de conscience conscrète de son rolle d'acreur de sunté publique, le pouvoir ferait

Ça tombe bien, la France vient de se doter d'un ministre de l'Assu-rance maladie et aussi (surtout ?)... de la Santé publique! Page 4

Conseils pratiques

Le Réseau national de santé publique a émis un certain nombre de recommandations en direction notamment des femmes enceintes, des patients immunodéprimés et des personnes âgées.

Parmi les aliments, note le RNSP, il s'agit d'éviter la consommation de fromage à pâle moile au lait cru, de poissons fumés et de gratne germées (soja). Pour les charcuteries, le Réseau préconise les produits préembaliés aux pruduits vendus à la coupe. Ces produits devront être cunsommés rapidement après leur achat.

Plusieurs règles d'hygiène sont à respecter:

sont à respecter :
- cuire soigneusement les

aliments crus d'origine animale ;
— laver soigneusement les légumes crus et les herbes aromatiques ;

tiques :
- conserver les aliments crus
séparément des aliments cuits ou
prêts à être consommés :
- après la manipulation d'aliments non cuits, se laver les
mains et nettoyer les ustensiles de
cuisine ayant été en contact avec
ces aliments :
- nettoyer l'équemment et
désinfecter avec de l'eau javellisée le réfrigérateur :
- dans les cas de repas qui ne
sont pas pris en collectivité, les
restes alimentaires et les plats
cuisinés doivent être réchauffés
solgneusement avant consommasolgneusement avant consommation intmédiate.



Lo nombre de cas de listáriose selon les sististiques des centres nationaux de référence des Listeria a été le suivant : 402 on 1991, 749 dont 279 épidémiques en 1992 et 45° dont 29 épidémiques en 1992, » Le nette augmentation en 1992, note le « Guilletin épidémiologique hebdomadaire » s'explique en parie par l'épidémie due à la langue de porc en gelée. »
Par mois, en 1992 et 1993, la période de juin à septembre recouvrait près de la mottlé des cas.

Annexe 21 Etude cas-témoin Listériose

sporadique: protocole

121

RNSP: Protocole : Etude listérioses sporadiques

Facteurs de risque de survenue des listérioses sporadiques en France Protocole d'étude

Contexte général et justification de l'étude

L'agent causal de la listériose, *Listeria monocytogenes*, est un bacille à Gram positif qui infecte l'homme et de nombreuses espèces animales. C'est une bactérie ubiquiste que l'on trouve dans le milieu extérieur au niveau du sol et de la végétation. L'homme ou l'animal peuvent héberger des *Listeria* sans avoir de manifestations cliniques. Chez l'homme, la listériose est une maladie rare mais grave avec une létalité d'environ 30% dont l'incidence annuelle en France est de l'ordre de 1 cas pour 100.000 habitants. Elle évolue essentiellement sous forme de cas sporadiques, parfois amplifiés de petites bouffées épidémiques, voire de véritables épidémics comme ce fut le cas en France en 1992, 1993 et 1995. La listériose touche préférentiellement les sujets dont le système immunitaire est altéré: immunodéprimés, femmes enceintes et nouveau-nés, et personnes âgées.

Dans les années 1980 et 1990, les investigations de plusieurs épidémics ont mis en évidence sa transmission par l'alimentation. Divers aliments ont été impliqués comme véhicule de transmission: salade de chou au Canada (1), fromage de style Mexicain aux Etats Unis (2), pâté en Angleterre (3), crevettes à New York (4), Vacherin en Suisse (5), Brie de Meaux (6), langue de porc en gelée (7) et rillettes de porc (8) en France. Pour les cas sporadiques, deux études américaines (9,10,11) une étude anglaise (12) et une étude danoise (13) ont également démontré la consemnation de certains aliments comme facteurs de risque pour la listériose, notamment du lait cru, du poulet peu cuit, des hot dogs non réchauffés, des fromages à pâte molle, des produits "rayon traiteur", des crustacés et du poulet acheté cuit.

Actuellement il est largement reconnu que la consommation d'aliments contaminés constitue le mode principal de transmission de la listériose. Néanmoins la maladie reste rare bien qu'une proportion importante de certains aliments soit contaminée par cette bactérie. Le plan de surveillance de la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) indique que 10 % des prélèvements effectués à la distribution sont contaminés avec dans la plupart des cas un niveau de contamination faible (< 100 bactéries par gramme) (14).

Plusieurs facteurs favorisant le développement de la maladie ont été mis en évidence mais leur rôle exact est encore insuffisamment connu. Les aliments consommés en l'état (par exemple fromage, charcuterie etc.) sont considérés comme les plus à risque du fait qu'ils ne sont pas soumis à un traitement listéricide (cuisson) avant consommation. De plus, l'importance de la contamination est un facteur important, surtout pour des aliments consommés en l'état. L'aliment à haut risque typique est un aliment transformé, avec des conditions environnementales (humidité, pH) favorisant la multiplication du germe, avec une longue durée de conservation et qui est consommé sans être cuit.

La susceptibilité de l'hôte joue également un rôle important. Le risque de listériose n'est pas égal dans les différents groupes à risque, la susceptibilité dépendant de l'immunité à médiation cellulaire. Des études (13, 15) ont montré que le risque était très élevé chez les personnes atteintes d'hémopathies, les transplantés et les patients atteints de Sida, moyennement élevé pour les patients souffrant de cancers solides, d'hépatopathies et chez les hémodialysés, chez les diabètiques, les alcooliques et les personnes âgées.

Dans une épidémie, le véhicule est habituellement un aliment consommé en l'état, fortement contaminé. Par contre, dans les formes sporadiques, différents aliments sont susceptibles d'être impliqués comme véhicule de transmission et il est probable que le mode et la durée de stockage, l'emballage, la manipulation et le mode de préparation soient des facteurs influençant le risque de



RNSP: Protocole: Etude listérioses sporadiques -

contamination de façon plus importante que l'aliment en lui même. Les résultats des investigations des épidémies suggérant une augmentation du risque avec la durée de conservation et avec un séjour hors du réfrigérateur de plus longue durée ainsi que la possibilité de contamination croisée entre aliments (16) sont cohérents avec cette hypothèse.

La surveillance de la listériose humaine est assurée en France par le Centre National de Référence (C.N.R.) des *listeria* de l'institut Pasteur à Paris et par le réseau EPIBAC du Réseau National de santé Publique (RNSP). Par l'étude approfondie des souches de *listeria monocytogenes*, adressées par les laboratoires correspondants, le CNR assure une surveillance très régulière de l'évolution de la listériose en France et la détection de tout phénomène anormal (augmentation du nombre de cas dus à des souches présentant les mêmes caractéristiques ou non) (17). Le réseau EPIBAC est un réseau de laboratoires de microbiologic volontaires qui notifient régulièrement le nombre de souches isolées de six bactéries responsables d'infections invasives communautaires dont *listeria monocytogenes*. Cette notification permet d'estimer par extrapolation le nombre total annuel de listériose (18).

Sur la base des souches adressées au CNR, le nombre de souches reçues en 1994 et 1995 comparé aux années précédentes est parmi les plus faibles enregistrés depuis 1987. De plus le réseau EPIBAC montre une diminution globale du nombre estimé de cas sporadiques depuis 1987 (18). Cette diminution coincide avec l'introduction dans l'industrie agro-alimentaire de mesures de contrôle anti-Listeria (14) et avec la diffusion des recommandations pour la prévention de la listériose formulées à la suite des investigations des épidémies. Cette diminution est plus marquée pour les cas maternonéonataux. Elle pourrait s'expliquer par une meilleure prise en compte des mesures de prévention de la part des femmes enceintes. Actuellement la plupart des cas (80% en 1995) (19) sont des formes non-materno néonatales survenant chez des personnes en majorité immunodéprimées. Dans le futur, plusieurs facteurs (vicillissement de la population, transplantations, amélioration de la survie des personnes immunodéprimées) vont contribuer à une augmentation du nombre de personnes à risque. Tenant compte du fait que des recommandations pour la prévention semblent efficaces, que la population à risque s'accroît, et que les informations sur les facteurs de risque sont basées

population à risque s'accroît, et que les informations sur les facteurs de risque sont basées principalement sur des résultats d'investigation des épidémies et donc pas forcement appropriées pour la prévention des cas sporadiques, il est important d'identifier les facteurs et les groupes à risque ainsi que de formuler et de tester des recommandations appropriées et adaptées à la transmission de la listériose sporadique.

1.Objectifs

1.1 Objectif général:

Déterminer les facteurs de risque associés à la survenue des listérioses sporadiques en France afin de: a) Orienter les recommandations à préconiser auprès des consommateurs pour la prévention de la listériose et de hiérarchiser ces recommandations en fonction de leur efficacité supposée, de leur applicabilité et du groupe à risque auquel elles s'adressent;

b) Disposer d'arguments supplémentaires pour convaincre les producteurs de l'intérêt d'avoir des procédures permettant la prévention et maîtrise de la contamination.

1.2.Objectifs spécifiques

1.2.1 Préciser les facteurs de risque alimentaires de la listériose sporadique: aliments à risque et pratiques à risque (conservation, préparation et consommation des aliments).

1.2.2 Evaluer la connaissance des mesures préventives de la listériose parmi les groupes à risque en particulier femmes enceintes, les personnes avec une pathologie sous-jacente et les personnes agées.

AZI

RNSP: Protocole : Etude listérioses sporadiques -

1.2.3 Essayer d'identifier microbiologiquement le ou les aliments susceptibles d'avoir contaminé les patients.

2 Méthode

2.1.Schéma d'étude

Cette étude comporte 2 volets:

- Une étude cas témoins incidents avec appariement. Cette étude est coordonnnée par le RNSP en collaboration avec le CNR.
- Une étude microbiologique des aliments (étude de cohorte chez les patients). Cette étude est coordonnnée par le CNR en collaboration avec le RNSP, la DGAI et la DGCCRF.

2.2 Population

Population cible: toute personne résidant en France métropolitaine.

Population source: toute personne résidant dans une région possédant un laboratoire qui enverra pendant l'année de l'étude ses souches de *L. monocytogenes* au CNR. On peut raisonnablement considérer que la population source est assez proche de la population cible car il a été estimé que environ 80 % des souches de *L. monocytogenes* identifiées dans des laboratoires d'analyse et de biologie médicale de l'ensemble du territoire sont envoyées au CNR (18).

2.3.Définition de cas

Un cas sera défini comme une personne résidant en France depuis au moins un mois avant le début des signes d'infection, chez laquelle *L. monocytogenes* sera isolée d'un site normalement stérile ou pour un nouveau né d'un site pas obligatoirement stérile, entre le 1er janvier et le 31 décembre 1997 et dont la souche aura été adressée au CNR.

La définition d'un cas "sporadique" sera précisée en fonction des résultats de la lysotypie. Les modalités de différentiation entre cas épidémique et cas sporadique seront déterminées avant l'analyse. Les cas liés à une épidémie éventuelle feront l'objet d'une investigation spécifique, mais ne seront pas inclus dans l'étude.

Les listérioses hospitalières scront définies comme des listérioses avec apparition des premiers signes plus de 7 jours après l'admission du cas à l'hôpital (pour une raison médicale autre que la listériose), ne seront pas incluses dans l'étude du fait que la physiopathologie des listérioses hospitalières est potentiellement différente de celle des listérioses communautaires.

Trois formes seront distinguées:

- Forme Materno-Néonatale (MN). Il s'agit d'une listériose chez une femme enceinte ou un nouveauné. Dans le cas d'une infection chez un nouveau né âgé de moins d'une semaine, la personne incluse dans l'étude, à qui sera administré le questionnaire, sera la mère du nouveau né.
- Forme Non Materno-Néonatale (NMN) chez des personnes avec terrain prédisposant à la listériose
- Forme Non Materno-Néonatale (NMN) chez des personnes sans terrain prédisposant à la listériose.

Scront considérés comme ayant un terrain prédisposant tous les cas ayant une pathologie ou un traitement susceptible d'entraîner une immunodépression ou ayant une pathologie ayant été définie à risque de listériose par des études antérieures (15) : pathologies malignes, traitements immunodépresseurs (corticothérapie, chimiothérapie) et immunosuppresseurs, infection par le VIH, transplantation, hémodialyse, insuffisance hépatique, alcoolisme chronique, diabète insulinodépendant et non-insulinodépendant. Tous les autres cas scront considérés comme sans terrain.

2.4 Modalités de recrutement de cas

A21

RNSP: Protocole : Etude listérioses sporadiques -

Les cas seront identifiés à partir du CNR des listérioses qui reçoit les isolements de *Listeria* adressés pour sérotypie et lysotypie. Pour chaque souche isolée, le CNR recueille des informations sur le nom et l'adresse du laboratoire et du service d'hospitalisation, la date d'isolement et la nature du prélèvement, le nom du malade, son âge et son département de résidence, la forme clinique, l'existence d'une pathologie sous-jacente, le traitement et l'évolution.

Un courrier sera envoyé aux biologistes des laboratoires hospitaliers et privés pour les informer de l'existence de l'étude et de ses modalités et pour sollieiter leur collaboration en envoyant les souches de *L. monocytogenes* isolées dans leur laboratoire au CNR. Afin que les délais entre l'identification du cas et l'interrogatoire soit le plus court possible, il leur sera demandé d'informer le RNSP dès l'isolement de la souche. Les cliniciens susceptibles de traiter des patients atteints de listériose (obstétriciens, infectiologues, hématologues, cancérologues etc.) seront informés de l'existence de l'étude et de ses modalités par l'intermédiaire de leurs societés savantes respectives.

2.5 Etude Cas Temoins

2.5.1 Choix des témoins

Critères de sélection: même possibilité d'exposition aux véhicules à risque (proximité géographique) et même possibilité de contracter la listeriose, c'est à dire même susceptibilité à la listeriose que le cas (grossesse, pathologie sous-jacente, âge).

2.5.1.1 Formes materno-néonatale (MN)

Les témoins seront des femmes avec un terme de grossesse identique (+/- 4 semaines) à celui du cas au moment de la listériose, hospitalisées dans la même maternité ou suivies par le même médecin et un lieu de résidence voisin

2.5.1.2. Formes non materno-néonatales (NMN) avec terrain

Les témoins seront des personnes non hospitalisées présentant la même pathologie que le cas, suivies par le même médecin ou dans le même service hospitalier, ayant le même âge (+/-10 ans) et dans la mesure du possible, un lieu de résidence voisin. Si un cas présente plusieurs pathologies, la pathologie ayant l'impact le plus important sur la susceptibilité à la listériose sera retenue pour l'appariement (15)

2.5.1.3. Formes NMN sans terrain

Les témoins seront des personnes sans terrain ayant un âge proche de celui du cas (1/- 10 ans pour les cas de moins de cinquante ans, 1/- 5 ans pour les cas de plus de cinquante ans) et un lieu de résidence voisin (-/- 30 km).

2.5.2 Modalité de recrutement des témoins

Les témoins seront identifiés :

- pour les cas MN, par un des médecins du service hospitalier où le cas a accouché, a avorté ou est suivi pour sa grossesse ou par un des médecins du cabinet libéral où le cas est suivi pour sa grossesse. Si la listeriose du cas est survenue alors qu'il résidait en dehors de son département de domicile depuis moins de 1 mois (vacances), les témoins seront sélectionnés parmi la clientèle du médecin qui a suivi la grossesse au domicile du cas.

Il sera demandé aux médecins de recruter la première femme correspondant aux critères de définition d'un témoin et volontaire pour être incluse dans l'étude qu'ils verront en consultation ou en hospitalisation.

- pour les cas NMN avec terrain, par le médecin du service hospitalier ou le médecin de ville qui suit habituellement le malade pour sa pathologie sous-jacente. Du fait que la susceptibilité à la maladie est plus importante pour l'appariement que la zone géographique précise, dans le cas où un témoin avec la même pathologie ne peut pas être identifié par ce médecin, les médecins d'autres

 $A \sim 1$

RNSP: Protocole : Etude listérioses sporadiques -

services hospitaliers de la région ou si nécessaire en dehors de la région, susceptibles d'accueillir des patients ayant la même pathologie que le cas seront contactés.

- pour les cas NMN sans terrain, par le malade lui-même dans son entourage extra familial.

2.5.3. Réalisation des questionnaires et recueil des données.

Le RNSP contactera le laboratoire ayant adressé la souche au CNR pour obtenir les coordonnées du médecin qui a pris le cas en charge au moment de la listériose. Ce médecin sera ensuite contacté pour l'informer de l'étude, obtenir son accord pour interroger le patient et demander son assistance pour l'identification des témoins. Les Médecins Inspecteurs de Santé Publique (MISP) des Directions Départementales d'Assistance Sociale et de Santé (DDASS) seront informés préalablement de l'existence de l'enquête mais ne seront pas directement impliqués dans le recrutement ni dans l'interrogatoire des cas et des témoins.

Le recueil des données sera réalisé à l'aide d'un questionnaire alimentaire administré par téléphone par des enquêteurs du RNSP. Chaque paire (1 cas et son témoin) sera interrogé par le même enquêteur. Si le cas est ininterrogeable (décédé, trop malade pour être interrogé, etc.), un proche, avec une bonne connaissance de la consommation alimentaire du cas sera identifié, si possible, et interrogé. Les enquêteurs connaîtront le statut cas ou témoins des interrogés ear on considère que l'interrogatoire est infaisable en aveugle en raison des questions et réactions des cas. Pour minimiser le biais qui pourrait être introduit de ce fait, le questionnaire alimentaire sera standardisé au maximum. Le questionnaire alimentaire portera sur le mois précédant le début des symptômes du cas et contiendra des questions concernant les aliments consommés, le conditionnement à l'achat et à domicile, le délai habituel entre achat et stockage dans le réfrigérateur ainsi que le séjour habituel d'aliments à risque hors du réfrigérateur, le mode de stockage et d'emballage des aliments dans le réfrigérateur et la fréquence et mode de nettoyage du réfrigérateur. Le questionnaire sera prétesté au cours du mois de décembre.

2.5.4. Taille de l'échantillon et puissance de l'étude cas témoins.

Durant une période d' un an, on s'attend à 300 cas de listériose sporadique recensés par le CNR, dont environ 180 cas (60%) avec une pathologie sous-jacente, 60 cas materno-foctaux (20%), et 60 cas (20%) sans terrain. On estime que entre 200 et 250 de ces cas pourront être inclus dans l'étude. La proportion d'exposition au facteur de risque chez les témoins dépendra du facteur de risque étudié et est estimé à au minimum 20% (consommation de certains produits à risque comme le saumon fumé, gestion à risque du réfrigérateur) et au maximum à 70% (consommation de certains produits à risque comme le camembert). Si l'on se propose de mettre en évidence un Odds Ratio minimum de 2 avec un intervalle de confiance à 95%, la puissance de l'étude pour mettre en évidence une différence significative entre les cas et les témoins sera celle indiquée dans tableau 1 ci dessous.

Tableau 1 : Puissance de l'étude en fonction du nombre de cas et de térnoins, et du degré d'exposition α = 0,05; OR= 2 (étude non appariée)

exposé parmi témoins	puissance n=200 cas	puissance n=250 cas	puissance n=200 cas	puissance n=250 cas
%	cas : témoins = 1:1	cas : témoins = 1:1	cas : témoins — 1:2 %	eas: témoins – 1:2 %
20	85	92	95	98
40	93	97	98	99
70	83	90	90	95



RNSP: Protocole : Etude listérioses sporadiques -

Pour s'assurer d'une puissance minimum de 80% l'objectif fixé est d'obtenir un minimum de 200 cas et 1 témoin apparié par cas.

2.6 Etude microbiologique alimentaire

Les modalités de l'étude microbiologique ont été définies en fonction d'une part des résultats préliminaires d'une enquête " Listeria dans les réfrigérateurs" dont l'objectif était de concevoir et valider un protocole standardisé d'écouvillonnage des réfrigérateurs pour l'enquête "Listériose sporadique" et d'étudier la contamination des réfrigérateurs chez des consommateurs habituels d'aliments à risque (produits laitiers, charcuterie, produits de la mer), et d'autre part des ressources humaines et financières disponibles pour effectuer des prélèvements. L'enquête "Listeria dans les réfrigérateurs" a suggeré la possibilité de contamination croisée entre les aliments conservés dans un réfrigérateur et la possibilité de contamination par un aliment de son contenant. Elle a également montré que les parois des réfrigérateurs étaient peu contaminées et jouaient donc probablement un rôle mineur dans la contamination croisée et que l'étude de leur contamination n'étaient pas un bon indicateur de la contamination des aliments contenus dans le réfrigérateur. En conséquence, restreindre les prélèvements aux écouvillonnages des parois ne peut pas être envisagé et des prélèvements de tous les produits susceptibles d'être contaminés scront nécessaires. La réalisation de prélèvements dans les réfrigérateurs de tous les cas et des témoins serait longue et coûteuse du fait qu'une dizaine de produits susceptibles d'être contaminés par L. monocytogenes seraient à prélever en moyenne par réfrigérateur. Le temps nécessaire pour effectuer les prélèvements (au minimum 2 heures) et la quantité nécessaire pour les analyses (50 grammes par aliment) rendent la procédure difficilement acceptable, surtout chez les témoins mais aussi chez des personnes pour qui l'évolution n'a pas été favorable.

En considérant les données disponibles à ce jour, et en supposant que jusqu'à 2000 prélèvements (correspondant à environ 200 réfrigérateurs) pourraient être réalisés, il a été décidé d'effectuer des prélèvements chez un échantillon d'un maximum de 200 cas seulement, en se limitant aux cas pour lesquels l'évolution aura été favorable. On estime en effet que l'acceptabilité d'une intervention à domicile est meilleure pour les cas avec évolution favorable.

L'objectif de l'enquête bactériologique sous la forme proposée est de :

- décrire la contamination par *L. monocytogenes* des produits présents déconditionnés dans les réfrigérateurs des malades,
- d'identifier microbiologiquement, au niveau du consommateur, des aliments à risque, sans toutefois pouvoir identifier le stade de la chaîne alimentaire où la contamination a eu lieu, soit à la production, soit chez le distributeur, soit chez le consommateur.
- d'essayer d'identifier des aliments qui auraient pu être à l'origine de l'infection du malade
- générer des hypothèses sur les modalités et l'importance de la contamination croisée entre les aliments chez le consommateur.

Par ailleurs, l'enquête permettra de valider les informations sur la gestion du réfrigérateur obtenues par questionnaire.

Lors de l'interrogatoire du cas dans le cadre de l'enquête cas-témoins, les enquêteurs du RNSP demanderont au cas son accord oral pour effectuer des prélèvement dans son réfrigérateur et expliqueront le but et la procédure. Si le patient accepte, un courrier lui sera envoyé par le RNSP dans lequel seront expliqués les procédures de l'enquête, le but et l'interprétation des résultats dans le cas où une souche correspondant à celle du cas serait retrouvée en insistant sur le fait que retrouver une souche identique n'est pas une preuve de causalité.

La procédure qui respecte le mieux le secret médical consiste à demander au patient volontaire pour cette étude de contacter directement la DGAl ou la DGCCRF afin de leur transmettre leurs coordonnées. La DGAl ou la DGCCRF transmettront ensuite ces informations à leurs services déconcentrés qui prendront contact avec le malade pour fixer un rendez-vous. La lettre d'acceptation

121

RNSP: Protocole : Etude listérioses sporadiques -

qui aura été envoyée au patient après obtention oral de son accord de participation par le RNSP sera remise après signature au technicien lors des prélèvements.

Cette procédure sera testé pendant les deux premiers mois de l'étude. Si, après deux mois d'essai la participation des patients à l'enquête est trop bas et si une proportion substantielle des patients ayant donné leur accord pendant l'interrogatoire ne contactera pas la DGAl ou la DGCCRF, des procédures alternatives sont envisagées.

Alternative I: Il lui sera demandé de confirmer son accord par écrit. Après réception de la lettre d'acceptation signée par le patient (au CNR ou RNSP), le (CNR ou RNSP) préviendront les responsables de l'étude au niveau des administrations centrales et transmettra les coordonnées des cas volontaires pour être inclus dans l'étude, aux services déconcentrés concernés qui prendront alors contact avec le patient pour prendre un rendez vous pour effectuer les prélèvements

Alternative 2 : Il lui sera demandé de confirmer son accord par écrit. Après réception de la lettre d'acceptation signée par le patient (au CNR ou RNSP), le (CNR ou RNSP) transmettra les coordonnées des cas volontaires pour être inclus dans l'étude, aux administrations centrales qui les transmettrons aux services déconcentrés concernés qui prendront alors contact avec le patient pour prendre un rendez vous pour effectuer les prélèvements.

Les prélèvements seront effectués par les agents des services déconcentrés de la DGAI (Services vétérinaires SV) ou de la DGCCRF (Direction Départementale de concurrence, la consommation et de la répression des Fraudes DGCCRF) en fonction du département du domicile du cas. Les départements seront au préalable répartis entre les SV et les DDCCRF en tenant compte du nombre d'habitants pour répartir le plus également possible le coût financier et la charge de travail entre les différentes administrations .

Les agents des SV et des DDCCRF recevront préalablement une fiche d'information sur la listériose rédigée par le RNSP pour leur permettre de répondre aux éventuelles questions simples des cas. Pour des questions plus détaillées, les médecins du RNSP scront disponibles pour répondre par téléphone.

Les prélèvements seront réalisés suivant un protocole standardisé mis au point et validé à l'occasion de l'enquête "Listeria dans les réfrigérateurs".

Les analyses microbiologiques des échantillons alimentaires seront réalisées selon la méthode AFNOR NFV08055 par les laboratoires vétérinaires départementaux de la DGAl ou les laboratoires interregionaux de la DDCCRF qui transmettront les souches de *Listeria monocytogenes* isolées accompagnées d'une fiche au CNR. Le CNR effectuera une sérotypie et lysotypie de toutes souches adressées et une caractérisation génomique des souches lorsqu'il y aura une similitude entre une souche alimentaire présente dans un réfrigérateur et celle du malade correspondant.

En même temps que les prélèvements, un questionnaire qui recueillera des informations sur la température et le taux de remplissage du réfrigérateur au moment de la visite, et sur les aliments contenus (nombre, nature, conditionnement, mode de stockage) sera administré par les agents des SV ou des DDCCRF. Ce questionnaire et le commémoratif des prélèvements seront envoyés aux administrations centrales (DGAL, DGCCRF) qui en transmettrons une copie de ces documents au CNR pour l'analyse et au RNSP (pour validation des questions sur la gestion du réfrigérateur).

Si une souche de L monocytogenes identique (lysovar identique) à celle du malade est retrouvée dans un ou plusieurs aliments, ou si une souche quelqu'elle soit est retrouvée avec un niveau de contamination élevé (> 100/ gramme) dans un aliment, une enquête sera conduite par les SV chez les producteurs et par les DDCCRF chez les distributeurs du ou des aliments en cause.



RNSP: Protocole : L'tude listérioses sporadiques -

Si les résultats des prélèvements sont négatifs, ils seront envoyés directement au patient par les services déconcentrés ayant effectués ces prélèvements. En cas de résultats positifs, ils seront envoyés au RNSP (ou CNR) qui se chargera d'informer les cas par téléphone.

2.7 Etudes complémentaires

- Pour les patients jeunes (< 50 ans) sans terrain (environ 45 cas), une enquête ayant pour objectif d'identifier épidémiologiquement l'aliment susceptible d'être à l'origine de la contamination du cas sera conduite par le RNSP. Elle consistera à interroger tous les membres de la famille du cas ou toute autre personne partageant habituellement ses repas sur leur consommation des aliments que le cas a dit avoir consommé. Si des aliments à risque sont identifiés (aliment consommé plus fréquemment ou en quantité plus importante par le patient que par son entourage), une enquête sera conduite par les DSV et les DDCCRF.</p>
- En cas d'épidémie, l'étude sera maintenue et permettra de déterminer (si le fait de disposer des résultats de l'interrogatoire des patients au moment de l'alerte a été important pour l'enquête) l'opportunité d'instaurer dans l'avenir un interrogatoire systématique de tous les patients atteints de listériose.

3 Plan d'analyse

3.1 Enquête cas-témoins

Cette analyse sera réalisée par le RNSP. Les logiciels utilisés seront EPI-INFO version 6.03 et EGRET.

3.1.2 Description des données

- Représentativité du groupe des cas inclus par rapport aux cas signalés par le CNR (âge, terrain, grossesse, département de résidence).
- · Raisons de non inclusion des cas.
- Délais moyen et médian entre la date d'isolement et interrogatoire du cas et des témoins.
- Distribution des sérotypes (fréquence, fréquence par forme de listériose: MN, NMN avec et sans terrain)
- Description des cas inclus selon le mois d'isolement, la région, le département de résidence, la forme de listériose, la pathologie sous-jacente.
- Répartition des différentes variables explicatives.
- Description de la connaissance de la listériose et des mesures préventives en fonction de la susceptibilité (femmes enceintes, présence d'une pathologie sous-jacente).

3.1 2 . Analyse univariée:

- La force de l'association entre le facteur étudié (exposition) et la maladie sera donnée par l'Odds Ratio (OR) apparié. La stabilité de l'association sera testée par le test de Mantel-Haenszel. La précision de l'OR sera donnée par son intervalle de confiance calculé par la méthode semi-exacte.
- Recherche d'interaction entre les facteurs de risque et le fait d'appartenir à un goupe à risque (MN, NMN avec terrain, NMN sans terrain). S'il y a interaction, l'analyse sera effectué pour chaque groupe à risque séparément.
- Comparaison de la catégorie socio-professionelle des cas et des témoins.
- Consommation alimentaire et mesures d'association: comparaison de la fréquence de consommation chez les cas et les témoins. Analyse des variables simples (différents fromages et charcuterie, produits de la pêche consommés sans préparation supplémentaire (crustacés, mollusques, surimi, poissons fumés), produits rayon traiteur, sandwichs achetés préparés, crudités, poulet acheté précuit, poulet consommé peu cuit, steak haché consommé saignant). Création et

Annexe 21

A ? :

RNSP: Protocole : Etude listérioses sporadiques -

analyse des variables composées: fromages au lait cru, tous fromages théoriquement à risque élevé, fromages à faible risque, fromages préemballés, fromages à la coupe, charcuterie préemballée, charcuterie à la coupe, produits rayon traiteur.

- Comparaison de la quantité et de la fréquence de consommation de produits à risque (fréquence de consommation de poulet, quantité de fromages (groupés en fonction du risque) consommée par mois). Regroupement en classes en fonction de la distribution. Analyse dose - effet.
- Comparaison de la gestion, stockage et emballage de produits à risque chez les cas et les témoins.
- Comparaison de la fréquence et du lieu des repas pris à l'extérieur du domicile (et spécifiquement consommation de fromages et de poulet en dehors du domicile)
- Comparaison de fréquence de prise des médicaments (antiacides, anti-ulcéreux, laxatifs, antibiotiques) dans le mois précédant le début des signes entre les cas et les témoins. Recherche d'un effet modificateur.
- · Stratification sur le sérotype.

3.1 3. Analyse multivariable

Une analyse de régression logistique conditionnelle (logiciel EGRET version...) sera effectuée en fonction des résultats de l'analyse univariée. Les variables retenues seront celles ayant une importance pratique, statistiquement associées à la variable dépendante avec un souil conservateur (p <= 0.25) ou avec un OR supérieur à 2. La procédure d'élimination descendante pas à pas sera suivie pour obtenir le meilleur modèle réduit.

3.2 Etude microbiologique

Cette analyse sera réalisée par le CNR.

- Pourcentage de réfrigérateurs dans lesquels L. monocytogenes a été isolée.
- Pourcentage de réfrigérateurs dans lesquels I., monocytogenes identique à celle du patient a été isoble
- Pourcentage des aliments prélevés dans lesquels L. monocytogenes a été isolée.
- Pour l'enquête microbiologique, la force de l'association entre le facteur étudié (exposition) et la présence d'une souche de L. monocytogenes identique à celle du cas, et entre le facteur étudié (exposition) et la présence de plusieurs souches identiques sur différents aliments, sera donnée par le Risque Relatif (RR).

4 Aspects éthiques et légaux

Les différents aspects éthiques et légaux ont été traités dans les chapitres concernant les différents volets de l'étude. Une demande de constitution de fichier par traitement automatisé des informations recueillies par questionnaire sera soumis à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

5 Organisation et suivi de l'étude

Partenaires

Direction Générale de la Santé (DGS)
RNSP (coordonnateur étude cas-témoins)
CNR des Listeria (coordonnateur étude microbiologique))
DGAL
DGCCRF
CNEVA Paris
Services déconcentrés de la DGAI (SV) et de la DGCCRF (DDCCRF)

Annexe 21



RNSP: Protocole : Etude listérioses sporadiques -

Laboratoires vétérinaires départementaux laboratoires interregionaux de la DDCCRF° Laboratoires de biologie d'analyses médicales publics et privés. Médecins traitants des cas.

Comité de pilotage

Composition

- DGS (bureau VS2): V Pierre
- RNSP: II de Valk, , V Goulet, V Vaillant, E Maillot CNR : J Rocourt, Ch Jacquet
- DGAI : F Lequerrec
- DGGCRF : JC Thomas, E Bohbot
- DSV 75 : C Petil
- DSV 94 : Guillon, Y Cerisier
- CNEVA Paris : Mme Janin, V Leclero
- Laboratoire de Rungis : G Lattard

Missions

- Détermination des objectifs et du protocole
- Suivi de l'étude
- Validation et discussion des résultats
- Elaboration de propositions pour améliorer la prévention de la listériose
- Publication des résultats.

Echéancier

Etude cas-témoins

Préparation du protocole: novembre 1996 décembre 1996 Préparation et test des questionnaires:

Enquête janvier 1997 - décembre 1997 Analyse janvier 1998 - mars 1998 juillet 1998 Publication

Etude microbiologique

novembre 1996 février 1997 Préparation du protocole:

février 1997 Préparation et test des questionnaires:

février 1997 - décembre 1997 Enquête Analyse janvier 1998 - mars 1998

Publication juillet 1998

Annexe 22 Etude cas-témoin Listériose sporadique : questionnaire

A 22

14 rue du Val d'Osne -	DE SANTE PUBLIQUE 94415 St Maurice Cedex - Fax : 01.43.96.65.02	
QUESTIONNAIRE AL	MENTAIRE LISTER	IA
IDNUM: « NUMFICHE » STATUT NOM:	NOM » Prénom :	« PRENOM »
Date d'isolement: « DATEISO » Date de prélèvement: « DATEPREL » Nature du prélèvement: « TYPEPREL »		
Date de naissance : « DATENAIS » Age : « AGE » S	Sexe : « SEXE » Département du doi	micile : « DEPM »
INFORMATION CLINIQUE (In	terrogatoire du clinicien)	·
Date de l'interrogatoire du clinicien//		
Date d'hospitalisation ://		
Date de premiers signes de listériose//		
Forme clinique		
□Non-materno-néonatale (NMN) : (Adulte/enfant > 1 mois (sauf femme enceinte)	☐Materno-néonatale (MN) : (Femme enceinte et nouveau-né)	
□Forme neuroméningée: (présence de signes cliniques neurologiques ou culture du L.C.R.+)	 □ Forme maternelle isolée (sans atteinte foetale ou néona □ Forme foetale 	tale immédiate)
-Méningite □ -Méningoencéphalite □	(avortement)	
-Encéphalite 🗖	☐ Forme néonatale :	
-Rhombencéphalite □	☐ Septicémie ☐ Méningite	
☐Septicémie (hémoculture positive avec culture LCR négative,et absence de signes cliniques neurologiques)	☐ Autre, préciser :	
□Autre, préciser :		
Si forme maternonéonatale : terme de la grossesse (en :	emaines d'aménorrhée) :	
Si forme non-maternonéonatale : . Terrain : OUI NON si oui lequel? (cocher c	-après)	

☐ Pathologics malignes (cancers, hémop Localisation et type :		
Date du diagnostic :	//	
Evolutif: OUI 🗖 NO	N 🗖 Si rémission depuis quand _	····
Stade: locali	sé 🗖 locorégional 🔾	disséminé 🗆
☐ Transplantation		
•		
Date ou année de la trans	plantation : / /	
☐ Infection à VIH préciser le stade : _	S	IDA OUL 🗆 NON 🗅
☐ Insuffisance hépatique : Type d'hépato		
☐ Diabéte traité: - Insulinodépendar	-	
☐ Ethylisme chronique		,
 ☐ Hémodialyse — Date ou année du débi 	ut. / /	
☐ Autres pathologies sous-jacentes, préc		
	lawi .	
atut immunitaire mbre de lymphocytes/mm3 au dernier do: mmaglobuline g/l au dernier dosage	sage dat dat	e du dosage / / e du dosage / /
aitement en cours		
* Traitement immunodépresseur: OUI 2	NON 🗆	
- Nature	Date ou année de début du tra	itement
miothérapie 🔲	//	
liothérapie 🗖	//	
ticothérapie 🗅	//	
munosuppresseurs 🗖	/	
res 🗖 préciser:	//	
Autres traitements: OUI NON		
- Nature	Date ou anée de début du trair	tement
erferon 🗖		
ibiotiques 🗆		
iviraux 🖵		
i inflammatoires non stéroidiens 🗆		
res 🛘 préciser:		
res 🗆 préciser:	//	
rolution de la listériose Guérison 🔳 Séquelles 🗓 Décès 🗆	si décès date : / /	_

INTEDDA		A ?
HALEKK	OGATOIRE DU PATIENT OU TE	MOIN
Date du début de la Listériose (fièvre)	du patient : / /	
e questionnaire doit porter sur le moi	is précédent le début des symptomes du pati	ent, c'est-à-dire :
u / / au /		
Date de l'interrogatoire/_/_		
Dans le mois en question avez-vou Nature	s eu des ennuis de santé ? OUI 🗆 NON 🖵 Préciser (si nécessaire)	Date
() () () () () () () () () ()	<u> </u>	
faladie intercurrente ☐ iarrhée ☐ èvre ☐		
ntervention chirurgicale 🖵		/
atigue 🗖		
Dépression 🗖		
autres 🗆		//
	osphalugel, Polysilane) OUI 🗖 NON 📮 si et, Mopral.,Pepcidac, Stomedine.) OUI 🗖 NON	si oui,combien de jours? oui, date / _ / durée:
des laxatifs	OUI □ NON □ si	oui, combien de jours?
	ROGATOIRE ALIMENTA	((D E
Consommation alimentaire au cours	du mois de à	
Consommation alimentaire au cours Pendant le mois en question avez-vo	du mois de à ous effectué un (des) séjour(s) hors de votre	département? : OUI □ NON □
Consommation alimentaire au cours Pendant le mois en question avez-vo	du mois de à	département? : OUI □ NON □

		Fastfood Restaurant Amis/Famille	□ nombre de fois _ □ nombre de fois _ □ nombre de fois _		
Produits	carnés				
Fréquence	de consomnation	: 1 = moins d'une fe	bis/semaine ; 2 = une fo	nis/semaine ; 3 = plus d'ur	ne fois/semaine
Steak hac Si oui,) elć □ Préemballe	é □ Hâché devant v point/rosé □ (Très)	vous □ Hors domicile[cuit □	☐ Ne sait pas□
Hamburg Si oui,) elé □ Précmball	é □ Fastfood/restav nt □ (Très) cuit □	orant □ Ne sait pas□	
Steack hâ Si oui,	Fréquence (elé 🔲 Préemballé	☐ Hâché devant vo point ☐ (Très) cuit	us □ Hors domicile□	Ne sait pas□
Poulet acl Si oui,) er □ Morceaux (cuisses, ailes) 🗆 rosé? OUI 📮 NON [
Poulet ach Si oui,	Fréquence (_ Lieu d'achat : Consommé : S	Rôtisscric/bouche ans réchauffage □		Restaurant/cantine 🗖	∣ Ne sait pas ⊔
Dinde/din Si oui,) er □ Morceaux (ON 🗆 cuisses, ailes) 🗀 rosé? OUI 🖨 NON (
Dinde ach Si oui,	Consommée:	Sans réchauffage L	erie□ Fast Food ⊔	Restaurant/cantine 🗖	l Ne sait pas□

A22

Autres produits à base de volaille

Fréquence de consommation: 1 = moins d'une fois/semaine ; 2 = une fois/semaine ; 3 = plus d'une fois/semaine **Conditionnement**: Pré-emballé (E) ; à la coupe (C) ;(S)urgelé; hors domicile (HD) ; Inconnu (I)

	Consommation dans le mois concerné	Fréquence de consommation 1, 2, 3	Conditionnement à l'achat E, C, S, HD, I
préparation panée (cordon bleu, beignet, croquette, nuggels)	OULU KON □		
poulet cuit, en cubes (dés de poulet)	OUI 🗆 NON 🗅	,	
jambon de poulet, jambon de dinde	OUL I NON I		
sandwich de volaille	OULD NOND		

Charcuterie

Dans le mois en question où avez-vous acheté vos produits de charcuterie ?:

	Toujours	Souvent	Parfois	Jamais
Supermarché				
Rayon frais préemballé	l u	ш	-	
Ruyon à la coupe		۵		
Marché	a			0
Epicerie	٦	D D		ם כ
Charcuterie	۵			0

 $\label{eq:consommation:preconstant} Fr\'equence\ de\ consommation: 1 = moins\ d'une\ fois/semaine\ ;\ 2 - une\ fois/semaine\ ;\ 3 = plus\ d'une\ fois/semaine\ Conditionnement: Pr\'e-emball\'e\ (E)\ ;\ a la\ coupe\ (C)\ ;\ fabrication\ maison\ (F)\ ;\ hors\ domicile\ (HD)\ ;\ lnconnu\ (I)$

	Consommation dans le mois concerné	Fréquence de consommation 1, 2, 3	Conditionnement à l'achat E, C, F, HD, 1	Quantité consommée en tranches ou en grammes
Paté de foie	OUL NON D			
Paté de campagne	OUL I NON II			
Autres pâtés, préciser	OUT D NON D			
Foie gras et dérivés	OUL NON			
Rillettes de porc	OUL NON			
Rillettes d'oic, canard	OULD NOV D			
Jambon blanc	OUL ON NON U			
Jambon de pays (cru)	C NON DIUO			
Bacon	OUL I NON II	_		
Jambonneau	OUI DON L			
Lurdons consommés parfois crus? Oni → Non □	OUI 🗆 NON 🗖			
Porc acheté cuit (rôti, poitrine)	OUL D NON D]
Saucisson sec	OUT □ NOV □			
Saucisson à l'ail	OULD NON L			
Salami	OUL I NON I			
Cervelas	OUL I NON I			
Saucisses de strasbourg non récuite	OUI □ NON □]
Saucisses fumées	OUI O NON O			
Chipolatasconsonunées peu cuites? Oui□ Non□	OUL D NON D]
Farce consommée peu cuite? Oui□ Non□	OUL I NON I			
Andouillette	OULU NON LI			
Boudin consommé froid	OUL INON I			
Tripes consommées froides	OUT □ NON □			
Fromage de tête	OULD NOW D			
Galantine	OULD NON D]
Jambon persillé	OUL I NON I			
Langue de porc en gelée	OULD NON D]
Autres produits en geléc, préciser	OULL NOV.			1

Produits rayon traiteur Fréquence de consommation : 1 = moins d'une fois/semaine ; 2 = une fois/semaine ; 3 = plus d'une fois/semaine Conditionnement: Pré-emballé (E); à la coupe (C); fabrication maison (F); hors domicite (HD); Inconnu (I) Fréquence de Réchauffage Conditionnement Consommation dans le mois consommation à l'achat avant 1, 2, 3 E, C, HD, I consommation concerné oui/non OUL 🗆 NON 🗖 Salade composée OUI 🗖 NON 🗖 Plats cuisinés OUL□ NON□ Terrines de poisson Autres produits achetés au rayon OULD NON D "charcuteric" ou "traiteur", préciser

Produits de la pêche

	Consommation dans le mois concerné	Fréquence de consommation 1, 2, 3	Conditionnement à l'achat E, C, F, HD, I	Quantité consommée en tranches ou en grammes
Tarama	OUL 🗆 NON 🗀			
Crabe	OUI D NON D			
Surimi	OUI LI NON LI	-	-	
Rillettes de poisson	OUL NON			
Saumon fumé	OUI 🗆 NON 🗅			
Autre poisson fumé, préciser	OUI 🗆 NON 🗀			_
Poisson consommé cru	OUI □ NON □			
Poisson mariné	OUI 🗆 NON 🗀			
Crevettes achété: cuit∃ cm□ type:	OUI 🗆 NON 🗖			
Moules crues	OUI L NON L			
Huîtres crues	OUI 🗆 NON 🗆			
Autres coquillages crus	OUI 🗖 NON 🗖			

								12
Produits végétaux								
Fréquence de consommation Conditionnement : Pré-emba								maine
		l l	nsommation de mois concern		Fréquence consomma 1, 2, 3			
Salades épluchées prêtes à l'	emploi	(OUI - NON E	1				
Autres crudités achetés prêts	s à l'enploi		DUI U NON E	<u>ַ</u>				
Graines germées (soja,, alfa:	fa)	(NON DIUC	<u> </u>				
Sandwich aux crudités			OUI ON ON C	a				
,								
Patisseries								
Dans le mois précédent votr	e maladie ave	z vous conso	ommé des pati	sscrie	s? OUI 🗆	NON [3	
Si oui, Fréquence de consor					ent //			
Préciser type de patisseries:								
Produits laitiers								
			a					
Au cours du mois conce	rné où avez-	vous acheté	vos fromages	?:				
	Toujours	Souvent	Parfois	Ia	mais			
	Loujours	Bouvelle	Rarement	1924	mais			
Supermarché								
Rayon frais préemballé	u				□			
Rayon à la coupe					-			
Marché			O O					
Epicerie								
Fromagerie					u			
Fréquence de consomm	ation de fron	rages :						
☐ Jamais								
□ < 1 fois/se	maine							
☐ 1 fois/sem	aine							
☐ Plusieurs :	fois par semai	ne						
☐ Tous les jo	ours							
En général êtes-vous :	_		eur de fromage					
			oyen de from	-				
	· -		eur de fromag					
Mangez-vous des froma					oarfois 🗖	jamais (ne sait p	as 🗆
Mangez-vous la croûte	de certains fi	omages ? O	UI 🗖 NON I					
								Ī

Fréquence de consommation (FC): I = moins o Conditionnement à l'achat (CA) Pré-emballé (E,				
	Consommation dans le mois concerné	FC 1, 2, 3	CA E, C, HD, I	Nombre de parts
Camembert	OUL NON	_		
Camembert au fait cru	OUI □ NON □			
Camembert pasteurisé	OUI LI NON 🗆			
Brie Au lait cru ⊔ Pasteurisé□ Inconnu □	OUI □ NON □			Е
Vacherin	OUI 🗆 NON 🗅			
Chaource	OULD NON D	-		
Coulommier Au lait cru ☐ Pasteurisé☐ Inconnu ☐	OUI □ NON □			ji.
Cantal	OUI 🗆 NON 🗀			
St Paulin	OULD NON D			
St Nectaire	OUI 🗆 NON 🗖			
Beaufort	OUI LI NON L			
Reblochon	OUI 🗆 NON 🗖			
Cantalou	OUI 🗆 NON 🗅			
Mimolette	OUI 🗆 NON 🗅			
Morbier	OUI □ NON □			
Fomme de savoic	OUL NON 🗆			
Pyrénées	OUL NON			
Comté	OUI 🗆 NON 🗖			
Emmental / Gruyère	OUL NON			
Emmental acheté râpé,consommé cru	OUI 🗖 NON 🗖			
Chèvres	OUI 🗆 NON 🗆			
Fêta	OUL NON L			
Mozzarella	OUL □ NON □			
Bleu, roquefort, fourmes	OUI 🗆 NON 🗅			
Munster	OUI 🗀 NON 🗆	-		
Pont l'Evèque	OUI 🗆 NON 🗖			
Livarot	OUI 🗆 NON 🗖			
Maroilles	OUI 🗆 NON 🗅			
Epoisses	OUI 🗆 NON 🗆			
St Marcellin	OUL NON			
St Félicien	OUL I NON I			
Autres fromages, préciser	OUI LI NON LI			
Lait cru (non pasteurisé, non bouilli)	OUL NON L			

GESTION REFRIGERATEURS ET PRODUIT	6.76
Personne ayant donné l'information: Patient(e) 🗗 Autre 🗖 préciser	
Conservation des fromages	
Où conservez-vous habituellement les fromages ?: dans le réfrigérateur hors du réfr	igérateur 🗖
Vous arrive-t-il d'emballer un fromage avec un emballage ayant servi à emballer un OUI □ NON □	autre fromage avant ?:
Vous arrive-t-il de conserver du fromage dans le réfrigérateur sans emballage ?: Souvent □ Parfois □ Rarement □ Jamais □	
Comment rangez-vous le plus souvent le fromage dans le réfrigérateur : - Séparé OUI NON	
- sur un même support avec d'autres fromages OUI □ NON □ si oui lequel ? assiette □ boîte (style tupperware) □ autre □ Tous emballés OUI □ NON □	préciser
-sur un même support avec d'autres produits OUI ☐ NON ☐ si oui lequel ? assictte ☐ boîte (style tupperware) ☐ autre ☐ Tous emballés OUI ☐ NON ☐	préciser
Lors des venes combien de tamps les fromages restant ils bars du réfrigérateur 9	
Lors des repas combien de temps les fromages restent-ils hors du réfrigérateur ?: Conservation de la charcuterie Y-a-t-il des produits de charcuterie que vous conservez dans le réfrigérateur sans em	ballage ?: OUI □ NON □
Conservation de la charcuterie	ballage ?: OUI □ NON □
Conservation de la charcuterie Y-a-t-il des produits de charcuterie que vous conservez dans le réfrigérateur sans em Si oui, quels produits : Comment rangez-vous le plus souvent la charcuterie dans le réfrigérateur : - Séparée OUI NON NON NON NON NON NON NON NO	ballage ?: OUI □ NON □
Conservation de la charcuterie Y-a-t-il des produits de charcuterie que vous conservez dans le réfrigérateur sans em Si oui, quels produits : Comment rangez-vous le plus souvent la charcuterie dans le réfrigérateur : - Séparée OUI NON - - sur un même support avec d'autres charcuteries OUI NON - si oui lequel ? assiette boîte (style tupperware) autre Toutes emballées OUI NON - -sur un même support avec d'autres produits OUI NON -	ballage ?: OUI □ NON □
Conservation de la charcuterie Y-a-t-il des produits de charcuterie que vous conservez dans le réfrigérateur sans em Si oui, quels produits : Comment rangez-vous le plus souvent la charcuterie dans le réfrigérateur : - Séparée OUI NON - - sur un même support avec d'autres charcuteries OUI NON - si oui lequel ? assiette boîte (style tupperware) autre Toutes emballées OUI NON - - sur un même support avec d'autres produits OUI NON - si oui lequel ? assiette boîte (style tupperware) autre - si oui lequel ? assiette boîte (style tupperware) -	ballage ?; OUI □ NON □
Conservation de la charcuterie Y-a-t-il des produits de charcuterie que vous conservez dans le réfrigérateur sans em Si oui, quels produits : Comment rangez-vous le plus souvent la charcuterie dans le réfrigérateur : - Séparée OUI □ NON □ - sur un même support avec d'autres charcuteries OUI □ NON □ si oui lequel ? assiette □ boîte (style tupperware) □ autre □ Toutes emballées OUI □ NON □ -sur un même support avec d'autres produits OUI □ NON □ si oui lequel ? assiette □ boîte (style tupperware) □ autre □ Toutes emballées OUI □ NON □ Comment présentez-vous la charcuterie à table ?: - Regroupée sur la même assiette ou dans la même boîte □	ballage ?: OUI NON O
Conservation de la charcuterie Y-a-t-il des produits de charcuterie que vous conservez dans le réfrigérateur sans em Si oui, quels produits : Comment rangez-vous le plus souvent la charcuterie dans le réfrigérateur : Séparée OUI□ NON□ - sur un même support avec d'autres charcuteries OUI□ NON□ si oui lequel ? assiette□ boîte (style tupperware)□ autre□ Toutes emballées OUI□ NON□ - sur un même support avec d'autres produits OUI□ NON□ si oui lequel ? assiette□ boîte (style tupperware)□ autre□ Toutes cmballées OUI□ NON□ Comment présentez-vous la charcuterie à table ?: Regroupée sur la même assiette ou dans la même boîte□ - Séparée□	ballage ?: OUI NON O

C	J., 14.			
Conservation autres p				
	laille crue non emba allé (à l'air) transformés (saumo	ıllée (à l'air) OUI 🗖 OUI 🗖 on fumé, tarama, surin	NON □ NON □ ni) non emballés (à l'air) OUI □ diments cuits ou prêts à être conso	
Autres questions gest Vérifiez vous les dates li	mites de consomma	ition des produits av		
Foujours □ E n tenez vous compte ? Foujours □	souvent \square	parfois □ parfois □	jamais □ jamais □	
Quel est le délai habitue	entre les achats et	le stockage des prod	uits dans le réfrigérateur à la mais	on ?:
Vous arrive-t-il parfois (jue le délai entre le	s achais et le stockaç	c soit ?: > 2 h 🗆 > 4 h 🗅	
Combien de fois par an 1	iettoyez-vous votre	réfrigérateur ?:		
Après avoir vidé compléte Sans avoir vidé compléter				
Vous arrive-t-il que plus Si oui, combien de jours p			oit rempli. ?: OUI 🗆 NON 🗖	
Autres questions hygivous lavez vous les main Toujours Souvent Souvent Noujours Souvent Souven	s avant les repas ?: Parfois □ Ja s après avoir mani Parfois □ Ja iles de cuisine aprè Parfois □ Ja s frais avant conso Parfois □ Ja aromatiques frais	mais □ pulé des aliments no unais □ es qu'ils ont été en co amais □ mmation cru ? unais □	ntact avec des aliments non cuits ?	
Connaissance de la li Avant d'être malade), Avez-vous déjà entendu		ose ?: OUI □ NO	N 🖸	
Si oui, par qui : Médecir Sage-fer		iments susceptibles de au moyen de que Information Brochure Revuc Livre Emission 1 Autre, préc	oralc	NON 🗖
				10

A 73



REPUBLIQUE FRANÇAISE

PARIS, In 15 AVR. 1998

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

Sous-direction de la veille sanitaire Bureau des maladies transmissibles DGS/VS2 LA MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

à

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS DE REGION Direction régionale des affaires sanitaires et sociales (pour information)

MESDAMES ET MESSIEURS LES DIRECTEURS DES AGENCES REGIONALES D'HOSPITALISATION (pour information)

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS DE DEPARTEMENT Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (pour diffusion et mise en oeuvre)

CIRCULAIRE DGS/VS nº 98/240 du 15 avril 1998 relative à la déclaration obligatoire de la listériose

Date d'application : immédiate

Résumé : surveillance de la listériose, déclaration obligatoire, prévention : information aux personnes à risque de contracter une listériose.

Mots clés : listériose, déclaration obligatoire, questionnaire alimentaire, surveillance, prévention, information, envoi de la souche au CNR.

Textes de référence :

Décret n° 98-169 du 13 mars 1998, et arrêté du 10 avril 1998, relatifs à la déclaration obligatoire de la listériose.

Textes abrogés ou modifiés :

Circulaire DGS/PGE/1C n°238 du 28 mars 1988 relative à la listériose et à la légionellose.

MIM 5 avail 1998/dolistes die

8, avenue de Sègur - 75350 07 SP - Tél : 01 40 56 60 00 - Télécopie : 01 40 56 50 56

0.55

-2-

I - Rappel général:

Le germe:

L'agent causal de la listériose, Listeria monocytogenes, est un bacille à Gram positif qui infecte l'homme et de nombreuses espèces animales. C'est une bactérie ubiquitaire que l'on trouve dans le milieu extérieur au niveau du sol, de la végétation et dans l'eau. Il s'agit d'une bactérie résistante : "l'une des plus résistantes homnis les bactéries capables de sporuler". Elle résiste notamment au froid et est capable de se multiplier à + 4°C. L'homme ou l'animal peuvent héberger des Listeria sans avoir de manifestation clinique. Le mode principal de transmission de la listériose est la consommation d'aliments contaminés par Listeria monocytogenes.

La maladie:

Chez l'homme, la listériose est une maladie rare mais grave. Elle évolue essentiellement sous forme de cas sporadiques, parfois sous forme d'épidémies (France 1992, 1993, 1995 et 1997). La consommation d'aliments contaminés constitue le mode principal de transmission de la listériose. La durée d'incubation est variable, de quelques jours à deux mois. La listériose touche préférentiellement les sujets dont le système immunitaire est altéré ou immature : immunodéprimés, femmes enceintes et nouveau-nés, personnes agées, mais peut également toucher l'adulte sain. La gravité de la listériose est liée à la fréquence des atteintes neurologiques (méningites, méningo-encephalites), aux formes septicémiques et aux formes materno-foetales.

Formes materno-néonatales :

Femmes enceintes :

Elles sont plus susceptibles à la listériose que les autres adultes en bonne santé. Généralement les signes cliniques sont bénins pour la femme elle-même : syndrome pseudo-grippal (fièvre, céphalées et myalgies) et parfois des symptômes digestifs (diarrhées, douleurs abdominales). En revanche, l'infection peut provoquer avortement spontané ou accouchement prématuré et peut être transmise à l'enfant.

Nouveau-nés :

Si leur mère a consommé des aliments contaminés durant la grossesse, ils peuvent être infectés in utero ou lors de l'accouchement. La létalité dans les formes materno-néonatales est élevée.

Formes non materno-néonatales :

Personnes immunodéprimées :

La listériose survient le plus fréquemment chez les sujets avec une pathologie sous-jacente : personnes ayant bénéficié d'une transplantation d'organe, patients atteints de cancer (en particulier d'hémopathie maligne), du SIDA, d'insuffisance rénale ou hépatique, ou sujets sous traitement immuno-suppresseur. Les personnes âgées ainsi que les sujets diabétiques sont également plus à risque. Les formes généralement observées sont des bactériémies isolées, des syndromes méningés ou des formes localisées.

Les enfants et les adultes en bonne santé :

La listériose atteint rarement les enfants et les adultes en bonne santé. Elle se traduit plors le plus souvent par un syndrome méninge d'annaction brutale.

1123

-3-

Origine de la contamination :

Par sa nature ubiquitaire, Listeria monocytogenes peut être retrouvée soit dans l'environnement soit chez les animaux qui sont parfois porteurs de la bactérie sans être malades. Le lait, par exemple, qui constitue un milieu favorable à la multiplication de Listeria monocytogenes, même aux températures de réfrigération, peut donc être contaminé soit par une vache présentant une mammite très souvent asymptomatique, soit, le plus fréquemment, par l'environnement de la ferme au moment de la traite. De la même manière, la viande crue est contaminée lors de l'abattage, qu'il s'agisse de boeuf, de porc ou de volailles. Listeria monocytogenes est détruite lors de la cuisson ou de la pasteurisation des aliments mais la recontamination de ceux-ci est possible s'ils sont à nouveau manipulés après traitement. Les fromages peuvent ainsi être contaminés soit parce que réalisés à partir d'un lait contaminé et non pasteurisé, soit par l'environnement de la laiterie ou par une hygiène défectueuse lors de la fabrication ou de l'affinage. Il en est de même pour tout aliment subissant une manipulation ou une transformation (charcuterie, poissons fumés, plats préparés...). Les végétaux également sont parfois contaminés par le sol ou par des engrais.

Diagnostic:

Devant des signes évocateurs, le diagnostic de listériose est posé par l'isolement du germe dans le sang, le LCR, ou à partir d'autres sites.

La sérologie est, selon les réactifs utilisés, soit trop peu sensible soit trop peu spécifique pour apporter, à l'heure actuelle, une aide réelle au diagnostic.

Traitement:

Le traitement de la listériose est un traitement antibiotique, Listeria monocytogenes est un germe sensible, notamment à l'ampicilline, aux tétracyclines, aux macrolides... Chez la femme enceinte, le traitement peut prévenir l'infection de l'enfant s'il est donné précocement.

II - Surveillance:

Le système actuel de surveillance de cette maladie repose essentiellement sur le Centre national de référence des Listeria et son réseau de laboratoires correspondants ainsi que sur les laboratoires du réseau EPIBAC (laboratoires hospitaliers et privés coordonnés par le RNSP qui surveillent les infections invasives dues à 6 bactéries dont Listeria monocytogenes). Ce système de surveillance, basé sur le volontariat n'est pas exhaustif mais permet d'analyser l'évolution des tendances d'une année sur l'autre.

Le CNR assure également un rôle d'alerte en cas de survenue d'épidémie. En effet, chaque souche d'origine humaine adressée au CNR est systématiquement caractérisée par sérotypie et par lysotypie, ce qui permet de détecter précocément toute augmentation anormale d'un lysotype donné. En situation épidémique, un typage moléculaire plus fin (macrorestriction d'ADN) permet de déterminer le variant épidémique et d'identifier précisément les cas liés à ce variant. Parallèlement, le CNR, par comparaison de cette souche épidémique avec les souches d'origine alimentaire qu'il reçoit également, est en mesure d'identifier l'aliment responsable (dans le meilleur des cas) ou d'orienter les recherches vers un nombre restreint d'aliments.

De plus, en cas d'alerte, une procédure a été formalisée, permettant, dès détection de l'augmentation anormale d'une souche "épidémique", la réunion d'une cellule de crise regoupant la DGS, le RNSP, le CNR des Listeria. la DGCCRF et la DGAL Dès qu'elle est activée, cette cellule de crise, qui centralise toutes les données, se réunit régulièrement et décide des actions à entreprendre.

LA DECLARATION OBLIGATOIRE :

Afin d'améliorer le système de signalement des cas, de détecter les épidémies le plus précocément possible et d'essayer de tendre vers l'exhaustivité, il a été décidé, après avis de l'Académie de médecine et de la section des maladies transmissibles du Conseil supérieur d'hygiène publique de France, d'inscrire la listériose sur la liste des maladies à déclaration obligatoire.

Désormais, conformément à l'article L.12 du Code de la Santé publique, tout cas de listériose humaine défini par l'isolement de *Listeria monocytogenes* doit être déclaré par tout docteur en médecine qui en aura connaissance.

A cet effet, une fiche type de déclaration anonyme de listériose (en annexe) a donc été élaborée. Cette fiche de déclaration anonyme doit être complétée par le médecin déclarant et envoyée dans les plus brefs délais à la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) à l'attention du médecin inspecteur de santé publique.

Dès réception de la fiche, le médecin inspecteur de sante publique de la DDASS validera les informations qu'elle contient et les complètera si nécessaire en prenant contact avec le médecin déclarant et transmettra la fiche par télécopie au :

Réseau national de santé publique Unité des maladies infectieuses 12, rue du Vat d'Osne 94415 Saint Maurice Cedex

> Téléphone : 01.41.79.67.20 Télécopie : 01.41.79.67.69

Le MISP s'appliquera également à faire compléter, par le cas déclaré, le questionnaire (en annexe) portant sur ses habitudes alimentaires, soit par interrogatoire téléphonique soit par l'intermédiaire du médecin déclarant.

En cas de difficultés, l'aide technique du RNSP pourra être sollicitée sur les différents items à renseigner (tant au sujet de la fiche de DO que du questionnaire alimentaire).

L'intérêt de ce questionnaire alimentaire est de pouvoir identifier le plus rapidement possible un aliment plus fréquemment consommé en cas d'émergence épidémique d'un lysotype de Listeria monocytogenes chez des personnes dispersées géographiquement.

En revanche, les cas hospitalisés depuis plus de 10 jours, pour lesquels une origine nosocomiale sera préférentiellement évoquée, ne seront pas interrogés sur leurs habitudes alimentaires.

Parallèlement à la déclaration à l'autorité sanitaire et au recueil des informations sur les habitudes alimentaires du cas, le MISP s'assurera que la souche de Listeria monocytogenes a bien été envoyée au CNR pour typage.

Il convient de rappeler que le nombre de cas de listérioses identifiés, en 1997 en France métropolitaine, dans le cadre d'une étude réalisée par le RNSP, la DGCCRF, la DGAI. l'Institut Pasteur et la DGS s'est élevé à moins de 250. Dans ces conditions, il est important que, pour chaque cas de listériose déclaré, le MISP s'assure de la réalisation de l'enquête alimentaire.

A23

-5-

Information des personnes à risque :

La meilleure prévention pour les personnes à risque que sont les femmes enceintes et les sujets immuno-déprimés consiste à éviter la consommation des aliments les plus fréquemment contaminés et à respecter certaines règles lors de la manipulation et la préparation des aliments.

Ces recommandations sont liées à la nature même de Listeria monocytogenes (L.m.), son habitat et sa résistance

1- L.m. résiste au froid mais est sensible à la chaleur. Or parmi les aliments les plus fréquemment contaminés par L.m., certains sont consommés sans cuisson.

La consommation de ces aliments à risque consommés en l'état doit être évitée :

- => éviter de consommer des fromages au lait cru (ainsi que le fromage vendu rapé);
- => éviter la consommation de poissons fiunés, de coquillages crus, de surimi, de tarama...
- => éviter de consommer crues des graines germées telles que les graines de soja...

Lim peut également contaminer, lors de leur fabrication, des produits qui subissent une cuisson au cours de leur préparation mais sont ensuite consommés en l'état. Si la contamination de ces produits intervient après l'étape de cuisson, ces produits présentent le même risque que des produits crus contaminés. Il s'agit pour l'essentiel de produits de charcuterie :

- => éviter des produits de charcuterie cuite tels que les rillettes, patés, foie gras, produits en gelée...
- => pour les produits de charcuterie type jambon, préférer les produits pré-emballés qui présentent moins de risque d'être contaminés.

2- L.m. est ubiquitaire, les aliments sont contaminés par contact avec l'environnement :

- => enlever la croute des fromages ;
- => laver soigneusement les légumes crus et les herbes aromatiques ;
- => cuire les aliments crus d'origine animale (viande, poissons, charcuterie crue telle que les lardons)

Ces mesures sont suffisantes pour éliminer les germes qui se trouvent en plus grande quantité en surface de ces aliments. Les steaks hachés, qui sont des aliments reconstitués (et pour lesquels cette notion de contamination en surface ne peut être retenue), doivent impérativement être cuits à coeur.

3- Afin d'éviter des contaminations croisées (d'un aliment à l'autre) :

- => Conserver les aliments crus (viande, légumes, etc...) séparément des aliments cuits ou prêts à être consommés ;
- => Après la manipulation d'aliments non cuits, se laver les mains et nettoyer les ustensiles de cuisine qui ont été en contact avec ces aliments.

4- Les règles habituelles d'hygiène doivent également être respectées :

- => les restes alimentaires et les plats cuisinés doivent être réchauffés soigneusement avant consommation immédiate;
- => nettoyer fréquemment et désinfecter ensuite avec de l'eau javellisée son réfrigérateur.

Annexe 23

-6-IV - Sensibilisation des professions médicales : Cette circulaire doit être mise en oeuvre par les DDASS et concerne tous les professionnels de santé. Elle doit être diffusée à tous les établissements de soins publiques et privés ainsi qu'aux établissements spécialisés, aux ordres professionnels et dans le cadre des formations professionnelles initiales et continues. Il est souhaitable que les médecins en charge de patients immuno-déprimés ainsi que les gynécologues-obstétriciens et les sages-femmes qui, dans leur pratique professionnelle, sont au contact de personnes plus spécialement à risque de contracter la listériose, soient plus spécifiquement sensibilisés et incités à réaliser une information systématique sur les risques d'infection auprès de leurs patients, leur rappelant les mesures de précautions pré-citées. Je vous demande de me tenir informé des éventuels problèmes rencontrés dans l'application de cette circulaire. Pour le Ministre et par délégation Le directeur gonéral de la mante Joël MENARD -

Annexe 24 Questionnaire Alimentaire (DO 1999)

€Chana	estionnalı	e Alima	ntaire Listéri	a	
					1/3
INSTITUT DE ILLE SANITAIRE	епирует сопприете в	e pius rapidemai	nt possible à la DDASS du	ueрапентон	
Patient :		· 	·		
nitiales du nom : Pré	énom :		Profession:	•	
Pate de naissance : L. L. L	Sexe :	M □ F □	Code postal du	domicile:	ل النبط
Numéro de téléphone : L	. (Information re	en salsie sur informatiqu	re. À compléter si le patient accepte d'étr	e réinterrogé en cas	de nibécessité.)
Enquêteur :					
Nom:	Fonction :		Táléphone : L		
Structure / établissement :	. Fonction .		Date du guestionnaire : L		
			Balle de questionnane . L		
Enquete :					
u cours des 2 meis précédant la il	stériose, avez-\	rous effectué	6 un séjour hors de v	otre dépar	tement ?
oul 🗖 non 🗖 Si oul, lleuit :	-	Département(s)): Périodes d	du	au
	•		Périodes d		au
			Périodes o	du .	au .
Enquête alimentaire :				_	
roduits de la pêche :					
cours des 2 mois précédant votr		et Localité) o	ú vous avez fait vos acha	ts de produit	s qө та рөспе
u cours des 2 mois précédant votr - u cours des 2 mois précédant votre listéric i oui, préciser pour chaque aliment le	e listériose ? ose, avez-vous con	2 - 4 - sommé un ou a	les produits de la pêche li	stés ci-dosso	ous ?
u cours des 2 mois précédant votr - u cours des 2 mois précédant votre listéric oui, préciser pour chaque aliment le	e listériose ? ose, avez-vous con ou les condition Consommation	2 - 4 - sommé un ou a nements* : E Canditionnen	les produits de la pêche li : Pré-(E)mballé C : à la (nents* Marques	stés ci-dossc C)oupa . N\$P L∳eux	ous ? • ne sait pas, d'achat
u cours des 2 mois précédant votre u cours des 2 mois précédant votre listéric ou cours des 2 mois précédant votre listéric oui, préciser pour chaque aliment le se marques et les lieux d'achat.	ose, avez-vous con ou les condition Consommation Oui Non NS	2 - 4 - sommé un ou d nements* : E Conditionnen P E G I	tes produits de la pêche li : Pré-(E)mballé C : à la (nents* Marques NSP	stés ci-dosso C)oupa . NSP	ous ? I ne sait pas,
u cours des 2 mois précédant votre le cours des 2 mois précédant votre listéric i oui, préciser pour chaque aliment le se marques et les lieux d'achat.	ose, avez-vous con ou les condition Consommation Oui Non NSi	2 - 4 - sommé un ou d nements* : E Conditionnen P E C t	des produits de la pêche li : Pré-(E)mballé C : à la (nents* Marques NSP ≈ □	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux indiquer les tr	ous ? I ne sait pas, d'achat Préciser
u cours des 2 mois précédant votre le cours des 2 mois précédant votre listéric i oui, préciser pour chaque aliment le se marques et les lieux d'achat.	consommation Consommation Consommation Oui Non NSi Out Non NSP Out Non NSP Out Non NSP Out Non NSP	2 - 4 - sommé un ou d nements* : E Conditionnen P E C t	des produits de la pêche li : Pré-(E)mballé C : à la (nents* Marques N SP ≫ □	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux indiquer les tr	ous ? I ne sait pas, d'achat Préciser
u cours des 2 mois précédant votre listéric lu cours des 2 mois précédant votre listéric i out, préciser pour chaque aliment le se marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarama surim! nileites de poisson	ose, avez-vous con ou les condition Consommation Oui Non NSi	2 - 4 - sommé un ou d inements* : E Conditionnen P E C i	tes produits de la pêche li : Pré-(E)mballé C : à la (ments* Marques NSP &	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux indiquer les tr	ous ? I ne sait pas, d'achat Préciser
u cours des 2 mois précédant votre listéric u cours des 2 mois précédant votre listéric i oui, préciser pour chaque aliment le ps marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarams surimi rilisites de poisson olisson fumé ustre poisson fumé seumen fumé	Consommation Consommation Consommation Oui Non NSI Out Non NSP Out Non NSP Out Non NSP Out Non NSP	2 - 4 - sommé un ou d inements* : E Conditionnem P E C 1 E 0 16 E 0 N E 0 N E 0 N	des produits de la pêche il : Pré-(E)mbailé C : à la (ments * Marques NSP & \begin{align*} ** \begin	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux indiquer les tr	ous ? I ne sait pas, d'achat Préciser
u cours des 2 mois précédant votre listéric i oui, préciser pour chaque aliment le es marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarama surint milistes de poisson ouisson fumé saumen fumé surre poisson fumé préciser :	Consommation Consommation Out Non NS Out Non NSP	2 - 4 - sommé un ou a nements*: E Conditionnem P E C i E O No E O N	des produits de la pêche il : Pré-{E}mbailé C : à la { nents * Marques NSP >> >> >> >>	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux indiquer les tr	ous ? I ne sait pas, d'achat Préciser
rillettes da poisson polsson fumé saumon fumé	Consommation Consommation Consommation Oui Non NSI Out Non NSP Out Non NSP Out Non NSP Out Non NSP	2 - 4 - sommé un ou a nements*: E Canditionnem P E C i c c w c c w c c w c c w	des produits de la pêche il : Pré-(E)mbailé C : à la (ments * Marques NSP & \begin{align*} ** \begin	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux indiquer les tr	ous ? I ne sait pas, d'achat Préciser
u cours des 2 mois précédant votre listéric out, préciser pour chaque aliment le s marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarams surimi rilieites de poisson fumé seumon fumé untre poisson fumé préciser : prevettes requillages consommés erus :	Consommation Consommation Out Non NSP	2- 4- sommé un ou a mements*: E Canditionnem P E C 1 5 0 0 80 5 0 0 80 6 0 0 80 6 0 0 80 6 0 0 80 7 0 0 80 7 0 0 80 8	des produits de la pêche il : Pré-(E)mballé C: à la (nents' Marques NSP	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux Indiquer les N° (llisto d'dossus)	ous ? I no sait pas, d'achat Ptéciser slautes
u cours des 2 mois précédant votre listéric i out, préciser pour chaque aliment le se marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson larama surint milistes de poisson surint milistes de poisson seumon fumé nutre poisson fumé préciser : prevettes poquillages consommés crus : Produits végétaux :	Consommation Consommation Oui Non NS Oui Non NSP	2- 4- sommé un ou a mements*: E Canditionnem P E C 1 5 0 0 80 5 0 0 80 6 0 0 80 6 0 0 80 6 0 0 80 7 0 0 80 7 0 0 80 8	des produits de la pêche il : Pré-(E)mballé C: à la (nents' Marques NSP	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux Indiquer les N° (llisto d'dossus)	ous ? I no sait pas, d'achat Ptéciser slautes
u cours des 2 mois précédant votre listéric de cours des 2 mois précédant votre listéric de cours préciser pour chaque aliment le ces marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarama surint milettes de poisson fumé saumon fumé saumon fumé préciser : crevettes coquillages consommés crus : Produits végétaux : Produits végétaux : Produits végétaux :	Consommation Consommation Oui Non NSi Oui	2- 4- sommé un ou a mements*: E Canditionnem P E C 1 5 0 0 80 5 0 0 80 6 0 0 80 6 0 0 80 6 0 0 80 7 0 0 80 7 0 0 80 8	des produits de la pêche il : Pré-(E)mballé C: à la (nents' Marques NSP	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux Indiquer les N° (llisto d'dossus)	ous ? I no sait pas, d'achat Ptéciser slautes
u cours des 2 mois précédant votre listérice out, préciser pour chaque aliment le se marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarama surimi rilieites de poisson touré seumon fumé surre poisson fumé préciser : proquillages consommés erus : Produits végétaux :	Se, avez-vous con ou les condition Consommation Oui Non NSP Out Non NSP	2- 4- sommé un ou o mements*: E Conditionnem P E C i 1 s o n k 2 s o n k 3 s o n k 4 s o n k 4 s o n k 5 c n k 6 c n	des produits de la pêche il : Pré-(E)mballé C: à la (nents' Marques NSP	stés ci-dossc C)oupa . NS P Ljeux Indiquer les N° (llisto d'dossus)	ous ? I no sait pas, d'achat Ptéciser slautes
lu cours des 2 mois précédant votre listéric i oui, préciser pour chaque aliment le les marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarama surimi mistes de poisson seumen fumé saumen fumé autre poisson fumé préciser :	Se, avez-vous con Consommation Consommation Out Non NSP Out Non NS	2- 4- sommé un ou a mements*: E Canditionnem P E C i 1	des produits de la pêche il : Pré-(E)mballé C: à la (nents' Marques NSP S- S- S- S- S- S- S- S-	stés ci-dossc C)oupa. NS P Lifeux Indiquer les N° (Illaio di-desave)	ous ? I ne sait pas, d'achat Préciser slaultes
lu cours des 2 mois précédant votre listéric i out, préciser pour chaque aliment le es marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarama surimi mistes da poisson poisson fumé saumon fumé autre poisson fumé préciser : crevettes coquillages consommés crus : Produits végétaux : Duels sont par ordre de fréquence les étables que cours des 2 mois précédant votre listéric	Se, avez-vous con Consommation Consommation Out Non NSP Out Non NS	2- 4- sommé un ou conditionnem PEC Conditionnem PEC E	des produits de la pêche il : Pré-(E)mballé C: à la (nents' Marques NSP S- S- S- S- S- S- S- S-	stés ci-dossc C)oupa. NSP Lieux Indiquer les N' (liate ci-dasseu) hats de prod és ci-dessous Lieux Indiquer les N'	ous ? I no sait pas, d'achat Préciser si suites uits végétaux d'achat Préciser
u cours des 2 mois précédant votre listéric i out, préciser pour chaque aliment le es marques et les lieux d'achat. Produit à base de poisson tarama surimi miletes de poisson fumé saumon fumé surre poisson fumé préciser : produits végétaux : fuels sont par ordre de fréquence les étab u cours des 2 mois précédant votre listéric	Se, avez-vous con Consommation Consommation Oui Non NSP Out Non Non NSP Out No	2- 4- sommé un ou comenta*: E Canditionnem P E C i	des produits de la pêche il : Pré-(E)mballé C: à la (nents' Marques NSP D D D D D D D D D D D D D D D D D D	stés ci-dossoc C)oupa . NS P Lieux indiquer les Nº (liste di-dessue) hats de prod	ous ? I no sait pas, d'achat Préciser slautes uits végétaux d'achat Préciser

Annexe 24 Questionnaire Alimentaire DO 1999

# Pa	estionnair	Allenande	ina I labé	ila	
	esuonnak	s Annienia	illa Fizici	าส	2/3
Questionnaire à	renvoyer complété le	plus repidement pos	sible à la DDASS d	u département	
ELLLE SANITAIRE	_				
Patient : Initiales du nom : (première l	<u> </u>	ánom :			
Produits laitiers :	·	4			
Quels sont par ordre de fréquence les ét au cours des 2 mois précédant voi		et Localité) où l	vous avez tait vos	achats de pro	duits laitien
1		2-			
3 -		4			
lu cours des 2 mois précédant votre listér i oui, préciser pour chaque aliment l as marques et les lleux d'achat.				(C)oupe NSP : Lieux d indiqueries N°	'achat Préciser
Gamembert	Out Non I MSP I	E C ROP		(fiste al-dessus)	si au tres
Cambert au leit oru	Out O Non O Nos? O	E C MSP D			
Coulommier	Out Non NSP	# [] C [] NSP []			
Coulommier au fait cru	Cui Ann Ann Asp	£ 0 0 0 MSP 0		1	
Srie	Cur Alan (1) NSP (1)	€ [] () MSP []			
erie Irle au lait cru	Car [] Non [] NSP []	F () () NSP ()	-		
Acherin	Out Non NSP	E C C NSP C			
		E [] C [] NSP []			
Chaource Cantal	Out O Mon Nor O	E			
St-Paulin	Out Non NSP	E C C NSP C	-		
it-Nectaire	Ou: D Ann D NSP D	E C C Nep C		+ -	
Reblochon	Out Nen NEP	E C C NSP C			
dimolette	Ovi A Non A Nose C	E C C MSP			
Aorbier	0d Nov Nopp	£ 0 c 0 NSP U		 	
Tomme de Savole	Cur C Non C A/SP C	# 0 0 0 NSP 0		- 2	
Pyrénées	Out Non NSP	E C C NSP C		-	
Comté	Oui Non U NSP D	E Q 0 Q MSP Q			
Emmental/Gruyère	Oul O Non O NSP O	E C MSP			
Emmental acheté râpé, consommé cru	Out O Nor O Nor O	E G C G MGP G			
Parmesan råpé	Out O Mon O May	E C C C MSP C		+ -	
Chèvres, préciser :	Out Non ASP	E C C NSP C			
-êta	Out C rion C NSP C	ED CO NSPO			
Vozzarel la	Out D Non D NSP	E C C NSP C			
Bleu, fourmes	Out O Non O NSP	E C C MSP C		1	
Roquefort	Ow O Non O NSP	E () C () NSP ()		+	
	Duf C Non C NSP C	E C C MSP		 	_
Aunster	OU D NOT D NOT L	E C NSP C		 	
				 	
Pont l'Evèque		ELIC II NGP LI		ı I	
Munster Pont l'Evèque Livarot Maroilles	Out Alon No. NSP	E C C NSP C			
Pont l'Evèque Livarot Marolites	Out	E∐ C□ NSF□			•
Pont l'Evèque Livarot Marolites Epoisses	Out : Non : NSP :	E C C NSP C			
Pont l'Evèque Livarot Marollies Epoisses St-Marcellin	Out Non NSP Out Non NSP	E			
Pont l'Evèque Livarot Marolites Epoisses	0si	E C C NSP C			

Annexe 24 Questionnaire Alimentaire DO 1999

	Qu	estionnaire	Alimenta	ire Listér	ia	0.0
	•	envoyer complété le p	_			3/3
INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE	I	аптоувт сотпртете те д	низ тарковтент роз	Solute and Dumoto Of	у оөрапетет	
Patient.	Initiales du nom :	Pré	inom:			
Ale 2,000 274 254 2	(promière la	tire)			***	
Charcuterie	et produit carné :					
	ordre de fréquence les étable s 2 mois précédant vot		.ocalité) où vous	avez fait vos achai	s de produits d	e charcuterie
1			2-			
_			_			
3 -			4 -			
51 oul, précise	nois précédant votre listériose, ar pour chaque atliment le et les lieux d'achat.	avez-vous consommé : ou les conditionn Consommation	in ou des produits de mants* : E : Pre Conditionnements*	i-(E)mballé C : à la	uits carnés listés (C)oupe NSP Lieux c	: ne seit pas,
		Oul Non NSP	E C NSP	•	indique: les N° (lista ci dessus)	Précisor el autres
Paté	de foie	Out Non Nep (ε () c () №2° ()		1	
	de campagne	Out O Non O NSP O	E C NSP			
	de volailles	AND North Mare C	E C C NSP			
	en croûte	Out O Non O NSP O	E COO NAP CO			
Autres précises	//	Out Non NSP	E C NSP			
Fole gras et dé	rivás	Сыі 🗌 Мы 🔲 мяр 🖫	E O O NEP O			
Rillettes	de porc	Out [] Nor [] NSP []	E 🗋 ti 🗋 NSP 🔲			
	d'oie, de canard	Out Dan Non Non	E C NSP C	-		·
Jambon blane		OUT Nor NSF	E C C MSP .			
Jambon de Pay préciser origine	/8, 9		E C C Nor C			
Bacon		Oui 🔲 Nen 🔲 NSP 🗍	E □ C □ NSP □			
Jambonneau		Oui 🔲 Non 🗋 NSP 🗖	E C C N8P C		/#	
Lardons consor	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Out Non Non NSP	E O O O NSP O			
Saucissons	50C	Oui O non O iuo	E () O NSP ()			
	salami	GU Mon MSP	E O O O MSP O			
	è l'ail	Out Non Non NSP	E C C NSP C			
Autuan makala	cervelus		E C C C MSP C		-	ļ
	richauttees) Strasbourg, knacks	OW O Nor O NEP O	E C C D MSP C	-	-	
	saucisses apériti/s	Out C Nan C NSP C	E C C NSP C			
Boudin noir cor		Out Non NSP	2 C G R3P G			
Produits en gel		Out [] Nan [] NSF []	E C NOP		-	
	galantine	Out [] Non [] NSP []	E O O NEP (
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	jambon persillé	Out O Noon O NSP O	€] 0 Q NOP Q			
-		e Ool Non NSP	E C C MSP C			
Autres produits		Out Non NSP	E □ C □ N9P □			[
		Out 🗋 Non 🗀 NSP 🗖	E C NSP			L
	s du ræyon Charcuterie ou er :	Cui Non Nsp	€ [] O [] HEP []			
			E C C NSP C			
	e de volalita	Out 🔲 Mon 🗒 MSP 🔳	E C O NSP C			
Produits à base	préparetion penée	Out Hon MSP	E C C MSP C			
Produits à base						
Produits à base	dés de volaille	Oui 🗍 Non 🔲 NSP 🗋	E□ C□ MSP□_		Ĭ	
Produits à base		Out Non NSP O	E C C MSP			

Annexe 25 Epidémie 1999 : communiqué

pres

Fax émis par : 33 1 40 56 50 56 Fax regu de ; 33 1 40 56 78 50

DESAR REPUBLIQUE FRANÇAISE 25/02/99

Ministère de l'Agriculture et de la Peche

Secrétariat d'Etat à la Santé et à l'Action Sociale

Secrétariat d'Etut que Petites et Moyennes Entreprises, au Commerce et à l'Artisanes

Paris. to 25 FEV. 1999

COMMUNIQUE

Des contrôles ont mis en évidence la présence de Listeria monocytogenes dans certains fromages de types EPOISSES et SOUMAINTRAIN fabriqués par LA PROMAGERIE d'EPOISSES - 21460 (POISSES, Cutte contamination hautérienne sorait à l'arigine de la survenue de plusieurs cas de listériose chez des consummateurs. Les fromages concernés sont commercialises sous les dénominations suivantes à le la commercialise de la commercialism de la commer

- 800g ou 250g: EPOISSE DE BOURGOGNE "LES FROMAGERS D'ARMANÇON" à la
- FROMAGE D'EPOISSES AFFINE AU CHARLIS FROMAGERIE D'EPOISSES 21460 EPOISSES (250g),
- SOUMAINTRAIN AFFINE "LES FROMAGERS D'ARMANÇON" (400g).

Compte tenu du risque pour les consommateurs, l'ensemble des lots incriminés a fait l'objet d'un retrait de la vente,

Néanmoins, dans l'éventualité où des consommateurs détiendraient des fromages appentenant aux marques citées ci-dessus, qui auraient été commercialisés avant le retrait de la vente, il lour est recommandé de ne pas les consommer et de les jeter ou de les rapporter aux points de vente eu ils les ont nehetés.

Il est important de rappeler que le délai maximal d'incubation de la listériose peut aller jusqu'à huit semaines. Cette maladie peut être grave, notamment chez les terames anceintes, les sujets immunodéprimés et les personnes agées. Les personnes qui aunient consommé des fromages décrits ci-dussus, et qui présenteraient de la fièvre ou des maux de tête sont invitées à consulter leur médeciu traitant en lui signalant cette consommation.

Annexe 26 Epidémie 1999 (époisses): Presse

ADS

LISTÉRIOSE

RL 27.02.99

Epoisses mortel en Bourgogne

Le célèbre fromage bourguignon est mis en cause après le décès de deux personnes; dont un bébé. La SA Fromagerie d'Époisses-Fromagers d'Armançon a été fermée.

Tefoisses, célèbre fromage hourguignon à plie moile, est mis en cause après l'auvonce hier de la mont de deux personnes, dont un bébé, des suites d'une histériose et la formeture de la fromagerie d'où provenalent les produits incriminés.

Trois cas de listériose, dont Trois cas da listeriose, dont deux mortels, ent été enregis-trés à Compiègne, Dijon et Tho-non de la nu-janvier à début lévrier, ont indiqué les autorités antitaires et vétérinaires de Côte-d'Or, chan le Contra natio-nal de référence des listeria.

L'une des victimes est un bébè ne avant terme, décédé trois jours après sa naissance d'une septicémie à listeria.

Les enquêtes menées par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale con-Faction sanitairs et sociale con-cernées pour retrouver les cau-ses de ces introdications se sont recoupées avec les contrôles merás par les sarvices vétérinul-res de Côte-d'Or dans une entre-prise d'Époisses, la SR fromage-tle d'Epoisses-Fromagers d'Aumences. rie d'E d'Armançon

carmançon.
Hier, las résultats des analysés menées à l'Institut Pasteur
ont confirmé la similitude des
souches identifiées chez les malades avec celles prétevées dans
la fromagerie.

Celle-oi a été aussitôt fermée ar arrêté préfectoral et la totapar arreie preduits rappelés el

Le dossier a été transmis au

Parquat et le PDG de l'entre-prise Jean-Pierre Fol, pourrait -faire l'objet de poursuites, apprend-on de sources judiciai-

« Reconquérir la confiance

des consommateurs »

des consommateurs »
Depuis plusieurs années,
jean-Pierre Poi défrayail la chronique du homage d'Epoisses at
séail vu pouraiuva en justice
par les autres producteurs
d'Epoisses punc qu'il proposait
aous l'appellation d'arigina contrôlie (AGC) Dépoisses un produit ne respectant pas les régles
de fabrication traditionnelles.
Ses converges la list rautre.

Ses concurrants lui repro-chaient notamment d'affiner on tomage au chabbis au l'eu du marc de Beurgogne et d'écour-ter le tamps de vieillissement, neitant laist sur la marché un produit moins cher que les leurs.

produit moute oner que les reuns. Une coîncidence de date a fait que Jean-Pierre Pol a été con-damné hiar, à l'issue d'un pracès de plus de trois ans, à 20.000 F (3.049 e) d'amende avec sursis et 80.001 F (7.822.60 e) de dommages el intérêts.

Mais les producteurs d'Epois-ses praignent que le mai ne soit déjà fait.

« L'Epoisses pour l'instant a une très mauvaise presse au niveau sanitaire », a déclaré la plus câlèbre d'entre eux, Jean Berthaut, indiquant que ses «fromages



Salon les productaur d'Époisses, l'entroprise incriminée ne produit pas un fromage respectant les règles de fabrication traditionnelles.

faient actuellement retirés du marché de Rungia ».

« Nous allous nous investir pour réconquérit la caudiance des consommateurs », »-t-il ajouts, landia que le Syndicat de l'apposite de l'apposite allimati dans un communiqué » « l'Epoisses ACC », qui ne respecte pas les rest pas conservaires de sincorent de ny ci dans les intoxicetions, « ni les fréma-

ER270299 Trois cas de listériose dont deux mortels

n fromage q

Un célèbre fromage bourguignon a définitivement porté la poisse à deux personnes.

EPOISSES, celèbre fromage buurgulgnon à pâte molle, est mis en cause oprès l'annonce vendredi de la mort de deux personnes, dont un bébé, des suites d'une listériose

dont un bébé, des suites d'une listériore et la fermeture de la fromagene d'où provenaient les produits incriminés.

Trois cas de listériore, dont deux mortels, ont élé enregistrés à Compiègne, Dijon et Thonon de la mi-janvier à début février, ont indiqué les autorités sanitaires et vétérinaires de Côte-d'Or, citat la Centre national de téférence des Lieteria. L'une des victimes est un bábé ne avant terme, décèté trois jours optès sa naissance d'une septicémie à listeria.

Les enquêtes mendes par les Directes de la contraction d

tions départementales de l'Action sani-taire et sociale concernées pour retrou-ver les causes de ces intoxications sa natre el sociale concernées pour retrouver les causes de ces intoxications se
sont recoupées avec les contrôles menés
par les services vétérionilers de Côte,
d'Or dans une entreprise d'Bolisses, la
SA Framagenie d'Epolisses-Fromagens
('Armangon, Vendredi, les résultais des
analyses menéss à l'institut Pasteur ent
confirmé la similiute de sa ouches identifiées chez les molades avec celles prélevées dans la fromagerie.

Calle-el a été aussitôt fermée par
arrêté préfectoral et la totalité de ses
produits rappelés et défruits. Le dossiera été transmis au parquet et le P-ég de
l'entreprise, leon-Pierre Fol, pourmit
faire l'objet de poursuites.

Depuis plusieurs aninées, M. Fol défrayant la chronique du fremage
d'Epolsees et s'était vu poursuivre en
justice par les autres producteurs

d Bpoises parce qu'il proposait sous l'appaliation d'origine contrôlée (AOC). Bipoissa un produit ne respectant pas les règlet de fabrication Iracitionnelles. Ses concurrents lui reprochaient instamment d'affiner son fromage au chabilts au tieu du marc de Bourgogne et d'écourar le temps de vicilissement, mettant sinai sur le marché un produit moins cher que les leurs.

"Reconquérir la conliance des consommaleurs"

Une co'neidence de data n ful que M. Poi a été condamaé vendredi, à l'issue d'un procès de plus de trois ans, à 20,000 F (3,049 quois) d'amende avec sursis et 50,001 france (5,022,60 curos) de damanges et intérêts.

Mais les producteurs d'Epoisses crai-gnent que le mal ne sait déjà fait.

"L'Epoisses pour l'histant a une très mauvaise presse au ulviau sanitaire", a déclaré le plus vélèbre d'eatre eux. Jean Berthaut, indiquant que ses "fromages étalent actuellement raitrés du marché de Rungis".

de Bungis".

"Nous allons nous investir pour reconquérir la confiance des consumuteurs", a-t-il ajoud, tondis que le Syndicot de défense de l'Eppoisses affirmait
dans un communiqué: "L'Epoisses
AOC n'est pas concerné en so!" dans les
intoxications, en les fonnages au fuit
eru, ni encore les unterprises adhérentes
au Syndica". "Depuis longiempy", ajoule le texte, le syndical "dénonce les praniques de cette entreprise (DDR: 118 A
Fromagerie d'Epoissos), qui ne respecte
poi les règles estmitelles de fabrication
permettant d'assurer la sécurité olimentaire des produits".

Annexe 26 Epidémie 1999 (époisses) : polémique

A26

VENDREDI 5 MARS 1999

LIBERATIO Jeudi 4 mai

Deux morts de listériose en Janvier

La santé publique à l'épreuve des faits

L'absence de communication entre services vétérinaires et services de santé a retardé les réactions dans l'affaire du fromage d'Epoisses.

Le 15 janvier, un bébé ná trois jours pius et décédait à Thoman en Hauts-Savole. Piu Janvier dies étaits d'écédait à Thoman en Hauts-Savole. Piu Janvier des femme mourait dans l'Oise, à Compiègne. Le 17 ans était hospitisfiée dans une commans proché de Dijen, dans la Célesé Cr., aviss une codipulité. La maladie en caise : la flotéfose.

La 85 et le 26 tévrier, le ministre de l'Agriculture, les as-créteriats d'Elet à la Benté et sur putita est moyennes d'arrepiases publisfent un domanunt dué ourmun papur annoner que sins sontrées avaient mè en évitance des Liberts mogédiques de type époènes de la A. Promagera d'appoins de frangera de pas dénommer de la reposition de remande frangera à le pas dénommer du à rapporter aux points de vente.

de vente.

Le communiqué rappoint
que la litéribles paut être une
maindie grave pour certains
groupes à inaques : des peracrines tramunadéprinées, arabiles par rêge qui la meladio,
les lemmes ancelinées, ou plus
exactement leur bébé, avés un
risque d'accountement prêmeturé ou d'attentes de Penfant.
Les avendémen es après par Les symplômes no sont pas très spécifiques : maux de tête, flèvre. D'gû la recommandation

nevro. De la recommendation pour dea personnes, présentant ces symptomes et ayant consulter un médean.

Male le communiqué ne faiault pas mention des deux morte. Or, coux-ci étalent elgmales des le 28 févrius par une information des services yétérinaires le 1800.

information des services vététi-naires de Dijon.
Avant-hier, le journai de France à fatesit état d'un dys-jonctionnement entre les ser-vices vététinaires et les act-vices de la senté qui a aboutit à un délai dans la transmission d'information après la décou-verte de Literies dans la fro-majorie, début lévriex.

"J'al d'iligenté une anquête

administrative. J'en urerai trouvé àn lot contaminé. Ce lot soutes les conséquences pare que la parse qu'en metters de callés. Par meure de précurie allementaire, en ne paut pas bicher avec le périolpe de consignés mals l'administration de la auté nyéen pas production était consignés mals l'administration de la auté nyéen pas averties, Jean Citavany, interragé sur les fusins. Enqués apprélieres parties pareilles apprélieres parties pareilles pareilles

Jean Claveny, merrage sur sant ar temes experi-france 8. Cue ve découvrir le 10 février sur certains lots. Mildites 7 Projectement que la Le 18 février les exides vid-gouvernment à cosmile une finalres apprenant qu'il y sur feule grave en ne mettant pas, matade en Côle-d'Or. Le 22, ils

La colère des producteurs

Jam Berthaut, PGG de la fromagerie Berthaut at anarttaire du Syndiest de difense de l'épolesse, ne discolère pas ;
« L'arringates per qui le seavainte set ettre d'un dans le ocifranteur etu syndiant depuis trois ann. » Le jour misme où l'aitaire a 6 pieté, Jean-Pietre Fol, PGG de la SA fromagarie
d'Epolesse, était condamné à 20 000 france d'amende avec
surais pour « verte de produite meturale ou febriquis parient
une appointation d'estjone inexeste » « Depois, les aparmandes ant chuté de 70 % et les exportations aunt tombées
à zère », en désaie Jean Berthaul.

en pieto dens les délais l'agence de sécurité alimen-taire qui aussi du communeur à fonctionner le 31 dicembre.

fonetionner is 31 disembrs.

Gott annis, Flaere eta donnes au Adensu national disentis sublicità le 18 fevier. Le
centre national de références
des Listries a lock dans des
prélèvements réalisés chez
vois majedes leus southes de
mântes caractéristiques microbiologistes aux une préndes très
courte. Lui-même a été avert
car le liatériose est une majedie
un en. Après eveir exuniné les
questionnaires ajimentaires, le
28 févires, le efésial acouponne un en. Apria evalr examiné les quesilonnaires alimentaires, le 22 février, le réséau souppoine fottement l'épolesse. Les est-vioss vérérinaires sont alors alertés. Savent-lis que l'épolesse set en œuse, ou ont-les seglement le linte des allerens commitée? manie consommés ?

De leur ofté, les services vétárinaires avaient effaciué un sonitôle le 5 février dans la fro-magerie d'Epoisses, ils avaient

ent las résultate de l'enquête du Réseau national de agrié publique. Le 26 février, après confirmation que les souches sont les milmes, ja production ent définite et la framaçano fer-

out désulte et la transgato sa-mée.

Cana sette chronologie, tella qu'elle est présentée su-cura'hui, on voit que les osa ci-maiache se sont décisale event que le Lietala soil leoide cane les fromegas. Cono la su pou-vaient être évités. Mais catte brutésie the tréquente est sous haute surveillande. Comment a-t-elle pui échapper sux contrôles internes du produc-teur?

leur?

Il y a d'ores et déjà une certitude : la communication doit étre organisée pour que l'aierre poit donnée aux premiers soup-cone, car la listérice au acigne; des accouchements prématusée ou des atteintes du tastue peuvent être évités.

Michile (1878) (avec Gilles RAMBOURG)

Morts par l'époisses: le ministère mis en cause -

Leministrude l'Agriculture a-t-il causé, indirectement, dura mortal C'est la question posée hierper lejournaiste jeun-Noël Flaisquier sucoundu journal de 20 h de France 2. Le 12 janvier et le 1^{er}février, deux per-sonnes sont décédées des mittes d'une l'atériose. L'anquête monture qu'elles avaient man-gé de l'époisses (un fromega) contaminé. Le 26 février, le ministnede l'Agrica nucles de l'Agriculture drien-puit la fanneture de la fromége-rie d'Epoisso-Fromagers à Armançon (Côte d'Or), le re-trait des produits du manhé et la destruction des stocks. Mais, interroge le journaliste, l'admi-nistration aurait-elle pu réagie plus vite et éviter ces morts? Au ministère, on affirme avoir été avarti le 23 février, après les décha Hier, Jean Glavery, ministre de l'Agriculture, a affinné aut France 2 qu'il evalt déligenté le matin memo une enquête adnthalatrativa.

Annexe 27 Epidémie 1999: inculpation

Le Monde

Trois fabricants de fromages mis en examen et écroués

TROIS responsables de la socié-te Pransagerie d'époisses-Frans-gers d'Armançon, dont les pro-duits avaient été à l'origine de deux décès dus à une listériase, ont été mis en examen, jeudi 20 mai à Dijon, pour « homicides et blesures involuntaires par man-curement délibed à une siliantion 20 mal à Difora, pour « homboldes core détaun des fromages de cette et blessures hirolomaires par many que de cette souleire de situation de sécuridé ou de prudence imposée par la ide ... pean-Pierre Pol, PDG de cette société busée à Booleas cortes, plan Glavary, ministre de cortes de Begneaux, ancien résponsable de la qualité, en tel placés nous mendats de dépôt et écoués.

Trois cas de listériose avaisant ét diagnostiqués en france au cours du mois de jauviet, lus enquêt e épidémiologique devait en ser la consona de la cours du mois de jauviet, lus enquêt e épidémiologique devait entre épidémiologique devait entre épidémiologique devait entre se produite qui s'interpretaient par les districts de Chârication qui s'interpretaient par les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les règles très strictes de Chârication qui s'interpretaient pas les respectations de la cette s'autorité du pas la caption de la cette s'autorité du pas la caption de la cette s'autorité du la caption de la caption de la cette s'autorité du la caption de la caption de la

Trois cas de listériose avalent été disgnostiqués en Franca au cours du mois de janviez. Uns en-quête épidémifologique devait alors établis que ess infections avalent puar origine la consom-mation de fronzes fabriqués par la société dirigée par M. Fol. L'in-fection par le germe Literia mono-criggemes avait, dans deux ces, été noctrelle, tuant uns femme de de ans la Combiène (Olev) et un mortele, tuant une remue de 30 ans à Complègne (chr) et un bébé âgé de quatre jours, dont la mère avait consommé ce frontage, à Thonan (Haute-Savole). A Dijon une fename âgée de 71 ans avait été victime d'une infection du sys-

tème nerveux central.
Sur décision préfactorale, la fro-magerie avait été feamée le 26 fé-

vrier et sa production retirés de la vente et détruile. Parailèlement, une information svalt été donnée, à l'échelon national, par les auto-rités santiaires afm que les consommateurs qui auraient en-core détenu des fromages de cette marque les rapprirent. Is où is l'es

condemna pour e mine en vente de praduit poinent une appellation inexacte» le 26 février, par le tri-bunat correctionnel de Dijon, à 28,800 franco (3048 euros) d'annende. Avec Sursis et à 50 001 franco (7622 euros) de durumeges et intélête.

SOCIETE

Les dirigeants de la Fromagerie d'Epoisses restent en prison

lls sont accusés d'avoir failli aux règles d'hygiène.

Annexe 28 Epidémie 1999 (rillettes) BEH



BOUFFÉE ÉPIDÉMIQUE DE LISTÉRIOSE LIÉE À LA CONSOMMATION DE RILLETTES

France, octobre-décembre 1999 Synthèse des données disponibles au 12/01/2000

H. de Valk ¹, J. Rocourt ², F. Lequerrec ³, Ch. Jacquet ², V. Vaillant ¹, H. Portal ³, O. Pierre ⁴, V. Pierre ⁵, F. Stainer ³, G. Salvat ⁶, V. Goulet ¹

CONTEXTE

En France, la surveillance de la listériose est assurée par le Centre national de référence des Listeria (CNR, Institut pasteur, Paris) qui centralise et caractérise les souches de Listeria monocytogenes provenant des laboratoires de microbiolo-gie, et par la Déclaration Obligatoire (DO) effectuée par les médecins auprès des Directions Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS). Pour chaque cas déclaré, les Médecins Inspecteurs de Santé Publique (MISP) complètent systématiquement la DO par un questionnaire portant sur l'alimentation du patient au cours des 2 mois précédant le début des symptômes. La DO et les questionnaires alimentaires sont ensuite envoyés systématiquement à l'InVS.

Les deux systèmes, CNR et DO, se renforcent mutuellement. En cas de récep-tion d'une souche isolée d'un patient qui n'a pas fait objet d'une DO, l'InVS signale l'isolement à la DDASS concernée afin d'obtenir la déclaration et le questionnaire alimentaire correspondant Inversement, l'envoi de la souche au CNR est demandé systématiquement en cas de déclaration d'un cas.

La surveillance réalisée par le CNR permet de détecter parmi les souches isolées chez Thomme une augmentation inhabituelle du nombre de souches ayant les mêmes caractéristiques. Cette constatation déclenche une alerte et une investigation menée par une cellule de crise composée de représentants de l'Institut de Veille Sanitiare (InVS), du CNR, de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAI) du Ministère de l'Agriculture, de la Direction Générale de la Concurrence de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF) et de la Direction Générale de la Santé (DGS)

Par ailleurs, le CNR possède également une base de souches d'origine alimentaire constituée à partir des souches adressées pour caractérisation par des laboratoires vétérinaires et d'hygiène alimentaire. En cas d'alerte, les caracté ristiques des souches humaines appartenant à l'alerte sont comparées à celles des souches des aliments suspectés par l'investigation épidémiologique.

Le questionnaire alimentaire ne permet pas d'identifier l'aliment responsable de chaque Le quescion lane ammentale i le portine pas u fuerinale l'altiment responsibilité ou indique cas, car la simple notion de consommation d'un ou plusieurs aliments à risque ne per-met pas d'incriminer un aliment comme source de l'infection. En revanche, le rôle de ce questiomaire est de pouvoir disposer inmédiatement en cas d'alerte, d'un question-naire alimentaire complété précocement par rapport à la maladie. Ainsi, l'introduction de naire alimentaire compiete precocement par rapport à la maiadie, Anns, i miscoucion de la DO et du questionnaire dimentaire systématique du patient a permis de renforcer l'éf-ficacité du système et d'accélérer considérablement les investigations épidémiologiques à mettre en œuvre en cas d'alerte donnée par le CNR. Lors des deux demières épidé-mies, le système interacif à permis d'identifier rapidement l'aliment en œuse permettant la mise en œuvre de mesures de gestion du danger et de limiter le nombre de cas.

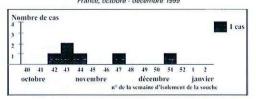
Le CNR a informé la cellule de crise le 29/12/99 de l'existence de 4 cas de listériose survenus entre le 25/10/99 et le 22/11/99 dus à *Listeria monocytogenes* sérovar 4b et lysovar 2389:3552:2425:1444:3274:2671:47:52:108:340 présentant les mêmes caractysovar 2399:592:2425:1444:32/426/134/52:108;340 presentant les memes carac-téristiques en mecrorestriction d'ADN. Un 5° et un 6° cas ont ensuite été identifiés respectivement le 30/12/99 et le 5/01/2000. Le CNR signalait également 21 souches de Listeria d'origine alimentaire présentant les mêmes caractéristiques (sérotype, lysotype) que les souches d'origine humaine, isolées de plusieurs types d'aliments (charcuterio, viande, lait ou produit laitier, produit de la pêche).

- 1. InVS 2. CNR des Listeria 3. DGAI 4. DGCCRF
- 5. DGS
- 6. AFSSA

DESCRIPTION DE L'ÉPIDÉMIE

Au 12 janvier 2000, 6 cas ont été identifiés. Ils sont survenus entre le 18/10/99 et le 24/12/99 (dates d'isolement des souches) (Fig. 1).

Figure 1. Listeria sérovar 4b et lysovar 2389:3552:2425:1444:3274:2671:47:52:108:340, (mêmes pulsovars) Distribution hebdomadaire des cas. France, octobre - décembre 1999



Les patients résident dans 6 départements différents : Ardèche, Calvados, Finistère, Loire-Atlantique, Var, Vendée. Quatre de ces départements sont situés dans l'ouest de la France (Fig. 2).

Figure 2. *Listeria* sérovar 4b et lysovar 2389:3552:2425:1444:3274:2671:47:52:108:340, (mêmes pulsovars)

Répartition géographique des cas en fonction de leur département de résidence. France, octobre - décembre 1999



Quatre patients adultes, avec une pathologie chronique entrainant une immuno-dépression prédisposant à la listériose (transplantation rénale (2), transplantation hépatique, cirrhose plus diabète), ont fait une forme septicémique. Un patient, āgè de 78 ans sans pathologie connue, a fait une forme neuroméningée. Le 6° patient est une femme enceinte chez qui l'infection a donné lieu à un accouchement prématuré au terme de 26 semaines. Deux patients sont décédés : un des patient avec une pathologie prédisposante et l'enfant prématuré décédé à l'âge de 19 jours.

La publication d'un article dans le BEH n'empêche pas sa publication ailleurs. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leur(s) auteur(s) et peuvent être reproduits sans copyright avec indication de la source.

Annexe 28a Avis du HSCP sur prophylaxie



INVESTIGATIONS

A la suite de l'alorte, l'InVS a réalisé une enquête exploratoire afin de générer une hypothèse sur un aliment véhicule de transmission. Cette enquête à consisté à analyser les questionnaires alimentaires remplis dans le cadre de la DO pour les cas appartenant à l'alerte. Cinq questionnaires avaient été complétés par les services de la DOASS après interrogatoire du patient ou, si celuici ne pouvait être interrogé, auprès de quelqu'un de son entourage proche. Cette enquête a montré que les 5 patients avaient consommé des rillettes dont 4 avec un lieu d'achat appartenant à une même chaîne de magasins. Ces informations ont été transmises aux autres partenaires de la cellule de crise.

Lors de la survenue du premier cas en octobre, qui était alors un cas isolé, des prélèvements avaient été réalisés par les services vétérinaires départementaux sur les aliments présents dans le réfrigérateur du patient au moment de la maladie. Listeria monocytogenes avait été isolée de deux pots de rillettes (porc et canard) entamés. Le taux de contamination était élevé : 18 000 UFC/g pour les rillettes de porc et 500 000 UFC/g pour les rillettes de canard. Dès que ces résultats ont été connus, une visite d'inspection a été réalisée par les services vétérinaires le 15/1199, dans l'établissement de fabrication sur les 2 types de rillettes consommées par le cas. Cette visite n'avait révélé aucune non conformité sur ces rillettes, ni sur les conditions de production. De plus, des prélèvements avaient été réalisés sur les lots incriminés présents dans l'échantillothèque et tous les résultats étaient négatils. Devant l'absence de non conformité chez le producteur, l'hypothèse sur l'origine de la contamination retenue comme la plus probable était une contamination chez le consommateur.

Les 2 souches issues des prélèvements réalisés sur les 2 pots de rillettes chez le patient figuraient parmi les 21 souches alimentaires signalées par le CNR. L'investigation de la DGAI a montré que les rillettes prélèvées chez le patient provenaient du producteur qui approvisionne la chaîne des magasins cités comme lieu d'achat par les cas de l'alerte. La présence de la souche dans l'établissement a été confirmée par le Centre Technique de la Salaison des Charcuteries et des Conserves de Viande (CTSCCV) qui l'avait isolée lors d'un contrôle de certification.

Les services vétérinaires ont réalisé une nouvelle enquête étendue à tous les types de rillettes et aux autres produits (langue de porc) chez ce producteur. Cette enquête a mis en évidence des autocontrôles positifs (contamination faible : < 10 Listeria/gramme) sur certains lots de rillettes et un lot de langue de porc produits dans la période de septembre à décembre. Certains de ces lots avaient été partiellement ou entièrement distribués. Les conditions de production, l'état des locaux et le niveau de l'hygiène ont été jugés comme très bons. La DGCCRF à réalisé de nombreux prélèvements sur des rillettes du producteur incriminé et d'autres producteurs, dont l'analyse est en cours.

MESURES PRISES

Il a été décidé par les différents partenaires de la cellule de crise et l'AFSSA, en acord avec le producteur, de procéder à une information des consommateurs et à un retrait de la vente de tous les types de rillettes et de la langue de porc produits par cette entreprise. L'entreprise a été fermée pour nettoyage et désinfection et ne reprendra son activité qu'après vérification de l'efficacité de cette mesure et amélioration du système d'autocontrôle, notamment en ce qui concerne la gestion interne des non conformités et la traçabilité des produits. Il a été également décidé de mener une enquête sur le maintien de la mainten de la mainten

chaîne du froid dans toute la phase comprise entre la sortie de l'usine et la vente de ces produits aux consommateurs notamment dans la chaîne de distribution citée par 4 patients (DGCCRF et DGAI).

Par communiqué de presse, il a été recommandé aux consommateurs de consulter un médecin en cas de fièvre isolée ou accompagnée de maux de tête survenant dans les 2 mois suivant la consommation de l'aliment conformément à l'avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France. Cet avis portant sur l'opportunité d'une antibloprophylaxie pour les personnes ayant consommé un aliment contaminé par Listeria monocytogenes, spécifie qu'il n'y a pas lieu de recommander une antibloprophylaxie systématique en cas de consommation d'un aliment contaminé par Listeria monocytogenes.

Les autorités sanitaires des pays européens ont été informées de cette épidémie par l'intermédiaire des réseaux d'alerte et de surveillance communautaires (réseau des maladies transmissibles et système « Rapid Alert System

La surveillance se poursuit afin d'identifier les nouveaux cas qui pourraient encore survenir du fait de la longue durée d'incubation (jusqu'à 2 mois).

DISCUSSION

L'organisation actuelle de la surveillance de la listériose et des investigations des alertes a permis d'identifier rapidement le véhicule et la source de l'épidémie et de prendre des mesures de gestion du danger. Néanmoins, cet épisode soulève plusieurs points qui nécessitent d'être pris en compte dans le futur.

Cette épidémie de listériose associée à la consommation de rillettes met de nouveau en évidence le risque vis-à-vis de la listériose présenté par ce produit. La survenue de plusieurs cas de listériose malgré une contamination très faible à la production laises supposer une multiplication bactérienne entre la production et la consommation. Cette multiplication a pu être favorisée par un mauvais respect de la châne du froid au niveau du transport, de la distribution et du stockage y compris chez le consommateur. Elle est aussi favorisée par un délai de péremption très long (jusqu'à 45 jours) pour ce produit sensible. La date limite de consommation (DLC) devrait être raccourcie de manière importante pour éviter d'aboutir à des concentrations élevées de Listeria à la DLC en cas de contamination très faible voir indétectable par les plans d'échantillonage habituellement utilisés à la production.

L'avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France sur l'opportunité d'une antibioprophylaxie pour les personnes ayant consommé un aliment contaminé par Listeria monocytogenes a été très utile pour orienter les médecins dans leur conduite à tenir devant un consommateur en l'absence de symptômes. A l'occasion de cette alerte, il a été demandé aux DDASS de diffuser cet avis aux Centres anti-poison et aux Services d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) du territoire français. La conduite à tenir devant un consommateur de rillettes présentant des symptômes a posé des problèmes aux médecins, en particulier du fait de la similarité des symptômes évocateurs de listériose et des symptômes de la grippe actuellement épidémique en France.

Cette épidémie est l'occasion de souligner à nouveau la nécessité de renforcer l'information, par tous les moyens disponibles, y compris par l'intermédiaire des professionnels de santé vers les populations les plus à risque sur les aliments à éviter et sur les pratiques à respecter.

AVIS

DU CONSEIL SUPÉRIEUR D'HYGIÈNE PUBLIQUE DE FRANCE

(approuvé le 29 juin 1999)

SUR L'OPPORTUNITÉ D'UNE ANTIBIOPROPHYLAXIE POUR LES PERSONNES AYANT CONSOMMÉ UN ALIMENT CONTAMINÉ PAR *LISTERIA MONOCYTOGENES*

Considérant :

- Qu'il n'y a pas de données dans la littérature qui permettent d'apprécier réellement le risque lié à la consommation d'un aliment contaminé ;
- que les éléments recueillis par le CNR des Listeria et les données de l'InVS ont montré que le nombre de cas humains identifiés après différentes alertes alimentaires a toujours été extrêmement faible par rapport au nombre estimé de personnes ayant consommé l'aliment contaminé;
- qu'il n'y a pas d'exemple, à sa connaissance, de pays recommandant une antibioprophylaxie à la suite de consommation d'aliment contaminé par Listeria monocytogenes ;
- qu'en revanche, la recommandation faite aux populations à risque est de consulter un médecin sans délai en cas de fièvre ou syndrome grippal durant les deux mois suivant la consommation d'un aliment contaminé :

la section des maladies transmissibles du Conseil supérieur d'hygiène publique de France émet l'avis suivant :

En raison de la rareté des cas survenant après consommation d'un aliment qui s'avère a posteriori contaminé, de la relative faiblesse du risque tel qu'il apparaît dans l'état actuel des connaissances et de l'absence d'élèment scientifique en faveur d'un traitement antibiotique en l'absence de signe clinique, il n'y a pas lieu de recommander une antibioprophylaxie systématique en cas de consommation d'un aliment contaminé par Listeria monocytogenes.

En revanche, une information aux consommateurs est dans ce cas impérative, les invitant notamment à faire preuve de vigilance et à consulter sans délai devant l'apparition de fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, survenant dans les deux mois qui suivent la consommation de l'aliment contaminé.

CET AVIS NE PEUT ÊTRE DIFFUSÉ QUE DANS SON INTÉGRALITÉ SANS SUPPRESSION NI AJOUT

16

BEH n° 4/2000

Annexe 29 Epidémie 1999 (rillettes): Presse

A29

Samedi-dimanche 8-9 janvior 2000

Ovest. France

Informations générales

Des rillettes industrielles sarthoises incriminées dans une épidémie

Listériose: deux morts dans l'Ouest

Depuis le 18 octobre, deux per-sonnes sont mortes et quatre ont été intoxiquées par la listériose, après avoir consommé des rillettes et langues de pore fabriquées par la société Coudray, fillale du grou-pe Paul-Prédautt dans la Sarthe.

Les décès sont celui d'un bébé de 20 jours, en Loire-Atlantique, conta

Les décès sont celul d'un bèbé de 20 jours, en Loire-Alienilque, contaminé par voie maternelle et né à 26 sernaines, et celul d'une personne de 75 ans, dans le Calvados. Les quatre malades ont été repérés dans le Var, l'Ardoche, le finistère et la Vendée, ils ont entre 32 et 78 ans. L'un est actuellement dans le coma. L'un est actuellement dans le coma. L'un est actuellement dans le coma. L'en cellule de crise avec les ministères de l'Agriculture, de la Santé et de la Consormation a été constituée jeudi, après que l'épidémile a putêre identifiée. Tous les produits concernés (n° d'agrément 72-090-04) ont été retirés des magasins. L'entreprise Coudray a fermé hier pour entitoyage et dés-inéctions pendant deux à quatre jours. Il n'est pas certain que les chaînes de production de l'usins solent en cause. Le ministère de l'Agriculture attribue plutôt la contamination à une « rupture de la chaîne du frold» ultérieure:



Olivier Bozo, devant l'usine de rilielles Coudray qu'il dirige à Connerré (Sarlhe).

«De la fièvre et des maux de tête»

L'alerte a été lancée le 29 décembre par l'Institut Pasteur, il venett d'iso-ler une souche virulente de liste-ria. L'institut de veille santaire a moné l'onquéte, Les explications de sa spécialiste, le docteur Véro-nique Goulet.

Interview

Cette bactérie listeria est-elle par-liculièrement dangereuse?

La lisjeria est irés répandue dans la nature. On l'appelle la bactérie du frold. Elle se développe très vile des qualre degrés. Seuje une espoce est patrogène ohaz l'être humaint la lieteria monocytogenes. Si vous êtas en pleina forme, vous ne risquez rien. Nous consommons tous des listeria sans le savoir. Par contre, elle peut provoquer des pathologies redoutables, quand le termin est favorable, chaz (es personnes affaiblies par la maladie. Plag. toutes tes personnes immunodéprimées et également dez la femme enceinte. Elle se manifeste par la la l'ièvre, des maux de se maux des la la l'ièvre, des maux de se maux des la la l'ièvre, des maux de se maux des maux tête, elle peut provoquer des accou-chements prématurés.

Toute personne qui a de la flèvre peut penser être victime de la lis-



Le docteur Véronique Goulet,

Non, ne paniquons pas les gens. Il y a actuellement beauzoup de symplômes grippaux et bronchiteux en France, mais la listériose c'est avant tout de la flèvre persistante, des maux de tête, sans symptômes respiratoires. Par contre toutes les personnes à risques doivent consulter, en cas de doute.

Vous attendez-yous à de nou-veaux cas de listériose?

Le temps d'incubation de cette mata-die est variable, de quelques lours

à plusieurs semaines. Il est possible que de nouveaux cas apparaissent au cours du mois de janvier.

Qu'est-ce qui a déclenché l'aler-

Des cas de listériose, il y en a chaque jour et 300 à 400 par an en France. Mais depuis 1998, nous en avons fait une maladie à déclaration obligatoire. Pour chaque cas, un questionnaire alimentaire tres pràcis est effectué et les souches de bactéries prélievées sont toutes centralisées. Elles sont analysées par l'institut Pasteur à Paris qui est le centre de rétérence national de la listériose. Ces souches soni alors génétiquement typées et quand l'une d'elle paraît circuler et est susceptible de provoquer une épidémie, «Pasteur» nous alerte. Ce fut le cas le 29 décembre. Ensuite, l'institut de veille a mené l'enquête en moins d'une sensaine.

Qu'est-ce qui vous a mené à l'ust-

Un faisceau de présomptions après te dépouillement des questionnaires altmentaires. On sait par ailleurs que dans un passé récent, il y a plusieurs semaines, ces mêmes souches de listéria ont été pré-

sentes dans cette usine. Mais nous n'avions pas pu établir un llen de causalité formel entre la listériose du patient et le fabricant, le pot de rillette incriminé étant entamé. Cette fois, sans que nous disposions de lous les résultats d'analyse, nous avons demandé le retrait des produits, par sécurité.

Dans de telles usines, à quel moment à lieu la contamination selon vous?

On sait que la matière de base, la On sait que la matière de base, la vlanda de porc en l'occurrence, est contaminée par cette bactéria. C'est tout aussi vrai pour les stouts hachés. 30 à 40% d'entre eux sont scullités par la listéria. Elle est ensuita éliminée par la cuisson. Même chose lors du processus de fabrication des rillettes ou des largolines. Le moment critique est en avel de la chaine industrielle, après la phase de pasteurisation, en particulier lors de l'emballace des oroduis. Récemment saion, en paruculier fors de l'em-ballage des produits. Récemment, les États-Unis par exemple, ont connu une sérieuse épidémie de listériose par des hot dogs. L'enquête semble incriminer des poussières souillées de listéria et présentes dans l'ate-lier d'emballage de ces hot dogs.

Recueilli par Bernard LE SOLLEU.

2/3

Annexe 30 Epidémie 1999 (rillettes): Presse

Le Monde

Une rupture dans la chaîne de conservation par le froid pourrait expliquer l'actuelle épidémie de listériose

PLUSIEURS ÉLÉMENTS nou-PLUSIFURS ÉLÉMÉNTS nou-veaux permettent aujourd'hul de mieux comprendre l'origine de l'épi-démic de listériose à l'origine, ces demières sermaines, de deux décès. L'enquête diligentée par les services du ministère de l'agriculture dès le 4 janvier a permis de formir un cer-tain nombre d'informations permet-tent de vivin ettre la chrendente. tant de micux situer la cinonologie des événements. Comme l'indiquait Ouest-France

Dimanche du 9 janvier, il est établique, dans le cadre de sa politique d'assurance-qualité mise en ceuvre depuis 1993, la société Coudray, fi-liale sarthoise du groupe Paul Prédault, avait, le 16 septembre 1999, fait tratti, avat, is lo september 1977, fair effectuer, par un opérateur extérieur, des prélèvements bactériologiques sur six échantillons de produits alimentaires identifiés, de maulère génétique, comme des « pâtés ». L'un de ces échantillons s'est révélé positif et à trê de la professor de l'iterie vis-à-vis de la présence de Listeria monocytogenes. Les conclusions de l'analyse étaient: « Faible présence, suite à un enrichissement ». En d'autres termes, en dépit des condi-tions de mise en culture qui cherchent à favoriser sa croissance et sa multiplication, la bactérie patho-gène n'avait alors été retrouvée qu'à de très faibles concentrations, et ce de tres faibles concentrations, et ce dans un seul lot. La société Coudray avait été informée de se résultat le 8 novembre 1999 et n'avait pas alors jugé nécessaire de transmettre cette information aux services vétérinaires

SITUATION COMPLIQUÉE

Doit-on et conclure qu'elle est, de ce fait, en infraction ? En l'état actuel de la réglementation, la question ne permet pas de fournir de réponse simple. A la direction générale de l'alimentation du ministère de l'agi culture, on précise que, compte tenu du caractère obiquitaire du germe responsable de la listériose, la limite maximale autorisée est de

la quast-toraine des produits aimen-taires (légumes, polssons fumés, viandes hachées, charcureries, etc.) à l'exception des fromages au lait cru, pour lesqueis aucune trace de Liste-ria monocytogenesti est tolérée dès la production. Ces données résultent d'un avis établi en 1992 par le Comité cunérieux d'un avis établi en 1992 par le Comité supérieur d'hygiène publique de

la volonté de cocher un quelconque risque», a déclaré, dimanche 9 Jan-vier, Alain Prédo, le président de la soclété lors d'une conférence de presse organiste au siège du groupe Paul Prédault à Gonesse (Val-d'Oise). Faul retuduit à contesse (val-ut obse). Sélon lui, les résultats parvenus le 8 novembre faisaient état sur l'échantillon positif d'une présence de germe dont la proportion était lu-féricure à 10 germes par gramme, la

La justice n'avait pas été saisie en 1992

Tenue pour être directement ou non à l'origine d'une épidémie nationale de listériose qui avait, en 1992, touché 279 personnes dans 53 départements et provoqué 63 décès et 22 avortements, la société Coudray n'a jamais fait l'objet de poursuites judiciaires. « lors de cette épidémie, de très nombreux produits alimentaires avaient été suspectés ainsi que, pour la première jois, des produits de charcuterie émannant de sept entreprises dont la nôtre, a déclaré au Monde Alain Prédo, PDG et actionnaire majoritaire du groupe Paul Prédault, dont Coudray est la fillale sarthoise. De notre point de vue il n'y avait aucun fondement scientifique permettant d'engager contre nous une action en justic. » En publiant, en 1993, les résultats de leur enquête, les épidémiologistes du Réreau national de santé publique n'avaient pas cité le nom du fabricant qu'ils tenaient, au vu des données dont ils disposaient, pour être à l'origine de la contamination. Tenue pour être directement ou non à l'origine d'une épidémie na-

La situation se complique du fait que ce seuil ne s'applique pas direc-tement dès la fabrication des produits alimentaires, mais seulement lors de leur présence dans les circuits and the present cans use actions de distribution. De ce fair, les pouvoirs publics laissent aux fabricants la possibilité d'extrapoler, à pardir des résultats obtenus via les procédures d'autocontrôle, le risque auquel pourraient être ultérieurement exposés les concumentaires. Ce activité sés les consommateurs. Ce calcul d'extrapolation doit en outre intégrer la notion de « date limite de consommation » (DLC), que les grandes chaînes de distribution souteille de la consommation » (DLC), que les grandes chaînes de distribution souteille de la consommation » (DLC), que les grandes chaînes de distribution souteille fact à la chief de la consommation » (DLC), que les grandes chaînes de distribution souteille fact à la chief de la consommation » (DLC), que les grandes chaînes de distribution souteille fact à la consommation » (DLC), que les grandes chaînes de distribution souteille souteille de la consommation » (DLC), que les grandes chaînes de distribution souteille s haitent voir fixée le plus loin pos-sible. En d'autres termes, plus la DLC est élolgnée, plus la norme initiale doit être sévère.

« A aucun moment Coudray n'a eu

DLC des produits concernés étant d'autre part dépassée depuis quinze jours à trois semaines. Les autorités jours a trois semants. Les autorités sanitaires confient aujourd'hui que tous les éléments administratifs dis-ponibles confirment que la société Coudray a, ces dernières années, pleinement respecté les dispositions réglementaires en vigueur. Cette firme falsait notamment effectuer 20 contrôles « Listeria » par jour sur les 20 tonnes de charcuterie qu'elle

produisait quotidiennement.

Dans ces conditions, le ministère de l'agriculture se demande si la cause de l'épidémie actuelle n'est pas à rechercher plutôt du côté des distributeurs. Les cas de listériose pourraient ainsi résulter d'une rupture dans la chaîne de conservation par le froid des produits alimentaires fabri-

qués par la firme santhoise. Trois des six personnes anteintes ont notam-ment indiqué, lors de l'enquête épi-démiologique, avoir acheté les char-cuteries suspectes dans des établissements de la chaîne Super-U. établissements de la chaîne Super-U. D'autre part, les résultats des enquêtes effectuées sur 22 des 50 échantillons conservés par la société Coudray pour la période incriminée se sont d'ores et déjà révélés négatifs. «Aujourd'hui, on suppose que le produit étalt faiblement contaminé quand îl est sorti de l'entreprise et qu'il y a eu ensuite une rupture de la chaîne du froid dons le cincuit de lorischafe du froid dons le cincuit de lorischafe du froid dons le cincuit de lorischafe. chaîne du froid dans le circuit de loeistique et de distribution », indique-t-on auprès du ministère de l'agriculture. Les travaux actuellement conduits par la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des frandes, ainsi que par les services de <u>l'Institut de</u> <u>veille sanitaire</u>, pournalent, sur ce point, permettre d'apporter de nouveaux éléments.

Plus généralement, la question est d'ores et déjà ouvertement posée de savoir s'il convient, pour des raisons sanitaires, d'aligner l'ensemble des produits de l'agroalimentaire sur les normes fixées pour les fromages laitiers an lait cru.

lean-Yves Nau

Epidémie 1999 (rillettes)

Aso

VIVRE MIEUX -

Listériose : soupçons sur les distributeurs

EPIDEMIE. C'est probablement une rupture dans la chaîne du froid d'un distributeur qui a causé l'épidémie responsable de la mort de deux personnes. Mais l'usine Coudray a mis sur le marché des pots de rillettes contenant, à faible dose, des bactéries de listeria.

« Des concentrations si faibles qu'elles ne nous

ont pas inquéétés s
es pois sont sorts de fisiciation
to le becille literia. Les autocontes réalisés en sorte de producn ont décele la profuera
non décele la profuera
tour de 10 fluerto par genume s,
literial bies Madiero ballfout disse-

En réalité, des novembre, Coudray passet que des produits medient été infectes le groupe fail Prédent se toi-même Indiqué faire avoir été las some age la libration de la comment de la some age hobitant deut le Var étail satémite de la tritério est que le 100 mp et la richite la fluide du et aux. Premier cos de l'épidemie qui allais active. Cha gours plus surt. Coudray record la se réalités d'un estait qui allais active. L'apport principe de la commentation de la commentation de la commentation de la conference de l'apport d'une sur la conference de l'apport d'une

L'usine doit déterminer le taux « tolérable » de listeria



GONESSE (VAL-D'OISE), MIER. Alain Prédo, le PDG de l'entreprise Paul Prédault, a affirmé avoir « la conscience tranquille », précisent que « le société Coudray, à aucun moment, n'a eu le valont d'élébérée de cacher un que conque risque ». «Pre-luve Lava LLE)

« Le système n'a pas été défaillant »

LUCIEN ABENHAÏM, directeur général de la santé

L'épidémie de listériose e'est-elle étendue depuis uandre di 2

Non, le spetème a globalement bien fiblie fonctionne, même si malbeureuse ment nous riavons pas su stepére veni l'épidemis avant l'apposition des deux cas mortels. Mais à partir de LUNDI 10 JANVIER 2000 -

gaster cas, non regroupfa géogra-piaquement on esé capable de ra-trouver japitienent une soulce constitues, gasce-aux tests géré-ciques efficaties par l'institut par l'entre chipes efficaties par l'institut par l'entre En terme de auxveillence sané, le sextement pas été défaillant, loin de la, On peut stanoixment se doman-ter soi set possible, à l'avent, d'agri encoce plus vite dans de telles sélus-tions.

Les salariés de Coudray inquiets

ex moza cerespendences.

LISINE COURTY, Instaltée depois 1998 dans la rone industrielle de l'Olgé dans la rone industrielle de l'Olgé dans la rone industrielle de l'Olgé dans la rone Dodeux Cheanel et Bahler das group producteurs de la Sante. Racheste par le groupe Prede unit 1906 estatelle par le groupe prede la groupe prede la groupe de la 13 doit onnes produltes dans le département chaque entre. La nâtellem, partie est vendue dans le glum, partie est vendue dans le

restauration collective.

Soupe Prédagit, qui rencontre acinellement de grosses difficultés,

controles and lieu chaque Jour pour

« La faible concentration ne faisait courir aucun danger

PARISIEN LE

Epidémie 1999 (rillettes)

MERCRÉDI É2 JÁNVIÉK 20 SOCIETE



Listeria: les dates limites sur la sellette

La chasse à la bactérie se poursuit.

moins de 6 °C de façon continue.

Se fier à elemagas. Le probleme, c'est que l'évaluation de
la visibilité d'un produit air
mentaire est entièrement laisnet à la discrétion du fibricant.
Aleun text reglementaire ne
l'encadre. Pour décèder, le fabricant peut procéder à des
l'encadre. Pour décèder, le fabricant peut procéder à des
l'encadre. Pour décèder, le fabricant peut procéder à des
l'encadre. Pour décèder, le fabricant peut procéder à des
la terpression des fraudes).

Dans ce contexte, quelles mesures aurait de prendre Coudray, lorsqu'il a reçu le 8 no-

La chasse à la bactèrie se poursuit.

Que le st l'espérance de cette mission au centre technique de la profession, on encore se fier à d'usage. Or serte de mant leu l'épidémic de sistérios eraporsable, in évaluation au contre technique de la sistérios eraporsable, in évaluation au complexa, corres fier à d'usage. Or serte de mant leu l'épidémic de sistérios eraporsable, in évaluation au contre technique de la sistérios eraporsable, in évaluation au complexa u centre technique de la charce de l'administration de l'adminis

Annexes p100

Annexe 30 Epidémie 1999(rillettes): Presse

2 6 JAN. 2000

42 LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

INFORMATIONS A

ASO

Epidémie de listériose : les autorités expliquent leurs démarches

Les six structures mises en alerte lors de la dernière poussée de listériose expliquent, dans le « Bulletin épidémiologique hebdomadaire »*, les moyens qu'elles ont déployés pour retrouver la source de contamination et enrayer l'épidémie.

EST à la fin du mois de décembre, soit deux mois après le premier cas, que l'existence de 4 cas de listériose dus à un germe similaire a été portée à la connaissance de la cellule de crise par le Centre national de référence. Au même moment, « le CNR signalait également 21 souches de Listeria d'origine altmentaire présentant les mêmes curactéristiques (sérotype, lysotype) que les souches d'origine humaine, isolées de plusieurs types d'aliments ». Les aliments en cause étaient de la charcuterie, mais aussi de la viande, du lait et des produits laitiers, des produits viande, du lait et des produits laitiers, des produits

de la pêche. Lors du demier bilan de l'épidémie, le 12 janvier,

Lors du démier bilan de l'épidémie, le 12 janvier, aucun cas n'était venu s'ajouter aux 6 déjà comms: le premier a été identifié le 18 octobre 1999 et le dernier, le 5 de ce mois.

A la suite de l'alerte, la première démarche de l'Institut de veille sanitaire (InVS) a été de lancer une « enquite exploratoire», fondée sur les questionnaires alimentaires remplis dans le cadre de la déclaration entire de la destant de la dela della de la della de la déclaration obligatoire.

Les limites du questiognaire alimentaire

Il faut souligner à ce propos les limites du questionnaire alimentaire. Comme l'expliquent les auteurs, il « ne permet pas d'identifier l'aliment responsable de chaque cas ». En effet, ce n'est pas parce qu'un individu a consommé un ou plusieurs aliments à risque que ceux-ci doivent être considérés comme la source de contamination. Pour ce qui est des questionnaires remplis par les cas de l'enquête, les cinq complétés par la DDASS avaient mis en évidence la consommation de rillettes, provenant dans 4 cas de la même chaîne de magasins. Les autres partenaires de la cellule de crise en ont été avisés. L'identification du premier malade avait égale-

ment été suivie de prélèvements sur les aliments de son réfrigérateur, pratiqués par les services vétérinaires départementaux. Deux pots de rillettes de porc et de canard présentaient un taux

de contamination élevé : respectivement 18 000 et 500 000 UFC/g. Les mêmes services ont alors réalisé, le 15 novembre 1999, one visite d'inspection dans l'établissement de fabrication « sur les deux types de rillettes de canard ». Une visite qui n'a rien révélé de non conforme. Les investigateurs ont alors estimé que « l'hypothèse de conta-mination la plus probable était une contaminamination la plus probable était une contamina-tion chez le consommateur ». Une nouvelle enquête menée chez le producteur par les ser-vices vétérinaires sur tous les types de rillettes et autres produits, comme la langue de porc, a mis en évidence « des autocontrôles positifs », sur des lots produits entre septembre et décembre, qui étaient peu contaminés (moins de 10 Liste-ria/g). La même souche a été retrouvée dans l'établissement par le Centre technique de la salaison des charcuteries et des conserves de viande.

Les mesures

La direction générale de l'Alimentation (DGAL) La direction generale de l'Alimentation (DGAL) a, pour sa part, découvert que « les réllettes pré-tevées chez le patient provenaient du producteur qui approvisionne la chaîne de magasins cités comme lésu d'achat pour les cas de l'alerte ». Quant à la DGCCRF, elle a pratiqué de nombreux prélèvements sur les rillettes chez plusieurs pro-ducteurs, dont le producteur incriminé. Laur

ducteurs, dont le producteur incriminé ; leur

l'analyse ést en cours.

Lors de ces investigations, diverses mesures ont été prises pour enrayer l'épidémie : information des consummateurs et retrait de la vente de toutes les rillettes et langues de porc produites par l'entreprise (avec l'AFSSA et en accord avec le producteur); fermeture, nettoyage et désinfection de l'entreprise ; enquête sur le maintien de la chaîne du froid de la sortie de l'usine à la vente aux consommateurs. Les consommateurs ont aussi été invités à consulter leur médecin en cas de trouble évocateur d'une listériose dans ce contexte. Enfin, une information a été lancée au niveau européen « par l'intermédiaire des réseaux d'alerte et de surveillance communau

* H. de Valk, V. Vaillant, V. Goulet (InVS), J. Rocourt, Ch. Jacquet (CRR des Listeria), F. Leguerrec, B. Portal, F. Stainer (IOAL), O. Pierre (DOCCRP), V. Pierre (DOS), C. Subot (AFSSA), * BEH - vk. 25 Januier 2000. Lire également « le Quotidien » d'hier.

Annexe 31 Epidémie 1999 (rillettes): Presse

Quest-France Mercredi 26 Janvier 2000

Une note de l'administration accuse l'usine sarthoise Rillettes Coudray: l'enquête rebondit

Une note interne des services de la consommation met en cause la société zarthoise Coudray dans l'affaire des rillettes contaminées à la listeria. L'épidémie aurait pour origine une maitre de la qualité hygiènique», sens doute consécutive à une grève.

HOHEN

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DCCRF) a remis, au milieu de la semaine dernière, le rapport com-mande par la ministre Marylise Le Branchu.

Ses conclusions confirment l'in-formation publiée par Quest-Fran-ce des le 19 janvier: Système U est ce dès le 19 janvier: Système U est hora de causa. è Une défalltance dans la logistique d'approviaionnement de ses magasins ne peut expliquer l'épidémies, dit le rapport, Les rillettes acheites par les malades sont passées par sept plates-formes de distribution différentes. Toutes n'ont pas pui, au même moment, connaître une panne ou une erreur humaine. En outre, el'enquête n'a pas mis en éviden-«l'enquête n'a pas mis en éviden-ce d'anomalie importante dans la logistique propre à Système U».

«En connaissance de cause»

Par allieurs, une note interne de la DCCRF se montre accusatrice. Elle indique très clairement la res-

ponsabliité du fabricant, l'entreprise Coudray, de Connerré (Sarhe).

La cause de l'épidémie semble devoir être recherchée dans l'usine», assène-t-elle.

Cette note rappelle que, entre le 22 et le 26 septembre 1999, une gre-ve avait entraîné l'arrêt de la provo avan envaine (arret de la pro-duction «L'épidémie pourrait être associée au mouvement social», avance-t-elle. Quand le travail a repris, Coudray § all, réaliser des controles, Of certains auralent moncontroles. Of certains auralent mon-tré que des produits étaient conta-minés par la lisieria. La décinon de ne pas expédier les lots a alors été prise. Mais «irop tard»: cer-tains étaient déjà partis. Plus gra-ve, «en connaissance de cause, l'entreprise [, a] n'e rien fait pour récupérer les produits expédiés». Le lien étire ocs lots et l'épi-démie peut-liètre établi 7C'est ce présume la DCCRF. Les colts

contenant de la listeria «ont été expédiés vers les plates-formes approvisionnant les magasins des maiades », remarque-t-elle. À l'in-verse, «aucun colla n'est parti vers Implate-forme de Mulhouse autour is plate-forme de Mulhouse autour de laquelle II n'y a pose de mala-de». Dernier indice, des rillettes contenant la souche épidémique ont été trouvées chez un malade qui n'était pas cilent de Système U, mais de Continent. Or, elles avaient été fabriquées dans la période suspecte de l'immédiat sorès gréve.

après grève. La DCCRF révèle aussi que, loraque la grève a pris fin, la tem-pérature des produits au moment de l'expédition n'aurait pas êté sys-tématiquement contrôlée, comme temanquement controles, controles, controles, controles, controles on characteristics of ces controles à Coudray: « its n'oni pu être donnés».

Le PDG de Prédault: «Tout était légal»

Alain Préto, le PDG du groupe Prédault à qui appartient l'usine Coudray, réfule avec véhémence les mises en cause de la DGC-CRF, «On a relèvé, sur cinq cente pots de rillattes, des traces de fis-téria conformes à la législation. Je ravale pas à récupérer des riliettes saines, insiste-t-il. Pas un seul pro-duit contaminé n'est-sorti de l'usi-ne. Nous avons jaté bus les pots après la grève.» Seion Alain Pré-do, ces accusations «ne tiennent pas debout. La direction des ser-vices vétérinaires a fait des ans-lyses. Elles étalent toutes négatives. La chaîne du froid n'a pas été

La chaine du trois n'a pas éte rompue chez Coudray."

Bruno Larchevêque, flètégué CGT, à l'origine de la grève de septembre, rappelle que «60 % du personnel a cessé le travall en septembre. Si les contrôles n'ont pas été effectués, c'est la direction qui est recursonable ne les estis en est responsable, pas les sala-

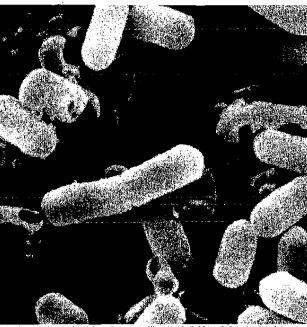
A 31

LISTERIOSE: L'EPIDEMIE

Elle sévit depuis décembre et l'aliment en cause n'a pas été identifié.

ne épidemie de listériose en chance le listériose en chance le composition de la com

caise de sécurité sanitaire des niments (Aisa), celle el crecumaissais aux petines d'y a des cas spoundaines debtes sur tout le territeire à Blair cell : la bactérie tateria. Les autorités senitaires ont à neuveu appoil les materalités et les hépitoux à informaris au pur petine de la contamination qui sux hépitiques à informaris au pur petine de la contamination qui sux hépitiques à informaris au pur relever le forte amplieur Difficile à risacher, car, sobre les estimations, 300 à 500 autorités de la contamination que rais de put que fair de plus (Communiques de la contamination que rais de la risacher, car, sobre les estimations, 300 à 500 autorités de la risacher, car, sobre les estimations, 300 à 500 autorités de la risacher, car, sobre les estimations, 300 à 500 autorités de la risacher, car, sobre les estimations, 300 à 500 autorités de la risacher, car, sobre les estimations, que sobre de la répression de risacher, car, sobre les estimations, que sobre de la répression de la risacher, car, sobre les estimations, que sobre de la répression de la risacher, car, sobre les estimations, que sobre de la répression de la risacher, car, sobre les estimations, que sobre de la répression de la risacher, car, sobre les estimations, que sobre de la répression de la risacher, car, sobre les estimations, que sobre de la répression de la risacher, car, sobre les estimations, que sobre de la risacher de la risache de la risacher de la risache de la risacher de la risacher de la risacher de la risacher de l



. Les règles d'hygiene <u>a respecter</u>

ABT

= LE FAIT DU WEEK-END =

Listériose : où se cache

EPIDEMIE. Une nouvelle épidémie de listériose a déjà fait 7 morts — sur 23 malades à travers la France - mais l'aliment à l'origine de la contamination n'est pas identifié. Les personnes fragiles doivent éviter charcuterie et fromage au lait cru.





A LISTERIOSE set une mattade inflictance dont cliffics, qui pervent transmettre le germe a leur bebé ducture galerithes, mais figil au preside un leur bebé ducture galerithes, mais figil recide un de production galerithes, mais figil recide un de producture galerithes, mais figil recide un tempo de la contame de la contame

LE MUTOUWEEK END : 2 it 3: VOTE DECONOMIN LES FAITS DIVERS 11 et 12 L' HOROSCOPE LES COURSES 258 28 LA COASTRONOMIE & A. M. 28

VOTRE DIMANCHE SPECIAL CESARIO 34 4198 LA TELEVISION 36 et 37 IFS PROGRAMMES TELE SE WESS QU

« Cette épidémie est une énigme »



PROPOS RECHEILLIS PAR MARC PAYET – DIMANCHE 20 PEVRIER 2000

Annexes p104

10 P

= LE FAIT DU WEEK-END ==

la bactérie mortelle?

Cinq questions pour comprendre

Quels sont les eliments les tributeur?

A ra celtes priece par le distibultes palés produits en gelée,
les formages un lair cu, la chancutthe bilitates, palés produits en gelée,
lambon. J. les poissons famins apparadissont comme des produits en la
risques a Ces pouque le sourcisrist d'Etat à la Sandi recommande
aux personnes les plus equaisses au
risques d'infectici — Rezures encelties, palés les junaquadéprintes
(Paglides pur la ripulade et le lut maicoment), personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment), personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment), personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment), personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment), personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment), personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment), personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes agres — d'évies

Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes agres par le dis
Craglides pur la ripulade et le lut maicoment, personnes de la coment d'évies de la maisonne de la morte de la ripulace de la maisonne de la morte de la ripulace de la ripulac



PARIS, HIER. A l'achat, il est conseillé de vérifier les détes de parentation des allements et, chez sol, s'assurer que la température du réfrigérateur est blen inférieure à quatre degrés. (Maintieure de Manackes)

L'elerten'i surait-elle pas pu che detennée plus vite ?

Le système de ville ear nes prés, mais niscosse plusieurs ornes voire plusieurs semantes pour fonctionnen nes Tout méters not chécie not choise une nes Tout méters not choise not comprés n'internation se pour fonctionnen times failler des tests dans on laboratoir en cas de auspicton de distinctor cite air musico. Les résultais sont coveyés à l'institut Passitar qui détermine à c carte d'internation à produit cut des produits différents achatés au mais de carte d'internation à la prisc complex.

Mare qui sat la plus complex.

Mare qui sat la plus complex.

Les . précédents

précédents

**L'anvier 2000 : deux personnes — une personne signée un reuveau-de — meuren, custe entre sont lettere de la controllée, après aveir consommé des ritters fabriquées par la société controllées per la société de la controllées en la société de la controllées en la société de la controllée de la contr L'Armanon (Cote d'O). Le PDG et le chef finhagione se sont mis en examen en mai 1999 pour homisides et blessures. Involontaires, et blessures involontaires, et blessures involontaires, et blessures involontaires, et blessures et blessures et le could blessure et l'expedit de la comparable de l'articles et pondules sont intendits de vente et l'entreprise mèse et l'equidation.

B'ullitet 1993 : une épidemie de l'articles, provanant de rindicités de pond en manuel l'infection, le décès d'un soluit et de deux nouveaunes. L'épidemie touche 17 départements, le l'entre de deux nouveaunes L'épidemie touche 17 départements de la France.

1892 à antre (e 18 mars 1992

plupart dans Fouest de la France.

**B992 annie le 19 mars 1997.

**B192 annie le 19 mars 1993.

**B192 annie le 1993.

**B193 annie le 1993.

**B193 dipartement. Le bilan sant de cit morte. Le bilan sant de cit morte. Le bilan sant de cit morte. Le bilan sant de cit morte.

**B193 dipartement. Le bilan sant de cit morte.

**B193 dipartement. Le bilan si dipartement.

**B193 diparteme

VOIX EXPRESS /Comment réagissez-vous à cette nouvelle alerte ?



MONTREUIL (93)

« Aujourdiaui, jai fait mes cousses avec la mérma attention, for segant a toujous la dest limite de consociementale des productions de la limite de consociementale des apparentes, la mesana de la un apparentes, la mesana de la un consociementale pas A la massana de fai un doute sur un alment, la prifère la jeter La santé, c'est trop important. Il Budolai un contrôle plus strict des transits et des swittmas de systèmes de refioldissement.



SAINT-MANDS (94)



Sébastien Galillard 31 ANS VISITEUR MEDICAL PARS XX

« Coa nature à la listatione continquité antes, meis j'ai du mui à me sertir concent l'Affine si aujourd'hat, c'est voui je min achete à fromage ni altere de la meine que d'habituda. La istritiese, on en parle resultant ou dinetement de characterité sous vide, mais public au apon raileur ou dinetement ches lo charactier. Nais protes peu sous de cette figurer les gens, mais on a maite au mais on a mais contrait par refer une gentone le sets plus pour une question de golf. Par copitu, le suit obseité par les dates de pérsemplion. »



André Bendenous 65 ANS REIRAITE

CHAMPIONY (94)

to the risk new the state of the risk person attention a ne pas acheter les produit incrimients. As a mailent on ne manage person de management d



Radmila Dimitrijevis 49 AKS MONTREUR, (93)

alte no changeni pas mes habitudes. Il y a cu ta suche bile, to pouter à la dobine, les OGM et rutinienant la listeria. Les alteria de comp par cu publica de comp par cu pile y falte attendant le fait mes plus y falte attendant le fait mes courses en schetant ou cloud par cui pe le fait seus courses en schetant ou cloud par envie. Le fait scondance à mon supermanché. Sil faut effiquélètre de tout on autre plus grand-chose à mettre datas nos assistants. »

DIMANCHE 20 PEVRIER 2000 -

Epidémie 2000

Emis le 22/02/00 15:03 - Emploi Solidarite - Page 002

A33

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

République Française

Cabinet de la Secrétaire d'Etat à la Santé et à l'Action Sociale.

Service de Presse

Paris, le 22 février 2000

COMMUNIQUE DE PRESSE

Epidémie de listériose : l'aliment responsable a été repéré

Les derniers résultats de l'investigation épidémiologique menée par l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) ont permis de repérer le principal aliment responsable de l'épidémie de listériose.

Dominique GILLOT, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale précise qu'il s'agit de langue de porc en gelée. La marque de ce produit n'est pas encore identifiée. Cet aliment -qui a été consommé par la majorité des personnes atteintes interrogées- est très vraisemblablement le principal véhicule de transmission de la bactérie Listeria qui a provoqué la survenue de l'épidémie de listériose touchant 23 personnes dans 19 départements français.

L'InVS avait initié une enquête épidémiologique le 2 février demier, suite à une alerte déclenchée par le Centre National de Référence des Listeria (Institut Pasteur, Paris) qui avait identifié 6 malades contaminés par la même souche de Listeria. L'enquête épidémiologique a permis de recenser à ce jour 23 cas dont sept décès et un avortement. L'analyse des enquêtes alimentaires comparant la consommation des malades à celle des personnes « témoins » a permis d'incriminer la langue de porc en gelée comme principal aliment responsable de cette épidémie.

Sur la base des éléments épidémiologiques, une enquête bactériologique portant sur la chaîne atimentaire est actuellement réalisée conjointement par les services vétérinaires et les services de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes. Cette enquête alimentaire devrait permettre de confirmer dans les prochains jours les fortes présomptions épidémiologiques actuelles et d'identifier la source de cette épidémie.

Dans l'attente de la confirmation formelle de l'origine de cette épidémie, Dominique GILLOT recommande d'éviter la consommation de langue de porc en gelée. Elle rappelle par ailleurs aux personnes particulièrement sensibles à la Listeria (femmes enceintes, personnes dont le système immunitaire est altéré, personnes âgées) d'éviter la consommation des aliments les plus fréquemment contaminés par la Listeria : fromages au lait cru, poissons fumés et certains produits de charcuterie tels que pâtés, rillettes et produits en gelée.

Contact presse: Isabelle TREMA, cabinet de Dominique GILLOT 01.40.56.40.12 Wladimir GAUTHIER, direction générale de la sante 01.40.56.52.62

A 3]

LE TOARS MERCHEDI 24 FAVRIER 2000

Sciences et médecine

LISTERIOSE Deux tiers des victimes ont consommé de la japone de parc en gelée avant de tomber malades

L'origine de l'épidémie identifiée

Vichile Biller

De la largue de pore en gelés se tuit le principal aiment tesponsable de l'échteme de libilities.

A de jaux, 23 cas and the recession of t

C'est poorquel aucus nom de carque ne peut âiro dencé pour l'Instant

Elinterragistère ries maissires et de laura familier par les oraquitaurs de l'institut du pulle amplaire, à propos de l'ure consistematites altemetriere, compant à un groupe (fincie un site de décènce qui deux time des milation valent emacranel de la langue de porc en pilés dant les commands présidentes sonten étudement 10 % de transcription de la langue présidentes sonten étudement 10 % de transcription de la langue présidentes sonten étudement 10 % de transcription de la langue présidentes sonten étudement 10 % de la langue la langue présidentes sonten étudement 10 % de la langue présidentes sonten étudement su la langue présidentes sonten étudement de la langue présidentes sonten étudement présidentes présiden

D'aultes meladas systemt many différentes characteries es qui foi especter une octamination projet le même contem agent pu seter, e cottes la fangia, puis un pâté on u autre allment.

corre sumpar.

Mala, à paine le secrétariet d'éta

le Santé moiteit en cause le langue
de nom le seistim de l'Aurée.

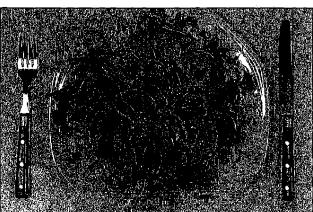
ison Giavany, estimais quo ces atilirmailons étatent prématurées paignes les analyses n'étaignt pas

En 1992, 239 personnes avaient del touchées par une épidéorie de Retérices, 63 étalent maries. L'enqui te avait mis en évidence de la langue de

quar : a l'aright de edigentation, la que bie set un milleur Niverible à la proilification des benéfaites et ce produit et tradit le plurousevent à la curpe. A l'apopro l'es ministèries de ministe radige de la soit de l'Odustriet pour les pass nuitre à ton lempe de marque, ou a mi soit de mont on pluiére écreller qu'il s'ujicent de groupe Paul Préduit, l'enque des réflettes produits par une de ses ministes. Crotica, cett de miles es cours dans mes bouffée du

Le manque d'assumnte entre le Santé al l'Agriculture mentre l'abserte de maintes de la communée doncur un rujet differée, car la listéfons est une maint perspiere, sons les fours de l'actualité, justement paragagnétie est blue curveillée à

Car il no faut pas oubles que le pluparé des cas sent epotadiques tadés, et que la prévioune de la lis tériese a été divisée paré tots en di ans. La que pau de paya européan



Committe e la jamente de porte por cultur, maio il faudro attendro la confirmación de l'institut Pasicur. (Pub Afr)

Le Monde

JEUDI 24 FÉVRIER 2000

Les causes de la listériose



DOMINIOUS GILLO

LA SECRETAIRE D'ÉTAT à la santé et à l'action sociale, Dominique Gillot, a annoncé, mard 22 mars, que la source de l'épidémie de listériose était vraisemble-blement de la fangue de porc en gelée. Ses propos ont été minimisés par Jean Clavany, ministre de Farriculhire.

Lire page 10

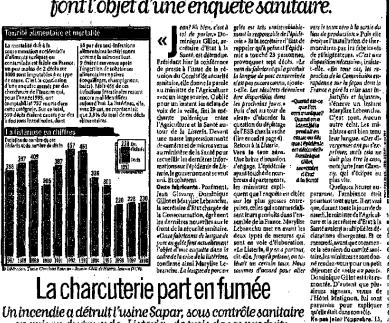
A32

L'EVENEMENT

Après sept décès, un plan d'action est annoncé

Trois ministres en guerre contre la listériose

Onze fabricants de langue de porc en gelée tont l'objet d'une enquête sanitaire.



touteune fillier de production allmentaire. «Ceir route la quession, aujornal fins, réagit Dominique Glaic Quande na lieu l'au communique? Quando na lieurit più le l'air controlle de couste on dies de couste on dies que l'ejularité est dédarde? Plainies des violimes De l'air lieu de l'air le l'air le l'air l'ai

Un incendie a détruit l'usine Sapar, sous contrôle sanitaire en ruison du taux de «Listeria» de trois de ses produits.

Il test 11115, lundi, quand les pouples: s'inoité pas, on se dit s'intrigué ou sur-inient que l'usine de dravouteit de l'usi pour prise.

Il test 11115, lundi, quand les pouples: s'inoité pas, on se dit s'intrigué ou sur-inient que l'usine de charavetteit de la visit de l'usi par se l'inoité de l'organde de l'inoqué l'inoqué c'inoqué c'inoq

 λ/ζ

A37

Dominique Gillot incrimine la langue de porc, Glavany estime la déclaration prématurée

uerelle de ministres sur la listériose

Michèla Biéiry

Danx ministres s'effrontent sur l'affàre de la Estériosa, Hier après-rité, le secrétaire d'Hata à la Santé, Dominique Gillet, a affirmé que de la langue de poro en galés était l'al-ment responsable de l'épidémie, im-

médiatament après, la ministre de l'Agriculture, jean Glavatty, a répenda « Agmand en communique il faut communique repédiatement »
prédissent qua le la juage de porc
« n'ésui pas forcément le seule «»
placacio». Be d'ajoulag rejli nie But
pas « créar me paychose «m jatant
l'opprebre our un projutt en
gendral». « Il faut pensar, dicit, qu'il

y a des functureurs, des agricults des échantillons en nours à l'institut Le sacrétariat d'Elat à la Santé des échantillons en nours à l'institut base aur une nomble épidémaldeglas, l'interrogalois des malades et de leur entourage, qui a montré que les deux titers de cas malades avalent un diffusion nationale : Condray, consonné de la largue de procedule de produits en Prance, conquest de la largue de procedule d'Acterier Baller, Dumos et Salté. L'ins constantation croèse, lors de produits Augé Roger) avait au produits Augé Roger) avait

tappelé 50 tonnes de produits en ge-lée, langue de pore, tits peraléte, ette roulee, vendus à la coupe et en tibre-service. Des analyses rollables la 7 jun-vier avsient révélé la présence de late-ria manocytignese. Certaines de cue-charcularies avalent déjà dis comme-cialisées. Lundi, un incendie a intale-ment détruit l'unino Separ à Mesux.

La langue à deux voix

AU MENU du jour donc de « la langue de parc en gelée ». Rien que le nom déjà nous est afflic-tion. On ignorait qu'on pouvait cuisiner cela. Et encore plus que cuisiner cela. Et encore plus que cela faisait partie des mets cela faisait partie des mets comestibles. Cela dit sans vouloir porter atteinte aux entreprises qui ont, et fort heureusement, l'art d'accommoder les abats. La langue de porc en gétés erait donc le plat par lequel la iistériose arrive. Listériose de chez listeria, maladie fort médiarique et de portée nationale, oui pour-

et de portée nationale, qui pour-rait, à force d'amplification, faire souvire, n'était son caractère parfois mortel. Et on ne plaisante évidemment pas avec les mala-dies mortelles, réel sujet d'afflic-

La langue de porc en gelée est en garde à vue désormals dans les laboratoires. On la dissèque. On l'analyse. On la suit à la trace, ont analyse. On some a tace, aux étals, dans les gondoles, dans les frigos des particuliers, victimes de ses agissements infectieux. Et on la met en examen, aussi sûrement, que la tête de veau, jadis, méditalt, d'un cell

rétal des boucheries.

La langue de potr oscille, si l'on ose dire, entre la présomption d'innocence et celle de culpabilité. La preuve: un ministre, la secrétaire d'Etat à la santé, Domicretaire d'et at la sante, Donn-nique Gillot, n'a pas craint d'affirmer que ce met était bien à l'origine de l'épidémie actuelle de listeriose. Et un autre ministre, celui de l'agriculture, Jean Glava-ny, a précisé, lui, que la langue de porc « n'était pas forcément la seule explication », qu'il ne «fal-lait pas créer une psychose en jetant l'opprobre sur un produit en général ». Bref qu'il « faut perser qu'il y a des producteurs, des agri-culteurs, des éleveurs de porcs ».

Sans parier des porcs enx-mêmes privés, de fait, de tout moyen d'exprimer leur désapprobation. Bref un couar gouvernementa, la langue de porc à deux voix i Mais trêve de plaisanteries. Reste le souci essentiel : la sécurité alimentaire qui devient celle de l'Etat puisque chaque citoyen se sent en droit, désormais, d'exiger une alimentation indemne de contamination et infection. Au-

contamination et infection. Autant dire que ce n'est pas gagné l'
Que cela ne le fut jamais d'ailleurs, s'agissant de mattères dites,
justement, périssables, dit péril. Il y
eut certainement, hier, plus de
péril en l'aimentaire qu'il n'y en
a aujourd'hui. Il est même assez
probable que le consommateur
des années 1950, dispensé et pour
cause, de réfrigérateur, pluvait
mourir de listériose, sans trop le
savoir. Ce qui n'enlevait rien au
deuil des survivants, s'auf l'angoisse d'y passer à leur tour. C'est
le propre des dangers et fisques
identifiés que des ef afre plus présents, sinon plus pressants.

sents, sinon plus pressants. D'où l'idée massive et massive ment répandue que la « bouffe » et sa jumelle diabolique la « malbouffe » sont dangereuses, comme des maladies mortelles en germe et gestation. La sécurité alimentaire renforcée est devenue ainsi, sans le vouloir et n'y pouvoir, la mère d'une défiance alimentaire accrue. Tout aliment est vécu désormais moins pour ce qu'il est, de qualité ou non, que pour ce qu'il représente, un danger potentiel, un plat-bombe à retardement. Alors, on a presque envie non de nier la listetiose, – li envie non de mer la issecose, - u faut évidemment tout prévoir pour l'éviter -, maîs de faire l'économie de ces psychoses à ré-pétition. Manger n'est pas plus dangereux que vivre. Ni moins.

3/2

Epidémie 2000

AM

18 LE QUOTIDIEN DU MEDECIN



Nº 6655 MARCI 29 FEVRIER 2000

La secrétaire d'Etat à la Santé tire les leçons de l'épidémie de listériose

Dominique Gillot revendique la responsabilité des alertes

Déroulant le film de l'épidémie de listérlose qui « semble derrière nous », Dominique Gillot en tire les leçons pour améliorer la gestion des futures crises alimentaires. La secrétaire d'Etat à la Santé et à l'Action sociale La secrétaire d'État à la Santa et à l'Action sociale revendique pour son administration la responsabilité de l'alerte, lorsque le produit « fautif » n'est pas identifié. Elle annonce d'autre part le lancement d'une campagne d'affiches auprès des médecins pour mettre en garde d'affiches auprès des médecins pour mettre en garde les fémmes enceintes sur le risque de listériose.

LE QUOTDIEN - Pent-on dire que l'épidemie de listériose est terminée? DOMINIQUE GILLOT - il y a eu un acoriement spontand le 19 ou le 20 février dernier. Compis tempe de la divide de l'activité de la listériose, des dules ismises de consommation, acut s' a des nédectarations obtigatoires qui auraisat été faites en returd, le plus fort de l'épidemie emble derrière nous. Mais le rieque subsister ausses longtemps que lous les produits contaminés m'auront pas été retirés du marché.

LE QUOTDIEN - Pent-on dire que l'épidémie de listérioso est terminée : DOMINIQUE GILLOT - il y a ne.

Des raisons qui restent inexpliquées

inexpliquées

No juger-vous pas regrettable que ce soit une fulte dans la presse qui ait informé l'opinion de l'existence de cette épidémile, et non une communication des pouvoirs publics?

Le vial pas véau les choses quasil La cellule do crise s'est rémite e vendred! 18 février, Nous nous sommes séparts à £1 is 30 après avoir signé un communiqué commune aux trois ministères concernés, un communique que Martine Aubry et moi-même avons validé. Ce communiqué dentil être aussitaires de la presse. Paur des raisons qui restent de pas pui definué ce soir-là. On chemba de comprendre ce qui éset exactement passé, pour qu'un tel ticteur de l'avente.

ESB: la crainte des transfués

Dominique d'illot e tranché : legit en qualifient de reprofondéentre, d'une part, le sièque este de mant supre le répus de contend'une pénurire de sang, en France,
tello de pour obtende de la collège de des colleges de la cestion des pour obtende de la collège de des colleges de la cestion de pour obtende de la collège de des colleges de la cestion de la collège de la cestion de la ce

Les trols ministres, visible-ment, pour l'opinion, n'étaient pas sur la même longueur d'onde. J'étais, pour ma part, détermi-née à diffuser l'information sans délai. Et disponsible pour fournir toutes les explications aux médias.

Les Français ont vu que l'in-terministérialité ne marchait pas bien.

Les Français ont vu que l'Interministérialité ne marchait pas hien.
Four le comprendre, il faut pas hien.
Four le comprendre, il faut de niver le comprendre, il faut de niverul les déclemées lors vuit y, a dentification d'un problème de listerie, à la production ou à la distribution. Le rappel du produit est autre la complet de listerie des autre la complet de listerie des la consente de listerie des mineau B est déclenées à purit in terro sax de listerie des listeries des les des listeries des les produits des les les produits des listeries des listeries

Améliorar la communication

la communication

Que proposez-vous paur l'avenir?

If aut clarifier les choses et toujours améliorer les procédures
de communication, Quand le
produit est conne, c'est normat
que la responsabilité de l'alerte
soit assumée par coux qui out
at gestion du contrôls des
normes et de l'application du
retrait de la comsommation, à
savoir les ministères de l'Applicultures de les Consommation, a
savoir les ministères de l'Applicultures de les Consommation, a
savoir les ministères de l'Applipas commu, o'est une responsbillé de sainé publique de
préndre les mesurés et les précuutions adéquales. C'est la responsabilité, du secrétariat
al État à la Santé, Quand uous
uvois 'est connaissance des
résultairs de lenguide epidemic
logique de l'institut de vaille
les communiques et de resserre la faiscau de convoictors
qui était le nêtre sur les languas
de pon en gelés, désignés comme agent privoipal de la contamination.

Le Pr Flandrole, responsable à l'AFSSA de la commission Listériose, juge « nulle » l'information des femmes encelhites sur le risque de listériose; que comptez-vous faire pour eméliorer les choses? Les médecins cent mos meil-leurs alliés pour ce travait d'information. Lorsqu'une femme est enceinte, son médecin est à même de lus fournir toutes les corpications utiles : dem suite fuit remettre tous les documents fourris aux femmas les me suite fuit remettre tous les documents fourris aux femmas les me le l'enfunce édite malemment le « Liure blau de la grossesse »; à la page 76, vous y trouves un chapitre consur y trouves un chapitre consurer la tistériose. Or, cutes les femmes encerntes ne regoteunt pas fordement le tirret un ne le lisent pas attentivement.

on me to issent pas attentive-ment. In faut vraiment que les médo-cha, les généralistes, les gynd-cologues, les médochis de PMI se ceratent une obligation d'in-formation et de formation pour les santé des personnes à risque. On a divisé par sept en dix uns le numbre de ligibir coss chez les frumes encentines, preun qu'il y a un travant de formation et de prévention. Mais en peut fair mitienc. La listériose est évi-table.

de privention. Mais on peu fa-ren viteux. La listériose est évi-table. Nous allons lancer dans ce but une campagne d'affiches augrès des maternités, des PM, choe les praiteiens. C'est le secrétariat d'Etat à la Sanié et le Centre d'information de reoberche nutritionnelles auts manièrest cette controlles qui organisent cette cam-

qui organisent celle com-pagne. Mous devans certainement une-fiorer encore le système d'infor-mation, et de modification. D'autani plus que nous savons que les médeons, en pariculier les généralistes, sont d'autani plus motives à fuère de la pré-vention qu'ils cont conscients de con efficacité. A heux de les convaincre que leur parole et leur antien sont effecaces pour éviter cette midadie qui peut être mortelle.

Stramortelle.

Yous avez décidé, contrairement aux États-Unis et au Cauda, de na pas exclure du don du sang les personnes ayunt adjourné on Grande-Bretagne, que réponde avous aux associations de transfatés qui regrettent que vous soyez pas cenvertée avec elies à cu propos?

La risque sonvernant la tronsmission sanguime de l'agent de la matadie de Creutzfeidi-Jakob ou son naugueus variant est complétiement laporthéque pour l'instant, alors que l'engent du nouteau variant de cate matadie. A ce jour, sont exclus du don du sang las personnes que ont élé traitées aux hormones de croissance, celles qui ont bénéficié d'une grefie de durche



Une affiche pour informar les fen enceintes our les risques teles 8%

mère et celles qui ont des audi-cédents familiaux. Par ail-leurs, les danneurs trunspasse et greffes sont aussi définition-ment exclus du don depuis 1997.

De sureroit, in transfusion des produits canguius labites en France eet sécurisée depuis cheux ans par déleucocytation. La déleucocytation est un important facteur de securité que les experts recommandent désendre aux autres produits sanguius des que la lechnique les permettra (fin 2000); ele dimine tout agent infectieux, comme l'agent infectieux de l'ESB.

Les associations seront régulièrement informées

Pourquoi ne pas avoir associé les associations à votre décl-

ies associations à votre déci-sion?

Je suit disposée à recevoir les associations de transfrées sur conglet. Le directeur général de l'ARSAPS es a del repe deux no companie d'experts, pour les usociations seront régulia-rement sur pour aux qui, sur le plan scientifique, nécessite-rataint que cette décision soit réseaminée.

Toujours sur le plan associatif, une ansociatif de le sistemas de l'épidémie de listériose de 1992 s'est constitués. Elle démonte l'opacit de la gestion de cette épidémie-la Compranex-vus leur action ? Je ne crois pas qu'ene l'épidémie de cette ennée nous puissons encourt? les mêmes reproches que pour l'épidémie de 1992. Chaque année qui pous hous permet de mitri notre dispositif, de le rondre plus performant. On peut fou jours pensor qu'on ferait mieux qu'on a fait en 1992. Mais, à l'époque, était-ou en capacité de mieux fait en 1992. Mais, à l'époque, était-ou en capacité de mieux fait en 1992 mon par peut pas flager les pouvoirs publics a polèction. Si la présidente de caite ussociation mes demande une audience, se la researant neurellement. Ces personnes on vieu des situations douloureuses. Buis on ne peut pas non plus judiciapriser toutes les situations. Ce qui importe, c'est de pouvoir-tirer les susseignements de chaque edgemes épidémique pour améliorer notre que ten en le trouve commentation.

Propos recueillis per Christian DELAHAYE

Annexe 33 Protocole Communication Listeria







Mesdames et Messieurs les Préfets

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Directeurs des services vétérinaires

Direction générale de l'alimentation Sous-direction de l'hygiène des aliments

Burcau de la gestion des alertes sanitaires

SDITAZLIZNO N. 1144

Dans le cadre de la gestion des non-conformités engendrées par la présence dans les denrées alimentaires de Listeria monocytogenes, et afin de préciser et d'harmoniser les modalités de l'information des consommateurs, un protocole de communication a été signé par les trois directeurs généraux chargés de la gestion de ces dossiers. Vous trouverez ci-joint copie de ce document qui est d'application immédiate.

Chaque communication organisée localement, selon les modalités décrites dans le présent protocole, devra saire l'objet d'une information de mes services, dans le cadre des dispositions fixées par la note de service DGAI/SDHA/N.98/N° 8088 du 12 mai 1998 relative à la gestion des non-conformités des denrées alimentaires.

Pour le latainne et ear défégation Le Directrice Cámbraio Co l'Adimentation

protocole DSV.doc

251 rue de Vaugirard -75732 PARIS CEDEX 15

Tél.: Standard 01 49 55 49 55 ou ligne directe 01 49 55 + n° die poste - Fax.: 01 49 55 84.23

Protocole Communication Listeria (2000)

.

MINISTÈRE

DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES

ET DE L'INDUSTRIE

Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes

59, boulevard Vincent Auriol75703 PARIS CEDEX 13

MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

Direction générale de la santé

8, avenue de Ségur 75350 PARIS CEDEX 07 MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction générale de l'alimentation

251, rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15

Le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, le ministre de l'emploi et de la solidarité et le ministre de l'agriculture et de la pêche

i

Mesdames et Messieurs les Préfets

OBJET : PROTOCOLE DE COMMUNICATION EN CAS DE NON-CONFORMITE A LISTERIA MONOCYTOGENES

En raison de la sensibilité particulière des « alertes » à Listeria monocytogenes, il est apparu indispensable d'harmoniser les modalités de communication vers le consommateur, afin de coordonner les messages qu'il peut être nécessaire d'émettre à destination du public ; le protocole joint présente les divers aspects de cette communication, selon les différentes situations observées.

Le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes

Le directeur général de la santé La directrice générale de l'alimentation

L. ABENHAIM

M. GUILLOU

Protocole Communication Listeria (2000)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, ET DE LA PÉCHE SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AU COMMERCE, À L'ARTISANAT ET À LA CONSOMMATION SECRÉTARIAT D'ÉTAT À LA SANTÉ ET AUX HANDICAPÉS

Direction générale de l'alimentation

Direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes Direction générale de la santé

251 rue de Vaugirard 75732 PARIS CEDEX 15 59, boulevard Vincent Auriol 75703 PARIS CEDEX 13 1, place de Fontenoy 75700 PARIS

PROTOCOLE DE COMMUNICATION

RELATIF AU RISQUE «LISTERIA»

L'expérience acquise ces dernières années démontre, en matière d'exposition de la population à un risque lié à la présence de *Listeria monocytogenes* dans des aliments, qu'il est nécessaire d'accompagner les événements épidémiologiques importants ou les actions des pouvoirs publics sur les produits, par une communication vers les consommateurs selon les modalités décrites ci-après.

Cette communication a pour objectif d'alerter :

D'une part les personnes qui détiendraient des produits contaminés et dangereux afin de réduire l'exposition au risque dans des proportions acceptables ;

Et d'autre part les personnes ayant été exposées afin qu'elles prêtent une attention particulière à la survenue de certains troubles et l'indiquent alors à leur médecin afin de faciliter le diagnostic et la mise en route rapide d'un traitement approprié.

Le présent protocole définit la communication à effectuer dans les différents cas de figure observés jusqu'à présent, qui sont au nombre de cinq.

Lorsque la non-conformité d'un produit est décelée sur un contrôle fait par un professionnel, l'action de communication des pouvoirs publics n'est déclenchée que sur la base de résultats d'analyses officielles mises en œuvre chez le distributeur et/ou chez le producteur.

1 Existence de cas humains groupés dont la source (aliment responsable) est inconnue.

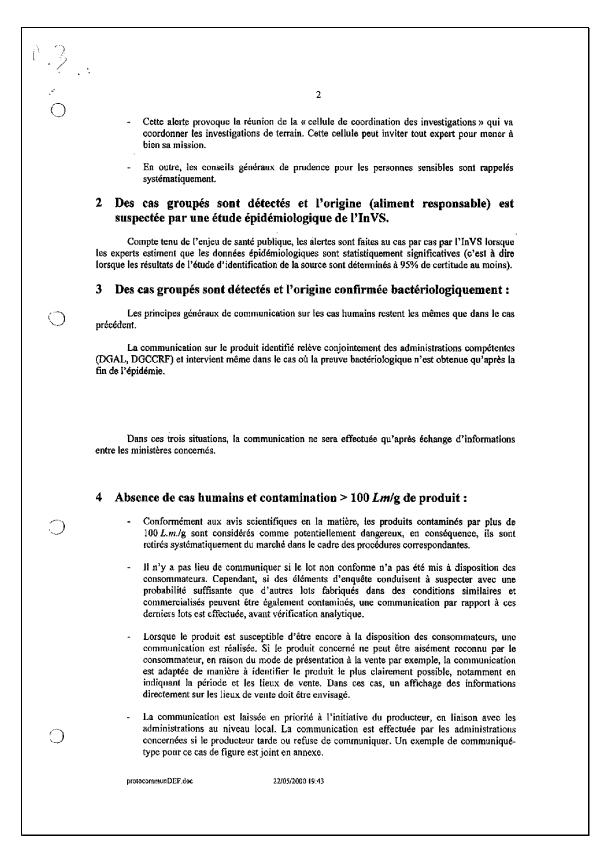
Les principes généraux de communication sont les suivants :

En cas de survenue de cas humains groupés, l'alerte est donnée par l'InVS (qui a connaissance des caractéristiques des cas), en liaison avec le Centre national de référence. En effet, la communication sur le nombre de cas, les évolutions de tendance, etc., relève des missions de l'InVS. Ces données figurent sur le site Internet de l'institut.

protocommunDEF.doc

22/05/2000 19:43

Protocole Communication Listeria (2000)



Protocole Communication Listeria (2000)

3

5 Absence de cas humains et contamination < 100 Lm/g de produit :

Des règles spécifiques établissent par ailleurs le seuil de présence de *Listeria monocytogenes* audelà duquel un produit est non conforme et doit donc être retiré du marché.

Dans la mesure où il n'existe pas pour l'instant de protocole scientifiquement validé pour les études de vieillissement par rapport à l'évolution de Listeria monocytogenes dans les aliments, la gestion de la communication sur les produits contaminés par moins de 100 L.m. /g est réalisée de mantère transitoire selon les modalités suivantes :

Un suivi microbiologique renforcé, avec des analyses tous les trois jours, est mis en place sur le lot concerné du produit, jusqu'à la date limite de consommation (DLC). Étant donné que, selon les avis scientifiques, la limite de 100 L.m./g reste acceptable au niveau de la consommation, la communication intervient en tout état de cause, dans les conditions mentionnées au paragraphe 4, dès lors que les résultats des analyses prévues ci-avant montrent un dépassement du seuil de 100 L.m./g.

Dès qu'un protocole d'études de vieillissement validé par l'AFSSA aura été élaboré et que les entreprises auront eu un délai raisonnable pour effectuer ces études sur leurs produits, les modalités suivantes seront mises en œuvre.

Étant donné que, selon les avis scientifiques, la limite de 100 L.m./g reste acceptable au niveau de la consommation, si des études de vieillissement conformes au protocole d'études de vieillissement validé par l'AFSSA démontrent que ce seuil n'est pas dépassé à la consommation (c'est à dire à la DLC), il n'est nécessaire de procéder ni à un retrait ni à une communication, que la contamination soit mise en évidence à la production ou à la distribution (sauf dans le cas des produits laitiers qui seront systématiquement retirés, de manière réglementaire conformément à la Directive CEE 92/46, en cas de contamination détectée à la production).

Dans le cas contraire, lorsqu'il n'y a pas d'étude de vieillissement ou qu'elles ne sont pas satisfaisantes, il y a communication.

Lorsqu'il y a communication, elle est réalisée à l'initiative du professionnel. En cas de défaillance de sa part, elle est réalisée par les autorités publiques, départementales si la diffusion du produit est locale, nationale (DGAL, DGCCRF) si la diffusion est nationale.

pretecommunDEF.doc

22/05/2000 19:43

Annexe 34 Protocole Prélèvements alimentaires



REPUBLIQUE FRANCAISE

Azla

PARIS, le 3 1 111 2001

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

Sous-direction des pathologies et de la santé Bureau de l'alerte et des problèmes émergents DGS/SD5B - N° 105 - 2001.

Personne chargée du dossier ; M. Vincent PIERRE Téléphone : 01 40 56 51 41 vincent pierre@santo.gouv.fr LA MINISTRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITE

à

MESDAMES ET MESSIEURS LES PREFETS DE DEPARTEMENT

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales

A l'attention du médecin inspecteur de santé publique

OBJET : prélèvements alimentaires en cas de survenue de cas de listériose en dehors d'une période d'alerte

Actuellement, la survenue d'épidémies de listériose conduit systématiquement les services de contrôle (fraudes et services vétérinaires) à mener des investigations avec prélèvements alimentaires (enquêtes dans les magasins où se sont approvisionnés les cas, ct, parfois, prélèvements dans le réfrigérateur personnel des cas) afin d'identifier avec précision l'aliment à l'origine des cas.

En revanche, en dehors des périodes d'alerte, ce type d'enquête semble décidé au cas par cas, sans que cela soit systématique, et sur des critères variables. Or, de telles enquêtes avec prélèvements alimentaires, dans des situations précises, pourraient permettre, si la souche responsable de l'infection était retrouvée et l'aliment contaminé identifié, de mettre en place des mesures de contrôle et de prévenir ainsi la survenue de nouveaux cas.

Afin d'optimiser les chances d'identifier un aliment potentiellement à l'origine de cas de listériose, la cellule chargée de la coordination des investigations : « cellule Listeria » (InVS, CNR des Listeria, DGS, DGCCRF et DGAI), a donc élaboré un « protocole de prélèvements alimentaires à réaliser lors de la survenue de cas de listériose en dehors de toute période d'alerte » auquel je vous demande d'apporter votre concours.

Le principe retenu par la « cellule *Listeria* » est que ces enquêtes (avec prélèvements alimentaires) pourraient être réalisées autour des seuls cas notifiés concernant des personnes présentant une forme neuroméningée de listériose. En effet, leur durée d'incubation est plus courte (en règle générale de 7 à 14 jours) que pour les autres formes de listériose. Par ailleurs, ces formes sont plus fréquentes lors d'épisodes épidémiques. Le fait d'investiguer ces cas précis augmente donc les chances d'agir en prévention de la survenue de cas groupés.

Il est important de préciser, dès à présent, que moins de 80 cas de listériose neuroméningée sont déclarés chaque année, sur l'ensemble du territoire français.

Pour espérer identifier un aliment potentiellement à l'origine d'un cas humain de listériose, les prélèvements alimentaires doivent être impérativement réalisés <u>dans les deux semaines</u> suivant le diagnostic microbiologique de listériose.

1

VP/VS2 LT3/26/07/01

B. Brighton de Carist. TERRO DADIO OF DB. TALL ALLED CO RO AG. TALAmeric. As the co to co

Annexe 34 Protocole Prélèvements alimentaires

L'intérêt et l'efficacité de ces investigations autour des cas sporadiques seront évalués dans 2 ans. Un bilan des modalités de fonctionnement sera établi au bout d'un an afin, si cela s'avère nécessaire, de proposer des améliorations à ce dispositif.

En pratique, la participation de la DDASS consiste à :

1- Dès réception d'un signalement de listériose, le MISP de la DDASS insiste pour que la fiche de notification soit totalement et correctement complétée et lui soit rapidement envoyée. Il s'informe toutefois, immédiatement et sans attendre la fiche de notification, auprès de la personne à l'origine du signalement, de la forme clinique de la maladic.

Si le patient présente une forme clinique neuroméningée de listériose, le MISP de la DDASS transmet ces informations le plus rapidement possible à l'InVS.

Dans le cas où la fiche de notification lui parvient directement sans signalement préalable, le MISP de la DDASS vérifie que celle-ci a été correctement remplie et l'adresse sans délai à l'InVS.

- 2- Le MISP s'assure également que la souche isolée du malade a bien été envoyée au CNR des Listeria pour typage (Centre national de référence des Listeria, Institut Pasteur, 25 28 rue du Dr Roux, 75724 Paris Cedex 15).
- 3- Le questionnaire alimentaire doit également être rapidement complété auprès du cas (ou de ses proches si son état clinique ne permet pas l'interrogatoire). Ce questionnaire, qui doit servir de base aux investigations ultérieures, doit être complété le plus soigneusement possible en n'oubliant pas de cocher les cases concernant le conditionnement des aliments consommés et d'indiquer avec précision, dans la mesure du possible, le lieu d'achat de chaque aliment.
- 4- S'il présente une forme neuroméningée, le patient (ou ses proches) doit être informé de l'existence d'une enquête comportant des prélèvements alimentaires à son domicile et donner son accord pour que cette enquête soit possible. Si le patient ou ses proches acceptent l'enquête, ceux-ci doivent être informés de l'intérêt de conserver les aliments présents dans le réfrigérateur, jusqu'à la venue des enquêteurs.
- 5- L'InVS, après examen des renseignements relatifs au patient présentant une forme neuroméningée de listériose, évalue l'intérêt de réaliser des prélèvements alimentaires, en liaison avec le MISP de la DDASS. S'il paraît justifié de réaliser des prélèvements alimentaires, l'InVS indique au MISP le numéro de DO attribué à ce cas. L'InVS transmet cette information immédiatement aux membres de la cellule Listeria en mentionnant ce numéro de DO qui devra ensuite être rappelé dans tous les messages et échanges d'informations concernant ce cas.
- 6- Lorsque la décision est prise de réaliser des prélèvements alimentaires, le MISP de la DDASS contacte immédiatement les services de contrôle (DDCCRF et DSV) de son département et leur envoie une copie du questionnaire alimentaire, avec mention du numéro de DO. S'il n' y a pas eu d'accord du patient pour les prélèvements à domicile, le questionnaire devra être transmis complètement anonymisé avec suppression de toutes les informations contenues dans la rubrique « Patient ».

....

¹ les personnes à contacter à l'InVS sont: Dr V. GOULET (01.41.79.67.23) ou, en son absence, Dr V. VAILLANT (01.41.79.67.33) ou Dr H. DE VAI.K (01.41.79.67.28).

Annexe 34 Protocole Prélèvements alimentaires

ARY

-3-

- 7- Les services de contrôle réalisent le plus rapidement possible (afin de respecter un délai inférieur à 2 semaines depuis la date du diagnostic de listériose) des prélèvements dans le réfrigérateur du cas après accord de celui-ci ou de sa famille et, au niveau des magasins, sur les aliments cités dans le questionnaire alimentaire. Pour les prélèvements au domicile du patient, un agent de la DDASS devra être présent, si les services de contrôle le souhaitent, afin de répondre aux questions de la famille concernant la listériose. Toute souche de Listeria monocytogenes isolée dans le cadre de ces prélèvements doit être adressée au CNR des Listeria et identifiée par le numéro de DO du cas. En l'absence de protocole local spécifique, les services vétérinaires départementaux réalisent les prélèvements sur les aliments au domicile des patients et les DDCCRF assurent les contrôles à la distribution. Si le nombre de prélèvement à réaliser à la distribution est important, les services de la DDCCRF et de la DSV se partagent, au niveau local, les lieux d'achat à investiguer.
- 8- Dès que le typage de la souche d'origine alimentaire de Listeria monocytogenes envoyée au CNR des Listeria est réalisé, celui-ci informe la « cellule Listeria » de la similitude (ou non) entre cette souche et celle isolée chez le patient. L'InVS transmet cette information au MISP de la DDASS qui la relaie au patient ou à sa famille. L'information au patient devra, dans tous les cas, préciser que le fait de retrouver une souche identique à celle qui l'a contaminé sur un produit entamé retrouvé dans son réfrigérateur ne signifie pas nécessairement que ce produit soit à l'origine de son infection (notamment en raison des possibilités de contamination croisée qui apparaissent dès lors qu'un produit est entamé).

Pour information: l'identification (chez un patient ou dans un magasin) d'une souche de Listeria monocytogenes à partir d'un produit alimentaire, doit déclencher, de la part des services de contrôle, une enquête appropriée au niveau du circuit production-distribution. Une copie du rapport d'enquête sera envoyée à la « cellule Listeria » comme élément d'évaluation du dispositif. Toute action de communication destinée au consommateur ne peut être proposée, le cas échéant, que de manière collégiale par les membres de la cellule Listeria au vu des éléments de ce rapport.

Vous trouverez également en pièce jointe le document technique relatif à cette étude élaboré par la « cellule *Listeria* » comprenant en annexe l'ensemble des documents nécessaires aux investigations (y compris le formulaire de consentement du patient).

l of Aut

genero da la santi.

Protocole Prélèvements alimentaires



INVESTIGATION AUTOUR D'UN CAS DE LISTERIOSE Enquête avec prélèvements alimentaires PROTOCOLE

Partenaires Institutionnels:

Institut de Veille Sanitaire
Centre National de Référence des Listeria (Institut Pasteur, Paris)
Direction Générale de la Santé
Directions Générale de l'Alimentation
Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

Contexte :

La listériose est une maladle rare mais grave avec une létalité d'environ 30% dont l'incidence annuelle en France est de l'ordre de 0,4 cas pour 100,000 habitants. La listériose touche préférentiellement les sujets dont le système immunitaire est altéré : immunodéprimés, femmes enceintes et nouveau-nés, et personnes âgées. La transmission de la listériose est essentiellement allmentaire. La durée d'incubation est tongue et différente selon les formes cliniques. Les données d'investigation de cas groupés de listériose et de la littérature scientifique indiquent que la durée d'incubation des listérioses neuroméningées est le plus souvent comprise entre 7 et 14 jours, alors qu'elle est de 4 à 5 semaines chez les femmes enceintes. La listériose se manifeste par des cas groupés (patients infectés par une souche non différentiable dans les limites des techniques de typage de *Listeria monocytogenes* actuellement utilisées) ou le plus souvent par des cas sporadiques. Les formes neuroméningées sont également plus fréquentes lors d'épisodes de cas groupés, liés le plus souvent à la consommation de produit avec un niveau élevé de contamination

En France la surveillance de la listériose est réalisée par l'intermédiaire de la Déclaration Obligatoire (DO) (Décret n°98-69 du 13 mars 1998) et du Centre National de Référence (CNR) des *Listeria*, le laboratoire des *Listeria* de l'institut Pasteur.

Dès que le diagnostic est posé, le cas de listériose doit être signalé à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) du département où réside le patient. Une fiche de déclaration complétée par le médecin clinicien est envoyée au médecin inspecteur de santé publique (MISP) de la DDASS qui la transmet à l'inVS. Le MISP est également chargé de faire compléter un questionnaire sur les aliments consommés par le patient au cours des 2 mois précédant sa maladie, et de s'assurer que la souche de L. monocytogenes isolée chez le patient a été bien envoyée au CNR des Listeria pour typage.

But

Améliorer la surveillance de la listériose en France par des investigations alimentaires qui permettralent d'identifier les aliments à l'origine de cas de listériose neuroméningée, afin de mettre en place des mesures de contrôle pour prévenir la survenue de nouveaux cas de listériose.

Objectifs spécifiques :

- comparer les souches de Listeria monocytogenes isolées chez un patient et dans des aliments prélevés lors de l'enquête (aliments habituellement consommés ou présents dans son réfrigérateur).
- sensibiliser les enquêteurs au remplissage exhaustif du questionnaire alimentaire Listeria.
- vérifier l'hypothèse qu'en faisant des prélèvements alimentaires dans les 2 semaines suivant le diagnostic de la maladie chez des patients alteints de forme neuroméningée de listériose, il est peut-être possible d'identifier l'aliment responsable de l'infection à Listeria monocytogenes.

Enquête avec prélèvements alimentaires autour d'un cas de listériose 18/07/01

Protocole Prélèvements alimentaires

A 30

Méthodologie:

- Schéma d'étude : Enquête avec des prélèvements alimentaires dans le réfrigérateur du palient et dans ses lleux d'achat.
- Population : La population cible est composée de toute personne résidant en France métropolitaine.
- Définition de cas: un cas est défini comme toute personne résidant en France métropolitaine, avec un diagnostic clinique de fistériose neuroméningée associé à un isolement de Lm par ponction lombaire ou hémoculture et pour lequel un questionnaire alimentaire (Q.A.) Listeria a été rempli à la suite de la notification du cas dans le cadre de la DO.
- Investigations alimentaires: Elles seront réalisées par les services déconcentrés de la DGAI et de la
 DGCCRF dans le réfrigérateur du patient et dans les lieux d'achat. L'objectif de cette enquête est de
 décrire, et Identifier microbiologiquement, la contamination par L. manocytogenes des aliments
 considérés à risque dans le Q.A., qui ont pu être à l'origine de l'infection du malade (souche similaire à
 celle du malade).

Pour les patients décédés ou dans le coma, pour lesquels un interrogatoire concernant les habitudes alimentaires a été effectué auprès des proches, le médecin de la DDASS appréciera s'il est possible de demander de faire des prélèvements dans le réfrigérateur.

L'enquête dans les lieux d'achat est indépendante de l'enquête à domicile et ne nécessite pas l'accord du patient. En revanche, cet accord est toujours indispensable pour réaliser les prélèvements dans te réfrigérateur du patient.

Les prélèvements seront effectués en fonction du département du domicile du cas ou du département du lieu d'achat.

- Les prélèvements dans les lieux d'achat seront réalisés suivant le <u>protocole standardisé de prélèvement</u> dans les magasins des <u>produits signalés par le patient lors de l'interrogatoire alimentaire</u> décrit en annexe I (<u>prélèvements lieux d'achat</u>), et envoyés au leboratoire avec la fiche de commémoratifs jointe en annexe II.
- les prélèvements dans le réfrigérateur du patient seront réalisés suivant le <u>protocole standardisé de prélèvement dans le réfrigérateur chez le patient</u> décrit en annexe tV (prélèvements réfrigérateurs), et envoyés au laboratoire avec la fiche de commémoratifs jointe en annexe V.

Les analyses microblologiques des prélèvements alimentaires seront réalisées par les laboratoires vétérinaires départementaux ou par les laboratoires de la Répression des Fraudes selon les normes AFNOR V08-055, août 1997, Recherche de *Listeria monocytogenes* et V08-062, octobre 2000, Méthode de dénombrement de *Listeria monocytogenes*.

La coordination entre les services vétérinaires, les services de la DDCCRF et les laboratoires est nécessaire avant joute intervention, afin de rationaliser l'analyse des prélévements alimentaires.

Les laboratoires d'analyses transmettront au CNR des Listeria les souches de L. monocytogenes, isolées et identifiées par le numéro de DO, avec le modèle de fiche de transmission figurent en annexe VII. Le CNR effectuera une caractérisation des souches afin d'identifier une homologie entre la souche alimentaire présente dans un prélèvement alimentaire et ceile du malade correspondant.

Le résultat de comparaison des souches sera adressé à la cellule *Listerie* chargée de la coordination de cette enquête.

L'InVS transmettra ce résultat au MISP de la DDASS qui la relaiera au patient ou à sa famille,

 Investigation des lieux de production et de distribution: Ils seront réalisés lorsqu'un prélèvement alimentaire a été trouvé positif avec une souche de Listeria monocylogenes non différentiable (dans les limites des techniques de typage actuellement utilisées) de celle du patient.

Enquéte avec prélèvements alimentaires autour d'un cas de listériose 18/07/01 2

Protocole Prélèvements alimentaires



ANNEXE I (Prélèvements lieux d'achat) INVESTIGATION AUTOUR D'UN CAS DE LISTERIOSE

Protocole standardisé de prélèvement dans les lleux d'achat des produits signalés par le patient lors de l'interrogatoire elimentaire

1.1 Quand réaliser les prélèvements ?

Dès connaissance d'un cas de listériose, les prétêvements devront être réalisés rapidement, impérativement dans les deux semaines suivant le diagnostic de listériose.

Les analyses seront débutées, dans la mesure du possible, des réception des échantillons au laboratoire. Si les analyses doivent être reportées, conserver les échantillons sous régime du froid positif (0°C à 4°C) jusqu'au début de l'analyse.

Contacter le laboratoire avant la réalisation des prélèvements et préciser le jour de dépôt des échantillons afin de planifier la préparation du matériel et des milleux de culture nécessaires.

1.2 Où réaliser les prélèvements ?

Prélever les aliments indiqués avec un lieu d'achat spécifié. Dans un marché, ne prélever que si la

localisation du stand ou le nom du commerçant a bien été précisé.

Lorsque les prélèvements sont nombreux (supérieur à 50), il sera nécessaire de prélèver les aliments considérés comme ayant un risque plus élèvé d'être contaminés avec des niveaux de contamination importants. A cette fin, les aliments à prélever seront classés en niveau de priorité (annexe III).

1,3 Matériel nécessaire:

1.3.1 Aux chiffonnages de surface:

Matériel de prélèvement

Différents systèmes de prélèvement de type chiffonnette sont soit commercialisés au niveau national, soit préparés localement par différents laboratoires d'analyse. Il n'est pas nécessaire de normaliser totalement les caractéristiques du système de prélèvement constitué

par la chiffonnette et son contenant, mais il faut au minimum :

- que l'ensemble soit étanche et stérile ;
- que la chiffonnette soit réellement constituée d'une ou deux pièce(s) de « non tissé » (les systèmes constitués de plusieurs écouvillons ou de quelques morceaux de gaze hydrophile ou encore de papier absorbant type essule-tout de ménage ne conviennent pas);
- que cette chiffonnette soit humide au moment de l'emploi ;
- que la totalité de la ou des pièces de « non tissé » soit d'une surface de l'ordre de grandeur de 1000 cm² ;
- que la chiffonnette contienne un neutralisant de désinfectants en quantité suffisante pour assurer une survie correcte des bactéries pendant la phase de transport des prélèvements jusqu'au laboratoire, ou bien que ce neutralisant puisse être rajouté, sur le lieu de prélèvement, dès sa réalisation et avant son expédition au laboratoire; ceci afin d'éviter que pendant le temps d'acheminement, parfois long, des prélèvements jusqu'au laboratoire, les bactéries ne se trouvent au contact de quantités massives de résidus de désinfectants prélevées par le chiffonnage de surfaces.

Certaines chiffonnettes actuellement commercialisées trempent largement dans une quantité importante de liquide, alors que d'autres sont simplement humidifiées.

Les chiffennettes doivent être conservées jusqu'au moment de leur utilisation, dans un endroit sec, à l'abri des écarts de température.

Modalités de prélèvement :

Lors de l'utilisation des chiffonnettes, les précautions générales suivantes doivent être respectées

-éviter de contaminer la surface extérieure des contenants (c'est à dire des pots ou des sacs plastique qui renferment les chiffonnettes) en respectant certaines précautions pour transporter ces systèmes de prélèvement : utiliser un sur-emballage ou une caisse propre, et ne pas les transporter en vrac dans le coffre ou par terre dans les voitures ;

-utiliser un gant à usage unique pour réaliser le prélèvement ; -Feutre indélébile marquant sur le plastique pour identification des échantillons.

Enquéte avec prélèvements alimentaires autour d'un cas de listériose 18/07/01

3

Annexe 35 Procédure Fonctionnement cellule Listeria

1135

26/01/2004

Direction Générale de la Santé

Direction Générale de l'Alimentation Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes

Institut Pasteur Centre National de Référence des *Listeria* Institut de Veille Sanitaire

Procédure relative au fonctionnement

de la cellule « Listeria »

chargée de la coordination des investigations et des actions autour des cas groupés de listériose

1) MISSIONS ET COMPOSITION DE LA CELLULE « LISTERIA »

La cellule « Listeria » a pour rôle de proposer et coordonner les investigations et les actions à mettre en œuvre suite à la survenue de cas de listériose potentiellement liés à une source commune de contamination.

Cette cellule est composée de représentants :

- du ministère chargé de la santé (DGS)
- du ministère de l'agriculture (DGAI)
- du ministère chargé de la consommation (DGCCRF)
- de l'InVS
- · du centre national de référence des Listeria.

Au sein de la cellule, l'InVS et le CNR des Listeria ont un rôle d'appui technique et d'aide à la décision.

La liste des membres de la cellule « Listeria », comprenant les coordonnées de chaque membre, est tenue à jour par la DGS qui en assure sa diffusion.

Si la situation le justifie, la cellule peut solliciter l'avis d'experts et, le cas échéant, les inviter à participer aux réunions qu'elle organise.

II) FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE « LISTERIA »

a) Signalement de tout phénomène considéré comme anormal

- Par le CNR des Listeria: La mise en évidence par le CNR, lors de la surveillance hebdomadaire des
 cas de listériose, de la survenue, au cours des 14 semaines précédentes, d'au moins trois cas de
 listériose dus à des souches présentant des caractéristiques microbiologiques identiques, ou de tout
 autre phénomène jugé anormal, donne lieu à un signalement à l'ensemble des membres de la cellule
 « Listeria ».
- Par l'InVS: Si l'analyse des fiches de notification des cas de listériose met en évidence une augmentation inhabituelle du nombre de cas de listériose ou de la proportion de certaines formes cliniques ou tout autre phénomène jugé anormal, l'InVS le signale à l'ensemble des membres de la



Annexe 35 Procédure Fonctionnement cellule Listeria

A15

cellule "Listeria".

b) Analyse du signalement

L'InVS procède à l'analyse du signalement sur la base des fiches de notification des cas et des questionnaires alimentaires.

Trois cas de figure pouvent être distingués selon notamment que cette analyse permet ou non de supposer l'existence d'une origine commune de contamination.

- Cas I) En l'absence d'éléments quant à l'existence d'une origine commune de contamination, la surveillance se poursuit comme en phase normale de surveillance.
- Cas 2) Si des éléments permettent de suspecter l'existence d'une origine commune de contamination, une phase de surveillance renforcée est décidée par l'InVS ou un autre membre de la cellule (cf. δ c).
- Cas 3) Les éléments disponibles justifient le déclenchement de l'alerte par l'InVS ou un autre membre de la cellule (cf. § d)

c) Phase de surveillance renforcée

Dès lors que la phase de surveillance renforcée est déclenchée,

- le CNR accélère l'analyse des résultats concernant les souches humaines et établit un historique de la souche concernée parmi les souches d'origine humaine reçues au cours des deux années qui précédent le premier cas du signalement. Il recherche également, parmi les souches alimentaires des 6 mois précédant le signalement et, en fonction des orientations de l'enquête, celles qui présentent les mêmes caractéristiques microbiologiques que la souche à l'origine des cas. Toute autre investigation microbiologique jugée nécessaire peut être mise en oeuvre;
- l'InVS conduit les enquêtes épidémiologiques appropriées (descriptive, analytique);
- en fonction des informations rassemblées, la cellule décide des actions et investigations à mettre en oeuvre par la DGAL, la DGCCRF et la DGS. Il s'agit par exemple d'analyser les informations disponibles (résultats des contrôles, retraits de produits, etc...), de demander la transmission au CNR de certaines souches de Listeria isolées à la production ou à la distribution, de rechercher l'origine des souches alimentaires analysées par le CNR et présentant des caractéristiques analogues à celles de la souche à l'origine des cas, d'identifier des marques de produits commercialisés dans les magasins où s'approvisionnent les patients.

En fonction de l'ensemble de ces informations et de l'évolution du nombre de cas, la cellule décide ou non du déclenchement de l'alerte.

De la même façon, la décision de retour à la surveillance normale est prise par la cellule.

d) Phase d'alerte

L'alerte se définit comme toute situation nécessitant la mise en œuvre dans des délais courts d'investigations ou d'actions complémentaires soit en raison du nombre de cas détectés soit en raison des hypothèses qui se dégagent quant à l'origine de la contamination.

Dès le déclenchement de l'alerte, les services déconcentrés peuvent en être informés par leurs

Annexe 35 Procédure Fonctionnement cellule Listeria



administrations centrales respectives. Le circuit des informations en période d'alerte leur est rappelé, en particulier pour les DDASS, la nécessité de transmettre sans délai à l'InVS les fiches de notification des cas de listériose et les questionnaires alimentaires associés et de s'assurer de l'envoi en urgence des souches humaines au CNR des Listeria.

Si nécessaire, le CNR met en place un protocole particulier pour le traitement des souches d'origine non

La cellule « Listeria » propose les investigations complémentaires et les actions à mener. Elle définit la communication qui sera proposée aux hiérarchies respectives des membres concernés de la cellule. Cette communication se fait dans le respect du protocole de communication en cas de risque Listeria (cf.

Il est rappelé, en particulier, que dans le cadre des obligations réglementaires, la communication en direction des professionnels, des autorités compétentes d'autres pays ou des réseaux de surveillance curopéens, relève de l'initiative et de la responsabilité de chacune des structures de la cellule en fonction de ses missions propres.

La levée de l'alerte est proposée par la cellule « Listeria ». Elle est notifiée aux services déconcentrés par leurs administrations centrales respectives, dès lors qu'ils ont été destinataires du message d'alerte initial et que des mesures particulières ont été demandées.

Certaines mesures spécifiques de surveillance peuvent être maintenues après la levée de l'alerte.

III) ECHANGES D'INFORMATION ENTRE LES MEMBRES DE LA CELLULE "LISTERIA"

Le secrétariat de la cellule est assuré par l'InVS.

Les réunions de la cellule donnent lieu à l'établissement d'un compte-rendu ou d'un relevé de conclusions, soumis pour validation à l'ensemble des membres de la cellule.

La cellule est tenue informée de toute communication en direction des professionnels, des autorités ou des réseaux européens réalisée par l'un de ses membres dans le cadre de ses attributions propres.

De la même façon, toute information colligée et vérifiée par un membre de la cellule ayant trait à une situation d'alerte et présentant un intérêt déterminant pour la conduite des investigations ou la mise en ceuvre d'actions est portée sans délai à la connaissance de la cellule.

recteur Général de la Concurrence.

Pascal PENAUD

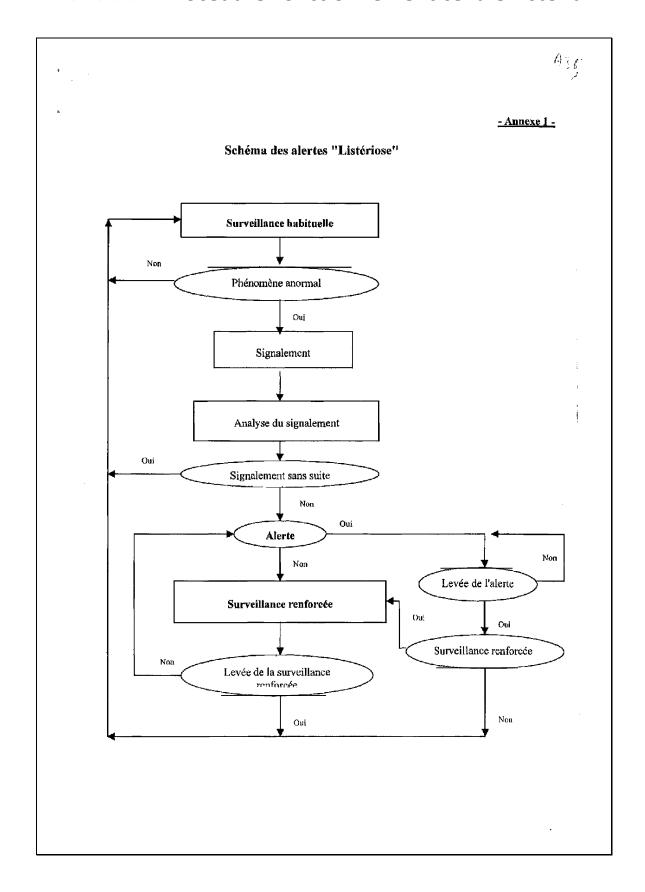
L'adjoint au directeur général

Thleny KLINGER

Benoît PARLOS

Le Directeur Général

Annexe 35 Procédure Fonctionnement cellule Listeria



Annexe 36 Note de service DGAL agrément export

A36 MINISTERE DE L'AGRICULTURE DIRECTION DE LA QUALITE SERVICE VETERINATRE D'HYGIENE ALIMENTAIRE : Note de Service/ DQ/SVHA/N.86/N°8059 BUREAU : Produits Laitiers ADRESSE : 175, rue du Chevaleret 75646 PARIS CEDEX 13 : du 03 AVR. 1985 Téléphone: 584.13.13 poste 55.05 : CLASSEMENT : PA/32523 FL/JB - N 54 NOTE DE SERVICE OBJET : Etablissements de fabrication de fromages à pâte molle, à pâte persillée et à pâte fraîche (aromatisée ou non). Recherche de Listeria monocytogenes. Agrément pour l'exportation. En 1985 aux Etats-Unis, une épidémie de listériose humaine a été liée à la consommation de fromages frais de type mexicain fabriqués en Californie. L'enquête épidémio-logique, encore incomplète, a montré cependant pour la première fois dans ce type de toxiinfection d'origine alimentaire la concordance entre les souches de Listeria isolées du fromage, du lait et des melades. De ce fait, il apparaît aujourd'hui nécessaire d'examiner la situation en France. de la contamination éventuelle par Listeria monocytogenes de certains produits laitiers sensibles. Un contrôle systématique de tous les établissements de fabrication de fromages à pâte molle (au lait pasteurisé et au lait cru), à pâte persillée (au lait pasteurisé et au lait cru), à pâte persillée (au lait pasteurisé et au lait cru) et à pâte fraîche (aromatisée ou non) sera réalisé selon les indications figurant en annexe. Il convient d'appliquer aux tommes fleuries et aux reblochons le même protocole que pour les fromages à pâte molle. De plus au protocole de contrôle d'agrément pour l'exportation des fromages à pâte molle sera ajoutée la recherche de Listeria, avec une remise en cause de l'agrément Vous voudrez bien me faire part des difficultés que vous pourriez éventuellement rencontrer pour l'application de ces instructions. Pour le Chet du Service Verteile du Service G. QUINER PLAN DE DIFFUSION : Pour exécution : Pour information: : - Commissaires de la République (1 ex.) : - Contrôleurs Généraux des - Directeurs des Laboratoires des Bervices (1 ex.) Services Vétérinaires Vétérinaires. : - D.D.A.F. (lex.): - D.R.A.F. (1 ex.)

Note de service DGAL agrément export

A36

ANNEXEI

A) - FROMAGES A PATE MOLLE AU LAIT PASTEURISE

I - AGREMENT DES ETABLISSEMENTS A L'EXPORTATION.

1-1.Normes des produits :

Outre les normes sanitaires et qualitatives définies par l'Arrêté du 18 juin 1984, les fromages doivent satisfaire au critère microbiologique suivant :

- Listeria monocytogenes absence dans 25 g

1-2. Prélèvements :

Les prélèvements sont effectués au moment du conditionnement (en moyenne 12 jours après l'emprésurage pour les produits élaborés au lait de vache, mais varie entre 5 et 15 jours pour les produits au lait de chèvre) pour tenir compte de toutes les possibilités de contamination des produits après pasteurisation du lait (indispensable en ce qui concerne les "croûtes lavées").

On procèdera au prélèvement de séries de dix fromages fabriqués le même jour, pour chaque technologie et pour chaque chaîne de fabrication :

- 5 fromages qui seront analysés immédiatement

- 5 fromages qui seront conservés à + 4° C dans l'établissement pour être analysés au bout de 4 senaines (la multiplication de Listeria monocytogenes à + 4° C est moins lente que celle des autres germes).

Lorsqu'il s'agit de fromages d'un poids unitaire élevé (plus <u>d'un kg</u>) des portions d'au moins 250 g pourront être prélevées au lieu de fromages entiers. Dans ce cas on pourra conserver les parties de fromages restantes pour l'analyse 4 semaines plus tard

Les prélèvements seront transportés sous régime du froid (mais non congelés) à une température n'excédant pas + 6° C.

Ils seront adressés au Laboratoire des Services Vétérinaires chargé des analyses pour le département dont la liste figure en annexe IV et qui vous aura été signalé par correspondance particulière.

1-3. Méthode d'analyse:

Voir l'annexe II.

1-4. Interprétation des résultats

Les résultats doivent être satisfaisants pour chacune des deux séries de cinq fromages analysés.

En outre, la réaction négative à l'épreuve de la phosphatase devra être systématiquement vérifiée sur l'un des fromages prélevés.

1-5. Procédure d'agrément :

Lorsque trois séries complètes consécutives de prélèvements réalisées à environ 15 jours d'intervalle auront permis d'obtenir des résultats conformes à la norme définie dans le paragraphe 1-1, le Directeur des Services Vétérinaires adressera une copie des résultats d'analyses selon le modèle joint en annexe III, au Bureau Lait-Produits Laitiers de l'Administration Centrale qui établira la notification d'agrément.

Cette notification sera adressée en deux exemplaires au Directeur des Services Vétárinaires concerné, qui en communiquera un à l'usine intéressée.

REMARQUE: si l'une des analyses révèle la présence de Listeria monocytogenes, la conduite à tenir est celle décrite en 2-3.

Annexe 37 Note de service DGAL production fromages

	W35
	DE L'AGRICULIURE ALE DE L'ALIMENTATION
VIČE VETERINAIRE D'HYGIENE ALIMENTAIRE EAU : Lait, Produits Laitiers	: Note de Service DG.AL/SVHA/N 88/N° 80 2
esse : 175, rue du Chevaleret	du 10 FEV. 1988
75646 PARIS CEDEX 13	
éphone : 45.84.13.13 - Poste - 55.02	: CLASSEMENT : PA/32523
19	NOTE DE SERVICE
et : Etablissements de fabrication de from qualification des établissements de	mages : recherche de Listeria monocytogenes ; production.
ule et remplace : Note de service DG.AL/S' Excepté les annexes II,	
e de mise en application : Immédiate.	
des établissements de production a été plus les seuls assujettis à la recher apparu nécessaire d'étendre également	janvier 1988, la notion de qualification "Listeria" é introduite, car les établissements agrées ne sont che de Distoria munocytogenes. En effet, il est cette mesure à la production nationale, lorsque le s susceptibles de fournir un support à la prolifé-
La présente no d'autocontrôles à mettre en place suiv	te définit les protocoles de contrôles officiels et vant les types de produits fabriqués.
Elle se compose	e de :
Annexe I : Procédure de qualification	Listeria (production nationale et exportation).
Annexe II : Eléments qui différencient	t la méthode de recherche proposée par la Food exe II de la note de service 8041 du 16 mars 1987),
*	*
	**
Vous woudrez bien me faire p lement rencontrex dans l'application o	part des difficultés que vous pourriez éventuel- de ces instructions.
	Le Contrôleur Général
C	Lat du Service Vetermana
0.	d Hygiene A topy
	ADROT
LINI NICIALITA	
V DE DIFFUSION :	: Pour Information
Pour exécution :	: Pour Information :
D.S.V. Pour exécution:	: - Commissaires de la République (1 ex.)
Pour exécution :	
D.S.V. Pour exécution:	: - Commissaires de la République (1 ex.) : - Contrôleurs Généraux des (1 ex.)

Annexe 38 Bilan Plan de surveillance produits carnés

A38

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL DIRECTION GENERALE DE L'ALIMENTATION SERVICE DE LA QUALITE ALIMENTAIRE ET DES ACTIONS VETERINAIRES ET PHYTOSANITAIRES

Sous-Direction de l'Hygiène Alimentaire

Bureau

: CONTAMINANTS MAITRISE DE LA QUALITE

Adresse : 175, rue du Chevaleret 75646 PARIS CEDEX 13 Téléphone : 49.55.84.06

NOTE DE SERVICE DGAL/SDHA/N°8167

du 02 novembre 1992

CLASSEMENT :

AP-DP/JP Nº 146

NOTE D'INFORMATION

OBJET : Bilan du plan de surveillance des Listéria dans les produits transformés et les plats cuisinés à base de viande pour 1'année 1991.

> -> misen place of Untribe officials periodips as sind bilisalia da industrials as more in place d'autountils

Le plan de surveillance des Listeria dans les produits de charcuterie et les plats cuisinés pour l'année 1991 visait à évaluer la fréquence et l'importance de la contamination des grandes familles de produits suivants :

- les plats cuisinés à l'avance réfrigérés, conditionnés après traitement thermique,
- les produits de saucisserie fraîche (chipolatas, merguez, saucisses de Toulouse),
 - les produits fumés (type saucisses de Morteau),
 - les saucissons secs,
 - les pâtés, rillettes,
 - jambon cuit pré-tranché, conditionné.

.../...

PLAN DE DIFFUSION

- POUR EXECUTION:
- Directions des Services
- Vétérinaires
- Laboratoires Vétérinaires

Départementaux

POUR INFORMATION:

- Préfets
- Contrôleurs Généraux
- des Services Vétérinaires
- D.D.A.F.
- D.R.A.F.

Annexe 38 Bilan Plan de surveillance produits carnés

1008

- 2 -

I- PROTOCOLE DE L'ENQUETE

 $145\,$ usines réparties dans 61 départements et retenues par tirage au sort, ont participé à ce plan de surveillance.

Chaque prélèvement effectué était constitué de deux échantillons de 250 g appartenant à un même lot, un échantillon étant analysé le plus près possible de la date de fabrication (Analyse l: identification dans 25 g) et l'autre à la date limite de consommation (Analyse 2: identification dans 25 g et numération dans 1 g). Au total, ce sont 660 prélèvements représentant 1 320 échantillons qui ont été analysés. Ces analyses ont été réalisées par 41 laboratoires Vétérinaires Départementaux.

II- METHODE ANALYTIQUE

Voir schémas joints en page 3 et 4.

III- RESULTATS

Parmi les 145 établissements contrôlés, 73 ont présentés au moins 1 prélèvement contaminé par Listeria monocytogenes.

A titre d'information, *l'histogramme 1* présente la répartition par produits des espèces de Listeria isolées lors de cette étude. A ce jour scule Listeria monocytogenes est considérée comme pathogène.

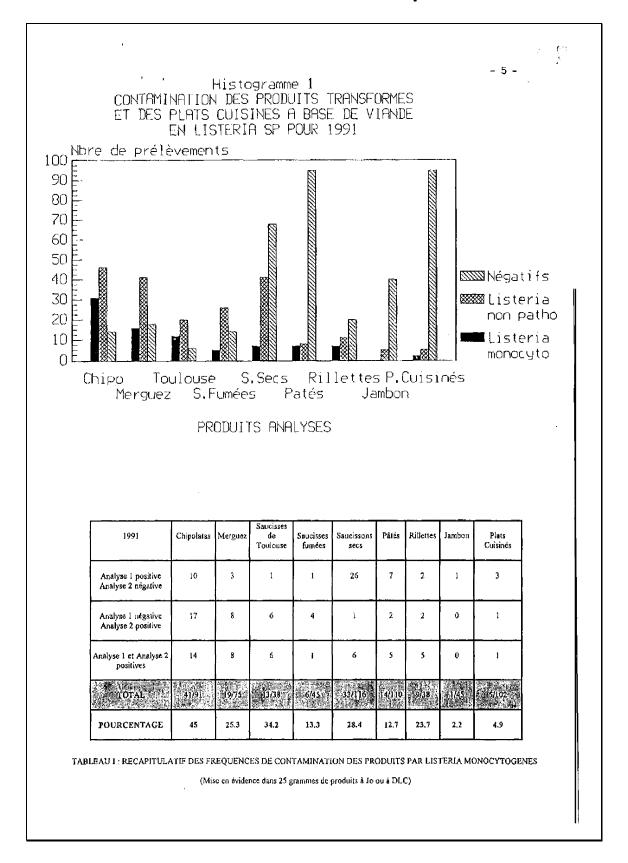
La tableau I précise les fréquences de contamination des produits par Listeria monocytogenes. Les produits transformés à base de viande sont contaminés de façon très variable pouvant aller de 2,2 % pour les jambons jusqu'à 45 % pour les chipolatas. Les plats cuisinés sont contaminés par Listeria monocytogenes dans 4,9 % des cas.

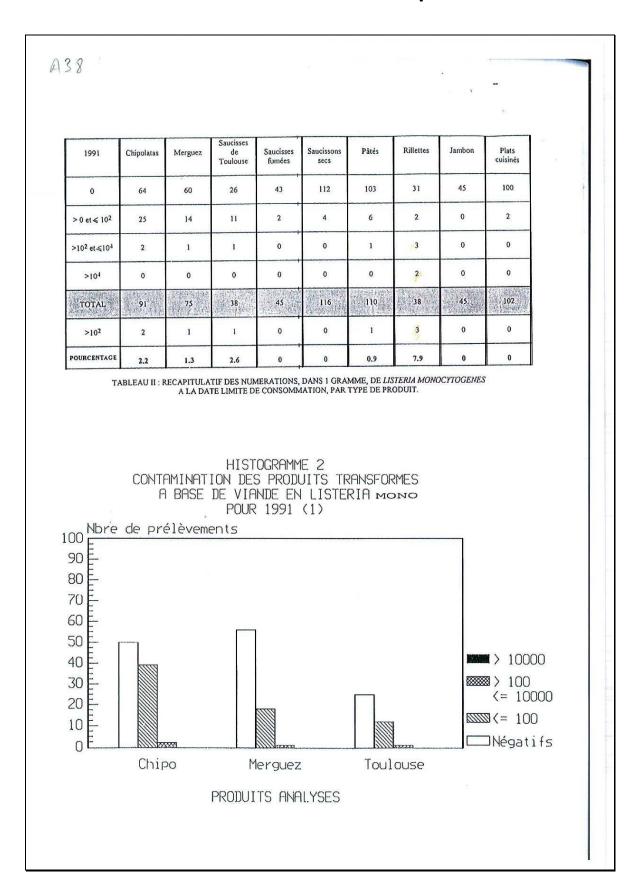
Le tableau II et les histogrammes 2, 3 et 4 détaillent les niveaux de contamination constatés à la date limite de consammation par produits.

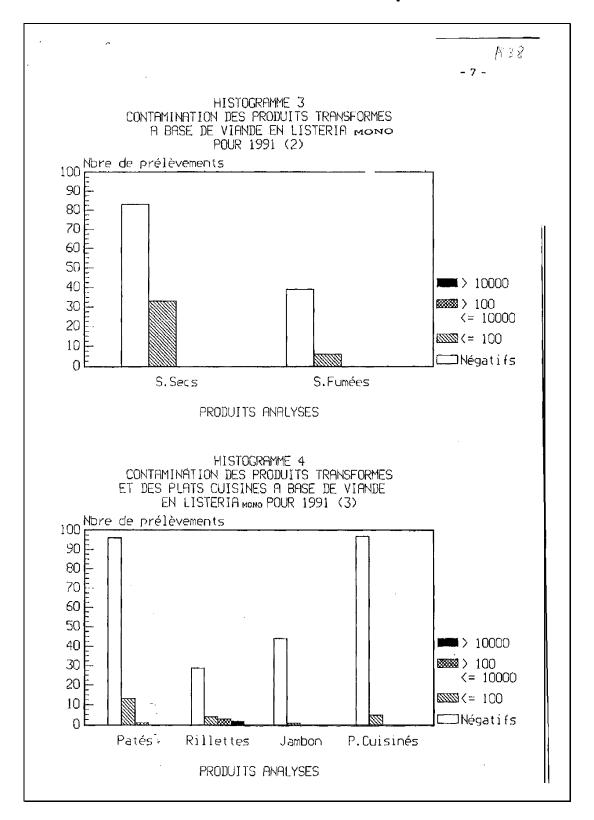
Sur cette base les quelques commentaires suivants du plan de surveillance pour 1991 peuvent être faits :

- 1 Comme l'année précédente la contamination des **produits crus** (type chairs, chipolatas, merguez, saucissons secs ou type saucisses de Morteau) ayant subi un traitement thermique limité doit être rattachée principalement aux matières premières.
- Si les résultats ne sont pas directement comparables à œux de 1990, (entreprises différentes, nombre d'analyse limitée, techniques d'analyses plus performantes), il n'on demeure pas moins que des mesures de prévention beaucoup plus strictes devront être appliquées à l'avenir pour abaisser cette fréquence de contamination.

.../...







A 1.8

- 8 -

En tout état de cause, il apparaît que ces produits, s'ils sont fréquemment contaminés, ils le sont généralement à des niveaux très bas. De plus, suivent le cas ils subissent une cuisson avant consommation (produits de type cru à cuire) ou du fait de leurs caractères physico-chimiques ils ne permettent pas la multiplication des Listeria (produits à flore lactique et activité hydrique basses type saucisson sec).

2 — S'agissant des <u>produits cuits</u> (type pâtés, jambons prétranchés, rillettes, plats cuisinés), la fréquence de contamination est très variable. Il convient de souligner que ces produits subissent des traitements thermiques assainissants. En conséquence, la présence de Listeria monocytogenes peut être due soit à une erreur de traitement thermique, soit à une recontamination postcuisson (ce dernier cas étant de loin le plus fréquent).

Les fréquences de contamination enregistrées sont donc excessives et il convient de rappeler fermement aux opérateurs concernés qu'ils doivent mettre en oeuvre les mesures correctives nécessaires. Ces mesures seront fondées sur des analyses de risque de type HACCP.

Toutefois, les niveaux de contamination sont limités dans la plupart des cas à moins de 100 gennes par gramme et ne sont pas réellement préoccupant en terme de santé publique. Toutefois, les rillettes du fait de leur technologie de fabrication particulière devront faire l'objet d'une vigilance renforcée. En effet, dans quelques cas des valeurs très élevées ont pu être observées (cinq valeurs supérieurs à 10°, respectivement 1500, 4700, 5000, 370 000, 7 600 000 Listeria monocytogenes par gramme).

IV- COMMENTALRES

L'interprétation des résultats obtenus doit également se faire à la lumière de l'avis du Conseil Supérieur d'Hygiène Public de France en date du 8 septembre 1992 relatif à Listeria monocytogenes et alimentation (voir lettre circulaire n° 5538 du 22 Octobre 1992).

Ainsi, le Conseil considère que ce genne, du fait de son caractère très ubiquiste et du risque sanitaire qu'il représente vis-à-vis de certaines personnes à risque, doit faire l'objet de mesures particulières de prévention. Ces mesures tiendront compte de ce qu'il est raisonnablement et techniquement possible de faire.

Dans cette optique des mesures de prévention particulières et rigoureuses doivent exister à tous les stades de la chaîne alimentaire pour limiter la contamination des aliments par Listeria monocytogenes et en prévenir sa multiplication :

- Pour les produits dans lesquels l'absence de Listeria monocytogenes peut être obtenue au plan technique, l'attitude devrait consister à retirer de la consommation en l'état les produits contaminés.

.../...

A318

- 9 -

- Pour les autres produits dans lesquels il est actuellement impossible techniquement de garantir l'absence de ce germe la question est plus délicate. Il faut en effet dans ce cas interpréter la découverte de ce germe en fonction des données épidémiologiques, scientifiques et teniques disponibles et tenir compte de l'utilisation qui peut être faite du produit. En outre, il convient de considérer que généralement la listériose humaine est toujours liée à la consommation d'aliments renfermant plus de 100 Listeria monocytogenes par gramme.

En résumé, l'ensemble des constatations effectuées démontrent la nécessité d'une prise en compte raisonnée du risque "Listeria" dans les entreprises.

Deux axes de travail seront à privilégier :

- Sensibilisation des professionnels qui devront désormais tenir compte de ce risque lors de la validation de leurs procédés de fabrication et s'assurer que les performances sont bien atteintes en réalisant en particulier des autocontrôles microbiologiques (tels que contrôles de produits en cours de fabrication, produits finis à JO et à DIC, efficacité du nettoyage et de la désinfection);
- Mise en place de contrôles officiels périodiques dans les entreprises afin de vérifier l'efficacité des mesures précédentes.

Un tel dispositif est déjà largement amorcé actuellement. Une réflexion visant à mieux le formaliser est engagé à la DGAL/SDHA en collaboration avec les organisations professionnelles concernées afin de disposer dès le début de l'année 1993 d'un système de surveillance permanent, adapté aux difficultés techniques rencontrées sur le terrain, et cohérent au plan national.

J. LESSIRAND

REPUBLIQUE FRANCAISE MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET DIRECTION GENERALE DE L'ALIMENTATION SERVICE DE LA QUALITE ALIMENTAIRE DES ACTIONS VETERINAIRES ET PHYTOSANITAIRES Sous-Direction de l'Hygiène Alimentaire : Note de Service DGAL/SDHA/N92/N° 8148 Bureau : Cabinet Adresse: 175, rue du Chevaleret 75646 PARIS CEDEX 13 du 23 septembre 1992 Téléphone: 49.55.84.29 : Classement : XR/CS - N° 128 N O T E DE SERVICE OBJET : Rappel des conditions d'hygiène applicables dans tous les lieux où des denrées alimentaires périssables sont servies, distribuées ou remises aux consommateurs. ______ REFERENCES: Décret n° 71-636 du 21 juillet 1971
Décret n° 91-409 du 26 avril 1991
Arrêté Ministériel du 18 juin 1980
Arrêté Ministériel du 26 septembre 1980
Note de Service n° 8139 du 10 septembre 1992 Lettre n° 1289 du 27 mars 1992 Lettre n° 2835 du 2 juillet 1992 L'apparition d'un nombre anormalement élevé de cas de listérioses humaines dûs au même lysovar épidémique de listéria monocytogenes a incité les autorités compétentes à renforcer les mesures de prévention au stade de la production afin de garantir la salubrité des denrées destinées au consommateur. Outre les protocoles de contrôle et de qualification dans les filières et les diverses recommandations édictées à l'attention des consommateurs à risque, il convient également d'attacher une attention particulière aux conditions d'hygiène qui règnent en aval de la production. Par conséquent, je vous demande d'assurer la plus large diffusion des instructions ci-après énoncées auprès des différents intervenants qui assurent la distribution et la remise au consommateur de denrées alimentaires périssables (moyennes et grandes surfaces, vente ambulante, restauration, marchés... etc) et de leur rappeler leurs obligations et leurs responsabilités quant au respect des conditions d'hygiène. PLAN DE DIFFUSION Pour exécution Pour information - D.S.V. - Préfets - Contrôleurs Généraux - D.D.A.F.



- 2 -

1°) Hygiène du matériel et des lieux de vente.

L'aménagement des lieux de vente où sont exposées des denrées alimentaires périssables doit permettre la réception, le stockage et la vente dans des conditions d'hygiène satisfaisantes et suffisantes pour que le risque de contamination des denrées soit limité au minimum.

Il est donc nécessaire que les lieux de vente soient conçus de façon rationnelle, et qu'ils disposent :

- de dispositifs nécessaires pour la protection contre les souillures et construits de telle sorte qu'ils ne soient pas en communication avec des sources d'insalubrité.
- de revêtements de sol réalisés en matériaux étanches, non absorbants, lavables et non toxiques. Ils doivent être bien entretenus et faciles à nettoyer et à désinfecter.
- de surfaces murales lisses jusqu'à une hauteur convenable et réalisées en matériaux étanches, non absorbants, non toxiques, faciles à laver et à désinfecter.
- de plafonds, faux plafonds et autres équipements suspendus qui doivent être conçus, construits et agencés de manière à empêcher l'encrassement, la condensation et l'apparition de moisissures et le déversement de particules.
- d'enceintes ou de locaux destinés à assurer le maintien des températures compatibles avec la bonne conservation des denrées qui ne doivent pas être entreposées directement au sol. A ce titre, les légumes, viandes, produits à base de viande, produits laitiers doivent être stockés séparément sur des clayettes ou étagères amovibles, ceci afin d'éviter toute contamination croisée.

En outre, il convient de respecter les températures d'entreposage qui doivent être vérifiées régulièrement (une fois par jour). Toute remontée anormale des températures, doit faire l'objet d'une révision des dispositifs de production de froid par les soins d'un spécialiste (frigoriste).

Le matériel susceptible d'être en contact avec les produits doit faire également l'objet d'une attention particulière. Les planches à découper doivent être maintenues en parfait état de propreté et doivent être, après utilisation, nettoyées et désinfectées. Les couteaux et les éléments démontables des appareils en contact avec les denrées (machine à trancher le jambon par exemple) ainsi que le petit matériel de tranchage, doivent être, après utilisation, nettoyés, lavés et désinfectés puis placés à l'abri des souillures.

J'attire votre attention sur l'entretien des locaux et du matériel qui doivent être nettoyés et désinfectés lorsque les denrées ne sont pas mises en exposition.

.../...

- 3 -

2°) Hygiène des manipulations.

Les personnes qui sont affectées à servir les denrées aux consommateurs, sont tenues de respecter les règles d'une parfaite hygiène corporelle et vestimentaire. Le port de la blouse et de la coiffe est obligatoire. Tous les vêtements doivent être maintenus en parfait état de propreté.

En outre, les personnes qui servent les consommateurs ne doivent pas manipuler d'objets susceptibles de transmettre des souillures aux denrées (pièces de monnaie par exemple). A ce titre, il est conseillé d'utiliser des gants à usage unique lors des manipulations.

Le petit matériel destiné au tranchage, doit être utilisé de telle sorte qu'il n'occasionne pas de contamination croisée des différents produits. Il conviendra à cette fin d'adapter le nombre de couteaux ou de tranchoirs et leur fréquence de désinfection à la nature et au nombre de produits travaillés.

Les fromages, blocs de charcuterie ou toutes autres denrées qui font l'objet d'un tranchage à la demande doivent être replacés dans les meubles frigorifiques de vente ou étalages réfrigérés le plus rapidement possible. Il conviendra de veiller à ce que les capacités d'entreposage de ces meubles soient respectées afin de maintenir une température uniforme sur toutes les denrées. Dans tous les cas, les opérateurs doivent veiller au respect de la chaîne du froid.

J'attire votre attention sur l'emploi des fruits et légumes qui demeurent des denrées particulièrement souillées. Il convient d'observer des règles d'hygiène strictes dès lors que ce type de produits est appelé à être entreposé à proximité de denrées à risque. Par conséquent, je vous demande de veiller au respect des règles d'hygiène suivantes :

a) Pour la restauration

Tout stockage ou entreposage des fruits et légumes doit s'effectuer dans des chambres froides distinctes de celles où sont entreposées des denrées animales ou d'origine animale. Lorsque le quai de réception est commun à toutes les denrées, les opérations de déchargement doivent s'effectuer à des moments différents.

Les enceintes froides, chambres de stockage et quai de réception seront lavés et désinfectés autant de fois que nécessaire.

b) Pour la préparation

Les matières premières (fruits et légumes) qui entrent dans la préparation des salades de fruits ou des produits à base de légumes doivent être lavées et rincées abondamment avant leur emploi. Le petit matériel nécessaire aux opérations de tranchage sera réservé à cet effet et devra être lavé et désinfecté à l'issue de chaque journée de travail.

c) Pour la distribution au détail

Il convient de veiller à ce que les distributeurs de pochettes plastifiées soient convenablement approvisionnés afin que les consommateurs puissent emballer les fruits et légumes.

.../...

En conclusion, il me paraît utile de souligner que les récents contrôles effectues sur les lieux de vente ont mis en relief un nombre trop important d'anomalies (contaminations croisées, mauvaises temperatures de conservation, matériels insuffisamment entretenus) qui ne peuvent être tolérés. Il convient donc que vous rappellez fermement aux opérateurs concernés leurs responsabilités en la matière à l'occasion des contrôles que vous exercez. Vous voudrez bien m'informer des difficultés éventuellement rencontrées dans la mise en oeuvre de ces dispositions. Enfin, Je vous rappelle qu'une directive communautaire sur l'hygiène des denrées alimentaires doit prochainement être adoptée et retranscrite en droit français (arrêté ministériel). Elle concernera l'ensemble des secteurs agro-alimentaires et particulièrement la distribution et la remise aux consommateurs. Elle reposera notamment sur: - l'analyse des risques hygiéniques potentiels et la maîtrise des points critiques (système de type HACCP) ; la mise en place des guides professionnels de bonnes pratiques hygiéniques "validés" par les Services Officiels Nationaux ou Européens, voire normalisés. Je vous invite donc d'ores et déjà à inciter vos partenaires à réfléchir à l'utilisation de tels outils avec leurs organisations professionnelles. Le Chet du Service de la Qualité Alimentalre et des Actions Véterinaires et Phytosanitaires



MUNISTERE DE L'ACRICULTURE ET DE LA PECHE DIRECTION GENERALE DE L'ALIMENTATION SERVICE DE LA CUALITE ALIMENTAIRE ET DES ACTIONS VETERINAIRES ET PHYTOSANITAIRES

JA40 REÇU LE 1 3 JUIL. 1993); AT D. S. V. 22

SOUS-DIRECTION DE L'HYGIENE ALIMENTAIRE

Bureau

: Prévention des Contaminants

" Maitrise de la Qualité Admesse : 175, rue du Chevaleret 75646 - PARIS CEDEX 13 Téléphone : 49.55.84.26

đu 5 juillet 1993

CLASSEMENT :

PD/BF - Nº 100

NOTE DE SERVICE

NOTE DE SERVICE DGAL/SDHA/N.93/N°8108

OBJET ; La présente note a pour objet de décrire la conduite à _ tenir lors de la découverte dans un aliment de Listeria monocytogenes.

Cette note remplace les instructions diffusées précédement dans les lettres circulaires N° 9666 du 25 août 1992 et N° 5538 du 22 octobre 1992 (annexe 2).

De récentes instructions ont décrit la conduite à tenir en cas d'isolement de Listeria monocytogenes dans les aliments, qu'ils scient d'origine animale ou non.

La présente note a pour objet d'en faire la synthèse en s'appuyant notamment sur l'avis rendu par la section de l'alimentation du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHFF) lors de sa séance du 8 septembre 1992 et relatif à "Listeria monocytogenes et alimentation". Cet avis vous a été transmis par note N° 5538 en date du 22 octobre 1992.

Il convient de souligner que les instructions ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'amélioration des connaissances scientifiques et techniques et en forction de l'évolution des discussions internationales.

.../...

PLAN DE DIFFUSION

POUR EXECUTION :

- Directions des Services Vétérinaires

 Laboratoires Vétérinaires Départementaux

POUR INFORMATION:

— Contrôleurs Généraux

des Services Vétérinaires

- D.D.A.F. - D.R.A.F.

Nº 33.230 Copie transmire of our information 1.26.793 of of the Vin Chila de Consocietées P. France de Maria de Consocietées P. France de Maria de Consocietées de Consocietées de Maria de Consocietées de Maria de Consocietées de Maria de Consocietées de

A-Ció

2.

La C.S.H.P.F., tout en considérant le risque de contracter la maladie pour certains consommateurs à risques, souligne l'impossibilité actuelle de garantir l'absence totale de Listeria monocytogenes dans les denrées animales ou végétales brutes ainsi que dans les produits manipulés ou transformés, à l'exception des produits alimentaires ayant subi un traitement d'assaintssement dans leur conditionnement définitif ou conditionnés dans une aseptie totale après traitement.

...

Dans ces conditions, le CSHFF conclut à la nécessité de mesures de prévention et d'information rigoureuses afin de tendre vers l'absence de Listeria monocytogenes dans les denrées alimentaires.

Ces mesures devront concerner l'ensemble des opérateurs depuis la culture ou l'élevage, jusqu'au consommateur final. S'agissant des produits dans lesquels Listeria monocytogenes serait isolée, il est intéressant de souligner qu'à l'instar de l'Organisation Mondiale de la Santé, le CSHFF n'en préconise pas le retrait systématique. Il prôre une attitude pragmatique qui, sans négliger l'impératif de santé publique, consiste à interpréter la présence de ce genne en fonction des données actuelles épidémiologiques, scientifiques et techniques disponibles dans la limite du seuil de 100 Listeria monocytogenes par gramme à la consommation considéré comme un maximum admissible.

Au vu de ces éléments, il est donc possible de préciser :

- I Les objectifs du contrôle microbiologique des aliments en ce qui concerne Listeria monocytogenes,
- II Conduite à tenir en cas d'isolement de Listeria monocytogenes non épidémique dans un lot d'aliment :
 - 1°) Classement des aliments par catégorie.
 - 2°) Critères microbiologiques.
- 3°) Conduite à tenir lorsqu'une analyse permet d'identifier la présence de Listeria monocytogenes dans un lot d'aliments.
- III Conduite à tenir en cas d'isolement d'une souche de Listeria monocytogenes appartenant à un Lysovar épidémique dans un aliment qui est impliqué dans un ou plusieurs cas de pathologie humaine.
- IV Conduite à tenir en cas d'isolement d'une souche de Listeria monocytogenes appartenant à un lysovar épidémique dans un aliment qui n'est pas impliqué dans l'apparition d'un cas pathologique chez l'bonne.

A 40

3.

I - Les objectifs du contrôle microbiologique des aliments en ce qui concerne Listeria monocytogenes.

Compte tenu de la gravité potentielle de la listériose humaine, il est essentiel que les différents professionnels concernés mettent tout en oeuvre afin d'éviter la présence de Listeria monocytogenes dans les aliments

En conséquence; le critère cible tant à la production qu'à la distribution est "absence de Listeria monocytogènes dans 25 grammes".

Toutefois, lorsque ce critère est impossible à respecter pour des raisons techniques, même en appliquant des rêgles de bonne pratique hygiénique, il conviendra de s'attacher à limiter la présence de Listeria monocytogenes au niveau le plus bas possible afin de limiter le niveau de contamination à moins de 100 Listeria monocytogenes par gramme.

En conséquence , il convient désonnais, pour les produits à risque, lors de la réalisation des contrôles officiels de routine, de rechercher systématiquement Listeria monocytogenes en plus des autres germes recherchés conformément à l'Arrêté Ministériel du 21 décembre 1979.

Il en va de même des auto-contrôles réalisés par les professionnels. Je précise que ce contrôle qui a été systématisé dans le secteur des produits laitiers depuis 1988, le sera très prochainement en ce qui concerne d'autres produits, notamment les produits de charcuterie.

II - Conduite à tenir en cas d'isolement à partir d'un aliment de Idsteria monocytogenes non épidémique.

Le présent chapitre présente des lignes directrices définissant la conduite à tenir dans le cas d'isolement de Listeria monocytogenes dans des aliments dans le cadre d'analyses effectuées lors d'un contrôle officiel.

Ces lignes directrices reposent sur 3 éléments :

- classement des aliments par catégories :
- identification et gradation des différentes mesures d'intervention ;
- conduite à tenir lorsqu'une analyse permet d'identifier la présence de Listeria monocytogenes.

Ces lignes directrices pourront être modifiées en fonction de l'évolution des données épidémiologiques techniques et scientifiques pour améliorer la sécurité de l'alimentation. Ces modifications devront tenir compte des possibilités techniques d'intervention raisonnablement envisageables.

4.

1°) - Classement des aliments par catégorie :

a) - Aliments spécialement destinés à la consommation de

populations à risque (aliments pour nourrissons, certains aliments spéciaux à usage médical ...).

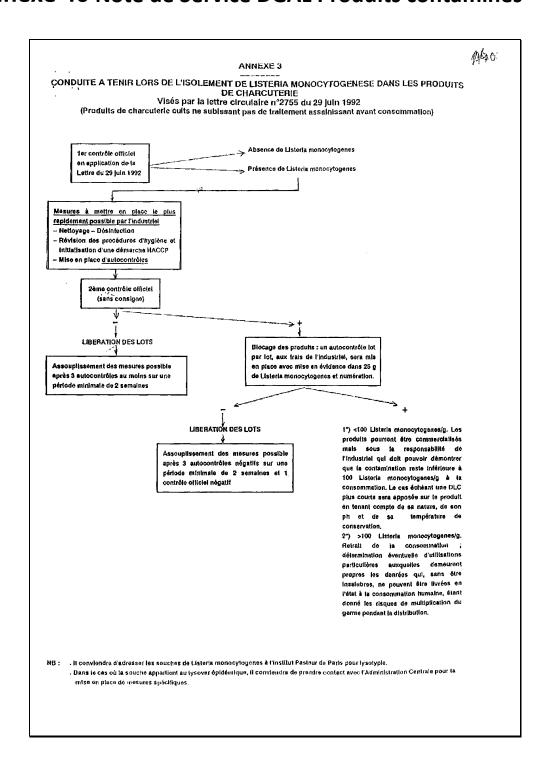
b) - Aliments ayant fait l'objet d'un traitement assainissant dans leur conditionnement définitif ou conditionnés aseptiquement après traitement.

c) - Aliments n'ayant pas fait l'objet de traitement assainissant ou susceptibles d'avoir été recontaminés après traitement.

Ces aliments peuvent être :

cl : dés produits crus ou ayant subi un traitement considéré comme non assainissant» (produits végétaux de 4ème gamme, produits fumés et/ou séchés, fromages autres qu'au lait pasteurisé ...).

C2 - des produits ayant subl un traitement assainissant puis ayant été remanipulés avant conditionment.



Annexe 41 Avis du CSPHF du 8septembre 1992 relatif à Lm et alimentation

141 -89_

CONSEIL SUPERIEUR D'HYGIENE PUBLIQUE

DE FRANCE

SECTION ALIMENTATION

Séance du 8 septembre 1992

AVIS RELATIF A LISTERIA MONOCYTOGENES ET ALIMENTATION

* Considérant que :

- Diverses enquêtes épidémiologiques ont montré que la listériose humaine connaît en général une origine alimentaire.
- Listeria monocytogenes est un germe ubiquiste, largement répandu dans l'environnement naturel (sol, eaux, végétation naturelle, prairies et cultures) et qu'il existe un portage asymptomatique chez l'homme et l'animal.

Il est, de ce fait, à l'heure actuelle, techniquement impossible de garantir l'absence totale de Listeria monocytogenes dans les denrées animales ou végétales brutes ainsi que dans les produits manipulés ou transformés, à l'exception des produits alimentaires ayant subi un traitement d'assainissement dans leur conditionnement définitif ou conditionnés aseptiquement après traitement.

Des règles d'hygiène appropriées et scrupuleusement appliquées tout au long de la chaîne alimentaire permettent néanmoins d'éviter, ou de réduire à un très faible niveau, la présence de Listeria monocytogenes dans les aliments.

* Considérant par ailleurs que :

- Il résulte de l'observation mentionnée dans le 2ème considérant des contacts fréquents de la population humaine avec le germe.
- La listeriose humaine évolue essentiellement sous forme de cas sporadiques parfois amplifiés de petites bouffées épidémiques voite de véritables épidémies. L'incidence de la maladie est faible (évaluée à 10 à 15 cas par million d'habitants en France par an) mais le taux de létalité est élevé (20 à 30 %).

Annexe 41 Avis du CSPHF relatif à Lm et alimentation

11 611 - 2 -* Considérant enfin que : ** Les données épidémiologiques montrent que certaines catégories de consommateurs sont particulièrement sensibles : il s'agit en particulier des femmes enceintes, des nouveaux-nés, des personnes âgées, des personnes immunodéprimées (transplantations d'organes, cancers, sida), des personnes atteintes d'affections intercurrentes (diabète, maladies hépatiques chroniques, maladies vasculaires et collagénoses, défaut d'acidité gastrique). * La Section Alimentation du Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France est d'avis que : Des mesures de prévention rigoureuses doivent exister à tous les stades de chaque filière agro-alimentaire afin de réduire l'incidence de la listériose humaine et de tendre pour l'ensemble des denrées alimentaires vers une absence de Listeria monocytogenes. A ce titre, chaque opérateur de la chaîne alimentaire, à chaque stade depuis la culture ou l'élevage, la collecte ou l'abattage, la transformation, l'entreposage, le transport, la restauration, la distribution, jusqu'à l'utilisation domestique des aliments par le consommateur final, doit prendre toutes mesures appropriées, cohérentes avec la nature des produits alimentaires concernés, pour éviter la contamination des aliments par Listeria monocytogenes, en prévenir la multiplication, voire en assurer la destruction. Dans ce but, outre les dispositions que doivent prendre les consommateurs, chaque opérateur doit respecter scrupuleusement les exigences réglementaires en vigueur relatives à la sécurité alimentaire et pour ce qui le concerne en propre ainsi que de façon concertée avec les autres partenaires de la filière, identifier les procédés essentiels à la sécurité des produits et assurer la détermination, la mise en œuvre, le suivi et la vérification des procédures de sécurité appropriées (système HACCP ou tout système équivalent). Des guides de bonnes pratiques hygiéniques devraient être conçus pour faciliter cette démarche dans chacun des secteurs concernés. Lorsque les possibilités actuelles reconnues et utilisables d'intervention technique sur les produits et leur environnement permettent d'aboutir à l'absence de Listeria monocytogenes, il y a lieu de retirer de la consommation humaine en l'état les produits qui se révèleraient contaminés. Entrent dans cette catégorie les aliments spécialement destinés à la consommation de populations à risque (aliments pour nourrissons ou certains aliments spéciaux à usage médical par exemple), ainsi que les aliments ayant fait l'objet d'un traitement assainissant dans leur conditionnement définitif ou conditionnés aseptiquement après traitement. Cette attitude devrait également concerner les aliments ayant subi un traitement d'assainissement et susceptibles d'être recontaminés après traitement.

Annexe 41 Avis du CSPHF relatif à Lm et alimentation

ALI Pour les autres produits où la contamination ne peut être, à l'heure actuelle, évitée et . pour lesquels il n'est pas possible de garantir totalement l'absence de Listeria monocytogenes, il y a lieu d'interpréter la découverte de Listeria monocytogenes à partir de l'ensemble des données épidémiologiques, scientifiques, techniques, qui s'y référent. Il y a lieu également de graduer les mesures prises à l'égard des produits en fonction notamment de leur nature, du stade de prélèvement, de leur mode d'utilisation et de leur implication dans des accidents liés à leur consommation, du taux rencontré de Listeria monocytogenes et de leurs possibilités de développement dans les produits concernés, des conditions générales d'hygiène de leur environnement. Pour ces produits, en tenant compte du fait que les données publiées dans la littérature scientifique montrent que dans la très grande majorité des cas, il n'a pas été constaté de listériose humaine liée à la consommation d'aliments renfermant moins de 100 Listeria monocytogenes/g, on considérera cette valeur comme le scuil maximum admissible au stade de la consommation ; lorsque des contaminations seront mises en évidence, des mesures correctives pouvant aller jusqu'au retrait de la consommation en l'état des produits contaminés seront immédiatement mises en place. L'application de cette tolérance doi, être accompagnée par l'observation permanente de ses conséquences sur l'évolution de l'incidence de la listériose humaine afin de réviser le principe ou les modalités d'application si nécessaire. Dans tous les cas, il y a lieu de rappeler que l'existence de cette tolérance ne doit en aucun cas entraîner une diminution de la vigilance de chacun des opérateurs concernés et que cette tolérance ne saurait, en aucune façon, libérer les opérateurs concernés de l'application des dispositions juridiques relatives à l'obligation générale de sécurité et à la responsabilité du fait des produits défectueux. Par ailleurs, il est souligné que l'information des catégories de consommateurs à risque est indispensable et qu'elle doit être effectuée systématiquement, par l'intermédiaire des professions de santé à l'usage desquelles des informations adaptées doivent être élaborées et diffusées.

Annexe 42 Enquête auprès des médecins

Fax regu de : 331447**384**54

INSERM U263

12/12/95 14:53 Pg: 2

Paris, le 18 décembre 1995



Le Rieras SENTINCLES es que no geologologie de la Reciae National D'Orindescantige de neuvellance à Selemant seu ca Residence de Selemant de la Company de Riene 221 des Thomas Discourses de la Reciae Pelanou de mis confection tienemental generale la Recipia Rational de Sant Publique et la Decetion Viergiale de la Sout

Responsed : 15 4472 83 98

Administrateur

7. Mirmisky (1) 44-73-84'47

11. Suriil Heijslane (1) 44-73-84'47

Buddenidogli Br.S. Ornol at 11 (1) 44 to 8844

97 C. Onwitt. (1) A 17 84 (1)
(1. Dangward) (1) 47 84 (1)
(2. Dangward) (1) 47 84 (1)
(3. Detr. 1966 (1) 47 78 (1)
(4) 47 78 (1)
(5) Both

CO. Resci. (17) and 70 GF 31.

hijy viger (1) 44.79 5 1.1 hijy viger (1) 44.7 84.5 hidden (2) 44.7 84.5 hidden (2) 561 Vikbi Sedaye (3) 547 Vikbi Sedaye (3) 547 Vikbi Sedaye (3) 547 Vikbi Sedaye (3) 547 Vikbi

Le Rosello SCAVINIA I IS NOSTICAL COSTA Livellin Referent Serials II Authoric de Tocherolus sur la Scat 5 17 rea Chini Riv 1557) Paris Codax TX - Franco Objet : Enquête flash : plaquette « vous attendez un enfant », recommandations vis-à-vis de la listériose

Mon Cher Confrère,

En juin demier, le Ministre chargé de la santé a adressé personnellement à l'ensemble des médecins généralistes trançais une plaquette d'information destinée à diffuser des messages d'éducation pour la santé auprès des femmes enceintes.

Six mois plus tard, la Direction Générale de la Santé et le Réseau National de Santé Publique souhaiterait évaluer cette action, et a choisi de le faire par le Réseau Sentinelles. Je vous propose donc de répondre à ce questionnaire que nous traiterons comme une enquête « flash » habituelle.

La Direction Générale de la Santé m'a assuré qu'elle disposalt encore d'exemplaires en nombre suffisant pour que je puisse m'engager à vous en adresser avec la communication des résultats de cette enquête.

Je suis bien sûr à votre entière disposition pour toute information complémentaire concernant cette enquête, et vous remercle par avance de l'attention que vous acceptez de porter à ce travail.

Je vous prie de croire, Mon cher Confrère, en l'expression de mes sentiments les mellieurs.

Docteur Antoine Flahault

PJ: questionnaire d'une page

Annexe 42 Enquête Flash sur une plaquette contenant des recommandations concernant la prévention de la listériose

Fax reçu de : 33144738454

rax reçu	de : 3314473 84 54	INSERM U263		12/12/95 14:53	
tu • •					
	Dr Antoine Flahault, INSERM U263, FINTMT, Faculté de Médecine Saint-Antoine, 27 rue Chaligny 75571 Paris cedex 12		Placez ci-dessous votre cachet ou indiquez vos Nom et prénom		
			(ne rien inscrire ci-dessous)		
	fax : 44 73 84 54 MedID				
				systématiquement //	
	1.Faites vous des recommandations aux femmes enceintes, sur le choix des produits allmentaires (fromages et charcuterie) pour la prévention de la listériose ?			fréquemment // parfols //	
	prevention de la na			jamais //	
				Oui <i>I/</i>	
	2.Avez-vous reçu la plaquette « vous attendez un enfant » envoyée par le ministre chargé de la santé en juin 1995 ?		Non (passez à la quest. 3) //		
			2	Je ne m'en souviens plus //	
	2.1.Pour faire des recommandations à vos patientes concernant la listériose, cette plaquette vous a-t-elle semblé :		un excellent support //		
			un bon support //		
			un support moyen //		
				un support inutile /_/	
			très efficace //		
	2.2.Vis-à-vis du choix des produits allmentaires à		assez intéressant //		
	préconiser pendant la grossesse, cette plaquette vous a-t-elle semblé un moyen de sensibilisation des médecins généralistes :			plutôt limité //	
				inutile //	
•					
	2.3.Avez-vous mis	ez-vous mis cette plaquett		Oui /_/	
	disposition de vos patientes ?			Non //	
				Je ne m'en souviens plus //	
	2.4.Avez-vous demandé d'autres exemplaires de		Oui //		
	cette plaquette auprès de la Direction			Non (passez à la quest. 3) //	
	Générale de la Santo	ė ?		Je ne m'en souviens plus //	
	2.5.si oul, les avez-vous obtenus ?		Oui //		
			Non //		
	•			Je ne m'en souviens plus //	
				plaquette d'information//	
	3.Quel est, selon vous, les trois moyens les meilleurs pour faire connaître les recommandations vis-è-vis de la listériose aux médecins généralistes ? (mettre un numéro d'ordre croissant de 1 à 3, le meilleur moyen étant codé 1)			revues médicales //	
			riose aux	revues scientifiques //	
			presse syndicale //		
			presse grand public /_/		
				formation médic, continue /_/	
				ordre des médecins //	
			i	autres, préciser //	
	(Fig. Vol.			aunce, process //	
	4.Combien de temmes en-moyenne par mo un an ?			الساسا	

Annexe 43 Note InVS 2007 sur l'augmentation de la listériose



Dir/GB//CD/FU390.2007

Surveiller, alerter, prévenir

Saint - Maurice, le 9 octobre 2007

Monsieur le Directeur général de l'InVS

à

Monsieur le Directeur général de la Santé
Monsieur Didier HOUSSIN
14 avenue Dusquesne
75350 PARIS SP 07
Et
Monsieur le Directeur général de l'Alimentation
Monsieur Jean-Marc BOURGINAL
251 rue de Vaugirard
75732 PARIS
Et
Monsieur la Directrice générale de l'AFSSA
Madame Pascale BRIAND
23 Avenue du général De Gaulle
94701 MAISONS ALFORT CEDEX

Objet : Augmentation inexpliquée de la listériose en France

L'InV5 a observé une remontée de l'incidence de la listériose humaine en France en 2006. Une analyse des données du premier semestre 2007 a été réalisée pour voir si celle-ci se poursuivait en 2007, ce qui apparaît être le cas à partir des analyses préliminaires (note jointe). Cette augmentation s'inscrit dans un contexte européen similaire. L'augmentation touche presque exclusivement les personnes au-delà de 60 ans et l'ensemble du territoire.

L'analyse approfondie des données disponibles à l'InVS via la déclaration obligatoire et de celles issues du Centre National de Référence de l'Institut Pasteur ne permet pas de retrouver une souche ou un aliment particulier à l'origine de cette augmentation. A ce stade aucune hypothèse sérieuse ne peut être formulée. Des investigations complémentaires apparaissent nécessaires, notamment sur le niveau de contamination des aliments à risque, l'effet des teneurs en sel des aliments sur la croissance de Listeria et les traitements médicamenteux qui pourraient faciliter la survenue de listériose. L'InVS est à votre disposition pour approfondir ces questions.

Pr Gilles BRÜCKER

INSTITUT DE VEILLE SANITAIRE 12 rue du Val d'Osne 94415 Saint-Maurice Cedex France Tél. : 33 (0)! 41 79 67 00 Fax : 33 (0)! 41 79 67 67 http://www.invs.sante.fr

ANNEXES 2

DVD : extraits de journaux télévisés ou de reportage d'investigation ayant trait aux épidémies de listériose

1 : Epidémie 1993 : rillettes Leclerc

2 : Epidémie 1999 : rillettes Coudray

3 : Le grand journal de Karl Zéro : épidémies 1992-1999

4 : Epidémie 2000 : crise gouvernementale, producteur non identifié